

NOTE D'INFORMATION



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

ATTIJARIWAFABANK

EMISSION D'OBLIGATIONS SUBORDONNEES PERPETUELLES AVEC MECANISME D'ABSORPTION DE PERTES ET D'ANNULATION DE PAIEMENT DES COUPONS D'UN MONTANT GLOBAL DE 500.000.000 DE DH

	Tranche A non cotée	Tranche B non cotée
Plafond	MAD 500.000.000	MAD 500.000.000
Nombre de titres	5.000 obligations subordonnées perpétuelles	5.000 obligations subordonnées perpétuelles
Valeur nominale	MAD 100 000	MAD 100 000
Maturité	Perpétuelle	Perpétuelle
Taux	<u>Révisable chaque 10 ans</u> , en référence au taux 10 ans déterminée à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 15 novembre 2018, soit 3,38%, augmenté d'une prime de risque, soit entre 5,88% et 5,98% pour les 10 premières années.	<u>Révisable annuellement</u> , en référence au taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 15 novembre 2018, soit 2,44%, augmenté d'une prime de risque, soit entre 4,74% et 4,84% pour la première année
Prime de risque	Entre 250 et 260 pbs	Entre 230 et 240 pbs
Garantie de remboursement	Aucune	Aucune
Méthode d'allocation	Adjudication à la française (cf. ordre de priorités dans la section « VIII.2. Modalités d'allocation »)	
Négociabilité des titres	De gré à gré (hors Bourse)	De gré à gré (hors Bourse)

Période de souscription : du 21 au 25 décembre 2018 inclus

La souscription aux présentes obligations ainsi que leur négociation sur le marché secondaire sont strictement réservées aux investisseurs qualifiés de droit marocain tels que listés dans la présente note d'information

Organisme Conseil
Attijari Finances Corp.



Organisme chargé de l'enregistrement
Attijari Intermédiation



Organisme chargé du placement



VISA DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX

Conformément aux dispositions de la circulaire de l'AMMC, prise en application de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 tel que modifié et complété, l'original de la présente note d'information a été visé par l'AMMC le 28 Novembre 2018 sous la référence n°VE/EM/30/2018.

ABREVIATIONS

AED	Dirham Emirats Arabes Unis
AFAQ	Association Française de l'Assurance Qualité
AFNOR	Association Française de Normalisation
AGE	Assemblée Générale Extraordinaire
AGO	Assemblée Générale Ordinaire
AIMR	Association for Investment Management and Research
AMI	Assurance Maladie pour les Indépendants
AMMC	Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
ANAPEC	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Cadres
ANPME	Agence Nationale de Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise
APSF	Association Professionnelle des Sociétés de Financement
AWB	Attijariwafa bank
BAM	Bank Al-Maghrib
BDI	Banque de détail à l'international
BCM	Banque Commerciale du Maroc
BCP	Banque Centrale Populaire
BMAO	Banque Marocaine pour l'Afrique et l'Orient
BMCE BANK	Banque Marocaine du Commerce Extérieur
BMCi	Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie
BNDE	Banque Nationale pour le Développement Economique
BMF	Banque des Marocains sans Frontière
BNR	Bénéfice Net Réel
BNS	Bénéfice Net Simplifié
BP	Boîte Postale
BPP	Banque des Particuliers et des Professionnels
BST	Banque Sénégal-Tunisienne
BTP	Bâtiments et Travaux publics
CA	Chiffre d'affaires
CAD	Dollar canadien
CAI	Crédit Agricole Indosuez
CAM	Crédit Agricole du Maroc
CCO	Conserverie des Cinq Océans
CDG	Caisse de Dépôt et de Gestion
CDM	Crédit du Maroc
CEMA	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CGI	Code Général des Impôts
CHF	Franc suisse
CIC	Crédit Industriel et Commercial
CIH	Crédit Immobilier et Hôtelier
CIMR	Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite
CNCA	Caisse Nationale du Crédit Agricole
CNIA	Compagnie Nord Africaine et Intercontinentale d'Assurances
CRM	Customer Relation Management
Dh	Dirham
DKK	Couronne danoise
DZD	Dinars algériens
E	Estimé
EUR	Euro
ETIC	Etat des Informations Complémentaires
FCP	Fonds Commun de Placement
F3I	Financière d'Investissements Industriels et Immobiliers (ex-Financière Diwan)
FOGARIM	Fonds de Garantie pour les Revenus Irréguliers et Modestes
FRA	Forward Rate Agreement
FTA	First Time Adoption
GAB	Guichet Automatique Bancaire
GBP	Livre Sterling
GE	Grande Entreprise
GGR	Gestion Globale des Risques
GPBM	Groupement Professionnel des Banques du Maroc
HBM	Habitat Bon Marché
HT	Hors Taxes
IAS	International Accounting Standards
IFRS	International Financial Reporting Standards
IR	Impôt sur le Revenu
IS	Impôt sur les Sociétés
IVT	Intermédiaires en Valeurs du Trésor

JPY	Yens japonais
Kdh	Milliers de dirhams
KMAD	Milliers de dirhams
KWD	Dinar koweïtien
LLD	Location Longue Durée
LYD	Dinar libyen
MAD	Dirham marocain
MAMDA	Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurances
MPP	Marché des Particuliers et des Professionnels
MCMA	Mutuelle Centrale Marocaine d'Assurances
Mdh	Mdh
MDT	Millions de Dinars Tunisiens
MMAD	Mdh
MENA	Middle East & North Africa
MFCFA	Millions de Francs CFA
Mrds Dh	Milliards de dirhams
MRE	Marocains Résidant à l'Etranger
MRO	Ouguiya Mauritanienne
MSF	Marocains Sans Frontière
N°	Numéro
ND	Non disponible
NOK	Couronnes Norvégiennes
NA	Non applicable
Ns	Non significatif
OGM	Omnium de Gestion Marocain
ONA	Omnium Nord Africain
ONDA	Office Nationale des Aéroports
ONCF	Office Nationale des Chemins de Fer
OPA	Offre Publique d'Achat
OPCVM	Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
OPE	Offre Publique d'Echange
OPR	Offre Publique de Retrait
OPV	Offre Publique de Vente
PCEC	Plan Comptable des Etablissements de Crédit
PDG	Président Directeur Général
PDM	Part de marché
PEB	Produits d'Exploitation Bancaire
P&L	Profit And Loss
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PNB	Produit Net Bancaire
PRG	Provision pour Risques Généraux
Pb	Points de base
Pts	Points
RGGG	Ressource Golden Gram Gabon
RH	Ressources Humaines
RNPG	Résultat Net Part du Groupe
ROA	Return On Assets (résultat net de l'exercice n / total bilan moyen des exercices n, n-1)
ROE	Return On Equity (résultat net de l'exercice n / fonds propres moyens des exercices n, n-1)
SA	Société Anonyme
SAR	Riyal saoudien
SARL	Société à Responsabilité Limitée
SBC	Société de Banques et de Crédit
SCI	Société Civile Immobilière
SEK	Couronnes suédoises
SGMB	Société Générale Marocaine de Banques
SICAV	Société d'Investissement à Capital Variable
SIG	Systèmes d'Information Groupe
SIRH	Système d'information des ressources humaines
SNEP	Société Nationale d'Electrolyse et de Pétrochimie
TCN	Titres de Créances Négociables
TND	Dinar tunisien
TMP JJ	Taux Moyen Pondéré du jour le jour
TPE	Très Petite Entreprise
TTC	Toutes Taxes Comprises
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
USD	Dollar américain
Var.	Variation
Vs	Versus

DEFINITIONS

Banque offshore	La loi, n°58-90 relative aux places financières offshore, promulguée par le dahir n°1-91-131 du 21 Chaabane 1412 (26 février 1992) et publiée au B.O. n° 4142 du 18 mars 1992, a institué dans la municipalité de Tanger une place financière offshore ouverte aux activités de banques et des sociétés de gestion de portefeuille et de prise de participations. On entend par banque offshore : ▪ toute personne morale, quelle que soit la nationalité de ses dirigeants et des détenteurs de son capital, ayant un siège dans une place financière offshore et qui : - exerce comme profession habituelle et principale la réception de dépôts en monnaies étrangères convertibles ; - effectue, en ces mêmes monnaies, pour son propre compte ou pour le compte de ses clients toutes opérations financières, de crédit, de bourse ou de change. ▪ toute succursale créée, pour l'exercice d'une ou de plusieurs des missions visées ci-dessus, dans une place financière offshore par une banque ayant son siège hors de ladite place.
Closing	Etape finale d'une opération (cession/acquisition d'entreprise, levée de fonds...etc) avec la signature par l'ensemble des participants de la documentation juridique et décaissement des fonds.
Créancier chirographaire	Créancier dont la créance n'est assortie d'aucune sûreté réelle. En cas d'inexécution de ses obligations par le débiteur et de réalisation de son actif, les créanciers chirographaires sont primés par les créanciers titulaires de sûretés.
Créancier privilégié	Créancier possédant une garantie sur sa créance. En cas de défaillance, il est le premier dans la hiérarchie de remboursement de la dette.
Cross-selling	Concept qui consiste à croiser les métiers de l'entreprise pour proposer au même client une gamme complète de produits et services et répondre au mieux à l'ensemble de ses besoins.
Greenfield	Projet d'investissement sur site entièrement vierge.
Projet de transformation du schéma directeur	Le schéma directeur (E-btikar) se compose d'une trentaine de programmes catégorisés en trois types : ▪ programmes obligatoires, pour répondre à un besoin réglementaire ou une contrainte critique pour le Groupe ; ▪ programmes fondations, pour le renouvellement et la pérennisation du socle technologique du Groupe ; ▪ programmes métiers, pour l'amélioration des outils métiers pour réaliser des bénéfices quantifiés.

SOMMAIRE

ABREVIATIONS	2
DEFINITIONS	4
SOMMAIRE	5
AVERTISSEMENT	7
PRÉAMBULE.....	8
PARTIE I : ATTESTATIONS ET COORDONNEES	9
I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	10
II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES D'ATTIJARIWAFABANK.....	11
III. LE CONSEILLER FINANCIER	32
IV. LE CONSEILLER JURIDIQUE	33
V. LES RESPONSABLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE D'ATTIJARIWAFABANK.....	34
VI. AGENCE DE NOTATION	34
PARTIE II : PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION	35
I. CADRE DE L'OPERATION.....	36
II. OBJECTIFS DE L'OPERATION.....	38
III. STRUCTURE DE L'OFFRE	38
IV. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX OBLIGATIONS SUBORDONNEES D'ATTIJARIWAFABANK.	40
V. CALENDRIER DE L'OPERATION.....	53
VI. SYNDICAT DE PLACEMENT ET INTERMEDIAIRES FINANCIERS	53
VII. MODALITES DE SOUSCRIPTION DES TITRES.....	53
VIII. MODALITES DE TRAITEMENT DES ORDRES	55
IX. MODALITES DE REGLEMENT ET DE LIVRAISON DES TITRES	56
X. DOMICILIATAIRE DE L'EMISSION	56
XI. MODALITES DE PUBLICATION DES RESULTATS DE L'OPERATION	56
XII. FISCALITE	57
XIII. CHARGES RELATIVES A L'OPERATION.....	57
PARTIE III : PRÉSENTATION GENERALE D'ATTIJARIWAFABANK	59
XIV. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL	60
XV. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE L'EMETTEUR.....	62
XVI. MARCHE DES TITRES D'ATTIJARIWAFABANK	67
XVII. NOTATIONS D'ATTIJARIWAFABANK.....	71
XVIII. ORGANES D'ADMINISTRATION D'ATTIJARIWAFABANK	75
XIX. ORGANES DE DIRECTION.....	77
XX. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	81
PARTIE IV : ACTIVITE D'ATTIJARIWAFABANK	87
I. HISTORIQUE D'ATTIJARIWAFABANK	88
II. APPARTENANCE D'ATTIJARIWAFABANK AU PERIMETRE DE AL MADA	92
III. FILIALES D'ATTIJARIWAFABANK	94
IV. ACTIVITE.....	151
V. CAPITAL HUMAIN	180
VI. MOYENS INFORMATIQUES ET ORGANISATION.....	184
VII. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT	190
PARTIE V : SITUATION FINANCIERE D'ATTIJARIWAFABANK	195
I. PRESENTATION DES COMPTES AGREGES	196
II. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES IFRS	223
PARTIE VI : PERSPECTIVES.....	262
I. STRATEGIE ET PERSPECTIVES	263
PARTIE VII : FACTEURS DE RISQUE	267

I. RISQUE DE TAUX ET DE CHANGE	268
II. RISQUE DE LIQUIDITE	271
III. GESTION DU RISQUE DE CONTREPARTIE	272
IV. RISQUES REGLEMENTAIRES	276
V. GESTION DU RISQUE PAYS.....	278
VI. RISQUE OPERATIONNEL ET P.C.A.	279
VII. CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE	280
VIII. RISQUE LIE AUX OBLIGATIONS SUBORDONNEES PERPETUELLES.....	281
PARTIE VIII : FAITS EXCEPTIONNELS	284
PARTIE IX : LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES.....	286
PARTIE X : ANNEXES	288
DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES D'ATTIJARIWAFABANK	289
PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES – COMPTES AGREGES	290
I. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES AGREGES D'ATTIJARIWAFABANK.....	294
NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES – COMPTES CONSOLIDES IFRS	334
II. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES CONSOLIDES IFRS	351
PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION – COMPTES CONSOLIDES	366
RAPPORTS DE NOTATION	370
I. RAPPORT DE NOTATION DE STANDARD & POOR'S.....	371
II. RAPPORT DE NOTATION DE CAPITAL INTELLIGENCE	375
BULLETIN DE SOUSCRIPTION	379
CONTRAT D'EMISSION D'OBLIGATIONS SUBORDONNEES PERPETUELLES	382

AVERTISSEMENT

Le visa de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en obligations est soumis au risque de non remboursement. Cette émission obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie si ce n'est l'engagement donné par l'émetteur.

L'AMMC ne se prononce pas sur l'opportunité de l'opération d'émission d'obligations ni sur la qualité de la situation de l'émetteur. Le visa de l'AMMC ne constitue pas une garantie contre le risque de non remboursement des échéances de l'émission d'obligations, objet de la présente note d'information.

La présente note d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription ou l'acquisition des obligations, objet de ladite note d'information.

Les personnes en la possession desquelles ladite note viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

L'organisme en charge du placement ne proposera les obligations, objet de la présente note d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où il fera une telle offre.

Ni l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), ni Attijari Finances Corp., n'encourent de responsabilité du fait du non respect de ces lois ou règlements par l'organisme en charge du placement.

L'obligation subordonnée se distingue de l'obligation classique en raison du rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination, l'effet de cette clause de subordination étant de conditionner en cas de liquidation de l'émetteur, le remboursement de l'obligation au désintéressement de toutes les autres dettes y compris les emprunts obligataires subordonnés à maturité déterminée.

PRÉAMBULE

En application des dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 tel que modifié et complété, la présente note d'information porte, notamment, sur l'organisation de l'émetteur, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Ladite note d'information a été préparée par Attijari Finances Corp. conformément aux modalités fixées par la circulaire de l'AMMC prise en application des dispositions de l'article précité.

Le contenu de cette note d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- les commentaires, analyses et statistiques de la Direction Générale d'Attijariwafa bank notamment lors des due diligences effectuées auprès de celle-ci ;
- les rapports annuels et rapports de gestion d'Attijariwafa bank relatifs aux exercices 2015, 2016 et 2017 ;
- les rapports et statistiques du GPBM pour les exercices 2015, 2016, 2017 et au 30 juin 2018 ;
- les comptes agrégés d'Attijariwafa bank pour les exercices 2015, 2016, 2017 et au 30 juin 2018 ;
- les comptes consolidés IFRS d'Attijariwafa bank pour les exercices 2015, 2016, 2017 et au 30 juin 2018 ;
- les rapports des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank pour les exercices 2015, 2016 et 2017 (comptes agrégés) ;
- les rapports des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank pour les exercices 2015, 2016 et 2017 (comptes consolidés IFRS) ;
- les rapports de revue limitée des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank relative aux comptes agrégés et consolidés au 30 juin 2017 et 2018 ;
- les rapports spéciaux des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank relatifs aux conventions réglementées des exercices clos aux 31 décembre 2015, 2016 et 2017 ;
- les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires d'Attijariwafa bank relatifs aux exercices 2015, 2016, 2017 et jusqu'à la date de visa ;

En application des dispositions de l'article 13 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 tel que modifié et complété, cette note d'information doit être :

- remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée ou qui en fait la demande ;
- tenue à la disposition du public selon les modalités suivantes :
 - elle est disponible à tout moment dans les lieux suivants :
 - ✓ Siège social d'Attijariwafa bank : 2, boulevard Moulay Youssef -Casablanca. Tél : 05.22.29.88.88 ;
 - ✓ Attijari Finances Corp. : 163, avenue Hassan II - Casablanca. Tél : 05.22.47.64.35.
 - elle est disponible sur le site de l'AMMC (www.ammc.ma).

PARTIE I : ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dénomination ou raison sociale	Attijariwafa bank
Représentant légal	M. Mohamed EL KETTANI
Fonction	Président Directeur Général
Adresse	2, boulevard Moulay Youssef – Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.46.97.01
Télécopieur	05.22.27.72.38
E-mail	kettani@attijariwafa.com

Objet : Emission d'obligations subordonnées perpétuelles d'Attijariwafa bank

Le Président du conseil d'administration atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives d'Attijariwafa bank ainsi que les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Mohamed EL KETTANI
Président Directeur Général

II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES D'ATTIJARIWAFABANK

Dénomination ou raison sociale	Fidaroc Grant Thornton	Deloitte Audit	Ernst & Young
Prénom et nom	Faïçal MEKOUAR	Fawzi BRITEL	Bachir TAZI
Fonction	Associé	Associé	Associé
Adresse	47, rue Allal Ben Abdellah – 20 000 Casablanca	288, Bd Zerktouni, – 20 000 Casablanca	37, Bd Abdellatif Benkaddour – 20 050 Casablanca
Numéro de téléphone et fax	Tel : 05.22.54.45.00 Fax : 05.22.29.66.70	Tel : 05.22.22.40.81 Fax : 05.22.22.40.78	Tel : 05.22.95.79.00 Fax : 05.22.39.02.26
E-mail	f.mekouar@fidarocgt.ma	fbritel@deloitte.com	bachir.tazi@ma.ey.com
Date du premier exercice soumis au contrôle	2014	2017	2014
Date d'expiration du dernier mandat	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2016	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2019	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2019

Deloitte Audit
288, Bd Zerktouni
20000 Casablanca

Ernst & Young
37, Bd Abdellatif Benkaddour
20 050 Casablanca

Objet : Emission d'obligations subordonnées perpétuelles d'Attijariwafa bank

Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative aux états de synthèse sociaux pour les exercices clos au 31 décembre 2015, 2016 et 2017

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse annuels sociaux audités d'Attijariwafa bank.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse annuels sociaux d'Attijariwafa bank tels qu'audités par les co-commissaires aux comptes Fidaroc Grant Thornton et Ernst & Young au titre des exercices 2015 et 2016 et par nos soins au titre de l'exercice 2017.

Fawzi BRITEL
Deloitte Audit
Associé

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Deloitte Audit
288, Bd Zerktouni
20000 Casablanca

Ernst & Young
37, Bd Abdellatif Benkaddour
20 050 Casablanca

Objet : Emission d'obligations subordonnées perpétuelles d'Attijariwafa bank

Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative à la situation intermédiaire des comptes sociaux au 30 juin 2017 et au 30 juin 2018

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec la situation intermédiaire des comptes sociaux d'Attijariwafa bank ayant fait l'objet d'un examen limité au 30 juin 2017 et au 30 juin 2018.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec la situation intermédiaire des comptes sociaux d'Attijariwafa bank ayant fait l'objet d'un examen limité par nos soins au 30 juin 2017 et au 30 juin 2018.

Fawzi BRITEL
Deloitte Audit
Associé

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Fidaroc Grant Thornton
47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca

Ernst & Young
37, Bd Abdellatif Benkaddour
20 050 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (COMPTES AGREGES)

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2015

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 30 Mai 2014, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de Attijariwafa bank, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015. Ces états de synthèse font ressortir un montant des capitaux propres et assimilés de KMAD 41.383.968 dont un bénéfice net de KMAD 3.665.418.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine d'Attijariwafa bank au 31 décembre 2015 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la banque a, au cours de l'exercice 2015 :

- Acquis 50% supplémentaire du capital de la société KASOVI pour un montant total de MEUR 73 (équivalent à MMAD 788). Cette acquisition a permis de porter la participation de la banque dans le capital de cette société à 100% ;
- Créé une holding « ATTIJARI IVOIRE » pour un montant de MEUR 32,5 (équivalent à MMAD 355) détenue à 100% par la banque, dont l'objectif est une prise de participation supplémentaire dans la Société Ivoirienne de Banque.

Casablanca, le 18 mars 2016

Les Commissaires aux Comptes

Faïçal MEKOUAR
Fidaroc Grant Thornton
Associé

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Fidaroc Grant Thornton
47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca

Ernst & Young
37, Bd Abdellatif Benkaddour
20 050 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (COMPTES AGREGES)

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 30 Mai 2014, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints d'ATTIJARIWABA BANK, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016. Ces états de synthèse font ressortir un montant des capitaux propres et assimilés de KMAD 48.090.920 dont un bénéfice net de KMAD 6.935.048.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine d'ATTIJARIWABA BANK au 31 décembre 2016 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la banque a, au cours de l'exercice 2016 :

- Créé une filiale « ATTIJARI TCHAD » pour un montant de MFCFA 10.000 équivalent à MMAD 167) détenue à 100% par la banque
- Créé une filiale « ATTIJARI SECURITIES CENTRAL AFRICA (ASCA) » pour un montant de MFCFA 1.312 (équivalent à MMAD 15) détenue à 70% par la banque
- Créé une filiale « ATTIJARI PAYMENT PROCESSING » pour un montant de MMAD 1 détenue à 100% par la banque

Casablanca, le 19 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

Faiçal MEKOUAR
Fidaroc Grant Thornton
Associé

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Ernst & Young
37, Bd Abdellatif Benkaddour
20 050 Casablanca

Deloitte
288, Boulevard Zerktouni
20 000 Casablanca

Aux Actionnaires de
Attijariwafa Bank
2, Boulevard Moulay Youssef - Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (COMPTES AGREGES)

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints d'ATTIJARIWAFABANK, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ces états de synthèse font ressortir un montant des capitaux propres et assimilés de KMAD 50.357.322 dont un bénéfice net de KMAD 4.158.011.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine d'ATTIJARIWAFABANK au 31 décembre 2017 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance qu'au cours de l'exercice 2017 la banque a procédé à :

- L'acquisition de la filiale ATTIJARI BANK EGYPT pour un montant de MMAD 3.244 représentant les 60% détenus directement par Attijariwafa bank ;
- La création de la filiale BANK ASSAFA pour un montant de MMAD 350 détenue à 100% par Attijariwafa bank ;
- La création de la filiale Fonds de Titrisation MIFTAH pour un montant de MMAD 50 détenue à 100% par Attijariwafa bank.

Casablanca, le 22 mars 2018

Les Commissaires aux Comptes

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Fawzi BRITEL
Deloitte Audit
Associé

Ernst & Young
37, Bd Abdellatif Benkaddour
20 050 Casablanca
Maroc

Deloitte
288, Boulevard Zerktouni
20 000 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2017

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire d'Attijariwafa bank comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 48.557.527, dont un bénéfice net de KMAD 2.561.909, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine d'Attijariwafa bank arrêtés au 30 juin 2017, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note annexe qui fait état du contrôle discal dont fait l'objet la banque.

Casablanca, le 14 septembre 2017

Les Commissaires aux Comptes

Ernst & Young

Bachir TAZI
Associé

Fidaroc Grant Thornton

Fawzi BRITEL
Associé

Ernst & Young
37, Bd Abdellatif Benkaddour
20 050 Casablanca
Maroc

Deloitte
288, Boulevard Zerktouni
20 000 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2018

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire d'Attijariwafa bank comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 49.829.540, dont un bénéfice net de KMAD 2.724.027, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine d'Attijariwafa bank arrêtés au 30 juin 2018, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 19 septembre 2018

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit

Ernst & Young

Fawzi BRITEL
Associé

Bachir TAZ
Associé

Deloitte Audit
288, Bd Zerkouni
20000 Casablanca

Ernst & Young
37, Bd Abdellatif Benkaddour
20 050 Casablanca

Objet : Emission d'obligations subordonnées perpétuelles d'Attijariwafa bank

Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative aux états financiers consolidés en normes IFRS d'Attijariwafa bank pour les exercices clos au 31 décembre 2015, 2016 et 2017

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états financiers annuels consolidés en normes IFRS audités du Groupe Attijariwafa bank.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états financiers annuels consolidés en normes IFRS du Groupe Attijariwafa bank tels qu'audités par les co-commissaires aux comptes Fidaroc Grant Thornton et Ernst & Young au titre des exercices 2015 et 2016 et par nos soins au titre de l'exercice 2017.

Fawzi BRITEL
Deloitte Audit
Associé

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Deloitte Audit
288, Bd Zerktouni
20000 Casablanca

Ernst & Young
37, Bd Abdellatif Benkaddour
20 050 Casablanca

Objet : Emission d'obligations subordonnées perpétuelles d'Attijariwafa bank

Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative à la situation intermédiaire des comptes consolidés en normes IFRS au 30 juin 2017 et au 30 juin 2018

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec la situation intermédiaire des comptes consolidés en normes IFRS du Groupe Attijariwafa bank ayant fait l'objet d'un examen limité au 30 juin 2017 et au 30 juin 2018.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec la situation intermédiaire des comptes consolidés en normes IFRS du Groupe Attijariwafa bank ayant fait l'objet d'un examen limité par nos soins au 30 juin 2017 et au 30 juin 2018.

Fawzi BRITEL
Deloitte Audit
Associé

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Fidaroc Grant Thornton
47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca

Ernst & Young
37, Bd Abdellatif Benkaddour
20 050 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2015

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints, de Attijariwafa bank et ses filiales (Groupe Attijariwafa bank) comprenant le bilan au 31 décembre 2015, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 41 229 157 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 5 300 168.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriés en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe Attijariwafa bank constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2015, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires.

Casablanca, le 18 mars 2016

Les Commissaires aux Comptes

Faïçal MEKOUAR
Fidaroc Grant Thornton
Associé

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Fidaroc Grant Thornton
47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca

Ernst & Young
37, Bd Abdellatif Benkaddour
20 050 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints, d'ATTIJARIWAFABANK et ses filiales (Groupe ATTIJARIWAFABANK) comprenant le bilan au 31 décembre 2016, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 47.411.083 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 5.653.125.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriés en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe Attijariwafa bank constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2016, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Casablanca, le 19 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

Faiçal MEKOUAR
Fidaroc Grant Thornton
Associé

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Ernst & Young
37, Bd Abdellatif Benkaddour
20 050 Casablanca

Deloitte
288, Boulevard Zerktouni
20 000 Casablanca

Aux Actionnaires de
Attijariwafa Bank
2, Boulevard Moulay Youssef - Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints, d'ATTIJARIWAFABANK et ses filiales (Groupe ATTIJARIWAFABANK) comprenant le bilan au 31 décembre 2017, ainsi que le compte de **résultat**, l'état du résultat global, l'état de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 50.801.049 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 6.583.965.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriés en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe Attijariwafa bank constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2017, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Casablanca, le 22 mars 2018

Les Commissaires aux Comptes

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Fawzi BRITEL
Deloitte Audit
Associé

Ernst & Young
37, Bd Abdellatif Benkaddour
20 050 Casablanca
Maroc

Deloitte
288, Boulevard Zerktouni
20 000 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2017

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire d'ATTIJARIWAFABANK et ses filiales (Groupe ATTIJARIWAFABANK) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 47.614.086, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 3.263.803.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Attijariwafa bank arrêtés au 30 juin 2017, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note annexe qui fait état du contrôle fiscal dont fait l'objet ATTIJARIWAFABANK S.A.

Casablanca, le 14 septembre 2017

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Bachir TAZI
Associé

DELOITTE AUDIT

Fawzi BRITEL
Associé

Ernst & Young
37, Bd Abdellatif Benkaddour
20 050 Casablanca
Maroc

Deloitte
288, Boulevard Zerktouni
20 000 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2018

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire d'ATTIJARIWABA BANK et ses filiales (Groupe ATTIJARIWABA BANK) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 45.585.079, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 3.446.150.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Attijariwafa bank arrêtés au 30 juin 2018, conformément au référentiel de Bank Al Maghrib, comprenant les normes IFRS publiées par l'IASB à l'exception de l'application des dispositions de la norme IFRS 9 aux activités d'assurance du groupe, dont l'application est différée jusqu'à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 17 en 2021.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note exposant les effets dus à la première application d'IFRS 9 « Instruments Financiers ».

Casablanca, le 19 septembre 2018

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT

Fawzi BRITEL
Associé

ERNST & YOUNG

Bachir TAZI
Associé

III. LE CONSEILLER FINANCIER

Identité du conseiller financier

Dénomination ou raison sociale	Attijari Finances Corp.
Représentant légal	M. Idriss BERRADA
Fonction	Directeur Général
Adresse	163, avenue Hassan II – Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.47.64.35/36
Télécopieur	05.22.47.64.32
E-mail	i.berrada@attijari.ma

Objet : Emission d'obligations subordonnées perpétuelles d'Attijariwafa bank

Attestation

La présente note d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier d'Attijariwafa bank à travers :

- les commentaires, analyses et statistiques de la Direction Générale d'Attijariwafa bank notamment lors des due diligences effectuées auprès de celle-ci ;
- les rapports annuels et rapports de gestion d'Attijariwafa bank relatifs aux exercices 2015, 2016 et 2017 ;
- les rapports et statistiques du GPBM pour les exercices 2015, 2016, 2017 et au 30 juin 2018 ;
- les comptes agrégés d'Attijariwafa bank pour les exercices 2015, 2016, 2017 et au 30 juin 2017 et 2018 ;
- les comptes consolidés IFRS d'Attijariwafa bank pour les exercices 2015, 2016, 2017 et au 30 juin 2017 et 2018 ;
- les rapports des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank pour les exercices 2015, 2016 et 2017 (comptes agrégés) ;
- les rapports des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank pour les exercices 2015, 2016 et 2017 (comptes consolidés IFRS) ;
- la revue limitée des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank relative aux comptes agrégés et consolidés au 30 juin 2017 et 2018 ;
- les rapports spéciaux des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank relatifs aux conventions réglementées des exercices clos aux 31 décembre 2015, 2016 et 2017 ;
- les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires d'Attijariwafa bank relatifs aux exercices 2015, 2016, 2017 et l'exercice en cours jusqu'à la date de visa.

Attijari Finances Corp. est une filiale à 100% du groupe Attijariwafa bank. Nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

Idriss BERRADA
 Directeur Général

IV. LE CONSEILLER JURIDIQUE

Identité du conseiller juridique

Dénomination ou raison sociale	Naciri & Associés Allen & Overy
Représentant légal	Hicham Naciri
Fonction	Associé
Adresse	Anfaplace Centre d’Affaires Immeuble A Boulevard de la Corniche Casablanca Maroc
Numéro de téléphone	05.20.47.80.00
Télécopieur	05.20.47.81.00
E-mail	Hicham.Naciri@AllenOvery.com

Objet : Emission d’obligations subordonnées perpétuelles d’Attijariwafa bank

Attestation

L’opération d’émission d’obligations subordonnées perpétuelles d’un montant maximum global de 500.000.000 de dirhams, objet de la présente note d’information, est conforme aux dispositions statutaires d’Attijariwafa bank et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

L’opération porte sur l’émission d’obligations subordonnées perpétuelles dont les caractéristiques ne portent pas atteinte aux règles du droit des souscripteurs d’obtenir le paiement de leurs titres en capital et intérêt sous réserve des dispositions spécifiques de la réglementation applicable aux obligations subordonnées perpétuelles et des clauses contractuelles y afférentes.

Hicham Naciri
Associé

V. LES RESPONSABLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE D'ATTIJARIWAFABANK

Pour toute information et communication financières, prière de contacter :

Mme Ibtissam ABOUHARIA

Responsable de l'Information Financière et Relations Investisseurs

2, boulevard Moulay Youssef

Tél. : 05.22.46.98.90

Fax : 05.22.46.99.03

i.abouharia@attijariwafa.com

VI. AGENCE DE NOTATION

STANDARD & POOR'S

23, rue Balzac 75 008 Paris cedex - France

Tél. : 00.33.1.44.20.66.50

Fax : 00.33.1.44.20.66.51

stephanie.mery@standardandpoors.com - samira.mensah@standardandpoors.com

CAPITAL INTELLIGENCE

Oasis Complex, Block E Gladstone Steet P.O Box 53585 CY 3303 Limassol - Chypre

Tél. : 00.357.25.34.23.00

Fax : 00.357.25.81.77.50

darren.stubing@ciratings.com - tom.kenzik@ciratings.com

PARTIE II : PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

L'émission des obligations objet de la présente note d'information est régie par le Dahir n° 1-14-193 du 1er Rabii I 1436 portant promulgation de la loi n° 103-12 relative aux établissements de crédits et organismes assimilés (loi bancaire), le Dahir portant loi 1-93-212 du 21 septembre 1993, la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, la circulaire 14/G/2013 de Bank Al-Maghrib relative au calcul des fonds propres réglementaires des établissements de crédit telle que modifiée et complétée (notamment l'article 20 relatif aux instruments de fonds propres additionnels) et la circulaire de l'AMMC.

I. CADRE DE L'OPERATION

Le Conseil d'Administration, réuni le 17 octobre 2016, a proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires d'autoriser l'émission d'un emprunt obligataire pour un montant global de huit milliards (8 000 000 000) de dirhams.

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement en date du 22 novembre 2016 (l'AGO), après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, a autorisé l'émission d'obligations subordonnées ou non subordonnées, assorties ou non de garanties et/ou de sûretés pour un montant nominal maximum de huit milliards (8 000 000 000) de dirhams et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration à l'effet notamment, de procéder à une ou plusieurs émissions de ces obligations et d'en arrêter la nature et l'ensemble des modalités et caractéristiques.

En cas de plusieurs émissions, chaque émission est considérée comme un emprunt obligataire au sens de l'article 298 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée. Le montant de chaque émission pourra être limité au montant des souscriptions effectivement reçues à l'expiration du délai de souscription.

L'autorisation conférée par l'AGO au Conseil d'Administration couvre, avec faculté de subdéléguer, tous les pouvoirs nécessaires à l'émission des obligations, notamment :

- déterminer les dates d'émission des obligations ;
- arrêter les conditions et modalités d'émission des obligations ;
- limiter le montant de l'émission aux souscriptions effectivement reçues ;
- fixer la date de jouissance des titres à émettre ;
- fixer le taux d'intérêt des obligations et les modalités de paiement des intérêts ;
- fixer le prix et les modalités de remboursement des obligations ;
- fixer les modalités dans lesquelles sera assurée la préservation des droits des obligataires et ce, en conformité avec les dispositions légales et réglementaires et notamment désigner le mandataire provisoire représentant la masse des obligataires ;
- et plus généralement, prendre toute disposition utile et conclure tout accord pour parvenir à la bonne fin des émissions envisagées.

Cette autorisation est valable pour une durée de cinq (5) ans à compter de la date de tenue de l'AGO soit jusqu'au 22 novembre 2021.

Faisant usage de la délégation de pouvoirs consentie par l'AGO, le Conseil d'Administration en date du 23 novembre 2018, a décidé de procéder à l'émission de 5.000 obligations subordonnées d'une valeur nominale de 100 000 dirhams.

En conséquence, le Conseil d'Administration a décidé de fixer les caractéristiques et modalités de l'Emission comme suit :

- Montant maximum de l'Emission : 500.000.000 (Cinq cent millions) de dirhams
- Nombre maximum de titres : 5.000 obligations subordonnées
- Valeur nominale : 100 000 dirhams
- Maturité : Perpétuelle
- Date de jouissance : 27 décembre 2018 ;

- Taux de sortie :
 - ✓ **Tranche A non cotée : Révisable chaque 10 ans** (le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence au taux 10 ans calculé ou constaté à partir de la courbe secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 15 novembre 2018, soit 3,38%. Ce taux sera augmenté d'une prime de risque comprise entre 250 et 260 points de base, soit entre 5,88% et 5,98% pour les 10 premières années) ;
 - ✓ **Tranche B non cotée : Révisable annuellement** (le taux d'intérêt nominal est le taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 15 novembre 2018, soit 2,44%. Ce taux est augmenté d'une prime de risque comprise entre 230 et 240 points de base, soit entre 4,74% et 4,84% pour la première année).
- Modalités de paiement des intérêts : les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 27 décembre de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré suivant le 27 décembre si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Attijariwafa bank ;
- Modalités d'allocation (cf. « VIII.2. Modalités d'allocation » ci-dessous) : Même si le plafond autorisé pour chaque tranche est de 500.000.000 de dirhams, le montant adjugé pour les deux tranches confondues ne pourra, en aucun cas, dépasser 500.000.000 de dirhams pour l'ensemble de l'émission.

Les demandes exprimées seront servies jusqu'à ce que le plafond de l'émission soit atteint.

Dans la limite du montant de l'émission obligataire, l'allocation des obligations subordonnées se fera selon la méthode d'adjudication dite à la Française avec priorité à la tranche A (à taux révisable chaque 10 ans), puis à la tranche B (à taux révisable annuellement).

La méthode d'allocation relative à l'adjudication à la Française se déroule comme suit : l'organisme en charge du placement retiendra les soumissions aux taux les plus bas, à l'intérieur de la fourchette proposée (bornes comprises), jusqu'à ce que le montant de l'émission soit atteint. L'organisme en charge du placement fixera alors le taux limite de l'adjudication, correspondant au taux le plus élevé des demandes retenues. Les soumissions retenues sont entièrement servies au taux limite soit au taux le plus élevé des demandes retenues ;

- Représentation de la masse des obligataires : Le Conseil d'Administration tenu le 23 novembre 2018, et dans l'attente de la tenue de l'Assemblée Générale des obligataires, a désigné le Cabinet HDID Consultants représenté par M. Mohamed HDID en tant que mandataire provisoire. Cette décision prendra effet dès l'ouverture de la période de souscription. Etant précisé que le mandataire provisoire nommé est identique pour les tranches A et B, lesquelles sont regroupées dans une seule et même masse.

De plus, le Conseil d'Administration s'engage à procéder à la convocation de l'Assemblée Générale des obligataires pour nommer le représentant définitif de la masse des obligataires et ce, dans un délai d'un an, à compter de l'ouverture de la souscription.

Le Conseil d'Administration a délégué tous pouvoirs au Président en vue de réaliser l'ensemble des opérations requises au titre de l'émission et, généralement, prendre toutes mesures utiles et accomplir toutes formalités nécessaires à la réalisation définitive de l'émission y compris la conclusion des contrats d'émission d'obligations.

Le montant total adjugé sur les deux tranches ne devra en aucun cas excéder la somme de 500.000.000 de dirhams.

La présente émission est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain tels que listés dans la présente note d'information.

Conformément à la décision de l'AGO, le montant de l'Emission pourra être limité au montant souscrit par les investisseurs (plafonné à 500.000.000 de dirhams), dans le respect des dispositions de l'article 298 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée.

Par ailleurs, le tableau ci-après présente les montants levés à partir du programme autorisé par l'Assemblée Générale réunie extraordinairement le 22 novembre 2016 :

AGO autorisant l'émission	Autorisation	Partie consommée	Reliquat
AGO du 22 novembre 2016	<u>8,00 Mrds Dh</u>		
Emission de décembre 2017		0,95 Mrds Dh	7,05 Mrds Dh
Emission de juin 2018		1,5 Mrds Dh	5,55 Mrds Dh
Emission de décembre 2018		0,5 Mrds Dh	5,05 Mrds Dh

Source : Attijariwafa bank

II. OBJECTIFS DE L'OPERATION

Attijariwafa bank poursuit la mise en place de sa stratégie de développement :

- à l'international, notamment à travers :
 - ✓ la poursuite du renforcement de sa présence au Maghreb et le développement des activités en Afrique Centrale et Occidentale ;
 - ✓ le lancement de la 2^{ème} étape de développement Africain du Groupe à travers l'implantation dans certains pays anglophones à fort potentiel ;
- sur le marché domestique en développant la bancarisation, le financement des grands projets du Royaume et le financement du retail par les crédits acquéreurs et l'équipement des ménages.

La présente émission a pour objectif principal de :

- renforcer les fonds propres réglementaires actuels et, par conséquent, renforcer le ratio de solvabilité d'Attijariwafa bank ;
- financer le développement international et domestique de la banque.

Conformément à la circulaire 14/G/2013 de Bank Al-Maghrib relative au calcul des fonds propres réglementaires des établissements de crédit telle que modifiée et complétée, les fonds collectés par le biais de la présente opération seront classés parmi les fonds propres additionnels de catégorie 1.

III. STRUCTURE DE L'OFFRE

Attijariwafa bank envisage l'émission de 5.000 obligations subordonnées perpétuelles d'une valeur nominale de 100 000 dirhams. Le montant global de l'opération s'élève à 500.000.000 de dirhams réparti comme suit :

- ✓ une tranche « A » à une maturité perpétuelle, à taux révisable chaque 10 ans, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 500.000.000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh ;
- ✓ une tranche « B » à une maturité perpétuelle, à taux révisable annuellement, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 500.000.000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh.

Le montant total adjugé sur les deux tranches ne devra en aucun cas excéder la somme de 500.000.000 de dirhams.

La présente émission est réservée, tant sur le marché primaire que secondaire, aux investisseurs qualifiés de droit marocain suivants, sous réserve des textes législatifs et réglementaires qui les régissent:

- Les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), dont la politique d'investissement autorise la souscription aux obligations subordonnées perpétuelles ;
- les compagnies financières¹ ;
- Les établissements de crédit ;
- Les compagnies d'assurance et de réassurance ;
- La Caisse de Dépôt et de Gestion ;
- Les organismes de pension et de retraite.

Les teneurs de compte, les sociétés de bourse et autres intermédiaires financiers ne doivent en aucun cas accepter les ordres d'achats (sur le marché secondaires) des obligations objet de la présente note d'information formulés par des investisseurs autres que les investisseurs qualifiés listés dans la présente note d'information.

¹ Tel que définie par l'article 20 de la loi n°130-12.

IV. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX OBLIGATIONS SUBORDONNÉES D'ATTIJARIWAFABANK

Avertissement : *L'obligation subordonnée perpétuelle se distingue de l'obligation classique en raison, d'une part, du rang de créances contractuellement défini par la clause de subordination et, d'autre part, par sa durée indéterminée. L'effet de la clause de subordination est de conditionner, en cas de liquidation de l'émetteur, le remboursement de l'emprunt au désintéressement de toutes les autres dettes y compris les emprunts obligataires subordonnés à maturité déterminée qui ont été émis et qui pourraient être émis ultérieurement. Le principal et les intérêts relatifs à ces titres constituent un engagement de dernier rang et viennent et viendront à un rang supérieur uniquement aux titres de capital d'Attijariwafa bank. En outre, l'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait que :*

- *La présente émission obligataire perpétuelle n'a pas de date d'échéance déterminée mais pourra être remboursée au gré de l'émetteur et après accord de Bank Al-Maghrib, ce qui pourra avoir un impact sur la maturité prévue et sur les conditions de réinvestissement ;*
- *L'investissement en obligations subordonnées perpétuelles intègre des clauses de dépréciation du nominal des titres et d'annulation de paiement des intérêts exposant les investisseurs au risque présentés dans la Partie - section 8.2*

Caractéristiques de la tranche A (A taux révisable chaque 10 ans, d'une maturité perpétuelle non cotée à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées perpétuelles non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription en compte chez les intermédiaires financiers habilités et admises aux opérations du dépositaire central (Maroclear).
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	500.000.000 de dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	5.000 obligations subordonnées
Valeur nominale initiale	100.000 dirhams
Prix d'émission	100%, soit 100.000 dirhams
Maturité de l'emprunt	Perpétuelle, avec possibilité de remboursement anticipé, au-delà de la 5 ^{ème} année de la date de jouissance, qui ne peut être effectué qu'à l'initiative de l'émetteur et après accord de Bank Al-Maghrib avec un préavis minimum de cinq ans.
Période de souscription	Du 21 au 25 décembre 2018 inclus
Date de jouissance	27 décembre 2018
Méthode d'allocation	Adjudication à la Française (Cf. ordre de priorités accordé aux tranches dans la section « VIII.2. Modalités d'allocation » ci-dessous)
Taux d'intérêt nominal	Taux révisable chaque 10 ans Pour les 10 premières années, le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence au taux 10 ans déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 15 novembre 2018, soit 3,38%. Ce taux sera augmenté d'une prime de risque comprise entre 250 et 260 points de base, soit entre 5,88% et 5,98%. Au delà des 10 premières années et pour chaque période de 10 ans, le taux de référence est le taux 10 ans observé ou calculé à partir de la courbe secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib, précédant la dernière date d'anniversaire du coupon de chaque période de 10 ans de 5 jours ouvrés.

² Cf. Partie VII. Facteurs de risque – Section VIII. Risques liés aux obligations subordonnées perpétuelles.

Le taux de référence ainsi obtenu sera majoré de la prime de risque fixée à l'issue de la période de souscription (prime de risque comprise entre 250 et 260 points de base) et sera communiqué aux porteurs d'obligations, dans un journal d'annonces légales, 5 jours ouvrés avant la date d'anniversaire de chaque date de révision du taux.

Dans le cas où le taux 10 ans des bons du Trésor n'est pas directement observable sur la courbe, la détermination du taux de référence se fera par méthode d'interpolation linéaire en utilisant les deux points encadrant la maturité pleine 10 ans (base actuarielle).

Prime de risque

Entre 250 et 260 points de base

Intérêts

Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 27 décembre de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré suivant le 27 décembre si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées perpétuelles cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Attijariwafa bank.

Attijariwafa bank peut décider, à sa discrétion et après accord préalable de Bank Al-Maghrib, d'annuler (en totalité ou en partie) le paiement du montant des intérêts pour une période indéterminée et sur une base non cumulative et ce, en vue de faire face à ses obligations (notamment suite à une demande de Bank Al-Maghrib). Suite à cette décision, tout montant d'intérêt annulé n'est plus payable par l'émetteur ou considéré comme accumulé ou dû à l'ensemble des porteurs d'obligations perpétuelles émises par Attijariwafa bank. Chaque décision d'annulation portera sur le montant du coupon dont le paiement était initialement prévu à la prochaine date d'anniversaire.

Attijariwafa bank est tenue d'appliquer les dispositions de la circulaire n° 14/G/2013 de Bank Al-Maghrib du 13 août 2013 relative au calcul des fonds propres réglementaires des établissements de crédit, en ce compris l'article 10 de ladite circulaire définissant les instruments de fonds propres de base comme étant les actions et tout autre élément composant le capital social ainsi que la dotation respectant un certain nombre de critères (listés ci-dessous), dont principalement la disposition stipulant que les distributions sous forme de dividendes ou autres ne sont effectuées qu'une fois toutes les obligations juridiques et contractuelles honorées et les paiements sur les instruments de fonds propres de rang supérieur effectués et ce, en ce compris les obligations subordonnées perpétuelles objet de la présente note d'information. L'ensemble des critères mentionnés ci-dessus se présentent comme suit :

- les instruments sont directement émis par l'établissement après l'accord préalable de son organe d'administration ;
- les instruments sont perpétuels ;
- le principal des instruments ne peut donner lieu à réduction ou remboursement, sauf dans les cas de liquidation de l'établissement ou après accord préalable de Bank Al-Maghrib;
- les instruments sont de rang inférieur à toutes les autres créances en cas d'insolvabilité ou de liquidation de l'établissement ;
- les instruments ne bénéficient de la part d'aucune des entités liées de sûretés ou de garanties ayant pour effet de rehausser le rang des créances ;
- les instruments ne font l'objet d'aucun arrangement, contractuel ou autre, rehaussant le rang des créances au titre de

- ces instruments en cas d'insolvabilité ou de liquidation ;
- les instruments permettent d'absorber la première partie et proportionnellement la plus importante part des pertes dès qu'elles surviennent ;
 - les instruments donnent à son propriétaire une créance sur les actifs résiduels de l'établissement, laquelle créance, en cas de liquidation et après paiement de toutes les créances de rang supérieur, est proportionnelle au montant des instruments émis. Le montant de ladite créance n'est ni fixe ni soumis à un plafond, sauf s'il s'agit des parts sociales ;
 - l'achat des instruments n'est pas financé directement ou indirectement par l'établissement ;
 - les distributions sous forme de dividendes ou autres ne sont effectuées qu'une fois toutes les obligations juridiques et contractuelles honorées et les paiements sur les instruments de fonds propres de rang supérieur effectués. Ces distributions ne peuvent provenir que des éléments distribuables. Le niveau des distributions n'est pas lié au prix auquel les instruments ont été acquis à l'émission, sauf s'il s'agit des parts sociales ;
 - les dispositions auxquelles sont soumis les instruments de fonds propres de base ne prévoient pas (i) de droits préférentiels pour le versement de dividendes, (ii) de plafond ni d'autres restrictions quant au montant maximal des distributions, sauf s'il s'agit des parts sociales, (iii) d'obligation, pour l'établissement, d'effectuer des distributions au profit de ses détenteurs ;
 - le non-paiement de dividendes ne constitue pas un événement de défaut pour l'établissement ; et
 - l'annulation de distributions n'impose aucune contrainte à l'établissement.

En cas d'annulation du paiement du montant des intérêts, l'émetteur est tenu d'informer, dans un délai d'au moins soixante jours calendaires avant la date de paiement, les porteurs d'obligations perpétuelles et l'AMMC, de cette décision d'annulation. Les porteurs d'obligations perpétuelles sont informés par un avis publié dans un journal d'annonces légales précisant le montant des intérêts annulés, les motivations de cette décision d'annulation de paiement du montant des intérêts ainsi que les mesures correctives qui ont été mises en œuvre.

La distribution des intérêts ne peut provenir que des éléments distribuables et n'est pas liée à la qualité de crédit d'Attijariwafa bank.

Attijariwafa bank peut décider, à sa discrétion et après accord préalable de Bank Al-Maghrib, d'augmenter le montant d'un coupon à payer qui deviendra, par conséquent, supérieur au montant du coupon déterminé sur la base de la formule ci-dessous. En cas de décision d'augmenter le montant du coupon, l'émetteur est tenu d'informer, dans un délai d'au moins soixante jours calendaires avant la date de paiement, l'ensemble des porteurs d'obligations perpétuelles émises par Attijariwafa bank et l'AMMC, de cette décision. Les porteurs d'obligations perpétuelles sont informés par un avis publié dans un journal d'annonces légales.

En cas d'existence d'autres instruments ayant un mécanisme d'annulation de paiement des coupons, la décision d'annulation / d'appréciation du montant du coupon à payer sera effectuée au prorata du montant du coupon entre tous ces instruments.

Les intérêts seront calculés selon la formule suivante :
[Nominal x Taux facial].

Les intérêts seront calculés sur la base du dernier nominal tel que

	défini dans la clause « Absorption des pertes » ou sur la base du capital restant dû tel que défini dans la clause « Remboursement du capital ».
Remboursement du capital	Le remboursement du capital est soumis à l'accord de Bank Al-Maghrib et se fait linéairement sur une durée minimale de 5 ans (Cf. clause de « remboursement anticipé »).
Remboursement anticipé	Attijariwafa bank s'interdit de procéder au remboursement anticipé des obligations subordonnées perpétuelles, objet de la présente émission, avant une période de 5 ans à compter de la date de jouissance. Au-delà de 5 ans, le remboursement anticipé de tout ou partie du capital ne peut être effectué qu'à l'initiative de l'émetteur, sous réserve d'un préavis minimum de cinq ans et après accord de Bank Al-Maghrib. Tout remboursement anticipé (total ou partiel) sera effectué proportionnellement à toutes les tranches des obligations subordonnées perpétuelles objet de la présente émission de façon linéaire sur une durée minimale de 5 ans. Les porteurs d'obligations perpétuelles seront informés du remboursement anticipé, dès la prise de décision du remboursement anticipé avec un rappel au moins soixante jours calendaires avant la date de début de ce remboursement. Ces avis seront publiés dans un journal d'annonces légales et précisent le montant et la durée et la date de début du remboursement. L'émetteur ne peut pas procéder au remboursement anticipé total ou partiel des obligations subordonnées perpétuelles, objet de la présente émission, tant que leur valeur nominale est dépréciée conformément à la clause « Absorption des pertes ». Dans le cas où le ratio Common Equity Tier1 (CET 1), tel que défini par Bank Al Maghrib, devient inférieur à 6,0% des risques pondérés, sur base individuelle ou consolidée, durant la période de remboursement, ce dernier sera effectué sur la base de la valeur nominale initiale des titres. Tout remboursement anticipé (total ou partiel), intervenu avant la date d'anniversaire, sera effectué sur la base du montant du capital restant dû et des intérêts courus à la date du remboursement. Attijariwafa bank s'interdit de procéder au rachat des obligations subordonnées perpétuelles, objet de la présente émission, tant que leur valeur nominale est dépréciée conformément à la clause « Absorption des pertes ». L'émetteur est tenu d'informer l'AMMC ainsi que l'ensemble des détenteurs des obligations subordonnées perpétuelles ayant souscrit à la présente émission, de toute éventuelle procédure de rachat, devant faire l'objet d'un accord préalable de Bank Al-Maghrib, par un avis publié dans un journal d'annonces légales précisant le nombre d'obligations à racheter, le délai et le prix du rachat. Attijariwafa bank procédera au rachat au prorata des ordres de vente présentés (dans le cas où le nombre de titres présentés est supérieur au nombre de titres à racheter). Les obligations rachetées seront annulées. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif d'Attijariwafa bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées perpétuelles seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations d'Attijariwafa bank. Le remboursement du capital est, en cas de mise en liquidation d'Attijariwafa bank, subordonné à toutes les autres dettes (Cf. « Rang de l'emprunt »).

Absorption des pertes

Les titres sont dépréciés³ dès lors que le ratio Common Equity Tier1 (CET 1), tel que défini par Bank Al Maghrib, devient inférieur à 6,0% des risques pondérés, sur base individuelle ou consolidée. Les titres sont dépréciés du montant correspondant au différentiel entre des fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) théoriques permettant d'atteindre 6,0% des risques pondérés de ratio CET 1 et les fonds propres effectifs CET 1 (après prise en compte de l'effet lié à la fiscalité).⁴

Ladite dépréciation est effectuée, dans un délai ne pouvant excéder un mois calendaire à partir de la date de constatation du non respect du ratio minimum de 6,0%, sur base individuelle ou consolidée, en diminuant le nominal des titres du montant correspondant et ce, dans la limite d'une valeur nominal minimale de 50 dirhams (conformément à l'article 292 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée).

Dans les 30 jours suivants chaque fin de période semestrielle (dates d'arrêtés semestriels de publication des ratios de solvabilité) ou une date de calcul extraordinaire ou intermédiaire demandée par le régulateur, l'émetteur devra vérifier que le ratio Common Equity Tier

1 (CET 1), tel que défini par Bank Al Maghrib, respecte le niveau minimum de 6,0% des risques pondérés, sur base individuelle et consolidée. Attijariwafa bank procédera à la publication de son ratio CET1 ainsi que les niveaux prévisionnels dudit ratio à horizon 18 mois, après accord préalable de son Conseil d'Administration. Cette publication interviendra avant fin avril pour chaque arrêté des comptes annuels et avant fin octobre pour chaque arrêté des comptes semestriels et sera effectuée à travers les publications du Pilier III d'Attijariwafa bank (consultable sur son site web). Cette publication interviendra également, à travers un journal d'annonces légales, dans les trente jours suivants une éventuelle survenance d'événement significatif affectant les ratios réglementaires. Ces publications seront transmises au représentant de la masse des obligataires regroupant les porteurs des obligations subordonnées perpétuelles objet de la présente émission, en même temps que Bank Al-Maghrib et l'AMMC, et devront contenir le détail des ratios prudentiels (Ratio sur fonds propres de base ou CET1 et ratio de solvabilité), composition des fonds propres réglementaires ainsi que la répartition des risques pondérés.

En cas de non respect du ratio minimum de 6,0%, sur base individuelle ou consolidée, l'émetteur est tenu d'en informer immédiatement Bank Al-Maghrib et l'AMMC et d'adresser aux porteurs d'obligations perpétuelles, dans un délai de 5 jours ouvrés à partir de la date de constatation du non respect du ratio minimum de 6,0%, sur base individuelle ou consolidée, un avis publié dans un journal d'annonces légales précisant la survenance d'événement déclencheur du mécanisme d'absorption de perte, le montant de dépréciation de la valeur nominale des titres, la méthode de calcul de ce montant, les mesures correctives qui ont été mises en œuvre ainsi que la date à laquelle cette dépréciation prendra effet.

Après une éventuelle dépréciation de la valeur nominale des titres, et si la situation financière de l'émetteur ayant nécessité cette dépréciation s'améliore, Attijariwafa bank peut déclencher immédiatement, après accord préalable de Bank Al-Maghrib, le mécanisme d'appréciation en totalité ou en partie du nominal ayant fait l'objet de dépréciation. L'émetteur devra informer les porteurs

³ Une éventuelle dépréciation de la valeur nominale des titres, permettrait à Attijariwafa bank de constater un produit exceptionnel qui viendrait en augmentation de son résultat net qui permettrait une amélioration de ses fonds propres.

⁴ L'évolution historique du ratio sur fonds propres de base (CET 1) et du ratio de solvabilité est présentée au niveau de la section IX.5. Analyse des principaux postes de bilan (pour les ratios sur base consolidée) et au niveau de la section VIII.2.2. Maîtrise des risques – Ratios de solvabilité et dans la Partie VII. Facteurs de risque – Section IV. Risques réglementaires (pour les ratios sur base sociale)

	d'obligations subordonnées perpétuelles, dans un délai d'un mois, par avis publié dans un journal d'annonces légales, de la décision d'appréciation du nominal, du montant, du mode de calcul et de la date d'effet de ladite appréciation. En cas d'existence d'autres instruments ayant un mécanisme d'absorption de pertes, la dépréciation/appréciation de la valeur nominale sera effectuée au prorata entre tous les instruments dont le seuil de déclenchement a été franchi et ce, sur la base de la dernière valeur nominale précédant la date de déclenchement du mécanisme d'absorption de pertes. Les intérêts seront calculés sur la base du dernier nominal précédant la date de paiement du coupon (prenant en compte la dépréciation/appréciation du nominal). En cas de dépréciation ou d'appréciation du nominal des titres, l'émetteur doit informer immédiatement l'AMMC.
Négociabilité des titres	Négociable de gré-à-gré. Les obligations subordonnées perpétuelles, objet de la présente émission, ne peuvent être négociées qu'entre investisseurs qualifiés listés dans la présente note d'information. Les teneurs de comptes, les sociétés de bourse et autres intermédiaires financiers ne doivent en aucun cas accepter des ordres d'achat (sur le marché secondaire) des obligations objet de la présente note d'information formulés par des investisseurs autres que les investisseurs qualifiés listés dans la présente note d'information.
Clauses d'assimilation	Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées perpétuelles, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure. Au cas où Attijariwafa bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.
Rang de l'emprunt	Le capital fait l'objet d'une clause de subordination. L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts. En cas de liquidation d'Attijariwafa bank, les titres subordonnés perpétuels de la présente émission ne seront remboursés qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés perpétuels interviendront au remboursement après tous les autres emprunts subordonnés à durée déterminée qui ont été émis et qui pourraient être émis ultérieurement par Attijariwafa bank tant au Maroc qu'à l'international. Ce remboursement sera effectué sur la base du plus petit des deux montants suivants : - la valeur nominale initiale réduite du montant des remboursements éventuels effectués antérieurement ; - le montant disponible après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires et des porteurs d'obligations subordonnés à durée déterminée qui ont été

	émises et qui pourraient être émises ultérieurement par Attijariwafa bank tant au Maroc qu'à l'international ;
	Les présents titres subordonnés perpétuelles viendront au même rang que les obligations perpétuelles subordonnées de même nature. Pour rappel, Attijariwafa bank a procédé, en décembre 2016, à l'émission d'obligations perpétuelles subordonnées d'un montant de 500 Mdh.
Garantie de remboursement	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
Représentation de la masse des obligataires	Le Conseil d'Administration tenu le 23 novembre 2018, et dans l'attente de la tenue de l'Assemblée Générale des obligataires, a désigné le Cabinet HDID Consultants représenté par M. Mohamed HDID en tant que mandataire provisoire. Cette décision prendra effet dès l'ouverture de la période de souscription. Etant précisé que le mandataire provisoire nommé est identique pour les tranches A et B (obligations subordonnées perpétuelles), lesquelles sont regroupées dans une seule et même masse. De plus, le Conseil d'Administration s'engage à procéder à la convocation de l'Assemblée Générale des obligataires pour nommer le représentant définitif de la masse des obligataires et ce, dans un délai d'un an, à compter de l'ouverture de la souscription.
Droit applicable	Droit marocain.
Juridiction compétente	Tribunal de commerce de Casablanca.
Caractéristiques de la tranche B (A taux révisable annuellement, d'une maturité perpétuelle non cotée à la Bourse de Casablanca)	
Nature des titres	Obligations subordonnées perpétuelles non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription en compte chez les intermédiaires financiers habilités et admises aux opérations du dépositaire central (Maroclear)
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	500.000.000 de dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	5.000 obligations subordonnées
Valeur nominale initiale	100.000 dirhams
Prix d'émission	100%, soit 100.000 dirhams
Maturité de l'emprunt	Perpétuelle, avec possibilité de remboursement anticipé, au-delà de la 5 ^{ème} année de la date de jouissance, qui ne peut être effectué qu'à l'initiative de l'émetteur et après accord de Bank Al-Maghrib avec un préavis minimum de cinq ans.
Période de souscription	Du 21 au 25 décembre 2018 inclus
Date de jouissance	27 décembre 2018
Méthode d'allocation	Adjudication à la Française (Cf. ordre de priorités accordé aux tranches dans la section « VIII.2. Modalités d'allocation » ci-dessous)
Taux d'intérêt nominal	Taux révisable annuellement Pour la première année, le taux d'intérêt nominal est le taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé à partir de la courbe des

	taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 15 novembre 2018, soit 2,44%. Ce taux est augmenté d'une prime de risque comprise entre 230 et 240 points de base, soit entre 4,74% et 4,84%. A chaque date d'anniversaire, le taux de référence est le taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe secondaire des bons du Trésor publiée par Bank Al-Maghrib, précédant la date d'anniversaire du coupon de 5 jours ouvrés. Le taux de référence ainsi obtenu sera majoré de la prime de risque fixée à l'issue de la période de souscription (prime de risque comprise entre 230 et 240 points de base) et sera communiqué aux porteurs d'obligations 5 jours ouvrés avant la date d'anniversaire de chaque date de révision du taux.
Mode de calcul du taux de référence	La détermination du taux de référence se fera par la méthode de l'interpolation linéaire en utilisant les deux points encadrant la maturité pleine 52 semaines (base monétaire). Cette interpolation linéaire se fera après la conversion du taux immédiatement supérieur à la maturité 52 semaines (base actuarielle) en taux monétaire équivalent. La formule de calcul est : $(((\text{Taux actuariel} + 1)^{(k / \text{nombre de jours exact}^*)}) - 1) \times 360/k ;$ où k : maturité du taux actuariel qu'on souhaite transformer *Nombre de jours exact : 365 ou 366 jours.
Prime de risque	Entre 230 et 240 points de base
Date de détermination du taux d'intérêt	Le coupon sera révisé annuellement aux dates d'anniversaire de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 27 décembre de chaque année. Le nouveau taux sera communiqué, par l'émetteur, aux porteurs d'obligations dans un journal d'annonces légales, 5 jours ouvrés avant la date d'anniversaire.
Intérêts	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 27 décembre de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré suivant le 27 décembre si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées perpétuelles cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Attijariwafa bank. Attijariwafa bank peut décider, à sa discrétion et après accord préalable de Bank Al-Maghrib, d'annuler (en totalité ou en partie) le paiement du montant des intérêts pour une période indéterminée et sur une base non cumulative et ce, en vue de faire face à ses obligations (notamment suite à une demande de Bank Al-Maghrib). Suite à cette décision, tout montant d'intérêt annulé n'est plus payable par l'émetteur ou considéré comme accumulé ou dû à l'ensemble des porteurs d'obligations perpétuelles émises par Attijariwafa bank. Chaque décision d'annulation portera sur le montant du coupon dont le paiement été initialement prévu à la prochaine date d'anniversaire. Attijariwafa bank est tenue d'appliquer les dispositions de la circulaire n° 14/G/2013 de Bank Al-Maghrib du 13 août 2013 relative au calcul des fonds propres réglementaires des établissements de crédit, en ce compris l'article 10 de ladite circulaire définissant les instruments de fonds propres de base comme étant les actions et tout autre élément composant le capital social ainsi que la dotation respectant un certain nombre de

critères (listés ci-dessous), dont principalement la disposition stipulant que les distributions sous forme de dividendes ou autres ne sont effectuées qu'une fois toutes les obligations juridiques et contractuelles honorées et les paiements sur les instruments de fonds propres de rang supérieur effectués et ce, en ce compris les obligations subordonnées perpétuelles objet de la présente note d'information. L'ensemble des critères mentionnés ci-dessus se présentent comme suit :

- les instruments sont directement émis par l'établissement après l'accord préalable de son organe d'administration ;
- les instruments sont perpétuels ;
- le principal des instruments ne peut donner lieu à réduction ou remboursement, sauf dans les cas de liquidation de l'établissement ou après accord préalable de Bank Al-Maghrib ;
- les instruments sont de rang inférieur à toutes les autres créances en cas d'insolvabilité ou de liquidation de l'établissement ;
- les instruments ne bénéficient de la part d'aucune des entités liées de sûretés ou de garanties ayant pour effet de rehausser le rang des créances ;
- les instruments ne font l'objet d'aucun arrangement, contractuel ou autre, rehaussant le rang des créances au titre de ces instruments en cas d'insolvabilité ou de liquidation ;
- les instruments permettent d'absorber la première partie et proportionnellement la plus importante part des pertes dès qu'elles surviennent ;
- les instruments donnent à son propriétaire une créance sur les actifs résiduels de l'établissement, laquelle créance, en cas de liquidation et après paiement de toutes les créances de rang supérieur, est proportionnelle au montant des instruments émis. Le montant de ladite créance n'est ni fixe ni soumis à un plafond, sauf s'il s'agit des parts sociales ;
- l'achat des instruments n'est pas financé directement ou indirectement par l'établissement ;
- les distributions sous forme de dividendes ou autres ne sont effectuées qu'une fois toutes les obligations juridiques et contractuelles honorées et les paiements sur les instruments de fonds propres de rang supérieur effectués. Ces distributions ne peuvent provenir que des éléments distribuables. Le niveau des distributions n'est pas lié au prix auquel les instruments ont été acquis à l'émission, sauf s'il s'agit des parts sociales ;
- les dispositions auxquelles sont soumis les instruments de fonds propres de base ne prévoient pas (i) de droits préférentiels pour le versement de dividendes, (ii) de plafond ni d'autres restrictions quant au montant maximal des distributions, sauf s'il s'agit des parts sociales, (iii) d'obligation, pour l'établissement, d'effectuer des distributions au profit de ses détenteurs ;
- le non-paiement de dividendes ne constitue pas un événement de défaut pour l'établissement ; et
- l'annulation de distributions n'impose aucune contrainte à l'établissement.

En cas d'annulation du paiement du montant des intérêts, l'émetteur est tenu d'informer, dans un délai d'au moins soixante jours calendaires avant la date de paiement, les porteurs d'obligations perpétuelles et l'AMMC, de cette décision d'annulation. Les porteurs d'obligations perpétuelles sont informés par un avis publié dans un journal d'annonces légales précisant le montant des intérêts annulés, les motivations de cette décision d'annulation de paiement du montant des intérêts ainsi que les mesures correctives qui ont été mises en œuvre.

La distribution des intérêts ne peut provenir que des éléments distribuables et n'est pas liée à la qualité de crédit d'Attijariwafa bank.

Attijariwafa bank peut décider, à sa discrétion et après accord préalable de Bank Al-Maghrib, d'augmenter le montant d'un coupon à payer qui deviendra, par conséquent, supérieur au montant du coupon déterminé sur la base de la formule ci-dessous. En cas de décision d'augmenter le montant du coupon, l'émetteur est tenu d'informer, dans un délai d'au moins soixante jours calendaires avant la date de paiement, l'ensemble des porteurs d'obligations perpétuelles émises par Attijariwafa bank et l'AMMC, de cette décision. Les porteurs d'obligations perpétuelles sont informés par un avis publié dans un journal d'annonces légales.

En cas d'existence d'autres instruments ayant un mécanisme d'annulation de paiement des coupons, la décision d'annulation / d'appréciation du montant du coupon à payer sera effectuée au prorata du montant du coupon entre tous ces instruments.

Les intérêts seront calculés selon la formule suivante :

$$[\text{Nominal} \times \text{Taux nominal} \times \text{Nombre de jours exact} / 360]$$

Les intérêts seront calculés sur la base du dernier nominal tel que défini dans la clause « Absorption des pertes » ou sur la base du capital restant dû tel que défini dans la clause « Remboursement du capital ».

Remboursement du capital

Le remboursement du capital est soumis à l'accord de Bank Al-Maghrib et se fait linéairement sur une durée minimale de 5 ans (Cf. clause de « remboursement anticipé »).

Remboursement anticipé

Attijariwafa bank s'interdit de procéder au remboursement anticipé des obligations subordonnées perpétuelles, objet de la présente émission, avant une période de 5 ans à compter de la date de jouissance. Au-delà de 5 ans, le remboursement anticipé de tout ou partie du capital ne peut être effectué qu'à l'initiative de l'émetteur, sous réserve d'un préavis minimum de cinq ans et après accord de Bank Al-Maghrib.

Tout remboursement anticipé (total ou partiel) sera effectué proportionnellement à toutes les tranches des obligations subordonnées perpétuelles objet de la présente émission de façon linéaire sur une durée minimale de 5 ans. Les porteurs d'obligations perpétuelles seront informés du remboursement anticipé, dès la prise de décision du remboursement anticipé avec un rappel au moins soixante jours calendaires avant la date de début de ce remboursement. Ces avis seront publiés dans un journal d'annonces légales et précisent le montant et la durée et la date de début du remboursement.

L'émetteur ne peut pas procéder au remboursement anticipé total ou partiel des obligations subordonnées perpétuelles, objet de la présente émission, tant que leur valeur nominale est dépréciée conformément à la clause « Absorption des pertes ». Dans le cas où le ratio Common Equity Tier1 (CET 1), tel que défini par Bank Al Maghrib, devient inférieur à 6,0% des risques pondérés, sur base individuelle ou consolidée, durant la période de remboursement, ce dernier sera effectué sur la base de la valeur nominale initiale des titres.

Tout remboursement anticipé (total ou partiel), intervenu avant la date d'anniversaire, sera effectué sur la base du montant du capital restant dû et des intérêts courus à la date du remboursement.

Attijariwafa bank s'interdit de procéder au rachat des obligations subordonnées perpétuelles, objet de la présente émission, tant que

leur valeur nominale est dépréciée conformément à la clause « Absorption des pertes ». L'émetteur est tenu d'informer l'AMMC ainsi que l'ensemble des détenteurs des obligations subordonnées perpétuelles ayant souscrit à la présente émission, de toute éventuelle procédure de rachat, devant faire l'objet d'un accord préalable de Bank Al-Maghrib, par un avis publié dans un journal d'annonces légales précisant le nombre d'obligations à racheter, le délai et le prix du rachat. Attijariwafa bank procédera au rachat au prorata des ordres de vente présentés (dans le cas où le nombre de titres présentés est supérieur au nombre de titres à racheter). Les obligations rachetées seront annulées.

En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif d'Attijariwafa bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées perpétuelles seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations d'Attijariwafa bank.

Le remboursement du capital est, en cas de mise en liquidation d'Attijariwafa bank, subordonné à toutes les autres dettes (Cf. « Rang de l'emprunt »).

Absorption des pertes

Les titres sont dépréciés⁵ dès lors que le ratio Common Equity Tier1 (CET 1), tel que défini par Bank Al Maghrib, devient inférieur à 6,0% des risques pondérés, sur base individuelle ou consolidée. Les titres sont dépréciés du montant correspondant au différentiel entre des fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) théoriques permettant d'atteindre 6,0% des risques pondérés de ratio CET 1 et les fonds propres effectifs CET 1 (après prise en compte de l'effet lié à la fiscalité).⁶

Ladite dépréciation est effectuée, dans un délai ne pouvant excéder un mois calendaire à partir de la date de constatation du non respect du ratio minimum de 6,0%, sur base individuelle ou consolidée, en diminuant le nominal des titres du montant correspondant et ce, dans la limite d'une valeur nominal minimale de 50 dirhams (conformément à l'article 292 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée).

Dans les 30 jours suivants chaque fin de période semestrielle (dates d'arrêtés semestriels de publication des ratios de solvabilité) ou une date de calcul extraordinaire ou intermédiaire demandée par le régulateur, l'émetteur devra vérifier que le ratio Common Equity Tier 1 (CET 1), tel que défini par Bank Al Maghrib, respecte le niveau minimum de 6,0% des risques pondérés, sur base individuelle et consolidée. Attijariwafa bank procédera à la publication de son ratio CET1 ainsi que les niveaux prévisionnels dudit ratio à horizon 18 mois, après accord préalable de son Conseil d'Administration. Cette publication interviendra avant fin avril pour chaque arrêté des comptes annuels et avant fin octobre pour chaque arrêté des comptes semestriels et sera effectuée à travers les publications du Pilier III d'Attijariwafa bank (consultable sur son site web). Cette publication interviendra également, à travers un journal d'annonces légales, dans les trente jours suivants une éventuelle survenance d'événement significatif affectant les ratios réglementaires. Ces publications seront transmises au représentant de la masse des obligataires regroupant les porteurs

⁵ Une éventuelle dépréciation de la valeur nominale des titres, permettrait à Attijariwafa bank de constater un produit exceptionnel qui viendrait en augmentation de son résultat net qui permettrait une amélioration de ses fonds propres.

⁶ L'évolution historique du ratio sur fonds propres de base (CET 1) et du ratio de solvabilité est présentée au niveau de la section IX.5. Analyse des principaux postes de bilan (pour les ratios sur base consolidée) et au niveau de la section VIII.2.2. Maîtrise des risques – Ratios de solvabilité et dans la Partie VII. Facteurs de risque – Section IV. Risques réglementaires (pour les ratios sur base sociale)

des obligations subordonnées perpétuelles objet de la présente émission, en même temps que Bank Al-Maghrib et l'AMMC, et devront contenir le détail des ratios prudentiels (Ratio sur fonds propres de base ou CET1 et ratio de solvabilité), composition des fonds propres réglementaires ainsi que la répartition des risques pondérés.

En cas de non respect du ratio minimum de 6,0%, sur base individuelle ou consolidée, l'émetteur est tenu d'en informer immédiatement Bank Al-Maghrib et l'AMMC et d'adresser aux porteurs d'obligations perpétuelles, dans un délai de 5 jours ouvrés à partir de la date de constatation du non respect du ratio minimum de 6,0%, sur base individuelle ou consolidée, un avis publié dans un journal d'annonces légales précisant la survenance d'évènement déclencheur du mécanisme d'absorption de perte, le montant de dépréciation de la valeur nominale des titres, la méthode de calcul de ce montant, les mesures correctives qui ont été mises en œuvre ainsi que la date à laquelle cette dépréciation prendra effet.

Après une éventuelle dépréciation de la valeur nominale des titres, et si la situation financière de l'émetteur ayant nécessité cette dépréciation s'améliore, Attijariwafa bank peut déclencher immédiatement, après accord préalable de Bank Al-Maghrib, le mécanisme d'appréciation en totalité ou en partie du nominal ayant fait l'objet de dépréciation. L'émetteur devra informer les porteurs d'obligations subordonnées perpétuelles, dans un délai d'un mois, par avis publié dans un journal d'annonces légales, de la décision d'appréciation du nominal, du montant, du mode de calcul et de la date d'effet de ladite appréciation.

En cas d'existence d'autres instruments ayant un mécanisme d'absorption de pertes, la dépréciation/appréciation de la valeur nominale sera effectuée au prorata entre tous les instruments dont le seuil de déclenchement a été franchi et ce, sur la base de la dernière valeur nominale précédant la date de déclenchement du mécanisme d'absorption de pertes.

Les intérêts seront calculés sur la base du dernier nominal précédant la date de paiement du coupon (prenant en compte la dépréciation/appréciation du nominal).

En cas de dépréciation ou d'appréciation du nominal des titres, l'émetteur doit informer immédiatement l'AMMC.

Négociabilité des titres

Négociable de gré-à-gré.

Les obligations subordonnées perpétuelles, objet de la présente émission, ne peuvent être négociées qu'entre investisseurs qualifiés listés dans la présente note d'information. Les teneurs de comptes, les sociétés de bourse et autres intermédiaires financiers ne doivent en aucun cas accepter des ordres d'achat (sur le marché secondaire) des obligations objet de la présente note d'information formulés par des investisseurs autres que les investisseurs qualifiés listés dans la présente note d'information.

Clauses d'assimilation

Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées perpétuelles, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure.

Au cas où Attijariwafa bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.

Rang de l'emprunt	Le capital fait l'objet d'une clause de subordination. L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts. En cas de liquidation d'Attijariwafa bank, les titres subordonnés perpétuels de la présente émission ne seront remboursés qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés perpétuels interviendront au remboursement après tous les autres emprunts subordonnés à durée déterminée qui ont été émis et qui pourraient être émis ultérieurement par Attijariwafa bank tant au Maroc qu'à l'international. Ce remboursement sera effectué sur la base du plus petit des deux montants suivants : ▪ la valeur nominale initiale réduite du montant des remboursements éventuels effectués antérieurement ; ▪ le montant disponible après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires et des porteurs d'obligations subordonnés à durée déterminée qui ont été émis et qui pourraient être émis ultérieurement par Attijariwafa bank tant au Maroc qu'à l'international ; Les présents titres subordonnés perpétuels viendront au même rang que les obligations perpétuelles subordonnées de même nature. Pour rappel, Attijariwafa bank a procédé, en décembre 2016, à l'émission d'obligations perpétuelles subordonnées d'un montant de 500 Mdh.
Garantie de remboursement	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
Représentation de la masse des obligataires	Le Conseil d'Administration tenu le 23 novembre 2018, et dans l'attente de la tenue de l'Assemblée Générale des obligataires, a désigné le Cabinet HDID Consultants représenté par M. Mohamed HDID en tant que mandataire provisoire. Cette décision prendra effet dès l'ouverture de la période de souscription. Etant précisé que le mandataire provisoire nommé est identique pour les tranches A et B (obligations subordonnées perpétuelles), lesquelles sont regroupées dans une seule et même masse. De plus, le Conseil d'Administration s'engage à procéder à la convocation de l'Assemblée Générale des obligataires pour nommer le représentant définitif de la masse des obligataires et ce, dans un délai d'un an, à compter de l'ouverture de la souscription.
Droit applicable	Droit marocain.
Juridiction compétente	Tribunal de commerce de Casablanca.

V. CALENDRIER DE L'OPERATION

Le calendrier de la présente opération se présente comme suit :

Ordres	Etapes	Délais
1	Obtention du visa de l'AMMC	28/11/2018
2	Publication de l'extrait de la note d'information dans un JAL	04/12/2018
3	Ouverture de la période de souscription	21/12/2018
4	Clôture de la période de souscription	25/12/2018
5	Allocation des titres	25/12/2018
6	Règlement / Livraison	27/12/2018
7	Publication par l'émetteur des résultats et des taux d'intérêts retenus de l'opération dans un JAL	27/12/2018

VI. SYNDICAT DE PLACEMENT ET INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Type d'intermédiaires financiers	Nom	Adresse
Conseiller et coordinateur global de l'opération	Attijari Finances Corp.	163, Avenue Hassan II Casablanca
Organisme chargé du placement	Attijariwafa bank	2, Boulevard Moulay Youssef Casablanca
Etablissement assurant le service financier des titres	Attijariwafa bank	2, Boulevard Moulay Youssef Casablanca

VII. MODALITES DE SOUSCRIPTION DES TITRES

VII.1. Période de souscription

La période de souscription à la présente émission débutera le 21 décembre 2018 et sera clôturée le 25 décembre 2018 inclus.

VII.2. Souscripteurs

La souscription primaire des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain listés ci-après :

- les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), dont la politique d'investissement autorise la souscription aux obligations subordonnées perpétuelles, régis par le Dahir portant loi n°1-93-213 du rabii II 1414 (21 septembre 1993) relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- les compagnies financières visées à l'article 20 de la loi n° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- les établissements de crédit visés à l'article premier du Dahir n°1-14-193 précité sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- les entreprises d'assurance et de réassurance agréées selon la loi n°17-99, sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- la Caisse de Dépôt et de Gestion sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui la régissent ;

- les organismes de retraite et de pension sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent.

Les souscriptions sont toutes en numéraire, quelque soit la catégorie de souscripteurs.

La négociation sur le marché secondaire des obligations subordonnées perpétuelles, objet de la présente note d'information, est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain tels que listés ci-dessus. Les teneurs de comptes, les sociétés de bourse et autres intermédiaires financiers ne doivent en aucun cas accepter des ordres d'achat (sur le marché secondaire) des obligations objet de la présente note d'information formulés par des investisseurs autres que les investisseurs qualifiés listés dans la présente note d'information.

VII.3. Identification des souscripteurs

Préalablement à la réalisation de la souscription des obligations subordonnées Attijariwafa bank par un souscripteur, l'organisme chargé du placement s'assure que le représentant bénéficie de la capacité à agir soit en sa qualité de représentant légal, soit au titre d'un mandat dont il bénéficie.

L'organisme chargé du placement demandera les documents listés ci-dessous, afin de s'assurer de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories prédéfinies. A ce titre, il devra obtenir une copie du document qui atteste de l'appartenance du souscripteur à la catégorie, et la joindre au bulletin de souscription.

Catégorie de souscripteur	Document à joindre
OPCVM de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément, copie de la note d'information visée par l'AMMC précisant que la politique d'investissement autorise la souscription aux obligations subordonnées perpétuelles et en plus : - Pour les fonds communs de placement (FCP), le certificat de dépôt au greffe du tribunal ; - Pour les SICAV, le modèle des inscriptions au registre de commerce ainsi que le certificat de dépôt au greffe du tribunal.
Investisseurs qualifiés de droit marocain (hors OPCVM)	Modèle des inscriptions au registre de commerce comprenant l'objet social faisant ressortir leur appartenance à cette catégorie.

VII.4. Modalités de souscription

Les souscripteurs peuvent formuler une ou plusieurs demandes de souscription en spécifiant le montant, la tranche souhaitée et le taux de souscription par palier de prime de risque (de 1 point de base à l'intérieur de la fourchette proposée bornes comprises pour chaque tranche). Celles-ci sont cumulatives quotidiennement par montant et par tranche et les souscripteurs pourront être servis à hauteur de leur demande et dans la limite des titres disponibles.

Il n'est pas institué de plancher ou de plafond de souscription au titre de l'émission d'obligations subordonnées, objet de la présente note d'information.

Chaque souscripteur a la possibilité de soumissionner pour l'emprunt tranche A et/ou B, à taux révisable chaque 10 ans et/ou révisable annuellement.

Les ordres de souscription sont irrévocables au terme de la clôture de la période de souscription. Tout bulletin de souscription doit être signé par le souscripteur ou son mandataire et transmis à l'organisme en charge du placement. Toutes les souscriptions doivent être faites en numéraire et doivent être exprimées en nombre de titres.

Attijariwafa bank est tenu de recueillir les ordres de souscription auprès des investisseurs à l'aide de bulletins de souscription, fermes et irrévocables, dûment remplis et signés par les souscripteurs, selon le modèle joint en annexe.

Les souscripteurs adressent leurs demandes de souscription à Attijariwafa bank, seule entité chargée du placement.

Par ailleurs, Attijariwafa bank s'engage à ne pas accepter d'ordres de souscriptions en dehors de la période de souscription ou ne respectant pas les conditions et les modalités de souscription.

Chaque souscripteur devra :

- remettre, préalablement à la clôture de la période de souscription, un bulletin de souscription dûment signé, ferme et irrévocable, sous pli fermé auprès de l'organisme en charge du placement (Attijariwafa bank) ;
- formuler son (ses) ordre(s) de souscription en spécifiant le nombre de titres demandé, le montant de sa souscription, la tranche souhaitée ainsi que le taux de souscription par palier de prime de risque (de 1 point de base à l'intérieur de la fourchette proposée bornes comprises pour chaque tranche).

VIII. MODALITES DE TRAITEMENT DES ORDRES

VIII.1. Modalités de centralisation des ordres

Au cours de la période de souscription, un état récapitulatif des souscriptions enregistrées dans la journée sera préparé par Attijariwafa bank.

En cas de non souscription pendant la journée, l'état des souscriptions devra être établi avec la mention « Néant ».

A la clôture de la période de souscription, soit le 25 décembre 2018, l'organisme en charge du placement devra établir un état récapitulatif définitif, détaillé et consolidé des souscriptions qu'il aura reçues.

Il sera procédé, le 25 décembre 2018 à 16h00, à :

- l'annulation des demandes qui ne respectent pas les conditions et les modalités de souscription susmentionnées ;
- la consolidation de l'ensemble des demandes de souscription recevables, c'est-à-dire, toutes les demandes de souscription autres que celles frappées de nullité ;
- l'allocation selon la méthode définie dans la sous-partie « Modalités d'allocation » ci-après.

VIII.2. Modalités d'allocation

Même si le plafond autorisé pour chaque tranche est de 500.000.000 de dirhams, le montant adjugé pour les deux tranches confondues ne pourra, en aucun cas, dépasser 500.000.000 de dirhams pour l'ensemble de l'émission.

Dans la limite du montant de l'émission obligatoire, l'allocation des obligations subordonnées se fera selon la méthode d'adjudication dite à la Française avec priorité à la tranche A (à taux révisable chaque 10 ans), puis à la tranche B (à taux révisable annuellement).

Si à la clôture de la période de souscription, le montant total des souscriptions reçues pour la tranche A (à taux révisable chaque 10 ans) est supérieur ou égal au montant global de l'émission, aucun montant ne sera alloué à la tranche B. Ainsi, la quantité demandée retenue pour le calcul du taux d'allocation sera égale aux souscriptions reçues pour la tranche A (à taux révisable chaque 10 ans).

Si le montant total des souscriptions est inférieur au montant maximum de l'émission, les obligations seront allouées en priorité à hauteur du montant total des souscriptions reçues pour la tranche A (à taux révisable chaque 10 ans). Le reliquat sera alloué à la tranche B (à taux révisable annuellement).

Les demandes exprimées et non rejetées seront servies jusqu'à ce que le plafond de l'émission soit atteint.

Dans la limite du montant de l'émission obligatoire, l'allocation des obligations subordonnées se fera selon la méthode d'adjudication dite à la Française.

La méthode d'allocation relative à l'adjudication à la Française se déroule comme suit : l'organisme en charge du placement retiendra les soumissions aux taux les plus bas, à l'intérieur de la fourchette

proposée (bornes comprises), jusqu'à ce que le montant de l'émission soit atteint. L'organisme en charge du placement fixera alors le taux limite de l'adjudication, correspondant au taux le plus élevé des demandes retenues. Les soumissions retenues sont entièrement servies au taux limite soit au taux le plus élevé des demandes retenues.

Ainsi, si le montant des souscriptions pour une tranche est inférieur au montant qui lui est alloué, les souscriptions reçues seront toutes allouées à hauteur des montants demandés au taux limite soit au taux le plus élevé des demandes retenues. Si par contre le montant des souscriptions pour ladite tranche est supérieur au montant qui lui est alloué, deux cas de figure pourraient se présenter :

- Dans le cas où les souscriptions retenues ont été exprimées avec plusieurs taux, les demandes retenues exprimées aux taux les plus bas seront servies en priorité et intégralement. Celles retenues exprimées au taux le plus élevé feront l'objet d'une allocation au prorata sur la base d'un taux d'allocation déterminé comme suit :

« Quantité de titres restante / Quantité demandée exprimée au taux le plus élevé »

Le taux retenu sera égal au taux le plus élevé des demandes retenues et sera appliqué à tous les souscripteurs retenus ;

- Dans le cas où les souscriptions retenues ont été exprimées avec un seul taux à l'intérieur de la fourchette proposée (bornes comprises), toutes les demandes retenues seront servies à ce taux, au prorata, sur la base d'un taux d'allocation déterminé comme suit :

« Quantité offerte / Quantité demandée retenue »

Si le nombre de titres à répartir, en fonction de la règle du prorata déterminée ci-dessus, n'est pas un nombre entier, ce nombre de titres sera arrondi à l'unité inférieure. Les rompus seront alloués, par palier d'une obligation par souscripteur, avec priorité aux taux les plus bas.

Le montant de l'opération est limité aux souscriptions effectivement reçues.

A l'issue de la séance d'allocation, un procès-verbal d'allocation sera établi par l'organisme chargé du placement.

L'allocation sera déclarée et reconnue définitive et irrévocable par l'organisme chargé du placement dès signature du procès-verbal.

VIII.3. Modalités d'annulation des souscriptions

Toute souscription qui ne respecte pas les conditions contenues dans la présente note d'information est susceptible d'annulation par l'organisme en charge du placement.

IX. MODALITES DE REGLEMENT ET DE LIVRAISON DES TITRES

Le règlement / livraison entre l'émetteur (Attijariwafa bank) et les souscripteurs se fera via la filière de gré à gré, à la date de jouissance, pour les tranches A et B, prévue le 27 décembre 2018. Les titres sont payables au comptant, en un seul versement et inscrits en compte au nom des souscripteurs auprès de leurs teneurs de compte le jour du règlement / livraison, soit le 27 décembre 2018.

X. DOMICILIATAIRE DE L'EMISSION

Attijariwafa bank est désignée en tant que domiciliataire de l'opération, chargée d'exécuter toutes les opérations inhérentes aux titres émis dans le cadre de l'émission, objet de la présente note d'information.

XI. MODALITES DE PUBLICATION DES RESULTATS DE L'OPERATION

Les résultats de l'opération seront publiés par l'émetteur dans un journal d'annonces légales en date du 27 décembre 2018, pour les deux tranches.

XII. FISCALITE

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les personnes physiques ou morales désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier. Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

XII.1. Revenus

Les revenus de placement à revenu fixe sont soumis, selon le cas, à l'Impôt sur les Sociétés (IS) ou à l'Impôt sur le Revenu (IR).

XII.1.1. Personnes Résidentes

Personnes soumises à l'IS

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à une retenue à la source de 20%, imputable sur le montant des acomptes provisionnels et éventuellement sur le reliquat de l'IS de l'exercice au cours duquel la retenue a été opérée. Dans ce cas, les bénéficiaires doivent décliner, lors de l'encaissement desdits produits :

- la raison sociale et l'adresse du siège social ou du principal établissement ;
- le numéro du registre du commerce et celui de l'article d'imposition à l'impôt sur les sociétés.

Sont exonérés à l'IS retenu à la source, les intérêts et autres produits similaires servis aux :

- Organismes de placement collectif en valeurs mobilières (O.P.C.V.M.) régis par le dahir portant loi n°1-93-213 ;
- Fonds de placements collectifs en titrisation (F.P.C.T.) régis par la loi n°10-98 ;
- Organismes de placements en capital-risque (O.P.C.R.) régis par la loi n°41-05.

Personnes soumises à l'IR

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à l'IR au taux de :

- 30% pour les bénéficiaires personnes physiques qui ne sont pas soumises à l'IR selon le régime du bénéfice net réel (BNR) ou le régime du bénéfice net simplifié (BNS) ;
- 20% imputable sur la cotisation de l'IR avec droit de restitution pour les bénéficiaires personnes morales et personnes physiques soumises à l'IR selon le régime du BNR ou du BNS. Lesdits bénéficiaires doivent décliner lors de l'encaissement desdits revenus :
 - ✓ leur nom, prénom, adresse et numéro de la CIN ;
 - ✓ leur numéro d'article d'imposition à l'IR.

XII.2. Plus-values

XII.2.1. Personnes Résidentes

Personnes Morales

Conformément aux dispositions du CGI, les profits de cession des obligations et autres titres de créances sont soumis, selon le cas, soit à l'IR soit à l'IS.

XIII. CHARGES RELATIVES A L'OPERATION

Les frais de l'opération à la charge de l'émetteur sont estimés à environ 0,4% HT du montant de l'opération. Ils comprennent notamment les charges suivantes :

- les frais légaux ;
- le conseil juridique ;

- le conseil financier ;
- les frais de placement et de courtage ;
- la communication ;
- la commission relative au visa de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux ;
- la commission relative à la cotation à la Bourse de Casablanca ;
- la commission relative à Maroclear...

PARTIE III : PRÉSENTATION GENERALE D'ATTIJARIWAFABANK

XIV. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

Dénomination sociale	Attijariwafa bank
Siège social	2, boulevard Moulay Youssef – Casablanca 20 000
Téléphone / télécopie	Téléphone : 0522.29.88.88 Télécopie : 0522.29.41.25
Site Internet	www.attijariwafabank.com
Forme juridique	Société anonyme à Conseil d'Administration
Date de constitution	1911
Durée de vie de la société	31 mai 2060 (99 ans)
Registre du commerce	R.C 333 à Casablanca
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Objet social (article 5 des statuts)	« La société a pour objet de faire, en tous pays, toutes opérations de Banque, de Finance, de Crédit, de Commission et, d'une façon générale, sous les seules restrictions résultant des dispositions légales en vigueur, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à celles-ci, notamment les opérations suivantes, dont la liste n'a pas un caractère limitatif : ▪ recevoir du public des dépôts de fonds en compte ou autrement, productifs ou non d'intérêts, remboursables à vue, à préavis ou à terme ; ▪ escompter tous effets de commerce, lettres de change, billets à ordre, chèques, warrants, effets, bons de valeurs émis par le Trésor Public ou par les Collectivités Publiques ou semi-publiques et, en général, toutes sortes d'engagements résultant d'opérations industrielles, agricoles, commerciales ou financières ou d'opérations faites par toutes Administrations Publiques, négocier ou réescompter les valeurs ci-dessus, fournir et accepter tous mandats, lettres de change, billets à ordre, chèques ; ▪ consentir sous des formes quelconques des crédits, avec ou sans garanties, faire des avances sur rentes marocaines et étrangères, sur valeurs émises par l'Etat, les Collectivités Publiques ou semi-publiques et sur les valeurs émises par des sociétés industrielles, agricoles, commerciales ou financières, marocaines ou étrangères; ▪ recevoir en dépôt tous titres, valeurs et objets; accepter ou effectuer tous paiements et recouvrements de lettres de change, billets à ordre, chèques, warrants, coupons d'intérêts ou de dividendes, servir d'intermédiaire pour l'achat ou la vente de toute espèce de fonds publics, d'actions, d'obligations ou de parts bénéficiaires ; ▪ accepter, ou conférer à l'occasion de prêts ou d'emprunts toutes affectations hypothécaires et toutes autres garanties; souscrire tous engagements de garantie, cautions ou avals, opérer toutes acquisitions, ventes mobilières ou immobilières et toutes prises à bail ou locations d'immeubles ; ▪ procéder ou participer à l'émission, au placement, à l'introduction sur le marché, à la négociation de tous titres de collectivités publiques ou privées, soumissionner tous emprunts de ces collectivités, acquérir ou aliéner tous titres de rentes, effets publics, actions, parts, obligations, bons ou effets de toutes nature desdites collectivités, assurer la constitution de sociétés et accepter en conséquence tout mandat ou pouvoir, prendre éventuellement une part dans le capital desdites sociétés ; ▪ établir en un lieu quelconque au Maroc, ou hors du Maroc, les succursales, agences, bureaux et filiales nécessaires pour effectuer les opérations indiquées ci-dessus ; ▪ prendre des participations dans des entreprises existantes ou en création, sous réserve du respect des limites fixées, par rapport à ses fonds propres et au capital social ou aux droits de votes de la

	société émettrice, conformément à la réglementation en vigueur. ▪ Et généralement, toute opération se rattachant à son objet social. »
Capital social au 30/06/2018	2 035 272 260 Dh entièrement libéré, composé de 203 527 226 actions d'une valeur nominale de 10 Dh.
Documents juridiques	Les documents juridiques de la société et notamment les statuts, les procès-verbaux des assemblées générales et les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social d'Attijariwafa bank
Liste des textes législatifs applicables à l'émetteur	De par sa forme juridique, Attijariwafa bank est régie par le droit marocain et la Loi n°17-95 promulguée par le Dahir n°1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes tel que modifié et complété par la loi n° 20-05 et 78-12 ; De par son activité, Attijariwafa bank est régie par le Dahir n° 1-14-193 du 1^{er} Rabii I 1436 portant promulgation de la loi n° 103-12 relative aux établissements de crédits et organismes assimilés (loi bancaire). De par sa cotation à la Bourse de Casablanca, elle est soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires relatives au marché financier et notamment : ▪ le Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs modifié et complété par les lois 34-96, 29-00, 52-01, 45-06 et 43-09 ; ▪ le Règlement Général de la Bourse des Valeurs approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°1268-08 du 7 juillet 2008, modifié et complété par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 1156-10 du 7 avril 2010, modifié et complété par l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 30-14 du 4 rabii I 1435 (6 janvier 2014) ; ▪ le Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 tel que modifié et complété par la loi n°23-01, 36-05 et 44-06 ; ▪ Le règlement général de l'AMMC approuvé par l'arrêté du ministre de l'économie des finances n° 2169-16 ; ▪ la circulaire de l'AMMC ; ▪ le Dahir 1-95-03 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables et l'arrêté du ministère des finances et des investissements extérieurs n° 2560-95 du 09 octobre 1995 relatif au titre de créances négociables ; ▪ le Dahir n°1-96-246 du 09 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création du dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs, modifié et complété par la loi n°43-02 ; ▪ le Règlement Général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932- 98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 ; ▪ le Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier marocain, telle que modifiée et complétée par la loi n°46-06 ; ▪ la circulaire de Bank Al Maghrib n° 2/G/96 du 30 janvier 1996 relative aux certificats de dépôt et son modificatif.
Régime fiscal	Attijariwafa bank est soumise, en tant que établissement de crédit, à l'impôt sur les sociétés (37%) et à la TVA (10%).
Tribunal compétent en cas de litige	Tribunal de Commerce de Casablanca.

XV. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE L'ÉMETTEUR

XV.1. Renseignements à caractère général

Attijariwafa bank est née de la fusion de la Banque Commerciale du Maroc avec Wafabank. Cette fusion a été effective au 1^{er} septembre 2004.

Au 30 juin 2018, le capital social d'Attijariwafa bank s'établit à 2 035 272 260 dirhams, entièrement libéré. Il se compose de 203 527 226 actions d'une valeur nominale de 10 dirhams chacune.

XV.2. Historique du capital et de l'actionnariat

Depuis 2003, Attijariwafa bank a effectué trois augmentations de capital, la plus importante étant celle réalisée à l'occasion de l'OPA/OPE/OPR sur les titres Wafabank en 2004. Le détail de ces opérations se présente comme suit :

Exercice	Nature de l'opération	Capital social (avant opération)	Prix par action	Nombre d'actions émises	Montant total du capital social (après opération)
2003	Augmentation de capital en numéraire (Emission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2002)	1 325 000 000 Dh	623 Dh	435 137	1 368 513 700 Dh
2004	- Offre publique d'achat sur les titres Wafabank - Offre publique d'échange sur les titres Wafabank - Offre publique de retrait	1 368 513 700 Dh	825 Dh 7 actions BCM pour 8 actions Wafabank	5 614 459 (OPA/ OPE/OPR)	1 929 959 600 Dh
2008	Division de la valeur nominale de l'action Attijariwafa bank de 100 Dh à 10 Dh	1 929 959 600 Dh	-	173 696 364	1 929 959 600 Dh
2012	Augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank et de ses filiales au Maroc	1 929 959 600 Dh	- Formule Classique : 240 Dh - Formule Plus : 290 Dh	8 247 126	2 012 430 860 Dh
2013	Augmentation de capital par conversion optionnelle de 50% au plus des dividendes 2012 en actions Attijariwafa bank	2 012 430 860 Dh	300 Dh	2 284 140	2 035 272 260 Dh

Source : Attijariwafa bank

En date du 24 novembre 2003, la Banque Commerciale du Maroc et Sopar⁷ ont conclu un accord portant sur l'acquisition par la BCM de 100% du capital d'OGM détenu par Sopar, pour un montant de 2,081 Mrds Dh⁸. Le holding OGM regroupe les participations de la famille KETTANI dans le secteur financier et contrôlait :

- 1 003 724 actions, soit 15,54% du capital de Wafabank (20,65% des droits de vote) ;
- 2 467 439 actions, soit 70,50% du capital de Wafa Assurance ; Wafa Assurance disposant elle-même d'une participation de 20,84% (26,00% des droits de vote) dans Wafabank.

A l'issue de cette opération, la BCM contrôle 36,38% du capital et 46,65% des droits de vote de Wafabank au 31 décembre 2003.

En complément de l'opération d'acquisition d'OGM, la BCM a lancé une opération d'offre publique d'achat et une offre publique d'échange visant 6 457 637 actions et représentant 100% du capital de Wafabank selon les conditions décrites ci-après :

- 825 Dh l'action dans le cadre de l'OPA ;

⁷ Holding détenant les participations de Feu Moulay Ali KETTANI

⁸ Acquisition par fonds propres

- parité d'échange de 7 actions BCM offertes pour 8 actions Wafabank présentées dans le cadre de l'OPE.

En réponse à l'OPA/OPE qui s'est déroulée du 26 avril 2004 au 10 mai 2004 inclus, 6 404 561 actions Wafabank ont été apportées à la Banque Commerciale du Maroc représentant 99,18% du capital et des droits de vote de Wafabank (98,78% dans le cadre de l'OPE et 0,4% dans le cadre de l'OPA).

Suite à cette opération, la Banque Commerciale du Maroc a procédé à une offre publique de retrait obligatoire, au prix unitaire de 825 Dh, sur la totalité des actions Wafabank non directement détenues par elle, soit 53 076 actions demeurant en circulation. Un solde de 34 038 actions Wafabank n'ayant pas été apporté à l'opération de retrait obligatoire a été échangé selon les mêmes modalités de l'OPE, lors de la décision de fusion de BCM avec Wafabank.

En 2008, la valeur du nominale des actions formant le capital social de Attijariwafa bank a été réduite de 100 dirhams à 10 dirhams.

En 2012, Attijariwafa bank a procédé à une augmentation de capital d'un montant global de 2 100 000 000 Dh, réservée aux salariés de la société et de ses filiales au Maroc.

En 2013, Attijariwafa bank a procédé à une augmentation de son capital par conversion optionnelle de 50% au plus des dividendes 2012 en actions. Dans le cadre de cette opération, le nombre total d'actions souscrites s'élève à 2 284 140 pour un montant global de 685 242 000 dirhams (prime d'émission comprise).

Evolution de l'actionnariat (2012 – Juin 2018) : % de détention du capital et des droits de vote

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	S1 2018
Al Mada	46,80%	48,00%	47,84%	47,87%	47,87%	47,87%	47,87%
Compagnies d'assurances	17,40%	17,10%	17,14%	17,14%	16,36%	16,24%	16,24%
Autres institutionnels	10,90%	6,70%	6,74%	11,83%	12,90%	12,90%	12,90%
Actionnaires étrangers	5,30%	5,30%	5,26%	5,26%	5,26%	5,26%	5,26%
Flottant	19,50%	22,80%	23,02%	17,90%	17,60%	17,72%	17,72%
Total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Source : Attijariwafa bank

Au 30 juin 2018, la participation de Al Mada dans le capital d'Attijariwafa bank s'est établie à 47,87%.

XV.3. Evolution ultérieure du capital

L'Assemblée Générale, en date du 12 novembre 2018 a autorisé une augmentation du capital social réservée aux salariés d'Attijariwafa bank, de ses filiales au Maroc, de Wafa Assurance et de Wafa IMA Assistance, prévue pour décembre 2018. Le montant de l'apport global correspondant à la valeur nominale de l'augmentation du capital social, soit 63.324.530 de dirhams, et à la prime d'émission globale, soit 2.336.675.157 dirhams, sera de 2.399.999.687 de dirhams.⁹

⁹ Conformément à la note d'information visée par l'AMMC en date du 26 novembre 2018 sous la référence n° VI/EM/28/2018.

XV.4. Structure de l'actionariat¹⁰

Au 30 juin 2018, le capital d'Attijariwafa bank s'élève à 2 035 272 260 dirhams, réparti en 203 527 226 actions d'une valeur nominale de 10 dirhams chacune. La répartition du capital se présente comme suit :

Actionnaires	Adresse	Nombre de titres détenus	% du capital	% des droits de vote
1- Actionnaires nationaux		156 752 855	77,02%	77,02%
1-1- Al Mada	Angle rue d'Alger et Duhaume - Casablanca	97 433 137	47,87%	47,87%
1-2- Compagnies d'assurances		33 059 222	16,24%	16,24%
Groupe MAMDA & MCMA	16 rue Abou Inane - Rabat	15 597 202	7,66%	7,66%
RMA-Watanya	83 avenue des FAR - Casablanca	2 683 942	1,32%	1,32%
Wafa Assurance	1 rue Abdelmoumen - Casablanca	13 226 583	6,50%	6,50%
Axa Assurances Maroc	120 avenue hassan II - Casablanca	1 551 495	0,76%	0,76%
1-3- Autres institutionnels		26 260 496	12,90%	12,90%
Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG)	140 Place My El Hassan - Rabat	3 576 531	1,76%	1,76%
Caisse Marocaine de Retraite	Avenue Al Araar, BP 2048, Hay Riad, Rabat	4 405 769	2,16%	2,16%
CIMR	100 Bd Abdelmoumen - Casablanca	7 860 780	3,86%	3,86%
RCAR	Hay Riad - BP 2038 - Rabat	10 417 416	5,12%	5,12%
2- Actionnaires Etrangers		10 715 614	5,26%	5,26%
Santusa Holding	Paseo de la Castellana n°24 - Madrid (Espagne)	10 715 614	5,26%	5,26%
3- Flottant		36 058 757	17,72%	17,72%
OPCVM et autres	NA*	34 726 943	17,06%	17,06%
Personnel de la banque	NA*	1 331 814	0,65%	0,65%
Total		203 527 226	100,00%	100,00%

Source : Attijariwafa bank - * Non applicable

¹⁰ Al Mada est devenue l'actionnaire de référence de Attijariwafa bank à hauteur de 47,87 %, suite essentiellement à la fusion absorption de ONA par Al Mada, intervenue au 31 décembre 2010.

XV.5. Renseignements relatifs aux principaux actionnaires

Al Mada

Activité	Holding
Chiffre d'affaires social au 30.06.2018 - Mdh	151,8
Résultat net social au 30.06.2018 - Mdh	2 193,1
Situation nette social au 30.06.2018 - Mdh	51 051,9
Actionnariat au 30.06.2018	COPROPAR : 42,03%
	GROUP INVEST : 5,54%
	Siger : 4,83%
	Investisseurs institutionnels et autres investisseurs: 47,60%

Source : Al Mada

MAMDA

Activité	Assurance
Chiffre d'affaires consolidé au 30.06.2018 - Mdh	459,2
Résultat net consolidé au 30.06.2018 - Mdh	372,0
Situation nette consolidée au 30.06.2018- Mdh	5 592,2
Actionnariat au 30.06.2018	Sociétaires

Source : Attijariwafa bank

MCMA

Activité	Assurance
Chiffre d'affaires consolidé au au 30.06.2018 – Mdh	934,6
Résultat net consolidé au au 30.06.2018 – Mdh	424,9
Situation nette consolidée au au 30.06.2018 – Mdh	6 178,3
Actionnariat au au 30.06.2018	Sociétaires

Source : Attijariwafa bank

Santander Group

Santusa Holding porte les participations du Groupe Santander dans Attijariwafa bank.

Activité	Banque
Produit Net Bancaire consolidé au 30.06.2018	24 162 M€ (soit 267 459 Mdh)
Résultat net part du groupe au 30.06.2018	4 052 M€ (soit 44 853 Mdh)
Fonds propres consolidé au 30.06.2018	104 445 M€ (soit 1 156 Mrds Dh)
Actionnariat au 30.06.2018	Conseil d'administration : 1,13%
	Investisseurs institutionnels : 59,93%
	Particuliers : 38,94%
Cours de change (EUR / MAD)	11,0694

Source : Santander

Wafa Assurance

Activité	Assurance
Chiffre d'affaires au 30.06.2018 – Mdh	4 519
Résultat net au 30.06.2018 - Mdh	416
Situation nette au 30.06.2018 - Mdh	5 576
Actionnariat au 30.06.2018	Omnium de Gestion Marocain (OGM) : 79,29%*
	Divers actionnaires : 20,71%

Source : Attijariwafa bank

*Au 31 décembre 2017, OGM est détenue à hauteur de 50% par Attijariwafa bank. A noter qu'en octobre 2016, Attijariwafa bank et Al Mada ont annoncé la formation d'une alliance dans les métiers de l'assurance en devenant co-actionnaires à parts égales de Wafa Assurance. Cette opération a été réalisée par la prise de participation de Al Mada à hauteur de 50% dans le capital de la holding OGM qui détient 79,29% de Wafa Assurance.

XV.6. Pactes d'actionnaires

Il n'existe pas de pacte d'actionnaires liant les actionnaires majoritaires d'Attijariwafa bank.

XV.7. Nantissements d'actions

Les actions d'attijariwafa bank détenues par Al Mada ne sont pas nanties.

XVI. MARCHE DES TITRES D'ATTIJARIWAFABANK

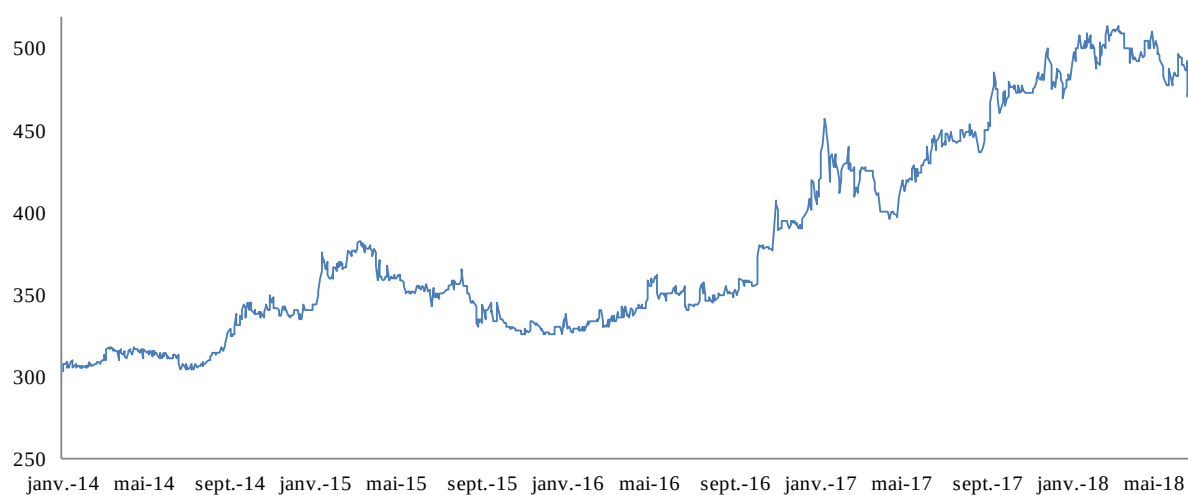
XVI.1. Caractéristiques des actions Attijariwafa bank

Les actions Attijariwafa bank sont cotées à la Bourse de Casablanca sous le code ISIN MA0000011926. Au 30 juin 2018, le flottant du titre Attijariwafa bank s'élève à près de 17,72% du capital social de la banque.

La croissance du cours du titre Attijariwafa bank ressort à près de -1,8% depuis le 31 décembre 2014 jusqu'au 31 décembre 2015, à 22,2% entre le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2016, à 17,2% entre le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2017, et à -2,9% entre le 31 décembre 2017 et le 30 juin 2018.

L'action AWB a évolué comme suit sur la période 2014 – Juin 2018 :

Evolution du cours de l'action AWB sur la période 2014 – 30 juin 2018 :



Source : Bourse de Casablanca

XVI.2. Émission de titres de créances

Emprunts obligataires

En juin 2008, la banque a émis un emprunt obligataire subordonné non coté, d'un montant d'un milliard de dirhams, avec un taux nominal de 4,60%, réservé aux investisseurs institutionnels.

En décembre 2008, la banque a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global de 2 Mrds Dh dont une partie au taux nominal de 5,60% et une partie à taux révisable annuellement. L'emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches dont seules deux ont été souscrites.

En juin 2009, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard de dirhams, dont une partie au taux nominal de 5,00% et une partie à taux révisable annuellement. L'emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches, dont trois ont été souscrites (seule la tranche cotée, au taux révisable annuellement, n'a pas été souscrite).

En décembre 2009, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard de dirhams, dont une partie au taux nominal de 4,76% et une partie à taux révisable annuellement. L'emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches, dont deux ont été souscrites. Seules les deux tranches non notées ont été souscrites (tranche non cotée au taux fixe et tranche non cotée au taux révisable annuellement).

En juin 2010, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard deux cent Mdh, dont une partie au taux nominal de 4,78% et une partie à taux révisable annuellement. L'emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches, dont deux cotées et deux autres non cotées. Toutes les tranches ont été souscrites.

En juin 2011, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard de dirhams, dont une partie au taux nominal de 4,77% et une partie à taux révisable annuellement. L'emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches, dont trois ont été souscrites (seule la tranche cotée, au taux révisable annuellement, n'a pas été souscrite).

En décembre 2014, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard deux cent Mdh, dont une partie au taux nominal de 4,75% et une partie à taux révisable annuellement. L'emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches, dont trois ont été souscrites (la tranche cotée à taux fixe, la tranche non cotée à taux fixe et la tranche non cotée au taux révisable annuellement). La prime de risque proposée dans le cadre de cette opération est de 100 pbs.

En décembre 2015, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard de dirhams. Cet emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de six tranches, dont quatre tranches ayant une maturité de 7 ans (dont une partie au taux nominal de 4,13% et une partie à taux révisable annuellement) et deux tranches ayant une maturité de 10 ans (au taux nominal de 4,52%). Seule une tranche cotée ayant une maturité de 7 ans à taux révisable annuellement n'a pas été souscrite.

En juin 2016, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard de dirhams. Cet emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de six tranches, dont quatre tranches ayant une maturité de 7 ans (dont une partie au taux nominal de 3,34% et une partie à taux révisable annuellement) et deux tranches ayant une maturité de 10 ans (au taux nominal de 3,74%). Seules deux tranches cotées ayant une maturité de 7 ans n'ont pas été souscrites.

En décembre 2016, Attijariwafa bank a réalisé une émission obligataire subordonnée d'un montant d'un milliard cinq cent millions de dirhams. Cette opération a été structurée au tour de huit tranches, dont 4 tranches ayant une maturité de 7 ans (avec une partie au taux nominal de 3,44% et une autre partie à taux révisable annuellement) et quatre tranches ayant une maturité de 10 ans (avec une partie à taux fixe et une autre partie à taux révisable annuellement). Les souscriptions retenues dans le cadre de cette opération portent sur les tranches cotées et non cotées d'une maturité de 7 ans.

Simultanément à cet emprunt obligataire subordonné de décembre 2016, Attijariwafa bank a réalisé la première émission obligataire subordonnée perpétuelle avec mécanisme d'absorption de pertes sur le marché financier marocain. Le montant global de cette opération s'élève à 500 millions de dirhams réparti sur deux tranches non cotées, dont une première tranche à taux révisable chaque 20 ans de 5,73% et une deuxième tranche révisable annuellement.

En juin 2017, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard cinq cent millions de dirhams. Cet emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches ayant une maturité de 7 ans (dont une partie au taux nominal de 3,63% et une partie à taux révisable annuellement). Seule une tranche cotée à taux révisable annuellement n'a pas été souscrite.

En Décembre 2017, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard deux cent cinquante Mdh, dont une partie au taux nominal de 3,69% et une partie à taux révisable annuellement. L'emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches, dont deux cotées et deux autres non cotées. Toutes les tranches ont été souscrites.

En juin 2018, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard cinq cent millions de dirhams. Cette opération a été structurée au tour de six tranches ayant une maturité de 7 ans dont 4 tranches à taux fixes (avec 2 tranches au taux nominal de 3,57% et 2 tranches au taux nominal de 3,32% avec remboursement du principal sur la base d'un amortissement linéaire constant, avec un différé portant sur les deux premières années), et 2 tranches à taux révisables annuellement. Seule une tranche cotée à taux révisable annuellement n'a pas été souscrite.

L'état des titres de créances émis par Attijariwafa bank depuis l'exercice 2008 se présente comme suit :

Montant de l'émission (en Kdh)	Date de l'émission	Cotation de la tranche	Nominal (en Dh)	Taux d'intérêt 2016	Taux d'intérêt 2017	Maturité	Rembour- sement	Echéance
2 000 000								
500 400	2008	Cotée	100 000	5,60%	5,60%	10 ans	In fine	26/12/2018
620 000	2008	Non cotée	100 000	5,60%	5,60%	10 ans	In fine	26/12/2018
879 600	2008	Non cotée	100 000	3,34%	3,34%	10 ans	In fine	26/12/2018
1 000 000								
205 000	2009	Cotée	100 000	5,00%	5,00%	10 ans	In fine	29/06/2019
505 000	2009	Non cotée	100 000	5,00%	5,00%	10 ans	In fine	29/06/2019
290 000	2009	Non cotée	100 000	3,59%	3,26%	10 ans	In fine	29/06/2019
1 200 000								
45 600	2014	Cotée	100 000	4,75%	4,75%	10 ans	In fine	22/12/2024
834 400	2014	Non cotée	100 000	4,75%	4,75%	10 ans	In fine	22/12/2024
320 000	2014	Non cotée	100 000	3,29%	3,32%	10 ans	In fine	22/12/2024
1 000 000								
64 800	2015	Cotée	100 000	4,13%	4,13%	7 ans	In fine	22/12/2022
192 700	2015	Non cotée	100 000	4,13%	4,13%	7 ans	In fine	22/12/2022
154 300	2015	Non cotée	100 000	3,09%	3,12%	7 ans	In fine	22/12/2022
64 600	2015	Cotée	100 000	4,52%	4,52%	10 ans	In fine	22/12/2025
523 600	2015	Non cotée	100 000	4,52%	4,52%	10 ans	In fine	22/12/2025
1 000 000								
1 200	2016	Non cotée	100 000	3,34%	3,34%	7 ans	In fine	28/06/2023
240 800	2016	Non cotée	100 000	2,66%	3,07%	7 ans	In fine	28/06/2023
100 000	2016	Cotée	100 000	3,74%	3,3,74%	10 ans	In fine	28/06/2026
658 000	2016	Non cotée	100 000	3,74%	3,74%	10 ans	In fine	28/06/2026
1 500 000								
50 000	2016	Cotée	100 000	3,44%	3,44%	7 ans	In fine	23/12/2023
200 000	2016	Non cotée	100 000	3,44%	3,44%	7 ans	In fine	23/12/2023
1 250 000	2016	Non cotée	100 000	2,81%	2,87%	7 ans	In fine	23/12/2023
500 000 *								
50 000	2016	Non cotée	100 000	5,73%	5,73%	Pépet.	-	-
450 000	2016	Non cotée	100 000	3,96%	4,02%	Pépet.	-	-
1 500 000								
300 000	2017	Cotée	100 000	3,63%	3,63%	7 ans	In fine	29/06/2024
303 500	2017	Non cotée	100 000	3,63%	3,63%	7 ans	In fine	29/06/2024
896 500	2017	Non cotée	100 000	2,81%	2,81%	7 ans	In fine	29/06/2024
1 250 000								
150 000	2017	Cotée	100 000	3,69%	3,69%	7 ans	In fine	28/12/2024
5 000	2017	Non cotée	100 000	2,92%	2,92%	7 ans	In fine	28/12/2024
175 000	2017	Cotée	100 000	3,69%	3,69%	7 ans	In fine	28/12/2024
920 000	2017	Non cotée	100 000	2,92%	2,92%	7 ans	In fine	28/12/2024
1 500 000								
18 200	2018	Cotée	100 000	-	3,57%	7 ans	In fine	29/06/2025
1 091 800	2018	Non cotée	100 000	-	3,57%	7 ans	In fine	29/06/2025
60 000	2018	Cotée	100 000	-	3,32%	7 ans	Amort. Lin	29/06/2025
330 000	2018	Non cotée	100 000	-	3,32%	7 ans	Amort. Lin	29/06/2025

Source : Attijariwafa bank - *Obligations subordonnées perpétuelles avec mécanisme d'absorption de pertes

Au 30 septembre 2018, l'encours des emprunts obligataires d'Attijariwafa bank s'élève à 12 450 Mdh.

Certificats de dépôts¹¹

Au 30 septembre 2018, l'encours de certificats de dépôts d'Attijariwafa bank s'établit à 6 327,0 MDh.

Au 30 septembre 2018, le plafond du programme d'émission de certificats de dépôts s'élève à 20,0 Mrds Dh.

L'état des encours des certificats de dépôt émis par Attijariwafa bank se présente comme suit :

Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur Nominale Unitaire	Taux	Mode de remboursement	Montant
24/12/2013	24/12/2018	100 000	5,60%	In fine	100 000 000
23/04/2014	23/04/2019	100 000	4,60%	In fine	100 000 000
23/10/2015	23/10/2020	100 000	3,61%	In fine	250 000 000
12/01/2016	12/01/2019	100 000	3,31%	In fine	404 000 000
20/01/2016	21/01/2019	100 000	3,29%	In fine	100 000 000
20/01/2016	20/01/2021	100 000	3,58%	In fine	200 000 000
05/02/2016	05/02/2021	100 000	3,43%	In fine	200 000 000
25/02/2016	25/02/2019	100 000	3,00%	In fine	300 000 000
20/04/2016	20/04/2019	100 000	2,58%	In fine	300 000 000
02/02/2018	02/02/2023	100 000	4,00%	In fine	180 000 000
02/02/2018	02/02/2023	100 000	4,00%	In fine	120 000 000
13/02/2018	13/02/2020	100 000	2,86%	In fine	500 000 000
13/06/2018	13/06/2023	100 000	3,30%	In fine	400 000 000
20/07/2018	19/07/2019	100 000	2,64%	In fine	1 573 000 000
24/07/2018	24/07/2020	100 000	2,90%	In fine	800 000 000
31/08/2018	31/08/2020	100 000	2,89%	In fine	800 000 000
					6 327 000 000

Source : Attijariwafa bank

¹¹ Source : Attijariwafa bank

XVII. NOTATIONS D'ATTIJARIWAFABANK¹²

XVII.1. Notation de Standard & Poor's du 19 décembre 2017

STANDARD & POOR'S

23, rue Balzac 75 008 Paris cedex – France

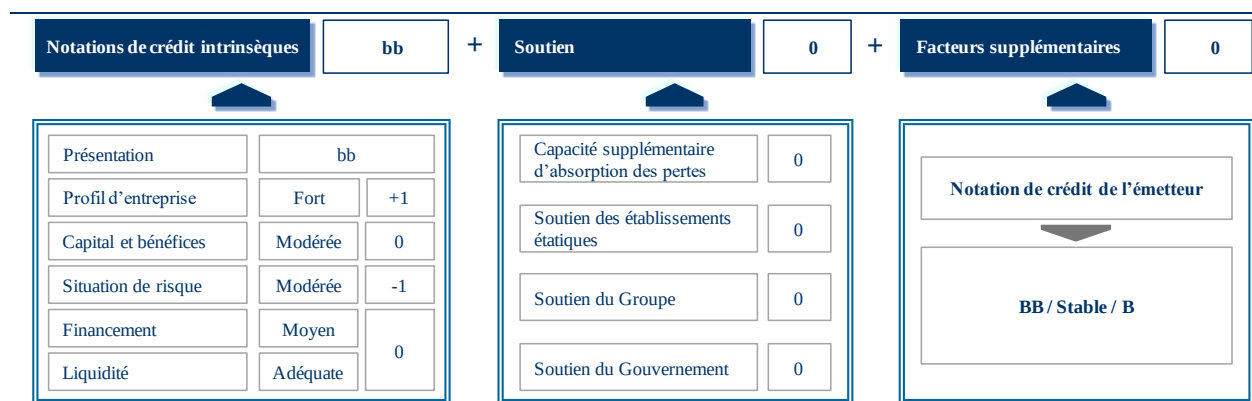
Tél. : 00.33.1.44.20.66.50

Fax : 00.33.1.44.20.66.51

Adresse électronique : FIG_Europe@spglobal.com

Ce rapport de notation correspond à la version traduite du texte intégral transmis par l'agence de notation Standard & Poor's.

Notation Attijariwafa bank



Source : Standard & Poor's

Eléments clés de la notation

Forces	Faiblesses
- Une position commerciale de leader au sein du système bancaire marocain ; - Une forte position commerciale au sein du système bancaire de l'Afrique de l'Ouest ; - Une diversification adéquate des activités ; - Une stratégie bien définie.	- Une capitalisation modérée ; - Une stratégie d'expansion régionale ambitieuse susceptible d'augmenter le niveau de risques opérationnels et de crédit ; - Un environnement économique actuel volatile sur les marchés étrangers.

Perspective : Stable

La perspective stable sur Attijariwafa Bank (AWB) Maroc reflète l'avis de Standard & Poor's Ratings Services qu'AWB maintiendra son profil d'entreprise solide pendant les 12 prochains mois. En outre, nous estimons que la stratégie d'expansion géographique d'AWB ne mènera pas à une détérioration significative de la qualité de ses actifs et de sa capitalisation durant cette période.

Il est à noter que l'affaiblissement de notre évaluation du profil de crédit intrinsèque de AWB (SACP: Stand-Alone Credit Profile) par un cran serait compensé par la forte importance stratégique de AWB pour le gouvernement marocain. Cela permettrait à AWB de bénéficier d'un cran du soutien du gouvernement au niveau de la notation de la banque sur le long terme.

Un déclassement pourrait être déclenché par une détérioration simultanée de la capitalisation de la banque et de la qualité des actifs, suite à une acquisition inattendue, par exemple, que nous évaluons comme peu probable au cours des 12 prochains mois.

¹² Attijariwafa bank s'est engagée à procéder à sa notation pour les exercices 2018, 2019 et 2020 par une agence de notation internationale reconnue par l'AMMC.

Bien que peu probable au cours des 12 prochains mois, une amélioration marquée de la qualité des actifs ou de la capitalisation ou une amélioration de la notation souveraine, pourrait conduire à une décision de notation positive sur AWB.

XVII.2. Notation de Capital Intelligence - Septembre 2018 (extrait traduit)

CAPITAL INTELLIGENCE

Oasis Complex, Block E Gladstone Street P.O Box 53585 CY 3303 Limassol - Chypre

Tél. : 00.357.25.34.23.00

Fax : 00.357.25.81.77.50

Adresse électronique : capital@ciratings.com

	Notations			Principaux agrégats financiers				
	Courant	Précédent	Dernière variation		2017	2017	2016	2015
				<u>En millions</u>	<u>USD</u>	<u>MAD</u>	<u>MAD</u>	<u>MAD</u>
<u>Souveraine</u>	NN*			Total actifs	50 985	475 660	428 766	411 079
<u>Devises</u>				Solde net moyen des prêts	33 367	311 299	269 837	251 291
Long terme	BBB-	BB+	Jan. 08	Dépôts clients	33 894	316 210	286 265	274 515
Court terme	A3	B	Jan. 08	Total fonds propres (FP)	5 445	50 801	47 411	41 229
<u>Solidité financière</u>	BBB	BBB+	Fev. 04	Résultat brut	2 320	21 645	19 673	18 997
				Résultat net	706	6 584	5 653	5 300
				<u>Taux de change :</u> <u>USD/MAD</u>		9,33	10,18	9,92
<u>Soutien</u>	2	-	-	<u>En %</u> Prêts Non Rentables /solde brut des prêts		7,00	7,00	7,10
				Réserves pour créances douteuses / NPL		75,17	73,29	72,72
<u>Perspectives</u>				Ratio d'adéquation FP		12,32	13,29	12,50
Devises	Stable	-	-	Prêts nets/fonds stables		81,45	77,35	75,46
Solidité financière	Stable	-	-	Marge d'intérêts nette		2,85	2,77	2,80
				Coût/revenu		46,11	46,47	46,38
				Rendement de l'actif moyen		1,46	1,35	1,30

* Non noté publiquement / note souveraine attribuée en interne

Facteurs de notation

Facteurs favorables :

- Franchise bancaire très solide localement, leader du marché dans la plupart des activités bancaires au Maroc, particulièrement pour les dépôts et les prêts.
- Des opérations internationales bien diversifiées en Afrique du Nord et en Afrique subsaharienne. Cependant, la plupart des participations bancaires en dehors du Maroc se situent dans des pays à faible notation souveraine.
- Long historique de solide profitabilité, conforté par un faible coût des fonds. Retour sur actif moyen parmi les plus élevés du secteur.
- Position accrue en matière de capital en 2016, et amélioration du taux d'adéquation des fonds propres, ayant atteint un niveau raisonnable.
- management hautement estimé, et politiques prudentes mises en place.

Facteurs défavorables

- Baisse de l'adéquation des fonds propres tant au niveau consolidé qu'au niveau social en 2017. Le taux d'adéquation des fonds propres est modeste du point de vue de CI et juste au-dessus du minimum requis de 12%.

- Niveau de créances en souffrance élevé, malgré une stabilisation en 2017, particulièrement au niveau de la maison mère. En revanche, au niveau du Groupe, les créances en souffrance ont augmenté assez rapidement. La hausse des créances en souffrance est quelque peu atténuée par l'augmentation des niveaux de provisionnement, même si cela ne reste que suffisant.
- Manque de détails sur les prêts restructurés et write-offs.
- Croissance des activités bancaires à l'extérieur du Maroc offrant des opportunités mais met davantage l'accent sur la gestion des risques. Les filiales internationales ont également un impact plus important sur le niveau d'adéquation des fonds propres.

Logique de notation

Capital Intelligence Ratings (CI Ratings ou CI) a maintenu la note de solidité financière d'AWB à "BBB". Cette notation est appuyée par le bon niveau de rentabilité de la banque, sa franchise bancaire dominante au Maroc, son faible coût de financement, ses opérations diversifiées en Afrique et un niveau de liquidité satisfaisant. La notation est impactée par le niveau toujours élevé des Prêts Non Rentables (PNR), une couverture des pertes sur prêts modeste (malgré son adéquation), et un niveau d'adéquation des fonds propres toujours modeste, mais au-dessus des exigences réglementaires. La perspective pour la note de solidité financière est « stable ». Toutefois, CI Ratings souhaiterait voir un meilleur niveau d'adéquation des fonds propres et une amélioration des indicateurs de qualité des crédits. Toute détérioration de l'un ou de l'autre entraînerait certainement une pression importante sur la note de solidité financière; même le maintien de la note de solidité financière actuelle nécessitera des améliorations dans les deux domaines.

Les notations en devises à long et court termes d'AWB sont maintenues à, respectivement, « BBB- » et « A3 », avec une perspective « stable » et ce, pour les mêmes raisons. Les notations en devises d'AWB sont impactées par l'évaluation réalisée en interne par CI, portant sur le risque de crédit souverain. La note de soutien est maintenue à « 2 », ce qui reflète le solide profil de propriété de la banque ainsi que sa position de marché dominante et la très grande probabilité de soutien de la part des autorités, en cas de besoin.

Attijariwafa Bank (AWB) demeure la banque leader au Maroc, et possède une franchise bancaire très solide localement, avec une part de marché avoisinant le quart des actifs, prêts et dépôts du secteur. Au niveau consolidé, le groupe a une présence bancaire bien diversifiée dans plusieurs pays d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne. La performance de la banque en 2017 a été globalement solide, avec une bonne amélioration au niveau consolidé en termes de rentabilité opérationnelle et nette, et du retour sur actifs. Ce dernier reste à un très bon niveau et figure parmi les plus élevés de toutes les banques marocaines. AWB bénéficie d'un très bon management et ses stratégies sont claires et bien définies. La rentabilité d'AWB est saine depuis plusieurs années, tant au niveau consolidé qu'au niveau de la maison mère. Cela a été stimulé par des marges stables (en particulier un faible coût de financement), l'augmentation du revenu autre que d'intérêts, un bon contrôle des coûts et un coût du risque modéré.

La qualité des crédits s'est quelque peu stabilisée en 2017, en particulier pour les opérations bancaires marocaines et la Banque a connu une baisse des prêts non rentables pour la première fois depuis quelques années. Toutefois, au niveau consolidé, les prêts non rentables ont augmenté de 16% en 2017, principalement en raison des opérations bancaires sub-sahariennes. Le ratio des prêts non rentables était stable, à 7%, mais a été favorisé par la croissance des prêts. Le ratio reste cependant élevé et semble irréductible. La position est atténuée en améliorant la couverture des pertes sur prêts, mais cela ne reste que suffisant. Bien que la couverture des pertes sur prêts ait régulièrement progressé au cours des dernières années, elle ne s'est déroulée que de manière très progressive.

La situation des fonds propres d'AWB - tant au niveau consolidé qu'au niveau de la maison mère - s'est affaiblie en 2017 en raison de la hausse des actifs pondérés et, en partie, de l'acquisition de Barclays Bank Egypt. Le taux d'adéquation des fonds propres (Bâle III) est tombée à un niveau modeste du point de vue de CI, mais au-dessus du minimum requis de 12%. L'introduction de l'IFRS 9 en 2018 entraînera un impact négatif de 24 points de base. La liquidité est suffisante au niveau consolidé et au niveau de la maison mère (bien que les ratios de liquidité basés sur les prêts se soient légèrement resserrés dans la mesure où la croissance des prêts a dépassé celle des dépôts). Le financement provient principalement

des dépôts des clients - en particulier du à sa position de leader sur le marché marocain - le bilan étant encore soutenu par une bonne base de financement à moyen et long terme.

Perspectives de performance

AWB continue à bien performer en termes de rentabilité tant au niveau consolidé qu'au niveau de la maison mère. CI s'attend à ce que les rendements restent à un bon niveau en 2018 et dépassent largement la moyenne de l'échantillon de comparables.

Le coût du risque devrait être stable, à l'instar de la qualité globale des crédits. Les ratios de XXX devraient rester aux niveaux actuels avec une légère amélioration de la couverture. La banque s'appuie sur sa solide enseigne bancaire nationale, sa position dominante sur tous les segments bancaires au Maroc et son solide profil financier. La majeure partie de son financement provient de dépôts de clients domestiques à bas coûts - une base stable compte tenu de la taille et de la portée de la banque. Cette position favorable en matière de coûts de financement renforce le niveau de rendement d'AWB, supérieur à la moyenne du secteur. La banque devrait maintenir sa position de leader sur le marché des dépôts de clients.

En ce qui concerne les activités bancaires du Groupe en Afrique sub-saharienne et en Afrique du Nord, celles ci devraient être solides en 2018, mais la pression sur la qualité des crédits devrait subsister dans certaines opérations ouest-africaines.

En mai 2017, Attijariwafa Bank a finalisé l'acquisition de 100% des activités égyptiennes de Barclays. Bien que détenant actuellement une petite part de marché à un peu plus de 1%, AWB espère progressivement améliorer sa part de marché en Egypte au cours des prochaines années. Comme pour ses autres filiales bancaires internationales, l'implémentation dans ce marché offre des opportunités mais met davantage l'accent sur la gestion des risques du Groupe.

Le taux de croissance du PIB réel du Maroc a atteint 4% en 2017, stimulé par un rebond de la production agricole. La croissance du PIB devrait tomber à 3% en 2018.

XVIII. ORGANES D'ADMINISTRATION D'ATTIJARIWABA BANK

XVIII.1. Conseil d'Administration

Au 30 juin 2018, Attijariwafa bank est administrée par un Conseil d'Administration composé de 9 membres et présidé par Monsieur Mohamed EL KETTANI.

Administrateurs	Date de nomination*	Expiration du mandat
M. Mohamed EL KETTANI Président du Conseil d'Administration	2014	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2019
SIGER Représentée par M. Mohammed Mounir EL MAJIDI Président Directeur Général	2015	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2020
Al Mada Représentée par M. Hassan OURIAGLI Président Directeur Général	2017	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2022
M. Abdelmjid TAZLAOUI Administrateur	2017	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2022
M. Aymane TAUD Administrateur	2016	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2021
M. José REIG Administrateur	2018	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2023
M. Abed YACOUBI SOUSSANE Administrateur, Président MAMDA-MCMA	2017	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2022
M. Aldo OLCESE SANTONJA Administrateur indépendant	2014	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2019
Santander Représenté par M. Jose Manuel VARELA Directeur Général Adjoint	2014	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2019
Mme Wafaa GUESSOUS Secrétaire du Conseil	2000	-

Source : Attijariwafa bank - * Nomination ou renouvellement de mandat

Il n'existe aucun lien d'alliance ou de parenté entre des administrateurs et des dirigeants d'Attijariwafa bank.

En outre, un règlement intérieur définit les missions ainsi que les modalités d'organisation et de tenue des réunions du Conseil d'Administration. Il précise également les missions et les modalités de travail des comités spécialisés.

La charte de l'administrateur regroupe l'ensemble des droits et obligations liés à la fonction d'administrateur, notamment sur le plan de la confidentialité des informations, de la gestion des conflits d'intérêts et des opérations portant sur la valeur de la banque.

XVIII.2. Autres mandats d'administrateur du Président Mohamed EL KETTANI

Au 30 juin 2018, M. Mohamed EL KETTANI, Président Directeur Général d'Attijariwafa bank est également administrateur dans les sociétés suivantes :

Sociétés	Fonction
Wafa Assurance	Administrateur et représentant OGM
Wafasalaf	Membre du Conseil de Surveillance
Wafa Immobilier	Membre du Conseil de Surveillance
Wafacasch	Administrateur
Wafabail	Membre du Conseil de Surveillance
Dar Assafa	Administrateur représentant AWB, Président du Conseil de Surveillance
Bank Assafa	Administrateur représentant AWB, Président du Conseil de Surveillance
Attijari bank Tunisie	Administrateur
Attijariwafa bank Egypt	Président
CBAO	Administrateur
BIM	Administrateur représentant AWB
SIB	Administrateur représentant AWB
SCB	Administrateur
UGB	Administrateur
CDC	Administrateur
BIA Togo	Administrateur
Andalu Carthage	Administrateur représentant AWB
Kasovi	Administrateur
Attijari Finances Corp	Président
Wafa Gestion	Administrateur
Attijariwafa bank Europe	Président du Conseil d'Administration
Omnium de Gestion Marocain OGM SA	Président
Wafa Corp	Président
BCM Corporation	Président
SOMED	Administrateur
Al Mada	Représentant Attijariwafa bank
CIMR	Représentant OGM
OPTORG	Membre du Conseil de Surveillance
Nouvelles Sidérurgies Industrielles	Représentant Attijariwafa bank
GPBM	Vice-Président Délégué
CGEM	Administrateur
Fondation Actua	Président
Fondation AWB	Président
Fondation Mohammed V pour la Solidarité	Administrateur
Université Al Akhawayn	Administrateur
Fondation gestion centre national Med VI pour les handicapés	Administrateur
Association gestion centre des TPE solidaires	Président

Source : Attijariwafa bank

XIX. ORGANES DE DIRECTION

XIX.1. Organisation

L'organisation d'Attijariwafa bank vise à placer le client au centre des préoccupations du groupe, dans une optique de cross-selling, et afin d'assurer un service conforme aux meilleurs standards, grâce à une technologie à la pointe de l'innovation.

Son fonctionnement s'articule autour des principaux axes suivants :

▪ **Pôle Banque de Détail :**

- ✓ Unification des réseaux « entreprises et particuliers » sous des Directions Régionales ayant une autonomie de pilotage accrue. Ainsi, chaque Direction Régionale a la responsabilité de réseaux étendus d'agences particuliers (résidents et MRE) et professionnels, de centre d'affaires et de succursales entreprises. En outre, les Directeurs Régionaux représentent la Direction Générale de la banque au niveau de leurs régions respectives, aussi bien vis-à-vis des Autorités que vis-à-vis des clients et partenaires ;
- ✓ Renforcement des capacités d'intervention des Directions des Marchés, ayant une couverture nationale, comme un interlocuteur fort vis-à-vis des Directions Régionales pour la fixation des objectifs de production et de rentabilité ainsi que le co-pilotage des réalisations ;
- ✓ Chaque région dispose de sa propre équipe de supports et moyens, reportant fonctionnellement aux entités centrales associées (ex : risque, capital humain, logistique, etc...) et bénéficie de l'animation centrale pour les produits bancaires, et de l'animation régionale des filiales pour les produits associés.

▪ **Pôle Banque de Financement & Investissement, Marchés des Capitaux et Filiales Financières :**

- ✓ Renforcement des organisations les plus porteuses de synergies comme la Banque des Marchés de Capitaux Groupe, la Banque de Détail à l'International et les Filiales para-bancaires et financières ;
- ✓ Affirmation du caractère international de certaines activités, comme la Banque de Financement & d'Investissement ;
- ✓ Création d'une organisation dédiée, « Banque Transactionnelle Groupe » qui regroupe les différentes compétences associées en provenance de différentes entités de la Banque, dont l'international et la Gestion des Flux.

▪ **Pôle Finances, Technologie et Opérations :**

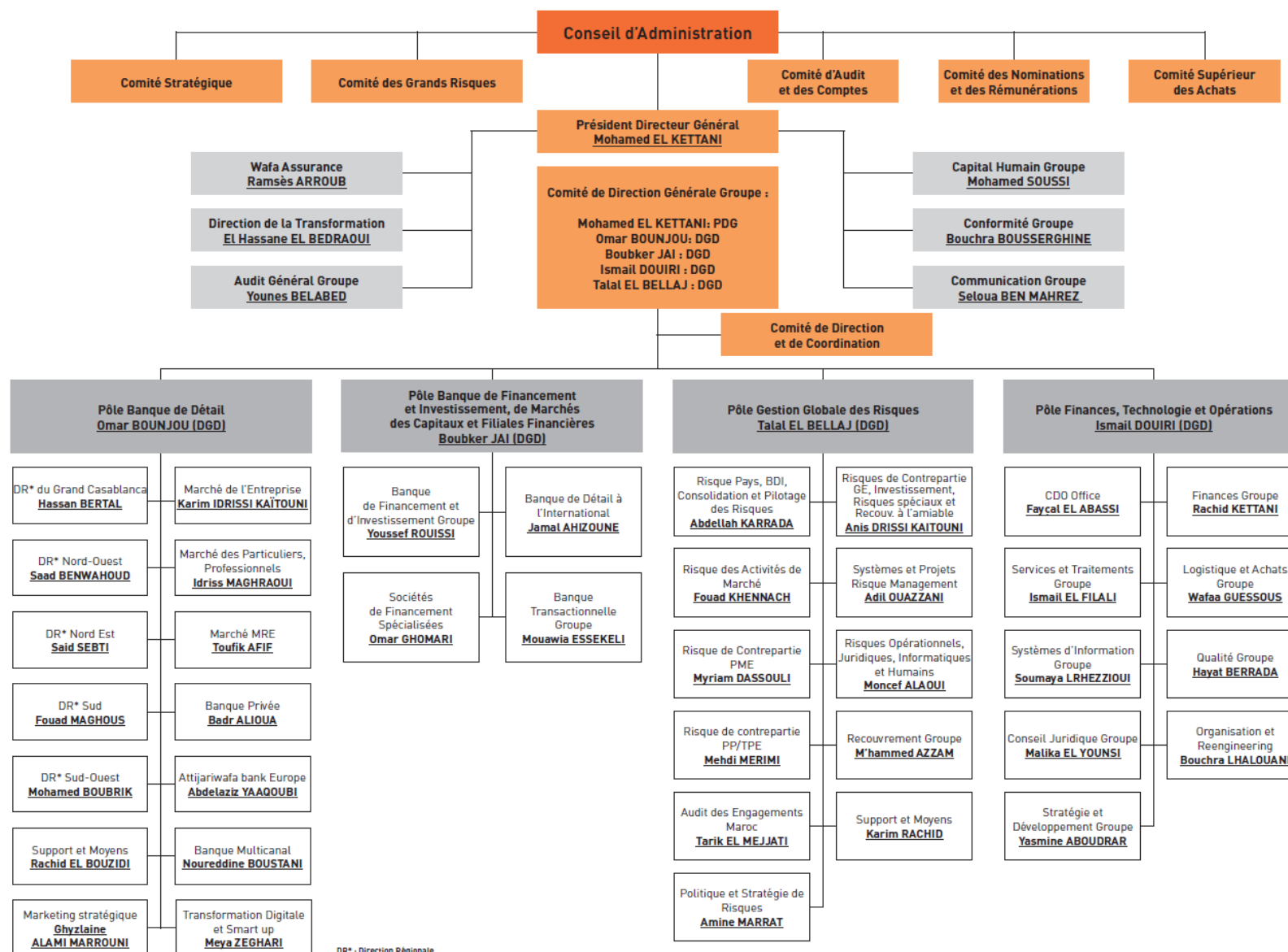
- ✓ Le pôle FTO a fait l'objet, au même titre que les entités rattachées au Président Directeur Général et au Comité de Direction Général, d'ajustements organisationnels en cohérence avec la finalité de la nouvelle organisation et reflète l'attachement aux principes généraux que sont : l'optimisation de l'efficacité organisationnelle, le développement permanent des talents managériaux et la valorisation des contributions au développement du groupe.

▪ **Pôle Gestion Globale des Risques :**

- ✓ Le pôle GGR centralise la gestion des risques dans le cadre des normes réglementaires Bâloises des bonnes pratiques à l'international et des recommandations émises par les autorités de tutelle.
- ✓ Indépendante des activités commerciales et de support, la Gestion Globale des Risques Groupe dépend directement de la Présidence. Sa mission est de veiller à l'identification des risques liés aux activités du Groupe, de les mesurer, de les suivre et de les contrôler.
- ✓ Sa nouvelle organisation s'articule autour de 5 entités opérationnelles : Risques de crédit, risques de marché, Risques opérationnels, Pilotages des Risques et Risques pays et recouvrement.
- ✓ À ces entités, s'ajoutent 4 entités transverses : Politique et stratégie des risques, Risk management, Audit des engagements et Support & moyens.

Cette organisation conforte le management des risques en tant que facteur de différenciation et vecteur de diffusion de la culture risque au sein du Groupe.

Suite à cette réorganisation, l'organigramme du groupe Attijariwafa bank, au 30 juin 2018, se décline comme suit :



Source : Attijariwafa bank

XIX.2. Curriculum Vitae des principaux dirigeants

M. Mohamed EL KETTANI : Président Directeur Général

Depuis sa nomination en septembre 2007, en tant que Président Directeur Général du Groupe Attijariwafa bank, Mohamed EL KETTANI, a conduit le développement du Groupe bancaire et financier, tant au niveau national que régional, pour le hisser au premier rang des banques du Maghreb et 6ème en Afrique.

Diplômé ingénieur de l'ENSTA-Paris, Mohamed EL KETTANI entame sa carrière bancaire en 1984 en intégrant la Banque Commerciale du Maroc -BCM-.

Il a exercé différentes responsabilités dans les différents métiers de la banque et de la finance, il a dirigé en 2004 le programme de fusion et de rapprochement entre BCM et Wafabank qui a donné naissance à Attijariwafa bank; couronné par sa nomination en tant que Directeur Général de la banque.

Sous sa présidence, le Groupe Attijariwafa bank a réalisé le déploiement du plan de développement stratégique « Attijariwafa 2012 » qui a permis au Groupe de conforter son leadership sur le marché marocain et lui donner un positionnement de référence à l'échelon Africain.

En 2016, un nouveau plan stratégique « Energies 2020 » a été lancé ayant pour objectif de recentrer la banque sur ses ressources pour servir au mieux ses clients, et poursuivre son développement à l'international, dans un contexte caractérisé par de profondes mutations économiques et technologiques.

Le Groupe opère actuellement dans 25 pays dont 14 pays en Afrique où il dispose du 1^{er} réseau bancaire avec 3 844 agences et emploie 17 367 personnes.

Mohamed EL KETTANI, est également Vice-président délégué du Groupement Professionnel des Banques du Maroc et Administrateur de plusieurs sociétés.

Mohamed EL KETTANI est décoré Officier de l'Ordre du Trône, par S.M Le Roi Mohammed VI, Commandeur de l'ordre national du mérite de la République du Sénégal, et des insignes d'Officier de l'Ordre de la Légion d'Honneur de la République Française.

M. Omar BOUNJOU : Directeur Général Délégué- Pôle Banque de Détail

Ingénieur des Ponts et Chaussées (ENPC Paris) et Docteur en Economie (Université Panthéon – Sorbonne), M. Omar BOUNJOU a intégré le Groupe en 1988 en tant que Directeur Général de Wafasalaf.

M. Omar BOUNJOU a occupé les postes de Directeur Général de Wafa Immobilier, Directeur Marketing et Communication de Wafabank puis Directeur Général Adjoint en charge du Réseau Particuliers, Professionnels et PME.

Depuis la fusion et à partir de 2004, M. Omar BOUNJOU occupe le poste de Directeur Général Délégué du Groupe en charge de la Banque de Détail (Particuliers, Entreprises, MRE et Banque Privée).

M. Boubker JAI : Directeur Général Délégué - Pôle Banque de financement & Investissement, Marchés des Capitaux et Filiales Financières

Diplômé de l'Ecole Centrale de Paris en 1979 et titulaire d'un doctorat obtenu en 1981, M. Boubker Jai entame sa carrière professionnelle dans une société de services informatiques parisienne.

De retour au Maroc, il intègre la Banque Commerciale du Maroc en octobre 1984 en qualité de Chargé de Mission auprès du Président, responsable de projets ayant trait à la modernisation des structures et moyens de la banque, dont notamment la conception et la mise en œuvre du schéma directeur d'organisation et d'informatique.

Il accède à la direction de l'Informatique et de l'Organisation en 1988 et entame alors la refonte complète du système d'information de la banque. Parallèlement, il conduit en 1992, le projet de fusion absorption de la Société de Banque et de Crédit.

Une année plus tard, ses responsabilités sont élargies à la stratégie et en 1995, il est nommé Directeur Général Adjoint. En février 2001, il prend en charge la Direction Générale de l'Exploitation, et en mars 2003, il est promu Directeur Général, responsable du pôle « Banque de Détail ».

En janvier 2004, à l'annonce de la fusion entre la Banque Commerciale du Maroc et Wafabank, M. Jai prend en charge les fonctions supports et moyens du nouvel ensemble (Système d'Information Groupe, Back office, Finances Groupe, Logistique et Achats Groupe) ainsi que les filiales parabancaires (Wafasalaf, Wafabail, Wafa Immobilier, Wafacash, Wafa LLD et Attijari Leasing). Il a assuré en outre avec succès la direction du programme d'intégration des deux banques.

En décembre 2005, M. Boubker JAÏ se verra confier la responsabilité de l'ensemble des activités transverses (Risques, Ressources Humaines Groupe, Système d'Information Groupe, Back-office, Finances Groupe, Logistique et Achats Groupe, Recouvrement Groupe).

Depuis décembre 2007, M. Boubker JAÏ est Directeur Général Délégué en charge du pôle Banque de Financement et Investissement, de Marchés des Capitaux et de Filiales Financières. Il est également Président ou Administrateur de plusieurs filiales au Maroc notamment Wafasalaf, Wafacash, Wafa Immobilier, Wafabail, Wafa Gestion, Attijari Factoring, Attijari Invest, Wafa Assurance, Wafa LLD, Wafa Courtage et Wafa Bourse, et à l'étranger des filiales bancaires Attijari bank Tunis-Tunisie, CBAO –Sénégal, Crédit du Sénégal (CDS), Société Ivoirienne de Banque (SIB)–Côte d'Ivoire, Banque Internationale pour le Mali (BIM), Union Gabonaise de Banque (UGB) – Gabon, Société Commerciale de Banque (SCB)–Cameroun, Crédit du Congo (CDC)–Congo, Attijari bank Mauritanie (ABM) - Mauritanie, & Banque Internationale pour l'Afrique (BIA) – Togo.

Par ailleurs, M. Boubker JAÏ est Président du Centre Monétique Interbancaire (CMI) & de la Commission Développement Relations Sud-Sud et de la Coopération des Entreprises du Maroc (CGEM).

M. Ismail DOUIRI : Directeur Général Délégué - Pôle Finance, Technologie et Opérations

M. Ismail DOUIRI est diplômé de l'Ecole Polytechnique de Paris, de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications et est titulaire d'un MBA de Harvard University en Business Administration.

M. Ismail DOUIRI débute sa carrière à Westinghouse Electric Corporation en 1992 en tant qu'ingénieur développeur. En 1994, il rejoint CFG Group en tant que directeur de la recherche et directeur des systèmes d'information avant d'intégrer Morgan Stanley en 1999, en tant qu'Associate au sein du groupe Télécommunications de la division Investment Banking. En 2000, M. Ismail DOUIRI fonde la société DIAL Technologies S.A spécialisée dans les offres de services de données aux utilisateurs du téléphone mobile, au Maroc et dans la région MENA. Dans le même temps, M. Ismail DOUIRI intègre l'équipe de Mc Kinsey & CO en tant qu'Associate au sein de la cellule du bureau de Genève chargée de l'Afrique du Nord.

M. Ismail DOUIRI a rejoint Attijariwafa bank en 2004 pour prendre en charge la Stratégie & Développement du Groupe. Depuis septembre 2008, M. DOUIRI assure la fonction de Directeur Général d'Attijariwafa bank.

Dans le cadre de la nouvelle organisation, M. DOUIRI est en charge du pôle « Finance, Technologie et Opérations ».

En 2010, il est nommé Young Global Leader par le World Economic Forum.

M. Ismaïl DOUIRI est Membre du Moroccan British Business Council, Administrateur de Care Maroc, et Administrateur d'Injaz Al Maghrib.

M. Talal EL BELLAJ : Directeur Général Délégué – Gestion Globale des Risques

M. Talal EL BELLAJ est diplômé de l'Académie de Bordeaux et du Cycle Supérieur de l'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises (ISCAE).

M. Talal EL BELLAJ entame sa carrière en 1989 au sein de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) au département des engagements puis adjoint du chef de département du crédit. Il participe, en 1994, à la création de la Direction des Grandes Entreprises (DGE) dans le cadre du plan de restructuration de la BMCI.

Il occupe la fonction de Senior Banker à la DGE – Secteur Energie, Céréales et Risque Etat (offices, régies...) entre 1994 et 1996, avant de prendre ses nouvelles fonctions, en 1997, en tant qu'Adjoint Directeur Régional du Souss, Responsable PME et Grandes Entreprises.

En juillet 2000, M. Talal EL BELLAJ se verra confier la responsabilité du projet de filiale BMCI Factoring avant de prendre en charge la Direction du Factoring en 2001.

En 2003, il a contribué au lancement l'activité factoring internationale, puis nommé en tant que membre du comité du Groupe.

M. Talal EL BELLAJ a rejoint le Groupe Attijariwafa bank en novembre 2004 en tant qu'Administrateur Directeur Général d'Attijari Factoring pour mener la mission de réorganisation et de dynamisation de l'activité en synergie avec la banque, et son réorientation stratégique sur le marché domestique.

Une année plus tard, il est nommé en tant que Directeur de l'Animation du Marché de la PME au sein d'Attijariwafa Bank, puis président du Directoire de Wafabail, filiale leasing du Groupe, en 2006.

Depuis fin 2007, M. Talal EL BELLAJ est Directeur de la Gestion Globale des Risques. En septembre 2014, il est nommé en tant que Directeur Général Délégué d'Attijariwafa bank en charge de la Gestion Globale des Risques Groupe.

M. Talal EL BELLAJ est Administrateur de SMAEX et d'Attijari Factoring.

XX. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE¹³

XX.1. Comité de Direction Générale

Le comité de direction générale réunit les responsables de pôles sous la présidence du Président Directeur Général. Ce comité, qui se tient une fois par semaine, assure une vue synthétique des activités opérationnelles dans les différents secteurs, le pilotage des grands projets stratégiques et la préparation des questions à soumettre au Conseil d'Administration, dans une démarche collégiale.

Ce comité traite des sujets internes qui concernent la gestion opérationnelle de la banque ainsi que ses filiales. Au 30 juin 2018, les membres du comité de Direction Générale se présentent comme suit :

Membres	Fonction	Date d'entrée en fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général	2007
M. Omar BOUNJOU	Directeur Général Délégué	2004
M. Ismail DOUIRI	Directeur Général Délégué	2008
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Général Délégué	2014
M. Boubker JAI	Directeur Général Délégué	2003

Source : Attijariwafa bank

XX.2. Comité de Direction et de Coordination

Sous la présidence du Président Directeur Général ou d'au moins deux Directeurs généraux, le Comité de Direction et de Coordination est une instance d'échange et de partage d'informations. Plus particulièrement le Comité :

- assure la coordination d'ensemble entre les différents programmes du Groupe et se concentre principalement sur l'examen des indicateurs clés de performance ;
- prend acte des grandes orientations stratégiques et de la politique générale du Groupe, ainsi que des décisions et des priorités arrêtées dans les instances ad hoc ;
- prend les décisions fonctionnelles et opérationnelles pour maintenir les objectifs et maximiser les résultats.

¹³ Conformément aux directives de la circulaire N° 5/W/16 de Bank Al-Maghrib, une réflexion portant sur la gouvernance du groupe Attijariwafa bank est actuellement en cours.

D'une périodicité mensuelle, le Comité de Direction et de Coordination est composé des membres de la Direction Générale et des responsables des principaux domaines d'activité.

Au 30 juin 2018, les membres du Comité de Direction et de Coordination se présentent comme suit :

Membres	Fonction	Date d'entrée en fonction
<u>Direction Générale</u>		
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général	2007
M. Omar BOUNJOU	Directeur Général Délégué - Pôle Banque de Détail	2004
M. Ismail DOURI	Directeur Général Délégué - Pôle Finances, Technologie et Opérations	2008
M. Boubker JAI	Directeur Général Délégué - Pôle Banque de Financement et Investissement, Marchés des Capitaux et Filiales Financières	2003
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Général Délégué – Gestion Globale des Risques Groupe	2014
<u>Réseau</u>		
Hassan BERTAL	Directeur Général Adjoint - Responsable de la Région du Grand Casablanca	2018
Saad BENWAHOUD	Directeur Général Adjoint - Responsable de la Région Nord-Ouest	2012
Said SEBTI	Directeur Général Adjoint - Responsable de la Région Nord-Est	2012
Mohamed BOUBRIK	Directeur Exécutif - Responsable de la Région Sud-Ouest	2012
Fouad MAGHOUS	Directeur Exécutif - Responsable de la région Sud	2012
<u>Entités Centrales</u>		
Mouawia ESSEKELLI	Directeur Général Adjoint - Responsable de la Banque Transactionnelle Groupe	2014
Wafaa GUESSOUS	Directeur Général Adjoint - Responsable Logistique et Achats Groupe	2007
Omar GHOMARI	Directeur Général Adjoint - Responsable des Sociétés de Financement Spécialisées	2016
Youssef ROUSSI	Directeur Général Adjoint - Responsable Banque de Financement & d'Investissement Groupe - Responsable Banque de Marchés des Capitaux Groupe	2005
Jamal AHIZOUNE	Directeur Général Adjoint – Responsable Banque de Détail à l'International	2014
Hassan BEDRAOUI	Directeur Général Adjoint – Responsable de la Direction de la Transformation	2016
Karim Idrissi KAITOUNI	Directeur Exécutif - Responsable du Marché de l'Entreprise	2016
Mohamed SOUSSI	Directeur Exécutif - Responsable du Capital Humain Groupe	2016
Younes BELABED	Directeur Exécutif – Responsable Audit Général Groupe	2016
Saloua BENMEHREZ	Directeur Exécutif - Responsable de la Communication Groupe	2012
Ismail EL FILALI	Directeur Exécutif - Responsable des Services et Traitements Groupe	2016
Malika EL YOUNSI	Directeur Exécutif - Responsable du Conseil Juridique Groupe	2012
Badr ALIOUA	Directeur Exécutif - Responsable de la Banque Privée*	2015
Rachid KETTANI	Directeur Exécutif - Responsable Finances Groupe	2012
Soumaya LRHEZZIOUI	Directeur Exécutif - Responsable des Systèmes d'Information Groupe	2012
Driss MAGHRAOUI	Directeur Exécutif - Responsable du Marché des Particuliers, Professionnels	2012
Rachid El BOUZIDI	Directeur Exécutif - Responsable Supports & Moyens du pôle Banque de Détail	2016

Source : Attijariwafa bank - *Occupe actuellement le poste de Président du Directoire de Wafasalaf.

XX.3. Comités issus du Conseil d'Administration

Le système de gouvernance mis en place respecte les principes généraux du gouvernement d'entreprise. Ce système se compose de 5 comités spécialisés, issus du Conseil d'Administration :

Comité Stratégique :

Présidé par le Président Directeur Général, ce comité suit les réalisations opérationnelles et les projets stratégiques. Ce comité se réunit tous les deux mois.

Au 30 juin 2018, les membres du comité stratégique se présentent comme suit :

Membres	Fonction
<u>Membres permanents</u>	
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant Al Mada
M. Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur
M. Aymane TAUD	Administrateur
M. José REIG	Administrateur
<u>Membres non permanents</u>	
M. Omar BOUNJOU	Directeur Général Délégué – Pôle Banque de Détail
M. Ismaïl DOURI	Directeur Général Délégué – Pôle Finances, Technologie et Opérations
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Général Délégué – Pôle Gestion Globale des Risques Groupe
M. Boubker JAI	Directeur Général Délégué – Pôle Banque de Financement et Investissement, de Marchés des Capitaux et Filiales Financières
<u>Secrétaire du Comité</u>	
Mme Wafaâ GUESSOUS	Directeur Général Adjoint – Logistique et Achats Groupe

Source : Attijariwafa bank

Comité des Grands Risques :

Le Comité des Grands Risques, qui se réunit sur convocation du Président Directeur Général, autorise, avant leur ratification par le Conseil d'Administration les grands engagements en matière de crédits, et les opérations d'acquisition ou de cessions d'immeubles au-delà d'un certain seuil.

Au 30 juin 2018, les membres du comité des Grands Risques se présentent comme suit :

Membres	Fonction
<u>Membres permanents</u>	
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant Al Mada
M. Aymane TAUD	Administrateur
M. José REIG	Administrateur
<u>Membres non permanents</u>	
M. Ismaïl DOURI	Directeur Général Délégué - Pôle Finance, Technologie & Opérations
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Général Délégué – Pôle Gestion Globale des Risques Groupe
Mme Wafaâ GUESSOUS	Directeur Général Adjoint – Logistique et Achats Groupe
<u>Secrétaire du Comité</u>	
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Général Délégué – Pôle Gestion Globale des Risques Groupe

Source : Attijariwafa bank

Comité d'Audit et des Comptes :

Le Comité d'Audit et des Comptes assure le suivi des fonctions Risque, Audit, Contrôle Interne, Comptabilité et Conformité. Ce comité se tient tous les trimestres.

Au 30 juin 2018, les membres du comité d'Audit et des Comptes se présentent comme suit :

Membres	Fonction
<u>Membres permanents :</u>	
M. Abed YACOUBI-SOUSSANE	Président du Comité

M. José REIG	Administrateur
M. Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur
<u>Membres non permanents :</u>	
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Général Délégué – Pôle Gestion Globale des Risques Groupe
M. Younes BELABED	Directeur Exécutif - Audit Général Groupe
M. Rachid KETTANI	Directeur Exécutif - Finances Groupe
<u>Secrétaire du Comité</u>	
Mme. Bouchra BOUSSERGHINE	Responsable Conformité Groupe

Source : Attijariwafa bank

Comité des Nominations et des Rémunérations :

D'une périodicité annuelle, le Comité des Nominations et des Rémunérations gère les nominations et les rémunérations des principaux dirigeants du groupe. Il est réparti en trois sous-comités :

Au 30 juin 2018, le premier sous-comité est composé des membres suivants :

Membres	Fonction
M. Mohammed Mounir EL MAJIDI	Administrateur - Représentant SIGER
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant Al Mada

Source : Attijariwafa bank

Au 30 juin 2018, le deuxième sous-comité est composé des membres suivants :

Membres	Fonction
M. Mohammed Mounir EL MAJIDI	Administrateur - Représentant SIGER
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant Al Mada
M. Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. José REIG	Administrateur

Source : Attijariwafa bank

Au 30 juin 2018, le troisième sous-comité est composé des membres suivants :

Membres	Fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant Al Mada
M. Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur
M. José REIG	Administrateur

Source : Attijariwafa bank

Comité Supérieur des Achats

Le Comité Supérieur des Achats approuve les achats d'un montant significatif. Dans ce cadre, le Comité procède à l'ouverture des plis des offres financières des appels d'offre et instruits les opérations d'achat d'un montant significatif.

Au 30 juin 2018, les membres du comité Supérieur des Achats se présentent comme suit :

Membres	Fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général
M. Aymane Taud	Administrateur - Représentant Al Mada
M. Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur
M. José REIG	Administrateur
<u>Membres non permanents :</u>	
M. Ismail DOURI	Directeur Général Délégué- Pôle Finances, Technologie et Opérations
Mme Wafaa GUESSOUS	Directeur Général Adjoint- Logistique et Achats Groupe
<u>Secrétaire du Comité :</u>	
M. Younes TAGHRICHTE	Responsable Achats Groupe

Source : Attijariwafa bank

XX.4. Rémunération octroyée aux membres des organes d'administration et de direction

En 2017, la rémunération attribuée aux membres du Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank s'établit à 4 Mdh, au titre des jetons de présence. Cette somme globale inclut tous les frais annexes inhérents aux déplacements liés au Conseil.

Par ailleurs, la rémunération brute annuelle des membres de direction, au titre de l'exercice 2017, s'élève à 108,2 Mdh. Enfin, les prêts accordés aux membres de direction s'établissent à 116,7 millions de dirhams à fin 2017.

XX.5. Intéressement et participation du personnel

OPV réservée aux salariés du Groupe Attijariwafa bank et de ses filiales - 2005

Attijariwafa bank a procédé, en septembre 2005, à une Offre Publique de Vente (OPV) exclusivement réservée aux salariés de la banque et de ses filiales. Cette opération a porté sur 192 994 actions Attijariwafa bank incluant l'attribution d'actions gratuites, soit 0,89% du capital social.

Le montant global de l'opération est de 172 879 330 dirhams incluant l'attribution d'actions gratuites. Les actions Attijariwafa bank, objet de l'OPV, ont été offertes à un prix de 850 dirhams par action pour les salariés ayant souscrit à la « Formule Classique » et à un prix de 945 dirhams par action pour les salariés ayant souscrit à la « Formule Plus ». Ces niveaux de prix représentent, à titre indicatif, des décotes respectivement de 13,4% et 3,8% par rapport au cours moyen des 20 dernières séances (982 dirhams) précédant la réunion du Conseil d'Administration du 9 mars 2005 (Conseil ayant approuvé le principe de l'OPV en faveur des salariés du Groupe Attijariwafa bank et conféré au comité stratégique les pouvoirs pour mettre en place et fixer les modalités de cette opération). Le taux de satisfaction de l'opération se présente comme suit :

- taux de participation global : 30,42%¹⁴ ;
- taux de satisfaction global en titres : 100,0%¹⁵ ;
- taux de satisfaction global en montant : 100,0%¹⁶ .

¹⁴ Pourcentage de personnes éligibles ayant participé à l'opération.

¹⁵ Pourcentage de titres alloués par rapport au nombre total de titres demandés pour les deux tranches proposées par l'OPV 2005.

¹⁶ Pourcentage du montant correspondant au nombre de titres alloués par rapport au montant total correspondant au nombre de titres demandés pour les deux tranches proposées par l'OPV 2005.

OPV réservée aux salariés du Groupe Attijariwafa bank et de ses filiales - 2007

En novembre 2007, Attijariwafa bank a procédé à une Offre Publique de Vente exclusivement réservée aux salariés de la banque et de ses filiales. Cette opération a porté sur 289 494 actions, soit 1,5% du capital social. Elle s'inscrit dans le cadre d'un programme de cession d'actions aux salariés du Groupe Attijariwafa bank, visant à créer un plan d'actionnariat salarié à hauteur de 3,0% du capital de la banque, dans un horizon de 5 à 10 ans.

Le montant global de l'opération s'élève à 540 388 800 dirhams. Les actions Attijariwafa bank, objet de l'OPV, ont été offertes à un prix de 1 800 dirhams par action pour les salariés ayant souscrit à la « Formule Classique » et à un prix de 2 000 dirhams par action pour les salariés ayant souscrit à la « Formule Plus ». Ces niveaux de prix représentent, à titre indicatif, des décotes respectivement de 42,8% et 36,4% par rapport au cours moyen des 20 dernières séances (3 146 dirhams) précédant la réunion du Conseil d'Administration du 25 septembre 2007 (Conseil ayant approuvé le principe de l'OPV en faveur des salariés du Groupe Attijariwafa bank et fixé les principales modalités).

La décote offerte aux salariés dans le cadre des deux formules a été prise en charge par le Groupe Attijariwafa bank.

Le taux de satisfaction de l'opération se présente comme suit :

- taux de participation global : 97,7%¹⁷;
- taux de satisfaction global en titres : 38,22%¹⁸;
- taux de satisfaction global en montant : 37,15%¹⁹.

Par ailleurs, Il est à noter qu'au 31 décembre 2011, les salariés du groupe Attijariwafa bank sont actionnaires à hauteur de 1,01%.

Augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank et de ses filiales au Maroc- 2012

En mai 2012, Attijariwafa bank a procédé à une augmentation de capital réservée aux salariés de la société et de ses filiales au Maroc. Cette opération a porté sur 8 247 126 actions, soit 4,1% du capital social post-opération. Les objectifs de cette opération consistent principalement en la mise en œuvre de la stratégie de développement de la banque et à partager le fruit de la croissance et de la performance avec ses collaborateurs.

Le montant global maximal de cette opération s'élève à 2 100 000 000 dirhams. Les actions Attijariwafa bank, objet de cette augmentation de capital, ont été souscrites à un prix de 240 Dh par action, prime d'émission comprise, pour les salariés ayant souscrit à la « Formule Classique » et à un prix de 290 Dh par action, prime d'émission comprise, pour les salariés ayant souscrit à la « Formule Plus ». Ces niveaux de prix représentent, à titre indicatif, des décotes respectivement de 36,3% et 23,0% par rapport au cours du 13 février 2012 qui s'élève à 376,5 dirhams (le 13 février 2012 correspond à la date de tenue du Conseil d'Administration ayant proposé l'opération à l'Assemblée Générale d'actionnaires).

Les résultats de l'opération d'augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank et de ses filiales au Maroc se présentent comme suit :

- Tranche 1 : 5 833 333 actions souscrites pour un montant de 1 400 000 000 dirhams ;
- Tranche 2 : 2 413 793 actions souscrites pour un montant de 700 000 000 dirhams.

Le nombre total d'actions souscrites est de 8 247 126 pour un montant global de 2 100 000 000 dirhams, soit un taux de réalisation de l'augmentation de capital de 100%.

¹⁷ Pourcentage de personnes éligibles ayant participé à l'opération.

¹⁸ Pourcentage de titres alloués par rapport au nombre total de titres demandés pour les deux tranches proposées par l'OPV 2007.

¹⁹ Pourcentage du montant correspondant au nombre de titres alloués par rapport au montant total correspondant au nombre de titres demandés pour les deux tranches proposées par l'OPV 2007.

PARTIE IV : ACTIVITE D'ATTIJARIWAFABANK

I. HISTORIQUE D'ATTIJARIWAFABANK

1911	Création avec implantation d'une succursale de la Banque Transatlantique à Tanger.
Mars 1975	Ouverture de la première délégation à l'étranger destinée aux marocains à Francfort.
Mai 1984	Création du groupement Interbank avec la BMCI, la SGMB et le Crédit du Maroc.
juin 1988	L'ONA acquiert 25% du capital auprès du CIC Paris et devient l'actionnaire de référence de BCM.
Décembre 1989	Entrée du Banco Central (devenu Grupo Santander) au capital de BCM qui devient le 2 ^{ème} actionnaire de référence aux côtés de l'ONA.
Avril 1992	Fusion-Absorption de la SBC.
Novembre 1993	Le capital de BCM est porté à 1 067 126 000 Dh, franchissant le capital du milliard de dirhams.
Décembre 2003	Obtention de l'agrément de Bank Al Maghrib concernant le changement de contrôle de Wafabank et le projet de fusion avec la Banque Commerciale du Maroc.
26 avril - 10 mai 2004	Offre publique d'achat/Offre publique d'échange sur les titres Wafabank, à l'initiative de la Banque Commerciale du Maroc.
2004	Renforcement du positionnement du nouvel ensemble dans le crédit à la consommation, avec l'acquisition de Crédor par Wafasalaf. Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Banque Commerciale du Maroc ratifiant l'augmentation de capital par apports en nature des titres Wafabank et modifiant les statuts. Lancement de la nouvelle identité visuelle et de la dénomination du nouvel ensemble « Attijariwafa bank ». Offre publique de retrait sur les titres Wafabank de la cote de la Bourse de Casablanca. Fusion juridique des deux banques (rétroactive au 31/08/2004).
2005	Acquisition de Crédit du Maroc Gestion par Wafa Gestion, dans le cadre du partenariat entre Attijariwafa bank et Crédit Agricole SA. Obtention d'un agrément bancaire pour la création d'une filiale au Sénégal. Fusion d'Attijari Management, Wafa Gestion et Crédit du Maroc Gestion. Les trois sociétés sont réunies sous la dénomination Wafa Gestion. Offre Publique de Vente réservée aux salariés du Groupe Attijariwafa bank. Les salariés se sont portés acquéreurs de 0,89% du capital. Acquisition de 53,54% du capital de la Banque du Sud (Tunisie) par le consortium Attijariwafa bank et Grupo Santander. Création d'une filiale bancaire de droit français «Attijariwafa bank Europe », ayant son siège social à Paris et obtention d'un passeport européen délivré par la Banque Centrale Française.
2006	Lancement de l'activité d'Attijariwafa bank au Sénégal avec la création d'une filiale bancaire disposant de 4 agences à Dakar. Lancement du plan de développement de la Banque du Sud « Intilak », avec une recapitalisation financière via une augmentation de capital de 50 MDT et l'émission d'obligations convertibles en actions atteignant les 80 MDT. Changement de la dénomination « Banque du Sud » pour la marque Attijari bank. Création d'Attijariwafa Finanziaria en Italie, société financière filiale d'Attijariwafa bank Europe.
2007	Acquisition de 66,67% du capital de la Banque Sénégal-Tunisienne (BST) auprès de

	certaines actionnaires privés de cette banque. Fusion entre Attijariwafa bank Sénégal et la Banque Sénégal-Tunisienne pour donner naissance à Attijari bank Sénégal. Acquisition de 79,15% du capital de la banque sénégalaise CBAO par le consortium Attijariwafa bank, ONA et Al Mada. Lancement, par Attijariwafa bank et la BCP, de H Partners, le premier fonds d'investissement touristique. Lancement d'une OPV réservée aux salariés portant sur 289 494 actions soit 1,5% du capital social. Attijariwafa bank est élue par l'équipe éditoriale du magazine The Banker (publication du groupe Financial Times) « banque de l'année 2007 au Maroc ».
2008	Attijariwafa bank a été élue meilleure banque au Maroc par le magazine américain Global Finance « Best Emerging Market Banks Awards 2008 », et ce pour la quatrième année consécutive. Attijariwafa bank s'est implantée à Nouakchott. La banque a reçu l'agrément de la Banque Centrale Mauritanienne. Acquisition, par le consortium Attijariwafa bank, ONA et Al Mada de 51% de la Banque Internationale pour le Mali. Lancement d'un fonds à capital garanti et lancement d'un nouveau pack pour les jeunes. Split de la valeur nominale de l'action d'Attijariwafa bank. L'opération se traduit par la multiplication par 10 du nombre d'actions Attijariwafa bank en circulation, la valeur nominale de l'action est ainsi divisée par 10. Accord de cession de 24% du capital de Crédit du Maroc et de 15% du capital de Wafasalaf au Crédit Agricole France en contrepartie des participations de ce dernier dans le réseau des banques de détail en Afrique : Crédit du Sénégal, Union Gabonaise de Banques, Crédit du Congo, Société Ivoirienne de Banque et Société Commerciale de Banque Cameroun.
2009	Implantation d'Attijariwafa bank en Libye avec l'ouverture d'un bureau de représentation à Tripoli. Conclusion de l'accord portant sur l'acquisition de 91% du Crédit du Congo et de 58,71% de l'Union Gabonaise de Banques, dans le cadre de l'accord signé en novembre 2008 avec le Crédit Agricole. Finalisation de l'acquisition de deux banques africaines : la Société Ivoirienne de Banque et le Crédit du Sénégal. Cession d'une partie (24%) de la participation de Wafa Assurance dans le Crédit du Maroc au Crédit Agricole. Cession par Santander d'une partie de sa participation (10%) dans Attijariwafa bank à la Société Nationale d'Investissement.
2010	Conclusion de l'accord entre Attijariwafa bank et Banque Populaire pour l'acquisition de 60% du capital de BNP Paribas Mauritanie, à travers un holding détenu à hauteur de 67% par le groupe Attijariwafa bank et à 33% par le groupe Banque Populaire. Acquisition de 80% du capital de BNP Paribas Mauritanie conjointement avec le groupe Banque Populaire. Lancement des activités bancaires au Burkina Faso.
2011	Finalisation de l'opération d'acquisition de SCB Cameroun et celle d'Attijari bank Mauritanie.
2012	Une prise de participation complémentaire de 50% dans le capital d'Attijari International Bank – Bank Offshore (AIB Offshore), portant ainsi le taux de participation à 100%. Finalisation, en juin 2012, de l'opération d'augmentation de capital d'un montant

	global de 2 100 000 000 Dh , réservée aux salariés d’Attijariwafa bank et de ses filiales au Maroc.
2013	Finalisation avec succès de l’opération d’augmentation de capital par conversion optionnelle de 50% des dividendes 2012 en actions pour un montant de 685,2 Mdh (soit un taux de réalisation de 76%). Inauguration d'un bureau de représentation à Dubai et fusion d’Attijariwafa bank Europe avec CBIP (filiale de la CBAO en France).
2015	Finalisation de l’acquisition de 39% du capital de la Société Ivoirienne de la Banque (SIB) détenus par l’Etat de la Côte d’Ivoire. Attijariwafa bank a porté sa participation dans le capital de la SIB à 90% à la suite de cette opération. Organisation de la 3ème édition du Forum International Afrique Développement par le groupe Attijariwafa bank et Maroc Export sous le thème « le temps d’investir » Obtention par Attijariwafa bank de plusieurs distinctions et consécration dont notamment : ▪ obtention du trophée de « banque marocaine de l’année 2015 » par le Global Finance Magazine ; ▪ distinction d’Attijariwafa bank en tant que « 1^{ère} banque au Maroc » par the Banker ; ▪ attribution à Attijariwafa bank par Euromoney du prix de « Best Bank in Morocco en 2015 » et du prix de « l’innovation en finance islamique en 2015 » ; ▪ classement d’Attijariwafa bank en tant que « 1^{ère} banque au Maroc » par African Business magazine et par Forbes Afrique Magazine ; ▪ distinction d’Attijari bank Tunisie « Bank of the year » par le magazine the Banker pour la deuxième année consécutive et émission d’un emprunt obligataire subordonné d’un montant de 60 millions de dinars tunisiens.
2016	Obtention de l’ensemble des autorisations réglementaires pour l’ouverture d’une filiale bancaire au Tchad. Lancement du Plan Stratégique 2016-2020 « Energies 2020 ». Signature un d’accord portant sur la cession par Barclays Bank PLC de 100% du capital de Barclays Bank Egypt à Attijariwafa bank, sous réserve de l’obtention des autorisations réglementaires requises au Maroc et en Egypte ; Dans le cadre de la visite Royale au Rwanda, signature d’un protocole d’accord portant sur l’acquisition par Attijariwafa bank d’une participation majoritaire dans Cogebanque.
2017	Formation d’une alliance, à partir de 2017, entre Attijariwafa bank et son actionnaire de référence, Al Mada, dans le métier de l’assurance en devenant co-actionnaires à parts égales de Wafa Assurance. Cette opération permettra de donner à Attijariwafa bank les capitaux nécessaires à son développement international. Obtention par Attijariwafa bank de l’agrément de Bank Al Maghrib pour créer une banque participative: Bank Assafaa. Inauguration d’un bureau de représentation à Abu-Dhabi dans le cadre de la stratégie de développement du Groupe visant à renforcer son rôle de partenaire privilégié entre le Maroc et le Moyen Orient. Attijariwafa bank a remporté le prestigieux trophée « Meilleure banque africaine de l’année » lors de la 5ème édition du Africa CEO Forum à Genève. Conformément à l’accord signé le 4 octobre 2016, Attijariwafa bank a finalisé le 3 mai 2017 l’acquisition de 100% du capital de Barclays Bank Egypt et ce, après l’obtention de l’ensemble des autorisations réglementaires requises. Démarrage de l’activité de Bank Assafa en tant que banque participative, présente

dans 15 villes avec 21 agences. Cette nouvelle filiale capitalise sur les 8 années d'expérience du groupe Attijariwafa bank, pionnier au Maroc en matière de finance participative, à travers le lancement de sa société de financement spécialisée dès 2009.

Lancement par Attijariwafa bank pour la 1^{ère} fois d'un programme de titrisation de créances hypothécaire (1 Mrd de Dhs).

2018

Attijariwafa bank et Bpifrance, Banque Publique d'Investissement en France et acteur majeur de développement des entreprises européennes, ont signé le 12 janvier à Paris un nouvel accord de partenariat afin de développer des dispositifs de soutien aux PME.

Inauguration du nouveau siège de la Direction Régionale Nord-Ouest par M. Mohamed El Kettani, le jeudi 25 janvier.

La Banque Privée du groupe Attijariwafa bank remporte le prix de la « Meilleure Banque Privée au Maroc pour l'année 2018 » par Global Finance.

Lancement officiel du Club Afrique Développement Mauritanie le 20 février 2018.

La Banque Européenne d'Investissement (BEI) et Attijariwafa bank annoncent le 5 mars 2018 la signature d'une ligne de crédit de 100 millions d'euros pour renforcer le soutien aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux entreprises de taille intermédiaires (ETI) marocaines.

Attijariwafa bank et IFC, un membre du Groupe de la Banque mondiale, ont signé lundi 26 mars 2018, à Abidjan, un accord visant à soutenir les entreprises et stimuler l'investissement et le commerce transfrontalier en Afrique.

Publication d'un Rapport RSE 2017 en suivant la Global Reporting Initiative Standard (principal référentiel international en matière de reporting extra-financier).

Attijariwafa bank nommée Top Performer 2018 au rating RSE de Vigeo Eiris, leader européen de la notation extra-financière.

Obtention de la certification Haute Qualité Environnementale (HQE) par Cerway pour la construction du nouveau siège régional de Rabat Souiss.

Création d'un indice RSE à la Bourse de Casablanca et intégration d'Attijariwafa bank dans cet indice pour ses bonnes performances en RSE.

Ouverture de centres « Dar Al Moukawil » avec l'objectif de porter une vision sociale pour le développement des TPEs, accompagner, conseiller et offrir des séminaires thématiques aux TPEs, et les doter d'espaces technologiques permettant l'exécution fluide et conviviale de leurs opérations

II. APPARTENANCE D'ATTIJARIWAFABANK AU PERIMETRE DE AL MADA

Attijariwafa bank est devenue une participation directe de Al Mada suite à la fusion absorption de ONA par Al Mada.

II.1. Historique de Al Mada

Créée en 1966, Al Mada (anciennement SNI, ou Société Nationale d'Investissement²⁰) est issue de la volonté de l'Etat marocain de poser les jalons d'un investissement institutionnel à même d'accompagner le développement économique du pays. Cotée à la bourse de Casablanca dès l'année suivante, Al Mada s'est rapidement imposée comme un acteur majeur du mouvement de « marocanisation » au début des années 70 en investissant avec volontarisme dans les secteurs clés de l'économie tels que la finance, l'industrie et les mines.

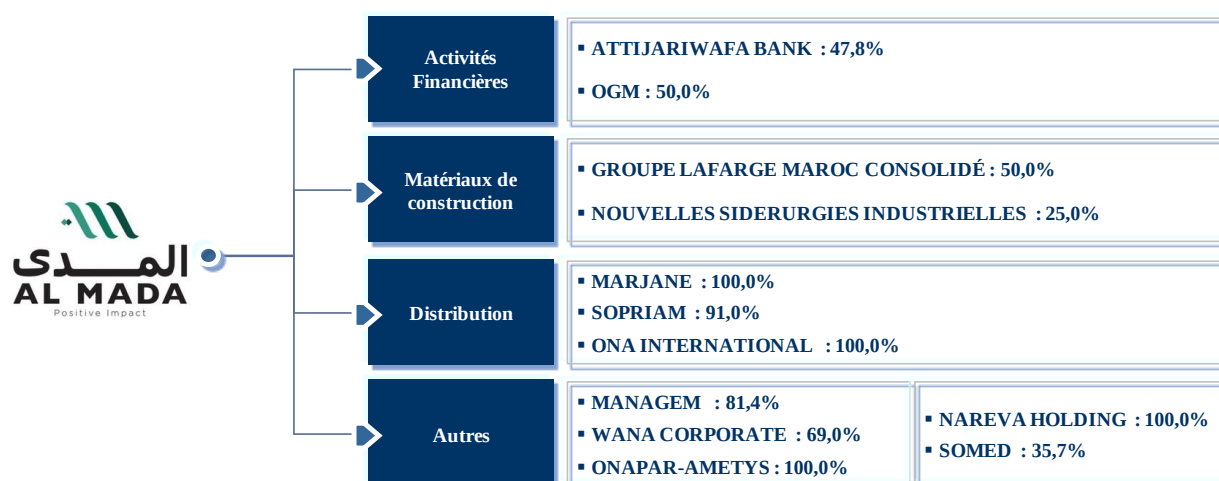
En 1994, la société est privatisée et 51% du capital est attribué à un consortium d'investisseurs, nationaux et internationaux, conduit par la Banque Commerciale du Maroc. Une stratégie fondée sur la mise en place de partenariats avec des leaders mondiaux tels que Lafarge et Marcial Ucin est alors engagée par Al Mada.

Dans le cadre d'un projet de réorganisation, le consortium mené par Copropar a déposé une offre publique de retrait sur les titres Al Mada. A l'issue de cette offre publique, la décision de radiation du titre Al Mada a été prononcée par la Bourse de Casablanca le 16 juin 2010 et a pris effet le 19 août 2010.

II.2. Organigramme de Al Mada

L'organigramme suivant présente les principales participations de Al Mada²¹ au 30 juin 2018 :

Principales participations de Al Mada



Source : Al Mada

II.3. Relations entre Attijariwafa bank et Al Mada

Conventions préalablement autorisées par votre Conseil d'Administration

➤ Contrat de prestations de services entre Attijariwafa bank et Al Mada

Nature et objet de la convention :

En vertu de contrat, Al Mada apporte à Attijariwafa bank l'appui technique de ses structures opérationnelles et fonctionnelles.

²⁰ En mars 2018, la SNI change de raison sociale, et se nomme désormais Al Mada

²¹ Y compris les anciennes participations du groupe ONA

Date de signature : 28 mars 2017.

Conditions de rémunération : les prestations seront facturées vingt-cinq millions de dirhams hors taxes (25.000.000 MAD HT) par an.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : les commissions comptabilisées s'élèvent à 25 000 KMAD HT.

Charges décaissées au titre de l'exercice : les commissions payées s'élèvent à 18 750 KMAD.

Convention de location de locaux entre Attijariwafa bank et Al Mada

Société	Nature	Localisation	Loyer HT facturé en 2017 (KMAD)	Loyer encaissé en 2017 (KMAD)
Al Mada	Location de local à usage de bureaux	60, rue d'Alger, Casablanca	5 558	5 558

III. FILIALES D'ATTIJARIWAFABANK

III.1. Organigramme

Principales filiales d'Attijariwafa bank



Source : Attijariwafa bank – Organigramme au 30 juin 2018, intégrant le % d'intérêts d'Attijariwafa bank dans ses principales filiales.

III.2. Présentation des filiales

III.2.1. Banque des Marocains Résidant à l'Etranger

Attijariwafa bank Europe

En novembre 2005, la Banque Centrale Française a délivré un passeport européen à « Attijariwafa bank Europe », qui a ainsi vu le jour en tant que filiale bancaire de droit français. Cette filiale apporte au groupe le cadre juridique et social lui permettant de déployer ses activités dans l'Union Européenne, en pleine conformité avec le cadre législatif des pays d'accueil et les règles bancaires internationales.

Ainsi, l'activité de la succursale de Paris a été transférée vers Attijariwafa bank Europe. De même, la succursale de Bruxelles est devenue succursale d'Attijariwafa bank Europe à fin 2006.

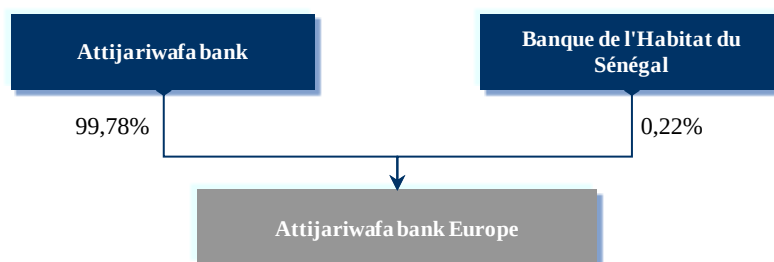
En décembre 2006, Attijariwafa Finanziaria, filiale d'Attijariwafa bank Europe en Italie, a été créée afin de faciliter le transfert d'argent des citoyens marocains résidents en Italie et disposant d'un compte Attijariwafa bank au Maroc. Il y a lieu de préciser qu'Attijariwafa Finanziaria Spa a été dissolue et ses actifs ont été transmis à Attijariwafa bank Europe.

Au cours de l'exercice 2014, le Groupe Attijariwafa bank a finalisé une opération de rationalisation de ses filiales en Europe à savoir Attijariwafa bank Europe, filiale à 100% d'Attijariwafa bank, et la Compagnie de Banques Internationales de Paris (CBIP), filiale à 98,55% de la CBAO qui, elle-même, est détenue par Attijariwafa bank à hauteur de 51,9%. Cette opération s'est déroulée en deux phases :

- Phase 1 : Fusion entre les deux entités. A l'issue de cette première phase, le nouvel ensemble Attijariwafa bank Europe est détenue à hauteur de 83,85% par Attijariwafa bank et à 15,92% par la CBAO ;
- Phase 2 : Acquisition complémentaire par Attijariwafa bank des 15,92% détenus par la CBAO pour porter sa participation dans la nouvelle entité fusionnée à 99,77%.

L'organigramme d'Attijariwafa bank Europe après sa fusion avec la CBIP, se présente comme suit :

Organigramme juridique d'Attijariwafa bank Europe au 30 juin 2018



Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2015²²

Au terme de l'exercice 2015, les faits marquants de Attijariwafa bank Europe sont (i) le renfort de la synergie interfiliales avec Attijariwafa bank Europe, (ii) l'ouverture d'un desk Trade en Belgique, (iii) l'obtention des agréments en Suisse, (iv) la transformation de la SFI UK et enfin (v) le lancement d'AFRIWAY (projets stratégiques de transformation 2015 – 2020).

Faits marquants 2016²³

- E-attijari : déploiement d'une nouvelle solution d'e-banking permettant aux clients de gérer leur compte à distance via une nouvelle plateforme transactionnelle ainsi qu'une application conçue à cet effet.
- Au titre de l'exercice 2016, les crédits bruts distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement progressé de 13,2% et 23,6% pour s'établir à 2 308 Mdh de crédits distribués et 2 722 Mdh de dépôts des clients.

Faits marquants 2017²⁴

- Attijariwafa bank Europe a organisé les 2 et 3 novembre 2017 à Paris la seconde édition des Trade Days ayant pour thématique « le Global Trade : développement de nouveaux corridors et création de la valeur partagée ». Présidée par M.Mohamed El Kettani, Président Directeur Général du groupe Attijariwafa Bank, cette seconde édition a réuni plusieurs entités et filiales du Groupe, la BTG, BDI, l'AIB, STG, Attijari bank Tunisie, Attijariwafa bank Egypt, CBAO Sénégal, CBAO Bénin, CBAO Burkina Faso, CBAO Niger, CDC, SCB, SIB, UGB, BIA Togo, et Attijariwafa bank Egypte, dernière arrivée au sein du Groupe et nouvelle participante au Trade Days.

Faits marquants 2018²⁵

- En Europe, le groupe Attijariwafa bank a développé une expertise dans les métiers de l'Immigrant Banking et du Trade Finance et a tissé un réseau étendu de présence dans différents pays. En 2017 Attijariwafa bank Europe a poursuivi le déploiement de son plan stratégique intitulé « AFRIWAY » avec pour ambition de devenir la banque de référence sur le segment Immigrant Banking. Et ce, en proposant à ses clients des solutions innovantes de transfert d'argent et en les accompagnant dans leurs demandes de gestion de compte au quotidien, d'assurance, de financement et d'épargne.

Au titre du premier semestre 2018, Attijariwafa bank Europe a réalisé un produit net bancaire de 271,2 Mdh, en baisse de 2,8% par rapport au premier semestre 2017. Le résultat net s'établit à 3,3 Mdh au 30 juin 2018.

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016*	Données au 31.12.2017	Données au 30.06.2017	Données au 30.06.2018	Var. S1.18/ S1.17

²² Source : Attijariwafa bank

²³ Source : Attijariwafa bank

²⁴ Source : Attijariwafa bank

²⁵ Source : Attijariwafa bank

Dénomination sociale		Attijariwafa bank Europe				
Siège social		6-8, rue Chauchat, BP 75009 - Paris, France				
Montant du capital social	46 640 KEUR (soit 502,9 Mdh)	46 640 KEUR (soit 496,9 Mdh)	46 640 KEUR (soit 519,0 Mdh)	46 640 KEUR (soit 512,0 Mdh)	46 640 KEUR (soit 512,0 Mdh)	-
% de capital détenu	99,77%	99,77%	99,77%	99,77%	99,77%	-
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	-
Produit net bancaire	47,7 MEUR (soit 514,3 Mdh)	48,0 MEUR (soit 511,4 Mdh)	49,9 MEUR (soit 557,5 Mdh)	25,2 MEUR (soit 276,7 Mdh)	24,5 MEUR (soit 271,2 Mdh)	-2,8%
Résultat net	1 473 KEUR (soit 16 Mdh)	1 354 KEUR (soit 14 Mdh)	4 123 KEUR (soit 46,1 Mdh)	1 706 KEUR (soit 18,7 Mdh)	290 MEUR (soit 3,3 Mdh)	-83,0%
Total Bilan	542 280 KEUR (soit 5 847 Mdh)	602 566 KEUR (soit 6 420 Mdh)	773 416 KEUR (soit 8 640 Mdh)	752 005 KEUR (soit 8 256 Mdh)	723 296 KEUR (soit 8 006,5 Mdh)	-3,8%
Situation nette	45 615 KEUR (soit 492 Mdh)	46 969 KEUR (soit 500 Mdh)	51 077 KEUR (soit 571 Mdh)	48 675 KEUR (soit 534,4 Mdh)	51 351 KEUR (soit 568,4 Mdh)	5,5%
Cours de change (EUR / MAD)	10,7830	10,6540	11,1715	10,9785	11,0694	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

III.2.2. Banque de Financement

Attijari International Bank – Banque Offshore

Attijari International Bank est une société anonyme au capital de 3 000 000 US dollars, détenue conjointement par Attijariwafa bank et Banco Central Hispano Americano. La société intervient en tant que Banque Offshore.

Faits marquants 2015²⁶

- Lancement du produit @IBPRAY au sein de Attijari International Bank, qui correspond à l'équivalent de online Trade chez Attijariwafa Bank ;
- l'attribution par Commerzbank du STP Award pour la deuxième année consécutive.

Faits marquants 2016²⁷

- Au titre de l'exercice 2016, les crédits bruts distribués ainsi que les dépôts des clients se sont établis à 3 153 Mdh de crédits distribués et 2 983 Mdh de dépôts des clients.

Faits marquants 2017²⁸

- R.A.S.

Faits marquants 2018²⁹

- R.A.S.

²⁶ Source : Attijariwafa bank

²⁷ Source : Attijariwafa bank

²⁸ Source : Attijariwafa bank

²⁹ Source : Attijariwafa bank

Au titre du premier semestre 2018, Attijari International Bank a réalisé un produit net bancaire de plus de 25 Mdh, marquant une baisse de 1,2% par rapport au premier semestre 2017. Son résultat net s'établit à près de 15 Mdh, soit une hausse de 3,2% par rapport au premier semestre 2017.

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 30.06.2017	Données au 30.06.2018	Var. S1.18/S1.17
Dénomination sociale	Attijari International Bank - Banque offshore					
Siège social	Lot. N°41, Zone Franche d'exportation, route de Rabat - Tanger					
Montant du capital social	2 400 KEUR (soit 25,9 Mdh)	2400 KEUR (soit 25,6 Mdh)	2 400 KEUR (soit 26,1 Mdh)	2 400 KEUR (soit 26,1 Mdh)	2 400 KEUR (soit 26,1 Mdh)	-
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	-
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	-
Produit net bancaire	4 814 KEUR (soit 52 Mdh)	4 543 KEUR (soit 48 Mdh)	4 688 KEUR (soit 52 Mdh)	2 318 KEUR (soit 25,4 Mdh)	2 291 KEUR (soit 25,4 Mdh)	-1,2%
Résultat net	2 708 KEUR (soit 29 Mdh)	2 472 KEUR (soit 26 Mdh)	2 603 KEUR (soit 29 Mdh)	1 296 (soit 14,2 Mdh)	1 337 KEUR (soit 14,8 Mdh)	3,2%
Situation nette	21 510 KEUR (soit 232 Mdh)	23 924 KEUR (soit 255 Mdh)	24 132 KEUR (soit 270 Mdh)	22 826 KEUR (soit 251 Mdh)	23 070 KEUR (soit 255 Mdh)	1,1%
Cours de change (EUR / MAD)	10,7830	10,6540	11,1715	10,9785	11,0694	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

III.2.3.Services Financiers Spécialisés

Wafasalaf

Wafasalaf est une société de crédit à la consommation multi-produits (Prêt Personnel, Crédit renouvelable, Cartes de crédit, Crédit automobile, Location avec Option d'Achat (LOA), Equipement des ménages et Crédit voyages). Wafasalaf se distingue notamment par les outils utilisés pour la gestion des crédits, la diversification des fonds de commerce avec un positionnement particulier en automobile, et dispose du réseau de distribution le plus dense du secteur.

Wafasalaf travaille également pour d'autres réseaux de distribution : Attijariwafa bank, CDM, Wafa Cash, Wafa Assurance, La Poste. Elle est par ailleurs liée par un accord de partenariat avec SOFINCO, filiale du Crédit Agricole.

Faits marquants 2015³⁰

Au titre de l'exercice 2015, la production globale de Wafasalaf s'élève à 11 651 Mdh, en augmentation de 7,3% par rapport à l'exercice antérieur, suite à :

- l'amélioration de la production portée à hauteur de 4,5 Mrds Dh (+13,2%) conjuguée à l'accroissement de la production gérée à 7,1 Mrds Dh (+3,9%) ;
- l'augmentation de 3,9% de l'encours global s'établissant à 25,8 Mrds Dh, lié à la progression conjointe de l'encours porté (+1,5%) et de l'encours géré (+5,8%) ;
- la croissance du résultat net financier de 0,5% à 350,3 Mdh du fait de la baisse du coût du risque (-21,6%) qui a atténué la baisse du produit net bancaire de 2,2% pour se situer à 968,7 Mdhs.
- Wafasalaf affiche une part de marché globale de 30,3% en encours brut, et a maintenu son réseau propre de distribution à 44 agences à fin décembre 2015.

Faits marquants 2016³¹

- Wafasalaf reçoit le trophée « Entreprise financière de l'année » en Afrique du Nord aux Global Business Awards 2016.

³⁰ Source : Attijariwafa bank

³¹ Source : Attijariwafa bank

- Au titre de l'exercice 2016, la production globale de la filiale de crédit à la consommation s'est consolidée de 9,7% à 10,5 milliards de dirhams, suite à l'amélioration de 7,7% à 4,9 milliards de dirhams de la production portée couplée à l'accroissement de 11,4% à 5,6 milliards de dirhams de la production gérée.
- De son côté, l'encours global a augmenté de 6,2% s'établissant à 27,4 milliards de dirhams en lien avec la hausse de 5,2% à 12,1 milliards de dirhams de l'encours porté et la progression de 6,9% à 15,3 milliards de l'encours géré.

Faits marquants 2017³²

- Dans un contexte de marché fortement concurrentiel et ayant connu de nouveaux entrants, notamment à travers les structures de la banque participative, Wafasalaf a réalisé des performances commerciales et financières notables au titre de l'année 2017.
- La production globale de la filiale de crédit à la consommation s'est consolidée de 9,4% à 11,5 milliards de dirhams à fin décembre 2017, suite à l'amélioration de 7,1% à 5,2 milliards de dirhams de la production portée et à l'accroissement de 11,4% à 6,3 milliards de dirhams de la production gérée.
- De son côté, l'encours global a augmenté de 7,9% s'établissant à 29,6 milliards de dirhams en lien avec la hausse de 4,2% à 12,6 milliards de dirhams de l'encours porté et la progression de 10,8% à 16,9 milliards de de l'encours géré.
- Wafasalaf a ainsi conforté sa position de leader avec une part de marché totalisant 32% des encours bruts à fin septembre 2017.

Faits marquants 2018³³

- Mise en place d'un nouveau service digital dédié au crédit à la consommation le chatbot dénommé Wafy.

Au terme du premier semestre 2018, le résultat net part du Groupe de Wafasalaf a affiché une hausse de 14,3% pour s'établir à près de 166,7 Mdh, pour un produit net bancaire consolidé à près de 524,2 Mdh en progression de 12,6% par rapport au premier semestre 2017.

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 30.06.2017	Données au 30.06.2018	Var. S1.18/ S1.17
Dénomination sociale	Wafasalaf					
Siège social	72 angle Ram Allah, boulevard Abdelmoumen - Casablanca					
Montant du capital social	113 179 500 Dh	113 179 500 Dh	113 179 500 Dh	113 179 500 Dh	113 179 500 Dh	-
% de capital détenu	50,91%	50,91%	50,91%	50,91%	50,91%	-
% des droits de vote	50,91%	50,91%	50,91%	50,91%	50,91%	-
Produit net bancaire consolidé	968,7 Mdh	964,5 Mdh	969,5 Mdh	465,5 Mdh	524,2 Mdh	12,6%
Résultat net part du groupe	350,3 Mdh	334,3 Mdh	341,6 Mdh	145,9 Mdh	166,7 Mdh	14,3%
Situation nette	1 769,8 Mdh	1 784,2 Mdh	1825,7 Mdh	1630,0 Mdh	1692,4 Mdh	3,8%

Source : Attijariwafa bank – Données consolidées – *publication comptes consolidés Wafasalaf

³² Source : Attijariwafa bank

³³ Source : Attijariwafa bank

Wafa Immobilier

Spécialisée dans la distribution de crédit pour l'acquisition, la construction et l'aménagement de logements, Wafa Immobilier intervient également dans le financement de la promotion immobilière. Pour assurer une meilleure présence sur le marché, Wafa Immobilier dispose de représentations commerciales dans les régions à fort potentiel, notamment à Casablanca, Rabat, Fès, Marrakech, Agadir et Tanger.

Faits marquants 2015³⁴

Bénéficiant des synergies réalisées avec le Groupe Attijariwafa bank, l'encours acquéreur géré de Wafa Immobilier a enregistré une évolution de +4,6 % en 2015 par rapport à 2014. Pour sa part, l'encours géré de la promotion immobilière a progressé de +1,1 % par rapport à l'exercice précédent.

Ces réalisations ont permis à Attijariwafa bank de consolider son positionnement de leader sur le marché du crédit immobilier acquéreur avec une part de marché de 23,7 %.

Faits marquants 2016³⁵

- Wafa Immobilier primée à Berlin : En reconnaissance à son engagement en faveur de la qualité, le leadership et l'excellence, Wafa Immobilier s'est vue décerner le prix «ESQR'S Quality Choice Prize 2016»
- Wafa Immobilier est la première société de Financement certifiée ISO 9001 Version 2015
- Lancement d'une nouvelle campagne institutionnelle baptisée « Engagés à vos côtés pour un meilleur accès au logement ».
- Au titre de l'exercice 2016, l'encours global s'est apprécié de 3,1% à 56,3 milliards de dirhams, faisant suite à la progression de 6,2% à 45,6 milliards de dirhams de l'encours acquéreurs, atténué par la baisse de 8,4% à 10,7 milliards de dirhams de l'encours promoteur.
- Wafa Immobilier a étoffé son réseau de 3 nouvelles agences commerciales à Mohammedia El Alia, Salé El Jadida et Marrakech Mhamid, le portant à 53 agences.

Faits marquants 2017³⁶

- Wafa Immobilier poursuit son dynamisme dans le financement du crédit immobilier auprès des acquéreurs et des promoteurs.
- Son encours global s'est, ainsi, apprécié de 5,7% à 58,5 milliards de dirhams faisant suite à la progression de 3,4% à 50,0 milliards de dirhams de l'encours acquéreurs et la hausse de 21,3% à 8,6 milliards de dirhams de l'encours promoteurs.
- De son côté, l'encours acquéreurs en nombre de dossiers s'est apprécié de 2,4% pour se situer à 170 916 dossiers.
- Wafa Immobilier a étoffé son réseau de 3 nouvelles agences commerciales à Casablanca, Bouskoura et Benguerir, le portant à 57 agences.
- En reconnaissance à son engagement en faveur de la qualité, le leadership, la technologie et l'innovation Wafa Immobilier s'est vue décerner le prix «The Majestic Falcon Award For Quality & Excellence» en marge de la Convention Internationale de la Qualité à Dubai en novembre 2017. La filiale du crédit immobilier a reçu également les prix Socrates « The Best Regional (EBA) Entreprise and Manager of The Year » de la part du Conseil du Comité International Socrates, de l'organisme britannique European Business Assembly ainsi que des membres et partenaires de l'Union Académique d'Oxford et du Club des Recteurs d'Europe.

³⁴ Source : Attijariwafa bank

³⁵ Source : Attijariwafa bank

³⁶ Source : Attijariwafa bank

- Par ailleurs, elle est la première société de Financement qui confirme pour la deuxième année consécutive sa certification ISO 9001 version 2015.

Faits marquants 2018³⁷

- Poursuite de la stratégie d'animation commerciale auprès des partenaires:
 - Tournée régionale d'animation: participation à la 2ème caravane du logement en faveur des Ministère de la Justice dans les villes suivantes: Oujda, Nador, El Houceima, Meknès, Fès, Taza, Errachidia et Ourzazate
 - Participation aux JPO et accompagnement de plusieurs promoteurs dans de grands projets immobiliers.

Au terme du premier semestre 2018, Wafa Immobilier a réalisé un produit net bancaire de 175,8 Mdh, en progression de 12,1% par rapport au premier semestre 2017. A l'instar de la tendance haussière du PNB, le résultat net de Wafa Immobilier s'est accru de 7,5% au titre du premier semestre 2018, pour atteindre 53,1 Mdh.

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 30.06.2017	Données au 30.06.2018	Var. S1.18/ S1.17
Dénomination sociale	Wafa Immobilier SA					
Siège social	112, Angle Bd Abdelmoumen et rue Rembrandt - Casablanca					
Montant du capital social	50 000 000 Dh	50 000 000 Dh	50 000 000 Dh	50 000 000 Dh	50 000 000 Dh	-
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	-
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	-
Produit net bancaire	289,0 Mdh	301,0 Mdh	314,0 Mdh	156,8 Mdh	175,8 Mdh	12,1%
Résultat net	92,1 Mdh	96,2 Mdh	100,0 Mdh	49,4 Mdh	53,1 Mdh	7,5%
Situation nette	148,7 Mdh	152,9 Mdh	156,9 Mdh	106,3 Mdh	110,0 Mdh	3,5%

Source: Attijariwafa bank – Données sociales

Wafa Cash

Créée en 1991, Wafa monétique est spécialisée dans les moyens de paiement, les transferts d'argent instantanés et le change manuel. En 2002, Wafa monétique change de dénomination sociale pour Wafa Cash. Durant l'exercice 2004, l'activité monétique de Wafa Cash a été marquée par le transfert de l'activité commerçants et la cession des TPE « Terminaux de Paiement Electroniques » au Centre Monétique Interbancaire. Wafa Cash renvoie désormais à un ensemble de services financiers portant essentiellement sur le marché des transferts d'argent instantanés, de l'étranger et à l'intérieur du pays et sur celui du change manuel.

L'activité de Wafa Cash a évolué dans un contexte marqué par la publication de deux nouvelles réglementations qui concernent la libéralisation de l'activité Change Manuel et l'activité des sociétés de transfert de fonds. Ces réglementations exigent que l'ensemble des agents aient une activité para financière au capital minimum de 3 Mdh.

Faits marquants 2015³⁸

Au titre de l'exercice 2015, l'activité globale de Wafacash (flux traités) a enregistré un accroissement de 14,0 % et le nombre de transactions, s'est élevé à 22,7 Mdh.

L'activité de Wafacash a été marquée en 2015 par :

- l'extension du réseau avec l'ouverture de 78 nouvelles agences ;
- le lancement du service produit Allo Cash en partenariat avec Azzimo ;
- la mise en place d'une solution de filtrage LAB-FT couvrant l'activité de transfert national.

³⁷ Source : Attijariwafa bank

³⁸ Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2016³⁹

- La signature d'une convention avec la société Mea Finances pour la distribution des produits et services propres à Wafacash à travers son réseau d'agences connu sous l'appellation Canal M ;
- l'ouverture de 89 nouvelles agences combinée au démarrage du réseau Canal M avec 254 agences faisant passer le réseau de 1 274 en 2015 à 1 611 agences en 2016 ;
- l'obtention du prix CFI.co « Best Money Transfer Services Morocco 2016 » ;
- la mise en place d'un nouveau plan stratégique « ORBITE 2020 » ;
- le démarrage effectif de l'activité de Wafacash West Africa au Sénégal le 18 janvier 2016 ;
- l'obtention de l'agrément pour la filiale Wafacash Central Africa au Cameroun ;
- le nombre de transactions s'est fixé à 25,8 millions de dirhams (+13,6%) et le flux global s'est établi à 61,7 milliards de dirhams (+9,3%).

Faits marquants 2017⁴⁰

- Au titre de l'année 2017, l'activité de Wafacash a été marquée par une tendance favorable de ses principaux indicateurs. Ainsi, le nombre de transactions global a affiché une progression de 10,8% atteignant 28,6 millions de transactions et les flux globaux se sont consolidés de 10,0% pour s'établir à 67,8 milliards de dirhams. Le rythme d'acquisition de la clientèle Hissab Bikhir a augmenté, quant à lui, de 8,4%.

L'activité de Wafacash a également été marquée par :

- L'enrichissement de l'offre PayCash par l'intégration dans la plate-forme de nouveaux partenaires : AIR FRANCE, TLS Contact et Auto Hall ;
- La signature d'un partenariat pour le transfert international avec Small World ;
- Le lancement d'un nouveau concept de distribution à travers le déploiement de 78 Kiosques implantés partout dans le royaume et dédiés à l'activité de Wafacash ;
- L'extension du réseau avec 184 nouveaux points de vente, portant le réseau à 1 783 agences à fin 2017 ;
- L'Obtention du prix CFI.co « Best Money Transfer Services Morocco » pour la 2ème année consécutive ;
- Lancement de « Yellow Challenge ». Il s'agit d'un programme de détection et d'accompagnement des startups et TPE innovantes, ayant la capacité de « disrupter » l'écosystème ;
- Et, le démarrage effectif de l'activité de Wafacash Central Africa au Cameroun le 1^{er} novembre 2017.

Faits marquants 2018⁴¹

- Ouverture de 58 nouvelles agences, portant le réseau à 1792 agences à fin juin 2018.

³⁹ Source : Attijariwafa bank

⁴⁰ Source : Attijariwafa bank

⁴¹ Source : Attijariwafa bank

Au terme du premier semestre 2018, Wafa Cash a réalisé un produit net bancaire de 206,2 Mdh, en augmentation de 4,9% par rapport au premier semestre 2017. Cette progression du PNB a entraîné une croissance de 2,9% du résultat net pour atteindre 67,9 Mdh au 30 juin 2018.

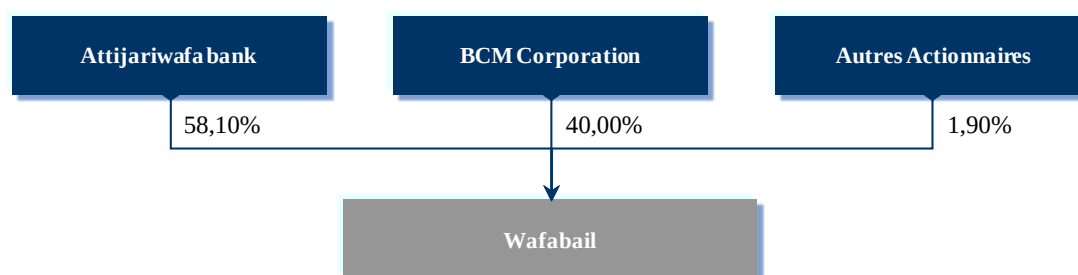
	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 30.06.2017	Données au 30.06.2018	Var. S1.18/ S1.17
Dénomination sociale	Wafa Cash					
Siège social	15, rue Driss Lahrizi - Casablanca					
Montant du capital social	35 050 000 Dh	35.050.000 Dh	35 050 000 Dh	35 050 000 Dh	35 050 000 Dh	-
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	-
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	-
Produit net bancaire	341,7 Mdh	382,4 Mdh	402,0 Mdh	196,6 Mdh	206,2 Mdh	4,9%
Résultat net	123,3 Mdh	135,7 Mdh	138,0 Mdh	66,0 Mdh	67,9 Mdh	2,9%
Situation nette	336,7 Mdh	375,6 MDh	383,7Mdh	311,6 Mdh	313,6 Mdh	0,6%

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

Wafabail

Au 31 décembre 2017, l'actionnariat de la filiale leasing Wafabail se présente comme suit :

Actionnariat de Wafabail au 31 décembre 2017



Source : Attijariwafa bank

Née du rapprochement entre Wafabail et Attijari Leasing, Wafabail est spécialisée dans le métier de crédit-bail, et plus précisément :

- Le financement de l'achat à crédit de tout matériel, article, produit pour tout usage et destination, de tout appareil ou article électroménager ainsi que tout mobilier et article d'ameublement, équipement de bureaux, véhicules automobiles, matériel à usage professionnel.
- Le financement de toutes opérations commerciales et financières, mobilières ou immobilières.
- Le financement par crédit-bail pour l'acquisition de tous biens mobiliers ou immobiliers.

Faits marquants 2015⁴²

- En dépit d'une conjoncture économique difficile, l'activité de Wafabail a enregistré un accroissement de sa production de 2,1%, pour s'établir à 3,9 Mrds Dh à fin décembre 2015.
- De même, l'encours financier de Wafabail a enregistré une croissance de 2,5% pour s'établir à 12,3 Mrds Dh. Le nombre de dossiers a progressé quant à lui de 18,1% à 4 862 dossiers.

⁴² Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2016⁴³

- L'exercice 2016 a été marqué par la participation réussie de Wafabail à l'Auto Expo 2016 et le déploiement sur le réseau Attijariwafa bank de la solution « E-Bail »
- Au titre de l'exercice 2016, l'encours de Wafabail s'élève à 11,8 milliards de dirhams, tandis que la production globale s'élève à 4,0 milliards de dirhams.

Faits marquants 2017⁴⁴

- Au titre de l'année 2017, Wafabail a enregistré une évolution positive de son activité. En effet, la production globale s'est établie à 4,3 milliards de dirhams en accroissement de 6,6%.
- De son côté, l'encours financier s'est amélioré de 3,0% pour se situer à 12,1 milliards de dirhams.
- La filiale leasing se maintient en première position au niveau de l'activité crédit-bail avec une part de marché de 26,1% à fin septembre 2017.

Faits marquants 2018⁴⁵

- Déploiement des notifications SMS au profit des clients et des responsables commerciaux renseignant sur l'avancement des demandes de traitement étape par étape.
- Lancement de l'action caritative « AID AL KHEIR » par Wafabail et ses collaborateurs pour venir en aide aux familles les plus démunies à travers la collecte de dons.

Au terme du premier semestre 2018, Wafabail a réalisé un produit net bancaire de 207,6 Mdh, en baisse de 2,4% par rapport au premier semestre 2017. Le résultat net s'est inscrit en hausse de 12,3% pour atteindre 73,8 Mdh au 30 juin 2018.

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 30.06.2017	Données au 30.06.2018	Var. S1.18/S1.17
Dénomination sociale	Wafabail					
Siège social	Rue Abdelkader El Mazini-ex Corneil, angle Moulay Youssef					
Montant du capital social	150 000 000 Dh	150 000 000 Dh	150 000 000 Dh	150 000 000 Dh	150 000 000 Dh	-
% de capital détenu	97,83%*	97,83%*	98,1%*	98,1%*	98,1%*	-
% des droits de vote	97,83%	97,83%	98,1%*	98,1%*	98,1%*	-
Produit net bancaire	323,5 Mdh	307,6 Mdh	381,9 Mdh	212,6 Mdh	207,6 Mdh	-2,4%
Résultat net	110,3 Mdh	119,0 Mdh	127,1 Mdh	65,7 Mdh	73,8 Mdh	12,3%
Situation nette	776,2 Mdh	899,5 Mdh	960,6 Mdh	899,2 Mdh	974,5 Mdh	8,4%

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *dont 40,0% appartenant à la société « BCM Corporation »

Wafa LLD

Wafa LLD est spécialisée dans la location de voiture longue durée. Cette formule consiste en la mise à disposition d'une entreprise d'un ou de plusieurs véhicules neufs pour un kilométrage et une durée convenus à l'avance (de 12 à 60 mois) et moyennant une redevance mensuelle fixe incluant des services souscrits à la carte (entretien et maintenance, gestion des pneumatiques, assurance, assistance et gestion des sinistres, fourniture du véhicule de remplacement, gestion de carburants).

Faits marquants 2015⁴⁶

- Le marché de l'automobile marocain a connu une embellie en 2015 avec une augmentation des ventes de véhicules neufs à 131 935 véhicules au 31 décembre 2015 contre 122 081 l'année précédente. La part de marché de Wafa LLD s'établit à plus de 18% fin 2015.

⁴³ Source : Attijariwafa bank

⁴⁴ Source : Attijariwafa bank

⁴⁵ Source : Attijariwafa bank

⁴⁶ Source : Attijariwafa bank

- En termes de résultats, le chiffre d'affaires de Wafa LLD enregistre une progression de 2,5% à fin décembre 2015, en contraste avec une dégradation de 38,6% de son résultat net sur la période 2015.
- Dans ce contexte, Wafa LLD gère à fin décembre 2015 un parc de 4 255 véhicules, avec la mise en circulation de 791 nouveaux véhicules et la cession de 973 véhicules.

Faits marquants 2016⁴⁷

- Au titre de l'exercice 2016, Wafa LLD gère un parc de 4 903 véhicules, suite à la mise en circulation de 1 591 nouveaux véhicules et la cession de 943 véhicules.

Faits marquants 2017⁴⁸

- Au titre de l'année 2017, le marché de l'automobile au Maroc évolue favorablement avec 168 593 véhicules vendus, en progression de 3,4% par rapport à l'année 2016.
- Wafa LLD gère une flotte de 5 413 véhicules, suite à la mise en circulation de 1 535 nouveaux véhicules et la cession de 1 025 véhicules.
- Par ailleurs, la filiale de Location Longue Durée compte dans son portefeuille clientèle les plus grandes entreprises et administrations publiques du Maroc. Sa part de marché s'établit à plus de 18%.

Faits marquants 2018⁴⁹

- R.A.S.

Au terme du premier semestre 2018, Wafa LLD a réalisé un chiffre d'affaires de 108,0 Mdh, en augmentation de 7,5% par rapport au premier semestre 2017. Cette progression du chiffre d'affaires a été accompagnée par une forte hausse du résultat net, pour atteindre 7,7 Mdh au 30 juin 2018. La baisse de la situation nette de Wafa LLD s'explique par l'intégration de dividende en juin 2017, tandis que la situation nette au 30 juin 2018 n'intègre pas de dividendes.

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 30.06.2017	Données au 30.06.2018	Var. S1.18/S1.17
Dénomination sociale	Wafa LLD					
Siège social	5, boulevard Abdelmoumen - Casablanca					
Montant du capital social	20 000 Kdh	20 000 Kdh	20 000 Kdh	20 000 Kdh	20 000 Kdh	-
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	-
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	-
Chiffre d'affaires	192,1 Mdh	204,0 Mdh	213,3 Mdh	100,5 Mdh	108,0 Mdh	7,5%
Résultat net	14,8 Mdh	10,6 Mdh	17,5 Mdh	5,0 Mdh	7,7 Mdhs	54,0%
Situation nette	52,8 Mdh	43,6 Mdh	44,5 Mdh	49,6 Mdh	52,0 Mdh	4,8%

Source: Attijariwafa bank – Données sociales

Bank Assafa

Bank Assafa, filiale d'Attijariwafa bank, a été créée et agréée en 2017 en tant que Banque Participative, suivant la décision du Wali de Bank Al-Maghrib n°60 du 17 Avril 2017.

Le lancement officiel de la banque a eu le lieu au cours du mois de juillet 2017 avec un capital de 350 millions de dirhams.

Faits marquants 2017⁵⁰

- Lancement de la banque courant mois de Juillet 2017 ;
- Commercialisation de la Mouarabaha Immobilière suite à la validation des contrats par le CSO ;

⁴⁷ Source : Attijariwafa bank

⁴⁸ Source : Attijariwafa bank

⁴⁹ Source : Attijariwafa bank

⁵⁰ Source : Attijariwafa bank

- A fin décembre 2017, Bank Assafa réalisé un produit net bancaire de 704 Kdhs. Les performances financières de Bank Assafa à fin 2017 ont été influencées par le poids des investissements de lancement de la structure bancaire. En effet, et conformément à son plan de développement stratégique, l'année de 2017 a représenté un challenge important pour Bank Assafa. Un effort particulièrement important a été opéré dans le renforcement des équipes, le développement du réseau commercial.

Faits marquants 2018⁵¹

- Leader du marché bancaire participatif marocain, Bank Assafa détient plus de 60% de parts de marché en termes de financements et de dépôts ;
- Elargissement du réseau commercial à 31 agences actives situées dans les principales villes du Royaume ;
- Commercialisation de la Mouarabaha Auto suite à la validation des contrats par le CSO ;
- Signature du premier contrat de refinancement participative « WAKALA BI LISTITMAR » ;
- Bank Assafa dispose de moyens humains et techniques en développement continu. D'une part son réseau formé de 297 collaborateurs. D'autre part, une équipe projet informatique IMAL up to date par rapport aux best practices en la matière.

Au 30 Juin 2018, la banque affiche un :

- Produit net bancaire de 6,2 millions de dhs ;
- Résultat net déficitaire de 63 millions de dhs ;
- Dépôts de l'ordre de 630 millions de dhs ;
- Encours Immobilier de 1,1 milliard de dhs ;
- Total bilan de 1,9 milliard de dhs.

Attijari Titrisation

Attijari Titrisation, filiale d'Attijariwafa bank ayant pour objet exclusif la gestion et la promotion des fonds de placement collectif en titrisation, a été agréée le 1^{er} janvier 2015 en tant qu'établissement gestionnaire de FPCT.

Suite à la promulgation de la nouvelle loi sur la titrisation des actifs en 2013 sur la titrisation de septembre 2013, le groupe Attijariwafa bank a complété sa gamme de produits de financement par la titrisation avec une palette étoffée et diversifiée dans les métiers de titrisation, destinée à la communauté financière, aux Grandes Entreprises et aux Institutionnels notamment les caisses de retraites, les assurances et les gérants d'actifs.

Attijari Titrisation propose des montages financiers basés sur la titrisation au service des entreprises et des investisseurs. Sa mission consiste à offrir à ses clients la meilleure technique de titrisation qui leur permet de transformer leurs actifs non liquides en titres financiers pouvant être placés auprès davantage d'investisseurs et contribuer au financement spécifique du projet.

Attijari Titrisation propose une large gamme de services, dont :

- Titrisation des créances financières ;
- Titrisation des créances commerciales existantes ou futures ;
- Titrisation d'actifs immobiliers ;
- Financement par Emission de Sukuk.

⁵¹ Source : Attijariwafa bank

En 2017, Attijari Titrisation a lancé son premier fonds à compartiment « FT MIFTAH » ainsi que son premier compartiment « MIFTAH Fonctionnaires » pour une émission globale de 1 Milliard de Dh. L'initiateur de cette opération est Attijariwafa bank qui a cédé au fonds un portefeuille de crédit hypothécaire octroyés aux fonctionnaires de l'état marocain. Cette opération a permis à Attijariwafa bank un financement à long terme avec un coût réduit ainsi qu'une meilleure gestion Actif/Passif.

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Var. 17/16
Dénomination sociale	Attijari Titrisation			
Siège social	163, Avenue Hassan II - Casablanca			
Nombre de titre détenus	11 400 actions	11 400 actions	11 400 actions	-
Montant du capital social	11 400 000 Dh	11 400 000 Dh	11 400 000 Dh	-
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%	-
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%	-
Chiffre d'affaires	2,1 Mdh	0,2 Mdh	4,2 Mdh	>100,0%
Résultat net	-1,4 Mdh	-3,8 Mdh	-0,4 Mdh	89,5%

Attijari Factoring Maroc

Attijari Factoring est spécialisée dans la réalisation de toutes les opérations de factoring export, import et domestique. Elle s'engage par contrat vis-à-vis de ses sociétés clientes à :

- couvrir le risque d'impayés de leurs clients marocains et étrangers ;
- prendre en charge la gestion des comptes clients et le recouvrement des créances ;
- assurer le financement des factures.

Attijari Factoring est membre de Factors Chain International, premier réseau d'affacturage mondial regroupant 201 correspondants.

Faits marquants 2015⁵²

- Malgré un contexte caractérisé par (i) la forte dégradation du risque crédit (ii) le niveau record de défaillances des entreprises et (iii) le net recul de la production du marché, Attijari Factoring a maintenu son positionnement de leader de la place grâce à une politique basée sur une offre diversifiée de produits spécialisés à forte valeur ajoutée.
- Cette performance se caractérise par une production en progression de 1,0% (+15,0% pour les opérations récurrentes), tirée par le bon comportement des opérations récurrentes de l'activité domestique, conjointe aux redressements de l'activité Export et Confirming.

Faits marquants 2016⁵³

- Au cours de l'année 2016, Attijari Factoring a renforcé sa position de leader du factoring avec une part de marché de 68% et ce grâce à une politique basée sur une offre diversifiée de produits spécialisés à forte valeur ajoutée.
- La production globale d'Attijari Factoring s'établit à 15,6 milliards de dirhams et l'encours global se fixe à 2,5 milliards de dirhams au 31 décembre 2016.

Faits marquants 2017⁵⁴

- Malgré la baisse continue constatée au niveau du marché marocain du Factoring et la forte pression concurrentielle en 2017, Attijari Factoring (AFM) a maintenu sa position de leader et a réalisé, ainsi, une progression de près de 3% de son activité passant de 15 563 millions de dirhams à 15 970 millions de dirhams. Cette évolution est notamment due à :

⁵² Source : Attijariwafa bank

⁵³ Source : Attijariwafa bank

⁵⁴ Source : Attijariwafa bank

- la couverture par AFM de tous les segments de la clientèle (Corporate, PME et TPE) ;
 - et à la mise en place d'une offre variée de produits et services à forte valeur ajoutée.
- Dans le cadre de l'accompagnement des TPE et PME initié par notre groupe, la filiale Factoring a fortement augmenté ses concours à destination de cette population (soit respectivement +42% et +15%).
 - AFM a enregistré une très forte progression de +12 % de sa production Confirming contribuant largement au financement des TPE et PME.

Faits marquants 2018⁵⁵

- R.A.S.

Au terme du premier semestre 2018, le résultat net d'Attijari Factoring s'est établi à 15,2 Mdh, en baisse de 11,6% par rapport au premier semestre 2017. De même, le chiffre d'affaires a connu une baisse de 1,5% au titre du premier semestre 2018 pour atteindre près de 39,7 Mdh.

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 30.06.2017	Données au 30.06.2018	Var. S1.18/ S1.17
Dénomination sociale	Attijari Factoring					
Siège social	2, boulevard Moulay Youssef - Casablanca					
Montant du capital social	30 000 Kdh	30 000 Kdh	30 000 Kdh	30 000 Kdh	30 000 Kdh	-
% de capital détenu	80,00%	100,00%	100,00%	100,0%	100,0%	-
% des droits de vote	80,00%	100,00%	100,00%	100,0%	100,0%	-
Chiffre d'affaires	80,1 Mdh	77,1 Mdh	82,4 Mdh	40,3 Mdh	39,7 Mdh	-1,5%
Résultat net	34,0 Mdh	32,1 Mdh	33,8 Mdh	17,2 Mdh	15,2 Mdh	-11,6%
Situation nette	173,5 Mdh	175,6 Mdh	192,8 Mdh	192,8 Mdh	224,5 Mdh	16,4%

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

⁵⁵ Source : Attijariwafa bank

III.2.4. Banque de Détail à l'International

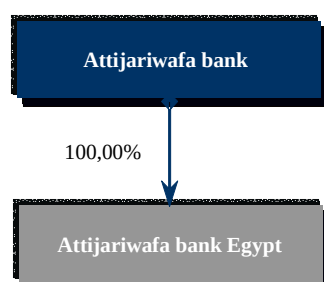
Attijariwafa bank Egypt

Au cours du premier semestre 2017, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition de 100% du capital de Barclays Bank Egypt, après l'obtention de l'ensemble des autorisations réglementaires requises.

Cette transaction permet au Groupe de s'implanter dans une économie de taille importante aux perspectives de croissance significatives et d'étendre son réseau au sein d'une économie africaine riche d'une population de 92 millions d'habitants.

Elle ouvre aussi la voie au développement du Groupe au Moyen Orient et en Afrique de l'Est.

Organigramme juridique au 30 juin 2018



Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2017⁵⁶

- Au cours du premier semestre 2017, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition de 100% du capital de Barclays Bank Egypt, après l'obtention de l'ensemble des autorisations réglementaires requises.
- Cette transaction permet au Groupe de s'implanter dans une économie de taille importante aux perspectives de croissance significatives et d'étendre son réseau au sein d'une économie africaine riche d'une population de 96 millions d'habitants. Elle ouvre aussi la voie au développement du Groupe au Moyen Orient et en Afrique de l'Est.
- Dès la prise de contrôle, les équipes se sont attelées à l'élaboration du plan stratégique 2022 d'Attijariwafa bank Egypt. À l'horizon de ce plan, Attijariwafa bank Egypt se donne pour objectif de renforcer significativement sa position dans le paysage bancaire égyptien.
- Activité : Progression des dépôts et des crédits respectivement de 18% et de 32% entre 2016 et 2017. Parts de marché de 0,7% pour les dépôts et de 0,8% pour les crédits à fin septembre 2017.
- Indicateurs d'efficience opérationnelle et de rentabilité : coefficient d'exploitation à 39,7%, RoE à 31,8% et RoA à 4,0%.
- Attijariwafa bank Egypt devient 2ème contributeur au résultat net part du groupe avec une contribution de 8 mois de résultat, soit 7,4% du RNPG (9,7%* sur 12 mois).

Faits marquants 2018⁵⁷

- Réussite du programme de la transformation des SI globale de la banque.
- Activité : progression des dépôts et des crédits respectivement de 32% et de 13% entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018. A fin juin 2018, Attijariwafa bank Egypt a enregistré des parts de marché de 0,7% pour les dépôts et de 0,8% pour les crédits.
- Indicateurs d'efficience opérationnelle et de rentabilité aux meilleurs standards : coefficient d'exploitation à 50,7%, RoE à 17,4% et RoA à 2,07%.
- Contribution aux comptes consolidés : Attijariwafa bank Egypt représente le 2^{ème} contributeur au résultat net part du groupe, soit 6,5% du RNPG global.

⁵⁶ Source : Attijariwafa bank

⁵⁷ Source : Attijariwafa bank

Attijariwafa bank Egypt a clôturé le premier semestre 2018 avec un produit net bancaire de près de 622 Mdh, en baisse de 0,5% par rapport au premier semestre 2017, et un résultat net en baisse de 32,5% sur la période pour s'établir à 180 Mdh à fin juin 2018.

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 30.06.2017	Données au 30.06.2018	Var. S1.18/S1.17
Dénomination sociale	Attijariwafa bank Egypt					
Siège social	Star Capital A1-City Stars, Ali Rashed Street, Nasr City, Cairo 11361, Egypt					
Montant du capital social	995 129 KEGP (soit 558 Mdh)	995 129 KEGP (soit 554 Mdh)	995 129 KEGP (soit 527 Mdh)	995 129 KEGP (soit 528 Mdh)	995 129 KEGP (soit 528 Mdh)	-
% de capital détenu	0,00%	0,00%	100,00%	100,00%	100,00%	-
% des droits de vote	0,00%	0,00%	100,00%	100,00%	100,00%	-
Produit net bancaire	1 517 M EGP (soit 1 927 Mdh)	1 955 M EGP (soit 2 025 Mdh)	2 478 M EGP (soit 1 351 Mdh)	1 190 M EGP (soit 632 Mdh)	1 184 M EGP (soit 622 Mdh)	-0,5%
Résultat net	606 M EGP (soit 770 Mdh)	663 M EGP (soit 687 Mdh)	1 112 M EGP (soit 606 Mdh)	508 M EGP (soit 270 Mdh)	343 M EGP (soit 180 Mdh)	-32,5%
Situation nette	3 412 M EGP (soit 4 333 Mdh)	3 348 M EGP (soit 1865 Mdh)	4 612 M EGP (soit 2 460 Mdh)	3 867 M EGP (soit 2 053 Mdh)	4 629 M EGP (soit 2 458 Mdh)	19,7%
Total bilan	20 220 M EGP (soit 25 679 Mdh)	23 578 M EGP (soit 13 131 Mdh)	27 875 M EGP (soit 14 765 Mdh)	24 789 M EGP (soit 13 158 Mdh)	33 134 M EGP (soit 17 594 Mdh)	33,7%
Cours de change (EGP / MAD)*	1,2699	0,5569	0,5297	0,5308	0,5310	-
Cours de change (EGP / MAD)**	1,2703	1,0357	0,5451	0,5313	0,5251	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *Cours appliqué aux indicateurs bilanciels **Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité
 NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

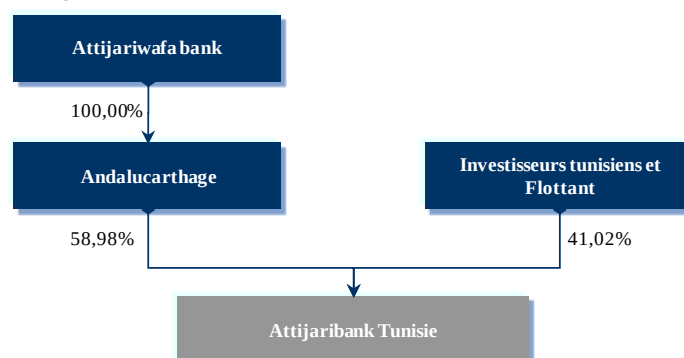
Attijari bank Tunisie

Dans le cadre d'un consortium constitué avec Grupo Santander, Attijariwafa bank a acquis, fin 2005, 53,54% du capital de la Banque du Sud en Tunisie (devenue en décembre 2006 Attijari bank Tunisie), dans le cadre de l'achèvement de son processus de privatisation. Cette opération vise à promouvoir les flux commerciaux et d'investissements entre la Tunisie et le Maroc, mais également avec l'Espagne.

Autrefois dénommé Banque du Sud, l'introduction de la banque à la côte de la bourse a eu lieu en octobre 1990. Les actions de Attijari bank Tunisie sont négociées sur le marché principal de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

La participation d'Attijariwafa bank dans Attijari bank Tunisie (58,98%) est portée par la holding Andalucarthage.

Organigramme juridique au 30 juin 2018



Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2015⁵⁸

- A l'issue de l'année 2015, les dépôts d'Attijari bank Tunisie se sont élevés à 24,0 Mrds Dh contre 22,2 Mrds Dh une année auparavant, soit une hausse de 8,1%. Parallèlement, l'encours des crédits bruts a progressé de 6,2% s'établissant à 20,6 Mrds Dh en 2015.
- La filiale Tunisienne a réalisé un produit net bancaire de 1,4 Mrds Dh, en amélioration de 4,6% par rapport à 2014. Le nombre de clients s'est établi à 808 927 à fin 2015.
- L'exercice 2015 a été marqué par (i) l'émission d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 60 millions de dinars tunisiens, (ii) l'attribution du titre « Bank of the Year » par The Banker, et enfin (iii) la signature d'une convention de partenariat avec les institutions américaines Middle East Initiative d'Investissement et Overseas Private Investment Corporation visant à soutenir le développement des petites et moyennes entreprises.

Faits marquants 2016⁵⁹

- Attijari bank Tunisie élue meilleure banque pour la 3ème année consécutive par le magazine The Banker ;
- Attijari bank Tunisie renouvelle son image institutionnelle en adoptant une nouvelle signature de marque « Croire en vous » et en apportant une touche de modernité à son logo.
- Au titre de l'exercice 2016, les crédits bruts distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement progressé de 15,5% et de 12,1% pour s'établir à 21 092 Mdh de crédits distribués et 23 899 Mdh de dépôts des clients.
- Le quatrième emprunt émis par Attijari bank Tunisie est clôturé le 20 juin 2016. Il est scindé en 600 000 obligations de valeur nominale de 100 TND de catégorie A d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,4%.

Faits marquants 2017⁶⁰

- Emission d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 60 millions de dinars tunisiens ;
- Attijari bank Tunisie, élue « STP Award 2016 » par la Commerzbank, pour l'excellence de son service dans le traitement des paiements commerciaux et transferts financiers sur le compte Euro.
- Attijaribank Tunisie, distinguée « Meilleure Entreprise Engagée dans la Promotion de l'Artisanat Tunisien » lors de sa participation à l'évènement « Notre Belle Tunisie » organisé par la Chambre Régionale des Femmes Chefs d'Entreprise de l'Ariana.
- Attijari bank Tunisie, primée « meilleure banque en Tunisie en 2017 » par le magazine the Banker, pour la quatrième année consécutive.
- Développement du réseau d'agences pour le porter à 207 agences à fin décembre 2017.
- Activité : Progression des dépôts et des crédits respectivement de 10% et de 17% entre 2016 et 2017. Parts de marché de 10,7% pour les dépôts et de 8,9% pour les crédits à fin 2017.
- Indicateurs d'efficience opérationnelle et de rentabilité : coefficient d'exploitation à 44,2%, RoE à 28,7% et RoA à 1,4%.
- Légère hausse de la contribution au RNPG due au recul du cours de change. Le RNPG aurait progressé de 15,0% à cours de change constant.

⁵⁸ Source : Attijariwafa bank

⁵⁹ Source : Attijariwafa bank

⁶⁰ Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2018⁶¹

- **Activité** : progression des dépôts et des crédits respectivement de 14% et de 18% entre les premiers semestres 2017 et 2018. A fin juin 2018, Attijari bank Tunisie enregistre des parts de marché de 11,6% pour les dépôts et de 9,2% pour les crédits.
- **Indicateurs d'efficacité opérationnelle et de rentabilité** aux meilleurs standards : coefficient d'exploitation à 43,6% (Hors charge fond commun de garantie), RoE à 30,4% et RoA à 1,76%.
- **Contribution aux comptes consolidés** : hausse de 9,7% de la contribution au PNB (+22,3% à cours de change constant) et de 33,6% de la contribution au RNPG (+49,0% à cours de change constant).
- Attijari bank a reçu, pour la seconde année consécutive, le prix «STP (Straight Through Processing) Awards 2017 ». Ce prix a été décerné le 14 juin 2018 à Attijari bank Tunisie par son correspondant allemand, la Commerzbank, et reflète l'excellence de ses services dans le traitement des paiements commerciaux et transferts financiers sur son compte en EURO auprès de ce correspondant.

Au titre du premier semestre 2018, le résultat net d'Attijari bank Tunisie s'est établi à 283 Mdh, soit une progression de 38,0% par rapport au premier semestre 2017. Pour sa part, son produit net bancaire a connu une augmentation de 23,1% pour atteindre 774 Mdh au 30 juin 2018.

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 30.06.2017	Données au 30.06.2018	Var. S1.18/ S1.17
Dénomination sociale	Attijari bank Tunisie					
Siège social	95, avenue de la liberté Tunis - Tunisie					
Montant du capital social	198 741 450 TND (soit 980 Mdh)	198 741 450 TND (soit 870 Mdh)	198 741 450 TND (soit 756 Mdh)	198 741 450 TND (soit 891 Mdh)	198 741 450 TND (soit 721 Mdh)	-
% de capital détenu	58,98%	58,98%	58,98%	58,98%	58,98%	-
% des droits de vote	58,98%	58,98%	58,98%	58,98%	58,98%	-
Produit net bancaire	275 MTD (soit 1 375 Mdh)	317 MTD (soit 1 457 Mdh)	362 MTD (soit 1 469 Mdh)	173 MTD (soit 696 Mdh)	213 MTD (soit 774 Mdh)	23,1%
Résultat net	92 MTD (soit 461 Mdh)	100 MTD (soit 459 Mdh)	110 MTD (soit 446 Mdh)	54 MTD (soit 217 Mdh)	75 MTD (soit 283 Mdh)	38,0%
Situation nette	457 MTD (soit 2 254 Mdh)	488 MTD (soit 2 136 Mdh)	518 MTD (soit 1 999 Mdh)	457 MTD (soit 1 833 Mdh)	565 MTD (soit 2 051 Mdh)	23,6%
Total Bilan	6 046 MTD (soit 29 812 Mdh)	6 874 MTD (soit 30 086 Mdh)	7 818 MTD (soit 29 743 Mdh)	7 333 MTD (soit 29 419 Mdh)	8 487 MTD (soit 30 806 Mdh)	15,7%
Cours de change (TND / MAD)*	4,93115	4,3769	3,8044	4,0117	3,6298	-
Cours de change (TND / MAD)**	5,0042	4,5980	4,0586	4,0231	3,7936	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *Cours appliqué aux indicateurs bilanciaux **Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité
 NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

CBAO Groupe Attijariwafa bank

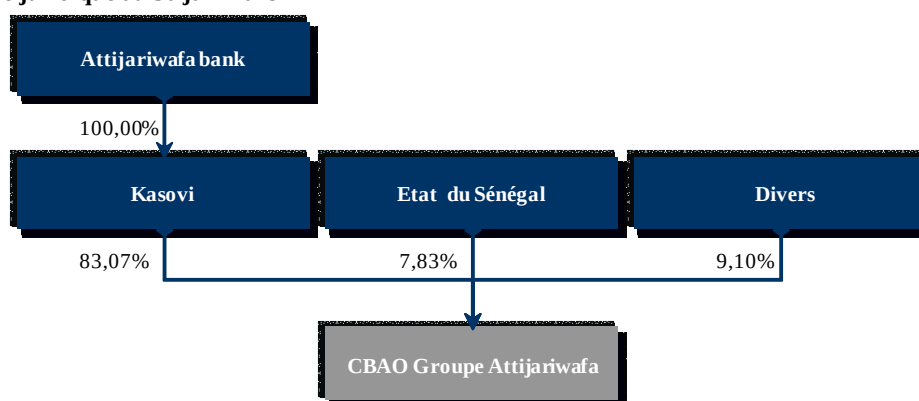
CBAO Groupe Attijariwafa bank est la dénomination de l'entité issue de l'acquisition par Attijariwafa bank de 83,07% du capital de la CBAO et du rapprochement en juin 2008 entre CBAO et Attijari bank Sénégal (entité issue du rapprochement, en juillet 2007, entre Attijariwafa bank Sénégal et la Banque Sénégal-Tunisienne).

La participation d'Attijariwafa bank dans CBAO Groupe Attijariwafa bank est portée par la holding Kasovi.

En 2015, Attijariwafa bank a renforcé sa participation dans le capital de CBAO Groupe Attijariwafa bank pour la ramener à 83,0% contre 51,9% précédemment.

⁶¹ Source : Attijariwafa bank

Organigramme juridique au 30 juin 2018



Source : Attijariwafa bank

A noter que le reliquat du capital est détenu par l'Etat sénégalais et par d'autres actionnaires privés.

Faits marquants 2015⁶²

- Au terme de l'année 2015, les dépôts de la CBAO se sont établis à 10,4 Mrds Dh en progression de 14,2% par rapport à 2014. Pour sa part, l'encours des crédits bruts a progressé de 14,0% en 2015 pour atteindre un montant de 9,5 Mrds Dh contre 8,3 Mrds Dh en 2014.
- La filiale sénégalaise a clôturé l'année avec un produit net bancaire de 952 Mdh, en amélioration de 2,9% par rapport à 2014. Le résultat net a totalisé 184 Mdh en 2015 contre 13 Mdh une année auparavant.
- L'exercice 2015 s'est caractérisé par (i) le lancement des formations du Plan de transformation « Excellence 2017 », (ii) l'organisation du réseau en groupes d'agences afin de mieux gérer la clientèle et (iii) la mise en œuvre du projet Bureau d'Information sur le Crédit conformément aux exigences de la BCEAO.

Faits marquants 2016⁶³

- Lancement de deux chantiers majeurs « Excellence opérationnelle » et « Risque opérationnel » visant à améliorer la qualité de service et la maîtrise des risques.
- Lancement du Club Afrique Développement au Sénégal, ayant pour objet de faciliter les échanges régionaux et de favoriser la coopération Sud-Sud.
- Au titre de l'exercice 2016, les crédits bruts distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement progressé de 13,8% et 4,9% pour s'établir à 10 693 Mdh de crédits distribués et 10 767 Mdh de dépôts des clients.

Faits marquants 2017⁶⁴

- Organisation de la 2ème édition du club Afrique Développement les 6 et 7 octobre 2017 autour du thème : développement de nouvelles villes « le cas de Diamniadio ».
- Participation en mai 2017 au programme Smart Up à travers 54 porteurs de projets pour la sélection du lauréat devant représenter le Sénégal au Maroc.
- Engagement de la CBAO dans les projets relatifs à la mise en place d'un nouveau dispositif prudentiel Bâle II et Bâle III visant à améliorer la qualité de l'information financière et l'instauration d'une meilleure gestion des risques.

Faits marquants 2018⁶⁵

⁶² Source : Attijariwafa bank

⁶³ Source : Attijariwafa bank

⁶⁴ Source : Attijariwafa bank

⁶⁵ Source : Attijariwafa bank

- **Activité** : croissance des dépôts et des crédits (10% et 23% respectivement entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018. A fin mars 2018, CBAO Groupe Attijariwafa bank enregistre des parts de marché de 16,7% pour les dépôts et 14,7% pour les crédits.
- **Amélioration significative des indicateurs de rentabilité** : coefficient d'exploitation à 52,9% (-1,6 point), RoE à 23,6% (+0,5 point) et RoA à 2,04% (+0,1 point).
- **Contribution aux comptes consolidés** : hausse de 12,8% de la contribution au PNB et de 11,9% de la contribution au RNPG.

Au 30 juin 2018, CBAO Groupe Attijariwafa bank a réalisé un produit net bancaire de 588 Mdh, en hausse de 8,1% par rapport au premier semestre 2017, et un résultat net de 163 Mdh, en hausse de 10,6% par rapport au premier semestre 2017.

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 30.06.2017	Données au 30.06.2018	Var. S1.18/ S1.17
Dénomination sociale	CBAO Groupe Attijariwafa bank					
Siège social	1, Place de l'Indépendance BP 129 – Dakar Sénégal					
Montant du capital social	11 450 M FCFA (soit 188 Mdh)	11 450 M FCFA (soit 188 Mdh)	11 450 M FCFA (soit 195 Mdh)	11 450 M FCFA (soit 190 Mdh)	11 450 M FCFA (soit 193 Mdh)	-
% de capital détenu	83,01%	83,01%	83,01%	83,01%	83,01%	-
% des droits de vote	83,07%	83,07%	83,07%	83,07%	83,07%	-
Produit net bancaire	55 084 M FCFA (soit 955 Mdh)	65 248 M FCFA (soit 1 013 Mdh)	65 447 M FCFA (soit 1 092 Mdh)	31 766 M FCFA (soit 532 Mdh)	34 343 M FCFA (soit 588 Mdh)	8,1%
Résultat net	11 100 M FCFA (soit 185 Mdh)	12 975 M FCFA (soit 231 Mdh)	18 005 M FCFA (soit 300 Mdh)	8 605 M FCFA (soit 144 Mdh)	9 515 M FCFA (soit 163 Mdh)	10,6%
Situation nette	69 759 M FCFA (soit 1 147 Mdh)	84 720 M FCFA (soit 1 376 Mdh)	91 877 M FCFA (soit 1 557 Mdh)	82 447 M FCFA (soit 1 380 Mdh)	88 567 M FCFA (soit 1 495 Mdh)	7,4%
Total Bilan	811 932 M FCFA (soit 13 347 Mdh)	953 696 M FCFA (soit 14 924 Mdh)	942 405 M FCFA (soit 16 035 Mdh)	869 519 M FCFA (soit 14 553 Mdh)	932 752 M FCFA (soit 17 545 Mdh)	7,3%
Cours de change (FCFA / MAD)*	0,01644	0,0162	0,0170	0,0167	0,01688	-
Cours de change (FCFA / MAD)**	0,0165	0,0165	0,0167	0,0167	0,01713	-

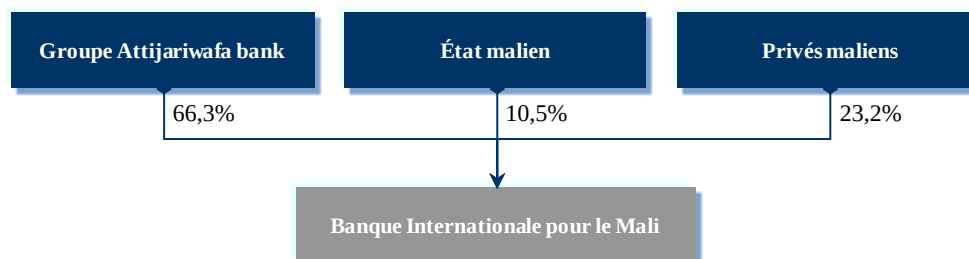
Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *Cours appliqué aux indicateurs bilanciels **Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité
 NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

La Banque Internationale pour le Mali

Dans le cadre d'un consortium constitué avec l'ONA et Al Mada, Attijariwafa bank a acquis, en août 2008, 51% de la Banque Internationale pour le Mali.

Le capital social de la Banque Internationale pour le Mali se répartit comme suit :

Répartition du capital social de la Banque Internationale pour le Mali au 30 juin 2018



Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2015⁶⁶

- Au terme de l'exercice 2015, la filiale malienne d'Attijariwafa bank contribue à hauteur de 1,4% du produit net bancaire et 1,5% du bilan total du Groupe.
- L'année 2015 a été marquée par la réalisation de nouvelles synergies Groupe en termes du projet PCA (Plan de Continuité d'Activité). Ainsi, la filiale malienne du groupe Attijariwafa bank a bénéficié de l'assistance technique et de l'expérience de la maison mère pour asseoir son propre PCA.

Faits marquants 2016⁶⁷

- Signature de convention en octobre 2016 avec Attijariwafa Europe portant sur la commercialisation des produits et services de la BIM auprès de la diaspora malienne ;
- Tournée conjointe en Novembre 2016 aux USA puis en France avec l'équipe du Ministère des Maliens de l'Extérieur dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de partenariat scellée avec ledit Ministère.
- Au titre de l'exercice 2016, les crédits bruts distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement progressé de 45,3% et baissé de 1,3% pour s'établir à 3 943 Mdh de crédits distribués et 4 711 Mdh de dépôts des clients.

Faits marquants 2017⁶⁸

- Au titre de l'exercice 2017, les crédits nets distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement progressé de 5,2% et de 3,9% pour s'établir à 3 834 Mdh de crédits nets distribués et 4 874 Mdh de dépôts des clients.
- Parallèlement, le nombre de clients, et d'agences et bureaux de la Banque Internationale pour le Mali ont respectivement augmenté de 14,0% et baissé de 3,6%, afin d'atteindre 247 989 clients et un réseau de 80 agences et bureaux à fin 2017.

⁶⁶ Source : Attijariwafa bank

⁶⁷ Source : Attijariwafa bank

⁶⁸ Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2018⁶⁹

- Au titre du premier semestre 2018, les crédits nets distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement baissé de 7,6% et augmenté de 0,6% par rapport au 31 décembre 2017 pour s'établir à 3 516 Mdh de crédits nets distribués et 4865 Mdh de dépôts des clients.
- Parallèlement, le nombre de clients a augmenté de 4,7% par rapport au 31 décembre 2017 afin d'atteindre 259 561 clients, tandis que le nombre d'agences et bureaux de la Banque Internationale pour le Mali reste inchangé, avec un réseau de 80 agences et bureaux à fin juin 2018.

La Banque Internationale pour le Mali a clôturé le premier semestre 2018 avec un produit net bancaire de 170 Mdh, en baisse de 7,8% par rapport au premier semestre 2017, et un résultat net en baisse de 94,9% sur la période pour s'établir à près de 1,5 Mdh à fin juin 2018.

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 30.06.2017	Données au 30.06.2018	Var. S1.18/ S1.17
Dénomination sociale	Banque Internationale pour le Mali					
Siège social	Boulevard de l'Indépendance Bamako - Mali					
Montant du capital social	10 006 M FCFA (soit 164,5 Mdh)	10 006 M FCFA (soit 162,5 Mdh)	10 006 M FCFA (soit 170,0 Mdh)	10 006 M FCFA (soit 165,8 Mdh)	20 011 M FCFA (soit 337,8 Mdh)	-
% de capital détenu	51,00%	51,00%	51,00%	51,00%	66,00%	-
% des droits de vote	51,00%	51,00%	51,00%	51,00%	66,00%	-
Produit net bancaire	17 659 MCFA (soit 291 Mdh)	18 711 M FCFA (soit 309 Mdh)	21 794 M FCFA (soit 364 Mdh)	10 756 M FCFA (soit 180 Mdh)	9 917 M FCFA (soit 170 Mdh)	-7,8%
Résultat net	371 MCFA (soit 6 Mdh)	109 M FCFA (soit 2 Mdh)	75 M FCFA (soit 1,2 Mdh)	1 730 M FCFA (soit 29 Mdh)	87 M FCFA (soit 1,5 Mdh)	-94,9%
Situation nette	22,6 K FCFA (soit 372 Mdh)	17,4 Mrds FCFA (soit 283 Mdh)	22,2 Mrds FCFA (soit 377 Mdh)	19,1 Mrds FCFA (soit 320 Mdh)	29,1 Mrds FCFA (soit 491 Mdh)	52,4%
Total Bilan	353 616 MCFA (soit 6 041 Mdh)	408 195 M FCFA (soit 6 630 Mdh)	390 032 M FCFA (soit 6 636 Mdh)	411 605 M FCFA (soit 6 889 Mdh)	378 836 M FCFA (soit 6 395 Mdh)	-8,0%
Cours de change (FCFA / MAD)*	0,01644	0,0162	0,0170	0,0167	0,01688	-
Cours de change (FCFA / MAD)**	0,0165	0,0165	0,0167	0,0167	0,0171	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *Cours appliqué aux indicateurs bilanciaux **Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité
 NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

Union Gabonaise de Banques

Conformément à l'accord conclu le 25 novembre 2008 avec le Crédit Agricole S.A, Attijariwafa bank a finalisé, en septembre 2009, l'acquisition de 58,71% du capital de l'Union Gabonaise de Banques.

Le reliquat du capital est détenu par l'Etat gabonais (26%) et par un flottant (15%).

Faits marquants 2015⁷⁰

- Au terme de l'exercice 2015, la filiale gabonaise d'Attijariwafa bank contribue à hauteur de 2,3% dans le résultat net du Groupe, à 2,3% du produit net bancaire et 1,9% du bilan total du Groupe.

Faits marquants 2016⁷¹

- Au titre de l'exercice 2016, le nombre de clients, et d'agences et bureaux de la filiale gabonaise d'Attijariwafa bank ont respectivement augmenté de 5,8% et 10,5%, afin d'atteindre 102 826 clients et un réseau de 21 agences et bureaux à fin 2016.

⁶⁹ Source : Attijariwafa bank

⁷⁰ Source : Attijariwafa bank

⁷¹ Source : Attijariwafa bank

- Parallèlement, au cours de la même période, les crédits bruts distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement progressé de 7,1% et 7,1% pour s'établir à 5 207 Mdh de crédits distribués et 5 311 Mdh de dépôts des clients.

Faits marquants 2017⁷²

- Au titre de l'exercice 2017, le nombre de clients de la filiale gabonaise d'Attijariwafa bank a augmenté de 2,8% afin d'atteindre 105 754 clients. Le réseau d'agences et bureaux demeure inchangé depuis l'exercice 2016, et s'établit à 21 agences et bureaux à fin 2017.
- Parallèlement, au cours de la même période, les crédits nets distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement baissé de 11,9% et augmenté de 1,0% pour s'établir à 4 634 Mdh de crédits nets distribués et 5 364 Mdh de dépôts des clients.

Faits marquants 2018⁷³

- Signature d'une convention pour la participation de l'Union Gabonaise de Banque à la Bourse de l'excellence à l'instar du Groupe au Maroc.
- Au titre du premier semestre 2018, le nombre de clients, et d'agences et bureaux de la filiale gabonaise d'Attijariwafa bank ont respectivement augmenté de 2,8% et 4,8%, afin d'atteindre 108 727 clients et un réseau de 22 agences et bureaux à fin juin 2018.
- Parallèlement, au cours de la même période, les crédits nets distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement progressé de 0,5% et 4,4% pour s'établir à 4 619 Mdh de crédits distribués et 5 557 Mdh de dépôts des clients.

Au 30 juin 2018, l'Union Gabonaise de Banque a réalisé un produit net bancaire de 414 Mdh, en amélioration de 10,4% par rapport au premier semestre 2017. Le résultat net de la banque a enregistré une hausse de 29,1% au titre de la même période, pour s'établir à près de 127 Mdh à fin juin 2018.

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 30.06.2017	Données au 30.06.2018	Var. S1.18/ S1.17
Dénomination sociale	Union Gabonaise de Banque					
Siège social	Avenue du Colonel Parant BP 315 Libreville - Gabon					
Montant du capital social	10 000 M FCFA (soit 164 Mdh)	10 000 M FCFA (soit 162 Mdh)	10 000 M FCFA (soit 170 Mdh)	10 000 M FCFA (soit 164 Mdh)	10000 M FCFA (soit 169 Mdh)	-
% de capital détenu	58,71%	58,71%	58,71%	58,71%	58,71%	-
% des droits de vote	58,71%	58,71%	58,71%	58,71%	58,71%	-
Produit net bancaire	36 466 M FCFA (soit 602 Mdh)	39 210 M FCFA (soit 648 Mdh)	43 913 M FCFA (soit 733 Mdh)	21 901 M FCFA (soit 367 Mdh)	24 180 M FCFA (soit 414 Mdh)	10,4%
Résultat net	8 393 M FCFA (soit 138 Mdh)	10 949 M FCFA (soit 181 Mdh)	12 362 M FCFA (soit 206 Mdh)	5 759 M FCFA (soit 96 Mdh)	7 716 M FCFA (soit 127 Mdh)	29,1%
Situation nette	50 799 M FCFA (soit 835 Mdh)	33 304 M FCFA (soit 541 Mdh)	40 163 M FCFA (soit 679 Mdh)	29 863 M FCFA (soit 500 Mdh)	37 559 M FCFA (soit 634 Mdh)	25,8%
Total Bilan	452 690 M FCFA (soit 7 442 Mdh)	461 531 M FCFA (soit 7 496 Mdh)	385 317 M FCFA (soit 6 556 Mdh)	473 132 M FCFA (soit 7 919 Mdh)	449 209 M FCFA (soit 7 583 Mdh)	-5,1%
Cours de change (FCFA / MAD)*	0,01644	0,0162	0,0170	0,0167	0,01688	-
Cours de change (FCFA / MAD)**	0,0165	0,0165	0,0167	0,0167	0,0171	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *Cours appliqué aux indicateurs bilanciaux **Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité
 NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

Crédit du Congo

⁷² Source : Attijariwafa bank

⁷³ Source : Attijariwafa bank

Conformément à l'accord conclu le 25 novembre 2008 avec le Crédit Agricole S.A, Attijariwafa bank a finalisé, en septembre 2009, l'acquisition de 91% du capital du Crédit du Congo, 1^{ère} banque congolaise.

Le reliquat du capital (9%) est détenu par l'Etat congolais.

Faits marquants 2015⁷⁴

- Au terme de l'exercice 2015, la filiale congolaise d'Attijariwafa bank contribue à hauteur de 2,2% dans le résultat net du Groupe, à 2,0% du produit net bancaire et 1,1% du bilan total du Groupe.

Faits marquants 2016⁷⁵

- Au titre de l'exercice 2016, le nombre de clients, et d'agences et bureaux de la filiale congolaise d'Attijariwafa bank ont respectivement augmenté de 15,1% et 6,1%, afin d'atteindre 54 094 clients et un réseau de 35 agences et bureaux à fin 2016.
- Parallèlement, au cours de la même période, les crédits bruts distribués ainsi que les dépôts des clients sont respectivement en hausse de 10,1% et en baisse de 20,1% pour s'établir à 2 590 Mdh de crédits distribués et 3 164 Mdh de dépôts des clients.

Faits marquants 2017⁷⁶

- Au titre de l'exercice 2017, le nombre de clients, et d'agences et bureaux de la filiale congolaise d'Attijariwafa bank ont respectivement augmenté de 6,5% et baissé de 42,9%, afin d'atteindre 57 613 clients et un réseau de 19 agences et bureaux à fin 2017.
- Parallèlement, au cours de la même période, les crédits nets distribués ainsi que les dépôts des clients sont respectivement en baisse de 12,2% et de 6,8% pour s'établir à 2 348 Mdh de crédits nets distribués et 2 948 Mdh de dépôts des clients.

Faits marquants 2018⁷⁷

- Au titre du premier semestre 2018, le nombre de clients, et d'agences et bureaux de la filiale congolaise d'Attijariwafa bank ont respectivement augmenté de 2,8% et baissé de 5,3%, afin d'atteindre 59 225 clients et un réseau de 20 agences et bureaux à fin juin 2018.
- Parallèlement, au cours de la même période, les crédits nets distribués ainsi que les dépôts des clients sont respectivement en baisse de 7,6% et de 2,4% pour s'établir à 2 153 Mdh de crédits nets distribués et 2 854 Mdh de dépôts des clients.

⁷⁴ Source : Attijariwafa bank

⁷⁵ Source : Attijariwafa bank

⁷⁶ Source : Attijariwafa bank

⁷⁷ Source : Attijariwafa bank

Au 30 juin 2018, le produit net bancaire du Crédit du Congo s'établit à près de 182 Mdh contre 181 Mdh à fin juin 2017. Le résultat net a également enregistré une baisse de 8,1% et s'établit à 51 Mdh à fin juin 2018.

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 30.06.2017	Données au 30.06.2018	Var. S1.18/ S1.17
Dénomination sociale	Crédit du Congo					
Siège social	Avenue Amilcar Cabral					
Montant du capital social	10 477 M FCFA (soit 172 Mdh)	10 477 M FCFA (soit 170 Mdh)	10 477 M FCFA (soit 178 Mdh)	10 477 M FCFA (soit 174 Mdh)	10 477 M FCFA (soit 177 Mdh)	-
% de capital détenu	91,00%	91,00%	91,00%	91,00%	91,00%	-
% des droits de vote	91,00%	91,00%	91,00%	91,00%	91,00%	-
Produit net bancaire	23 516 M FCFA (soit 388 Mdh)	21 568 M FCFA (soit 356 Mdh)	22 890 M FCFA (soit 382 Mdh)	10 786 M FCFA (soit 181 Mdh)	10 624 M FCFA (soit 182 Mdh)	-1,5%
Résultat net	7 008 M FCFA (soit 116 Mdh)	6 368 M FCFA (soit 105 Mdh)	7 579 M FCFA (soit 126 Mdh)	3 240 M FCFA (soit 54 Mdh)	2 978 M FCFA (soit 51 Mdh)	-8,1%
Situation nette	22 308 M FCFA (soit 367 Mdh)	22 379 M FCFA (soit 363 Mdh)	24 195 M FCFA (soit 409 Mdh)	19 930 M FCFA (soit 334 Mdh)	20 739 M FCFA (soit 350 Mdh)	4,1%
Total Bilan	308 400 M FCFA (soit 5 070 Mdh)	278 853 M FCFA (soit 4 529 Mdh)	222 459 M FCFA (soit 3 785 Mdh)	258 686 M FCFA (soit 4 330 Mdh)	206 659 M FCFA (soit 3 488 Mdh)	-20,1%
Cours de change (FCFA / MAD)*	0,01644	0,0162	0,0170	0,0167	0,01688	-
Cours de change (FCFA / MAD)**	0,0165	0,0165	0,0167	0,0167	0,01713	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *Cours appliqué aux indicateurs bilanciaux **Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité
 NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

Société Ivoirienne de Banque

Conformément à l'accord conclu le 25 novembre 2008 avec le Crédit Agricole S.A, Attijariwafa bank a finalisé, en septembre 2009, l'acquisition de 51% du capital de la Société Ivoirienne de Banque (SIB), 6^{ème} banque ivoirienne. Le reliquat du capital est détenu par l'Etat ivoirien.

Faits marquants 2015⁷⁸

- L'exercice 2015 a été marqué par l'accord de cession de 39% sur un total de 49% de la participation détenue par l'Etat de Côte d'Ivoire dans le capital de la Société Ivoirienne de Banque à Attijariwafa bank portant sa participation à 90% dont 12% destinés à être introduits en bourse et 3% cédés au personnel de la filiale.
- Au terme de l'exercice 2015, la filiale ivoirienne d'Attijariwafa bank contribue à hauteur de 4,4% dans le résultat net du Groupe, à 3,7% du produit net bancaire et 3,1% du bilan total du groupe.

Faits marquants 2016⁷⁹

- Le 27 octobre 2016, SIB a été introduite à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) de l'UEMOA à travers la cession de 20% de son capital (15% de AWB et 5% de l'Etat ivoirien).
- Lancement de la première phase de l'offre digitale.
- lancement de la campagne de communication institutionnelle de la banque avec un message de "créateur de richesse, créateur de développement, créateur de bonheur".
- Au titre de l'exercice 2016, les crédits bruts distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement progressé de 17,1% et 12,9% pour s'établir à 10 132 Mdh de crédits distribués et 10 013 Mdh de dépôts des clients.

Faits marquants 2017⁸⁰

⁷⁸ Source : Attijariwafa bank

⁷⁹ Source : Attijariwafa bank

⁸⁰ Source : Attijariwafa bank

- Croissance des dépôts et des crédits (8% et 5% respectivement entre 2016 et 2017) et parts de marché de 9,2% pour les dépôts et 10,4% pour les crédits à fin Septembre 2017
- Niveau élevé de rentabilité et d'efficacité opérationnelle : coefficient d'exploitation à 48,4% (-1,7 point), RoE à 45,1% (+4,8 points), RoA à 2,3% (+0,4 point)
- Hausse de 10,9% de la contribution au RNPG (+22,7% à périmètre constant*) et augmentation de 13,3% de la contribution au PNB
- Emission par SIB d'un emprunt obligataire subordonné le 29 décembre 2017 d'un montant de 10 milliards de FCFA. Il est scindé en 200 obligations de valeur nominale de 50 millions de FCFA et de maturité 7 ans, avec un rendement HT de 7.5% par an.

Faits marquants 2018⁸¹

- Activité : croissance des dépôts et des crédits de 9% et 14% respectivement entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018. La Société Ivoirienne de Banque a enregistré des parts de marché de 8,9% pour les dépôts et 9,9% pour les crédits à fin décembre 2017.
- Niveau élevé de rentabilité et d'efficacité opérationnelle : coefficient d'exploitation à 44,9% (+5,2 point), RoE à 39,6% (+1,1 point), RoA à 2,6% (+0,3 point).
- Contribution aux comptes consolidés : hausse de 24,7% de la contribution au PNB et de 6,5% de la contribution au RNPG.
- Ouvertures de deux nouvelles agences, portant le réseau à 62 au 30 juin 2018.

Au titre du premier semestre 2018, le produit net bancaire de la SIB a enregistré une croissance de 21,0% à près de 587 Mdh contre 474 Mdh au 30 juin 2017. Son résultat net a affiché une augmentation de 37,6% par rapport au premier semestre 2017 pour s'établir à 216 Mdh à fin juin 2018.

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 30.06.2017	Données au 30.06.2018	Var. S1.18/ S1.17
Dénomination sociale	Société Ivoirienne de Banque					
Siège social	34, boulevard de la république Abidjan – République de la Côte d'Ivoire					
Montant du capital social	10 000 M FCFA (soit 164 Mdh)	10 000 M FCFA (soit 162 Mdh)	10 000 M FCFA (soit 170 Mdh)	10 000 M FCFA (soit 166 Mdh)	10000 M FCFA (soit 169 Mdh)	-
% de capital détenu	75,00%	75,00%	67,00%	75,00%	67,00%	-
% des droits de vote	75,00%	75,00%	67,00%	75,00%	67,00%	-
Produit net bancaire	43 685 M FCFA (soit 721 Mdh)	50 732 M FCFA (soit 838 Mdh)	58 623 M FCFA (soit 978 Mdh)	28 306 M FCFA (soit 474 Mdh)	34 249 M FCFA (soit 587 Mdh)	21,0%
Résultat net	14 812 M FCFA (soit 244 Mdh)	17 091 M FCFA (soit 282 Mdh)	22 530 M FCFA (soit 376 Mdh)	9 180 M FCFA (soit 154 Mdh)	12 631 M FCFA (soit 216 Mdh)	37,6%
Situation nette	35 294 M FCFA (soit 580 Mdh)	59 456 M FCFA (soit 966 Mdh)	72 486 M FCFA (soit 1 226 Mdh)	59 592 M FCFA (soit 997 Mdh)	77 398 M FCFA (soit 1 306 Mdh)	29,9%
Total Bilan	747 276 M FCFA (soit 12 283 Mdh)	906 911 M FCFA (soit 14 730 Mdh)	995 509 M FCFA (16 938 Mdh)	837 130 M FCFA (soit 14 011 Mdh)	985 769 M FCFA (soit 16 640 Mdh)	17,8%
Cours de change (FCFA / MAD)*	0,01644	0,0162	0,0170	0,0167	0,01688	-
Cours de change (FCFA / MAD)**	0,0165	0,0165	0,0167	0,0167	0,01713	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *Cours appliqué aux indicateurs bilanciels **Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité
 NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

Crédit du Sénégal

⁸¹ Source : Attijariwafa bank

En 2009, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition des parts majoritaires du Crédit Agricole dans le Crédit du Sénégal (95%).

Avec le changement du management de la banque depuis la finalisation de l'acquisition, la banque a enregistré des bonnes performances au cours de l'année 2010. Elle a procédé à l'augmentation de son capital passant de 2 à 5 Mrds FCFA conformément aux instructions de la Banque Centrale.

Faits marquants 2015⁸²

- Au titre de l'exercice 2015, le nombre de clients de la filiale sénégalaise d'Attijariwafa bank a augmenté de 1,2% pour atteindre 17 666 clients.
- Parallèlement, au cours de la même période, les crédits bruts distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement chuté de 3,5% et augmenté de 9,0% pour s'établir à 5 941 Mdh de crédits distribués et 7 566 Mdh de dépôts des clients.

Faits marquants 2016⁸³

- Au titre de l'exercice 2016, le nombre de clients de la filiale sénégalaise d'Attijariwafa bank a baissé de 1,1% pour atteindre 17 473 clients.
- Parallèlement, au cours de la même période, les crédits bruts distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement progressé de 6,2% et 14,3%, afin de s'établir à 1 684 Mdh de crédits distribués et 2 310 Mdh de dépôts des clients.

Faits marquants 2017⁸⁴

- Au titre de l'exercice 2017, le nombre de clients de la filiale sénégalaise d'Attijariwafa bank a augmenté de 2,0% pour atteindre 17 831 clients.
- Parallèlement, au cours de la même période, les crédits nets distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement baissé de 6,0% et 11,5%, afin de s'établir à 1 533 Mdh de crédits nets distribués et 2 045 Mdh de dépôts des clients.

Faits marquants 2018⁸⁵

- Au titre du premier semestre 2018, le nombre de clients de la filiale sénégalaise d'Attijariwafa bank a augmenté de 1,8% pour atteindre 18 145 clients au 30 juin 2018.
- Parallèlement, au cours de la même période, les crédits nets distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement augmenté de 10,6% et 18,2%, afin de s'établir à 1 682 Mdh de crédits nets distribués et 2 397 Mdh de dépôts des clients.

⁸² Source : Attijariwafa bank

⁸³ Source : Attijariwafa bank

⁸⁴ Source : Attijariwafa bank

⁸⁵ Source : Attijariwafa bank

Au titre du premier semestre 2018, le produit net bancaire du Crédit du Sénégal a enregistré une légère baisse de 0,9% pour s'établir à 91 Mdh. Pour sa part, son résultat net a augmenté de 2,9% pour s'établir à 32 Mdh au 30 juin 2018.

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 30.06.2017	Données au 30.06.2018	Var. S1.18/ S1.17
Dénomination sociale	Crédit du Sénégal					
Siège social	Boulevard El Hadji Djily Mbaye Dakar - Sénégal					
Montant du capital social	5 000 M FCFA (soit 82 Mdh)	10 000 M FCFA (soit 162 Mdh)	10 000 M FCFA (soit 170 Mdh)	10 000 M FCFA (soit 166 Mdh)	10000 M FCFA (soit 169 Mdh)	-
% de capital détenu	95,00%	95,00%	95,00%	95,00%	95,00%	-
% des droits de vote	95,00%	95,00%	95,00%	95,00%	95,00%	-
Produit net bancaire	9 590 M FCFA (soit 158 Mdh)	10 622 M FCFA (soit 176 Mdh)	11 327 M FCFA (soit 189 Mdh)	5 384 M FCFA (soit 90 Mdh)	5 338 M FCFA (soit 91 Mdh)	-0,9%
Résultat net	2 593 M FCFA (soit 43 Mdh)	3 265 M FCFA (soit 54 Mdh)	3 467 M FCFA (soit 58 Mdh)	1 819 MFCFA (soit 30 Mdh)	1 872 M FCFA (soit 32 Mdh)	2,9%
Situation nette	12 831 M FCFA (soit 211 Mdh)	17 863 M FCFA (soit 290 Mdh)	23 229 M FCFA (soit 394 Mdh)	17 886 M FCFA (soit 299 Mdh)	23 443 M FCFA (soit 396 Mdh)	31,1%
Total Bilan	171 978 M FCFA (soit 2 829 Mdh)	192 935 M FCFA (soit 3 134 Mdh)	167 846 M FCFA (soit 2 856 Mdh)	176 695 M FCFA (soit 2 957 Mdh)	197 115 M FCFA (soit 3 327 Mdh)	11,6%
Cours de change (FCFA / MAD)*	0,01644	0,0162	0,0170	0,0167	0,01688	-
Cours de change (FCFA / MAD)**	0,0165	0,0165	0,0167	0,0167	0,01713	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *Cours appliqué aux indicateurs bilanciaux **Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité
 NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

Attijari bank Mauritanie

Attijariwafa bank a finalisé, en décembre 2010, l'acquisition de 53,6% du capital de BNP Paribas Mauritanie. En effet les groupes Attijariwafa bank et Banque Populaire ont procédé à l'acquisition, via un holding détenu à 67% par Attijariwafa bank et à 33% par Banque Populaire, de 80% du capital de BNP Paribas Mauritanie auprès du groupe BNP Paribas.

A l'issue de cette acquisition, BNP Paribas Mauritanie change sa dénomination pour devenir Attijari bank Mauritanie.

Faits marquants 2015⁸⁶

- L'exercice 2015 a été marqué par la mise en place d'un code de déontologie à Attijari bank Mauritanie.
- Le réseau d'Attijari bank Mauritanie compte, au 31 décembre 2015, 18 agences, soit 10 agences ouvertes durant cet exercice.

Faits marquants 2016⁸⁷

- En poursuivant sa stratégie de proximité, ABM affiche à fin décembre 2016, une progression de 33% de son réseau (24 agences contre 18 agences en 2015).
- Au titre de l'exercice 2016, les crédits bruts distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement progressé de 23,7% et 6,9% pour s'établir à 1 305 Mdh de crédits distribués et 1 497 Mdh de dépôts des clients.

Faits marquants 2017⁸⁸

- En poursuivant sa stratégie de proximité, ABM affiche à fin décembre 2017, une progression de 8,3% de son réseau (26 agences à fin 2017 contre 24 agences en 2016).

⁸⁶ Source : Attijariwafa bank

⁸⁷ Source : Attijariwafa bank

⁸⁸ Source : Attijariwafa bank

- Au titre de l'exercice 2017, les crédits nets distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement progressé de 18,7% et 3,2% pour s'établir à 1 348 Mdh de crédits nets distribués et 1 546 Mdh de dépôts des clients.

Faits marquants 2018⁸⁹

- Dévaluation de Louguiya en 2018 (la valeur de la monnaie a été divisée par dix).
- Au titre du premier semestre 2018, les crédits nets distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement baissé de 88,4% et 88,6% pour s'établir à 157 Mdh de crédits nets distribués et 176 Mdh de dépôts des clients.
- Parallèlement, au cours de la même période, le nombre de clients de Attijari bank Mauritanie a augmenté de 15,2% pour atteindre 32 848 clients au 30 juin 2018.

Au 30 juin 2018, Attijari bank Mauritanie a réalisé un produit net bancaire de 8 Mdh, en baisse de 89,1% par rapport au premier semestre 2017. Au terme de la même période, le résultat net de la banque a également connu une baisse de 89,4% pour s'établir à 3 Mdh à fin juin 2018.

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 30.06.2017	Données au 30.06.2018	Var. S1.18/ S1.17
Dénomination sociale	Attijari bank Mauritanie					
Siège social	Nouakchott, Rue Mamadou Konaté, lot n°91/92, BP 415					
Montant du capital social	7 296 M MRO (soit 213 Mdh)	7 296 M MRO (soit 277 Mdh)	8 296 M MRO (soit 219 Mdh)	7 296 M MRO (soit 201 Mdh)	7 296 M MRO (soit 201 Mdh)	-
% de capital détenu	53,60%	53,60%	53,60%	53,60%	53,60%	-
% des droits de vote	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	-
Produit net bancaire	4 496 M MRO (soit 135 Mdh)	5 523 M MRO (soit 154 Mdh)	6 052 M MRO (soit 163 Mdh)	2 843 M MRO (soit 76 Mdh)	309 M MRO (soit 81 Mdh)	-89,1%
Résultat net	1 546 M MRO (soit 47 Mdh)	1 926 M MRO (soit 54 Mdh)	2 174 M MRO (soit 59 Mdh)	947 M MRO (soit 25 Mdh)	100 M MRO (soit 26 Mdh)	-89,4%
Situation nette		9 806 M MRO (soit 277 Mdh)	10 341 M MRO (soit 275 Mdh)	8 826 M MRO (soit 236 Mdh)	1 134 M MRO (soit 301 Mdh)	-87,2%
Total Bilan	67 001 M MRO (soit 1 960 Mdh)	71 056 M MRO (soit 1 893 Mdh)	80 631 M MRO (soit 2 134 Mdh)	78 102 M MRO (soit 2 093 Mdh)	9 091 M MRO (soit 2 416 Mdh)	-88,4%
Cours de change (MRO / MAD)*	0,0293	0,0282	0,0265	0,0268	0,2658	-
Cours de change (MRO / MAD)**	0,0301	0,0278	0,0270	0,0265	0,2623	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *Cours appliqué aux indicateurs bilanciaux **Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité
 NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

Société Commerciale de Banque Cameroun

Attijariwafa bank a finalisé, en avril 2011, l'acquisition de 51,0% du capital de la Société Commerciale de Banque Cameroun (SCB Cameroun) auprès du groupe Crédit Agricole S.A.

Faits marquants 2015⁹⁰

- Avec une progression de 14,3 % de ses crédits, la SCB a poursuivi, durant l'exercice 2015, le renforcement de son positionnement dans le secteur bancaire camerounais. La Société Camerounaise de Banque contribue à hauteur de 3,5% du résultat net du groupe Attijariwafa bank, et respectivement à 3,4% et 1,9% du produit net bancaire et du total bilan.
- En 2015, 4 nouvelles agences ont été ouvertes au Cameroun, portant ainsi à 54 le réseau total, le nombre de clients quant à lui a augmenté de 9,5% pour atteindre 193 606.
- Wafa Assurance a obtenu, le 3 juillet 2015, un nouvel agrément d'assurance Vie pour sa filiale au Cameroun avec pour objectif de deployer l'activité Bancassurance en s'appuyant sur le réseau de distribution de la SCB Cameroun, filiale bancaire du groupe Attijariwafa bank.

⁸⁹ Source : Attijariwafa bank

⁹⁰ Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2016⁹¹

- Lancement du Club Afrique Développement Cameroun qui compte à ce jour 60 adhérents.
- Signature d'un protocole de partenariat avec la fédération E.Cam destiné à l'accompagnement des PME (Conseil et solutions de financement) ;
- Signature d'un protocole de partenariat avec l'API (Organe publique dédié à la promotion de l'investissement).
- Au titre de l'exercice 2016, les crédits bruts distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement progressé de 14,2% et 20,5% pour s'établir à 5 396 Mdh de crédits distribués et 6 769 Mdh de dépôts des clients.

Faits marquants 2017⁹²

- Au titre de l'exercice 2017, les crédits nets distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement baissé de 0,9% et augmenté de 11,2% pour s'établir à 5 181 Mdh de crédits distribués et 7 526 Mdh de dépôts des clients.
- Parallèlement, au titre de l'exercice 2017, le nombre de clients, et d'agences et bureaux de la filiale camerounaise d'Attijariwafa bank ont respectivement augmenté de 7,5% et baissé de 1,8%, afin d'atteindre 225 796 clients et un réseau de 55 agences et bureaux à fin 2017.

Faits marquants 2018⁹³

- Au titre du premier semestre 2018, les crédits nets distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement augmenté de 1,0% et de 4,6% pour s'établir à 5 194 Mdh de crédits distribués et 7 806 Mdh de dépôts des clients.
- Parallèlement, au titre de la même période, le nombre de clients de la filiale camerounaise d'Attijariwafa bank a augmenté de 1,1% afin d'atteindre 228 218 clients à fin juin 2018.

⁹¹ Source : Attijariwafa bank

⁹² Source : Attijariwafa bank

⁹³ Source : Attijariwafa bank

Au 30 juin 2018, la Société Commerciale de Banque Cameroun a réalisé un produit net bancaire de près de 421 Mdh, en progression de 12,7% par rapport au premier semestre 2017, et un résultat net en hausse de 39,1% à 127 Mdh.

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 30.06.2017	Données au 30.06.2018	Var. S1.18/ S1.17
Dénomination sociale	Société Commerciale de Banque Cameroun					
Siège social	220. avenue Mgr Vogt Yaoundé BP 700- Cameroun RCCM: 89.S.152					
Montant du capital social	10 540 M FCFA (soit 173 Mdh)	10 540 M FCFA (soit 171 Mdh)	10 540 M FCFA (soit 179 Mdh)	10 540 M FCFA (soit 175 Mdh)	10 540 M FCFA (soit 178 Mdh)	-
% de capital détenu	51,00%	51,00%	51,00%	51,00%	51,00%	-
% des droits de vote	51,00%	51,00%	51,00%	51,00%	51,00%	-
Produit net bancaire	40 251 M FCFA (soit 664 Mdh)	43 378 M FCFA (soit 717 Mdh)	45 495 M FCFA (soit 759 Mdh)	21 840 M FCFA (soit 366 Mdh)	24 603 M FCFA (soit 421 Mdh)	12,7%
Résultat net	10 318 M FCFA (soit 189 Mdh)	12 692 M FCFA (soit 210 Mdh)	10 783 M FCFA (soit 180 Mdh)	5 344 M FCFA (soit 89 Mdh)	7 436 M FCFA (soit 127 Mdh)	39,1%
Situation nette	42 350 M FCFA (soit 696 Mdh)	43 069 M FCFA (soit 700 Mdh)	51 228 M FCFA (soit 868 Mdh)	37 622 M FCFA (soit 630 Mdh)	51 647 M FCFA (soit 872 Mdh)	37,3%
Total Bilan	475 853 M FCFA (soit 7 825 Mdh)	538 750 M FCFA (soit 8 019 Mdh)	534 428 M FCFA (soit 9 093 Mdh)	529 346 M FCFA (soit 8 860 Mdh)	554 199 M FCFA (soit 9 355 Mdh)	4,7%
Cours de change (FCFA / MAD)*	0,01644	0,0162	0,0170	0,0167	0,01688	-
Cours de change (FCFA / MAD)**	0,0165	0,0165	0,0167	0,0167	0,01713	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *Cours appliqué aux indicateurs bilanciaux **Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité
 NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

Banque Internationale pour l'Afrique au Togo

Attijariwafa bank a finalisé, en septembre 2013, l'acquisition de 55,0% du capital de la Banque Internationale pour l'Afrique au Togo auprès de l'Etat Togolais.

Faits marquants 2015⁹⁴

- Au titre de l'exercice 2015, le nombre de clients de la filiale Togolaise d'Attijariwafa bank est en hausse de 9,7% afin d'atteindre 28 514 clients.
- Parallèlement, au cours de la même période, les crédits bruts distribués ainsi que les dépôts des clients ont augmenté respectivement de 14,3 % et de 23,5% pour s'établir à 1 242 Mdh de crédits distribués et 1 096 Mdh de dépôts des clients.

Faits marquants 2016⁹⁵

- Au titre de l'exercice 2016, le nombre de clients, et d'agences et bureaux de la filiale Togolaise d'Attijariwafa bank sont respectivement en hausse de 7,9% et 10,0%, afin d'atteindre 30 768 clients et un réseau de 11 agences et bureaux à fin 2016.
- Parallèlement, au cours de la même période, les crédits bruts distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement augmenté de 5,7 % et de 22,7%, pour s'établir à 1 298 Mdh de crédits distribués et 1 329 Mdh de dépôts des clients.

⁹⁴ Source : Attijariwafa bank

⁹⁵ Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2017⁹⁶

- Au titre de l'exercice 2017, le nombre de clients, et d'agences et bureaux de la filiale Togolaise d'Attijariwafa bank sont respectivement en hausse de 7,3% et 9,1%, afin d'atteindre 33 033 clients et un réseau de 12 agences et bureaux à fin 2017.
- Parallèlement, au cours de la même période, les crédits nets distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement baissé de 43,1% et de 26,1%, pour s'établir à 572 Mdh de crédits distribués et 982 Mdh de dépôts des clients.

Faits marquants 2018⁹⁷

- Au titre du premier semestre 2018, le nombre de clients de la filiale Togolaise d'Attijariwafa bank est en hausse de 4 8%, afin d'atteindre 34 604 clients à fin juin 2018.
- Parallèlement, au cours de la même période, les crédits nets distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement augmenté de 39,6% et de 17,9%, pour s'établir à 792 Mdh de crédits distribués et 1 149 Mdh de dépôts des clients.

Au titre du premier semestre 2018, le produit net bancaire de la Banque Internationale pour l'Afrique au Togo a atteint 42 Mdh, affichant ainsi une baisse de 7,4% par rapport au 30 juin 2017. Le résultat net s'est également inscrit en baisse au titre de la même période pour s'établir à près de 2 Mdh, contre 5 Mdh à fin juin 2017.

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 30.06.2017	Données au 30.06.2018	Var. S1.18/ S1.17
Dénomination sociale	Banque Internationale pour l'Afrique au Togo					
Siège social	13, Avenue Sylvanus Olympio, BP 346, Lomé, Togo					
Montant du capital social	8 822 M FCFA (soit 145 Mdh)	8 822 M FCFA (soit 143 Mdh)	8 822 M FCFA (soit 150 Mdh)	8 822 M FCFA (soit 146 Mdh)	10 000 M FCFA (soit 169 Mdh)	-
% de capital détenu	55,00%	55,00%	56,76%	55,00%	56,76%	-
% des droits de vote	55,00%	55,00%	56,76%	55,00%	56,76%	-
Produit net bancaire	4 313 M FCFA (soit 71 Mdh)	5 026 M FCFA (soit 84 Mdh)	6 908 M FCFA (soit 115 Mdh)	2 978 M FCFA (soit 50 Mdh)	2 759 M FCFA (soit 42 Mdh)	-7,4%
Résultat net	176 M FCFA (soit 3 Mdh)	177 M FCFA (soit 3 Mdh)	473 M FCFA (soit 7,9 Mdh)	297 M FCFA (soit 5 Mdh)	112 M FCFA (soit 2 Mdh)	-62,3%
Situation nette	10 715 M FCFA (soit 176 Mdh)	10 442 M FCFA (soit 170 Mdh)	11 806 M FCFA (soit 201 Mdh)	10 814 M FCFA (soit 181 Mdh)	11 515 M FCFA (soit 195 Mdh)	6,5%
Total Bilan	94 192 M FCFA (soit 1 548 Mdh)	102 459 M FCFA (soit 1 691 Mdh)	104 899 M FCFA (soit 1 785 Mdh)	102 627 M FCFA (soit 1 718 Mdh)	117 375 M FCFA (soit 1 981 Mdh)	14,4%
Cours de change (FCFA / MAD)*	0,01644	0,0162	0,0170	0,0167	0,01688	-
Cours de change (FCFA / MAD)**	0,0165	0,0165	0,0167	0,0167	0,01713	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *Cours appliqué aux indicateurs bilanciaux **Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité
 NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

⁹⁶ Source : Attijariwafa bank

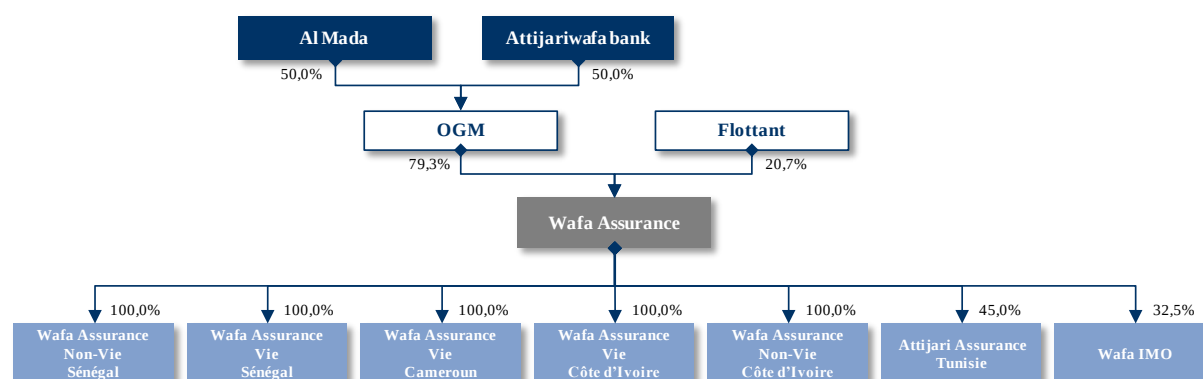
⁹⁷ Source : Attijariwafa bank

III.2.5.Assurance

Wafa Assurance

Wafa Assurance est une filiale spécialisée dans les métiers de l'assurance dommages et vie. Au 31 décembre 2017, l'organigramme juridique d'Wafa Assurance se présente comme suit :

Organigramme juridique au 31 décembre 2017



Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2015⁹⁸

En 2015, le secteur des assurances a connu plusieurs évolutions réglementaires :

- la nouvelle loi sur l'indemnisation des Accidents de Travail publiée en janvier 2015 ;
- une circulaire encadrant les relations entre intermédiaires d'assurance et compagnies d'assurance en application en avril 2016 ;
- un protocole d'accord entre la DAPS et la Caisse Nationale de Retraite et d'Assurances pour fixer les modalités de transfert des rentes Accident du Travail vers la CNRA.

Faits marquants 2016⁹⁹

- En 2016, Attijariwafa bank et son actionnaire de référence, Al Mada, ont annoncé la formation d'une alliance dans le métier de l'assurance en devenant co-actionnaires à parts égales de Wafa Assurance. Cette opération permettra de donner à Attijariwafa bank les capitaux nécessaires à son développement international, et notamment dans les pays africains anglophones.
- Démarrage effectif en Côte d'Ivoire (nov-16) et au Cameroun (déc-16) et 1^{er} exercice plein pour l'activité Vie au Sénégal.

Faits marquants 2017¹⁰⁰

- Consolidation de la position de leader national et poursuite du développement de l'ensemble des branches (Automobile, Entreprise, Epargne, Prévoyance, etc.) ;
- Wafa Assurance poursuit l'extension de son réseau avec l'ouverture de 27 nouveaux points de vente. Le réseau compte, à fin 2017, 220 Agents, 61 Bureaux Directs et 55 Démarcheurs. Wafa Assurance collabore également avec 200 courtiers.
- La compagnie a lancé par ailleurs un concours de recrutement de candidats à l'examen d'agents d'assurance.
- Développement international : Poursuite de la montée en charge de la filiale Vie en Tunisie ainsi que des filiales Vie et Non-Vie au Sénégal avec une croissance soutenue de leurs chiffres d'affaires

⁹⁸ Source : Attijariwafa bank

⁹⁹ Source : Attijariwafa bank

¹⁰⁰ Source : Attijariwafa bank

respectifs. Wafa Assurance Vie et Non-Vie en Côte d'Ivoire et Vie au Cameroun ont démarré leur activité de manière effective en 2017 après avoir finalisé notamment le recrutement des équipes, le déploiement des systèmes d'informations et la mise en place du dispositif commercial.

Faits marquants 2018¹⁰¹

- Réussite de 38 candidats présentés par Wafa Assurance à l'examen professionnel.
- Lancement du produit « RASMALI CHAMIL » qui cible la clientèle TPE , couvrant 3 garanties d'assurance en un seul contrat (Décès, Hospitalisation, Epargne).
- Lancement du produit « EPARGNE SYMPHONIE (UC) » libellé en Unités de Compte et destiné à la clientèle Banque Privée.
- Lancement de la campagne « Innovation en entreprise » pour aider les entreprises clientes à maîtriser et réduire le risque en cas de sinistre via des simulations en réalité virtuelle de départ d'incendie afin d'évaluer les réflexes et la capacité d'intervention.
- Lancement de l'application mobile « Wafa Santé » pour améliorer l'expérience client.
- Le premier semestre 2018 a été impacté par une augmentation de la sinistralité nette en Non-Vie pour un montant de 244 Mdh en raison de la hausse de la sinistralité Automobile et de 3 sinistres de pointe majeurs.

Compte tenu de ces éléments, Wafa Assurance a réalisé, au titre du premier semestre 2018, un chiffre d'affaires de 4,5 Mrds Dh, en augmentation de 4,7% par rapport au premier semestre 2017, ainsi qu'un résultat net de 416 Mdh, en baisse de 26,1% à fin 2018.

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 30.06.2017	Données au 30.06.2018	Var. S1.18/ S1.17
Dénomination sociale	Wafa Assurance					
Siège social	1, boulevard Abdelmoumen - Casablanca					
Nombre de titre détenus	2 775 150 actions	3 500 000 actions	3 500 000 actions	3 500 000 actions	3 500 000 actions	-
Montant du capital social	350 000 000 Dh	350 000 000 Dh	350 000 000 Dh	350 000 000 Dh	350 000 000 Dh	-
% de capital détenu	79,29%	39,65%	79,29%	79,29%	79,29%	-
% des droits de vote *	79,29%	39,65%	79,29%	79,29%	79,29%	-
Chiffre d'affaires	6,4 Mrds Dh	7,3 Mrds Dh	8,1 Mrds Dh	4,3 Mrds Dh	4,5 Mrds Dh	4,7%
Résultat net	800 Mdh	841 Mdh	819 Mdh	563 Mdh	416 Mdh	-26,1%
Situation nette	4 900 Mdh	5 181 Mdh	5 580 Mdh	5 324 Mdh	5 576 Mdh	4,7%

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

* Les droits de vote sont détenus à travers la holding OGM, filiale à 50% d'Attijariwafa bank

III.2.6. Banque des Marchés

Attijari Intermédiation

Attijari Intermédiation développe auprès d'une clientèle d'institutionnels et de grandes entreprises les services suivants :

- intermédiation boursière ;
- placements de titres émis par les personnes morales faisant appel public à l'épargne ;
- opérations de contrepartie ;
- conseil en investissement, désinvestissement et recherche financière sur les sociétés cotées ;
- stratégie d'allocation à moyen et long terme.

¹⁰¹ Source : Attijariwafa bank

La société de bourse dispose d'un département de recherche et d'analyse qui couvre les valeurs les plus actives du marché, et diffuse régulièrement auprès d'investisseurs nationaux et internationaux des recommandations, des informations financières et des études macro-économiques.

Faits marquants 2015¹⁰²

- Au titre de l'exercice 2015, la filiale intermédiation boursière a consolidé sa part de marché à 26,8% dans un marché boursier qui a drainé un volume global de 104,0 Mrds Dh.
- L'activité de Attijari Intermédiation a été ponctuée en 2015 par (i) le placement auprès d'institutionnels locaux et étrangers de la part restante de Al Mada dans le capital de Cosumar, (ii) l'obtention du prix 'Highest Traded Value' sur la Bourse de Casablanca et (iii) la coordination en tant que Chef de file de l'OPO Total Maroc.

Faits marquants 2016¹⁰³

- Obtention du prix « Highest Traded Value » sur la Bourse de Casablanca octroyé par l'Arab Federation of Exchanges pour la troisième année consécutive.
- Chef de file de l'OPV SODEP-MARSA MAROC (1,9 milliards de dirhams) avec une part de marché de 51%.
- Traitement de transactions dans le cadre du rééquilibrage de l'actionnariat de LAFARGE HOLCIM MAROC sur le marché de blocs pour 2,3 milliards de dirhams.
- Refonte du système d'information avec mise en place d'une solution intégrée Front to Back Office pour se conformer au nouveau système de cotation déployé par la Bourse de Casablanca.
- La Bourse de Casablanca clôture l'année 2016 avec de bonnes performances, se traduisant par un volume global en hausse de 39,1% à 144,8 milliards de dirhams dont 57,5 milliards (+111% par rapport à 2015) traités par Attijari Intermédiation.

Faits marquants 2017¹⁰⁴

- La Bourse de Casablanca clôture l'année 2017 sur une performance annuelle de l'indice MASI à +6,4%, se traduisant par un volume sur le marché central en hausse de 23,1% à 78,9 milliards de dirhams dont 17,9 milliards traités par Attijari Intermédiation.
- La filiale intermédiation boursière consolide, ainsi, sa part de marché la portant à 22,7%.
- L'activité d'Attijari Intermédiation a été marquée en 2017 par plusieurs événements :
- Enregistrement de l'Augmentation de Capital de Managem pour un montant de 973,3 millions de dirhams ;
- Obtention du prix « Highest Traded Value » sur la Bourse de Casablanca octroyé par l'Arab Federation of Exchanges pour la quatrième année consécutive ;

Faits marquants 2018¹⁰⁵

- R.A.S

A fin juin 2018, Attijari Intermédiation a réalisé un chiffre d'affaires de 12,8 Mdh, en baisse de 19,5% par rapport à fin juin 2017. Pour sa part, le résultat net a affiché une baisse de 30,4% par rapport au 30 juin 2017, pour s'établir à 3,2 Mdh. La baisse de la situation nette est due essentiellement à la baisse du report à nouveau après la distribution de dividendes à Attijari Finances Corp.

	Donnée au	Donnée au	Données au	Données au	Données au	Var. S1.18/

¹⁰² Source : Attijari Intermédiation

¹⁰³ Source : Attijari Intermédiation

¹⁰⁴ Source : Attijari Intermédiation

¹⁰⁵ Source : Attijari Intermédiation

	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2017	30.06.2017	30.06.2018	S1.17
Dénomination sociale	Attijari Intermédiation					
Siège social	163, avenue Hassan II					
Nombre de titres détenus	50 000 actions	50 000 actions	50 000 actions	50 000 actions	50 000 actions	-
Montant du capital social	5 000 000 Dh	5 000 000 Dh	5 000 000 Dh	5 000 000 Dh	5 000 000 Dh	-
% de capital détenu	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	-
% des droits de vote	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	-
Chiffre d'affaires	28,2 Mdh	47,0 Mdh	36,0 Mdh	15,9 Mdh	12,8 Mdh	-19,5%
Résultat net	7,9 Mdh	10,9 Mdh	15,1 Mdh	4,6 Mdh	3,2 Mdh	-30,4%
Situation nette	157,5 Mdh	193,9 Mdh	149,1 Mdh	138,5 Mdh	122,2 Mdh	-11,8%

Source : Attijariwafa bank-Données sociales

III.2.7. Banque d'Investissement

Attijari Finances Corp.

Attijari Finances Corp. regroupe les activités de Conseil en fusion et acquisition, en origination de dette privée ainsi qu'en introduction en bourse et en marché primaire Actions.

La Banque conseil intervient activement sur le marché marocain dans diverses opérations stratégiques et de marché :

➤ Opérations de fusion et acquisition

Faits marquants 2015¹⁰⁶

- Centre Monétique Interbancaire (CMI) : Conseil du CMI dans le cadre de la cession de son activité switch à HPS ;
- Conseil du Groupe SANOFI dans le cadre de l'acquisition par Sanofi-Aventis Maroc du capital de sa filiale Maphar détenu par les actionnaires minoritaires ;
- Conseil de la SOREC dans le cadre du placement privé du parc des expositions Mohammed VI ;
- Conseil de LAFARGE Maroc dans le cadre de la mise en place d'une joint-venture entre Lafarge Plâtre Maroc et Moongypse (filiale du Groupe Saint Gobain et de la société Planchister).

Faits marquants 2016¹⁰⁷

- Conseil de Induver dans le cadre de la cession à AGC de 45% du capital de la société et la création d'une JV ;
- Conseil d'un consortium d'investisseurs dans le cadre de la cession d'une participation majoritaire dans Intelcia Group au profit de Altice ;
- Conseil de Eramet-Comilog dans la cession d'une participation majoritaire dans SOMIVAB.

¹⁰⁶ Source : Attijari Finances Corp.

¹⁰⁷ Source : Attijari Finances Corp

Faits marquants 2017¹⁰⁸

- Conseil de Attijariwafa bank dans le cadre de l'acquisition de l'intégralité du capital de Barclays Egypt.

➤ Opérations de marché : actions

Faits marquants 2015¹⁰⁹

- Conseil de Total Outre Mer dans le cadre de l'introduction en bourse de Total Maroc par voie de cession de 15,0% du capital pour un montant de 719 Mdh.

Faits marquants 2016¹¹⁰

- Conseil de l'Etat Ivoirien dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société Ivoirienne de Banque (SIB) pour un montant de 26,2 Mrds FCFA ;
- Conseil de la DEPP dans le cadre de l'introduction en bourse d'une part du capital minoritaire de Marsa Maroc pour un montant de 1 930 Mdh ;
- Conseil de Lafargeholcim Maroc dans le cadre de son augmentation de capital au titre de la fusion-absorption de Lafarge Cementos pour un montant de 2 359 Mdh ;
- Conseil de Cosumar dans le cadre de son augmentation de capital par fusion-absorption de Sucrafor pour un montant 133 Mdh ;
- Conseil de Lafarge Ciments S.A. dans le cadre de l'augmentation de capital de Lafarge Ciments S.A. au titre de la fusion-absorption de Holcim Maroc S.A. pour un montant de 9 135 Mdh ;
- Auto Hall : Conseil de Auto Hall dans le cadre de son augmentation de capital par conversion optionnelle des dividendes exceptionnels pour un montant de 120,3 Mdh ;
- Centrale Danone : Conseil de Centrale Danone dans le cadre de son Offre Publique de Retrait Obligatoire (OPRo) pour un montant de 468 Mdh.

Faits marquants 2017¹¹¹

- Conseil de Managem dans le cadre de son augmentation de capital par apport en numéraire et par compensation de créances pour un montant de 973,3 Mdh ;
- Conseil de Auto Hall dans le cadre de son augmentation de capital par conversion optionnelle de dividendes exceptionnels d'un montant de 123 Mdh.

Faits marquants 2018¹¹²

- Conseil de la Banque Internationale pour le Mali (BIM) dans le cadre de son augmentation de capital d'un montant de 10,0 Mrds FCFA ;
- Conseil de Groupe Veolia dans le cadre de son augmentation de capital réservée aux salariés d'un montant de 56,3 millions d'euros.

➤ Opérations de marché : dette

Faits marquants 2015¹¹³

- Attijariwafa bank : Conseil de Attijariwafa bank dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 1,0 milliard de dirhams.

Faits marquants 2016¹¹⁴

¹⁰⁸ Source : Attijari Finances Corp

¹⁰⁹ Source : Attijari Finances Corp.

¹¹⁰ Source : Attijari Finances Corp.

¹¹¹ Source : Attijari Finances Corp.

¹¹² Source : Attijari Finances Corp.

¹¹³ Source : Attijari Finances Corp.

- Attijariwafa bank : Conseil de Attijariwafa bank dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 1,0 milliard de dirhams ;
- Attijariwafa bank : Conseil de Attijariwafa bank dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel d'un montant de 500 millions de dirhams ;
- Conseil de MASEN dans le cadre de sa 1^{ère} émission d'obligations vertes (« Green Bonds ») garanti par l'Etat d'un montant de 1,15 milliard de dirhams ;
- Conseil de Wafasalaf dans la mise à jour réglementaire de son dossier d'information relatif à l'émission de Bons de Sociétés de Financement ;
- Conseil de Wafabail dans la mise à jour réglementaire de son dossier d'information relatif à l'émission de Bons de Sociétés de Financement.

Faits marquants 2017¹¹⁵

- Conseil de TM2SA dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire garanti par l'Etat pour un montant de 2,275 milliards de dirhams ;
- Conseil de Wafasalaf dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 250 millions de dirhams.
- Conseil de Autoroutes du Maroc dans le cadre d'un emprunt obligataire garanti par l'Etat d'un montant global de 3,7 Mrds Dh ;
- Conseil de Attijariwafa bank dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 1,5 Mrd Dh ;
- Conseil de Wafasalaf dans le cadre de la mise à jour réglementaire de son dossier d'information relatif à l'émission de BSF ;
- Conseil de Managem dans le cadre de l'émission d'un programme de billets de trésorerie d'un montant d'1,0 Mrd Dh ;
- Conseil de la Société Ivoirienne de Banque (SIB) dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 10 Mrds FCFA ;
- Conseil d'Attijariwafa bank dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 1,25 Mrd Dh.

Faits marquants 2018¹¹⁶

- Conseil de OCP SA dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel d'un montant de 5,0 Mrds Dh ;
- Conseil de Managem dans le cadre de la mise à jour réglementaire de son dossier d'information relatif au programme d'émission de billets de trésorerie d'un montant d'1,0 Mrd Dh ;
- Conseil de Wafabail dans le cadre de la mise à jour réglementaire de son dossier d'information relatif à l'émission de Bons de Société de Financement ;
- Conseil de Wafasalaf dans le cadre de la mise à jour réglementaire de son dossier d'information relatif à l'émission de Bons de Société de Financement ;
- Conseil de Attijariwafa bank dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant d'1,5 Mrd Dh
- Conseil de Attijariwafa bank dans le cadre de la mise à jour de son dossier d'information relatif à l'émission de Certificats de dépôts.

➤ Opérations en infrastructure :

Faits marquants 2017¹¹⁷

- Conseil de MASEN dans le cadre de l'appel d'offres Noor PVI pour la sélection d'un développeur de 3 projets solaires (Ouarzazate, Laâyoune et Boujdour) pour un total de 170 MW ;

¹¹⁴ Source : Attijari Finances Corp.

¹¹⁵ Source : Attijari Finances Corp

¹¹⁶ Source : Attijari Finances Corp

¹¹⁷ Source : Attijari Finances Corp

- Conseil de l'Etat Ivoirien dans le cadre de la levée de dette d'un montant de 300 Millions Euros pour l'aménagement de la baie de Cocody ;
- Conseil d'ONCF dans le cadre de la mise en place d'un appel d'offres pour la fourniture d'énergie éolienne.

Faits marquants 2018¹¹⁸

- Conseil de MASEN dans le cadre l'optimisation de son portefeuille de dettes et de la réduction des risques de marché ;
- Conseil de Al Omrane dans le cadre d'un plan de relance dont l'ambition est de (i) redynamiser quatre villes nouvelles et deux pôles urbains et (ii) mettre en place une démarche novatrice en matière de commercialisation.

Au terme du premier semestre 2018, Attijari Finances Corp. a réalisé un chiffre d'affaires de 11,8 Mdh, contre un chiffre d'affaires de 15,5 Mdh au 30 juin 2017. Pour sa part, le résultat net a également affiché une baisse de 55,8% pour s'établir à 25,9 Mdh à fin juin 2018. La baisse de la situation nette au 30 juin 2018 provient essentiellement du paiement de dividendes d'un montant de 56 Mdh à Attijariwafa bank. Par ailleurs, le résultat net, supérieur au chiffre d'affaires à fin juin 2018 s'explique essentiellement par le paiement de dividendes par Attijari Intermediation d'un montant de 30 Mdh.

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 30.06.2017	Données au 30.06.2018	Var. S1.18/ S1.17
Dénomination sociale	Attijari Finances Corp.					
Siège social	163, avenue Hassan II					
Nombre de titres détenus	100 000 actions	100 000 actions	100 000 actions	100 000 actions		-
Montant du capital social	10 000 000 Dh	10 000 000 Dh	10 000 000 Dh	10 000 000 Dh		-
% de capital détenu	100,0%	100,0%	100,0%	100,00%		-
% des droits de vote	100,0%	100,0%	100,0%	100,00%		-
Chiffre d'affaires	36,8 Mdh	65,4 Mdh	51,3 Mdh	15,5 Mdh	11,8 Mdh	-23,9%
Résultat net	21,0 Mdh	2,8 Mdh	55,8 Mdh	58,6 Mdh	25,9 Mdh	-55,8%
Situation nette	45,6 Mdh	40,3 Mdh	67,9 Mdh	70,6 Mdh	37,8 Mdh	-46,5%

Source : Attijari Finances Corp. - Données sociales

Wafa Gestion

L'exercice 2005 a vu l'émergence de Wafa Gestion, opérateur de référence sur les métiers de la gestion d'actifs, issu de la fusion d'Attijari Management, Wafa Gestion et Crédit du Maroc Gestion.

Wafa Gestion gère plusieurs OPCVM couvrant l'ensemble des classes d'actifs, pour le compte d'investisseurs institutionnels, de grandes entreprises et de particuliers.

Faits marquants 2015¹¹⁹

En clôturant l'année 2015 avec un encours sous gestion de 89,6 Mrds Dh en croissance de 4,8% par rapport à 2014, Wafa Gestion a consolidé son rang de première société de gestion d'actifs au Maroc avec une part de marché de 27,1 %.

L'année 2015 a principalement été marquée par :

- La confirmation de la note Asset Manager nationale « Highest Standards (mar) » de Wafa Gestion par l'agence Fitch Ratings.
- La confirmation de la note « AAmmf (mar) » attribuée par l'agence Fitch Ratings aux fonds monétaires « Attijari Monétaire Jour » et « CDM Sécurité Plus » gérés par Wafa Gestion.
- L'attribution du prix « Asset Manager of the Year 2015 : Morocco » par Global Investor ISF.
- L'obtention du prix du « Best Asset Manager » par EMEA Finance.

¹¹⁸ Source : Attijari Finances Corp

¹¹⁹ Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2016¹²⁰

- Wafa Gestion primé en tant que « Meilleur gestionnaire d'actifs de l'année 2016 » par le magazine EMEA Finances, et ce pour la deuxième fois consécutive.

Faits marquants 2017¹²¹

- Au terme de l'année 2017, Wafa Gestion a totalisé un encours sous gestion de 105,2 milliards de dirhams. En encours moyens, Wafa Gestion a franchi la barre de 100 milliards de dirhams passant de 93,9 milliards de dirhams à 101,8 milliards de dirhams soit une évolution de +8,3%.
- Le marché marocain de la gestion d'actifs représente désormais 415,9 milliards de dirhams à fin décembre 2017.
- Dans ce contexte, la filiale de gestion d'actifs consolide son positionnement de leader sur le marché de la gestion d'actifs avec une part de marché moyenne de 26,3%.
- Wafa Gestion s'est en outre démarquée par :
 - Une surperformance de ses fonds par rapport à leurs indices et leurs fonds concurrents
 - Une plus grande spécialisation des équipes de Gestion (le coeur du métier de la gestion d'actifs)
 - Un renforcement du dispositif de contrôle et de gestion des risques
 - La mise en place de nouveaux outils de production et de suivi et reporting des investisseurs
 - La confirmation par l'agence Fitch Ratings de la note Investment Management Quality Rating (IMQR) nationale 'Excellent (mar)' de Wafa Gestion. Cette note reflète les qualités d'une société de gestion leader historique sur son marché.

Faits marquants 2018¹²²

- R.A.S.

Wafa Gestion a clôturé le premier semestre 2018 sur un encours géré en progression de 3,1% par rapport au premier semestre 2017. Cette tendance haussière s'est accompagnée d'une hausse du chiffre d'affaires qui s'établit à 166,8 Mdh et une hausse du résultat net de 3,5% à 40,7 Mdh.

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 30.06.2017	Données au 30.06.2018	Var. S1.18/ S1.17
Dénomination sociale	Wafa Gestion					
Siège social	416, rue Mustapha El Maani					
Montant du capital social	4 900 000 Dh	4 900 000 Dh	4 900 000 Dh	4 900 000 Dh	4 900 000 Dh	-
% de capital détenu *	66,00%*	66,00%*	66,00%	66,00%*	66,00%*	-
% des droits de vote **	66,00%*	66,00%*	66,00%	66,00%*	66,00%*	-
Chiffre d'affaires	283,2 Mdh	302,5 Mdh	351,1 Mdh	162,7 Mdh	166,8 Mdh	2,5%
Résultat net	69,2 Mdh	80,1 Mdh	92,0 Mdh	39,3 Mdh	40,7 Mdh	3,5%
Situation nette	128 279 Kdh	147 575 Kdh	157 651 Kdh	104 000 Kdh	104 502 Kdh	0,5%
Encours sous gestion	89,6 Mrds Dh	101,8 Mrds Dh	105,1 Mrds Dh	98,8 Mrds Dh	108,4 Mrds Dh	9,7%

Source : Attijariwafa bank – Données consolidées – *34% détenus par AMUNDI

NB : ce tableau présente des données hétérogènes : le CA, le résultat net et les encours sont consolidés (Wafa Gestion & ses filiales), tandis que la situation nette et les dividendes sont à caractère social (wafa gestion)

Wafa Investissement

¹²⁰ Source : Attijariwafa bank

¹²¹ Source : Attijariwafa bank

¹²² Source : Attijariwafa bank

Wafa Investissement est la filiale d'Attijariwafa bank dédiée à la gestion des participations en capital-risque. En termes d'activité, Wafa Investissement a réalisé la cession de sa filiale SIFAP pour un montant de 24 Mdh, la restructuration financière de la Compagnie Industrielle du Lukus (CIL) et la prise de participation dans Mifa Télécom.

Le chiffre d'affaires de Wafa investissement est constitué de cessions de participations et/ou de services à ces participations (contrat de service).

L'opération Accordéon réalisée sur le capital de Wafa Investissement en 2015 avait pour objet de régulariser la situation nette de la société, à travers une augmentation de capital de près de 68,8 Mdh, suivie d'une réduction de capital de 122 Mdh pour absorption des pertes cumulées.

Au titre du premier semestre 2018, le résultat net de Wafa Investissement s'établit à -0,02 Mdh.

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 30.06.2017	Données au 30.06.2018	Var. S1.18/ S1.17
Dénomination sociale	Wafa Investissement					
Siège social	163, avenue Hassan II - Casablanca					
Nombre de titres détenus	17 874 actions	17 874 actions	17 874 actions	17 874 actions	17 874 actions	-
Montant du capital social	1 787 400 Dh	1 787 400 Dh	1 787 400 Dh	1 787 400 Dh	1 787 400 Dh	-
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	-
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	-
Chiffre d'affaires	-	-	-	-	-	-
Résultat net	-0,7 Mdh	-0,05 Mdh	-0,03 Mdh	-0,02 Mdh	-0,02 Mdh	-
Situation nette	1 237 Kdh	1 187 Kdh	1 156 Kdh	1 167 Kdh	1 136 Kdh	-2,7%

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

Attijari Invest

Attijari Invest, filiale d'Attijariwafa bank dédiée au Private Equity, a été créée en 2005 afin d'offrir aux investisseurs des instruments financiers à rentabilité élevée et au risque maîtrisé. Elle a pour mission le montage, la mise en place puis la gestion de fonds d'investissement. La structure a procédé, l'année de sa création, au lancement de deux fonds d'investissement, Agram Invest, d'une taille de 200 Mdh, dédié à l'agro-industrie et le fonds Igrane, d'une taille de 126 Mdh, destiné à la région Souss Massa Drâa.

Outre Agram Invest et Igrane, Attijari Invest gère trois autres fonds d'investissement. Il s'agit de Moroccan Infrastructure Fund, dédié aux secteurs d'infrastructure, H Partners-Morocco Hospitality Investment Fund, spécialisé dans l'immobilier touristique et enfin, Attijari Capital Développement qui investit dans des PME opérant dans différents secteurs, notamment les télécommunications et la presse.

Faits marquants 2015¹²³

L'activité d'Attijari Invest a été marquée en 2015 par :

- La structuration d'un fonds Family Office et l'amorce de la levée d'un Fonds Africain d'Efficacité Énergétique (FAEE) dans le domaine de l'efficacité énergétique, une initiative récompensée du prix « Iberdrola Awards for International Energy Cooperation » dans la catégorie entreprise. Le montant d'investissements global relatif au deal flow constitué à fin décembre 2015 est évalué à plus de 600 Mdh et comprend une douzaine de projets opérants dans divers secteurs tels que l'industrie, les banques et l'hôtellerie.
- L'enrichissement de son portefeuille par deux nouvelles participations opérant l'une dans le domaine de la blanchisserie industrielle et l'autre dans le génie climatique et génie frigorifique.

Faits marquants 2016¹²⁴

¹²³ Source : Attijariwafa bank

¹²⁴ Source : Attijariwafa bank

- La structuration d'un Fonds Africain d'Efficacité Energétique, initiée en marge de la COP 22, tenue à Marrakech au mois de novembre dernier. Ce fonds aura pour vocation la création de modèles économiques innovants basés sur l'économie d'énergie.
- Renchérissment du portefeuille d'Attijari Invest par 2 nouvelles participations industrielles.

Faits marquants 2017¹²⁵

- En 2017, Attijari Invest a confirmé sa dynamique de développement et de création de valeur ajoutée, à travers les réalisations suivantes :
 - le renchérissement de son portefeuille par une nouvelle participation industrielle ;
 - le développement d'un Deal Flow important autour des PME-PMI à fort potentiel, opérant dans divers secteurs d'activité ;
 - le monitoring et le suivi d'une vingtaine de participations en portefeuille ;
 - et, la structuration d'un Fonds Africain d'Efficacité Energétique ayant pour vocation la création de modèles économiques innovants basés sur l'économie d'énergie.
- Sur le plan de la RSE, Attijari Invest a continué à mobiliser en 2017 ses ressources humaines, dans le cadre du programme Injaz Al Maghrib, à travers l'accompagnement des jeunes entrepreneurs et la sensibilisation à l'entrepreneuriat au sein même des collèges et lycées marocains.

Faits marquants 2018¹²⁶

- R.A.S.

A fin juin 2018, Attijari Invest a réalisé un chiffre d'affaires de 8,2 Mdh, en hausse de 3,8% par rapport à fin juin 2017. Son résultat net a affiché une baisse de 11,1% pour s'établir à 3,2 Mdh à fin juin 2018.

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 30.06.2017	Données au 30.06.2018	Var. S1.18/ S1.17
Dénomination sociale	Attijari Invest					
Siège social	416, rue Mustapha El Maani - Casablanca					
Nombre de titre détenus	50 000 actions	50 000 actions	50 000 actions	50 000 actions	50 000 actions	-
Montant du capital social	5 000 000 Dh	5 000 000 Dh	5 000 000 Dh	5 000 000 Dh	5 000 000 Dh	-
% de capital détenu	100,0%	100,0%	100,0%	100,00%	100,00%	-
% des droits de vote	100,0%	100,0%	100,0%	100,00%	100,00%	-
Chiffre d'affaires	15,9 Mdh	15,7 Mdh	15,8 Mdh	7,9 Mdh	8,2 Mdh	3,8%
Résultat net	3,7 Mdh	4,4 Mdh	4,7 Mdh	3,6 Mdh	3,2 Mdh	-11,1%
Situation nette	67,6 Mdh	52,1 Mdh	56,8 Mdh	55,7 Mdh	60,1 Mdh	7,9%

Source : Attijariwafa bank – Données sociales - *Dividendes distribués en 2016 sur la base des réserves 2015

¹²⁵ Source : Attijariwafa bank

¹²⁶ Source : Attijariwafa bank

III.3. Relations entre Attijariwafa bank et ses filiales

Les principales conventions régissant les relations entre Attijariwafa bank et ses filiales se présentent de la manière suivante :

III.3.1. Conventions conclues au cours de l'exercice 2017

Conventions non préalablement autorisées par votre Conseil d'Administration

➤ Convention avec Attijariwafa bank Europe

Nature et objet de la convention :

Mise en place de deux contrats de gage-espèces alimentés par le compte ouvert, au nom d'Attijariwafa Bank, dans les livres d'Attijariwafa bank Europe.

Les montants respectifs des ces contrats sont de 30 000 000 EUR et de 30 000 000 USD avec le 30 juin 2017 comme date de prise d'effet. Ces contrats prendront fin à la plus tardive des deux dates suivantes : le 29 juin 2022 ou le terme échu des créances garanties.

Date de signature : 07/07/2017.

Modalités de rémunération : le mode de rémunération de la maison mère est basé sur le même principe que ceux des contrats existants, à savoir une rémunération mensuelle calculée aux conditions de marché sur la base d'un taux de référence égal au taux EURIBOR maturité un (1) mois, déterminé deux (2) jours ouvrés avant chaque période observée, auquel il sera ajouté tout éventuel coût de financement supporté par le constituant.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : 72,2 KEUR et 288,9 KUSD, soit respectivement 808,5 KMAD et 2 695,8 KMAD.

Produits encaissés au titre de l'exercice : 72,2 KEUR et 288,9 KUSD, soit respectivement 808,5 KMAD et 2 695,8 KMAD.

➤ Convention de services entre Attijariwafa bank et Bank Assafa

Nature et objet de la convention :

Cette convention a pour objet de formaliser les engagements entre les parties pour la fourniture de services par les entités d'Attijariwafa bank :

- Services et Traitements Groupe (STG)
- Logistique et Achats Groupe (LAG)
- Conformité Groupe (CG)
- Banque Digitale

Date de signature : 16/10/2017.

Modalités de rémunération : les modalités relatives aux conditions financières seront arrêtées ultérieurement par les parties et feront l'objet d'un avenant qui sera joint à la présente convention pour en faire partie intégrante.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : Néant.

Produits décaissés au titre de l'exercice : Néant.

➤ Dar Assafa : avenant au mandat d'Intermédiation en opération de banque

Objet de la convention :

Le présent avenant a pour objet principal le versement par Attijariwafa bank à Dar Assafaa d'une commission flat de 1000 dh HT pour chaque ouverture de compte bancaire.

Organismes concernés : Dar Assafaa et Attijariwafa bank.

Date de signature : 20 juin 2017.

Conditions de rémunération : l'avenant prend effet à partir de l'entrée en vigueur du mandat d'intermédiation en opération de banque.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : 2.587 KMAD.

Charges décaissées au titre de l'exercice : 1.824 KMAD.

➤ **Wafacash : avenant à la convention de prestation de service : HissabBikhir**

Objet de la convention :

Le présent avenant a pour objet principal d'étoffer l'offre produit au profit de détenteurs Hissab Bikhir par un produit assistance conçu par Wafa Ima.

Organismes concernés : Wafacash et Attijariwafa bank (Wafa Ima).

Date de signature et validité : le 24 avril 2017 avec date d'effet 1^{er} juillet 2016.

Conditions de rémunération : facturation trimestrielle. 60% de la commission versée par Wafa Ima à Attijariwafa bank

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : 242 KMAD.

Charges décaissées au titre de l'exercice : 136 KMAD.

III.3.2. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

➤ **Avenant à la convention sur les virements de masse entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafasalaf**

Nature et objet de l'avenant :

Il s'agit de l'avenant à la convention de prise en charge des virements de masse conclue en date du 18 mai 2012. Cet avenant - signé en date du 24 juin 2015 et approuvé par le Conseil du 23 février 2016- a pour objet principal de donner un mandat express et spécial à la banque pour l'exécution des virements automatiques de masse pour le compte des bénéficiaires domiciliés à la banque et chez les confrères.

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafasalaf.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : Néant.

Montant encaissé au cours de l'exercice : Néant.

Durée : Cet avenant est fixé pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction d'année en année.

Modalités de rémunération : La banque percevra du donneur d'ordre une rémunération d'un montant de MAD 2 HT par virement traité, au même titre que la convention initiale.

➤ **Convention d'assistance technique entre le Groupe Attijariwafa bank et la Société Attijari Africa**

Nature et objet de la convention :

La présente convention a pour objet d'apporter à Attijari Africa l'appui technique de ses structures opérationnelles et fonctionnelles, en particulier en matière de :

- assistance à la définition de la Stratégie globale d'Attijari Africa ;
- assistance sur les plans du marketing stratégique et opérationnel ;
- assistance technique et conseil dans le domaine de la banque commerciale, des opérations de change, des produits de trésorerie, du financement de projets, etc ;
- conseil en matière de marchés financiers, y compris les instruments financiers innovants ;

- conseil en organisation, procédures comptables et informatiques et contrôle interne ;
- assistance au contrôle des engagements ;
- missions d'expertise, appréciation des engagements et leur contrôle, inspections et vérifications comptables ;
- stages du personnel ;
- détachement de personnel d'encadrement et d'assistance technique ;
- gestion et recrutement de personnel, notamment expatrié ;
- assistance en contentieux et questions juridiques ;
- missions d'Audit stratégique, financier et opérationnel ;
- représentation auprès des organismes nationaux et internationaux.

A cet effet, Attijariwafa Bank pourra faire appel aux services de ses filiales spécialisées.

La convention englobe outre les prestations d'assistance technique, les prestations logistiques assurées par le Groupe Attijariwafa Bank au profit d'Attijari Africa, notamment la mise à disposition de locaux et autres prestations logistiques.

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal d'Attijari Africa ;

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : 38.000 KMAD ;

Montant encaissé au courant de l'exercice : Néant ;

Date de conclusion : Cette convention conclue au cours de l'exercice 2013 n'avait pas produit d'effet. Celle-ci a commencé à courir à compter de l'exercice 2014 suite à son autorisation par le Conseil d'Administration du 21 mars 2014 ;

Durée : cette convention est fixée pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction d'année en année ;

Modalités de rémunération :

Assistance technique

	Unité d'œuvre	Prix unitaire (DH)
Fonction Risque de crédit		
Analyse et audit des engagements	Prix par dossier	3 000
Fonction Ressources Humaines		
Suivi des politiques RH	PF: prix par filiale/an	11 000
Gestion des expatriés	Prix par expatrié/an	7 000
Autres prestations	Prix en jours hommes	4 000

Source : Attijariwafa bank

Les tarifs des services définis dans la grille sont fixés pour une année donnée et sont révisables annuellement.

Prestations logistiques

	Loyer annuel	Forfait annuel
Mise à disposition des locaux	72 000	-
Tenue dans les domaines comptables, fiscales, juridiques, charges courantes	-	72 000

Source : Attijariwafa bank

Délai de paiement : les factures d'assistance technique sont semestrielles et payables dans un délai maximal de 60 jours.

➤ **Convention de service entre le Groupe Attijariwafa bank et la Société ATTIJARI IT AFRICA**

Nature et objet de la convention :

La présente convention de service a pour objet de formaliser l'engagement d'Attijariwafa bank de mettre à disposition d'ATTIJARI IT AFRICA les moyens nécessaires (ressources humaines, locaux,

matériels, logiciels, réseau, logistique, ...) pour l'accomplissement de l'ensemble de ses activités telles que décrite dans son objet social, notamment la fourniture de services informatiques aux filiales africaines d'Attijariwafa bank à savoir : UGB, ABM, CDC, SIB, SCB, CBAO et BIM.

Attijariwafa bank s'engage à mettre à disposition d'Attijari IT Africa les locaux, moyens et ressources pour la fourniture des services suivants :

- Hébergement des plateformes Informatique
- Mise à disposition des plateformes de production et de backup
- Maintenance éditeurs
- Exploitation et supervision des applications (DELTA, CIA, ECM, LAB, SWIFT, Online Trade, Magix)
- Administration technique (Instances système et applications DELTA, CIA, ECM, LAB, SWIFT, Online Trade, Magix)
- Service Desk et support technique/fonctionnel

Personnes concernées : Attijariwafa bank et l'actionnaire principal d'Attijari IT Africa

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : 38.000 KMAD.

Montant encaissé au courant de l'exercice : Néant.

Date de conclusion : Cette convention conclue au cours de l'exercice 2013 n'avait pas produit d'effet. Celle-ci a commencé à courir à compter de l'exercice 2014 suite à son autorisation par le Conseil d'Administration du 21 mars 2014.

Durée : cette convention est fixée pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction d'année en année.

Modalités de rémunération : la facturation est établie sur la base des services consommés et de prix unitaire et quantité par unité d'œuvre mesurant les prestations fournis par Attijariwafa bank.

Prestations logistiques

	Loyer annuel	Forfait annuel
Mise à disposition des locaux	72 000	-
Tenue dans les domaines comptables, fiscales, juridiques, charges courantes (TTC)	-	72 000

Source : Attijariwafa bank

Délai de paiement : les factures d'assistance technique sont semestrielles et payables dans un délai maximal de 90 jours.

➤ **Convention « non écrite » relative aux ouvertures de comptes entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafa Immobilier**

Nature et objet de la convention :

La présente convention a pour objet de définir les modalités et conditions de rémunération de la filiale Wafa Immobilier dans le cadre des ouvertures de comptes lors de l'octroi d'un crédit pour les bénéficiaires non domiciliés.

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafa Immobilier.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : KMAD 2.962.

Montant décaissé au courant de l'exercice : KMAD 2.492.

Date de conclusion : 1er octobre 2013.

Modalités de rémunération : Dans le cadre de cette convention, Wafa Immobilier perçoit une rémunération de MAD 1 000 par compte ouvert.

Délais de paiement : Selon la réglementation en vigueur.

➤ **Convention de recouvrement judiciaire des créances entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafasalaf**

Nature et objet de la convention :

La présente convention a pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles le prestataire s'engage irrévocablement envers la banque à mener à bien les missions qui lui seront confiées par ses soins, et ce dans les règles de l'art en vigueur dans son domaine d'activité.

A ce titre, le prestataire se voit confier dans le cadre des mandats visés à l'article 2 une mission de recouvrement judiciaire de créances dont le montant est inférieur à MAD 100.000.

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafasalaf ;

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : KMAD 121 ;

Montant décaissé au courant de l'exercice : KMAD 137 ;

Date de conclusion : 13 février 2014 ;

Modalités de rémunération : les honoraires d'intervention du prestataire sont fixés comme suit :

Honoraires forfaitaires	900 DH H.T. par dossier (quelque soit le montant de la créance)	
Frais de justice	Sur justificatifs	
Commissions sur recouvrement effectif des créances en souffrance	Jusqu'à DH : 50.000	8% H.T
	De DH 50.001 à DH 100.000	5% H.T

➤ **Convention de recouvrement à l'amiable des créances entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafasalaf (créances inférieures à MAD 10 000)**

Nature et objet de la convention :

La présente convention a pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles le prestataire s'engage irrévocablement envers la banque à mener à bien les missions qui lui seront confiées par ses soins, et ce dans les règles de l'art en vigueur dans son domaine d'activité.

A ce titre, le prestataire se voit confier dans le cadre des mandats visés à l'article 2 une mission de recouvrement à l'amiable de créances dont le montant est inférieur à MAD 10.000.

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafasalaf.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : Néant.

Montant décaissé au courant de l'exercice : Néant.

Date de conclusion : 27 janvier 2014.

Durée : Cette convention est fixée pour une durée initiale de douze (12) mois, renouvelable par tacite reconduction, sauf résiliation à tout moment par l'une des parties, par lettre recommandée avec préavis d'un (1) mois.

Modalités de rémunération : Les honoraires d'intervention du prestataire sont fixés à 13% des montants recouverts HT.

➤ **Convention cadre entre Attijariwafa bank et sa filiale Attijari Factoring Maroc**

Nature et objet de la convention :

La présente convention a pour objet de permettre au réseau de la Banque la commercialisation et la promotion auprès de sa clientèle des produits Factoring et Confirming d'Attijari Factoring Maroc.

Les champs couverts par la présente convention sont :

- appui commercial : cette convention a pour objet de permettre au réseau de la Banque la commercialisation et la promotion auprès de sa clientèle des produits factoring Confirming d'Attijari Factoring Maroc ;
- appui en matière de gestion du risque ;
- conseil et assistance juridique
 - L'assistance en matière de choix des avocats, ainsi que les conventions régissant la relation avec eux ;
 - L'assistance en matière de gestion des créances en souffrance : rééchelonnement, exonération des intérêts de retard, abandon d'intérêt et/ou du capital et cession des biens.

Produits concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal d'Attijari Factoring ;

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : Néant.

Montant encaissé au courant de l'exercice : Néant.

Date de conclusion : 15 février avec date d'effet le 1er janvier 2012.

Durée : cette convention est fixée pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction d'année en année et prend effet du 1er janvier 2012.

Modalités de rémunération : cette convention fixe la rémunération d'Attijariwafa bank au titre de l'appui commercial à 0,03% flat de la production d'Attijari Factoring Maroc sur chaque facture financée et sur chaque créance confirmée ainsi que la rémunération de la contre-garantie bancaire conférée par Attijariwafa bank à Attijari Factoring Maroc, dans le cadre du coefficient des risques et du coefficient de solvabilité, à un taux de 0.10% l'an HT.

Délai de paiement : le versement de la commission à Attijariwafa bank sera effectué par Attijari Factoring Maroc semestriellement à termes échus.

➤ **Contrat de prestation de service BDI entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafacash**

Nature et objet de la convention :

Ce contrat a pour objet de définir les conditions et les modalités d'accomplissement par WAFACASH de la prestation de service et d'assistance à la mise en place du système « CASH EXPRESS BDI » pour le compte de la Banque de Détail à l'International (BDI).

Les prestations fournies par le prestataire doivent être conformes aux demandes formulées par le client et portent essentiellement mais non limitativement sur :

- la mise à disposition de l'application CASH EXPRESS « Intégra », accessible à travers le réseau d'agence BDI ;
- l'assistance au démarrage et la formation sur le service offert par la solution « Intégra » ;
- le conseil en organisation, procédures opérationnelles et informatiques et contrôle interne liés à l'activité CASH EXPRESS ;
- la réalisation des projets de maintenance et d'évolution liés à l'évolution des services ;
- la coordination des politiques commerciales et de communications spécifiques au produit de transfert ;
- le conseil et l'assistance en matière de démarche commerciale et marketing ;
- le conseil et l'assistance en matière de communication et publicité.

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafacash ;

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : 6.385 KMAD.

Montant décaissé au courant de l'exercice : 5.321 KMAD.

Date de conclusion : 2 janvier 2012.

Durée : ce contrat entre en vigueur à partir du 1er janvier 2012 et continuera à produire ses effets pour une durée initiale d'une année, renouvelable par tacite reconduction.

Modalités de rémunération : en contrepartie des prestations fournies, Attijariwafa bank versera à Wafacash une redevance mensuelle de 500 000 MAD (cinq cents mille dirhams) hors taxes couvrant l'ensemble de la prestation.

Délai de paiement : les factures de Wafacash doivent être payées mensuellement au plus tard à 30 jours à compter de la date de la réception de la facture par Attijariwafa bank.

➤ **Contrat d'assistance stratégique clientèle LIB Hissab Bikhir entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafacash**

Nature et objet de la convention :

Ce contrat a pour objet de définir les conditions et les modalités d'accomplissement par WAFACASH de la prestation d'assistance stratégique et marketing pour le compte d'Attijariwafa bank (le client) dans le domaine des activités du compte économique « LIB » (Low Income Banking) ou Hissab Bikhir.

Les prestations fournies par le prestataire doivent être conformes aux demandes formulées par le client et portent essentiellement mais non limitativement sur :

- l'élaboration du business plan de l'activité LIB et son suivi ;
- le diagnostic des produits et services liés au compte économique ;
- l'assistance à l'équipement du compte économique ;
- l'élaboration des campagnes de communication pour l'activité LIB ;
- la mise en place et le suivi de campagnes spécifiques de commercialisation des produits économiques ;
- plus généralement, toute prestation dont le savoir-faire en LIB/CASH du prestataire pourrait s'avérer utile ou nécessaire pour le client.

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafacash.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : 31.924 KMAD.

Montant décaissé au courant de l'exercice : 29.264 KMAD.

Date de conclusion : 02 janvier 2012.

Durée : ce contrat entre en vigueur à partir du 1er janvier 2012 et continuera à produire ses effets pour une durée initiale d'une année, renouvelable par tacite reconduction.

Modalités de rémunération : en contrepartie des prestations fournies, Attijariwafa bank versera à Wafacash une redevance mensuelle de 2 500 000 MAD (Deux millions cinq cents mille dirhams) hors taxes couvrant l'ensemble de la prestation.

Délai de paiement : les factures de Wafacash doivent être payées mensuellement au plus tard à 30 jours à compter de la date de la réception de la facture par Attijariwafa bank.

➤ **Contrat de cession de devises entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafacash**

Nature et objet de la convention :

Ce contrat a pour objet de définir les conditions et les modalités de la cession, par Wafacash (le fournisseur), des devises résultant de son activité de cash en provenance de l'international, à la salle des marchés de la banque.

Les produits fournis par le fournisseur sont :

- les devises reçues quotidiennement de WESTERN UNION ;
- les devises reçues quotidiennement de MONEY GRAM ;
- les devises reçues quotidiennement de RIA ;
- toutes les devises reçues des prestataires étrangers de l'activité de Transfert.

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafacash

Modalités de rémunération : Wafacash facturera mensuellement une commission à Attijariwafa bank dont le montant est déterminé de la façon suivante :

$$\sqrt{\text{Montant (M)}} = \sum_j \text{MtCVDev}(j) * \text{MargeFour}$$

Avec :

- MtCVDev(j) : est la contrevaletur en dirhams des devises à céder le jour j par le fournisseur.
- MargeFour : est la marge du fournisseur.

La marge « MargeFour » est fixée d'un commun accord à 0.45% sur le flux quotidien reçu de l'étranger pour le premier mois. A la fin de chaque mois, les deux parties se revoient éventuellement pour définir, en fonction des évolutions du marché et des volumes, la nouvelle marge à appliquer.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : KMAD 52.441.

Montant décaissé au courant de l'exercice : KMAD 47.907.

Date de conclusion : 22 juin 2012.

Durée : Le présent contrat entre en vigueur à partir du 1er janvier 2012 et continuera à produire ses effets pour une durée initiale d'une année, renouvelable par tacite reconduction.

Délais de paiement : Les factures de Wafacash doivent être payées mensuellement au plus tard 30 jours à compter de la date de la réception de la facture par Attijariwafa bank.

➤ Contrat de location aux filiales : Wafa Bourse

Nature et objet du contrat :

Attijariwafa bank donne par la présente à titre de bail commercial à Wafa Bourse, qui accepte, une superficie d'environ 150 m2 situé au 8^{ème} étage de l'immeuble sis 163 Avenue Hassan II Casablanca.

Le présent bail est fait et accepté moyennant un loyer mensuel de MAD 20.650 TTC.

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafa Bourse ;

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : MAD 247.500 ;

Montant encaissé au cours de l'exercice : MAD 247.500 TTC ;

Date de conclusion : 1^{er} janvier 2008 ;

Durée : Une année renouvelable par tacite reconduction ;

Délais de paiement : Selon la réglementation en vigueur ;

➤ Contrat de location aux filiales : Wafa Assurance

Attijariwafa bank donne par la présente à titre de Bail Commercial à Wafa Assurance, qui accepte, une superficie d'environ 112 m2 situé au RDC de l'immeuble sis à Larache, 10 Avenue Mohammed V.

Le présent Bail est fait et accepté moyennant un loyer mensuel de 6 160 MAD

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafa Bourse.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : Néant.

Montant encaissé au cours de l'exercice : Néant.

Date de conclusion : 1^{er} janvier 2008

Durée : une année renouvelable par tacite reconduction

Délais de paiement : selon la réglementation en vigueur

➤ Convention de prestation de service Hissab Bikhir avec Wafacash

Nature et objet de la convention :

Attijariwafa bank a décidé de lancer une offre bancaire à destination d'une clientèle non bancarisée et par le présent contrat de service, confie à Wafacash, ce que cette dernière accepte, le soin d'assurer les prestations qui s'articulent autour de :

- Ouverture d'un compte à vue dépourvu de toute facilité de trésorerie, mais permettant la réalisation des opérations suivantes : retraits, versements, réceptions de virements remboursement d'échéances de crédits et communication de relevés bancaires (uniquement en agence) ;
- Carte bancaire de retrait et paiement on-line ;
- Crédit à la consommation (Wafasalaf) ;
- Crédit immobilier (Wafa Immobilier) ;
- Produits de bancassurance (Wafa Assurance) ;
- Conditions financières pour la commercialisation et la promotion du produit Hissab Bikhir.

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafacash.

Modalités de rémunération :

La rémunération de Wafacash dans le cadre de ce contrat de prestation de service est de :

- 60 MAD HT par ouverture de compte. Sont pris en compte uniquement les comptes ouverts pendant le trimestre et dont le CMC (cumul mouvements créditeurs) est $\geq$ à 100 MAD entre le jour de l'ouverture et la fin du trimestre donné ;
- 0,35% HT des flux entrants y compris ceux reçus par virement ;
- 0,45% HT des flux sortants via l'agence de Wafacash ou partenaire de Wafacash.

Charges comptabilisés au titre de l'exercice : 39.133 KMAD

Montant décaissé au cours de l'exercice : 19.324 KMAD

Date de conclusion : 02 mars 2009

Durée : deux années, renouvelables par tacite reconduction pour une même durée.

Délais de paiement : à périodicité trimestrielle, sur présentation des factures.

➤ **Convention-cadre de crédits sans recours entre Attijariwafa Bank et sa filiale Attijariwafa bank Europe**

Nature et objet de la convention :

Dans le cadre de cette convention, les prêts consentis par Attijariwafa bank Europe sont intégralement refinancés par Attijariwafa bank.

Cette convention limite le droit à remboursement d'Attijariwafa bank sur Attijariwafa bank Europe, au titre du refinancement se rapportant à un prêt donné, au seul montant des sommes effectivement perçues par Attijariwafa bank Europe de l'emprunteur (ou d'un tiers pour le compte d'un emprunteur, comme une caution ou un assureur-crédit garantissant en tout ou partie le prêt).

Elle implique un abandon de créance d'Attijariwafa bank au titre de son refinancement, à concurrence de la partie du prêt qui deviendrait définitivement irrécouvrable, après mise en jeu de toutes les garanties et mise en œuvre de tous les recours possibles contre l'emprunteur.

Cette convention ne s'applique qu'aux prêts et refinancements que les parties acceptent via la signature d'un document conforme.

Il est à signaler que cette convention a été complétée en 2010 par les articles suivants :

« 2.5 Pour les opérations Clients prenant la forme d'une ouverture de crédit, la Banque de Refinancement s'oblige à assurer sans délai, au profit du Bénéficiaire, le refinancement des tirages effectués par le client concerné et s'engage notamment, à cet effet, à verser au Bénéficiaire les sommes correspondantes à première demande de ce dernier, sans préjudice, à défaut d'un tel versement à bonne date, de la possibilité pour le Bénéficiaire, de compenser de plein droit le montant des sommes en cause avec celui de tous avoirs qu'il détiendrait pour le compte de la Banque de Refinancement et/ou de toute dette qu'il pourrait avoir à l'égard de cette dernière ».

« 2.6 Lorsqu' un refinancement donné a été soumis à la présente Convention, conformément à la clause 2.3, celui-ci demeurera couvert par la présente Convention, notamment la clause 3 (recours limité), jusqu'à son échéance, sauf décision contraire des Parties qui ne pourra toutefois recevoir d'effet que pour autant qu'elle ait été préalablement portée à la connaissance du Secrétariat Général de l'Autorité de Contrôle Prudentiel française et ait fait l'objet d'un accord de cette dernière ».

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal d'Attijariwafa bank Europe.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : Néant.

Montant encaissé au cours de l'exercice : Néant.

➤ **Conventions de location de locaux**

Ces conventions prévoient la location de locaux et/ou bureaux aux sociétés suivantes :

Société	Nature	Localisation	Loyer HT facturé en 2017 (KMAD)	Loyer encaissé en 2017 (KMAD)
Attijari Finances Corp.	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	1 491	1 491
Attijari Factoring Maroc	Ensemble de locaux à usage de bureaux	60, rue d'Alger, Casablanca	26	26
Attijari Intermédiation	Appartement à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	1 491	1 491
Attijari Invest	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	808	808
CAPRI	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	181	-
Wafasalaf	Ensemble de locaux à usage de bureaux	5, Bd Abdelmoumen, Casablanca	1 489	1 489
Wafa Gestion	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	429	-
Wafa Immobilier	Ensemble de locaux à usage de bureaux	Casablanca	1 927	1 927
Wafa Cash	Locaux commerciaux	Maroc	1 213	1 213
Dar Assafaa	Local commercial	Immeuble Agéna	1056	1056
Dar Assafaa	Local commercial	Route de Sefrou, Fès	79	79
Dar Assafaa	Local commercial	Moulay Ismail, Marrakech	87	87
Dar Assafaa	Local commercial	Tanger Florence (My Abdelaziz)	66	66
Dar Assafaa	Local commercial	Rue de Marrakech-Agadir	112	112
Dar Assafaa	Local commercial	Rue Djeddah Rabat	79	79
Dar Assafaa	Local commercial	48, Bd du 9 avril-Palmier-Casablanca	79	79
Wafa LLD	Local commercial	Route cotière, KM 11,5, Zone industrielle, Ain Sebaa, Casablanca	480	480

Source : Attijariwafa bank

➤ **Mandat de gestion de l'activité de crédit-bail entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafabail**

Nature et objet de la convention :

Dans le cadre de ce mandat, Wafabail procède à l'étude financière et technique des dossiers de crédit-bail et à l'évaluation et l'expertise de tous les projets de financement qui lui sont soumis par Attijariwafa bank, ainsi que tous les dossiers de crédit prospectés par Wafabail et qui sont financés par Attijariwafa bank.

Ce mandat ne confère aucun caractère exclusif au profit de Wafabail en matière de gestion de l'activité « crédit-bail » ni empêche Attijariwafa bank d'exercer cette activité concomitamment avec ce mandat.

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafabail ;

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : la commission qui doit être versée à Wafabail s'est élevée à 1.174 KMAD ;

Montant décaissé au titre de l'exercice : KMAD 750 ;

Modalités de rémunération : en contrepartie des prestations de services rendues, Wafabail perçoit une commission de gestion de 1% (HT) calculée sur la base des encours de crédit-bail débloqués par Attijariwafa bank et gérés par Wafabail ;

Date de conclusion : 1er juillet 2007 ;

Délais de paiement : selon la réglementation en vigueur.

➤ **Mandat de gestion des produits alternatifs entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafabail**

Nature et objet de la convention :

Dans le cadre de ce mandat, Attijariwafa bank confie à Wafabail la gestion de l'activité issue des produits alternatifs, activité qu'elle peut exercer de par son objet social et son agrément.

Ce mandat ne confère aucun caractère exclusif au profit de Wafabail en matière de gestion de l'activité issue des produits alternatifs ni empêche Attijariwafa bank d'exercer cette activité concomitamment avec ce mandat ;

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafabail ;

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : Aucune opération liée à ce mandat n'a été réalisée en 2017 ;

Montant décaissé au titre de l'exercice : Néant

Modalités de rémunération : en contrepartie des prestations de services rendues, Wafabail perçoit une commission de gestion de 1,10% (HT) calculée sur la base des encours gérés par Wafabail ;

Date de conclusion : 2 octobre 2007.

➤ **Convention de commercialisation conclue entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafabail**

Nature et objet de la convention :

Cette convention de commercialisation a pour objet la commercialisation et la promotion auprès de la clientèle d'Attijariwafa bank des produits de leasing de Wafabail ;

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafabail ;

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : 15.536 KMAD ;

Montant encaissé au titre de l'exercice : 9.019 KMAD ;

Date de conclusion : 18 novembre 2006.

Date de conclusion de l'avenant : 15 septembre 2008.

Modalités de rémunération : dans le cadre de cette convention, Attijariwafa bank perçoit une commission de 0.5% des affaires générées par la banque.

Délais de paiement : selon la réglementation en vigueur.

➤ **Conventions de gestion de l'activité crédit immobilier entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafa Immobilier**

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafa Immobilier ;

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : KMAD 262.822 ;

Montant décaissé au titre de l'exercice : KMAD 219.932 ;

Modalités de rémunération : dans le cadre de cette convention de gestion, Wafa Immobilier perçoit les commissions de gestion suivantes :

- 0.4 % sur les encours de crédits immobiliers gérés ;
- 0.4 % sur la production des crédits immobiliers réalisés par le réseau Wafa Immobilier.

Délais de paiement : selon la réglementation en vigueur.

➤ **Conventions de gestion de l'activité crédit à la consommation entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafasalaf**

Nature et objet de la convention :

Dans le cadre de cette convention de gestion, Wafasalaf perçoit les commissions de gestion pour compte relatives aux produits crédit express et revolving Mizane.

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafasalaf ;

Date de conclusion : juin 2009 avec effet le 1er janvier 2009.

Modalités de rémunération : Les commissions de gestion Mizane sont calculées sur l'encours moyen global comme suit :

- 1,80 % de l'encours inférieur ou égal à MMAD 500 ;
- 1.60 % de l'encours supérieur à MMAD 500 et inférieur ou égal à MMAD 1.000 ;
- 1.40% de l'encours supérieur à MMAD 1.000 et inférieur ou égal à MMAD 1.500 ;
- 1,30 % de l'encours supérieur à MMAD 1.500 et inférieur ou égal à MMAD 2.500 ;
- 1,20 % de l'encours supérieur à MMAD 2.500 et inférieur ou égal à MMAD 4.000 ;
- 1.00 % de l'encours supérieur à MMAD 4.000.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : 93.254 KMAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice : 65.254 KMAD

Délais de paiement : selon la réglementation en vigueur.

➤ **Mandats de commercialisation des produits alternatifs conclu entre Attijariwafa bank et sa filiale Dar Assafa**

Nature et objet de la convention :

Par le présent contrat, le Mandataire est habilité à réaliser, au nom et pour le compte du Mandant les actes et les opérations, suivantes qui constituent l'Offre « Hissab Assafa » et ce, dans les conditions et selon les procédures fixés par le Mandant :

- conclure des contrats d'ouverture de comptes dans les conditions décidées par le Mandant, étant entendu que lesdits comptes seront ouverts sur les livres d'Attijariwafa bank ;
- réceptionner, sans pouvoir en disposer, les fonds devant être portés au crédit des comptes précités ;
- prendre en charge les ordres et instructions de paiement émis par les clients « Hissab Assafa » sur leurs comptes ouverts sur les livres du Mandant, conformément aux dispositions prévues par le Mandant ;

- gérer les comptes des clients « Hissab Assafa » ouvert sur les livres du Mandant, conformément aux dispositions prévues par le Mandant ;
- commercialiser les cartes de retrait et de paiement dans les conditions décidées par le Mandant ;
- commercialiser les produits et services bancaires et para-bancaires des filiales du Mandant.

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Dar Assafa ;

Modalités de rémunération :

Le mandat servira au Mandataire une commission sur la communication, distribution et gestion du produit « Hissab Assafa ». Cette commission est détaillée comme suit :

- de 0 à 500 millions de dhs : 1% H.T/l'an ;
- de 500 millions à 1 milliard de dhs : 0.75% H.T/l'an ;
- à partir de 1 milliard de dhs : 0.50% H.T/l'an.

La commission fera l'objet d'une facturation mensuelle sur la base du total des dépôts collectés arrêté à fin de mois.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : KMAD 1.096 KMAD ;

Montant décaissé au titre de l'exercice : KMAD 610 ;

Délais de paiement : selon la réglementation en vigueur ;

Date de conclusion de la convention : le 2 janvier 2011.

Durée : La convention est fixée pour une durée de deux années, renouvelable par tacite reconduction.

➤ **Avenant au mandat de gestion spécial entre Attijariwafa Bank et sa filiale Wafasalaf**

Nature et objet de l'avenant :

La présente convention a pour objet de modifier la rémunération du mandataire Wafasalaf, relative à la gestion de l'activité « Crédits à la consommation et crédits sociaux », et la transformer d'une rémunération calculée sur la base des encours gérés en un montant forfaitaire annuel.

Toutefois, toute demande d'évolution fonctionnelle majeure ultérieure à la prise d'effet dudit avenant et formulée par le mandant (Attijariwafa bank) au mandataire (Wafasalaf), donnera lieu à une refacturation sur la base d'un devis.

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafasalaf ;

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : 900 KMAD.

Montant décaissé au courant de l'exercice : néant.

Date de conclusion : 16 mai 2013 avec date d'effet le 1^{er} janvier 2013.

Durée : cette convention demeurera valable, sauf révocation par le Mandant (Attijariwafa Bank) selon la procédure prévue par le mandat de gestion initial.

Modalités de rémunération : cette convention fixe la rémunération annuelle de Wafasalaf à un montant de 900 KMAD (TTC).

Délais de paiement : le règlement de la facture à Wafasalaf sera effectué par Attijariwafa Bank dans un délai maximum d'un mois après la réception de la facture.

➤ **Convention entre Attijariwafa Bank et ses filiales Wafabail, Wafacash, Wafaimmobilier et Wafasalaf**

Nature et objet de la convention :

La présente convention porte sur l'assistance à maîtrise d'ouvrage par Attijariwafa Bank en vue d'accompagner les filiales Wafabail, Wafacash, Wafa Immobilier et Wafasalaf, dans le déploiement d'une solution SIRH (Maw@rid).

Le projet Maw@rid a pour objectifs de :

- accompagner les filiales dans l'approbation du nouveau SIRH et veiller à la bonne adéquation de celui-ci aux spécificités de chaque filiale ;
- appréhender les impacts organisationnels, liés à la mise en place du nouveau système d'information ;
- faire bénéficier les filiales du retour d'expérience du CHG en la matière ;
- capitaliser sur les best practices, les supports et outils mis en place par le CHG ;
- montée en compétence des équipes filiales par un encadrement et une assistance rapprochés.

Date de conclusion : mars 2013 avec date d'effet le 1er janvier 2013.

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafabail, Wafacash, Wafa Immobilier et Wafasalaf ;

Durée : la mission commence lors du démarrage du projet et s'achève avec le déploiement de l'ensemble des modules prévus.

Modalités de rémunération : cette convention estime la charge par filiale pour l'année 2016 à 0 j/h. Le taux journalier est fixé à 5 KMAD.

Délai de paiement : le règlement des honoraires d'assistance à Attijariwafa bank sera effectué par chaque filiale le mois de janvier de l'année N+1 de l'exécution de l'assistance.

Produits comptabilisés et montants encaissés au titre de l'exercice : Néant.

IV. ACTIVITE

IV.1. Aperçu du secteur bancaire

IV.1.1. Cadre réglementaire

Le secteur bancaire marocain a entamé, depuis 2006, un ensemble de réformes qui se sont traduites par une refonte de la loi bancaire, orientée vers la libéralisation et la modernisation du secteur (libéralisation des taux, déréglementation de l'activité bancaire, etc.). Dans ce cadre, la loi bancaire de 1967, révisée en 1993, a été remplacée par une nouvelle loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, promulguée par le Dahir 1-05-178 du 15 Moharrem 1427 (14 février 2006). Cette nouvelle loi vise l'élargissement des pouvoirs de Bank Al-Maghrib, lui conférant plus d'indépendance, renforçant sa réglementation et appuyant son rôle de supervision et de contrôle. Bank Al-Maghrib est désormais habilitée à octroyer ou à retirer les agréments, ou encore, à s'opposer à la nomination de personnes ne remplissant pas les conditions requises au sein des instances d'administration ou de direction des établissements de crédit.

De plus, la Banque Centrale a persévéré dans ses efforts visant le renforcement des dispositifs de surveillance proactive des risques bancaires. Ainsi, les vérifications sur place des établissements bancaires, assujettis depuis 2006, sont plus fréquentes et sont davantage axées sur les principales zones de risque. Elles ont porté, en particulier, sur la gestion du risque immobilier et sur les opérations de hors bilan.

Depuis 2007, les banques publiques sont assujetties au processus de redressement, au même titre que les banques privées, ainsi qu'au respect de l'ensemble des règles monétaires et prudentielles. Le cadre réglementaire s'est ainsi aligné sur les standards internationaux, notamment avec l'entrée en vigueur, en 2007, des dispositions de Bâle II et sur les normes comptables internationales (IFRS). Ces dernières sont entrées en vigueur le 1er janvier 2008.

Par ailleurs, depuis le déclenchement de la crise financière en 2008, suite à l'effondrement du marché américain des prêts hypothécaires à risque (subprimes), Bank Al-Maghrib s'efforce de renforcer son dispositif de veille et de surveillance prudentielle⁹⁸. En effet, la Banque Centrale a recommandé aux banques davantage d'exhaustivité et de fréquence des reportings sur les expositions aux crédits subprimes, directes ou indirectes soient-elles. En parallèle, Bank Al-Maghrib a invité le management des établissements bancaires à rehausser le niveau de vigilance et à faire preuve d'une plus grande implication dans la gestion des risques, notamment ceux liés aux activités à l'international.

En outre, Bank Al-Maghrib a procédé à l'actualisation de ses enquêtes sur les conditions d'octroi de crédits, en particulier celles portant sur l'évolution de l'endettement des ménages. Il en ressort que l'encours de la dette bancaire des ménages s'est élevé à 309 milliards de dirhams en 2016, en hausse de 4,2% contre 5,1% en 2015.

Sur le plan micro-prudentiel, Bank Al-Maghrib vise à renforcer les assises financières des établissements de crédit et, par suite, à permettre une meilleure gestion des opérations de croissance interne et externe. Ainsi, Bank Al-Maghrib a décidé en avril 2012 de relever à 9% le niveau minimum du Tier I et de rehausser à 12% le ratio de solvabilité. Cette mesure, entrée en vigueur à partir de fin juin 2013, vise à renforcer la résilience du système bancaire et à conforter sa position dans la perspective de la mise en œuvre de l'une des composantes essentielles de la réforme de Bâle III, portant sur les fonds propres. Cette réforme portant sur la surveillance prudentielle, constitue le canal privilégié pour un dialogue structuré entre Bank Al-Maghrib et les établissements bancaires, sur des sujets tels que la qualité de l'évaluation interne et l'adéquation des fonds propres à leur profil de risque..

Bank Al-Maghrib a également mis l'accent sur l'évaluation de la qualité des actifs des banques et de leurs pratiques de gouvernance et sur la surveillance de leurs activités transfrontalières.

Sur le plan macro-prudentiel, Bank Al-Maghrib a inscrit ses actions de supervision dans une perspective plus large de stabilité financière. En effet, la Banque Centrale réalise notamment des stress tests pour évaluer la résilience du système bancaire à différents chocs financiers.

Bank Al-Maghrib a mené, ces dernières années, plusieurs chantiers pour la mise en place d'un dispositif institutionnel et analytique de surveillance macro-prudentielle.

En 2015, la nouvelle loi bancaire, référencée loi n°103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, a été publiée au bulletin officiel en date du 22 janvier. Cette loi renforce le cadre de supervision du système bancaire et permet l'émergence de nouveaux services et acteurs bancaires. Les travaux de réglementation ont ainsi porté cette année sur la préparation des circulaires d'application de cette loi.

Les principaux apports de la nouvelle loi bancaire ont porté sur les domaines suivants : l'élargissement du périmètre de la supervision bancaire; l'introduction de dispositions régissant l'activité des banques participatives, exercée à travers une banque dédiée ou par une banque conventionnelle dans le cadre de fenêtres; le renforcement des règles relatives à la gouvernance bancaire ; un nouveau dispositif de surveillance macro-prudentielle ; le renforcement du régime de résolution des crises bancaires à travers l'élargissement des instruments juridiques pour le traitement des difficultés d'établissements de crédit et l'introduction d'une procédure d'urgence si les circonstances le nécessitent et enfin le renforcement de la protection de la clientèle à travers l'élargissement des prérogatives de Bank Al-Maghrib en la matière et le renforcement du système de garantie des dépôts.

Au titre de l'année 2017, Bank Al-Maghrib a poursuivi son renforcement du dispositif réglementaire bancaire notamment en apportant des amendements aux exigences en fonds propres (coussins contra-cycliques), refonte de la classification des créances et nouvelles dispositions en matière de blanchiment d'argent.

La loi n°103.12 constitue un cadre réglementaire et légal davantage favorable à la croissance, à la création d'emplois et à l'amélioration des conditions d'accès aux services financiers par les citoyens.

Les principaux apports de cette loi concernent notamment :

- L'élargissement du périmètre de la supervision bancaire aux Associations de Micro-Crédit et Banques offshore ;
- L'introduction de dispositions régissant l'activité de banques participatives à travers une banque dédiée ou dans le cadre de fenêtres ;
- L'établissement d'un nouveau dispositif de surveillance macro-prudentielle ;
- Le renforcement des règles relatives à la gouvernance bancaire, du régime de résolution des crises bancaires et de la protection de la clientèle.

En application des dispositions de la loi bancaire régissant les relations entre les établissements de crédit et leur clientèle, Bank Al-Maghrib fixe :

- les règles encadrant les modalités d'affichage des conditions appliquées par les établissements de crédit à leurs opérations, notamment en matière de taux d'intérêt débiteurs et créditeurs, de commissions et de régime de dates de valeur
- les conditions d'établissement des relevés de compte bancaires transparents et la communication des récapitulatifs des commissions appliquées
- les conditions minimales des conventions d'ouverture de comptes de dépôts devant protéger les droits des clients.

Elle veille par ailleurs, à l'occasion de ses contrôles sur place, à s'assurer du respect par les banques de l'accès gratuit de la clientèle aux services bancaires de base et à l'ouverture de comptes de dépôts à vue, sans versement de fonds au préalable.

Elle s'assure également du respect par les établissements de crédit des règles encadrant les intérêts débiteurs et créditeurs. Dans ce cadre, elle contrôle le respect du Taux Maximum des intérêts Conventionnels et les modalités de détermination et de communication du Taux Effectif Global.

En application des dispositions de la loi relative à la protection du consommateur, Bank Al-Maghrib est chargée de veiller au respect par les établissements de crédit des dispositions ayant trait aux exigences suivantes :

- l'information appropriée et claire du consommateur sur les produits, biens ou services qu'il acquiert ou utilise ;
- les obligations à respecter à l'occasion de l'octroi du crédit (publicité, offre préalable de crédit, délais de rétractation, etc.), pendant la vie du crédit et en cas de résiliation avant terme du contrat de crédit

C'est ainsi qu'à l'instar de toutes les banques de la place, le Groupe Attijariwafa bank a mis en conformité ses processus internes avec les dispositions de la loi 31/08 qui édicte les mesures de protection du consommateur et de ses décrets d'application tout en veillant à :

- Assurer la transparence des offres de services et des produits ;
- Communiquer tous les renseignements nécessaires relatifs aux caractéristiques des produits, biens ou services proposés à la clientèle ;
- Informer le Consommateur sur les termes du contrat, les délais de réflexion et de rétractation ainsi que ces droits en matière de paiement par anticipation, au renouvellement, remise de la copie du contrat,... ;
- Respecter les règles régissant la publicité des produits et services par une présentation claire et lisible et contenant l'ensemble des mentions obligatoires prévues par les textes réglementaires pris en application de la loi.

Aussi, la démarche adoptée par le Groupe Attijariwafa bank en matière de protection du consommateur vise à protéger davantage ses clients par une meilleure information sur les offres commerciales.

En Juillet 2017, le conseil de gouvernement a examiné et adopté deux projets de décrets relatifs aux Sukuk et au Takaful, présentés par le ministre de l'Economie et des Finances. Ce dernier, a également adopté le projet de décret 2.17.180 complétant le décret 2.08.530 du 17 Rajab 1431 (30 juin 2010) portant application de la loi 33.06 sur la titrisation des actifs. Le Conseil de gouvernement a également adopté le projet de loi n°40-17 portant statut de Bank Al Maghrib, présenté par le ministre de l'Economie et des Finances. Ce projet consacre la refonte du statut de Bank Al Maghrib à travers l'élargissement de ses missions à la contribution à la prévention du risque systémique et au renforcement de la stabilité financière. Le texte prévoit ainsi d'attribuer à la banque centrale une autonomie totale en lui conférant le pouvoir de définir l'objectif de stabilité des prix, qui devient son objectif principal, et de conduire la politique monétaire en toute indépendance. Le projet précise que Bank Al Maghrib met en œuvre la politique du taux de change dans le cadre du régime de change et ses orientations fixées par le ministre chargé des finances après avis de la banque. Dans ce cadre, la banque a été également autorisée à utiliser les réserves de change dans un objectif de défense ou de préservation de la valeur du dirham en cas de régime de change flexible.

L'introduction d'un régime de change flexible a été lancée en janvier 2018. Ce régime est basé sur une bande horizontale (+/- 2,5%), à l'intérieur de laquelle le dirham peut fluctuer librement en fonction de l'offre et la demande sur le marché interbancaire des changes. Bank Al-Maghrib interviendra sur le marché uniquement si nécessaire afin de défendre l'intervalle ciblé.

Sur le plan de la consolidation des comptes, Bank Al-Maghrib a accompagné les établissements de crédit, dans le cadre du chantier d'adoption de la norme comptable internationale « IFRS 9 » portant sur les instruments financiers et dont l'entrée en vigueur est fixée au 1er janvier 2018. Cette norme introduit notamment une rupture dans l'approche de dépréciation des portefeuilles de crédits bancaires, en instaurant, en particulier, un provisionnement prospectif des crédits dès leur octroi.¹²⁷

Critères	Définition	Taux
Ratio de solvabilité (ou Ratio Cooke)	Rapport entre les fonds propres d'une banque et ses engagements pondérés en fonction des risques de signature	=> 12% ¹²⁸
Coefficient minimum de liquidité	Rapport entre, d'une part, les éléments d'actif disponibles réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés	=> 100%
Ratio de division des risques	Rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affecté d'un taux de pondération en fonction de leur degré de risque et, d'autre part, les fonds propres nets de la banque	= <20%
Réserve monétaire	Fonds que les banques sont tenues de disposer sous forme de comptes gelés auprès de BAM, à hauteur de 4% de leurs dépôts à vue.	= 4%
Classification des créances en souffrance et leur couverture par des provisions	Depuis le renforcement du régime de couverture par les provisions des créances en souffrance en décembre 2002, (sortie de la circulaire n°19/G/2002), les créances en souffrance sont réparties en 3 catégories selon leur degré de risque : créances pré-douteuses, douteuses et contentieuses. Les provisions doivent être constatées déduction faite des garanties détenues (sûretés, hypothèques) et des agios réservés, et ce, respectivement à hauteur d'un minimum de 20%, 50% et 100%	=> 20%, ou 50%, ou 100%

¹²⁷ Source : Rapport annuel de Bank Al-Maghrib sur la supervision bancaire en 2017.

¹²⁸ Le ratio de solvabilité a été relevé à 12% à partir d'avril 2012.

IV.1.2. Activité du secteur bancaire¹²⁹

Au titre de l'exercice 2017, et suite à l'agrément de 5 nouveaux acteurs de la finance participative, le secteur bancaire marocain compte 86 établissements de crédit et organismes assimilés, comprenant 19 banques conventionnelles dont 3 dotées d'une fenêtre participative, 5 banques participatives, 32 sociétés de financement, 6 banques offshore, 13 associations de microcrédit, 9 établissements de paiement spécialisés en matière de transfert de fonds, la Caisse de Dépôt et de Gestion et la Caisse Centrale de Garantie.

L'actionnariat du système bancaire comprend une part prépondérante de l'actionnariat privé, soit 69%, constitué notamment de holdings de groupes privés marocains, de compagnies d'assurances, d'organismes de prévoyance sociale et de groupes bancaires étrangers.

A fin 2017, sept banques et sept sociétés de financement sont détenues majoritairement par des actionnaires étrangers d'origine française, espagnole, américaine et jordanienne. Onze établissements de crédit, dont six banques, étaient cotés en bourse à fin 2017, représentant plus de 34% de la capitalisation boursière.

La consolidation récente du secteur a mené à une forte concentration de ce dernier avec six grandes banques (Attijariwafa bank, BCP, BMCE bank, BMCI, SG, CDM) contrôlant 95,8% des crédits et 91,1% des dépôts, au 30 juin 2018, du total des banques commerciales¹³⁰.

Au titre de l'année 2017, l'assise financière des banques a dégagé un ratio moyen de solvabilité de 13,9%, et un ratio de fonds propres de base de 10,9%, déterminés selon les règles de Bâle III, niveaux permettant aux banques de disposer ainsi de matelas de sécurité favorisant leur résilience. Ainsi, à partir de juillet 2015, les banques sont tenues de respecter un ratio minimum de liquidité de 60%, qui devrait augmenter progressivement de 10 points par an pour atteindre 100% en 2019.

Le secteur bancaire marocain a continué de faire preuve de résilience en 2017, en affichant des indicateurs d'activité et de rentabilité globalement satisfaisants. L'analyse de l'activité et de la rentabilité sur base consolidée est retracée à partir des états financiers, établis en normes IFRS, par 9 groupes bancaires, représentant 93% de part de marché sur base sociale. Cette analyse permet d'intégrer l'activité et les résultats des banques réalisés par les sociétés qu'elles contrôlent au Maroc et à l'étranger. Les 9 groupes bancaires ont vu leurs indicateurs d'activité et de rentabilité s'améliorer en 2017, bénéficiant de la diversification de leurs activités, tant sectorielle que géographique. Cette évolution reflète la croissance organique des groupes ainsi que les changements intervenus au niveau du périmètre de consolidation suite à des opérations de croissance externe et au renforcement de leurs participations dans certaines filiales.

Le total-actif des neuf groupes bancaires s'est établi à 1 540 milliards de dirhams en progression de 7,6% en 2017, contre 5,4% en 2016. Cette évolution traduit, du côté des emplois, une hausse des prêts et créances sur la clientèle et une accélération des actifs financiers à la juste valeur par résultat et ceux disponibles à la vente. Au niveau des ressources, elle trouve son origine principalement dans la hausse des dettes envers la clientèle. Du côté des ressources, les dépôts collectés auprès de la clientèle continuent de constituer le poste le plus important avec une part de 67,9%, soit 0,5 point de moins que l'année précédente. Les dettes envers les établissements de crédit et les titres de créance émis ont vu leur part croître de 0,1 et 0,3 point pour s'établir respectivement à 9,5% et 3,8%.

Selon les indicateurs relevés par le Groupement Professionnel des Banques du Maroc, au niveau de la fonction de collecte de l'épargne, l'ensemble des ressources drainées par les banques commerciales (hors CIH, CAM) s'est établi à 847,4 Mrds Dh à fin 2017 et à 844,1 Mrds Dh à fin Juin 2018, en progression de 5,7% en 2017 et en baisse de 0,4% en Juin 2018.

Les comptes chèques et les comptes d'épargne, qui représentent conjointement un encours de 499,1 Mrds Dh en 2017 et 512,1 Mrds Dh en Juin 2018 continuent de fournir la plus importante contribution aux ressources bancaires, représentant ainsi 64,2% des ressources collectées auprès de la clientèle en Juin 2018.

¹²⁹ Source : Rapport annuel de Bank Al-Maghrib sur la supervision bancaire en 2017.

¹³⁰ Source : GPBM.

Dépôts

L'activité bancaire se caractérise par une forte concentration. En effet, en juin 2018, six banques collectent plus de 91,1% du total des ressources des banques commerciales¹³¹.

Ainsi, en juin 2018, les parts de marché en termes de ressources des six principaux acteurs bancaires sur le marché marocain, se présentent comme suit :

Parts de marché	AWB	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SG	Cumul
Dettes envers les établissements de crédit	8,7%	37,6%	43,5%	2,9%	1,6%	2,7%	96,9%
Dépôts de la clientèle	27,9%	30,1%	15,8%	5,3%	5,0%	7,7%	91,8%
Titres de créances émis	13,7%	0,0%	26,6%	16,9%	4,5%	15,9%	77,6%
Total ressources	27,1%	28,6%	16,5%	5,8%	5,0%	8,1%	91,1%

Source : GPBM

Les quatre premières banques (Attijariwafa bank, BCP, BMCE, SG) collectent 80,3% des ressources du marché. Attijariwafa bank détient 27,1% du total des ressources des banques commerciales, derrière la BCP qui en détient 28,6%.

Crédits

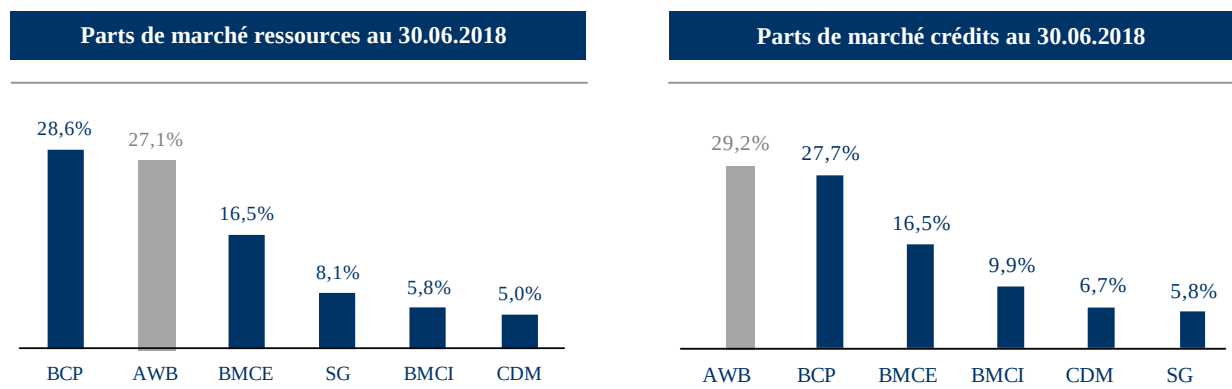
En juin 2018, les six plus grandes banques commerciales du pays distribuent près de 95,8% du total des engagements des banques commerciales.¹³²

Le tableau ci-dessous présente les parts de marché, au niveau des crédits à l'économie, des six principaux acteurs sur le marché bancaire marocain au 30 juin 2018 :

Parts de marché	AWB	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SG	Cumul
Créances sur les sociétés de financement	37,4%	27,1%	13,1%	6,9%	4,8%	9,0%	98,4%
Créances sur la clientèle	28,5%	27,7%	16,8%	6,7%	5,9%	9,9%	95,6%
Total crédits	29,2%	27,7%	16,5%	6,7%	5,8%	9,9%	95,8%

Source : GPBM

Au 30 juin 2018, Attijariwafa bank détient une part de marché de 29,2%, suivie de la BCP et de la BMCE, avec des parts de marché respectives de 27,7% et 16,5%. Cumulativement, la part de marché détenue par les quatre plus grandes banques commerciales du Royaume en matière de crédits (Attijariwafa bank, BCP, BMCE, SG) s'établit à 83,3%.



Source : GPBM - PDM calculée sur l'encours des banques commerciales

¹³¹ Banques commercial : Secteur bancaire hors CIH et CAM

¹³² Banques commercial : Secteur bancaire hors CIH et CAM

Engagements hors bilan

Au terme du premier semestre 2018, les six premières banques marocaines représentent 93,4% des engagements donnés par les banques commerciales¹³³.

Les parts de marché au niveau des engagements hors bilan des six principaux acteurs sur le marché bancaire marocain, au 30 juin 2018, se présentent comme suit :

Parts de marché*	AWB	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SG	Cumul
Total des engagements donnés	45,4%	18,1%	7,9%	9,1%	5,2%	7,8%	93,4%
Total des engagements reçus	22,5%	16,4%	22,6%	8,1%	3,1%	14,4%	86,9%

Source : GPBM - * Parts de marché calculées sur l'encours des banques commerciales

Pour les engagements donnés au terme du premier semestre 2018, le cumul des parts de marché des quatre plus grandes banques commerciales du pays en matière d'engagements donnés (Attijariwafa bank, BCP, BMCE et SG) s'élève à 79,1%.

Le cumul des parts de marché des quatre plus grandes banques commerciales du pays en matière d'engagements reçus (Attijariwafa bank, BCP, BMCE, SG) s'élève à 75,8% à fin juin 2018.

Attijariwafa bank occupe la seconde place en termes d'engagements reçus (part de marché de 22,5%), et la première place en termes d'engagements donnés (part de marché de 45,4%).

IV.1.3.Évolution des ressources

Les dépôts de la clientèle des banques commerciales¹³⁴ ont évolué sur la période considérée comme suit :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	S1.2018	Var S1.18/17
Dettes envers les établissements de crédit⁽¹⁾	5 134	3 561	4 346	-30,6%	22,0%	3 577	-17,7%
Dépôts de la clientèle	729 255	759 229	801 459	4,1%	5,6%	798 155	-0,4%
Comptes chèques*	309 057	335 112	362 536	8,4%	8,2%	373 127	2,9%
Comptes courants*	117 167	120 036	126 697	2,4%	5,5%	122 940	-3,0%
Comptes d'épargne	123 323	130 077	136 599	5,5%	5,0%	138 980	1,7%
Dépôts à terme	148 642	138 924	134 493	-6,5%	-3,2%	129 243	-3,9%
Autres dépôts et comptes créditeurs*	31 066	35 079	41 134	12,9%	17,3%	33 865	-17,7%
Titres de créances émis⁽²⁾	43 061	38 995	41 623	-9,4%	6,7%	42 355	1,8%
Total ressources	777 450	801 784	847 427	3,1%	5,7%	844 086	-0,4%

Mdh - Source : GPBM - * Dépôts non rémunérés

⁽¹⁾ Y compris les emprunts financiers extérieurs

⁽²⁾ Certificats de Dépôts+ emprunts obligataires émis+Autres titres de créances émis

Commentaires

▪ Evolution :

Revue analytique 2017 – S1.2018

Au terme du premier semestre 2018, l'ensemble des ressources collectées par les banques commerciales (hors CAM et CIH) s'est établi près de 844,1 Mrds Dh, soit une baisse de 0,4% par rapport à fin décembre 2017. Cette évolution résulte essentiellement de la baisse des dépôts de la clientèle, dont l'encours, à fin juin 2018, a baissé de 0,4% (-3,3 Mrds Dh) par rapport à fin décembre 2017.

La baisse des dépôts de la clientèle provient essentiellement des baisses des comptes courants (-3,0%), des dépôts à terme (-3,9%) ainsi que des autres dépôts et comptes créditeurs (17,7%).

¹³³ Banques commercial : Secteur bancaire hors CIH et CAM

¹³⁴ Banques commercial : Secteur bancaire hors CIH et CAM

Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'exercice 2017, les ressources collectées par les banques commerciales (hors CAM et CIH) s'élève à près de 847,4 Mrds Dh, affichant ainsi une hausse de 5,7% par rapport à l'exercice précédent. L'accroissement des dépôts de la clientèle (+42,2 Mrds Dh) demeure la principale raison de cette progression.

Revue analytique 2015 – 2016

Au terme de l'exercice 2016, l'ensemble des ressources collectées par les banques commerciales (hors CAM et CIH) s'est établi près de 801,6 Mrds Dh, soit une augmentation de 3,1% par rapport à fin 2015. Cette évolution résulte essentiellement de l'augmentation des dépôts de la clientèle, dont l'encours, à fin 2016, a progressé de 4,1% (+29,9 Mrds Dh) par rapport à fin décembre 2015. Les titres de créances émis ont reculé de 9,4% (-4,1 Mrds Dh) par rapport à fin décembre 2015.

Structure :

Revue analytique 2017 – S1.2018

Au terme du premier semestre 2018, la structure des ressources des banques reste dominée par la part des dépôts de la clientèle qui s'élève à 94,6% au 30 juin 2018. La part des titres de créances émis a quant à elle augmenté de 0,1 point, passant de 4,9% à 5,0% du total des ressources au titre de la même période.

Les comptes non rémunérés représentent la part prépondérante des dépôts de la clientèle, ainsi, les comptes chèques ont enregistré une croissance de 2,9% (+10,6 Mrds Dh) au titre du premier semestre 2018, pour s'établir à près de 373,1 Mrds Dh. Enfin, les comptes courants ont connu une baisse de 3,0% par rapport à fin décembre 2017 et s'établissent à 122,9 Mrds Dh à fin juin 2018.

Revue analytique 2016 – 2017

Au 31 décembre 2017, la structure des ressources des banques reste dominée par la part des dépôts de la clientèle qui s'élève à 94,6%, contre 94,7% au 31 décembre 2016. La part des titres de créances émis a quant à elle est restée stable s'établissant à 4,9% du total des ressources au titre de l'exercice 2017.

Les comptes non rémunérés représentent la part prépondérante des dépôts de la clientèle, soit 62,6% à fin 2017 contre 61,1% au titre de l'exercice précédent. Ainsi, les comptes chèques ont enregistré une croissance de 8,2% (+27,4 Mrds Dh) au titre de l'année 2017, pour s'établir à près de 362,5 Mrds Dh. Enfin, les comptes courants ont augmenté de 5,5% (+6,7 Mrds Dh) par rapport à l'exercice précédent et s'établissent à 126,7 Mrds Dh à fin 2017.

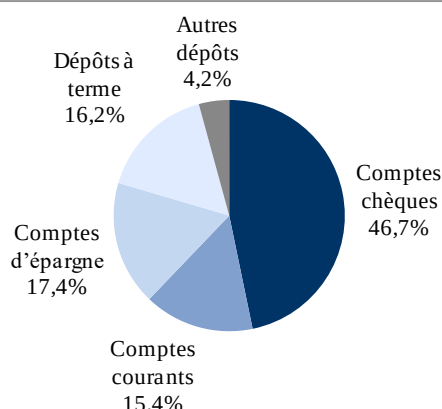
Revue analytique 2015 – 2016

Au terme de l'exercice 2016, la structure des ressources des banques reste dominée par la part des dépôts de la clientèle qui s'élève à 94,7%, contre 93,8% au 31 décembre 2015. La part des titres de créances émis a quant à elle baissé de 0,7 point, passant de 5,5% à 4,8% du total des ressources au titre de la même période.

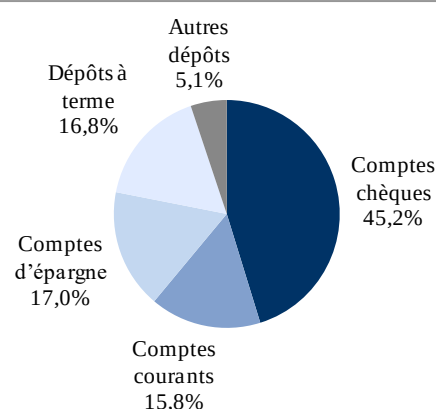
Les comptes non rémunérés représentent la part prépondérante des dépôts de la clientèle, ainsi, les comptes chèques ont enregistré une croissance de 8,0% (+24,8 Mrds Dh) au titre de l'exercice 2016, pour s'établir à près de 333,8 Mrds Dh. Enfin, les comptes courants ont connu une hausse de 2,5% par rapport à fin décembre 2015 et s'établissent à 120,1 Mrds Dh à fin 2016.

Les graphiques ci-après présentent la répartition des dépôts de la clientèle à fin juin 2018 et à fin 2017 :

Répartition des dépôts clientèle au 30.06.2018



Répartition des dépôts clientèle au 31.12.2017



Source : GPBM

IV.1.4.Évolution des crédits

Les crédits clientèle des banques commerciales¹³⁵ ont évolué comme suit sur la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	S1.2018	Var S1.18/17
Créances sur les sociétés de financement	56 149	60 289	57 429	7,4%	-4,7%	56 480	-1,7%
Comptes ordinaires des sociétés de financement	5 254	3 180	3 044	-39,5%	-4,3%	5 921	94,5%
Comptes et prêts de trésorerie à terme	9 386	13 583	12 504	44,7%	-7,9%	10 165	-18,7%
Prêts financiers	41 327	43 468	41 822	5,2%	-3,8%	40 135	-4,0%
Autres	182	59	59	-1,6%	-3,3%	59	-0,3%
Créances sur la clientèle	633 734	652 909	675 638	3,0%	3,5%	693 434	2,6%
Crédits de trésorerie	152 761	147 833	137 045	-3,2%	-7,3%	142 479	4,0%
Crédits à l'équipement	144 265	156 698	172 706	8,6%	10,2%	178 870	3,6%
Crédits à la consommation	42 953	45 422	47 834	5,7%	5,3%	49 608	3,7%
Crédits immobiliers	201 504	207 299	217 640	2,9%	5,0%	222 243	2,1%
Autres crédits	41 990	41 980	46 641	0,0%	11,1%	45 400	-2,7%
Créances en souffrance brutes	50 260	53 677	53 772	6,8%	0,2%	54 835	2,0%
Total Crédits	689 882	713 199	733 068	3,4%	2,8%	749 913	2,3%

Mdh – Source : GPBM

Le taux de contentieux du secteur a évolué comme suit sur la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	S1.2018	Var S1.18/17
Créances sur la clientèle	633 734	652 909	675 638	3,0%	3,5%	693 434	2,6%
Créances en souffrance brutes	50 260	53 677	53 772	6,8%	0,2%	54 835	2,0%
Taux de contentieux secteur*	7,9%	8,2%	8,0%	+0,3 pt	-0,3 pt	7,9%	-0,1 pt

Source : GPBM. * Taux de contentieux du secteur = créances en souffrance brutes/créances clients

Revue analytique 2017 – S1.2018

Au titre du premier semestre 2018, le total des crédits à l'économie a affiché une progression de 2,3%, pour s'établir à près de 749,9 Mrds Dh. Cette amélioration est attribuable aux éléments suivants :

- les créances sur la clientèle se sont accrues de 2,6% au cours du premier semestre 2018 pour s'établir à près de 693,4 Mrds Dh, dont la structure se présente comme suit :

¹³⁵ Banques commerciales : Secteur bancaire hors CIH et CAM

- ✓ les créances sur la clientèle sont composées de 32,0% des crédits immobiliers et de 20,5% des crédits de trésorerie. L'encours de ces deux postes s'est établi respectivement à 222,2 Mrds Dh (+2,1%) et à près de 142,5 Mrds Dh (+4,0%) à fin juin 2018 ;
- ✓ les crédits à l'équipement et à la consommation contribuent, cumulativement à 32,9% des créances sur la clientèle, ce qui représente un encours total de près de 228,5 Mrds Dh au 30 juin 2018, en hausse de 3,6% par rapport 31 décembre 2017 ;
- la hausse de 2,0% des créances en souffrance brutes à plus de 54,8 Mrds Dh au titre du premier semestre 2018, contre près de 53,8 Mrds Dh à fin décembre 2017 ;
- au terme du premier semestre 2018, le taux de contentialité du secteur a affiché une légère baisse, suite notamment à la hausse des créances sur la clientèle, pour atteindre 7,9% à fin juin 2018, soit une baisse de plus de 0,1 point par rapport à fin décembre 2017.

Revue analytique 2016 – 2017

Au 31 décembre 2017, les crédits à l'économie ont connu une augmentation de 2,8% pour s'établir à près de 733,1 Mrds Dh. Cette hausse est attribuable aux éléments conjugués suivants :

- les créances sur la clientèle ont enregistré une croissance de 3,5% à près de 675,6 Mrds Dh. Ce poste représente 92,2% du total des emplois à fin 2017 (contre 91,5% en 2016) ;
 - ✓ les créances sur la clientèle sont composées à 32,2% des crédits immobiliers et à 20,3% des crédits de trésorerie. L'encours de ces deux postes s'est établi respectivement à 137,0 Mrds Dh (-7,3%) et à près de 217,6 Mrds Dh (+5,0%) à fin décembre 2017 ;
 - ✓ les crédits à l'équipement et à la consommation contribuent à hauteur de 32,6% du total des créances sur la clientèle, ce qui représente un encours total de 220,5 Mrds Dh au 31 décembre 2017, en hausse de 9,1% par rapport au 31 décembre 2016 ;
- la hausse de 0,2% des créances en souffrance brutes à près de 53,8 Mrds Dh à fin 2017, contre 53,7 Mrds Dh en 2016. Par conséquent, le taux de contentieux est resté relativement stable pour s'établir à 8,0% au titre de l'année 2017, contre 8,2% à fin décembre 2016.

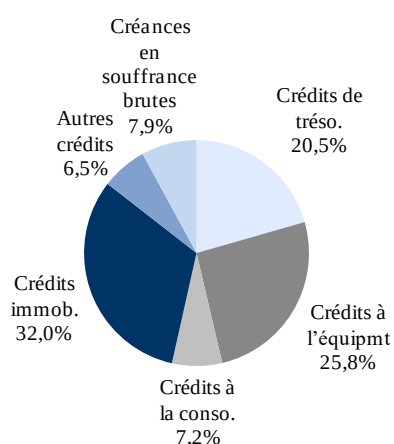
Revue analytique 2015 – 2016

Au titre de l'exercice 2016, le total des crédits à l'économie a affiché une progression de 3,4%, pour s'établir à près de 713,1 Mrds Dh. Cette amélioration est attribuable aux éléments suivants :

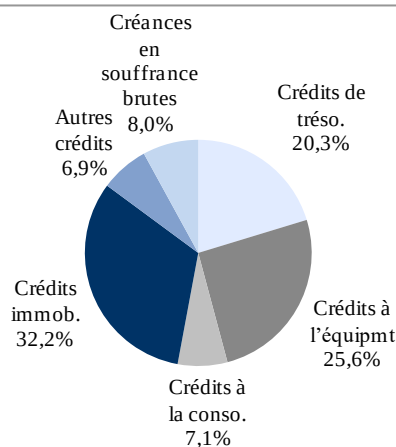
- les créances sur la clientèle se sont accrues de 3,0% au cours de l'exercice 2016 pour s'établir à près de 652,9 Mrds Dh, dont la structure se présente comme suit :
 - ✓ les créances sur la clientèle sont composées de 31,8% des crédits immobiliers et de 24,4% des crédits à l'équipement. L'encours de ces deux postes s'est établi respectivement à 207,3 Mrds Dh (+2,9%) et à près de 156,0 Mrds Dh (+8,6%) à fin décembre 2016 ;
 - ✓ les crédits de trésorerie et à la consommation contribuent, cumulativement à 22,6% des créances sur la clientèle, ce qui représente un encours total de près de 147,8 Mrds Dh à fin 2016, en baisse de 3,2% par rapport au 31 décembre 2015 ;
- la hausse de 6,8% des créances en souffrance brutes à près de 53,7 Mrds Dh au titre de l'exercice 2016, contre 50,3 Mrds Dh à fin décembre 2015 ;
- au terme de l'exercice 2016, le taux de contentialité du secteur a poursuivi son augmentation, suite notamment à la hausse des créances en souffrance, pour atteindre 8,2% à fin 2016, soit une hausse de plus de 0,3 point par rapport à fin décembre 2015.

Les graphiques ci-après présentent la répartition des crédits à la clientèle à fin juin 2018 et à fin 2017 :

Répartition des crédits clientèle au 30.06.2018



Répartition des crédits clientèle au 31.12.2017



Source : GPBM.

IV.1.5.Évolution des opérations de hors bilan

Engagements donnés

Les engagements donnés des six principaux acteurs sur le marché bancaire marocain, au 31 décembre 2017 et au 30 juin 2018, se présentent comme suit :

▪ Au 31 décembre 2017 :

	AWB	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SG	Cumul
Engagements de financement donnés	55 245	28 181	7 404	8 365	4 955	4 955	109 106
Dont engagements de financement en faveur de la clientèle	50 671	26 013	6 934	8 365	4 955	4 955	101 893
Engagements de garantie donnés	62 324	21 960	13 862	14 166	8 253	18 106	138 672
Dont engagements de garantie d'ordre de la clientèle	46 334	13 539	9 118	6 337	3 694	12 969	91 991
Engagements donnés	117 570	50 141	21 266	22 531	13 208	23 061	247 777

Mdh - Source : GPBM

▪ Au 30 juin 2018 :

	AWB	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SG	Cumul
Engagements de financement donnés	61 228	27 447	7 895	9 467	5 083	3 611	114 732
Dont engagements de financement en faveur de la clientèle	58 451	26 356	7 323	9 467	5 083	3 611	110 291
Engagements de garantie donnés	63 100	22 156	13 632	15 501	9 031	17 688	141 108
Dont engagements de garantie d'ordre de la clientèle	49 628	13 635	8 731	6 321	3 816	12 314	94 444
Engagements donnés	124 329	49 603	21 527	24 968	14 115	21 299	255 840

Au 30 juin 2018, les engagements donnés des six principales banques commerciales se sont établis à 255,8 Mrds Dh, en hausse de 3,3% par rapport à fin décembre 2017. Cette hausse est due à la hausse des engagements de financement donnés de 5,2%, pour atteindre 114,7 Mrds à fin juin 2018 et de la hausse des engagements de garantie donnés de 1,8%, pour s'établir à 141,1 Mrds au titre de la même période ;

Au terme du premier semestre 2018, les six premières banques marocaines représentent 93,4% des engagements de financement et de garantie donnés par les banques commerciales.

Engagements reçus

Les engagements reçus des six principales banques sur le marché bancaire marocain, au 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017, se présentent comme suit :

▪ Au 31 décembre 2017 :

	AWB	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SG	Cumul
Engagements de financement reçus	0	91	0	0	0	1 119	1 209
Dont engagements de financement reçus des établissements de crédit	0	91	0	0	0	1 119	1 209
Engagements de garantie reçus	20 390	11 874	17 845	4 864	2 674	9 048	66 694
Dont engagements de garantie reçus des établissements de crédit	20 009	10 716	17 168	4 864	2 674	7 038	62 469
Engagements reçus	20 390	11 964	17 845	4 864	2 674	10 167	67 904

Mdh - Source : GPBM

▪ Au 30 juin 2018 :

	AWB	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SG	Cumul
Engagements de financement reçus	0	81	0	0	0	1 107	1 188
Dont engagements de financement reçus des établissements de crédit	0	81	0	0	0	1 107	1 188
Engagements de garantie reçus	16 819	12 171	16 879	6 043	2 298	9 657	63 866
Dont engagements de garantie reçus des établissements de crédit	16 431	10 311	16 201	6 043	2 298	7 537	58 821
Engagements reçus	16 819	12 252	16 879	6 043	2 298	10 764	65 054

Au terme du premier semestre 2018, les engagements reçus par les six premières banques commerciales se sont établis à 65,1 Mrds Dh, en baisse de 4,2% par rapport à fin décembre 2017, en raison de la baisse des engagements de garantie reçus de 4,2% (-2,8 Mrds Dh) à près de 63,9 Mrds Dh.

Au 30 juin 2018, les six premières banques marocaines représentent 86,9% des engagements de financement et de garantie reçus par les banques commerciales.

IV.1.6. Évolution des principaux indicateurs d'exploitation

L'évolution des principaux indicateurs d'exploitation des banques commerciales se présente comme suit, sur la période 2015 – 2017 :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Marge d'Intérêt	26 551	26 117	25 233	-1,6%	-3,4%
Résultat des op. de crédit-bail et de location	11	45	-71	>100,0%	<-100%
Marge sur commissions	5 406	5 718	5 990	5,8%	4,8%
Résultat des opérations de marché	6 129	7 042	6 240	14,9%	-11,4%
Produit net bancaire	39 086	40 298	38 690	3,1%	-4,0%
Charges générales d'exploitation	18 873	19 593	19 333	3,8%	-1,3%
Dotations nettes aux provisions pour créances en souffrance	-7 246	-4 167	-4 023	42,5%	3,4%
Résultat net	8 298	11 483	9 917	38,4%	-13,6%

Mdh - Source : GPBM – Banques commerciales (hors CAM et CIH)

Commentaires

- **PNB** : Au titre de l'exercice 2017, le PNB des banques commerciales est en baisse de 4,0%, et s'établit à 38,7 Mrds Dh, suite essentiellement à une baisse de 3,4% de la marge d'intérêt à 25,2 Mrds Dh.

- **Charges générales d'exploitation** : A fin décembre 2017, les charges générales d'exploitation sont en baisse de 1,3% pour s'établir à 19,3 Mrds Dh.
- **Provisions** : Au de l'exercice 2017, les dotations nettes aux provisions pour créances en souffrance sont en hausse de 3,4% pour atteindre 4,0 Mrds Dh.
- **Résultat net** : A fin 2017, le résultat net des banques commerciales est en baisse de 13,6%, et s'établit à 9,9 Mrds Dh.

IV.2. Activités d'Attijariwafa bank

En janvier 2012, Attijariwafa bank a mis en place une nouvelle organisation visant principalement à optimiser le modèle de développement du groupe, à améliorer ses pratiques managériales et à refondre son organisation.

Le groupe Attijariwafa bank est désormais structuré autour de deux pôles opérationnels correspondant aux principales activités du groupe. Des fonctions support viennent aussi consolider la nouvelle organisation de la banque.

Les deux pôles opérationnels d'Attijariwafa bank se présentent comme suit :

- pôle Banque de Détail, réunissant le Marché de l'Entreprise, le Marché des Particuliers et Professionnels, la Banque Privée et Attijariwafa bank Europe ;
- pôle Banque de Financement & Investissement, de Marchés des Capitaux et Filiales Financières, qui regroupe la « Banque de Financement et d'Investissement », la « Banque de marchés des Capitaux », la « Banque de Détail à l'International » et les « Sociétés de Financement Spécialisées ».

IV.2.1. Le pôle Banque de détail

Ce pôle, qui regroupe le Marché des Particuliers et des Professionnels, le Marché des Marocains Résidents à l'Etranger « MRE », le Marché de l'Entreprise (PME & TPE), la Banque Privée et la Banque Multicanal, représente un marché prioritaire pour la banque.

Marché des Particuliers et des Professionnels

Pour consolider son positionnement de leader et répondre aux orientations stratégiques décidées par Attijariwafa bank, le Marché des Particuliers et Professionnels a mis en place des moyens de développement et de croissance visant la conquête en s'appuyant sur une approche marketing différenciée par marchés cibles.

Cette approche est basée sur le lancement de produits innovants et la diversification des offres pour atteindre les objectifs stratégiques.

La gamme de produits dédiée à ce marché est très étoffée, ce qui permet de cerner les différents besoins de la clientèle dont l'exigence ne cesse de croître dans un marché de plus en plus concurrentiel.

L'essentiel de la mission du réseau du Marché des Particuliers et des Professionnels est d'assurer la vente de produits et services, développés et labellisés par Attijariwafa bank mais pouvant être gérés par d'autres entités du groupe, à savoir, Wafa Assurance, Wafasalaf, Wafa Immobilier, Wafa Gestion, Wafa Bourse, Wafabail.

L'organisation commerciale des agences du Marché des Particuliers et des Professionnels est caractérisée par la segmentation du portefeuille client selon plusieurs critères tels que la nature d'activité (par catégorie socioprofessionnelle), le montant de l'épargne, les mouvements du compte, etc. Ainsi, chaque segment de clients, « grand public » ou « privé », est regroupé au sein d'un portefeuille homogène.

La banque a également mis en place des modèles économiques complémentaires pour le développement du réseau, permettant ainsi à d'autres franges de la population d'accéder aux services bancaires et financiers :

- la banque économique : lancement d'une offre bancaire (Hissab Bikhir) adapté aux clients à revenu modeste ;
- la banque alternative : lancement d'une filiale Dar Assafaa proposant une offre complète de produits de dépôts, d'épargne et de financement, en ligne avec les pratiques internationales en matière de finance alternative.

Principaux indicateurs de la Banque des Particuliers et Professionnels¹³⁶

Au 30 juin 2018, les principaux indicateurs de la « Banque des Particuliers et Professionnels » se présentent comme suit :

- nombre d'agences : 1 123 (+0,0% vs fin 2017) ;
- nombre de clients : 2 926 345 (+6,7% vs fin 2017) ;
- crédits distribués : 51,5 Mrds (+3,5% vs fin 2017) ;
- dépôts de la clientèle : 73,5 Mrds Dh (+2,3% vs fin 2017) ;
- part de la Banque des Particuliers et Professionnels dans les dépôts de la banque : 31%.

Marché des Marocains Résidents à l'Etranger

Plaçant le marché des Marocains Résident à l'Etranger au cœur de sa stratégie de développement, Attijariwafa bank, qui se positionne comme un acteur de référence en matière d'« Immigrant Banking », a construit un modèle économique lui permettant de servir et d'accompagner le client dans ses pays d'origine et de résidence. Les principales composantes du dispositif se déclinent comme suit :

- une présence dans 8 pays Européens (France, Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Italie, Angleterre, Espagne et Suisse) à travers des filiales disposant de licences bancaires (hors Angleterre) et un réseau de 64 agences (Attijariwafa bank Europe et ses succursales) ;
- un réseau de partenaires permettant aux clients d'Attijariwafa bank d'accéder à des réseaux de distribution dans les pays de non-présence du Groupe ;
- des réseaux de distribution dans les pays d'origine, animés de manière spécifique ;
- une double offre de produits et services bancaires couvrant l'ensemble des besoins du client dans les pays de résidence et d'origine ;
- des organisations dédiées au niveau des filiales en Europe et en Afrique, assurant le pilotage du marché, l'animation des réseaux, le marketing stratégique et opérationnel.

Tirant profit de la réussite de son modèle avec les ressortissants marocains résidents en Europe, Attijariwafa bank Europe se déploie activement pour devenir l'interlocuteur et le partenaire privilégié auprès des tunisiens, des sénégalais, des ivoiriens et des maliens en Europe.

Principaux indicateurs de la Banque des Marocains Résidents à l'Etranger¹³⁷

Au 30 juin 2018, les principaux indicateurs de la « Banque des Marocains Résidents à l'Etranger » se présentent comme suit :

- dépôts de la clientèle MRE : 47,6 Mrds Dh (+1,7% vs fin 2017) ;
- nombre de réseaux en Europe : 63 (-1,6% vs fin 2017) ;
- nombre de comptes MRE (clients) : 754 687 (+1,2% vs fin 2017).

Marché de l'Entreprise

Le marché de l'Entreprise est organisé autour de deux segments de clientèles distincts : la Petite et Moyenne Entreprise (PME) et la Très Petite Entreprise (TPE). Cette segmentation est le résultat d'une stratégie d'accompagnement spécifique de cette clientèle (TPME) dans son développement à travers un dispositif dédié construit autour de trois leviers principaux :

- **une offre de produits et services dédiée** : Attijariwafa bank a placé l'innovation au centre de sa démarche en direction des TPME dans l'objectif de répondre de manière spécifique à leur attentes :
 - ✓ une offre de banque au quotidien construite autour d'une gamme riche et adaptée de solutions ;
 - ✓ une gamme d'assurance déployée en synergie avec la filiale du Groupe en assurance, qui permet aux TPME de couvrir à la fois leur activité professionnelle et personnelle ;

¹³⁶ Source : Attijariwafa bank

¹³⁷ Source : Attijariwafa bank

- ✓ une politique de crédit soutenue et maîtrisée, appuyée par une bonne connaissance des clients et du tissu économique, mais également par la mise sur le marché de solutions de financement spécifiques taillées pour répondre aux réalités des TPME.
- **une gouvernance de proximité** : Conscient que la régionalisation est un levier fondamental pour contribuer à l'essor économique et social du royaume, le Groupe Attijariwafa bank a opté pour une organisation régionale afin de mettre à la disposition de ses clients des interlocuteurs qui les accompagnent sur le plan local. Ainsi, en appui à un réseau de plus de 1000 agences, Attijariwafa bank a mis sur pied des réseaux dédiés aux TPME :
 - ✓ des Centres d'Affaires PME : au nombre de 28, ces Centres d'Affaires et succursales entreprises sont devenus des centres d'expertise capables de répondre aux besoins complexes des PME. Ils sont soutenus en central par des équipes dédiées, chargées d'animer ce segment et les accompagner dans leur développement, notamment à l'international ;
 - ✓ des Centres TPE dédiés à la Très Petite Entreprise ont été mis en place en vue de leur apporter l'expertise nécessaire pour accompagner leur développement, en particulier à travers le financement.
- **un accompagnement citoyen** :
 - ✓ un accompagnement actif des programmes de l'Etat : Attijariwafa bank est impliquée et contribue à la quasi-totalité des programmes menés par le gouvernement pour soutenir le tissu productif du Royaume ;
 - ✓ une présence structurée sur le terrain : Attijariwafa bank a privilégié l'approche directe vis-à-vis des TPME par l'instauration d'un système de relais pour favoriser la sensibilisation et l'information des populations cibles. Cette démarche est matérialisée par la signature de plusieurs conventions avec les différents acteurs dans les régions (chambres de commerce et d'artisanat, fédérations, centres régionaux d'investissement...), pour aller à la rencontre des TPME dans chaque localité.

Principaux indicateurs de la Banque de l'Entreprise¹³⁸

Au 30 juin 2018, les principaux indicateurs de la banque de l'entreprise se présentent comme suit :

- engagements PME et TPE : 65,5 Mrds Dh (+6,0% vs fin 2017) ;
- nombre de clients PME et TPE : 896 840 ; (+4,1% vs fin 2017) ;
- nombre de centres d'affaires : 28 ;
- nombre de succursales entreprises : 13.

La Banque Privée

Attijariwafa bank a développé un savoir-faire en matière de banque privée et a adapté en permanence sa stratégie et son modèle organisationnel de manière à se conformer aux meilleures pratiques internationales en la matière. Le modèle économique est construit autour des éléments suivants :

- une équipe commerciale dédiée de « Private Bankers » et de « Conseillers Financiers » spécialisés dans le métier de la banque privée ;
- une prise en charge de la clientèle dans des espaces privés dédiés à ce segment de clientèle ;
- une offre de produits et services adaptés :
 - ✓ produits de placement diversifiés permettant d'investir dans différentes classes d'actifs et instruments (OPCVM, Certificats de dépôts actions, plans d'épargne, fonds indiciels) ;
 - ✓ conseil en gestion de patrimoine et en investissement ;
 - ✓ conseil juridique et fiscal.

La Banque Privée a vu son organisation refondue et optimisée courant l'année 2013. En effet, pour capitaliser sur ses acquis et mieux cerner les besoins et les attentes de la clientèle, la structure

¹³⁸ Source : Attijariwafa bank

commerciale de la Banque Privée a été réorganisée en quatre principaux segments : Family Office, Privé, Patrimonial et Banque personnelle. Une nouvelle fonction transverse de «Non-résidents» a par ailleurs été créée. Les solutions patrimoniales proposées aux clients sont planifiées et mises en œuvre avec l'appui technique et l'expertise de l'équipe ingénierie patrimoniale.

Appuyée par les entités supports destinées à améliorer l'efficacité commerciale et opérationnelle, la nouvelle organisation de la Banque Privée assure la couverture régionale de l'ensemble du territoire.

La Banque Multicanal

Attijariwafa bank veille au développement des différents canaux alternatifs de distribution à travers la Banque Multicanal. Celle-ci met à disposition des clients toute une gamme de services à travers le canal téléphonique, Internet, les SMS et les Guichets Automatiques Bancaires.

Au 30 juin 2018, la banque dispose de 1 337 guichets automatiques dont 31 mis en place depuis la fin de l'exercice 2017.

IV.2.2. Le pôle Banque de Financement & d'Investissement, de Marchés des Capitaux et Filiales Financières

Ce pôle regroupe la Banque de Financement & d'Investissement, la Banque de Marchés des Capitaux, les Sociétés de Financement Spécialisée, la Banque de Détail à l'International et la Banque transactionnelle Groupe.

Banque de Financement & d'Investissement

La Banque de Financement et d'Investissement opère sur le segment des grandes entreprises et participe activement au financement de l'économie et des grands projets d'infrastructures. Elle assure la coordination et le pilotage de la relation globale du Groupe avec les grandes entreprises. Elle regroupe les activités relatives à la Grande Entreprise, au financement de projets, à la banque d'affaires, au capital investissement et à la gestion de l'immobilier hors exploitation du groupe Attijariwafa bank.

L'objectif est de développer les synergies au service de la clientèle, tout en capitalisant sur l'évolution que connaissent les marchés financiers au Maroc. Cette réorganisation se veut également un moyen de placer le Groupe en tant qu'acteur de référence tant en matière de financement que d'accompagnement des Corporates multinationaux grâce à la création et la pérennisation d'une offre régionale intégrée.

La Banque de Financement est organisée autour des entités suivantes :

- entité « Grandes Entreprises » structurée autour de 11 secteurs d'activité économique ;
- entité « Financement de l'investissement » : acteur de référence dans le domaine du financement structuré au Maroc, l'entité Financement de Projets accompagne les grands projets d'investissement initiés par les entreprises publiques, les grandes entreprises privées et les groupes internationaux opérant au Maroc, dans les secteurs moteurs de l'économie nationale : énergie, infrastructures, utilités, télécoms, offshoring, industrie, tourisme et immobilier. L'entité compte également à son actif des opérations financières d'envergure portant sur la restructuration de dette, le financement de prises de participation, le transfert de passifs sociaux, etc. Véritable centre d'expertise et de conseil en matière d'ingénierie et de structuration de financements, cette entité offre des solutions de financement sur mesure, adaptées aux spécificités techniques, financières et juridiques de chaque projet, en privilégiant des relations de partenariat avec les opérateurs économiques.

La Banque d'Investissement, qui regroupe les activités de financement et de conseil, est organisée autour de :

Offre Produits		
Banque d'Investissement	Corporate Finance	Conseil en fusion-acquisition, origination de dette privée, introduction en bourse, activités de marché primaire Actions (Attijari Finances Corp.).
	Capital Investissement	Participation en capital risque, gestion de fonds d'investissement, conseil en restructuration et mise à niveau.
	Gestion d'actifs	SICAV et FCP (Wafa Gestion)

Principaux indicateurs de la Banque de Financement et d'Investissement¹³⁹

Les principaux indicateurs de la Banque de Financement et d'Investissement se présentent comme suit :

- indicateurs de l'activité de la Banque de Financement au 30 juin 2018 :
 - ✓ engagements Grandes Entreprises : 82,6 Mrds Dh (-27,3% vs fin 2017) ;
 - ✓ nombre de clients Grandes Entreprises : 1 557 (-8,5% vs fin 2017) ;
- indicateurs de l'activité Corporate Finance au 30 juin 2018 :
 - ✓ volume de transactions émission d'actions : 3 352,4 Mdh (+>100% vs fin 2017) ;
 - ✓ volume de transactions dette privée : 10,15 Mrds Dh (-28,3% vs fin 2017) ;
 - ✓ volume de transactions opérations stratégiques : N/C.
- indicateurs de l'activité gestion d'actifs au 30 juin 2018 :
 - ✓ encours d'actifs sous gestion : 108,4 Mrds Dh (+3,1% vs fin 2017) ;
 - ✓ part de marché : 26,3% (-0,7 pt vs fin 2017).

Banque de Marchés des Capitaux

La Banque de Marchés des Capitaux, qui regroupe les activités de marché, se présente comme suit :

Offre Produits		
Banque de Marchés des Capitaux	Intermédiation boursière	Investissement en actions (Attijari Intermédiation).
	Marché des capitaux (Salle des Marchés)	- Produits de taux et de change, dérivés de change et matières premières, structuration financière. - Produits de financement et d'investissement : crédits spots, financements en devises, placements dans des opérations de pension, acquisition sur le marché primaire et secondaire, commercialisation de Bons du Trésor et de titres de créances.
	Custody	Interface commerciale des investisseurs pour l'ensemble des services titres.

Principaux indicateurs de la Banque de Marchés des Capitaux¹⁴⁰

Au 30 juin 2018, les principaux indicateurs de la « Banque de marchés des Capitaux » se présentent comme suit :

- indicateurs de l'activité intermédiation boursière :
 - ✓ volume de transactions sur le marché central : 11,7 Mrds Dh (+21,7% vs juin 2017) ;
 - ✓ part de marché sur le marché central : 30,9% (+9,0 pt vs juin 2017) ;

¹³⁹ Source : Attijariwafa bank

¹⁴⁰ Source : Attijariwafa bank

- ✓ volume de transactions sur le marché global: 14,0 Mrds Dh (+23,6% vs juin 2017) et une part de marché de 28,2% (+8,7 pts vs juin 2017).
- indicateurs de l'activité salle des marchés :
 - ✓ volume global de change traité : 354 Mrds Dh (-51,1% vs fin 2016).
- indicateurs de l'activité Custody :
 - ✓ volume des titres en conservation : 529 Mrds Dh (-5,8% vs juin 2017) ;
 - ✓ part de marché : 33,5% (-1,5 pt vs juin 2017).

Sociétés de Financement Spécialisées

Cette entité supervise les filiales spécialisées de Attijariwafa bank et regroupe ce qui suit :

	Offre Produits
Services Financiers Spécialisés	Crédit à la consommation (Wafasalaf) Financement immobilier (Wafa Immobilier) Transfert d'argent (Wafa Cash) Location longue durée (Wafa LLD) Leasing (Wafabail) Factoring (Attijari Factoring)

Le Groupe Attijariwafa bank dispose d'une offre para-bancaire complète via ses filiales spécialisées (crédit à la consommation, crédit immobilier acquéreur et crédit-bail). Elles constituent un relais de croissance significatif dans le développement du Groupe.

Principaux indicateurs des filiales financières

Au 30 juin 2018, les principaux indicateurs des filiales financières se présentent comme suit :

Wafasalaf	Wafa Immobilier	Wafa Cash	Wafa LLD	Wafabail	Attijari Factoring
Effectif: 855	Effectif: 386	Effectif: 749	Effectif: 68	Effectif: 114	Effectif: 45
44 agences propres	57 agences	1 792 agences	5 605 véhicules gérés	Encours: 12,5 Mrds Dh	Encours financement: 1 884 Mdh
Encours global: 31,1 Mrds Dh	Encours global: 61,5 Mrds Dh	Volume cash: 35,3 Mrds Dh			

Source : Attijariwafa bank

Banque De Détail à l'International

Ce domaine regroupe :

	Filiales
Banque De Détail à l'international	Attijariwafa bank Egypt Attijari bank Tunisie CBAO Groupe Attijariwafa bank La Banque Internationale pour le Mali Union Gabonaise de Banques Crédit du Congo Crédit du Sénégal Société Ivoirienne de Banque Attijari bank Mauritanie SCB Cameroun Banque Internationale pour l'Afrique au Togo Attijari

En relation avec l'entité Stratégie & Développement et Attijari Finances Corp., la BDI contribue activement à la mise en œuvre de la stratégie de développement du Groupe, en initiant des opérations de trrfirprospection des opportunités d'implantation et de développement de marchés cibles.

Veillant à l'harmonisation globale des Process adoptés, la BDI a déployé un modèle d'organisation et de gouvernance conforme aux pratiques et valeurs d'Attijariwafa bank. Grâce au soutien du groupe et aux nombreuses synergies, la BDI veille par ailleurs au développement de l'ensemble des métiers de la banque et des activités para-bancaires. Organisée autour de trois entités, à savoir, Développement, Tutelle & Animation et Support & Moyens, la BDI s'est dotée d'équipes projets pluridisciplinaires pour la mise en oeuvre et la réussite des nouveaux chantiers.

Principaux indicateurs d'Attijariwafa bank Egypt à fin juin 2018¹⁴¹

Au titre du premier semestre 2018, les principaux indicateurs d'Attijariwafa bank Egypt se présentent comme suit :

- nombre de clients : 130 412 (-1,56% vs fin 2017) ;
- nombre d'agences et bureaux : 56 (+0,0% vs fin 2017) ;
- crédits distribués (nets) : 6 830 Mdh (+10,9% vs fin 2017) ;
- dépôts des clients : 13 602 Mdh (+18,7% vs fin 2017).

Principaux indicateurs d'Attijari bank Tunisie à fin juin 2018¹⁴²

Au titre du premier semestre 2018, les principaux indicateurs d'Attijari bank Tunisie se présentent comme suit :

- nombre de clients : 864 589 (-1,72% vs fin 2017) ;
- nombre d'agences et bureaux : 207 (+0,0% vs fin 2017) ;
- crédits distribués (nets) : 20 653 Mdh (+8,8% vs fin 2017) ;
- dépôts des clients : 24 181 Mdh (+11,0% vs fin 2017).

Principaux indicateurs de CBAO Groupe Attijariwafa bank à fin juin 2018¹⁴³

Au titre du premier semestre 2018, les principaux indicateurs de CBAO Groupe Attijariwafa bank se présentent comme suit :

- nombre de clients : 320 891 (+5,78% vs fin 2017) ;
- nombre d'agences et bureaux* : 92 (-7,07% vs fin 2017) ;
- crédits distribués (nets) : 10 261 Mdh (+2,0% vs fin 2017) ;

¹⁴¹ Source : Attijariwafa bank

¹⁴² Source : Attijariwafa bank

¹⁴³ Source : Attijariwafa bank

- dépôts des clients : 12 557 Mdh (+5,1% vs fin 2017).

Principaux indicateurs du Crédit du Sénégal à fin juin 2018¹⁴⁴

Au titre du premier semestre 2018, les principaux indicateurs du Crédit du Sénégal se présentent comme suit :

- nombre de clients : 18 145 (+1,8% vs fin 2017) ;
- nombre d'agences et bureaux : 8 (+0,0% vs fin 2017) ;
- crédits distribués (nets) : 1 682 Mdh (+10,6% vs fin 2017) ;
- dépôts des clients : 2 397 Mdh (+18,2% vs fin 2017).

Principaux indicateurs de la Banque Internationale pour le Mali à fin juin 2018¹⁴⁵

Au titre du premier semestre 2018, les principaux indicateurs de la Banque Internationale pour le Mali se présentent comme suit :

- nombre de clients : 259 561 (+4,7% vs fin 2017) ;
- nombre d'agences et bureaux : 80 (+0,0% vs fin 2017) ;
- crédits distribués (nets) : 3 516 Mdh (-7,6% vs fin 2017) ;
- dépôts des clients : 4 865 Mdh (+0,6% vs fin 2017).

Principaux indicateurs de la Société Ivoirienne de Banque à fin juin 2018¹⁴⁶

Au titre du premier semestre 2018, les principaux indicateurs de la Société Ivoirienne de Banque se présentent comme suit :

- nombre de clients : 319 712 (+4,3% vs fin 2017) ;
- nombre d'agences et bureaux : 62 (+3,3% vs fin 2017) ;
- crédits distribués (nets) : 10 853 Mdh (+2,1% vs fin 2017) ;
- dépôts des clients : 12 211 Mdh (+8,4% vs fin 2017).

Principaux indicateurs de l'Union Gabonaise de Banque à fin juin 2018¹⁴⁷

Au titre du premier semestre 2018, les principaux indicateurs de l'Union Gabonaise de Banque se présentent comme suit :

- nombre de clients : 108 727 (+2,8% vs fin 2017) ;
- nombre d'agences et bureaux : 22 (+4,8% vs fin 2017) ;
- crédits distribués (nets) : 4 619 Mdh (+0,5% vs fin 2017) ;
- dépôts des clients : 5 557 Mdh (+4,4% vs fin 2017).

Principaux indicateurs du Crédit du Congo à fin juin 2018¹⁴⁸

Au titre du premier semestre 2018, les principaux indicateurs du Crédit du Congo se présentent comme suit :

- nombre de clients : 59 225 (+2,8% vs fin 2017) ;
- nombre d'agences et bureaux : 20 (+5,3% vs fin 2017) ;
- crédits distribués (nets) : 2 153 Mdh (-7,6% vs fin 2017) ;
- dépôts des clients : 2 854 Mdh (-2,4% vs fin 2017).

Principaux indicateurs d'Attijari bank Mauritanie à fin juin 2018¹⁴⁹

¹⁴⁴ Source : Attijariwafa bank

¹⁴⁵ Source : Attijariwafa bank

¹⁴⁶ Source : Attijariwafa bank

¹⁴⁷ Source : Attijariwafa bank

¹⁴⁸ Source : Attijariwafa bank

¹⁴⁹ Source : Attijariwafa bank

Au titre du premier semestre 2018, les principaux indicateurs d'Attijari bank Maritanie se présentent comme suit :

- nombre de clients : 32 848(+15,2% vs fin 2017) ;
- nombre d'agences et bureaux : 28 (+7,7 vs fin 2017) ;
- crédits distribués (nets) : 157 Mdh (-88,4% vs fin 2017) ;
- dépôts des clients : 176 Mdh (-88,6% vs fin 2017).

Principaux indicateurs de Société Commerciale de Banque Cameroun à fin juin 2018¹⁵⁰

Au titre du premier semestre 2018, les principaux indicateurs de Société Commerciale de Banque Cameroun se présentent comme suit :

- nombre de clients : 228 218 (+1,1% vs fin 2017) ;
- nombre d'agences et bureaux : 55 (+0,0% vs fin 2017) ;
- crédits distribués (nets) : 5 194 Mdh (+1,0% vs fin 2017) ;
- dépôts des clients : 7 806 Mdh (+4,6% vs fin 2017).

Principaux indicateurs de Banque Internationale pour l'Afrique au Togo à fin juin 2018¹⁵¹

Au titre du premier semestre 2018, les principaux indicateurs de Banque Internationale pour l'Afrique au Togo se présentent comme suit :

- nombre de clients : 34 604 (+4,8% vs fin 2017) ;
- nombre d'agences et bureaux : 12 (+0,0% vs fin 2017) ;
- crédits distribués (nets) : 792 Mdh (+39,6% vs fin 2017) ;
- dépôts des clients : 1 149 Mdh (+17,9% vs fin 2017).

Banque Transactionnelle

Dans le cadre de sa nouvelle organisation amorcée en 2012, Attijariwafa bank a créé la Banque Transactionnelle Groupe rassemblant les activités de gestion des flux en local (Cash Management) et à l'International (Trade finance et Financial Institution Groupe). À travers l'activité de transactional banking, l'ambition d'Attijariwafa bank est double.

Il s'agit d'une part de consolider le leadership du Groupe au Maroc par la pérennisation des positions actuelles sur le segment Corporate et le déploiement d'une offre qualitative sur l'ensemble des autres segments clients. D'autre part, l'objectif est de se placer en acteur régional de référence en Afrique par un accompagnement actif et une assistance permanente des opérateurs dans leurs activités panafricaines. Aujourd'hui, la Banque Transactionnelle Groupe est une entité du Groupe intégrant l'ensemble de sa chaîne de valeur, de la conception à la commercialisation des produits de sa ligne de métier, au niveau national et international.

¹⁵⁰ Source : Attijariwafa bank

¹⁵¹ Source : Attijariwafa bank

IV.3. Évolution des indicateurs d'exploitation

IV.3.1.Évolution des crédits

L'encours des crédits d'Attijariwafa bank a évolué sur la période considérée comme suit :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	S1.2018	Var S1.18/17
Créances sur les établissements de crédits et assimilés (C1)	35 049	40 716	35 622	16,2%	-12,5%	30 382	-14,7%
A vue	11 025	10 211	6 724	-7,4%	-34,1%	5 300	-21,2%
A terme	24 025	30 505	28 898	27,0%	-5,3%	25 082	-13,2%
Créances sur la clientèle (C2)	164 250	174 927	179 238	6,5%	2,5%	189 961	6,0%
Crédits de trésorerie et à la consommation	49 066	49 639	45 876	1,2%	-7,6%	48 501	5,7%
Crédits à l'équipement	54 607	56 336	61 961	3,2%	10,0%	65 933	6,4%
Crédits immobiliers	54 570	56 253	59 193	3,1%	5,2%	61 969	4,7%
Autres crédits	1 652	7 971	7 693	>100,0%	-3,5%	6 732	-12,5%
Créances acquises par affacturage	-	-	-	Ns	0,0%	2190	>100,0%
Créances en souffrance nettes de provision	3 051	3 323	3 040	8,9%	-8,5%	2 978	-2,0%
Intérêts courus à recevoir	1 304	1 407	1 475	7,8%	4,9%	1 659	12,5%
Total crédits (C1) + (C2)	199 300	215 642	214 860	8,2%	-0,4%	220 343	2,6%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2017 – S1.2018

Au 30 juin 2018, l'encours des crédits d'Attijariwafa bank s'établit à 220,3 Mrds Dh, en progression de 2,6% par rapport à fin décembre 2017. Cette évolution s'explique par les éléments conjugués suivants :

- l'amélioration de l'encours des créances sur la clientèle de 6,0% à près de 190,0 Mrds Dh à fin juin 2018, cette évolution est due essentiellement à :
 - ✓ l'augmentation de 5,7% (+2,6 Mrds Dh) des crédits de trésorerie et à la consommation, dont l'encours à fin juin 2018 s'élève à 48,5 Mrds Dh ;
 - ✓ l'accroissement des crédits à l'équipement de 6,4% (+4,0 Mrds Dh) pour atteindre 65,9 Mrds Dh à fin juin 2018 ;
 - ✓ les crédits immobiliers ont affiché une augmentation de 2,8 Mrds Dh au titre du premier semestre 2018 ;
 - ✓ la hausse des créances par affacturage de 2,2 Mrds Dh, s'expliquant essentiellement par les crédits TVA accordés par la banque aux entreprises.
- l'amélioration de l'encours de créances sur la clientèle a compensé la diminution des créances sur les établissements de crédit et assimilés de 14,7% (-5,2 Mrds Dh) sur la période considérée. Cette baisse de 5,2 Mrds Dh s'explique essentiellement par :
 - ✓ la baisse des dépôts d'Attijariwafa bank auprès des correspondants étrangers de 3,2 Mrds Dh ;
 - ✓ la baisse des crédits octroyés aux clients des Sociétés de Financement Spécialisées (SFS), filiales d'Attijariwafa bank de 1,6 Mrds Dh.

Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'exercice 2017, l'encours des crédits d'Attijariwafa bank s'est inscrit en baisse de 0,4% par rapport à 2016, pour atteindre près de 214,9 Mrds Dh. Cette diminution s'explique principalement par les éléments combinés suivants :

- l'augmentation de l'encours des créances sur la clientèle à hauteur de 2,5% (+4,3 Mrds Dh) à près de 179,2 Mrds Dh à fin 2017. Cette évolution est due essentiellement à :
 - ✓ la baisse des crédits de trésorerie et à la consommation de 7,6% (-3,8 Mrds Dh) ;

- ✓ l'augmentation de l'encours des crédits à l'équipement de 10,0% (+5,6 Mrds Dh) à près de 62,0 Mrds Dh à fin 2017 ;
 - ✓ l'augmentation de l'encours des crédits immobiliers et la baisse des autres crédits de 5,2% (+2,9 Mrds Dh) et de 3,5% (-277 Mdh) respectivement ;
 - ✓ la baisse des créances en souffrance nettes de provision de 8,5% s'établissant à près de 3,0 Mrds Dh à fin décembre 2017.
- le repli de l'encours des créances sur les établissements de crédits et assimilés de 12,5% (-5,1 Mrds Dh) à près de 35,7 Mrds Dh à fin 2017. Cette situation est consécutive à une régression de 34,1% (-3,5 Mrds Dh) de l'encours créances à vue et un recul de l'encours des créances à terme de 5,3% (-1,6 Mrds Dh) en 2017.

Revue analytique 2015 – 2016

En 2016, l'encours des crédits d'Attijariwafa bank s'établit à plus de 215,6 Mrds Dh, en progression de 8,2% (+16,3 Mrds Dh) par rapport à 2015. Cette évolution s'explique par les principaux éléments conjugués suivants :

- l'amélioration de l'encours des créances sur la clientèle de 6,5 % (+10,7 Mrds Dh) à près de 174,9 Mrds Dh à fin 2016, cette évolution est due essentiellement à :
 - ✓ la hausse des crédits de trésorerie et à la consommation de 1,2% (+573 Mdh) par rapport à 2015;
 - ✓ l'accroissement des crédits à l'équipement de 3,2% (+1,7 Mrd Dh) pour atteindre 56,3 Mrds Dh à fin 2016 ;
 - ✓ l'augmentation de l'encours des crédits immobiliers de 3,1% (1,7 Mrd Dh) pour s'établir à 56,3 Mrds Dh au 31 décembre 2016 ;
 - ✓ les autres crédits ont affiché une importante augmentation de 6,3 Mrds Dh au titre de l'exercice 2016, suite essentiellement au reclassement opéré en juin 2016 de certains crédits à l'équipement vers "autres crédits".
- l'augmentation de 16,2% des créances sur les établissements de crédit et assimilés qui se sont établis à près de 40,7 Mrds Dh à fin 2016. Cette situation est consécutive à une progression de 27,0% (+6,5 Mrds Dh) de l'encours créances à terme qui a été atténué par le recul de l'encours des créances à vue de 7,4% (-814 Mdh) sur la période considérée.

L'évolution de la structure des crédits d'Attijariwafa bank par segment de clientèle se présente comme suit :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	S1.2018	Var S1.18/17
Créances par décaissements nets*							
Secteur public	30 263	34 009	38 124	12,4%	12,1%	44 573	16,9%
Entreprises financières	846	6 406	6 406	>100,0%	0,0%	5 134	-19,9%
Entreprises non financières	78 166	75 887	69 650	-2,9%	-8,2%	73 105	5,0%
Autre clientèle**	54 976	58 625	65 058	6,6%	11,0%	67 149	3,2%
Total crédits par décaissements nets***	164 250	174 927	179 238	6,5%	2,5%	189 962	6,0%

Mdh - Source : Attijariwafa bank- Activité agrégée

* Hors provisions et hors crédits sur sociétés de financement

** Particuliers, commerçants

*** Y compris intérêts courus à recevoir

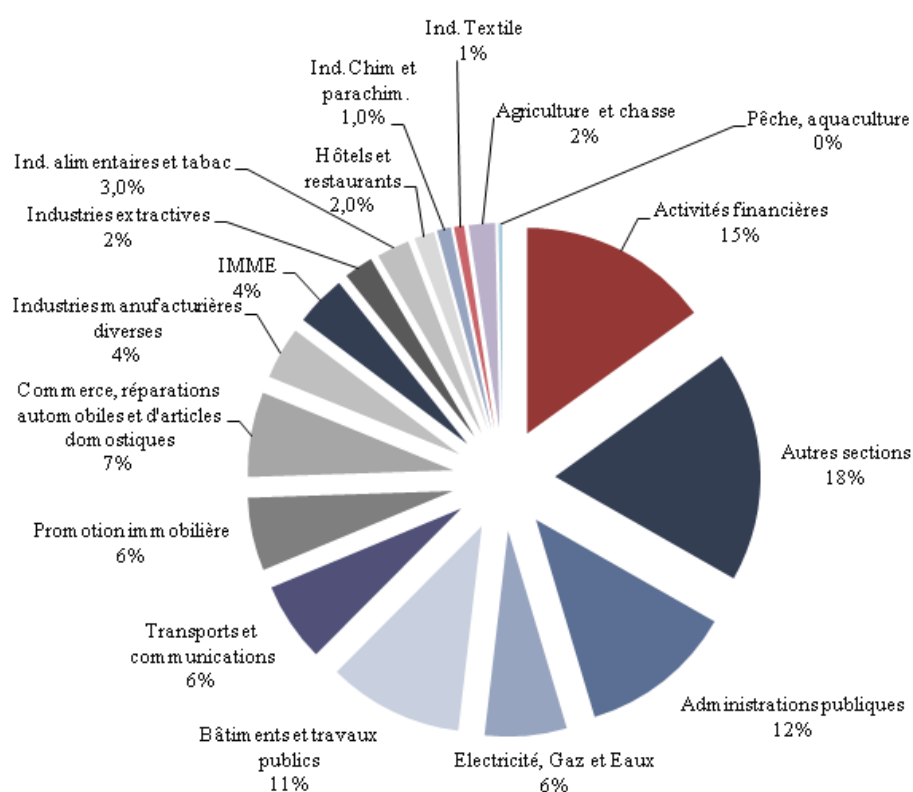
Concernant les crédits octroyés à la clientèle, Attijariwafa bank est particulièrement présente sur le segment des entreprises non financières qui représente 38,5% du total des créances sur la clientèle à fin juin 2018.

Pour sa part, la contribution du secteur public au total des crédits à la clientèle s'est stabilisée à près de 23,5% à fin juin 2018.

Par ailleurs, la ventilation des crédits d'Attijariwafa bank par secteur d'activité, au 30 juin 2018, fait ressortir les pondérations suivantes :

- les activités financières représentent 15% du total des crédits (vs. 17% au 31 décembre 2017) ;
- le BTP représente 11% du total (vs. 10% au 31 décembre 2017) et la part de la promotion immobilière s'est stabilisée à 6% (vs. 6% au 31 décembre 2017) ;
- les administrations publiques représentent 12% du total (vs. 9% au 31 décembre 2017);
- les I.M.M.E.¹⁵² se sont stabilisés à 4% du total en juin 2018 (vs. 4% au 31 décembre 2017);
- les transports et communications se sont stabilisés à 6% du total à fin juin 2018 (vs. 6% au 31 décembre 2017).

Ventilation des crédits par secteur d'activité au 30 juin 2018



Source : Attijariwafa bank

¹⁵² Industries métallurgiques, mécaniques et électriques

La ventilation des crédits par région se présente comme suit, sur la période considérée :

	2015	2016	2017	S1. 2018
Réseau Casablanca	48,7%	48,3%	47,9%	45,6%
Réseau Settat El Jadida	1,3%	1,4%	1,5%	1,6%
Réseau Rabat Salé Kénitra	3,8%	3,8%	3,9%	3,9%
Réseau Tanger Tetouan	3,3%	3,1%	3,3%	3,2%
Réseau Nord Ouest	11,1%	10,3%	9,5%	9,1%
Réseau Béni Mellal Khénifra	0,7%	0,7%	0,7%	0,7%
Réseau Fes Taza	2,5%	2,4%	2,4%	2,4%
Réseau Meknes	1,4%	1,4%	1,4%	1,3%
Réseau Rif	0,4%	0,4%	0,4%	0,4%
Réseau Oriental	0,9%	0,9%	1,0%	1,0%
Réseau Sud	4,3%	4,2%	4,4%	4,4%
Réseau Sud Ouest	3,1%	3,0%	3,4%	3,2%
Réseaux internes	18,4%	20,0%	20,2%	23,2%
Réseau DAS	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Total Réseau AWB	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank

Au 30 juin 2018, la région de Casablanca représente 45,6% des engagements de la banque, suivie du Nord Ouest (9,1%) et du Sud (4,4%).

IV.3.2.Évolution des dépôts

Dépôts

L'encours des dettes d'Attijariwafa bank a évolué comme suit, sur la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/14	Var. 17/16	S1.2018	Var S1.18/17
Dettes envers les établissements de crédit (D1)	29 870	21 792	27 433	-27,0%	25,9%	38 926	41,9%
A vue	12 281	6 749	6 578	-45,0%	-2,5%	3 806	-42,1%
A terme	17 589	15 044	20 855	-14,5%	38,6%	35 121	68,4%
Dettes envers la clientèle (D2)	200 959	208 834	225 369	3,9%	7,9%	222 881	-1,1%
Comptes à vue créditeurs	122 338	129 556	141 414	5,9%	9,2%	142 237	0,6%
Comptes d'épargne	25 875	26 911	27 861	4,0%	3,5%	28 202	1,2%
Dépôts à terme	43 521	38 366	39 040	-11,8%	1,8%	36 808	-5,7%
Autres comptes créditeurs	8 303	13 248	16 370	59,6%	23,6%	14 968	-8,6%
Intérêts courus à payer	922	753	683	-18,4%	-9,3%	667	-2,4%
Total dettes (D1+D2)	230 829	230 626	252 802	-0,1%	9,6%	261 807	3,6%

Mdh- Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2017 – S1.2018

Au terme du premier semestre de l'exercice 2018, les dettes envers de la clientèle se sont établis à plus de 222,8 Mrds Dh, en baisse de -1,1% (-2,5 Mrds Dh) par rapport à fin décembre 2017. Cette évolution s'explique principalement par les éléments conjugués suivants :

- la baisse des dépôts à terme de -5,7% (-2,2 Mrds Dh), due à la politique de la banque en 2018 d'optimiser son coût des ressources et de réduire sa part de marché sur les dépôts à terme. A ce titre, la politique de tarification et de bonification ont été revues en conséquence ;
- la diminution des autres comptes créditeurs à près de -1,4 Mrds Dh pour s'établir à plus de 14,9 Mrds Dh à fin juin 2018.

Pour sa part, l'encours des dettes envers les établissements de crédit a affiché une hausse de 41,9% (+11,5 Mrds Dh), pour atteindre plus de 38,9 Mrds Dh à fin juin 2018. La hausse de l'encours des dépôts à terme de 35,1 Mrds Dh en juin 2018 demeure la principale raison de cette évolution.

Revue analytique 2016 – 2017

En 2017, les dépôts de la clientèle ont atteint près de 225,4 Mrds Dh, en hausse de 7,9% (+16,5 Mrds Dh) par rapport à fin 2016, principalement sous l'effet de :

- la hausse de 9,2% (11,9 Mrds Dh) des comptes à vue créditeurs à près de 141,4 Mrds Dh à fin 2017 ;
- la progression de 3,5% (+950,0 Mdh) des comptes d'épargne pour atteindre plus de 27,9 Mrds Dh au 31 décembre 2017 ;
- l'amélioration des dépôts à terme de 1,8% (+674 Mdh) pour s'établir à plus de 39,0 Mrds Dh à fin 2017.

Revue analytique 2015 – 2016

Au terme de l'exercice 2016, les dépôts de la clientèle se sont établis à près de 208,8 Mrds Dh, en progression de 3,9% (+7,9 Mrds Dh) par rapport à fin décembre 2015. Cette évolution s'explique principalement par les effets conjugués suivants :

- l'accroissement de 5,9% (+7,2 Mrds Dh) des comptes à vue créditeurs à près de 129,6 Mrds Dh ;
- l'augmentation des comptes d'épargne de 4,0% (+1,0 Mrd Dh) pour s'établir à 26,9 Mrds Dh à fin 2016 ;
- l'amélioration des autres comptes créditeurs de 59,6% (+4,9 Mrds Dh) pour s'établir à 13,2 Mrds Dh à fin 2016.
- le retrait de dépôts à terme de 11,8% (-5,2 Mrds Dh) à près de 38,4 Mrds Dh au terme de l'exercice 2016.

Pour sa part, l'encours des dettes envers les établissements de crédit a affiché une baisse de 27,0% (-8,1 Mrds Dh), pour atteindre près de 21,8 Mrds Dh à fin 2016. Ce repli provient aussi bien de la baisse de l'encours des dépôts à vue de 45,0% (-5,5 Mrds Dh) que de la diminution de l'encours des dépôts à termes de 14,5% (-2,5 Mrds Dh).

L'encours des dépôts clientèle par segment de clientèle a évolué comme suit :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	S1.2018	Var S1.18/17
Dépôts							
Secteur public	4 803	5 421	3 305	12,8%	-39,0%	4 575	38,4%
Entreprises financières	7 123	5 900	12 895	-17,2%	>100,0%	8 709	-32,5%
Entreprises non financières	51 089	46 437	49 168	-9,1%	5,9%	47 026	-4,4%
Autre clientèle	137 944	151 075	160 000	9,5%	5,9%	161 904	1,2%
Total dépôts clientèle*	200 959	208 834	225 369	3,9%	7,9%	222 881	-1,1%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Activité agrégée – *y compris intérêts courus

En termes de structure du portefeuille client, la part de la catégorie « Autre clientèle », constituée de la clientèle des particuliers (commerçants, professions libérales, etc.), s'établit à 72,6% de l'encours des dépôts de la clientèle au titre du premier semestre 2018.

La ventilation des dépôts par région en pourcentage de l'encours global se présente comme suit sur la période considérée :

	2015	2016	2017	S1. 2018
Réseau Casablanca	35,0%	34,7%	34,3%	36,0%
Réseau Settat El Jadida	2,4%	2,5%	2,6%	2,7%
Réseau Rabat Salé Kénitra	10,2%	10,5%	10,4%	10,0%
Réseau Tanger Tetouan	8,1%	8,2%	8,0%	8,1%
Réseau Nord Ouest	6,7%	5,2%	4,5%	4,4%
Réseau Béni Mellal Khénifra	3,1%	3,2%	3,2%	3,2%
Réseau Fes Taza	5,1%	5,2%	5,1%	5,0%
Réseau Meknes	2,6%	2,7%	2,6%	2,5%
Réseau Rif	6,3%	6,5%	6,2%	6,1%
Réseau Oriental	4,4%	4,5%	4,4%	4,2%
Réseau Sud	6,4%	6,5%	6,6%	6,6%
Réseau Sud Ouest	6,8%	7,2%	7,2%	7,2%
Réseaux internes	2,9%	3,0%	4,7%	3,8%
Réseau DAS	0,1%	0,1%	0,2%	0,3%
Total Réseau AWB	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank

Au 30 juin 2018, la ventilation des dépôts d'Attijariwafa bank fait ressortir une concentration sur la région de Casablanca, qui représente 36,0% des dépôts, suivie de Rabat-Salé-Kénitra (10,0%) et de Tanger-Tétouan (8,1%).

IV.3.3.Évolution des engagements par signature

L'encours des engagements par signature a évolué comme suit :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	S1.2018	Var S1.18/17
Engagements en faveur de la clientèle	50 245	58 938	97 615	17,3%	65,6%	122 090	25,1%
Engagements en faveur des intermédiaires financiers	11 618	15 982	20 565	37,6%	28,7%	20 938	1,8%
Total engagements par signature *	61 863	74 920	118 180	21,1%	57,7%	143 028	21,0%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Activité Maroc – *Engagements nets des engagements en souffrance

Revue analytique 2017 – S1.2018

Au titre du premier semestre 2018, les engagements par signature ont enregistré une augmentation de 21,0% pour s'établir à près de 143,0 Mrds Dh, suite notamment aux hausses conjointes de l'encours des engagements en faveur de la clientèle de 25,1% (+24,5 Mrds Dh) et des engagements en faveur des intermédiaires financiers de 1,8% (+373 Mdh) à près de 20,9 Mrds Dh au 30 juin 2018.

Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'année 2017, les engagements par signature ont enregistré une progression de 57,7%, pour s'établir à près de 118,2 Mrds Dh, suite aux éléments conjugués suivants :

- La hausse de l'encours des engagements en faveur de la clientèle de 65,6% (+38,7 Mrds Dh) à près de 97,6 Mrds Dh, contre près de 58,9 Mrds Dh en 2016 ;
- la hausse des engagements en faveur des intermédiaires financiers (+4,6 Mrds Dh) à près de 20,6 Mrds Dh à fin 2017.

Revue analytique 2015 – 2016

Au titre de l'exercice 2016, les engagements par signature ont enregistré une augmentation de 21,1% pour s'établir à près de 74,9 Mrds Dh, suite notamment aux hausses conjointes de l'encours des engagements en faveur de la clientèle de 17,3% (+8,7 Mrds Dh) et des engagements en faveur des intermédiaires financiers de 37,6% (+4,4 Mrds Dh) à près de 16,0 Mrds Dh au 31 décembre 2016.

IV.3.4. Réseau de distribution

Au 30 juin 2018, le nombre d'agences du Groupe (Maroc et filiales étrangères), s'élève à 4 393 agences (87 nouvelles agences par rapport à fin décembre 2017), dont 3 407 agences au Maroc (30 nouvelles agences par rapport à fin décembre 2017), représentant le réseau le plus dense du Royaume.

La baisse des succursales et agences à l'étranger en Europe est essentiellement due à la clôture des agences Paris 15 et des Desks espagnols au sein de Santander (actuellement considérés comme des agences).

Le réseau de distribution d'Attijariwafa bank a évolué de la manière suivante, sur la période considérée:

	2015	2016	2017	S1.2018
Guichets permanents	1 154	1 171	1 191	1 198
Guichets périodiques	-	-	-	-
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	1189	1245	1306	1337
Succursales et agences à l'étranger en Europe	70	68	64	63
Bureaux de représentation en Europe et au Moyen-Orient	4	8	7	7

Source : Attijariwafa bank

V. CAPITAL HUMAIN

Le Capital Humain Groupe inscrit l'ensemble de ses actions dans le cadre des grands enjeux de développement du Groupe Attijariwafa bank. Ainsi, les projets développés au sein du Capital Humain Groupe ont pour objectif de conforter l'attractivité du Groupe, pour intégrer, valoriser et fidéliser les talents, et de maintenir un climat de travail favorable à l'épanouissement des collaborateurs.

En matière de recrutement, Attijariwafa bank investit depuis plusieurs années dans le recrutement proactif des jeunes pour servir son ambition de croissance et participer ainsi activement à la résorption du chômage, en particulier au niveau des régions les plus reculées.

Fortement caractérisée par une recrudescence des recrutements de profils pointus, l'année 2017 a été l'occasion de réaffirmer le positionnement du Groupe Attijariwafa bank comme un véritable pôle d'attractivité avec 813 recrutements pour la seule banque.

L'intégration des nouvelles recrues est assurée par divers processus : parrainages, journées d'intégration et séminaires de formation. En effet, le temps d'une journée, un séminaire d'intégration intitulé « Cycle Sindbad », est organisé à destination des jeunes recrues cadres qui sont alors initiées aux valeurs et à la culture du Groupe, encourageant challenge et leadership dans un esprit d'éthique, de citoyenneté et de solidarité. Parallèlement, le « Cycle Afak », a été mis en place pour l'intégration des collaborateurs non cadres, toujours avec le même esprit, celui de rapprocher les jeunes recrues des valeurs et de la culture du Groupe.

Pour attirer les talents à haut potentiel, Attijariwafa bank a également accru sa présence dans les forums organisés par les Grandes Ecoles au Maroc et à l'étranger.

Enfin en soutien à l'enseignement supérieur au Maroc et notamment à l'enseignement public et ses filières d'excellence, la Banque a accueilli au 31 décembre 2017, près de 1.100 stagiaires. La Banque offre de multiples opportunités de stage en cours d'étude ou de réalisation de projets de fin d'étude au sein de ses différentes entités. Ces stages constituent un vivier potentiel pour le recrutement du Groupe.

Le développement des compétences de l'ensemble des collaborateurs d'Attijariwafa bank est un vecteur prioritaire de la stratégie du Capital Humain Groupe. La stratégie de formation facilite la conciliation entre l'acquisition de compétences nouvelles et leur application à la réalité de la banque et des filiales favorisant ainsi un processus d'appropriation et des circuits progressifs de montée en compétences pour adapter globalement les qualifications aux besoins évolutifs. Ainsi, au cours de l'année 2017, un effort soutenu de formation a permis de dispenser 31.522 jours/homme de formation.

La stratégie de formation associe les formations métiers dispensées par l'Académie Attijariwafa bank, à des formations managériales et comportementales dans le cadre des Cycles Structurants. Le dispositif e-learning est le troisième pilier de cette stratégie. Ce dispositif de formation à distance apporte une solution adaptée aux spécificités de la Banque et aux attentes des nouvelles générations. L'introduction d'un nouveau dispositif du e-learning dans le cadre des formations présentielles, le « blended learning » offre aux participants, selon leurs besoins, et le temps dont ils disposent, d'allier les modes de formation présentiel et distanciel.

La Gestion des Carrières, autre vecteur stratégique du Capital Humain Groupe, poursuit sa mission de veiller au développement personnel et professionnel de chaque collaborateur, en cohérence avec les besoins actuels et prévisionnels du Groupe. Des plans de relève, à différents niveaux de responsabilité, sont mis en œuvre pour identifier, préparer et valoriser les talents nécessaires au développement futur de la Banque.

Sur le plan social, Attijariwafa bank est engagée depuis 2007 dans une démarche de régionalisation progressive des prestations sociales. De nouveaux espaces de santé ainsi que de nouvelles écoles artistiques et sportives ouvrent chaque année au niveau de différentes villes du royaume.

La politique sociale d'Attijariwafa bank accorde une place importante à la médecine préventive. Ainsi, plusieurs actions ont été menées pour prévenir les risques éventuels pouvant affecter la santé des collaborateurs. Trois sites centraux et trois régionaux ont été dotés d'équipement en matériel de contrôle cardiologique. Les campagnes de dépistage et les bilans de santé se sont poursuivis pour mieux anticiper les aléas de santé. Cette politique sociale vise également la consolidation et l'enrichissement du salaire social des collaborateurs d'Attijariwafa bank. Elle concerne des avantages liés à des couvertures d'assurances, pour la protection et la prévention contre des risques de maladie, d'incapacité et d'invalidité mais aussi des espaces santé, des offres de crédit, etc.

Par ailleurs, et dans un souci d'apporter une nouvelle source de motivation à ses collaborateurs Banque et filiales marocaines, Attijariwafa bank propose une politique ambitieuse d'actionnariat salarié visant à associer les collaborateurs aux performances du Groupe.

Dans le cadre du nouveau plan stratégique de la banque, le Capital Humain Groupe a initié en 2017, un plan de transformation RH pour accompagner l'ensemble des entités de la banque dans l'évolution de leurs métiers et l'amélioration de leurs performances.

Les Ressources humaines sont un pilier stratégique de l'organisation en général, et donc naturellement, la transformation concerne pleinement le Capital Humain, levier incontournable du plan stratégique Energies 2020.

Cette mutation du Capital Humain Groupe a ainsi pour objectif de développer les capacités d'exécution, d'instaurer la culture de la performance, de moderniser et digitaliser les processus RH, et enfin, de développer l'équité et la transparence.

Ainsi, les projets développés au sein du Capital Humain Groupe visent à renforcer l'attractivité du Groupe, à intégrer, valoriser et fidéliser les talents à même d'accompagner les métiers dans la mise en œuvre du plan de développement stratégique de la banque. Les principaux projets développés se présentent comme suit :

- revue du référentiel des emplois et des compétences ;
- mise en place d'un nouveau système de management de la performance ;
- développement d'outils de travail collaboratif ;
- création de centres de service partagés pour les filiales.

C'est en considérant que les capacités d'agilité, de flexibilité et d'innovation sont des enjeux majeurs et des avantages compétitifs décisifs, qu'ont été introduites de nouvelles méthodes dans la mise œuvre des projets importants, et que la Direction Générale a créé l'entité Transformation en charge du pilotage de l'ensemble des initiatives stratégiques.

L'engagement des collaborateurs est un facteur clé du succès du plan de développement stratégique. Il est favorisé par une évolution progressive vers une meilleure communication des enjeux stratégiques auprès de l'ensemble des collaborateurs, une valorisation de la contribution de l'individu, ainsi que de son développement, et un alignement sur le sens des initiatives et sur la portée de cette vision.

V.1. Effectifs

Evolution récente des effectifs de la banque

L'évolution récente des effectifs de la banque se présente comme suit :

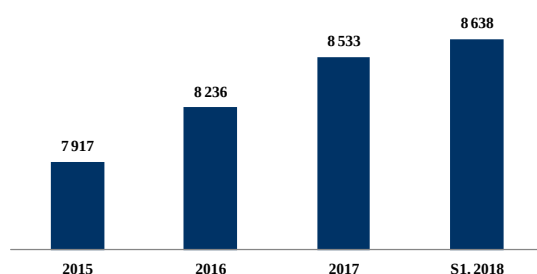
	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	S1. 2018	Var S1.18/17
Effectif permanent	7 917	8 236	8 533	4,0%	3,6%	8 638	1,2%
Cadres	4 151	4 385	4 633	5,6%	5,7%	4 795	3,5%
Non cadres	3 766	3 851	3 900	2,3%	1,3%	3 843	-1,5%
Effectif temporaire	0	0	0	Ns	Ns	0	Ns
Total *	7 917	8 236	8 533	4,0%	3,6%	8 638	1,2%

Source : Attijariwafa bank - * y compris les ANAPEC

Au 30 juin 2018, l'effectif d'Attijariwafa bank s'établit à 8 638 collaborateurs, soit une progression de 1,2% par rapport au 31 décembre 2017, liée à la politique de recrutement de la banque pour accompagner le développement de ses activités.

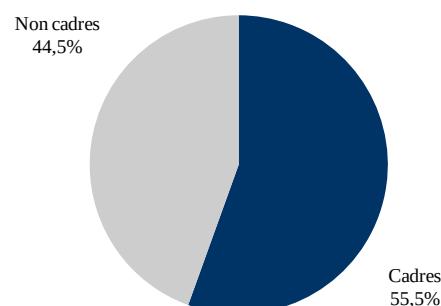
Au titre du premier semestre 2018, le nombre de cadres est en hausse de 3,5% par rapport à l'exercice 2017, représentant 55,5% des collaborateurs de la banque.

Evolution de l'effectif total d'AWB



Source : Attijariwafa bank

Structure de l'effectif d'AWB au 30.06.2018



Structure de l'effectif Groupe

L'évolution de la structure des effectifs du Groupe Attijariwafa bank se présente comme suit :

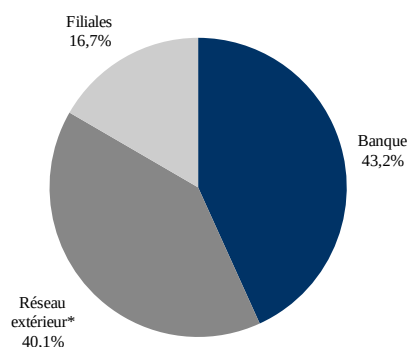
	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Banque	7 917	8 236	8 533	4,0%	3,6%
Siège	1 947	2 068	2 215	6,2%	7,1%
Réseau	5 970	6 168	6 318	3,3%	2,4%
Réseau extérieur*	6 416	6 423	7 929	0,1%	23,4%
Filiales	2 890	3 037	3 292	5,1%	8,4%
Total	17 223	17 696	19 754	2,7%	11,6%

Source : Attijariwafa bank * correspond aux filiales à l'international

La progression des effectifs du Groupe est liée à la poursuite du développement axé sur des métiers cibles et dans des zones géographiques porteuses de croissance.

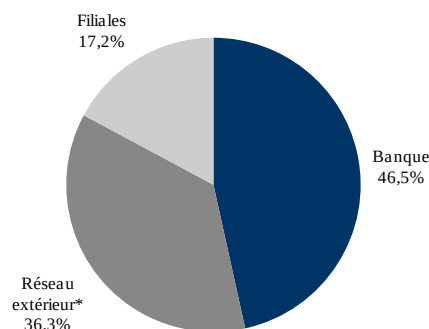
Au terme de l'exercice 2017, les effectifs du réseau extérieur ont poursuivi leur progression pour atteindre 7 929 collaborateurs, soit une évolution de 23,4% comparativement au 31 décembre 2016.

Répartition des effectifs du groupe AWB au 31.12.17



Source : Attijariwafa bank * correspond aux filiales à l'international

Répartition des effectifs du groupe AWB au 31.12.18



La répartition par âge des effectifs de la banque, au 31 décembre 2017, se présente comme suit :

Tranche d'âge	Hommes	Femmes	Total
25 ans et moins	770	597	1 367
de 26 à 35 ans	2 584	1 658	4 242
de 36 à 50 ans	1 265	684	1 949
plus de 50 ans	701	274	975
Total	5 320	3 213	8 533

Source : Attijariwafa bank

Turnover

Le tableau qui suit présente l'évolution du taux de turnover¹⁵³ sur la période 2015 à 2017:

	2015	2016	2017
Taux de turnover	3,2%	2,9%	3,8%

Source : Attijariwafa bank

Au titre de l'exercice 2017, le recrutement net se présente comme suit :

	31.12.2017
Recrutement net de la banque*	297

Source : Attijariwafa bank

* Recrutement net de la banque = effectif fin de période – effectif début de période

Le maintien de la politique de recrutement au sein de la banque a permis de couvrir les besoins du développement du réseau, tout en anticipant le renouvellement naturel des collaborateurs.

V.2. Politique sociale

Le tableau suivant présente l'évolution de la politique sociale sur les trois derniers exercices :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Encours prêts immobiliers	2 107 602	2 315 452	2 509 000	9,9%	8,4%
Encours prêts consommation et OPV	1 905 236	1 617 599	824 321	-15,1%	-49,0%
Encours prêts sociaux	13 245	6 986	13 512	-47,3%	93,4%
Total prêts au personnel	4 026 082	3 940 037	3 346 833	-2,1%	-15,1%

Kdh - Source : Attijariwafa bank

V.3. Actionnariat salarié

La politique d'actionnariat salarié développée à travers les Offres Publiques de Vente en 2005 et en 2007, a permis aux collaborateurs d'Attijariwafa bank de bénéficier d'une épargne salariale innovante, moderne et intéressante.

En 2012, Attijariwafa bank a poursuivi sa politique de partage des fruits de sa croissance et de sa performance avec ses salariés et ce, à travers l'opération d'augmentation de capital réservée aux salariés de la banque et des ses filiales au Maroc. Avec cette opération, la participation des salariés au Maroc au capital d'Attijariwafa bank a été portée à 5,15 %, le plus haut niveau de participation des salariés au capital d'une société cotée au niveau national.

Au 30 juin 2018, le personnel de la banque détient 0,65% du capital d'Attijariwafa bank.

Dans l'optique d'impliquer dans son nouveau plan de développement stratégique (Energies 2020) l'ensemble de ses collaborateurs, Attijariwafa bank a décidé de procéder, en 2018, à une nouvelle opération d'augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank et de ses filiales au Maroc.

¹⁵³ Taux de turnover = Nombre de départs/Effectif global

VI. MOYENS INFORMATIQUES ET ORGANISATION

VI.1. Système d'information

Projets significatifs en 2017

L'année 2017 a connu la livraison des premières briques du programme 'Vente Omni-Canale' à travers la revue des process de vente dans leur globalité :

- En amont de la vente : mise en place d'une nouvelle segmentation client PP et d'une mise en portefeuille pertinente tenant compte du degré de digitalisation du client. Cela a été rendu possible grâce à la mise en place des premières briques du socle Analytics permettant la modélisation et l'industrialisation de modèles prédictifs ;
- Le process de vente a été adapté et modernisé de par le déploiement du nouveau poste de travail du commercial qui s'intègre avec un socle Data, pour la vision 360 du client et le dashboard du chargé de clientèle, et avec le CRM. Ce poste de travail est connecté dans un premier temps au système de gestion des produits basé sur le mainframe, et permet l'exposition progressive à la vente des principaux produits Retail de la Banque.

Les systèmes de traitement hors Core Banking ont également connu des avancées significatives de par :

- L'élargissement aux produits dérivés du système de gestion front to back des activités de marché ;
- La migration des activités Titres vers une nouvelle solution progicielle Front to back pour une meilleure couverture des activités et une meilleure intégration dans l'écosystème marocain ;
- Le design de la solution cible de gestion intégrée des opérations de l'international qui verra son déploiement en 2018.

L'année 2017 a vu la mise en place d'une solution spécifique de gestion de la finance alternative qui a permis l'ouverture effective de la banque Bank Assafa.

Dans le domaine des Risques, Le SI de la banque a évolué pour prendre en charge :

- La dématérialisation du process de crédits TPE ainsi que la demande de crédits en ligne s'appuyant sur des process et des scores d'octroi ;
- La migration des outils règlementaires Bâlois et ALM vers des versions plus avancées ;
- La préparation du socle des premières déclarations IFRS9 ainsi que le cadrage de l'architecture de la solution cible.

Stratégie de développement du SI

En alignement avec le plan stratégique ENERGIES 2020 et avec les orientations du Schéma Directeur, les systèmes d'information, le plan d'action 2018 s'inscrit dans la continuité et la capitalisation sur les architectures mises en œuvre. Les principales lignes directrices concernent :

- La finalisation du déploiement du poste de travail « vente » ainsi que son élargissement à de nouveaux segments de clients, à de nouveaux produits, et à de nouvelles données de connaissance client ;
- La flexibilisation de l'action de vente par la mise en place d'un catalogue de produits, d'un moteur de facturation, de tarification et d'un moteur de campagnes marketing multicanal ;
- La poursuite de la feuille de route multi-canal par l'ouverture en ligne progressive des actes de vente et d'après vente ainsi que l'inter-connexion temps réel avec les systèmes de nos filiales ;
- La mise en place d'un CRM adapté à la clientèle Corporate pour une meilleure connaissance et interaction clients ;
- Le déploiement du nouveau Système de gestion des opérations à l'international, et le lancement des travaux de mise œuvre d'un système de cash pooling en vue d'étoffer l'offre de service de la Banque Transactionnelle ;

- Concernant les activités des filiales : la migration vers le Global Bancaire de Bank Assafa ainsi que le déploiement du nouveau Système d'Information d'Attijariwafabank Egypte ;
- Les collaborateurs de la Banque seront également servis par la refonte totale des Systèmes RH : refonte de la paie et de la gestion administrative, portail collaborateur, solution de talent Management ;
- Sur le volet Risque, l'année 2018 verra la mise en place effective des principales briques du système et du socle Data devant répondre aux exigences IFRS9, de même que le premier lot du nouveau SI recouvrement.

Sécurité des SI

La Politique Groupe de Sécurité des Systèmes d'Information (PGSSI) a pour objectif de répondre aux enjeux et attentes de la banque et ses filiales en matière de sécurité afin de mieux aligner les plans d'actions et les efforts. En effet, la banque repose fortement son plan stratégique sur le SIG et ce dernier doit non seulement accompagner les métiers dans leur développement mais aussi assurer continuellement un bon niveau de sécurité. Dans ce sens la sécurité accompagne tous les projets dans leur processus de construction.

Cet objectif est atteint par la mise en place d'un ensemble de mesures qui couvrent les 3 critères de base de la sécurité : la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité.

- La disponibilité est l'aptitude d'un système à assurer ses fonctions sans interruption, délai ou dégradation, au moment même où la sollicitation en est faite ;
- L'intégrité est la protection de l'exactitude et de l'entièreté de l'information ;
- La confidentialité est le caractère réservé d'une information dont l'accès et la diffusion sont limités aux seules personnes autorisées à la connaître.

D'autres critères sont aussi considérés dans l'ensemble des mesures mises en place, tels que :

- La traçabilité (ou « Preuve ») qui garantit que les actions sont tracées et que ces traces sont conservées et exploitables ;
- L'authentification qui permet de gérer les accès aux systèmes informationnels du Groupe.

La politique de sécurité des systèmes d'information du groupe se décline en un ensemble cohérent de documents.

Au-delà des outils, le SIG informe, sensibilise, rappelle à tous les collaborateurs de la Banque les bonnes pratiques et leur rôle déterminant dans la sécurité de notre SI. Que ces collaborateurs soient des IT aguerris ou simplement utilisateurs de services informatiques.

Le Groupe Attijariwafa a mis en place une nouvelle organisation sécurité des systèmes d'information alignée avec les meilleures pratiques et les standards internationaux en termes de dimensionnement, de couverture et processus de sécurité ainsi que de clarifier les missions qui incombent aux activités sécurité. Les principales réalisations du plan d'action 2017 sur la partie Sécurité des SI se résument à :

- Organisation et Gouvernance sécurité :
- Audits sécurité et Risk Assessment :
- Définition de la stratégie de sécurité « DIGITALE » :
- Renforcement de la protection des infrastructures, réseaux et données :
- Renforcement des dispositifs de surveillance de la sécurité et réaction sur incidents :
- Conformité PCI/DSS, CSP Swift.

Relation avec les filiales

Au-delà de la gestion technique des plateformes SI des filiales, qui consiste entre autres en l'hébergement et la mise à disposition des plateformes informatiques production et de backup, la maintenance éditeurs pour la mise à disposition des applications, l'exploitation et la supervision des

applications, le SIG gère les activités des filiales du groupe, à travers un pôle dédié, intitulé « Centre de Services et de Support » CSS, qui assure la mise en place, l'évolution et la maintenance des solutions SI des filiales infogérées.

L'année 2017 été marquée par le lancement du projet de migration vers un Système d'Information SI infogéré à Casablanca de la production informatique de la filiale égyptienne du groupe, Attijariwafa bank Egypte, et le lancement du rapatriement du Core Banking de la Banque Internationale pour le Mali au sein de la plateforme dédiée aux filiales.

Ces deux réalisations viennent confirmer la maîtrise du SIG en la matière, ce qui a permis la mise en place d'une plateforme d'accueil qui administre et infogère les Core banking, la monétique et la banque Digitale de 10 filiales africaines du groupe, à savoir :

- ABE – Attijariwafa bank Egypte en Egypte,
- SIB – Société Ivoirienne de Banques en Côte d'Ivoire,
- SCB – Société Camerounaise de Banques en Cameroun,
- UGB – Union Gabonaise de Banque au Gabon,
- ABM - Attijari Bank Mauritanie en Mauritanie,
- BIM – Banque Internationale pour le Mali au Mali,
- CDS – Crédit du Sénégal au Sénégal,
- CDC – Crédit du Congo au Congo Brazzaville,
- BIA Togo – Banque Internationale pour l'Afrique au Togo,
- AIB – Attijari international bank à Tanger.

Dans le cadre du pilotage de son activité, le CSS anime des comités Opérationnels, une fois par mois ou à la demande expresse des filiales. Cette instance a pour but de :

- Assurer la coordination opérationnelle entre les parties (point sur les incidents, demandes, etc.),
- Assurer la bonne réalisation des services fournis,
- Produire et analyser les indicateurs liés à ces services,
- Suivre le portefeuille projets,
- Proposer des plans d'actions visant à améliorer la satisfaction des filiales.

VI.2. Qualité

VI.2.1. La Qualité, au centre de la stratégie du Groupe Attijariwafa bank.

La Qualité occupe une place centrale dans la stratégie et la politique du groupe Attijariwafa bank. Son objectif est de maintenir une satisfaction client élevée, gage de sa fidélisation dans le cadre d'une relation client augmentée ; et ce à travers :

- le développement d'une culture Qualité durable qui met le client au centre des préoccupations de tous les collaborateurs du Groupe en Front office, en back office, dans les filiales et à tous les niveaux hiérarchiques ;
- l'uniformisation du niveau de la qualité offerte entre les canaux d'interaction du client avec la banque : Agence, Centre de Relation Client et canaux digitaux ;
- La mesure et le pilotage de la qualité conçue, produite et perçue par le client et par les collaborateurs du Groupe ;
- La mesure de la qualité perçue par les fournisseurs de la banque, première étape de la construction d'une vision 360° par l'intégration des différentes parties prenantes ;
- L'anticipation des attentes du client à travers une écoute directe (Focus Groupe) ;

- La mise en place d'un dispositif « CEV », véritable relais qualité dans le réseau, entités centrales et filiales pour décliner les orientations qualité sur le terrain et piloter leurs mise en œuvre ;
- La reconnaissance des performances et la stimulation des énergies à travers la publication d'un mur de performance mensuel et l'organisation d'un prix qualité National et des prix régionaux annuels ;
- Mise une place d'une gouvernance au plus haut niveau du management de la Banque.

VI.2.2. Renforcer la relation client

DISPOSITIF D'ECOUTE CLIENT EXTERNE

À travers un programme d'écoute client d'envergure, composé d'enquêtes à chaud ou à froid, de baromètres, de focus group, 15 800 clients PME, TPE, MRE et Particuliers et Professionnels ont été touchés en 2017 par téléphone, en face à face et par internet.

En parallèle, 4000 appels mystères et 561 visites mystères ont été effectués pour mesurer la qualité de l'accueil téléphonique et physique offert par les collaborateurs.

L'objectif global de ce dispositif est de concrétiser la stratégie de différenciation pour pérenniser la satisfaction et la fidélisation du client, à travers le pilotage de KPI orientés Client tels que : le Taux de satisfaction, le Net Promoter Score, le Customer Effort Score et le nombre de réclamation par Client.

DISPOSITIF D'ECOUTE CLIENT INTERNE

Ayant déjà atteint son niveau de maturité en 2016, le dispositif d'Ecoute Client Interne a été élargi à une filiale supplémentaire et reconduit sur l'ensemble du périmètre de l'exercice précédent pour constater l'impact des plans d'action sur l'évolution de la qualité perçue en interne sur la coopération et la qualité de service.

En 2017, il a ciblé l'ensemble des collaborateurs de la banque et plus de 200 collaborateurs des filiales Maroc, soit plus de 7600 enquêtés, à travers 75 enquêtes croisées.

Ces enquêtes ont donné lieu à des plans d'actions dans une démarche d'amélioration continue.

DISPOSITIF DE MESURE DE LA QUALITE PRODUITE : QUALIMESURE

Ce dispositif a pour objectif de piloter la performance des processus métiers clés, à travers des tableaux de bord mensuels produits à partir de données extraites du système d'information.

Intégrant déjà une panoplie de processus contribuant à la satisfaction du client Particulier, Professionnel et Entreprise, ce dispositif a été enrichi en 2017, par de 6 nouveaux process.

Ce dispositif a introduit également de nouveaux indicateurs sur le parcours Client et a été complété par des outils de pilotage au niveau région, déclinés par Réseau, Groupe et Agence.

UN FORT ENGAGEMENT VIA DES REFERENTIELS INTERNES

Après le déploiement des Engagements de Service Accueil et le lancement du projet Promesses Client sur la Monétique en 2016, 2017 a connu la poursuite de la mise en place des moyens de maîtrise Monétique, formalisés dans des plans d'action par entité et pilotée par une gouvernance Ad' hoc. L'objectif de cette gouvernance est double : Piloter le respect des engagements pris sur les produits et services Monétique d'une part et accompagner l'évolution des besoins du client en termes de digitalisation, d'autonomie et de flexibilité des offres à titre d'exemples.

VI.2.3. Développement d'une culture Qualité durable

Pour réussir l'acculturation d'un esprit qualité qui met le client au centre, en cohérence avec le plan stratégique « Energies 2020 », Attijariwafa bank a redynamisé le dispositif de « CEV » ou « Croire En vous ». Les 150 collaborateurs constituant ce dispositif représentent un véritable relais Qualité dans les réseaux, les entités centrales et les filiales.

Avec des missions précises sur un périmètre clairement défini, en l'occurrence actuellement, l'Accueil, la Monétique et la gestion de la réclamation, ils sont en charge de déployer la politique Qualité du

groupe dans leurs entités respectives, de suivre la réalisation des plans d'action et sécuriser l'atteinte des objectifs.

Les CEV ont ainsi été au cœur des campagnes de sensibilisation sur l'accueil physique, téléphonique et digital ; Il été également un élément clé dans la mobilisation des acteurs concernés par l'amélioration du traitement des réclamations.

Le pilotage de cette conduite de changement est réalisé au niveau management des entités en collaboration avec Qualité Groupe selon une gouvernance prédéfinie.

Par ailleurs, des comités Qualité Groupe au niveau de la Direction Générale ont été organisés en 2017 et ont donné suite à des chantiers d'amélioration jugés prioritaires.

VI.3. Conformité du Groupe

En veillant au respect des principes d'intégrité des pratiques bancaires et financières, le Groupe contribue à accroître la confiance dont il jouit non seulement vis-à-vis des clients, mais également vis-à-vis de l'ensemble des contreparties, des collaborateurs, et des autorités de régulation dont il dépend.

A cet effet, la direction de la Conformité Groupe, œuvre dans la surveillance et la gestion du risque de non-conformité dans le respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur et conformément aux principes déontologiques afférents aux activités bancaires.

Elle s'appuie à ce titre sur quatre fonctions réglementaires :

- La Sécurité Financière Groupe
- La Déontologie Groupe
- Le contrôle Interne Groupe
- La Conformité réglementaire

VI.3.1. Déontologie et Sécurité Financière Groupe (DSFG)

SECURITE FINANCIERE GROUPE

La Sécurité Financière, définit et met en œuvre la politique de prévention contre la délinquance financière qu'il s'agisse de la lutte contre le blanchiment des capitaux et contre le financement du terrorisme (LAB/FT), ou du respect des sanctions économiques internationales.

A cet effet, l'entité a mis en place un dispositif LAB/FT reposant sur un corpus procédural et des outils informatiques régulièrement mis à jour afin de prendre en compte les évolutions réglementaires et technologiques et d'améliorer leur efficacité.

Etant le garant de la conformité du dispositif LAB/FT à l'échelle groupe, la sécurité financière assure également son rôle de pilotage et de supervision des filiales Marocaines et internationales.

DEONTOLOGIE

Le contexte actuel des affaires caractérisé par de nombreuses crises financières, répond aujourd'hui à une réglementation de plus en plus exigeante en matière de morale et d'éthique.

Afin de répondre aux normes nationales et aux meilleures pratiques internationales, Attijariwafa Bank a décidé d'ériger la déontologie en axe stratégique majeur de son développement, au vu du rôle important qu'elle joue dans la prévention du risque, notamment le risque de réputation et d'image.

A ce titre la banque a créé très tôt un poste de déontologue dédié.

Dans le cadre d'une mission très large concernant tous les aspects et tous les métiers du groupe, le déontologue, a mis en place une démarche déontologique, approuvée par la CA, qui engage notre groupe dans le respect d'un corpus de valeurs et de normes, prescrits à travers différents codes de déontologie, dont :

- Un code de bonne conduite destiné à l'ensemble des collaborateurs ;
- Des codes déontologiques dédiés à certains métiers jugés sensibles en matière d'éthique.

Le code de bonne conduite établit les règles et les procédures qui permettent de guider les collaborateurs dans l'exercice de leurs fonctions dans le respect des engagements éthiques tels que les principes de loyauté et égalité, l'obligation de confidentialité et transparence, coopération ; les règles spécifiques à la relation client, à la publicité, aux cadeaux, aux opérations bancaires personnelles des collaborateurs, à la protection des biens du groupe ou à l'utilisation des outils informatiques ...

Il prévient également les conflits d'intérêts et prévoit des mesures de lutte contre la corruption.

Les collaborateurs sont sensibilisés à ce code dès leur intégration dans le groupe. En effet, ce code est remis à chaque nouvelle recrue et un module « e-learning » à ce sujet est accessible à tous les collaborateurs. Des lettres de rappel des règles déontologiques sont également envoyées annuellement aux fonctions sensibles et aux instances de gouvernance.

Par ailleurs, un dispositif d'alertes permet de remonter les cas de violation au déontologue du Groupe qui mène des enquêtes de moralité et s'assure du respect des principes éthiques définis dans ce code.

Le code relatif à la circulation de l'information importante ou privilégiée définit les règles de circulation de l'information importante ou privilégiée pour les collaborateurs exerçant des fonctions dites sensibles et qui sont principalement des initiés permanents. Il prévoit à cet effet des mesures de sécurité empêchant la diffusion non autorisée d'informations confidentielles.

La charte de confidentialité relative aux données internes décrit les conditions dans lesquelles les données internes doivent être traitées par les utilisateurs concernés.

Le code de déontologie des achats s'adresse principalement aux ordonnateurs de dépenses. Il accorde une importance particulière à la prévention de la corruption et au respect des droits sociaux et environnementaux par les fournisseurs du Groupe.

Le code de déontologie applicable aux administrateurs encadre les pratiques liées à la fonction d'administrateur, notamment en termes de confidentialité des informations, de gestion des conflits d'intérêts et des opérations portant sur la valeur de la banque.

Pour accompagner la mise en place de ces codes, Attijariwafa bank a lancé un vaste programme de sensibilisation sur à différents niveaux.

VI.3.2. Contrôle Interne Groupe

Le Contrôle Interne Groupe se charge du déploiement opérationnel et de la coordination du Dispositif de Contrôle Permanent au niveau Groupe, avec l'évaluation permanente de celui-ci afin d'assurer la fiabilité et la sécurité des processus ainsi que la maîtrise des risques. Cette entité définit à ce titre, le cadre de référence ad hoc et assure la convergence et la cohérence du dispositif de contrôle interne à l'échelle du Groupe. Aussi, elle consolide les résultats des contrôles permanents et élabore les reportings internes et externes en la matière.

VI.3.3. Conformité Réglementaire

L'entité conformité réglementaire chargée de la veille réglementaire, accompagne les métiers dans la mise en application des nouveautés législatives et réglementaires en vigueur. Elle traite également les aspects réglementaires se rapportant à la mise en place de nouveaux produits et services de la banque.

VII. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

VII.1. Grands axes de développement

La stratégie de développement du Groupe Attijariwafa bank s'articule autour de trois axes de croissance :

- la croissance organique de la banque au Maroc ;
- la croissance des filiales spécialisées du groupe au Maroc ;
- la croissance externe à travers le développement régional.

Politique de partenariats

Attijariwafa bank compte parmi ses actionnaires le groupe Santander. Au delà de l'aspect capitalistique, les deux groupes bancaires développent des axes de partenariat concernant aussi bien la clientèle des entreprises que celle des particuliers. Le partenariat couvre aussi un adossement d'Attijariwafa bank au groupe Santander, en Espagne, pour renforcer son positionnement auprès de la clientèle des marocains résidant dans ce pays. Les actions définies portent principalement sur le développement d'une offre diversifiée en faveur des MRE, dans les domaines du transfert d'argent, du crédit à la consommation, de la monétique et de la prévoyance. Ceci suppose l'implantation de bureaux Attijariwafa bank, dédiés aux MRE, dans certaines agences du groupe Santander.

Par ailleurs, le groupe Attijariwafa bank s'est engagé avec le Crédit Agricole (actionnaire de Wafasalaf à travers Sofinco) dans une stratégie de partenariat multi-métiers, notamment dans le crédit à la consommation, via Sofinco, mais aussi dans la gestion d'actifs via Crédit Agricole Asset Management.

En outre, Attijariwafa bank s'est adossé à Calyon, la banque de financement et d'investissement du Crédit Agricole, pour l'ouverture d'un bureau de représentation à Shanghai. Ce bureau offre aux opérateurs marocains un réseau opérationnel dans les principaux centres économiques de Chine.

Le partenariat avec le groupe français se traduit également par les multiples synergies développées autour de Crédit du Maroc, filiale marocaine du Crédit Agricole SA, que le groupe Attijariwafa bank détient à hauteur de 10%.

En 2011 Attijariwafa bank conclut un partenariat avec le Groupe Français Inter Mutuelles assistance donnant naissance à Wafa IMA Assistance ayant pour objet de consolider le positionnement du Groupe en matière d'assistance et de réassurance.

Au titre de la même année, le Groupe a conclu un partenariat avec la banque postale s'inscrivant dans une logique d'amélioration des transactions entre le Maroc et la France via la réduction des coûts et des délais au bénéfice de la clientèle.

Par ailleurs, la CBAO en partenariat avec Wafasalaf a lancé en mai 2012 une nouvelle filière de « Crédits Consommation » au niveau des marchés des particuliers afin d'améliorer le processus du crédit et l'industrialiser.

D'autre part, Wafa Assurance a concrétisé en 2012 son premier projet de développement à l'international avec la création en Tunisie d'une nouvelle compagnie d'Assurance Vie détenue à 45% par Wafa Assurance et 55% par Attijari bank, filiale d'Attijari bank en Tunisie.

L'année 2013 a été marquée par la conclusion de plusieurs partenariats stratégiques avec des organismes internationaux dont notamment Qatar National Bank, Bank of China, l'Agence Française de Développement, US Ex-Im Bank, Citi et SFI.

Le Groupe a également procédé à la signature de près d'une trentaine de conventions et accords lors des deux tournées Royales en Afrique (mars 2013 et mai 2015) ayant couvert 5 pays d'Afrique Subsaharienne, concernant plusieurs domaines d'activités (infrastructures, BTP...).

En 2014, Attijariwafa bank a poursuivi la conclusion de partenariats stratégiques avec Bank of China, China Development Bank et China Exim Bank et avec des opérateurs industriels chinois afin de soutenir les échanges et les investissements chinois en faveur du développement du continent africain. Dans le cadre de la signature de l'accord conclu entre Attijariwafa bank et Bank of China, le Groupe a

lancé la première offre dédiée en RENMINBI (monnaie chinoise). Il devient ainsi market maker sur cette devise et offre aux opérateurs économiques marocains et africains un levier de développement supplémentaire de leurs échanges et investissements avec les opérateurs chinois.

D'autres accords stratégiques ont été conclus lors du Forum Economique Maroc-Russie avec de grands groupes Russes (SBERBANK, VTB, FIAC et UNIMER).

Un mémorandum d'entente a été conclu entre Attijariwafa bank, Overseas Private Investment Corporation (OPIC) et Wells Fargo, visant à promouvoir les investissements et les échanges commerciaux entre l'Afrique et les Etats-Unis par la mise en place de nouvelles capacités de financement en faveur des PME africaines.

En 2015, Attijariwafa banka conclut plusieurs accords de coopération et de partenariats stratégiques dans plusieurs domaines, dont principalement le financement et la garantie des opérations d'import et d'export, de project finance et d'investissement. Les principaux accords ont été conclus avec Exportni Banka (Banque Tchèque pour l'Export), la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD), la Banque Ouest Africaine de Développement.

Attijariwafa bank a conclu, en 2016, plusieurs partenariats stratégiques avec des organismes internationaux, notamment en matière de financement des investissements, de commerce extérieur et de financement des projets. Ces partenariats concernaient United Bank for Africa (UBA) Plc – Nigéria, Commercial Bank of Ethiopia, BNI Madagascar, Japan Bank of International Cooperation (JBIC) et le ministère de la défense et le ministère de la santé ivoiriens.

En 2016, le Groupe Attijariwafa bank a confirmé son engagement en matière d'accompagnement de la transition énergétique à travers : (i) la signature de mémorandum avec MASEN (promotion de la finance climatique) et Nareva (doter l'Afrique d'infrastructures énergétiques), (ii) Lancement, en partenariat avec Suma Capital, du Fonds Africain d'Efficacité Energétique (FAEE), premier fonds d'investissement dédié à l'efficacité énergétique au Maroc, doté d'une enveloppe de 200 millions de dirhams et (iii) Participation d'Attijariwafa bank en tant que partenaire officiel à la COP22.

Le groupe Attijariwafa bank et Afreximbank (Banque Africaine d'Import – Export) ont signé un mémorandum d'entente (MoU) le 9 décembre 2017 à Sharm El Sheikh, dans le sillage du Forum Africa 2017, par lequel les deux parties s'engagent à développer un cadre de coopération élargie à l'échelle africaine.

Le groupe Attijariwafa bank à travers sa filiale Attijari International Bank – Banque Offshore « AIB », le groupe Orascom Construction et la société de projet « Ras Ghareb Wind Energy SAE – RGWE SAE », ont procédé à la signature, le 11 décembre 2017, de la documentation du crédit relatif au financement de la quote-part d'Equity d'Orascom Construction pour la réalisation du projet porté par RGWE SAE (The Gulf of Suez Wind IPP) à Gabal El Zeit en Egypte.

A l'occasion du 2018 FOCAC SUMMIT (Forum on China Africa Cooperation – Forum sur la Coopération Sino-Africaine) tenu les 3 et 4 septembre 2018 à Pékin, M. Mohamed EL KETTANI, Président Directeur Général du groupe Attijariwafa bank, a procédé à la signature de trois accords importants avec des organismes chinois de premier plan. Le premier mémorandum d'entente a été signé avec Bank of China et s'inscrit dans le cadre de l'initiative chinoise dite OBOR (One Belt One Road) (Initiative Ceinture et Route) en vue de renforcer la coopération entre les deux institutions dans plusieurs domaines. Le deuxième mémorandum a été signé avec China State Construction and Engineering Company (CSCEC), première entreprise de construction en Chine et dans le monde. Le troisième accord correspond à l'acte de naissance de la China Africa Inter-Bank Association (CAIBA), une alliance de 16 grandes banques africaines faisant corps avec China Development Bank (CDB).

VII.2. Politique d'investissement

Investissements¹⁵⁴ réalisés sur la période 2015 – S1. 2018

L'évolution des investissements réalisés par Attijariwafa bank se présente de la manière suivante :

Investissements réalisés	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	S1.2017	S1.2018	Var. S1.18/17
Immobilisations incorporelles	161	277	417	72,0%	50,4%	130	165	27,2%
Immobilisations corporelles	567	589	572	3,7%	-2,8%	361	167	-53,6%
Immeubles d'exploitation	151	151	159	-0,2%	5,1%	123	11	-90,7%
Mobilier et matériel d'exploitation	91	147	143	61,7%	-2,3%	59	73	23,7%
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	102	134	141	31,9%	4,9%	56	61	8,7%
Immobilisations corporelles hors exploitation	224	157	130	-29,9%	-17,4%	122	21	-82,5%
Total *	729	866	989	18,8%	14,3%	490	332	-32,3%

Mdh – Source : Attijariwafa bank

* Investissements concernant la banque uniquement et prenant en compte, en plus des investissements réalisés, les investissements en cours.

Au titre du premier semestre 2018, les investissements effectués par la banque ont baissé de 32,3% par rapport au premier semestre 2017, pour s'établir à plus de 332 Mdh. Cette évolution s'explique essentiellement par :

- une hausse des investissements en immobilisations incorporelles de 27,2% (+35,3 Mdh) à près de 165 Mdh, suite essentiellement à la réalisation de nouveaux projets informatiques pour un montant de 159 Mdh ;
- une baisse des investissements en immobilisations corporelles de 53,6% (-193,4 Mdh) à plus de 167 Mdh, en raison principalement d'une baisse de 111,8 Mdh des investissements relatifs aux immeubles d'exploitation, ainsi qu'une baisse de immobilisations corporelles hors exploitation de 100,5 Mdh.

En 2017, les investissements effectués par la banque ont progressé de 14,3% par rapport à 2016, pour s'établir à 989 Mdh. Cette évolution s'explique essentiellement par :

- une hausse des investissements en immobilisations incorporelles de 50,4% (+140 Mdh) à près de 417 Mdh. Cette hausse s'explique principalement par la première consolidation de Attijariwafa bank Egypte en 2017.

En 2016, les investissements effectués par la banque ont progressé de 18,8% par rapport à 2015, pour s'établir à 866 Mdh. Cette évolution s'explique essentiellement par :

- une hausse des investissements en immobilisations incorporelles de 72,0% (+116 Mdh) à près de 277 Mdh, suite essentiellement à la réalisation de nouveaux projets informatiques ;
- un accroissement des investissements en immobilisations corporelles de 3,7% (+21 Mdh) à près 589 Mdh, en raison principalement d'une hausse de 56 Mdh des mobilier et matériel d'exploitation.

VII.3. Politique à l'international

Attijariwafa bank a amorcé son développement à l'international, cherchant à acquérir une position forte au Maghreb et en Afrique subsaharienne, dans le but de faire émerger un groupe bancaire et financier de référence dans la région.

S'appuyant sur l'édification réussie d'un modèle duplicable à l'international, l'approche stratégique du groupe Attijariwafa bank vise à transférer les meilleures pratiques professionnelles acquises au Maroc, tout en respectant les spécificités de chaque zone d'implantation. Le groupe entend ainsi participer à l'accroissement des échanges régionaux et à la dynamisation de la coopération économique au sein de l'espace euro-méditerranéen.

¹⁵⁴ Les investissements correspondent aux flux réalisés au cours de l'année.

Le développement ainsi que les acquisitions d'Attijariwafa bank au cours des dernières années se présentent comme suit :

- en Tunisie, Attijariwafa bank, en consortium avec Grupo Santander, a acquis, en 2005, 53,54% du capital de la Banque du Sud, devenue depuis, Attijari bank Tunisie ;
- au Sénégal, Attijariwafa bank a développé un greenfield, en juillet 2006, et a procédé à l'ouverture de 4 agences à Dakar, marquant ainsi la première étape d'un vaste projet d'implantation du Groupe en Afrique subsaharienne. En janvier 2007, Attijariwafa bank a acquis 66,70% du capital de la Banque Sénégal-Tunisienne et a fusionné les deux entités sénégalaises, donnant naissance à Attijari bank Sénégal ;
- en novembre 2007, Attijariwafa bank a acquis 79,15% du capital de CBAO (Compagnie Bancaire d'Afrique Occidentale) ;
- au Mali, Attijariwafa bank, accompagné par ses actionnaires de référence (ONA, Al Mada), a été déclarée, en juillet 2008, adjudicataire de 51,00% du capital de la Banque Internationale pour le Mali (BIM) dans le cadre de sa privatisation. L'acquisition de BIM a été conclue en 2009 ;
- en novembre 2008, Attijariwafa bank a accéléré le déploiement de son plan de développement régional en concluant un accord avec le Crédit Agricole pour l'acquisition de ses participations majoritaires dans ses filiales au Cameroun (SCB Cameroun), au Gabon (Union Gabonaise de Banque), en Côte d'Ivoire (Société Ivoirienne de Banque), au Sénégal (Crédit du Sénégal) et au Congo (Crédit du Congo) ;
- en décembre 2008, la fusion entre la CBAO et Attijari bank Sénégal a donné naissance à CBAO Groupe Attijariwafa bank ;
- en 2009, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition des parts majoritaires du Crédit Agricole dans Crédit du Congo (91%), l'Union Gabonaise de Banque (58,7%), Crédit du Sénégal (95%), et la Société Ivoirienne de Banque (51%) ;
- Au cours de cette même année, le Groupe a procédé à l'inauguration d'un bureau de représentation à Tripoli ;
- en 2010, le Groupe Attijariwafa bank a poursuivi la consolidation de sa position d'acteur régional de premier plan au Maghreb ainsi qu'en Afrique subsaharienne et ce à travers :
 - ✓ l'ouverture d'une succursale de CBAO au Burkina Faso (CBAO Burkina Faso) ;
 - ✓ la finalisation de l'acquisition de 80% du capital de BNP Paribas Mauritanie, devenue Attijari bank Mauritanie, par un consortium contrôlé à hauteur de 67% par Attijariwafa bank et à 33% par Banque Centrale Populaire ;
- en avril 2011, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition auprès de Crédit Agricole de 51% du Capital de la Société Commerciale de banque Cameroun (SCB Cameroun) ;
- en 2011, le groupe a consolidé sa participation dans sa filiale tunisienne Attijari bank Tunisie, à travers l'acquisition des parts du groupe Santander dans Andalucarthage (holding de détention d'Attijari bank Tunisie). A l'issue de cette opération, Attijariwafa bank détenait 54,56% du capital d'Attijari bank Tunisie. Au 31 décembre 2012, la participation Attijariwafa bank dans le capital d'Attijari bank Tunisie s'élève à 58,98% ;
- en septembre 2013, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition de 55,0% du capital de la Banque Internationale pour l'Afrique au Togo auprès de l'Etat Togolais ;
- l'année 2013 a également connu l'ouverture de la succursale de CBAO au Niger ;
- en septembre 2015, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition de 39% du capital de la Société Ivoirienne de Banque (SIB) détenus par l'Etat de la Côte d'Ivoire. Attijariwafa bank a ainsi porté sa participation dans le capital de la SIB à 90% à la suite de cette opération dont 12% sont destinés à être introduits en bourse et 3% cédés au personnel de la filiale. (détention à terme par Attijariwafa bank de 75% du capital de la SIB) ;
- Attijariwafa bank a également renforcé sa participation dans le capital de CBAO (Sénégal) pour la ramener à 83,0% (contre une participation de 51,9% précédemment) durant l'exercice 2015 ;
- l'année 2015 a été marquée par l'ouverture d'une succursale de la CBAO au Bénin complétant la présence géographique du Groupe dans la région UEMOA.

- Le premier semestre 2016 a connu l'obtention de l'ensemble des autorisations réglementaires pour l'ouverture d'une filiale bancaire au Tchad.
- En octobre 2016, Attijariwafa bank a conclu plusieurs accords et partenariats stratégiques portant notamment sur les événements suivants :
 - ✓ Signature un d'accord portant sur la cession par Barclays Bank PLC de 100% du capital de Barclays Bank Egypt à Attijariwafa bank, sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires requises au Maroc et en Egypte ;
 - ✓ Dans le cadre de la visite Royale au Rwanda, signature d'un protocole d'accord portant sur l'acquisition par Attijariwafa bank d'une participation majoritaire dans Cogebanque.
- Formation d'une alliance, à partir de 2017, entre Attijariwafa bank et son actionnaire de référence, Al Mada, dans le métier de l'assurance en devenant co-actionnaires à parts égales de Wafa Assurance. Cette opération permettra de donner à Attijariwafa bank les capitaux nécessaires à son développement international. Le 3 mai 2017 et conformément à l'accord signé le 4 octobre 2016, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition de 100% du capital de Barclays Bank Egypt qui deviendra Attijariwafa bank Egypt et ce, après l'obtention de l'ensemble des autorisations réglementaires requises.

PARTIE V : SITUATION FINANCIERE D'ATTIJARIWAFABANK

I. PRESENTATION DES COMPTES AGREGES

Avertissement :

Les comptes annuels des exercices 2015, 2016 et 2017 et les comptes semestriels 2017 et 2018 sont des comptes agrégés¹⁵⁵ d'Attijariwafa bank. Les comptes annuels des exercices 2015, 2016 et 2017 ont été certifiés par les commissaires aux comptes. Les comptes arrêtés au 30 juin 2017 et au 30 juin 2018 ont fait l'objet d'une revue limitée par les commissaires aux comptes.

Le Compte de Produits et Charges agrégé d'Attijariwafa bank se présentent comme suit :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	S1.2017	S1.2018	Var S1.17 / S1.18
Produits d'exploitation bancaire	18 849	21 640	17 721	14,8%	-18,1%	9 232	9 658	4,6%
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1 093	966	1 030	-11,6%	6,6%	502	491	-2,2%
Intérêts et produits sur opérations avec la clientèle	9 201	8 941	8 926	-2,8%	-0,2%	4 351	4 649	6,8%
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	482	347	305	-28,0%	-12,1%	168	124	-26,0%
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	1 419	4 588	1 513	>100,0%	-67,0%	1 256	1 253	-0,2%
Produits sur immob. en crédit-bail et en location	394	301	24	-23,6%	-92,1%	12	12	7,5%
Commissions sur prestations de service	1 356	1 494	1 635	10,2%	9,5%	770	847	9,9%
Autres produits bancaires	4 903	5 003	4 288	2,0%	-14,3%	2 173	2 282	5,0%
Charges d'exploitation bancaire	8 009	7 404	6 218	-7,5%	-16,0%	3 111	3 378	8,6%
Intérêts et ch. Assim. sur op. avec les Ets de crédit	800	437	592	-45,4%	35,7%	254	391	53,7%
Intérêts et charges assim. sur op. avec la clientèle	2 937	2 718	2 451	-7,5%	-9,8%	1 184	1 250	5,5%
Intérêts et charges assim. sur titres de créances émis	283	246	207	-12,8%	-16,0%	108	88	-18,5%
Charges sur opérations de crédit-bail et de location	359	242	31	-32,7%	-87,2%	13	18	37,9%
Autres charges bancaires	3 630	3 761	2 937	3,6%	-21,9%	1 551	1 632	5,2%
Produit Net Bancaire	10 841	14 236	11 503	31,3%	-19,2%	6 121	6 280	2,6%
Produits d'exploitation non bancaire	162	105	52	-35,4%	-50,3%	20	53	>100,0%
Charges d'exploitation non bancaire	-	-	- 3	Ns	Ns	- 3	-	-99,8%
Charges générales d'exploitation	4 122	4 286	4 508	4,0%	5,2%	2 196	2 301	4,8%
Charges de personnel	1 854	1 929	2 068	4,0%	7,2%	1 010	1 069	5,8%
Impôts et taxes	119	120	123	0,4%	2,5%	63	64	0,9%
Charges externes	1 724	1 805	1 886	4,7%	4,5%	920	934	1,5%
Autres charges générales d'exploitation	21	16	19	-26,3%	20,5%	10	18	91,6%
Dotations aux amort. et aux provisions des immob.	403	416	412	3,1%	-0,8%	193	217	12,3%
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	2 774	2 410	2 798	-13,1%	16,1%	894	806	-9,8%
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 724	1 529	1 338	-11,3%	-12,5%	591	633	7,2%
Pertes sur créances irrécouvrables	563	351	970	-37,6%	>100,0%	153	50	-67,3%
Autres dotations aux provisions	487	530	489	8,9%	-7,6%	150	123	-18,1%
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	1 101	1 054	2 046	-4,3%	94,1%	643	340	-47,1%
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	791	808	1 310	2,1%	62,2%	303	219	-27,7%
Récupérations sur créances amorties	69	44	63	-36,1%	41,2%	22	21	-5,1%
Autres reprises de provisions	240	202	673	-16,1%	>100,0%	319	101	-68,4%
Résultat courant	5 208	8 699	6 292	67,0%	-27,7%	3 691	3 566	-3,4%
Produits non courants	5	12	1	>100,0%	-94,2%	0	8	>100,0%
Charges non courantes	95	191	531	>100,0%	>100,0%	299	4	-98,8%
Résultat avant impôts sur les résultats	5 118	8 519	5 762	66,4%	-32,4%	3 392	3 570	5,2%
Impôts sur les résultats	1 453	1 584	1 604	9,0%	1,2%	831	846	1,9%
Résultat net	3 665	6 935	4 158	89,2%	-40,0%	2 562	2 724	6,3%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

¹⁵⁵ Les comptes agrégés comprennent les comptes sociaux d'Attijariwafa bank et sa Succursale de Bruxelles.

I.1. Profitabilité et rentabilité de la banque

I.1.1. Produits d'exploitation bancaire

Les produits d'exploitation bancaire d'Attijariwafa bank se présentent comme suit, sur la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	S1.2017	S1.2018	Var S1.18/ S1.17
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1 093	966	1 030	-11,6%	6,6%	502	491	-2,2%
Intérêts et produits sur opérations avec la clientèle	9 201	8 941	8 926	-2,8%	-0,2%	4 351	4 649	6,8%
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	482	347	305	-28,0%	-12,1%	168	124	-26,0%
Produits sur titres de propriété	1 419	4 588	1 513	>100,0%	-67,0%	1 256	1 253	-0,2%
Produits sur immob. en crédit-bail et en location	394	301	24	-23,6%	-92,1%	12	12	7,5%
Commissions sur prestations de service	1 356	1 494	1 635	10,2%	9,5%	770	847	9,9%
Autres produits bancaires	4 903	5 003	4 288	2,0%	-14,3%	2 173	2 282	5,0%
Produits d'exploitation bancaire	18 849	21 640	17 721	14,8%	-18,1%	9 232	9 658	4,6%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique S1.2017 – S1.2018

Au 30 juin 2018, les produits d'exploitation bancaire ont atteint près de 9,7 Mrds Dh contre 9,2 Mrds Dh à fin juin 2017, réalisant ainsi une hausse de 4,6% (+426,3 Mdh). Cette augmentation résulte essentiellement des éléments conjugués suivants :

- augmentation de 5,0% des autres produits bancaires, soit 109,1 Mdh, au terme du premier semestre 2018, composés essentiellement des produits perçus des comptes courants d'associés et des dividendes ;
- hausse de 6,8% (+297,1 Mdh) des intérêts et produits sur opérations avec la clientèle, pour s'établir à 4,6 Mrds Dh au 30 juin 2018 ;
- hausse des commissions sur prestations de service de 9,9% à plus de 76,3 Mdh à fin juin 2018.

Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'exercice 2017, les produits d'exploitation bancaire s'établissent à 17,7 Mrds Dh contre 21,6 Mrds Dh en 2016, soit une diminution de 18,1%. Cette baisse résulte essentiellement des éléments conjugués suivants :

- recul de 12,1% (-42 Mdh) des intérêts et produits assimilés sur titres de créances, s'établissant à 305 Mdh au titre de l'exercice 2017, en raison principalement d'une diminution de l'encours moyen de titres de créances ;
- baisse de 67,0% (-3075 Mdh) des produits sur titres de propriété, provenant principalement de la non récurrence des dividendes exceptionnels versés par OGM en 2016 à Attijariwafa bank ;
- baisse de 92,1% (-277) des produits sur immobilisations en crédit-bail et en location ;
- recul de 14,3% (-715 Mdh) des autres produits bancaires à près de 4,3 Mrds Dh. Cette baisse est consécutive à la baisse des produits des opérations sur produits dérivés au titre de l'exercice 2017.

Revue analytique 2015 – 2016

Au 31 décembre 2016, les produits d'exploitation bancaire ont atteint 21,6 Mrds Dh contre 18,8 Mrds Dh à fin décembre 2015, réalisant ainsi une progression de 14,8% (+2,8 Mrds Dh). Cette croissance résulte essentiellement des éléments conjugués suivants :

- augmentation significative des produits sur titres de propriété qui ont atteint près de 4,6 Mrds Dh au 31 décembre 2016, affichant ainsi une hausse de près de 3,2 Mrds Dh par rapport à fin 2015. Cette évolution résulte principalement de l'accroissement des dividendes perçus par

Attijariwafa bank auprès de ses filiales au titre de l'exercice 2016, sous l'effet du versement d'un dividende exceptionnel par OGM de près de 2,8 Mrds Dh ;

- repli des intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit et des intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle de 11,6% (-127 Mdh) et 2,8% (-260 Mdh) respectivement ;
- Les intérêts et produits assimilés sur titres de créances ont également affiché un retrait de 28,0% (-135 Mdh) par rapport à fin 2015

En revanche, les commissions sur prestations de service et les autres produits bancaires ont affiché des progressions respectives de 10,2% (+138 Mdh) et 2,0% (+100 Mdh) par rapport à l'exercice précédent.

1.1.2. Charges d'exploitation bancaire

Les charges d'exploitation bancaire d'Attijariwafa bank ont évolué comme suit sur la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	S1.2017	S1.2018	Var S1.18/ S1.17
Intérêts et ch. assim. sur op. avec les Ets de crédit	800	437	592	-45,4%	35,7%	254	391	53,7%
Intérêts et charges assim. sur op. avec la clientèle	2 937	2 718	2 451	-7,5%	-9,8%	1 184	1 250	5,5%
Intérêts et ch. assim. sur titres de créances émis	283	246	207	-12,8%	-16,0%	108	88	-18,5%
Charges sur opérations de crédit-bail et de location	359	242	31	-32,7%	-87,2%	13	18	37,9%
Autres charges bancaires	3 630	3 761	2 937	3,6%	-21,9%	1 551	1 632	5,2%
Charges d'exploitation bancaire	8 009	7 404	6 218	-7,5%	-16,0%	3 111	3 378	8,6%

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes agrégés

Revue analytique S1.2017 – S1.2018

Au titre du premier semestre 2018, les charges d'exploitation bancaire ont affiché une hausse de 8,6% pour s'établir à près de 3,4 Mrds Dh. Cette hausse s'explique essentiellement par les éléments suivants :

- hausse de plus de 53,7% (+136,5 Mdh) des intérêts et charges ées sur les opérations avec les établissements de crédit ;
- augmentation de 5,2% (+80,7 Mdh) des autres charges bancaires, composées essentiellement des commissions servies aux filiales, ainsi que des fonds communs de garanties.

Revue analytique 2016 – 2017

A fin 2017, les charges d'exploitation bancaire d'Attijariwafa bank se sont établies à près de 6,2 Mrds, affichant ainsi une diminution de 16,0% par rapport à l'exercice précédent. Cette situation s'explique principalement par les éléments conjugués suivants :

- baisse de 21,9% (-824 Mdh) des autres charges bancaires, s'établissant à près de 2,9 Mrds Dh à fin 2017 contre 3,8 Mrds Dh en 2016, due essentiellement à la baisse des charges liées aux activités de change, neutralisant la hausse des autres produits bancaires ;
- baisse de 87,2% (-211 Mdh) des charges sur opérations de crédit-bail et de location, s'établissant à près de 31 Mdh à fin 2017 contre 242 Mdh en 2016, suite à la baisse des encours relatifs aux opérations de crédit bail ;
- la période enregistre cependant une hausse des intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit de 35,7% (+155 Mdh) à près de 592 Mdh dû principalement à une hausse de 25,9% des dettes envers les établissements de crédit.

Revue analytique 2015 – 2016

A fin 2016, les charges d'exploitation bancaire ont affiché une diminution de 7,5% (-604 Mdh) pour s'établir à près de 7,4 Mrds Dh. Cette baisse s'explique essentiellement par les principaux éléments suivants :

- repli de 45,4% (-363 Mdh) des intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit, du essentiellement à la baisse de l'encours des dettes envers les établissements de crédit de 27,0% au titre de l'exercice 2016 ;
- baisse de 7,5% (-219 Mdh) des intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle à près de 2,7 Mrds Dh à fin 2016 ;
- diminution des charges sur opérations de crédit-bail et de location de 32,7% (-118 Mdh) à près de 242 Mdh.

I.1.3. Produit net bancaire

Evolution et structure du PNB

Le produit net bancaire d'Attijariwafa bank a évolué comme suit sur les trois derniers exercices et aux premiers semestres 2017 et 2018 :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	S1.2017	S1.2018	Var S1.18/ S1.17
Intérêts et produits assimilés	10 777	10 255	10 261	-4,8%	0,1%	5 021	5 264	4,8%
Intérêts et charges assimilées	4 019	3 401	3 251	-15,4%	-4,4%	1 547	1 729	11,8%
Marge d'intérêt	6 758	6 854	7 011	1,4%	2,3%	3 475	3 535	1,7%
Produits sur immob. en crédit-bail et en location	394	301	24	-23,6%	-92,1%	12	12	7,5%
Charges sur immob. en crédit-bail et location	359	242	31	-32,7%	-87,2%	13	18	37,8%
Résultat des op. de crédit-bail et location	35	59	-7	70,9%	<-100%	-1	-5	<-100%
Commissions perçues	1 356	1 494	1 638	10,2%	9,7%	770	847	9,9%
Commissions servies	-	-	- 1	Ns	Ns	-	0	Ns
Marge sur commissions	1 356	1 494	1 637	10,2%	9,6%	770	847	9,9%
Résultat des opérations sur titres de transactions	1 444	1 779	1 629	23,2%	-8,4%	801	817	2,0%
Résultat des opérations sur titres de placement	-11	36	-6	>100,0%	<-100%	-4	10	>100,0%
Résultat des opérations de change	484	449	636	-7,2%	41,6%	103	397	>100,0%
Résultat des opérations sur produits dérivés	278	-61	102	<-100%	>100,0%	194	-37	<-100%
Résultat des opérations de marché	2 195	2 203	2 360	0,4%	7,2%	1 095	1 188	8,5%
Divers autres produits bancaires	1 419	4 588	1 528	>100,0%	-66,7%	1 261	1 255	-0,4%
Diverses autres charges bancaires	922	961	1 026	4,3%	6,7%	478	540	12,9%
Produit Net Bancaire	10 841	14 236	11 503	31,3%	-19,2%	6 121	6 280	2,6%

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes agrégés

Revue analytique S1.2017 – S1.2018

Au 30 juin 2018, le produit net bancaire s'est établi à 6,28 Mrds Dh, en hausse de 2,6% par rapport à juin 2017. Cette évolution s'explique par :

- la progression du résultat des opérations de marché, qui représente 18,9% du PNB, et qui a évolué de 8,5% (+93,1 Mdh) au 30 juin 2018 en comparaison avec le premier semestre 2017. Cette évolution résulte essentiellement d'une hausse des résultats des opérations de change à 397,4 Mdh à juin 2018 contre 102,9 en juin 2017 ;
- l'amélioration de la marge sur commissions liée à la progression des commissions perçues de 9,9% (+76,3 Mdh) en juin 2018 ;
- l'augmentation des marges d'intérêt de plus de 1,7% (+60,4 Mdh), qui s'établissent à plus de 3,5 Mrds Dh à fin juin 2018 provient principalement de la hausse des intérêts et produits assimilés (+242,4 Mdh) soit en hausse de 4,83%.

Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'exercice 2017, le produit net bancaire s'établit à près de 11,5 Mrds Dh, en diminution de 19,2% par rapport à l'exercice 2016. Cette baisse provient essentiellement des éléments conjugués suivants :

- la progression de la marge d'intérêt sur la période, qui représente 60,9% du PNB, et qui évolue de 2,3% (+157 Mdh) à 7,0 Mrds Dh au 31 décembre 2017, cette évolution résulte d'une quasi stagnation des intérêts et produits assimilés accompagnée d'une baisse des intérêts et charges assimilés liée à l'optimisation des coûts des ressources ;
- l'amélioration de la marge sur commissions liée à la progression des commissions perçues de 9,7% (+143 Mdh) à près de 1,6 Mrds Dh à fin 2017. Cette évolution est due à la commercialisation de nouveaux produits et services destinés à la clientèle grâce à un suivi permanent de l'équipement de la clientèle, et aux améliorations des commissions sur moyens de paiement (+12,8%) et des commissions sur autres prestations de service (+16,5%) ;
- l'augmentation de 7,2% (+157 Mdh) du résultat des opérations de marché, qui s'établissent à près de 2,4 Mrds Dh à fin 2017. Cette augmentation provient essentiellement de :
 - ✓ la hausse du résultat des opérations de change (+187 Mdh), à travers une baisse des pertes sur opérations de change virement de 913 Mdh (-46,1%), et
 - ✓ la hausse du résultat des opérations sur produits dérivés (+163 Mdh), par le biais d'une hausse des gains sur les produits dérivés de cours de change de plus de 127 Mdh, d'une hausse des gains sur les produits dérivés d'autres instruments de plus de 59 Mdh, ainsi qu'une baisse des pertes sur les produits dérivés de taux d'intérêt de 70,1% (-56 Mdh) ;
- la baisse de 66,7% (-3 060 Mdh) des divers autres produits bancaires à près de 1,5 Mrds Dh, qui incluaient en 2016 des revenus non-récurrents (notamment le dividende exceptionnel de près de 2,8 Mrds Dh versé par OGM en 2016). Hors éléments exceptionnels, le produit net bancaire est en hausse de 2,9%.

Revue analytique 2015 – 2016

Au 31 décembre 2016, le produit net bancaire s'est établi à plus de 14,2 Mrds Dh, en progression de 31,3% par rapport à 2015. Cette évolution s'explique par :

- la progression des divers autres produits bancaires à près de 4,6 Mrds Dh, suite notamment à la hausse des dividendes perçus auprès de filiales en 2016 de 3 169 Mdh ;
- l'accroissement de la marge d'intérêts, qui représente près de 48,1% du PNB, de 1,4% par rapport à 2015. Cette évolution est liée essentiellement à une baisse des intérêts et charges assimilés (-15,4%) plus importante que celle des intérêts et produits assimilés (-4,8%) ;
- la hausse de 10,2% (+138 Mdh) de la marge sur commissions résulte de la progression des commissions perçues ;
- la quasi-stagnation du résultat des opérations de marché, en raison principalement de l'augmentation de 23,2% (+335 Mdh) du résultat des opérations sur titres de transactions qui a permis de compenser en partie la baisse de 338 Mdh du résultat des opérations sur produits dérivés.

Coefficient d'exploitation bancaire

Le coefficient d'exploitation d'Attijariwafa bank a évolué comme suit, sur la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	S1.2017	S1.2018	Var S1.18/ S1.17
Produits d'exploitation bancaire	18 849	21 640	17 721	14,8%	-18,1%	9 232	9 658	4,6%
Charges d'exploitation bancaire	8 009	7 404	6 218	-7,5%	-16,0%	3 111	3 378	8,6%
Produit Net bancaire (1)	10 841	14 236	11 503	31,3%	-19,2%	6 121	6 280	2,6%
Charges de personnel	1 854	1 929	2 068	4,0%	7,2%	1 010	1 069	5,8%
Impôts et taxes	119	120	123	0,4%	2,5%	63	64	0,9%
Charges externes	1 724	1 805	1 886	4,7%	4,5%	920	934	1,5%
Autres charges générales d'exploitation	21	16	19	-26,3%	20,5%	10	18	91,6%
Dotations aux amort. et aux provisions des immob.	403	416	412	3,1%	-0,8%	193	217	12,3%
Charges générales d'exploitation (2)	4 122	4 286	4 508	4,0%	5,2%	2 196	2 301	4,8%
Coefficient d'exploitation (2) / (1)	38,0%	30,1%	39,2%	-7,9 pts	+9,1 pts	35,9%	36,6%	+0,8 pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes agrégés

Revue analytique S1.2017 – S1.2018

A fin juin 2018, le coefficient d'exploitation d'Attijariwafa bank s'est établi à 36, 6%, en hausse de 0,8 points de base par rapport à fin juin 2017. Cette évolution est liée à une progression des charges générales d'exploitation de 4,8%, combinée à une hausse du PNB de 2,6% au titre de la même période.

L'augmentation des charges générales d'exploitation provient essentiellement de :

- la hausse de 5,8% (+58,4 Mdh) des charges de personnel ;
- la progression des dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations de 12,3% (+23,7 Mdh) pour s'établir à près de 217 Mdh Dh à fin juin 2018.

Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'exercice 2017, le coefficient d'exploitation a connu une augmentation de 9,1 pts par rapport à celui de 2016 et s'élève à 39,2%. Cet accroissement provient des éléments conjugués suivants :

- la baisse de 19,2% (-2733 Mdh) du produit net bancaire ;
- l'augmentation de 5,2% (+222 Mdh) des charges générales d'exploitation à près de 4,5 Mrds Dh, essentiellement due à :
 - ✓ la progression de 7,2% (+139 Mdh) des charges de personnel, s'établissant à près de 2,1 Mrds Dh, suivant la tendance du développement de l'activité de la banque ;
 - ✓ la progression de 4,5% (+81 Mdh) des charges externes, s'établissant à près de 1,9 Mrds Dh.

Revue analytique 2015 – 2016

A fin décembre 2016, le coefficient d'exploitation d'Attijariwafa bank s'est établi à 30,1%, en baisse de 7,9 points par rapport à 2015. Cette évolution est liée à une progression du PNB (+31,3%) plus importante que celle des charges générales d'exploitation (+4,0%).

L'augmentation des charges générales d'exploitation provient essentiellement de :

- la hausse de 4,0% (+75 Mdh) des charges de personnel, en raison de la poursuite de l'extension du réseau d'agences de la banque ;
- la progression des charges externes de 4,7% (+81 Mdh) pour s'établir à 1,8 Mrd Dh à fin 2016.

Récapitulatif des dividendes distribués par les filiales d'Attijariwafa bank

Les dividendes distribués par les filiales d'Attijariwafa bank ont évolué comme suit, sur la période :

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017
Wafa Assurance	Néant	Néant	Néant
Wafa Gestion	40,1 Mdh	44,6 Mdh	52,7 Mdh
Wafa Investissement	Néant	Néant	Néant
Attijariwafa bank Europe	Néant	Néant	Néant
Attijari International Bank - Banque Offshore	Néant	28,6 Mdh	26,4 Mdh
OGM	530,0 Mdh	3 660,6 Mdh*	170 Mdh
Wafasalaf	152,7 Mdh	162,9 Mdh	152,7 Mdh
Wafa Immobilier	87,0 Mdh	92,0 Mdh	100,0 Mdh
Wafa Cash	100,0 Mdh	120,0 Mdh	130,0 Mdh
Wafabail	23,1 Mdh	38,2 Mdh	38,3 Mdh
Wafa LLD	20,0 Mdh	20,0 Mdh	10,0 Mdh
Attijari Factoring	Néant	Néant	Néant
Attijari Intermédiation	Néant	Néant	Néant
AFC	30,0 Mdh	Néant	24,0 Mdh
Attijari Invest	Néant	20,0 Mdh	Néant
Andalucarthage	Néant	Néant	200,2 Mdh
CBAO	Néant	6,8 Mdh	7,95 Mdh
Banque Internationale pour le Mali	7,6 Mdh	Néant	Néant
Union Gabonaise des banques	56,4 Mdh	55,0 Mdh	70,0 Mdh
Crédit du Congo	85,4 Mdh	81,5 Mdh	71,8 Mdh
Société Ivoirienne de Banque	43,0 Mdh	70,1 Mdh	72,7 Mdh
Crédit du Sénégal	28,9 Mdh	16,4 Mdh	26,0 Mdh
Attijari bank Mauritanie	Néant	Néant	Néant
Société Commerciale de Banque Cameroun	54,6 Mdh	68,9 Mdh	74,5 Mdh
Banque Internationale pour l'Afrique au Togo	Néant	Néant	Néant

La hausse des dividendes versés par OGM au titre de l'exercice 2016 correspond aux dividendes exceptionnels (2,8 Mrds dhs) versé à Attijariwafa bank.

I.1.4. Résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation d'Attijariwafa bank évolue comme suit sur la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	S1.2017	S1.2018	Var S1.18/ S1.17
Produit Net Bancaire	10 841	14 236	11 503	31,3%	-19,2%	6 121	6 280	2,6%
Résultat des opérations sur immobilisations financières	-153	57	257	>100,0%	>100,0%	279	-2	<-100%
Autres produits d'exploitation non bancaire	159	105	52	-34,3%	-50,3%	20	53	>100,0%
Autres charges d'exploitation non bancaire	-	-	-	Ns	Ns	-	-	Ns
Charges générales d'exploitation	4 122	4 286	4 508	4,0%	5,2%	2 196	2 301	4,8%
Résultat Brut d'Exploitation	6 726	10 112	7 304	50,3%	-27,8%	4 224	4 029	-4,6%
Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-1 427	-1 028	-936	28,0%	9,0%	-419	-444	-5,8%
Autres dotations nettes des reprises	-91	-385	-77	<-100%	80,1%	-113	-20	82,4%
Résultat courant	5 208	8 699	6 292	67,0%	-27,7%	3 691	3 566	-3,4%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique S1.2017 – S1.2018

A fin juin 2018, le résultat courant affiche une baisse de -3,4% (-125,7 Mdh) pour s'établir à près de 3,6 Mrds Dh à fin juin 2018. Cette baisse résulte de la diminution du résultat brut d'exploitation d'Attijariwafa bank, qui s'élève à 4,03 Mrds Dh en juin 2018, enregistrant ainsi une baisse de -4,6% par rapport à fin juin 2017. Une baisse absorbée en partie par le Produit Net Bancaire, en hausse de 2,6% au titre de la même période (-158,7 Mdh) en juin 2018.

Au titre du premier semestre 2018, la baisse du résultat des opérations sur immobilisations financières s'explique essentiellement par la non récurrence de reprises de provisions déjà constituées sur des participations. Ces reprises ont été accompagnées de write-off des titres (charges associées au niveau du résultat non courant). Sur le résultat global, l'impact des reprises de provisions conjugué aux charges du write off est nul.

Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'exercice 2017, le résultat brut d'exploitation d'Attijariwafa bank s'établit à près de 7,3 Mrds Dh, en baisse de 27,8% par rapport à l'exercice 2016, suite notamment à une décroissance du produit net bancaire de 19,2% (-2 733 Mdh) accompagné d'une augmentation des charges générales d'exploitation. La hausse du résultat des opérations sur immobilisations financières s'explique par des reprises sur provisions des titres des opérations sur immobilisations financières relatives à une opération de réduction de capital d'une filiale d'Attijariwafa bank pour lesquelles l'impact résultat est constaté au niveau des charges non courantes.

Pour sa part, le résultat courant affiche un repli de 27,7% (-2407 Mdh) pour atteindre près de 6,3 Mrds Dh à fin 2017. Cette baisse tient compte d'une augmentation de 9,0% (+93 Mdh) des dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance et de 80,1% pour les autres dotations nettes des reprises (+308 Mdh) par rapport à l'exercice précédent.

Revue analytique 2015 – 2016

A fin 2016, le résultat brut d'exploitation d'Attijariwafa bank s'élève à 10,1 Mrds Dh, enregistrant ainsi une progression de 50,3% par rapport à 2015. Cette situation résulte essentiellement d'une évolution du PNB (+31,3%) plus importante que celle des charges générales d'exploitation (+4,0%).

Pour sa part, le résultat courant affiche une progression de 67,0% pour s'établir à près de 8,7 Mrds Dh à fin 2016. Cette évolution résulte de la hausse significative du résultat brut d'exploitation et d'une diminution des dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance par rapport à l'exercice précédent.

I.1.5. Résultat net

Le résultat net évolue comme suit, sur la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	S1.2017	S1.2018	Var S1.18/ S1.17
Résultat courant	5 208	8 699	6 292	67,0%	-27,7%	3 691	3 566	-3,4%
Résultat non courant	-89	-179	-530	<-100%	<-100%	-299	4	>100,0%
Impôt sur les résultats	1 453	1 584	1 604	9,0%	1,2%	831	846	1,9%
Résultat net	3 665	6 935	4 158	89,2%	-40,0%	2 562	2 724	6,3%

Mdh – Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique S1.2017 – S1.2018

Le résultat non courant a enregistré une hausse de 303,3 Mdh par rapport au 30 juin 2017, tandis que le résultat courant a affiché une diminution de -3,4% (-125,7 Mdh).

Le premier semestre 2018 a été marqué par une amélioration de la rentabilité de la banque, dont le résultat net s'est accru de 6,3%, pour s'établir à plus de 2,7 Mrds Dh.

Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'exercice 2017, le résultat net s'est inscrit en baisse de 40,0% pour s'établir à près de 4,2 Mrds Dh. Cette régression s'explique essentiellement par la baisse des résultats courant et non courant. Retraité du versement d'un dividende exceptionnel par OGM de près de 2,8 Mrds Dh en 2016, le résultat courant serait en croissance.

La baisse du résultat non courant s'explique par une opération de réduction de capital d'une filiale d'Attijariwafa bank dont l'impact résultat est constaté au niveau des charges non courantes.

Revue analytique 2015 – 2016

L'exercice 2016 a été marqué par une amélioration de la rentabilité de la banque, dont le résultat net s'est accru de 89,2% (+3,3 Mrds Dh) pour s'établir à plus de 6,9 Mrds Dh. Cette évolution s'explique principalement par la progression des dividendes reçus des filiales.

Pour sa part, le résultat non courant a enregistré une baisse de 90 Mdh par rapport au 31 décembre 2015, suite notamment une augmentation des charges non courantes.

I.1.6. Rentabilité des Fonds Propres et Rentabilité des Actifs

La rentabilité financière de la banque a évolué, comme suit, au cours de la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	S1.2017	S1.2018	Var S1.18/S1.17
Résultat net	3 665	6 935	4 158	89,2%	-40,0%	2 562	2 724	6,3%
Fonds propres	30 623	35 321	37 038	15,3%	4,9%	35 442	37 218	0,5%
Total bilan	288 121	299 527	319 371	4,0%	6,6%	327 809	337 394	5,6%
Return On Equity (ROE) *	13,6%	24,4%	12,6%	-10,8 pts	-11,8 pts	15,6%	15,8%	+0,2 pt
Return On Assets (ROA) **	1,3%	2,3%	1,3%	+1,0 pt	-1,0 pt	1,6%	1,6%	+0,1 pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes agrégés

* Résultat net / Fonds propres (hors résultat net de l'exercice) - Pour le S1.2017 et S1.2018 : Résultat net *2 / Fonds propres (hors résultat net de l'exercice)

** Résultat net / Total bilan - Pour le S1.2017 et S1.2018 : Résultat net *2 / Total Bilan

Revue analytique S1.2017 – S1.2018

Au 30 juin 2018, le ROE d'Attijariwafa bank s'établit à 15,8%, en hausse de 0,2 points par rapport au 30 juin 2017. Cette situation provient d'une hausse des fonds propres de 0,5% (+180 Mdh) contre une hausse du résultat net de 6,3%, pour atteindre près de 2,7 Mrds Dh à fin juin 2018.

Pour sa part, le ROA a légèrement augmenté de 0,1 point par rapport au premier semestre de l'exercice 2017 pour se situer à 1,6% en juin 2018.

Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'exercice 2017, le ROE d'Attijariwafa bank s'élève à 12,6%, en recul de 11,8 points par rapport à 2016. Cette évolution est essentiellement due à une augmentation de 4,9% des fonds propres conjuguée à une régression du résultat net de 40,0%.

Pour sa part, le ROA de la banque s'établit à 1,3% à fin 2017, en baisse de 1,0 point par rapport au niveau enregistré au titre de l'exercice 2016.

Revue analytique 2015 – 2016

Au titre de l'exercice 2016, le ROE d'Attijariwafa bank s'établit à 24,4%, en progression de 10,8 points par rapport à 2015. Cette situation provient d'une progression du résultat net de la banque (+89,2%) qui a atteint plus de 6 935 Mdh Dh à fin 2016.

Pour sa part, le ROA s'est amélioré de 1,0 point par rapport à l'exercice précédent pour se situer à 2,3% en 2016.

I.2. Analyse du bilan

Le bilan agrégé de Attijariwafa bank des trois derniers exercices et au premier semestre 2018 se présente comme suit :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	S1.2018	Var S1.18/17
Actif	288 121	299 527	319 371	4,0%	6,6%	337 394	5,6%
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5 576	7 303	9 143	31,0%	25,2%	8 331	-8,9%
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	35 049	40 716	35 622	16,2%	-12,5%	30 382	-14,7%
Créances sur la clientèle	164 250	174 927	179 238	6,5%	2,5%	187 766	4,8%
Créances acquises par affacturage	0	0	0	43,6%	-30,4%	2 196	>100,0%
Titres de transaction et de placement	53 429	46 121	59 556	-13,7%	29,1%	72 793	22,2%
Autres actifs	3 786	5 454	3 782	44,1%	-30,6%	4 299	13,7%
Titres d'investissement	6 089	5 969	6 840	-2,0%	14,6%	6 805	-0,5%
Titres de participation et emplois assimilés	13 762	13 645	19 105	-0,8%	40,0%	18 829	-1,4%
Immobilisation en crédit bail et en location	1 262	239	395	-81,1%	65,3%	377	-4,5%
Immobilisations incorporelles	1 898	1 812	2 088	-4,5%	15,2%	2 024	-3,1%
Immobilisations corporelles	3 019	3 341	3 603	10,7%	7,8%	3 593	-0,3%
Passif	288 121	299 527	319 371	4,0%	6,6%	337 394	5,6%
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-	-	Ns	Ns	0	Ns
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	29 870	21 792	27 433	-27,0%	25,9%	38 926	41,9%
Dépôts de la clientèle	200 959	208 834	225 369	3,9%	7,9%	222 881	-1,1%
Titres de créances émis	7 049	7 592	5 879	7,7%	-22,6%	5 893	0,2%
Autres passifs	6 097	10 053	7 080	64,9%	-29,6%	16 593	>100,0%
Provisions pour risques et charges	2 762	3 165	3 253	14,6%	2,8%	3 271	0,5%
Provisions réglementées	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
Dettes subordonnées	10 761	12 770	13 320	18,7%	4,3%	12 612	-5,3%
Fonds propres	30 623	35 321	37 038	15,3%	4,9%	37 218	0,5%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

I.2.1. Analyse des principaux postes du bilan

Crédits

L'encours des crédits d'Attijariwafa bank a évolué sur la période considérée comme suit :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	S1.2018	Var S1.18/17
Créances sur les établissements de crédits et assimilés (C1)	35 049	40 716	35 622	16,2%	-12,5%	30 382	-14,7%
A vue	11 025	10 211	6 724	-7,4%	-34,1%	5 300	-21,2%
A terme	24 025	30 505	28 898	27,0%	-5,3%	25 082	-13,2%
Créances sur la clientèle (C2)	164 250	174 927	179 238	6,5%	2,5%	189 961	6,0%
Crédits de trésorerie et à la consommation	49 066	49 639	45 876	1,2%	-7,6%	48 501	5,7%
Crédits à l'équipement	54 607	56 336	61 961	3,2%	10,0%	65 933	6,4%
Crédits immobiliers	54 570	56 253	59 193	3,1%	5,2%	61 969	4,7%
Autres crédits	1 652	7 971	7 693	>100,0%	-3,5%	6 732	-12,5%
Créances acquises par affacturage	-	-	-	Ns	0,0%	2190	>100,0%
Créances en souffrance nettes de provision	3 051	3 323	3 040	8,9%	-8,5%	2 978	-2,0%
Intérêts courus à recevoir	1 304	1 407	1 475	7,8%	4,9%	1 659	12,5%
Total crédits (C1) + (C2)	199 300	215 642	214 860	8,2%	-0,4%	220 343	2,6%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2017 – S1.2018

Au 30 juin 2018, l'encours des crédits d'Attijariwafa bank s'établit à 220,3 Mrds Dh, en progression de 2,6% par rapport à fin décembre 2017. Cette évolution s'explique par les éléments conjugués suivants :

- l'amélioration de l'encours des créances sur la clientèle de 6,0% à près de 190,0 Mrds Dh à fin juin 2018, cette évolution est due essentiellement à :
 - ✓ l'augmentation de 5,7% (+2,6 Mrds Dh) des crédits de trésorerie et à la consommation, dont l'encours à fin juin 2018 s'élève à 48,5 Mrds Dh ;
 - ✓ l'accroissement des crédits à l'équipement de 6,4% (+4,0 Mrds Dh) pour atteindre 65,9 Mrds Dh à fin juin 2018 ;
 - ✓ les crédits immobiliers ont affiché une augmentation de 2,8 Mrds Dh au titre du premier semestre 2018 ;
 - ✓ la hausse des créances par affacturage de 2,2 Mrds Dh.
- l'amélioration de l'encours de créances sur la clientèle a compensé la diminution des créances sur les établissements de crédit et assimilés de 14,7% (-5,2 Mrds Dh) sur la période considérée.

Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'exercice 2017, l'encours des crédits d'Attijariwafa bank s'est inscrit en baisse de 0,4% par rapport à 2016, pour atteindre près de 214,9 Mrds Dh. Cette diminution s'explique principalement par les éléments combinés suivants :

- l'augmentation de l'encours des créances sur la clientèle à hauteur de 2,5% (+4,3 Mrds Dh) à près de 179,2 Mrds Dh à fin 2017. Cette évolution est due essentiellement à :
 - ✓ la baisse des crédits de trésorerie et à la consommation de 7,6% (-3,8 Mrds Dh) ;
 - ✓ l'augmentation de l'encours des crédits à l'équipement de 10,0% (+5,6 Mrds Dh) à près de 62,0 Mrds Dh à fin 2017 ;
 - ✓ l'augmentation de l'encours des crédits immobiliers et la baisse des autres crédits de 5,2% (+2,9 Mrds Dh) et de 3,5% (-277 Mdh) respectivement ;
 - ✓ la baisse des créances en souffrance nettes de provision de 8,5% s'établissant à près de 3,0 Mrds Dh à fin décembre 2017.

- le repli de l'encours des créances sur les établissements de crédits et assimilés de 12,5% (-5,1 Mrds Dh) à près de 35,7 Mrds Dh à fin 2017. Cette situation est consécutive à une régression de 34,1% (-3,5 Mrds Dh) de l'encours créances à vue et un recul de l'encours des créances à terme de 5,3% (-1,6 Mrds Dh) en 2017.

Revue analytique 2015 – 2016

En 2016, l'encours des crédits d'Attijariwafa bank s'établit à plus de 215,6 Mrds Dh, en progression de 8,2% (+16,3 Mrds Dh) par rapport à 2015. Cette évolution s'explique par les principaux éléments conjugués suivants :

- l'amélioration de l'encours des créances sur la clientèle de 6,5 % (+10,7 Mrds Dh) à près de 174,9 Mrds Dh à fin 2016, cette évolution est due essentiellement à :
 - ✓ la hausse des crédits de trésorerie et à la consommation de 1,2% (+573 Mdh) par rapport à 2015;
 - ✓ l'accroissement des crédits à l'équipement de 3,2% (+1,7 Mrd Dh) pour atteindre 56,3 Mrds Dh à fin 2016 ;
 - ✓ l'augmentation de l'encours des crédits immobiliers de 3,1% (1,7 Mrd Dh) pour s'établir à 56,3 Mrds Dh au 31 décembre 2016 ;
 - ✓ les autres crédits ont affiché une importante augmentation de 6,3 Mrds Dh au titre de l'exercice 2016, suite essentiellement au reclassement opéré en juin 2016 de certains crédits à l'équipement vers "autres crédits".
- l'augmentation de 16,2% des créances sur les établissements de crédit et assimilés qui se sont établis à près de 40,7 Mrds Dh à fin 2016. Cette situation est consécutive à une progression de 27,0% (+6,5 Mrds Dh) de l'encours créances à terme qui a été atténué par le recul de l'encours des créances à vue de 7,4% (-814 Mdh) sur la période considérée.

Au 30 juin 2018, la part des crédits de trésorerie et à la consommation, des crédits à l'équipement, et des crédits immobiliers représentent respectivement 26,5% (+0,2 pt), 36,0% (+0,5 pts), 33,8% (-0,1 pt) du total des crédits à la clientèle de la banque.

	2015	2016	2017	S1.2018
Crédits de trésorerie et à la consommation	30,7%	29,2%	26,3%	26,5%
Crédits à l'équipement	34,2%	33,1%	35,5%	36,0%
Crédits immobiliers	34,1%	33,1%	33,9%	33,8%
Autres crédits	1,0%	4,7%	4,4%	3,7%
Total crédits*	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

* Hors créances acquises par affacturage, créances en souffrance et intérêts courus à recevoir

Dépôts

L'encours des dettes d'Attijariwafa bank a évolué comme suit, sur la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/14	Var. 17/16	S1.2018	Var S1.18/17
Dettes envers les établissements de crédit (D1)	29 870	21 792	27 433	-27,0%	25,9%	38 926	41,9%
A vue	12 281	6 749	6 578	-45,0%	-2,5%	3 806	-42,1%
A terme	17 589	15 044	20 855	-14,5%	38,6%	35 121	68,4%
Dettes envers la clientèle (D2)	200 959	208 834	225 369	3,9%	7,9%	222 881	-1,1%
Comptes à vue créditeurs	122 338	129 556	141 414	5,9%	9,2%	142 237	0,6%
Comptes d'épargne	25 875	26 911	27 861	4,0%	3,5%	28 202	1,2%
Dépôts à terme	43 521	38 366	39 040	-11,8%	1,8%	36 808	-5,7%
Autres comptes créditeurs	8 303	13 248	16 370	59,6%	23,6%	14 968	-8,6%
Intérêts courus à payer	922	753	683	-18,4%	-9,3%	667	-2,4%
Total dettes (D1+D2)	230 829	230 626	252 802	-0,1%	9,6%	261 807	3,6%

Mdh- Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2017 – S1.2018

Au terme du premier semestre de l'exercice 2018, les dettes envers de la clientèle se sont établis à près de 222,9 Mrds Dh, en baisse de -1,1% (-2,5 Mrds Dh) par rapport à fin décembre 2017. Cette évolution s'explique principalement par les éléments conjugués suivants :

- La baisse des dépôts à terme de -5,7% (-2,2 Mrds Dh)
- La diminution des autres comptes créditeurs à près de -1,4 Mrds Dh pour s'établir à plus de 14,9 Mrds Dh à fin juin 2018;

Pour sa part, l'encours des dettes envers les établissements de crédit a affiché une hausse de 41,9% (+11,5 Mrds Dh), pour atteindre plus de 38,9 Mrds Dh à fin juin 2018. La hausse de l'encours des dépôts à terme de +14,3 Mrds Dh pour atteindre 35,1 Mrds Dh en juin 2018 demeure la principale raison de cette évolution. Cette hausse est expliquée essentiellement par la hausse des pensions 7 jours auprès de Bank Al Maghrib.

Revue analytique 2016 – 2017

En 2017, les dépôts de la clientèle ont atteint près de 225,4 Mrds Dh, en hausse de 7,9% (+16,5 Mrds Dh) par rapport à fin 2016, principalement sous l'effet de :

- la hausse de 9,2% (11,9 Mrds Dh) des comptes à vue créditeurs à près de 141,4 Mrds Dh à fin 2017 ;
- la progression de 3,5% (+950,0 Mdh) des comptes d'épargne pour atteindre plus de 27,9 Mrds Dh au 31 décembre 2017 ;
- l'amélioration des dépôts à terme de 1,8% (+674 Mdh) pour s'établir à plus de 39,0 Mrds Dh à fin 2017.

Revue analytique 2015 – 2016

Au terme de l'exercice 2016, les dépôts de la clientèle se sont établis à près de 208,8 Mrds Dh, en progression de 3,9% (+7,9 Mrds Dh) par rapport à fin décembre 2015. Cette évolution s'explique principalement par les effets conjugués suivants :

- l'accroissement de 5,9% (+7,2 Mrds Dh) des comptes à vue créditeurs à près de 129,6 Mrds Dh ;
- l'augmentation des comptes d'épargne de 4,0% (+1,0 Mrd Dh) pour s'établir à 26,9 Mrds Dh à fin 2016 ;
- l'amélioration des autres comptes créditeurs de 59,6% (+4,9 Mrds Dh) pour s'établir à 13,2 Mrds Dh à fin 2016.

- le retrait de dépôts à terme de 11,8% (-5,2 Mrds Dh) à près de 38,4 Mrds Dh au terme de l'exercice 2016.

Pour sa part, l'encours des dettes envers les établissements de crédit a affiché une baisse de 27,0% (-8,1 Mrds Dh), pour atteindre près de 21,8 Mrds Dh à fin 2016. Ce repli provient aussi bien de la baisse de l'encours des dépôts à vue de 45,0% (-5,5 Mrds Dh) que de la diminution de l'encours des dépôts à termes de 14,5% (-2,5 Mrds Dh).

La structure des dépôts est marquée par une prédominance des comptes à vue créditeurs qui représentent 63,8% des dépôts de la clientèle à fin juin 2018.

	2015	2016	2017	S1.2018
Comptes à vue créditeurs*	60,9%	62,0%	62,7%	63,8%
Comptes d'épargne	12,9%	12,9%	12,4%	12,7%
Dépôts à terme	21,7%	18,4%	17,3%	16,5%
Autres comptes créditeurs*	4,1%	6,3%	7,3%	6,7%
Intérêts courus à payer	0,5%	0,4%	0,3%	0,3%
Total dépôts **	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés * Dépôts non rémunérés ** Y compris les intérêts courus à payer

Ratio de transformation de la banque

Au 30 juin 2018, le taux de transformation d'Attijariwafa bank s'établit à 89,1%.

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	S1.2018	Var S1.18/17
Encours crédits bruts *	171 746	183 122	187 489	6,6%	2,4%	198 630	5,9%
Encours dépôts	200 959	208 834	225 369	3,9%	7,9%	222 881	-1,1%
Ratio de transformation	85,5%	87,7%	83,2%	+2,2 pts	-4,5 pts	89,1%	+5,9 pts

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés * Créances sur la clientèle + provisions de créances sur la clientèle

Structure des Ressources externes d'Attijariwafa bank

Les ressources externes d'Attijariwafa bank se composent principalement des fonds propres, des dettes envers les établissements de crédit et des dépôts de la clientèle.

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	S1.2018	Var S1.18/17
Fonds propres & assimilés dont :	41 384	48 091	50 357	16,2%	4,7%	49 829	-1,0%
Dettes subordonnées	10 761	12 770	13 320	18,7%	4,3%	12 612	-5,3%
Capital	2 035	2 035	2 035	0,0%	0,0%	2 035	0,0%
Réserves et primes liées au capital	24 916	26 350	30 844	5,8%	17,1%	32 458	5,2%
Résultat net de l'exercice	3 665	6 935	4 158	89,2%	-40,0%	2 724	-34,5%
Report à nouveau	6	0	0	-97,5%	>100,0%	0	-16,9%
Ressources externes	237 878	238 218	258 680	0,1%	8,6%	267 701	3,5%
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
Etablissements de crédit	29 870	21 792	27 433	-27,0%	25,9%	38 926	41,9%
<i>Comptes à vue</i>	12 281	6 749	6 579	-45,0%	-2,5%	3 806	-42,2%
<i>Emprunts trésorerie à terme</i>	17 589	15 044	20 854	-14,5%	38,6%	35 121	68,4%
Clientèle	200 959	208 834	225 369	3,9%	7,9%	222 881	-1,1%
Titres de créances émis	7 049	7 592	5 879	7,7%	-22,6%	5 893	0,2%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2017 – S1.2018

Au 30 juin 2018, les fonds propres et assimilés de la banque ont atteint 49,8 Mrds Dh, enregistrant ainsi une baisse de -1,0% par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution est liée aux principaux éléments conjugués suivants :

- la baisse de -34,5% (-1,4 Mrds Dh) du résultat net de l'exercice ;

- la baisse de -5,3% (-708 Mdh) des dettes subordonnées.

Les dépôts de la clientèle représentent 83,3% des ressources externes de la banque à fin juin 2018, avec un encours de près de 222,9 Mrds Dh, en baisse de 1,1% (-2,5 Mrds Dh) par rapport à fin décembre 2017. Cette baisse a cependant été compensée par une hausse de l'encours des dettes auprès des établissements de crédit de 41,9% (+11,5 Mrds Dh) à plus de 38,9 Mrds Dh. A noter qu'à fin juin 2018, plus de 90,2% de l'encours de ces dettes auprès d'établissements de crédit correspond à des emprunts de trésorerie à terme.

Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'exercice 2017, les fonds propres et assimilés de la banque ont atteint 50,4 Mrds Dh, enregistrant ainsi une progression de 4,7% par rapport à 2016. Cette évolution s'explique par les éléments conjugués suivants :

- la hausse de 17,1% (+4,5 Mrds Dh) des réserves et primes liées au capital suite à l'affectation d'une partie du résultat net de l'exercice 2016 en réserves ;
- l'émission, en décembre 2017, d'un emprunt obligataire subordonné pour un montant de 1,25 Mrd Dh.

L'encours des dépôts de la clientèle, qui représente près de 87,1% des ressources externes de la banque, s'est amélioré de 7,9% (+16,5 Mrds) pour s'établir à près de 225,4 Mrds Dh à fin 2017.

Au terme de l'exercice 2017, les ressources externes ont augmenté de 8,6% pour s'établir à 258,7 Mrds Dh. Les emprunts de trésorerie à terme, qui constituent en moyenne près de 7,0% des ressources externes de la banque sur les trois derniers exercices, ont diminué de 38,6% en 2017 avec un encours de près de 20,9 Mrds Dh.

Enfin, les titres de créances émis, dont la contribution représente en moyenne près de 2,8% des ressources externes d'Attijariwafa bank sur les trois derniers exercices, se sont établis à près de 5,9 Mrds Dh en 2017, en baisse de 22,6% par rapport à 2016.

Revue analytique 2015 – 2016

- Au titre de l'exercice 2016, les fonds propres et assimilés de la banque ont atteint 48,1 Mrds Dh, enregistrant ainsi une progression de 16,2% (+6,7 Mrds Dh) par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution est liée aux principaux éléments conjugués suivants : l'émission, en juin et en décembre 2016, de deux emprunts obligataires subordonnés Dh (1 milliards et 1.5 milliards) et d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel avec mécanisme d'absorption de pertes (500 Mdh) pour un montant global de 3,0 Mrds ;
- la hausse de 5,8% (+1,4 Mrds Dh) des réserves et primes liées au capital suite à l'affectation d'une partie du résultat net de l'exercice 2015 en réserves ;
- l'amélioration de la rentabilité de la banque de 89,2% (+3,3 Mrds Dh) en 2016.

Les dépôts de la clientèle représentent 87,7% des ressources externes de la banque à fin 2016, avec un encours de plus de 208,8 Mrds Dh, en progression de 3,9% (+7,9 Mrds Dh) par rapport à fin 2015. Cette amélioration a permis d'atténuer le repli de 27,0% de l'encours des dettes auprès des établissements de crédit à près de 21,8 Mrds Dh. A noter qu'à fin 2016, près de 69,0% de l'encours de ces dettes correspond à des emprunts de trésorerie à terme.

Par ailleurs, le montant des titres de créances émis a progressé de 7,7% pour s'établir à 7,6 Mrds Dh à fin 2016.

I.2.2. Maîtrise des risques – Ratio de solvabilité

Répartition des créances en souffrance nettes des provisions

L'évolution des créances en souffrance nettes des provisions d'Attijariwafa bank se présente comme suit, au cours des trois derniers exercices et au premier semestre 2018 :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	S1.2018	Var S1.18/17
Créances pré-douteuses	0	2	0	>100,0%	-88,9%	0	26,0%
Créances douteuses	1	1	7	-28,7%	>100,0%	10	47,6%
Créances compromises	3 050	3 320	3 033	8,9%	-8,7%	2 967	-2,2%
Total	3 051	3 323	3 040	8,9%	-8,5%	2 978	-2,0%

Mdh – Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Conformément à la réglementation en vigueur, les créances en souffrance sur la clientèle sont classées selon leur degré de risque, en trois catégories, en créances pré-douteuses, en créances douteuses et en créances compromises. Attijariwafa bank procède à cette classification des créances en souffrance depuis l'exercice 2004 et conformément à la circulaire n°19/G/2002 de Bank Al-Maghrib. Les provisions correspondantes doivent être constatées, déduction faite des garanties détenues (sûretés, hypothèques) et des agios réservés, et ce, à hauteur d'un minimum de 20%, 50% et 100% respectivement.

Revue analytique 2017 – S1. 2018

Les créances en souffrance nettes de provisions s'établissent à plus de 2,9 Mrds Dh à fin juin 2018, affichant ainsi une baisse de -2,0% par rapport à fin décembre 2017.

Les provisions pour créances en souffrance s'établissent à près de 8,7 Mrds Dh à fin juin 2018, soit un taux de couverture de 74,4%.

Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'exercice 2017, les créances en souffrance nettes de provisions ont régressé de 8,5% pour atteindre près de 3 040 Mdh.

Les provisions pour créances en souffrance s'établissent 8,3 Mrds Dh à fin 2017, soit un taux de couverture de 73,1%.

Revue analytique 2015 – 2016

Les créances en souffrance nettes de provisions s'établissent à près de 3,3 Mrds Dh à fin 2016, affichant ainsi une hausse de 8,9% par rapport à 2015.

Les provisions pour créances en souffrance s'établissent à près de 8,2 Mrds Dh à fin 2016, soit un taux de couverture de 71,2%.

Ratios de maîtrise des risques

Le niveau des ratios de maîtrise des risques en vigueur s'établit comme suit :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	S1.2018	Var S1.18/17
<u>Provisions</u>							
Provisions (décaissement)	7 495	8 195	8 251	9,3%	0,7%	8 669	5,1%
Provisions (décaissement et signature)	7 780	8 501	8 528	9,3%	0,3%	8 943	4,9%
<u>Créances en souffrance (brut)</u>							
Créances en souffrance (décaissement)	10 546	11 518	11 291	9,2%	-2,0%	11 647	3,1%
Créances en souffrance (décaissement et signature)	11 195	12 214	11 973	9,1%	-2,0%	12 292	2,7%
<u>Encours de crédits bruts</u>							
Crédit par décaissement	171 746	183 122	187 489	6,6%	2,4%	196 435	4,8%
Crédit par décaissement et par signature	233 893	257 651	305 267	10,2%	18,5%	339 463	11,2%
<u>Taux de couverture (1)</u>							
Taux de couverture (décaissement)	71,1%	71,2%	73,1%	+0,1 pt	+1,9 pt	74,4%	+1,4 pt
Taux de couverture (décaissement et signature)	69,5%	69,6%	71,2%	+0,1 pt	+1,6 pt	72,8%	+1,5 pt
<u>Taux de contentieux (2)</u>							
Taux de contentieux (décaissement)	6,1%	6,3%	6,0%	+0,2 pt	-0,3 pt	5,9%	-0,1 pt
Taux de contentieux (décaissement et signature)	4,8%	4,7%	3,9%	-0,1 pt	-0,8 pt	3,6%	-0,3 pt
Taux de contentieux du secteur (3) *	7,6%	7,9%	7,8%	+0,3 pt	-0,1 pt	7,4%	-0,4 pt

Mdh - Source Attijariwafa bank – Comptes agrégés *Correspond au taux de contentieux des créances par décaissement - Source : GPBM

(1) Encours de crédits nets + Provisions sur créances en souffrance

(3) Créances en souffrance/Encours brut de crédit

(2) Provisions sur créances en souffrance/Créances en souffrance

(4) Créances en souffrance brutes/créances clients

Revue analytique 2017 – S1 2018

Au 30 juin 2018, le taux de contentieux (décaissement) d'Attijariwafa bank s'établit à 5,9%, en amélioration de 0,1 point par rapport à l'exercice précédent. Le taux de contentieux du secteur s'établit quant à lui à hauteur de 7,4% à fin juin 2018, en amélioration (-0,4 point) par rapport à fin 2017.

Le taux de couverture des créances en souffrance (décaissement) de la banque a enregistré une hausse de 1,4 point pour s'établir à 74,4% en juin 2018 contre 73,1% en 2017.

Revue analytique 2016 – 2017

En 2017, le taux de contentieux (décaissement et signature) d'Attijariwafa bank s'établit à 3,9%, en baisse de 0,8 point par rapport à l'exercice précédent. Le taux de contentieux du secteur s'établit quant à lui à hauteur de 8,0% sur l'exercice 2017, en légère baisse (-0,3 point) par rapport à fin 2016.

Le taux de couverture des créances en souffrance (décaissement) de la banque, pour sa part, a enregistré une hausse de 1,9 point pour s'établir à 73,1% en 2017 contre 71,2% en 2016.

Revue analytique 2015 – 2016

Au terme de l'exercice 2016, le taux de contentieux (décaissement et signature) d'Attijariwafa bank s'établit à 4,7%, en quasi-stagnation par rapport à fin décembre 2015. Pour sa part, le taux de contentieux du secteur bancaire a enregistré une augmentation de 0,3 point à près de 8,2% à fin 2016.

Le taux de couverture des créances en souffrance (décaissement) de la banque s'est établi à 71,2% à fin 2016 contre 71,1% à fin décembre 2015, soit une hausse de 0,1 point sur la période.

Les dotations et reprises de provisions relatives aux créances en souffrance, y compris les pertes nettes sur créances irrécouvrables, ont évolué comme suit :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	S1.2017	S1.2018	Var S1.18/ S1.17
Dotations aux provisions	2 288	1 880	2 308	-17,8%	22,8%	744	683	-8,2%
DAP pour créances et engagements par signature en souffrance	1 724	1 529	1 338	-11,3%	-12,5%	591	633	7,2%
Pertes sur créances irrécouvrables	563	351	970	-37,6%	>100,0%	153	50	-67,3%
Reprises de provisions	861	852	1 373	-1,0%	61,1%	325	240	-26,2%
Reprises de prov. pour créances et engagmt. par signature en souffrance	791	808	1 310	2,1%	62,2%	303	219	-27,7%
Récupérations sur créances amorties	69	44	63	-36,1%	41,2%	22	21	-5,1%
Dotations nettes aux provisions (1)	1 427	1 028	936	-28,0%	-9,0%	419	444	5,8%
Encours brut de crédit* (2)	171 746	183 122	187 489	6,6%	8,5%	178 254	198 630	11,4%
Charge de risque nette (1) / (2)	0,8%	0,6%	0,5%	-0,3 pt	-0,1 pt	0,2%	0,2%	+0,0 pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes agrégés * Créances sur la clientèle + provisions de créances sur la clientèle

Revue analytique S1.2017 – S1.2018

Au terme du premier semestre 2018, la charge de risque nette s'établit à 0,2%, marquant une stagnation par rapport à fin juin 2017. Cette situation est attribuable à une hausse des dotations nettes aux provisions (+5,8%), de pair avec la progression de 11,4% de l'encours brut de crédit à plus de 198,6 Mrds Dh au 30 juin 2018.

Revue analytique 2016 – 2017

A fin 2017, la charge de risque nette s'est inscrite en diminution (-0,1 pts) à 0,5%, contre 0,6% au titre de l'exercice précédent. Cette évolution résulte principalement d'une régression des dotations nettes aux provisions de 9,0% (-92,0 Mdh) conjuguée à une augmentation des encours brut de crédit de 2,4% par rapport à 2016. La hausse des pertes sur créances irrécouvrables s'explique par une augmentation du niveau des write-offs (radiation des créances), notamment pour l'immobilier.

Revue analytique 2015 – 2016

Au terme de l'exercice 2016, la charge de risque nette s'établit à 0,6%, soit une diminution de 0,3 point par rapport à fin 2015. Cette situation est attribuable à une baisse des dotations nettes aux provisions (-28,0%), de pair avec la progression de 6,5% de l'encours brut de crédit à près de 174,9 Mrds Dh au 31 décembre 2016.

Ratios de solvabilité

Le tableau ci-dessous présente le ratio de solvabilité d'Attijariwafa bank au titre de la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	S1.2018	Var S1.18/17
Fonds propres de base (Tier 1) (1)	22 142	27 154	23 861	22,6%	-12,1%	24 049	0,8%
Fonds propres réglementaires (2)	26 610	32 662	30 209	22,7%	-7,5%	32 533	7,7%
Risques pondérés (3)	210 337	229 322	237 420	9,0%	3,5%	240 480	1,3%
Ratio sur fonds propres de base (1) / (3)	10,53%	11,84%	10,05%	+1,31 pt	-1,79 pt	10,00%	-0,05 pt
Ratio de solvabilité (2) / (3)	12,65%	14,24%	12,72%	+1,59 pt	-1,52 pt	13,53%	+0,80 pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Au titre du premier semestre 2018, le ratio sur fonds propres de base d'Attijariwafa bank s'est établi à 10,00%, en légère diminution de 0,05 point par rapport à fin décembre 2017. Pour sa part, le ratio de solvabilité d'Attijariwafa bank s'est inscrit en hausse de 0,80 point pour atteindre 13,53% à fin juin 2018.

Au terme de l'exercice 2017, le ratio sur fonds propres de base d'Attijariwafa bank s'est établi à 10,1%, en diminution de 1,8 point par rapport à fin décembre 2016. Pour sa part, le ratio de solvabilité d'Attijariwafa bank s'est inscrit en baisse de 1,5 point pour atteindre 12,7% à fin 2017.

Au terme de l'exercice 2016, le ratio sur fonds propres de base d'Attijariwafa bank s'est établi à 11,8% en croissance de 1,3 point par rapport à fin décembre 2015. Pour sa part, le ratio de solvabilité d'Attijariwafa bank s'est également inscrit en hausse de 1,6 point pour atteindre 14,2% à fin 2016.

I.2.3. Analyse du hors bilan

Les engagements hors bilan d'Attijariwafa bank ont évolué comme suit, sur la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	S1.2018	Var S1.18/17
Engagements donnés	61 863	74 920	117 502	21,1%	56,8%	142 754	21,5%
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédits et assimilés	1	1	4 575	0,0%	>100,0%	7 322	60,1%
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	16 670	18 288	50 600	9,7%	>100,0%	72 601	43,5%
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	11 618	15 981	15 990	37,6%	0,1%	13 616	-14,8%
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	33 574	40 651	46 334	21,1%	14,0%	48 840	5,4%
<i>dont engagements en souffrance</i>	-	696	681	Ns	-2,1%	650	-4,7%
Autres titres à livrer	-	-	3	Ns	Ns	375	>100,0%
Engagement reçus	16 428	23 034	20 405	40,2%	-11,4%	16 819	-17,6%
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	1 492	-	Ns	-100,0%	-	Ns
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	16 299	21 271	20 009	30,5%	-5,9%	16 431	-17,9%
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	129	272	381	>100,0%	40,2%	388	1,8%
Titres vendus à recevoir	-	-	15	Ns	Ns	-	-100,0%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2017 – S1 2018

Au 30 juin 2018, les engagements donnés par la banque ont atteint près de 143 Mdh, enregistrant une hausse de 21,5% comparativement à fin décembre 2017. Cette hausse résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- la hausse des engagements de financement donnés en faveur de la clientèle de 43,5% (+22,0 Mrds Dh) à plus de 72,6 Mrds Dh à fin juin 2018 ;
- la hausse des engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédits assimilés de 60,1% (+2,7 Mrds Dh) ;
- l'accroissement de plus de 2,5 Mrds Dh des engagements de garantie d'ordre de la clientèle à près de 48,8 Mrds Dh.

Les engagements reçus ont affiché une baisse de 17,6% (-3,6 Mrds Dh) à plus de 16,8 Mrds Dh à fin juin 2018, en lien avec le repli des engagements de garantie reçus d'établissement de crédit et assimilés de -3,6 Mrds Dh.

Revue analytique 2016 – 2017

En 2017, les engagements donnés par la banque ont atteint près de 118,2 Mrds Dh, enregistrant une hausse de 57,7% par rapport à fin décembre 2016. Cette évolution résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- La hausse des engagements de financement donnés en faveur de la clientèle de 32,3 Mrds Dh à près de 50,6 Mrds Dh au 31 décembre 2017 ;
- la hausse des engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédits et assimilés de près de 4,6 Mrds Dh à 4 575 Mdh à fin 2017.

Les engagements reçus se sont quant à eux établis à près de 20,4 Mrds Dh à fin 2017, contre près de 23,0 Mrds Dh au 31 décembre 2016, enregistrant ainsi un recul de 11,5%, suite à la baisse des engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés de 5,9% (-1 262 Mdh) par rapport à l'exercice précédent.

Revue analytique 2015 – 2016

Au 31 décembre 2016, les engagements donnés par la banque ont atteint 74,9 Mrds Dh, enregistrant une augmentation de 21,1% comparativement à fin décembre 2015. Cette hausse résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- la hausse des engagements de financement donnés en faveur de la clientèle de 9,7% (+1,6 Mrd Dh) à près de 18,3 Mrds Dh à fin 2016 ;
- la progression des engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés de 37,6% (+4,4 Mrds Dh) pour s'établir à près de 16,0 Mrds Dh au 31 décembre 2016
- l'accroissement de 21,1% (+7,1 Mrds Dh) des engagements de garantie d'ordre de la clientèle à près de 40,0 Mrds Dh.

Les engagements reçus ont affiché une augmentation de 40,2% à plus de 23,0 Mrds Dh à fin 2016, en lien avec l'accroissement des engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés de 30,5% (+5,0 Mrds Dh) par rapport à fin 2015.

I.3. Tableau des flux de trésorerie

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie sur la période 2015–2017 et aux premiers semestres 2017 et 2018 :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	S1.2017	S1.2018	Var S1.18/ S1.17
Résultat avant impôts	5 118	8 519	5 762	66,4%	-32,4%	3 392	3 570	5,2%
+ Produits d'exploitation bancaire perçus	17 120	16 791	15 945	-1,9%	-5,0%	7 840	8 288	5,7%
+ Récupérations sur créances amorties	69	44	63	-36,1%	41,2%	22	21	-5,1%
+ Produits d'exploitation non bancaire perçus	136	47	36	-65,3%	-24,0%	18	24	31,6%
- Charges d'exploitation bancaire versées	-9 143	-8 159	-7 262	10,8%	11,0%	-3 310	-3 556	-7,5%
- Charges d'exploitation non bancaire versées	-	-	-	Ns	Ns	-3	-	Ns
- Charges générales d'exploitation versées	-3 710	-3 870	-4 095	-4,3%	-5,8%	-2 003	-2 084	-4,1%
- Impôts sur les résultats versés	-1 453	-1 584	-1 604	-9,0%	-1,2%	-831	-846	-1,9%
Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	3 019	3 269	3 083	8,3%	-5,7%	1 734	1 846	6,5%
+/- Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-1 409	-5 666	5 094	<-100%	>100,0%	600	5 240	>100,0%
+/- Créances sur la clientèle	7 037	-10 676	-4 311	<-100%	59,6%	-3 327	-10 724	<-100%
+/- Titres de transaction et de placement	-4 061	7 308	-13 435	>100,0%	<-100%	-15 346	-13 237	13,7%
+/- Autres actifs	-1 360	-1 668	1 525	-22,7%	>100,0%	-722	-517	28,5%
+/- Immob. données en crédit-bail et en location	356	1 023	-156	>100,0%	<-100%	-131	18	>100,0%
+/- Dettes envers les Ets de crédit et assim.	-11 660	-8 078	5 641	30,7%	>100,0%	12 196	11 494	-5,8%
+/- Dépôts de la clientèle	10 239	7 875	16 535	-23,1%	>100,0%	9 315	-2 488	<-100%
+/- Titres de créance émis	-2 243	543	-1 713	>100,0%	<-100%	-46	14	>100,0%
+/- Autres passifs	221	3 956	-2 825	>100,0%	<-100%	6 216	9 513	53,0%
Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-2 881	-5 384	6 354	-86,9%	>100,0%	8 754	-686	<-100%
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	139	-2 114	9 437	<-100%	>100,0%	10 488	1 160	-88,9%
+ Produit des cessions d'immobilisations financières	3 152	521	-871	-83,5%	<-100%	0	450	Ns
+ Produit des cessions d'immob. incorp et corp.	180	283	35	57,7%	-87,6%	27	226	>100,0%
- Acquisition d'immobilisations financières	-1 431	-227	-5 142	84,1%	<-100%	-6 318	-141	97,8%
- Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-729	-866	-980	-18,8%	-13,2%	-490	-332	32,3%
+ Intérêts perçus	310	261	263	-15,8%	0,8%	136	117	-14,0%
+ Dividendes perçus	1 419	4 588	1 513	>100,0%	-67,0%	1 256	1 253	-0,2%
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	2 901	4 560	-5 182	57,2%	<-100%	-5 390	1 573	>100,0%
+ Sub., fonds pub. et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-	-	Ns	Ns	-	-	Ns
+ Emission de dettes subordonnées	1 000	2 000	550	100,0%	-72,5%	300	-750	<-100%
+ Emission d'actions	-	-	-	Ns	Ns	-	-	Ns
- Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-	-	Ns	Ns	-	-	Ns
- Intérêts versés	-434	-480	-524	-10,6%	-9,2%	-258	-250	2,9%
- Dividendes versés	-2 035	-2 239	-2 442	-10,0%	-9,1%	-2 442	-2 544	-4,2%
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-1 469	-718	-2 416	51,1%	<-100%	-2 400	-3 544	-47,7%
Variation nette de la trésorerie	1 571	1 727	1 839	10,0%	6,5%	2 699	-811,294	<-100%
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	4 005	5 576	7 303	39,2%	31,0%	7 303	9 142,735	25,2%
Trésorerie à la clôture de l'exercice	5 576	7 303	9 143	31,0%	25,2%	10 002	8 331,441	-16,7%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique S1.2017 – S1.2018

Activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à près de 1,2 Mrds Dh à fin juin 2018, en baisse de 9,3 Mrds Dh par rapport à fin juin 2017. Cette situation s'explique par une diminution du solde des variations des actifs et passifs d'exploitation de plus de 9,4 Mrds Dh, conjuguée à une augmentation de 111,9 Mdh des flux de trésorerie provenant du compte de produits et charges.

La baisse du solde des variations des actifs et passifs d'exploitation au titre du premier semestre 2018 s'explique principalement par une évolution à la baisse des dépôts de la clientèle. Une diminution qui demeure plus importante que celle des créances sur la clientèle.

D'autre part, la hausse des flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges de 6,5% à fin juin 2018 résulte essentiellement d'une hausse des produits d'exploitation bancaire perçus, qui ont affiché une augmentation de 5,7% (+447,7 Mdh), plus importante que celle des produits d'exploitation non bancaire perçus, qui ont affiché une hausse de 31,6% (+5,7 Mrds Dh).

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement s'établissent à près de 1,6 Mrds Dh à fin juin 2018, contre -5,4 Mdh pour le premier semestre de 2017, soit une hausse de plus de 6,9 Mrds Dh.

Cette évolution s'explique principalement par la baisse des acquisitions d'immobilisations financières de près de 6,2 Mrds Dh, due à une opération de réduction de capital de la filiale OGM.

Activités de financement

Les flux liés aux activités de financement se sont établis à -3,5 Mrds Dh à fin juin 2018, tenant compte d'un remboursement net de 750 Mdh de l'encours de dettes subordonnées, et des dividendes versés d'une valeur de -2,5 Mrds Dh soit en baisse de -4,2% au premier semestre 2018.

Revue analytique 2016 – 2017

Activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à près de 9,4 Mrds Dh en 2017 contre -2,1 Mrds Dh pour l'exercice précédent. Cette évolution provient de l'amélioration du solde des variations des actifs et passifs d'exploitation (+11,7 Mrds Dh) conjugué à un recul (-186 Mdh) des flux de trésorerie nets provenant du compte de produit et charges passant ainsi à 3,1 Mrds Dh en 2017 contre 3,3 Mrds Dh en 2016.

La baisse des flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges de -5,7% en 2017, est liée à une baisse des produits d'exploitation bancaire perçus (-5,0% soit -846,0 Mdh par rapport à 2016) conjuguée à une augmentation des charges d'exploitation bancaire de 11,0% (+897,0 Mdh) sur la période.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont affiché une régression de près de 9,7 Mrds Dh par rapport à l'exercice précédent. Cette détérioration est attribuable à la baisse (-1,4 Mrds Dh) des produits de cession d'immobilisations financières à près de -871 Mdh, conjuguée à l'accroissement des investissements en immobilisation financières, corporelles et incorporelles qui ont atteint près de 6,1 Mrds Dh à fin 2017.

Activités de financement

Les flux liés aux activités de financement se sont établis à près de -2,4 Mrds Dh en 2017, contre -718 Mdh en 2016. Ce flux correspond essentiellement aux dividendes versés par la banque en 2016 pour un montant de près de 2,4 Mrds Dh, contre-balancé par 2 émissions d'emprunts obligataires subordonnés d'un montant global de 2,75 Mrds Dh.

Revue analytique 2015 – 2016

Activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à -2,1 Mrds Dh à fin 2016, en baisse de près de 2,3 Mrds Dh par rapport à 2015. Cette situation s'explique par une baisse du solde des variations des actifs et passifs d'exploitation de près de 2,5 Mrds Dh (-86,9%), conjugué une augmentation de 250 Mdh des flux de trésorerie provenant du compte de produits et charges.

En effet, le repli du solde des variations des actifs et passifs d'exploitation au titre de l'exercice 2016 s'explique principalement par une évolution des ressources qui demeure moins importante que celle des emplois de la banque.

D'autre part, l'amélioration des flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges de 8,3% en 2016, résulte d'une regression des charges d'exploitation bancaires versées, qui ont affiché une diminution de 10,8% (-1,0 Mrd Dh), plus importante que celle des produits d'exploitation bancaire perçus, qui ont affiché une baisse de 1,9% (-328,9 Mdh).

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement s'élèvent à près de 4,6 Mrds Dh à fin 2016, contre 2,9 Mrds Dh pour l'exercice précédent, soit une progression de 57,2% (+1,7 Mrds Dh).

Cette évolution s'explique principalement par des progressions respectives de 3,2 Mrds Dh et 1,2 Mrd Dh des dividendes perçus et des acquisitions financières, compensant ainsi la baisse du produit des cessions d'immobilisations financières. Ces dernières ont affiché une diminution de 83,5% (-2,6 Mrds Dh) au cours de l'exercice 2016.

Activités de financement

Les flux liés aux activités de financement se sont établis à -718 Mdh en 2016, soit une augmentation de 51,1% consécutif à l'émission d'obligations subordonnées d'un montant de 3 Mrds Dh en 2016.

I.4. Analyse de la situation au 30 septembre 2018

Avertissement : Les comptes arrêtés au 30 septembre 2018 n'ont pas fait l'objet d'une revue par les commissaires aux comptes.

Analyse du compte de produits et charges :

Le Compte de Produits et Charges agrégé d'Attijariwafa bank se présentent comme suit au 30 septembre 2018 :

	30/09/2017	30/09/2018	Var 09.18/ 09.17
Produits d'exploitation bancaire	14 352	13 715	-4,4%
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	771	731	-5,2%
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	6 624	7 176	8,3%
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	234	186	-20,4%
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	1 381	1 379	-0,1%
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-	Ns
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	18	18	4,4%
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-	Ns
Commissions sur prestations de service	1 199	1 310	9,3%
Autres produits bancaires	4 125	2 914	-29,4%
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-	Ns
Charges d'exploitation bancaire	5 429	4 660	-14,2%
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	443	639	44,3%
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	1 799	1 820	1,2%
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	159	142	-10,7%
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-	Ns
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	22	27	22,0%
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-	Ns
Autres charges bancaires	3 006	2 032	-32,4%
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-	Ns
Produit net bancaire	8 923	9 056	1,5%
Produits d'exploitation non bancaire	28	65	>100,0%
Charges d'exploitation non bancaire	3	2	-45,6%
Charges générales d'exploitation	3 330	3 486	4,7%
Charges de personnel	1 527	1 632	6,9%
Impôts et taxes	94	95	1,6%
Charges externes	1 392	1 398	0,4%
Autres charges générales d'exploitation	14	37	>100,0%
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	304	324	6,8%
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	1 404	1 191	-15,2%
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	993	964	-3,0%
Pertes sur créances irrécouvrables	170	66	-61,5%
Autres dotations aux provisions	240	162	-32,8%
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	837	432	-48,4%
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	460	282	-38,7%
Récupérations sur créances amorties	39	36	-6,9%
Autres reprises de provisions	338	114	-66,3%
Résultat courant	5 050	4 874	-3,5%
Produits non courants	0,313	9	>100,0%
Charges non courantes	304	10	-96,9%
Résultat avant impôts	4 746	4 874	2,7%
Impôts sur les résultats	1 290	1 285	-0,4%
Résultat net de l'exercice	3 456	3 588	3,8%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Au 30 septembre 2018, le produit net bancaire s'est établi à près de 9,1 Mrds Dh, en hausse de 1,5% par rapport au 30 septembre 2017.

Le résultat courant a enregistré une baisse de 175,8 Mdh par rapport au 30 septembre 2017, pour s'établir à près de 4,9 Mrds Dh au 30 septembre 2018.

Le troisième trimestre 2018 a été marqué par une amélioration de la rentabilité de la banque, dont le résultat net s'est accru de 3,8%, pour s'établir à près de 3,6 Mrds Dh au 30 septembre 2018.

Analyse du bilan :

Le bilan agrégé de Attijariwafa bank se présente comme suit au 30 septembre 2018 :

	31/12/2017	30/09/2018	Var 09.18/17
Actif	319 371	345 283	8,1%
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	9 143	9 239	1,1%
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	35 622	31 979	-10,2%
A vue	6 724	4 552	-32,3%
A terme	28 898	27 428	-5,1%
Créances sur la clientèle	179 238	186 497	4,0%
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	46 407	50 876	9,6%
Crédits et financements participatifs à l'équipement	62 899	64 496	2,5%
Crédits et financements participatifs immobiliers	59 195	62 535	5,6%
Autres crédits et financements participatifs	10 738	8 589	-20,0%
Créances acquises par affacturage	0,001	2 544	>100,0%
Titres de transaction et de placement	59 556	77 947	30,9%
Bons du Trésor et valeurs assimilées	38 338	54 708	42,7%
Autres titres de créance	6 093	8 131	33,4%
Titres de propriété	15 125	15 108	-0,1%
Certificats de Sukuks	-	-	Ns
Autres actifs	3 782	4 860	28,5%
Titres d'investissement	6 840	7 383	7,9%
Bons du Trésor et valeurs assimilées	6 840	7 383	7,9%
Autres titres de créance	-	-	Ns
Certificats de Sukuks	-	-	-1,4%
Titres de participation et emplois assimilés	19 105	18 841	-1,2%
Participation dans les entreprises liées	18 062	17 840	-4,0%
Autres titres de participation et emplois assimilés	1 043	1 001	Ns
Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-	Ns
Créances subordonnées	-	-	Ns
Dépôts d'investissement placés	-	-	-6,8%
Immobilisations données en crédit-bail et en location	395	368	Ns
Immobilisations données en Ijara	-	-	Ns
Immobilisations incorporelles	2 088	2 047	-1,9%
Immobilisations corporelles	3 603	3 576	-0,7%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

	31/12/2017	30/09/2018	Var 09.18/17
Passif	319 371	345 283	8,1%
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-	Ns
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	27 433	46 514	69,6%
A vue	6 579	3 951	-39,9%
A terme	20 854	42 563	>100,0%
Dépôts de la clientèle	225 369	222 063	-1,5%
Comptes à vue créditeurs	145 723	145 184	-0,4%
Comptes d'épargne	27 989	28 586	2,1%
Dépôts à terme	41 552	39 102	-5,9%
Autres comptes créditeurs	10 105	9 190	-9,1%
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-	Ns
Titres de créance émis	5 879	6 408	9,0%
Titres de créance négociables émis	5 879	6 408	9,0%
Emprunts obligataires émis	-	-	Ns
Autres titres de créance émis	-	-	Ns
Autres passifs	7 080	16 217	>100,0%
Provisions pour risques et charges	3 253	3 282	0,9%
Provisions réglementées	-	-	Ns
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-	Ns
Dettes subordonnées	13 320	12 717	-4,5%
Dépôts d'investissement reçus	0	0	Ns
Ecarts de réévaluation	0	0	0,0%
Réserves et primes liées au capital	30 844	32 458	5,2%
Capital	2 035	2 035	0,0%
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-	Ns
Report à nouveau (+/-)	0,468	0,389	-16,9%
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	Ns
Résultat net de l'exercice (+/-)	4 158	3 588	-13,7%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Au 30 septembre 2018, l'encours des crédits d'Attijariwafa bank s'établit à près de 186,5 Mrds Dh, en progression de 4,0% (+7,3 Mrds Dh) par rapport à fin décembre 2017.

Par ailleurs, les dépôts de la clientèle se sont établis à près de 222,1 Mrds Dh, en baisse de 1,5% (-3,3 Mrds Dh) par rapport à fin décembre 2017.

Le total bilan s'établit à près de 345,3 Mrds Dh au 30 septembre 2018, en hausse de 8,1% par rapport au 31 décembre 2017.

II. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES IFRS

Depuis 2007, le Groupe Attijariwafa bank publie ses comptes consolidés aux normes IAS/IFRS. Ces normes ont été mises en place une année avant l'échéance annoncée par Bank Al-Maghrib aux établissements de crédit.

Avertissement :

La consolidation des comptes a été effectuée selon les normes IAS-IFRS pour les exercices clos au 31 décembre 2015, 2016 et 2017 et pour les comptes arrêtés au 30 juin 2017 et au 30 juin 2018.

Les comptes consolidés des exercices clos au 31 décembre 2015, 2016 et 2017 ont été certifiés par les commissaires aux comptes.

Les comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2017 et au 30 juin 2018 ont fait l'objet d'une revue limitée par les commissaires aux comptes.

II.1. Périmètre de consolidation au 30 juin 2018

	Secteur d'activité	(A)	(B)	(C)	(D)	Pays	Méthode	% contrôle	% intérêts
ATTIJARIWAFABANK	Banque					Maroc	Top		
ATTIJARIWAFABANK EUROPE	Banque					France	IG	99,78%	99,78%
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK	Banque					Maroc	IG	100,00%	100,00%
CBAO	Banque					Sénégal	IG	83,07%	83,01%
ATTIJARIBANK TUNISIE	Banque					Tunisie	IG	58,98%	58,98%
LA BANQUE INTERNATIONALE POUR LE MALI	Banque				(2)	Mali	IG	66,00%	66,00%
CREDIT DU SENEGAL	Banque					Sénégal	IG	95,00%	95,00%
UNION GABONAISE DE BANQUE	Banque					Gabon	IG	58,71%	58,71%
CREDIT DU CONGO	Banque					Congo	IG	91,00%	91,00%
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE	Banque					Côte d'Ivoire	IG	67,00%	67,00%
SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN	Banque					Cameroon	IG	51,00%	51,00%
ATTIJARIBANK MAURITANIE	Banque					Mauritanie	IG	80,00%	53,60%
BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE AU TOGO	Banque				(2)	Togo	IG	56,76%	56,76%
ATTIJARIWAFABANK EGYPT	Banque		(1)			Egypte	IG	100,00%	100,00%
WAFASALAF	Crédit à la consommation					Maroc	IG	50,91%	50,91%
WAFABAIL	Leasing					Maroc	IG	98,10%	98,10%
WAFABANK IMMOBILIER	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI IMMOBILIER	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI FACTORING MAROC	Affacturage					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WAFACASH	Activités cash					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WAFABANK LLD	Location longue durée					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI FINANCES CORP.	Banque d'affaire					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WAFABANK GESTION	Gestion d'actif					Maroc	IG	66,00%	66,00%
ATTIJARI INTERMEDIATION	Intermédiation boursière					Maroc	IG	100,00%	100,00%
FCP SECURITE	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
FCP OPTIMISATION	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
FCP STRATEGIE	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
FCP EXPANSION	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
FCP FRUCTI VALEURS	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
WAFABANK ASSURANCE	Assurance					Maroc	IG	39,65%	39,65%
BCM CORPORATION	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
OGM	Holding					Maroc	IG	50,00%	50,00%
ANDALUCARTHAGE	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
KASOVI	Holding					Ile maurice	IG	100,00%	100,00%
SAF	Holding					France	IG	99,82%	99,82%
FILAF	Holding					Sénégal	IG	100,00%	100,00%
CAFIN	Holding					Sénégal	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI AFRIQUE PARTICIPATIONS	Holding					France	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI MAROCO-MAURITANIE	Holding					France	IG	67,00%	67,00%
ATTIJARI IVOIRE	Holding		(4)			Maroc	IG	66,67%	66,67%
MOUSSAFIR	Hôtellerie					Maroc	MEE	33,34%	33,34%
ATTIJARI SICAR	Capital risque					Tunisie	IG	69,06%	40,73%
PANORAMA	Société immobilière					Maroc	IG	39,65%	39,65%
SOCIETE IMMOBILIERE TOGO LOME	Société immobilière					Togo	IG	100,00%	100,00%

Source : Attijariwafa bank

IG : Intégration globale-MEE : Mise en équivalence

- (A) Mouvements intervenus au second semestre 2016
 (B) Mouvements intervenus au premier semestre 2017
 (C) Mouvements intervenus au second semestre 2017
 (D) Mouvements intervenus au premier semestre 2018

1- Acquisition	6 - Fusion entre entités consolidées
2- Création, franchissement de seuil	7 - Changement de méthode - Intégration globale à Mise en équivalence
3- Entrée de périmètre IFRS	8 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration globale
4- Cession	9 - Reconsolidation
5- Déconsolidation	

Mouvements relatifs aux exercices 2015, 2016, 2017 et au 30 juin 2018

	Entreprises entrées	Entreprises sorties
2018	La Banque internationale pour le Mali	
2017	- Banque internationale pour l'Afrique au Togo - Attijariwafa bank Egypt	Attijari Ivoire
2015	Attijari Ivoire	

Source : Attijariwafa bank

II.2. Présentation du compte de résultat consolidé IFRS

Le compte de résultat consolidé du Groupe Attijariwafa bank se présente comme suit, sur les trois derniers exercices, et en juin 2017 et 2018 :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	S1. 2017	S1. 2018	Var S1.18/ S1.17
Intérêts et produits assimilés	17 336	17 117	18 819	-1,3%	9,9%	8 913	10 234	14,8%
Intérêts et charges assimilés	5 935	5 504	5 911	-7,3%	7,4%	2 730	3 386	24,0%
Marge d'intérêt	11 401	11 613	12 908	1,9%	11,2%	6 183	6 848	10,8%
Commissions perçues	4 566	4 992	5 405	9,3%	8,3%	2 563	2 856	11,4%
Commissions servies	526	574	618	9,1%	7,8%	317	342	7,8%
Marge sur commissions	4 040	4 418	4 787	9,4%	8,3%	2 245	2 514	12,0%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2 945	3 063	3 330	4,0%	8,7%	1 452	1 604	10,5%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	184	347	576	89,3%	65,8%	475	533	12,3%
Résultat des activités de marché	3 128	3 410	3 906	9,0%	14,5%	1 927	2 137	10,9%
Produits des autres activités	6 483	7 175	7 926	10,7%	10,5%	3 912	4 021	2,8%
Charges des autres activités	6 055	6 943	7 882	14,7%	13,5%	3 764	4 226	12,3%
Produit net bancaire	18 997	19 673	21 645	3,6%	10,0%	10 502	11 294	7,5%
Charges générales d'exploitation	7 960	8 247	9 044	3,6%	9,7%	4 352	4 692	7,8%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	851	896	937	5,3%	4,6%	444	554	24,7%
Résultat brut d'exploitation	10 186	10 530	11 664	3,4%	10,8%	5 706	6 048	6,0%
Coût du risque	-2 217	-2 001	-2 168	9,7%	-8,3%	-913	-1 027	-12,5%
Résultat d'exploitation	7 969	8 529	9 496	7,0%	11,3%	4 793	5 021	4,8%
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	12	4	16	-71,6%	>100,0%	3	6	>100,0%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	123	55	23	-55,5%	-57,2%	7	47	>100,0%
Variation de valeurs des écarts d'acquisition	0	0	0	Ns	Ns	0	0	Ns
Résultat avant impôts	8 104	8 587	9 536	6,0%	11,0%	4 803	5 075	5,7%
Impôts sur les bénéfices	2 804	2 934	2 952	4,6%	0,6%	1 539	1 628	5,8%
Résultat net	5 300	5 653	6 584	6,7%	16,5%	3 264	3 446	5,6%
Résultat hors groupe	798	896	1 193	12,2%	33,2%	634	649	2,4%
Résultat net part du groupe	4 502	4 757	5 391	5,7%	13,3%	2 630	2 797	6,3%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – comptes consolidés

II.3. Analyse du compte de résultat consolidé IFRS

II.3.1. Produit Net Bancaire

Evolution et structure du PNB

L'évolution du produit net bancaire du Groupe Attijariwafa bank se présente comme suit, sur la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	S1.2017	S1.2018	Var S1.18/S1 .17
Intérêts et produits assimilés	17 336	17 117	18 819	-1,3%	9,9%	8 913	10 234	14,8%
Intérêts et charges assimilées	5 935	5 504	5 911	-7,3%	7,4%	2 730	3 386	24,0%
Marge d'intérêt	11 401	11 613	12 908	1,9%	11,2%	6 183	6 848	10,8%
Commissions perçues	4 566	4 992	5 405	9,3%	8,3%	2 563	2 856	11,4%
Commissions servies	526	574	618	9,1%	7,8%	317	342	7,8%
Marge sur commissions	4 040	4 418	4 787	9,4%	8,3%	2 245	2 514	12,0%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2 945	3 063	3 330	4,0%	8,7%	1 452	1 604	10,5%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	184	347	576	89,3%	65,8%	475	533	12,3%
Résultat des activités de marché	3 128	3 410	3 906	9,0%	14,5%	1 927	2 137	10,9%
Produits des autres activités	6 483	7 175	7 926	10,7%	10,5%	3 912	4 021	2,8%
Charges des autres activités	6 055	6 943	7 882	14,7%	13,5%	3 764	4 226	12,3%
Produit net bancaire	18 997	19 673	21 645	3,6%	10,0%	10 502	11 294	7,5%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique S1.2017 – S1.2018

Au titre du premier semestre de l'exercice 2018, le produit net bancaire consolidé a enregistré une progression de 7,5% par rapport à juin 2017, pour s'établir à près de 11,3 Mrds Dh. Cette évolution résulte des éléments conjugués suivants :

- la croissance de la marge d'intérêt de 10,8% (+665,4 Mdh) par rapport au premier semestre de l'exercice 2017, pour se situer à plus de 6,8 Mrds Dh à fin juin 2018. Cette amélioration résulte d'une hausse des intérêts et produits assimilés (+14,8%) combinée à une hausse des intérêts et charges assimilées (+24,0%). La contribution de cette marge au PNB du Groupe s'élève à 60,6% au 30 juin 2018. La hausse des charges d'intérêt s'explique principalement par l'effet périmètre lié à la consolidation de 2 mois de Attijariwafa bank Egypt au premier semestre 2017 contre 6 mois au cours du premier semestre 2018 ;
- la hausse de la marge sur commissions de 12,0% (+268,5 Mdh) pour s'établir à plus de 2,5 Mrds Dh à fin juin 2018, suite notamment à l'amélioration des commissions perçues de 11,4% (+293,3 Mdh). Cette marge contribue ainsi à hauteur de 22,3% à la formation du PNB consolidé ;
- la hausse du résultat des activités de marché de 10,9% (+210,4 Mdh) à 2,1 Mrds Dh au 30 juin 2018. Cette évolution s'explique essentiellement par une hausse de 152,1 Mdh des gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat et d'une progression de 58,3 Mdh des gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente.
- la croissance des produits des autres activités de 2,8% (+109,7 Mdh) par rapport au 30 juin 2017, conjuguée à une progression des charges des autres activités (+12,3%) qui se sont établies à 4,2 Mrds Dh à fin juin 2018.

Revue analytique 2016 – 2017

A fin 2017, le produit net bancaire s'est inscrit en hausse de 10,0% (+2,0 Mrds Dh) par rapport à l'exercice 2016, pour s'établir à près de 21,6 Mrds Dh. Cette évolution s'explique essentiellement par les éléments conjugués suivants :

- la progression de la marge d'intérêt de 11,2% (+1,3 Mrds Dh) à près de 12,9 Mrds Dh. Cette augmentation résulte d'une hausse combinée des intérêts et produits assimilés (+9,9%) et des intérêts et charges assimilées (+7,4%) pour respectivement atteindre 18,8 Mrds Dh et 5,9 Mrds Dh ;
- la hausse de la marge sur commissions de 8,3% (+369,0 Mdh) par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à près de 4,8 Mrds Dh en 2017. Cette évolution résulte d'un accroissement des commissions perçues de 8,3% (+413,0 Mdh) conjugué à une augmentation de 7,8% (44,0 Mdh) des commissions servies. Elle contribue ainsi à hauteur de 22,1% à la formation du PNB consolidé en 2017, contre 22,5% en 2016 ;
- la hausse du résultat des activités de marché de 14,5% (+496,0 Mdh) à près de 3,9 Mrds Dh au 31 décembre 2017. Cette progression est due à l'augmentation des gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat de 8,7% (+267,0 Mdh) conjointe à la hausse des gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente de 65,8% (+229,0 Mdh) ;
- la baisse du résultat des autres activités, due à la hausse de 10,5% (+751,0 Mdh) des produits des autres activités, moins importante que la celle des charges des autres activités de 13,5% (+939,0 Mdh).

Revue analytique 2015 – 2016

Au titre de l'exercice 2016, le produit net bancaire consolidé a enregistré une progression de 3,6% par rapport à 2015, pour s'établir à près de 19,7 Mrds Dh. Cette évolution résulte des effets conjugués suivants :

- la croissance de la marge d'intérêt de 1,9% (+212 Mdh) par rapport à l'exercice 2015, pour se situer à 11,6 Mrds Dh à fin 2016. Cette amélioration résulte d'une baisse des intérêts et charges assimilés (-7,3%) plus importante que celle des intérêts et produits assimilés (-1,3%). La contribution de cette marge au PNB du Groupe s'élève à 59,0% au 31 décembre 2016 contre 60,0% au 31 décembre 2015 ;
- la hausse de la marge sur commissions de 9,4% (+378,0 Mdh) pour s'établir à 4,4 Mrds Dh à fin 2016, suite notamment à l'amélioration des commissions perçues de 9,3% (+425,8 Mdh). Cette marge contribue ainsi à hauteur de 22,5% à la formation du PNB consolidé ;
- l'augmentation du résultat des activités de marché de 9,0% (+282,3 Mdh) à près de 3,4 Mrds Dh à fin 2016. Cette évolution s'explique essentiellement par une progression de 4,0% (+118,4 Mdh) des gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat et de 89,3% (+163,9 Mdh) des gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente.
- la croissance des produits des autres activités de 10,7% (+692 Mdh) par rapport à fin 2015, contrebalançant ainsi une progression plus importante (+14,7%) des charges des autres activités qui se sont établies à 6,9 Mrds Dh à fin 2016.

Evolution de la marge d'intérêt

L'évolution de la marge d'intérêt du Groupe Attijariwafa bank se présente comme suit, sur la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	S1.2017	S1.2018	Var S1.18/S1. .17
Intérêts et produits assimilés	17 336	17 117	18 819	-1,3%	9,9%	8 913	10 234	14,8%
Opérations avec la clientèle	15 009	14 938	16 108	-0,5%	7,8%	7 675	8 643	12,6%
Comptes et prêts	14 125	13 970	15 107	-1,1%	8,1%	7 183	8 174	13,8%
Opérations de pensions	3	2	1	-44,1%	-21,8%	1	1	-39,5%
Opérations de location-financement	881	966	1 000	9,7%	3,5%	491	468	-4,6%
Opérations interbancaires	670	566	652	-15,6%	15,3%	302	370	22,7%
Comptes et prêts	669	565	0	-15,6%	-100,0%	300	370	23,4%
Opérations de pensions	1	1	0	-3,3%	-100,0%	2	0	-100,0%
Actifs disponibles à la vente	1 657	1 613	2 059	-2,6%	27,7%	936	1 221	30,4%
Intérêts et charges assimilés	5 935	5 504	5 911	-7,3%	7,4%	2 730	3 386	24,0%
Opérations avec la clientèle	3 734	3 553	3 678	-4,9%	3,5%	1 659	2 131	28,4%
Comptes et emprunts	3 619	3 425	3 528	-5,4%	3,0%	1 603	2 003	24,9%
Opérations de pensions	115	128	150	11,3%	17,0%	56	128	>100,0%
Opérations de location-financement	-	-	0	Ns	Ns	0	0	Ns
Opérations interbancaires	1 190	929	1 193	-21,9%	28,4%	579	711	23,0%
Comptes et emprunts	1 065	788	1 100	-26,0%	39,6%	524	639	21,9%
Opérations de pensions	126	141	92	12,2%	-34,5%	54	72	33,6%
Emprunts émis par le groupe	1 011	1 022	1 040	1,1%	1,7%	493	544	10,4%
Marge d'intérêt	11 401	11 613	12 908	1,9%	11,2%	6 183	6 848	10,8%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique S1.2017 – S1.2018

Au terme du premier semestre de l'exercice 2018, la marge d'intérêt du Groupe Attijariwafa bank a enregistré une progression de 10,8% (+665,4 Mdh) pour se situer à plus de 6,8 Mrds Dh. Cette évolution s'explique par les éléments conjugués suivants :

- hausse des intérêts et produits assimilés de 14,8% (+1,3 Mrds Dh) à plus de 10,2 Mrds Dh, sous l'effet de l'augmentation des opérations avec la clientèle de plus de 968,2 Mdh (+12,6%) ;
- hausse de 24,0% (+655,9 Mdh) des intérêts et charges assimilés pour s'établir à près de 3,4 Mrds Dh à fin juin 2018. Cette évolution s'explique essentiellement par la hausse de 471,7 Mdh des intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle, ainsi que la hausse de +132,9 Mdh des intérêts et charges assimilés sur opérations interbancaires. L'augmentation des intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle s'explique par l'effet périmètre lié à la consolidation de 2 mois de Attijariwafa bank Egypt au premier semestre 2017 contre 6 mois au cours du premier semestre 2018.

Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'exercice 2017, la marge d'intérêt du Groupe Attijariwafa bank atteint près de 12,9 Mrds Dh contre 11,6 Mrds Dh en 2016, soit une hausse de 11,2%. Cette progression résulte d'une hausse des intérêts et produits assimilés plus importante que celle des intérêts et charges assimilés :

- hausse des intérêts et produits assimilés de 9,9% (+1,7 Mrds Dh) à près de 18,8 Mrds Dh, sous l'effet de l'augmentation des créances sur la clientèle dont l'encours à fin 2017 a progressé de 7,8% (+1,2 Mrds Dh) par rapport à 2016 ;
- hausse de 7,4% (+407,0 Mdh) des intérêts et charges assimilés pour s'établir à 5,9 Mrds Dh à fin 2017. Cette évolution s'explique essentiellement par l'augmentation de 28,4% (+264,0 Mdh) à près de 1,2 Mrds Dh des opérations interbancaires et celle des opérations avec la clientèle (+3,5%).

Revue analytique 2015 – 2016

Au terme de l'exercice 2016, la marge d'intérêt du Groupe Attijariwafa bank a enregistré une progression de 1,9% (+212,0 Mdh) pour se situer à près de 11,6 Mrds Dh. Cette évolution s'explique par les éléments conjugués suivants :

- légère baisse des intérêts et produits assimilés de 1,3% (-219,2 Mdh) à près de 17,1 Mrds Dh, sous l'effet d'une quasi-stagnation des intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle accompagnée de la diminution des intérêts et produits assimilés sur opérations interbancaires (-104,5 Mdh) et des actifs disponibles à la vente (-43,8 Mdh) ;
- baisse de 7,3% (-431,2 Mdh) des intérêts et charges assimilés pour s'établir à 5,5 Mrds Dh à fin 2016. Cette évolution s'explique essentiellement par la baisse de 4,9% (-181,4 Mdh) des intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle, et par la diminution de 21,9% des intérêts et charges assimilés sur opérations interbancaires suite notamment à la diminution de 13,0% de l'encours des dettes envers les établissements de crédits et assimilés.

Evolution de la marge sur commissions

L'évolution de la marge sur commissions du Groupe Attijariwafa bank se présente comme suit, sur la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	S1.2017	S1.2018	Var S1.18/S1 .17
Commissions perçues	4 566	4 992	5 405	9,3%	8,3%	2 563	2 856	11,4%
Commissions sur opérations	1 972	2 249	2 383	14,1%	6,0%	1 091	1 238	13,5%
Dont sur opérations avec la clientèle	1 315	1 505	1 553	14,4%	3,2%	719	839	16,7%
Prestation de services bancaires et financiers	2 594	2 743	3 022	5,7%	10,2%	1 472	1 618	9,9%
Dont produits de gestion d'OPCVM	333	358	377	7,5%	5,1%	190	195	2,9%
Dont produits sur moyen de paiement	1 396	1 519	1 706	8,8%	12,3%	820	918	11,9%
Commissions servies	526	574	618	9,1%	7,8%	317	342	7,8%
Commissions sur opérations	82	75	89	-7,8%	18,3%	42	46	10,1%
Dont sur opérations avec les étabts. de crédit	67	59	63	-11,5%	6,0%	33	70	>100,0%
Prestation de services bancaires et financiers	444	498	529	12,2%	6,2%	276	296	7,5%
Dont charges de gestion d'OPCVM	25	20	23	-21,2%	15,3%	10	20	89,6%
Dont charges sur moyen de paiement	346	392	412	13,4%	5,0%	219	244	11,2%
Marge sur commissions	4 040	4 418	4 787	9,4%	8,3%	2 245	2 514	12,0%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique S1.2017 – S1.2018

Au terme du premier semestre de l'exercice 2018, la marge sur commissions du groupe s'établit à plus de 2,5 Mrds Dh, affichant ainsi une croissance de 12,0% par rapport au premier semestre de l'exercice 2017. Cette amélioration résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- l'accroissement des commissions perçues de 11,4% (+293,3 Mdh) pour atteindre plus de 2,8 Mrds Dh à fin juin 2018 et ce, en raison d'une progression des prestations de services bancaires et financiers (+9,9% soit +146,1 Mdh de plus qu'à juin 2017) et des commissions sur opérations (+13,5% soit +147,3 Mdh de plus qu'à juin 2017) ;
- Il y a lieu de préciser que (i) les commissions sur opérations avec la clientèle représentent près de 67,8% des commissions sur opérations, (ii) tandis que les produits sur moyens de paiement représentent plus de 56,7% des commissions sur prestation de services bancaires et financiers ;
- La hausse des commissions servies de 7,8% (+24,8 Mdh) à plus de 342,0 Mdh. Cette évolution est liée à la progression des commissions sur opérations avec les établissements de crédit de +37,8 Mdh

à plus de 70,3 Mdh et d'une augmentation des prestations de services bancaires de 7,5% pour s'établir à 296,2 Mdh à fin juin 2018.

Revue analytique 2016 – 2017

En 2017, la marge sur commissions du Groupe a enregistré une hausse de 8,3% pour s'établir à près de 4,8 Mrds Dh. Cette progression s'explique par les éléments conjugués suivants :

- la progression des commissions perçues de 8,3% (+ 413 Mdh) à près de 5,4 Mrds Dh, en raison principalement de l'amélioration des prestations de services bancaires et financiers de 10,2% (+279 Mdh) par rapport à 2016, conjuguée à l'accroissement des commissions sur opérations de 6,0% (+134Mdh) par rapport à 2016;
- l'amélioration des commissions servies de 7,8% (+44 Mdh) pour s'établir à près de 618Mdh à fin 2017. Cette situation résulte de la forte progression aussi bien des commissions sur opérations de 18,3% (+14 Mdh) que des commissions sur prestation de services bancaires et financiers de 6,2% (+31 Mdh) pour s'établir au 31 décembre 2017 à près de 89 Mdh et 529 Mdh respectivement.

Revue analytique 2015 – 2016

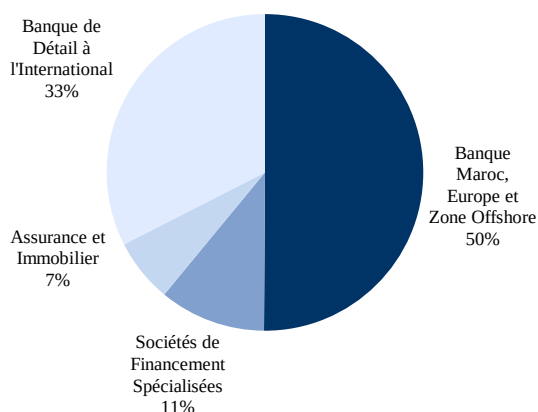
Au terme de l'exercice 2016, la marge sur commissions du groupe s'établit à près de 4,4 Mrds Dh, affichant ainsi une croissance de 9,4% par rapport à l'exercice 2015. Cette amélioration résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- l'accroissement des commissions perçues de 9,3% (+425,8 Mdh) pour atteindre près de 5,0 Mrds Dh à fin 2016 et ce, en raison d'une progression aussi bien des commissions sur opérations (+14,1% soit 277,5 Mdh de plus qu'à fin 2015), que des prestations de services bancaires et financiers (+5,7% soit 148,3 Mdh de plus qu'à fin 2015). Il y a lieu de préciser que (i) les commissions sur opérations avec la clientèle représentent près de 66,9% des commissions sur opérations, (ii) tandis que les produits sur moyens de paiement représentent près de 55,4% des commissions sur prestation de services bancaires et financiers ;
- la hausse des commissions servies de 9,1% (+47,8 Mdh) à près de 574 Mdh. Cette évolution est liée à la progression des commissions sur prestation de services bancaires et financiers de 12,2% (+54,1 Mdh) à près de 498 Mdh.

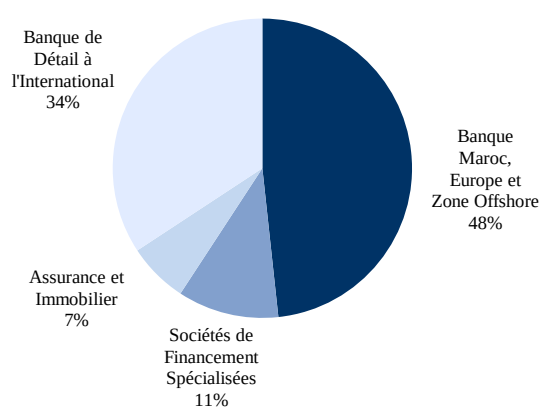
Contribution des pôles d'activité au Produit Net Bancaire

Les diagrammes suivants présentent la contribution au PNB des différents pôles d'activité du Groupe Attijariwafa bank, au 31 décembre 2017 et au 30 juin 2018 :

Contribution au PNB au 31 décembre 2017



Contribution au PNB au 30 juin 2018



Source : Attijariwafa bank

L'amélioration de la contribution de la Banque de Détail à l'International au cours des derniers exercices (ce pôle représentait près de 34% à fin juin 2018) s'explique essentiellement par l'intégration des filiales africaines, notamment Attijariwafa bank Egypt, la Société Ivoirienne de Banque, Crédit du Sénégal, Crédit du UGB Gabon, Attijariwafa Mauritanie et SCB Cameroun, Attijaribank Mauritanie et la Banque International pour l'Afrique au Togo.

Contribution des filiales au Produit Net Bancaire

Le tableau suivant présente la contribution des principales filiales d'Attijariwafa bank, au titre de la période 2015 à 2017 :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	S1.2017	S1.2018	S1.18/S1.17
Attijariwafa bank	9 732	9 701	10 206	-0,3%	5,2%	4 987	5 154	3,3%
Filiales dont :	9 265	9 972	11 439	7,6%	14,7%	5 515	6 140	11,3%
Attijari Bank Tunisie	1 417	1 497	1 497	5,6%	0,0%	728	798	9,7%
Wafa Assurance IFRS	1 400	1 436	1 438	2,5%	0,2%	913	751	-17,7%
Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	924	1 017	1 104	10,1%	8,6%	525	592	12,8%
Wafasalaf	1002	997	1017	-0,5%	2,0%	493	539	9,3%
Société Ivoirienne de Banque	724	860	975	18,8%	13,3%	479	597	24,7%
Attijariwafa bank Egypt			881	Ns	Ns		547	Ns
Société Camerounaise de Banque	668	733	778	9,7%	6,2%	367	433	18,0%
Union Gabonaise de Banque	607	638	702	5,0%	10,1%	345	392	13,5%
Autres filiales	2 523	2 795	3 046	10,8%	9,0%	1 666	1 492	-10,5%
Total	18 997	19 673	21 645	3,6%	10,0%	10 502	11 294	7,5%

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes consolidés

Au titre du premier semestre 2018, Attijariwafa bank demeure le principal contributeur au PNB du Groupe avec une part de 45,6%, suivi de Attijari Bank Tunisie avec une part de plus de 7,1% et de Wafa Assurance avec près de 6,7%.

Coefficient d'exploitation bancaire

Le coefficient d'exploitation bancaire du Groupe Attijariwafa bank évolue comme suit, sur la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	S1.2017	S1.2018	Var S1.18/ S1.17
Produit net bancaire (1)	18 997	19 673	21 645	3,6%	10,0%	10 502	11 294	7,5%
Charges générales d'exploitation et amortissements (2)	8 811	9 143	9 981	3,8%	9,2%	4 796	5 246	9,4%
Coefficient d'exploitation (2) / (1)	46,4%	46,5%	46,1%	+2,6 pt	+0,1 pt	45,7%	46,4%	+0,7pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Charges générales d'exploitation

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	S1.2017	S1.2018	Var S1.18/ S1.17
Charges de personnel	4 343	4 440	4 906	2,2%	10,5%	2 352	2 624	11,6%
Impôts et taxes	280	296	333	5,8%	12,4%	166	178	7,4%
Charges externes	3 149	3 467	3 610	10,1%	4,1%	1 752	1 818	3,8%
Autres charges générales d'exploitation	188	45	194	-76,3%	>100,0%	82	72	-12,2%
Charges générales d'exploitation	7 960	8 247	9 044	3,6%	9,7%	4 352	4 692	7,8%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique juin 2017 – juin 2018

Au titre du premier semestre 2018, les charges générales d'exploitation ont progressé de 7,8% par rapport au premier semestre 2017 pour s'établir à près de 4,7 Mrds Dh. Cette évolution s'explique principalement par la hausse des charges de personnel de 11,6% (+272 Mdh) à près de 2,6 Mrds Dh conjuguée à une hausse des charges externes de 3,8% (+66 Mdh) à près de 1,8 Mrds à fin juin 2018. La hausse des charges de personnel de 11,6% est principalement due à l'intégration de 2 mois de Attijariwafa bank Egypt en au premier semestre 2017 contre 6 mois au cours du premier semestre 2018, ainsi qu'à l'augmentation générale des salaires des membres du GPBM au Maroc entrée en vigueur en juin 2018.

Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'exercice 2017, les charges générales d'exploitation ont progressé de 9,7% par rapport à l'exercice 2016 pour s'établir à près de 9,0 Mrds Dh. Cette évolution s'explique principalement par la hausse des charges de personnel de 10,5% (+466 Mdh) à près de 4,9 Mrds Dh conjuguée à une hausse des charges externes de 4,1% (+143 Mdh) à près de 3,6 Mrds à fin 2017.

Revue analytique 2015 – 2016

Au terme de l'exercice 2016, les charges générales d'exploitation ont enregistré une progression de 3,6% à près de 8,2 Mrds Dh. La hausse des charges de personnel de 2,2% (+97 Mdh) ainsi que celle des charges externes de 10,1% (+104 Mdh) par rapport à fin 2015, demeurent les deux principales raisons de cette évolution.

Contribution des filiales aux charges générales d'exploitation

Par ailleurs, la contribution des principales filiales d'Attijariwafa bank aux charges générales d'exploitation, au titre de la période 2015 – juin 2018, se présente comme suit :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	S1.2017	S1.2018	Var S1.18/S1.17
Attijariwafa bank	4 289	4 333	4 677	1,0%	7,9%	2 238	2 370	5,9%
Filiales dont :	4 522	4 810	5 304	6,4%	10,3%	2 558	2 876	12,4%
Attijari Bank Tunisie	728	691	695	-5,1%	0,6%	364	348	-4,6%
Wafa Assurance IFRS	521	579	612	11,0%	5,8%	315	322	2,3%
Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	579	542	611	-6,5%	12,8%	306	328	7,4%
Attijariwafa Europe	502	488	695	-2,7%	42,4%	255	275	7,7%
Société Ivoirienne de Banque	376	438	473	16,5%	8,0%	232	258	11,1%
Union Gabonaise de Banque	364	365	351	0,3%	-3,8%	173	184	6,0%
Société Camerounaise de Banque	349	357	378	2,3%	5,9%	185	186	0,8%
Wafasalaf	308	349	367	13,3%	5,2%	183	194	6,2%
Autres filiales	795	1 002	1 123	26,0%	12,1%	545	781	43,3%
Charges générales d'exploitation *	8 811	9 143	9 981	3,8%	9,2%	4 796	5 246	9,4%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

*y compris dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles.

Au titre du premier semestre 2018, Attijariwafa bank demeure le principal contributeur aux charges générales d'exploitation du Groupe avec une part de 45,2% suivi d'Attijari bank Tunisie avec 6,6% et de la Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest avec une part de 6,3%.

II.3.2. Résultat Brut d'Exploitation

Le résultat brut d'exploitation du Groupe Attijariwafa bank évolue comme suit, sur la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	S1.2017	S1.2018	Var S1.18/S1.17
Produit net bancaire	18 997	19 673	21 645	3,6%	10,0%	10 502	11 294	7,5%
Charges générales d'exploitation	7 960	8 247	9 044	3,6%	9,7%	4 352	4 692	7,8%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	851	896	937	5,3%	4,6%	444	554	24,7%
Résultat brut d'exploitation	10 186	10 530	11 664	3,4%	10,8%	5 706	6 048	6,0%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique S1.2017 – S1.2018

A fin juin 2018, le résultat brut d'exploitation a enregistré une croissance de 6,0% par rapport à juin 2017, pour s'établir à plus de 6,0 Mrds Dh. Cette évolution s'explique essentiellement par une amélioration du PNB de 7,5% (+791,9 Mdh) au 30 juin 2018, plus importante que la hausse des charges générales d'exploitation de 7,8% (+340,1 Mdh).

Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'exercice 2017, le résultat brut d'exploitation a affiché une hausse de 10,8% à près de 11,7 Mrds Dh. Cette hausse résulte principalement d'un accroissement du PNB de 10,0% (+2,0 Mrds Dh) malgré une augmentation relativement importante des charges générales d'exploitation de 9,7% (+797 Mdh) pour s'établir à près de 9,1 Mrds Dh à fin 2017.

Revue analytique 2015 – 2016

A fin 2016, le résultat brut d'exploitation a enregistré une croissance de 3,4% par rapport à 2015, pour s'établir à 10,5 Mrds Dh. Cette évolution s'explique essentiellement par une amélioration du PNB de

3,6% (+676 Mdh) conjuguée à une augmentation, moins importante, des charges générales d'exploitation de 3,6% (+287 Mdh) par rapport à l'exercice précédent.

Contribution des filiales au Résultat Brut d'Exploitation

La contribution des principales filiales d'Attijariwafa bank au Résultat Brut d'Exploitation, au titre la période 2015 – juin 2018, se présente comme suit :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	S1.2017	S1.2018	Var S1.18/ S1.17
Attijariwafa bank	5 443	5 368	5 529	-1,4%	3,0%	2 749	2 784	1,3%
Filiales dont :	4 743	5 163	6 135	8,8%	18,8%	2 957	3 264	10,4%
Wafa Assurance	879	857	826	-2,6%	-3,6%	598	429	-28,2%
Attijari Bank Tunisie	689	807	803	17,1%	-0,5%	363	450	24,0%
Wafasalaf	694	648	650	-6,6%	0,3%	310	344	11,2%
Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	344	475	493	38,1%	3,7%	219	263	20,3%
Société Ivoirienne de Banque	348	422	502	21,3%	18,9%	247	339	37,4%
Société Camerounaise de Banque	319	376	400	17,8%	6,5%	182	247	35,4%
Union Gabonaise de Banque	243	273	351	12,1%	28,8%	172	208	21,0%
Attijariwafa bank Egypt	-	-	544	Ns	Ns	150	324	>100,0%
Wafa Bail	239	262	260	9,3%	-0,6%	130	129	-0,4%
Wafacash	201	220	215	9,8%	-2,5%	102	107	5,1%
Crédit Du Congo	196	171	193	-12,7%	12,8%	87	86	-1,9%
Autres filiales	591	653	898	10,5%	37,6%	396	337	-15,0%
Total	10 186	10 530	11 664	3,4%	10,8%	5 706	6 048	6,0%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Au titre du premier semestre 2018, Attijariwafa bank demeure le principal contributeur au résultat brut d'exploitation du Groupe avec une part de 46,0%, suivi de Attijari Bank Tunisie avec plus de 7,4% et de Wafa Assurance avec une part de 7,1%.

II.3.3. Coût du risque

Le coût du risque du Groupe Attijariwafa bank évolue comme suit, sur la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Dotations aux provisions	-2 975	-2 588	-2 765	13,0%	-6,8%
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-2 595	-2 174	-2 416	16,2%	-11,1%
Provisions engagements par signature	-59	-14	-20	77,2%	-46,2%
Autres provisions pour risques et charges	-321	-401	-329	-24,9%	17,9%
Reprises de provisions	1 557	1 151	1 861	-26,1%	61,6%
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	1 100	959	1 416	-12,8%	47,6%
Reprises de provisions engagements par signature	41	25	48	-38,8%	91,1%
Reprise des autres provisions pour risques et charges	417	167	397	-59,9%	>100,0%
Variation des provisions	-800	-564	-1 264	29,4%	<-100%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-72	-58	-51	18,6%	12,8%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-725	-557	-1 266	23,2%	<-100%
Récupérations sur prêts et créances amorties	85	65	81	-24,1%	25,9%
Autres pertes	-88	-14	-29	84,2%	<-100%
Coût du risque	-2 217	-2 001	-2 168	9,7%	-8,3%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2016– 2017

Au titre de l'exercice 2017, le coût du risque s'établit à près de -2,2 Mrds Dh, en hausse de 8,3% (-167 Mdh) par rapport à l'exercice précédent. Cette situation provient essentiellement des éléments conjugués suivants :

- hausse de 6,8% des dotations aux provisions (+177 Mdh), suite notamment à la hausse des provisions pour dépréciation des prêts et créances de 11,1% (+242 Mdh) par rapport à 2016 ;
- hausse de 61,6% (+710 Mdh) des reprises de provisions qui se sont établies à 1 861 Mdh à fin 2017, cette évolution est consécutive à une progression de 47,6% (+457 Mdh) des reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances et à l'augmentation des reprises des autres provisions pour risques et charges (+230 Mdh) par rapport à l'exercice précédent. La hausse des reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances est essentiellement due aux write-offs (radiation des créances) au niveau de Attijariwafa bank ;
- la variation des provisions a connu une hausse pour s'établir à près de -1 264 Mdh au terme de l'exercice 2017, en raison principalement de l'augmentation des pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées par rapport à l'exercice précédent, lequel est du à la radiation des créances effectuée par Attijariwafa bank.

Revue analytique 2015 – 2016

Au titre de l'exercice 2016, le coût du risque s'élève à -2,0 Mrds Dh, en amélioration de 9,7% comparativement à 2015. Cette situation s'explique essentiellement par les éléments suivants :

- le recul de 13,0% des dotations aux provisions (-387 Mdh), suite à la diminution des provisions pour dépréciation des prêts et créances de 16,2% (-421 Mdh) ;
- la baisse des reprises de provisions de 26,1% (-406 Mdh) à près de 1,2 Mrd Dh, en raison principalement de la diminution des reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances de 12,8% (-140 Mdh) et des reprises des autres provisions pour risques et charges de 59,9% (-250 Mdh) ;

- la variation des provisions a baissé de 29,4% (-235 Mdh) à fin 2016, suite notamment au recul de 23,2% (-168 Mdh) des pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées, et à la baisse de 84,2% (-74 Mdh) des autres pertes

Coût du risque

Le coût du risque du Groupe Attijariwafa bank évolue comme suit, sur la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	S1.2017	S1.2018	Var. S1.18/S1.17
Résultat brut d'exploitation	10 186	10 530	11 664	3,4%	10,8%	5 706	6 048	6,0%
- Coût du risque	-2 217	-2 001	-2 168	9,7%	-8,3%	-913	-1 027	-12,5%
Résultat d'exploitation	7 969	8 529	9 496	7,0%	11,3%	4 793	5 021	4,8%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Les indicateurs de risques ont évolué de la manière suivante sur la période 2015 - 2017 :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	01/01/2018	S1 2018	Var. S.18 / 01/18
Créances en souffrance (1)	19 002	20 125	20 980	5,90%	4,20%	20 486	21 606	5,5%
Encours brut de crédit (2)	266 573	286 197	301 752	7,40%	5,40%	301 365	313 566	4,1%
Provisions sur créances en souffrance (3)	13 654	14 569	15 757	6,70%	8,10%	21 683	21 961	1,3%
Coût du risque (4)	2 217	2 001	2 168	-9,70%	8,30%	-	1 027	-
Taux de contentieux (1) / (2)	7,10%	7,00%	7,00%	-0,1 pt	-0,1 pt	6,80%	6,89%	+0,1 pt
Taux de couverture (3) / (1)	71,90%	72,40%	75,10%	+0,5 pt	+2,7 pts	105,84%	101,64%	-4,2 pts
Coût du risque (4) / (2)	0,80%	0,70%	0,70%	+0,1 pt	-0,0 pt	-	0,65%	-

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 1^{er} janvier 2018 – S.1 2018

Au titre du premier semestre 2018, le taux de contentieux a connu une hausse de 0,1 point par rapport au 1^{er} janvier 2018, suite à une progression de 5,5% des créances en souffrances conjuguée à une croissance de l'encours brut de crédit de 4,1%.

Le taux de couverture s'établit à 101,64% à fin juin 2018, en baisse de 4,2 points par rapport au 1^{er} janvier 2018, en raison principalement d'une amélioration des provisions sur créances en souffrance de 1,3%, moins rapide que celle enregistrée au niveau des créances en souffrance au titre de la même période.

Le coût du risque s'est établi à 0,65% de l'encours brut de crédit à fin juin 2018.

Revue analytique 2016 – 2017

Le taux de contentieux s'établit à 7,0% à fin 2017, affichant une stabilité par rapport à l'exercice précédent, suite à une progression des créances en souffrance de 4,2% par rapport à 2016, conjuguée à une croissance plus rapide de l'encours brut de crédit sur cette période de 5,4%.

Pour sa part le taux de couverture s'établit à 75,1% à fin 2017. En effet, les provisions sur créances en souffrances ont enregistré une croissance de 8,1% sur le dernier exercice.

Le coût du risque s'est établi à 0,7% de l'encours brut de crédit à fin 2017.

Revue analytique 2015 – 2016

Au titre de l'exercice 2016, le taux de contentieux a connu une baisse de 0,1 point par rapport à fin 2015, suite à une progression de 5,9% des créances en souffrances conjuguée à une croissance plus rapide de l'encours brut de crédit (+7,4%).

Le taux de couverture s'établit à 72,4% à fin 2016, en hausse de 0,5 point par rapport à 2015, en raison principalement d'une amélioration des provisions sur créances en souffrance de 6,7% (+915 Mdh), plus rapide que celle enregistrée au niveau des créances en souffrance au titre de la même période.

Le coût du risque s'est établi à 0,7% de l'encours brut de crédit à fin 2016, en baisse de 0,1 point par rapport à fin 2015.

Contribution des filiales au coût du risque

Par ailleurs, la contribution des principales filiales d'Attijariwafa bank au coût du risque, au titre de la période 2015-2017, se présente comme suit :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	S1.2017	S1.2018	Var S1.18/S1.17
Attijariwafa bank	1 336	1 427	1 282	6,9%	-10,2%	510	547	7,2%
Filiales dont :	882	574	886	-34,9%	54,4%	403	480	19,2%
Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	226	152	34	-32,8%	-77,4%	13	34	>100,0%
Wafasalaf	115	103	119	-10,7%	15,8%	61	121	97,4%
SCB Cameroun	94	70	116	-25,2%	64,3%	29	1	-96,0%
Wafabail	54	61	56	12,4%	-7,1%	22	47	>100,0%
Union Gabonaise de Banque	84	37	87	-55,4%	>100,0%	50	-66	<-100%
Wafa Assurance	71	37	83	-48,3%	>100,0%	115	64	-44,3%
Attijari Bank Tunisie	17	29	47	75,7%	60,6%	38	37	-3,5%
Credit Du Congo	29	26	22	-10,2%	-17,5%	11	-40	<-100%
AWB Mauritanie	5	23	13	>100,0%	-45,0%	6	30	>100,0%
Societe Ivoirienne de Banque	65	23	28	-64,2%	21,1%	20	95	>100,0%
La Banque Internationale pour le Mali	80	19	209	-76,0%	>100,0%	24	64	>100,0%
Autres filiales	42	-7	72	<-100%	>100,0%	13	92	>100,0%
Total	2 217	2 001	2 168	-9,7%	8,3%	913	1 027	12,5%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Sur la période 2015 – juin 2018, Attijariwafa bank demeure le principal contributeur au coût du risque du Groupe avec une part de 53,3%, suivi de Wafasalaf avec près 11,8% et de la Société Ivoirienne de Banque avec une part de 9,3%.

II.3.4. Résultat net part du groupe

Evolution du résultat net part du groupe

Les indicateurs de rentabilité du groupe ont évolué, comme suit, au cours de la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	S1.2017	S1.2018	Var S1.18/S1 .17
Résultat d'exploitation	7 969	8 529	9 496	7,0%	11,3%	4 793	5 021	4,8%
Quote-part du résultat des Eses mises en équival.	12	4	16	-71,6%	>100,0%	3	6	>100,0%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	123	55	23	-55,5%	-57,2%	7	47	>100,0%
Variation de valeurs des écarts d'acquisition	0	0	0	Ns	Ns	0	0	Ns
Résultat avant impôts	8 104	8 587	9 536	6,0%	11,0%	4 803	5 075	5,7%
Impôts sur les bénéfices	2 804	2 934	2 952	4,6%	0,6%	1 539	1 628	5,8%
Résultat net	5 300	5 653	6 584	6,7%	16,5%	3 264	3 446	5,6%
Résultat hors groupe	798	896	1 193	12,2%	33,2%	634	649	2,4%
Résultat net part du groupe	4 502	4 757	5 391	5,7%	13,3%	2 630	2 797	6,3%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique S1.2017 – S1.2018

Au terme du premier semestre de l'exercice 2018, le résultat net d'Attijariwafa bank s'est apprécié de 5,6% pour s'établir à plus de 3,4 Mrds Dh à fin juin 2018. La progression du résultat d'exploitation de 4,8% (+228,1 Mdh) à fin juin 2018 demeure la principale raison de cette amélioration.

Au titre de cette période, le résultat net part du groupe s'élève à près de 2,8 Mrds Dh, en progression de 6,3% par rapport à fin juin 2017.

Revue analytique 2016– 2017

Sous l'effet de l'augmentation du résultat d'exploitation de 11,3%, le résultat net d'Attijariwafa Bank a enregistré une croissance de 16,5% pour s'établir à près de 6,6Mrds Dh au 31 décembre 2017.

Pour sa part, le résultat net part du groupe s'élève à près de 5,4 Mrds Dh en 2017, en hausse de 13,3% par rapport à l'exercice 2016.

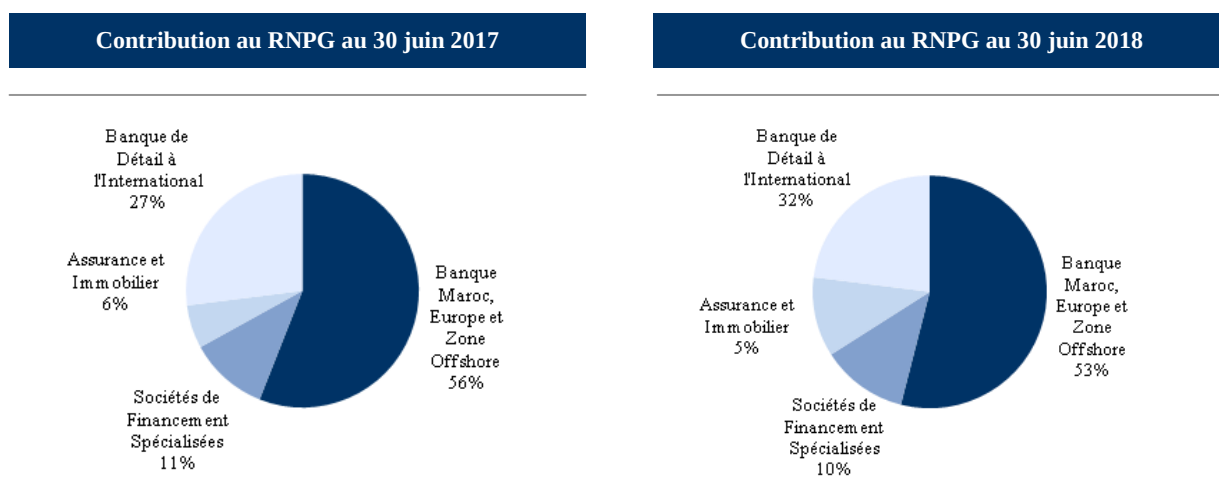
Revue analytique 2015 – 2016

Au terme de l'exercice 2016, le résultat net d'Attijariwafa bank s'est apprécié de 6,7% pour s'établir à 5,7 Mrds Dh à fin décembre 2016. La progression du résultat d'exploitation de 7,0% (+560 Mdh) à près de 8,5 Mrds Dh à fin 2016 demeure la principale raison de cette amélioration.

Au titre de cette période, le résultat net part du groupe s'élève à 4,8 Mrds Dh, en progression de 5,7% par rapport à fin décembre 2015.

Contribution des pôles d'activité au résultat net part du groupe

Les graphiques ci-dessous présentent la contribution au RNPG des différents pôles d'activité d'Attijariwafa bank, au 30 juin 2017 et au 30 juin 2018.



Source : Attijariwafa bank

Le pôle banque Maroc, Europe et Offshore demeure le principal contributeur au RNPG du Groupe au 30 juin 2018 avec une part de 53%, suivi de la banque de détail à l'international dont la contribution au titre de la même période a atteint 32% (vs. 27% au 30 juin 2017).

Contribution des filiales au résultat net part du Groupe

Par ailleurs, la contribution des principales filiales d'Attijariwafa bank au résultat net part du Groupe, au titre de la période 2015 – juin 2018, se présente comme suit :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	S1.2017	S1.2018	Var S1.18/S1.17
Attijariwafa bank	2 436	2 458	2 756	0,9%	12,1%	1 420	1 449	2,1%
Filiales dont :	2 066	2 300	2 635	11,3%	14,6%	1 210	1 347	11,4%
Wafa Assurance	534	513	259	-4,0%	-49,5%	156	129	-17,4%
Attijari Bank Tunisie	279	264	266	-5,7%	0,9%	123	165	33,6%
Société Ivoirienne de Banque	177	239	265	35,2%	11,0%	114	121	6,5%
Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	119	198	281	66,4%	41,6%	125	140	11,9%
Attijariwafa bank Egypt	-	-	397	Ns	Ns	111	180	63,2%
Wafasalaf	181	175	171	-3,8%	-2,0%	81	73	-10,0%
Wafa Cash	121	137	135	13,6%	-1,6%	64	67	5,0%
Wafa Bail	110	122	124	10,8%	1,4%	66	51	-23,8%
Société Camerounaise de Banque	94	116	106	23,3%	-8,4%	58	87	49,1%
Union Gabonaise de Banque	71	106	119	50,3%	12,0%	56	115	>100,0%
Crédit Du Congo	106	98	115	-7,0%	16,9%	49	83	70,1%
Wafa Immobilier	90	96	100	7,2%	4,3%	49	53	7,4%
Autres filiales	184	236	295	28,2%	25,1%	159	84	-46,7%
Total	4 502	4 757	5 391	5,7%	13,3%	2 630	2 797	6,3%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés.

Sur la période 2015 – juin 2018, Attijariwafa bank demeure le principal contributeur au résultat net part du Groupe avec une part de 51,8%, suivi de Attijariwafa bank Egypt avec près de 6,5% et de Attijari Bank Tunisie avec une part de près de 5,9%.

Les indicateurs de rentabilité du groupe ont évolué, comme suit, au cours de la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	S1 2017	S1.2018	Var
Résultat net consolidé	5 300	5 653	6 584	6,7%	16,5%	3 264	3 446	5,6%*
Fonds propres	41 229	47 411	50 801	15,0%	7,2%	47 614	45 585	-10,3%**
Total bilan	411 079	428 766	475 660	4,3%	10,9%	467 120	490 472	3,1%**
Return On Equity (ROE) ***	14,8%	13,5%	14,9%	-1,2 pt	+1,4 pt	14,7%	16,4%	+1,6 pt
Return On Assets (ROA) ****	1,3%	1,3%	1,4%	+0,0 pt	+0,1 pt	1,4%	1,4%	+0,0 pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

* Var S1.18/S1.17 - **Var S1.18/17

*** Résultat net consolidé / Fonds propres (hors résultat net de l'exercice) - Pour le S1.2017 et S1.2018 : Résultat net consolidé*2 / Fonds propres (hors résultat net de l'exercice)

**** Résultat net consolidé / Total bilan - Pour le S1.2017 et S1.2018 : Résultat net consolidé*2 / Total Bilan

Revue analytique S1.2017 – S1.2018

Le premier semestre de l'exercice 2018 a été marqué par une amélioration du total bilan de +3,1%, soit une hausse de 14,8 Mrds Dh comparativement au 31 décembre 2017, et une baisse des fonds propres (-10,3%) soit -5,2 Mrds Dh comparativement au 31 décembre 2017, plus importante que l'évolution du résultat net consolidé en hausse de 5,6% (+182,3 Mdh) à plus de 3,4 Mrds Dh. Ainsi le ROE du groupe a accusé une hausse de 1,6 points pour s'établir à 16,4% au 30 juin 2018, tandis que le ROA s'est établi à 1,4% à fin juin 2018, en stagnation par rapport au 30 juin 2017.

Revue analytique 2016 – 2017

L'exercice 2017 a connu, d'une part, une poursuite du renforcement des fonds propres (+7,2%) et du total bilan (+10,9%) et, d'autre part une poursuite de l'amélioration de la rentabilité du Groupe dont le résultat net consolidé s'est accru de 16,5% par rapport à l'exercice précédent. A cet effet, le ROE et le ROA du groupe ont atteint 14,9% et 1,4% respectivement.

Revue analytique 2015 – 2016

L'exercice 2016 a été marqué par une amélioration du total bilan (+4,3% soit +17,7 Mrds Dh), et un renforcement des fonds propres (+15,0% soit +6,2 Mrds Dh) plus important que l'évolution du résultat net consolidé en hausse de 6,7% (+353 Mdh) à près de 5,7 Mrds Dh. Ainsi le ROE du groupe a accusé une légère baisse de 1,2 point pour s'établir à 13,5% en juin 2016. En revanche, le ROA s'est stabilisé à 1,3% au titre de la même année.

II.4. Analyse du bilan consolidé IFRS

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	01/01/18	S1.2018	Var S1.18/17
Actif	411 079	428 766	475 660	4,3%	10,9%	471 475	490 472	4,0%
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	12 580	14 141	18 225	12,4%	28,9%	18 225	19 972	9,6%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	58 298	50 455	65 875	-13,5%	30,6%	60 765	67 251	10,7%
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	Ns	Ns	-	-	Ns
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-	-	-			46 208	45 617	-1,3%
Actifs financiers disponibles à la vente	33 000	35 701	39 267	8,2%	10,0%	-	-	Ns
Titres au coût amorti						9 402	10 389	10,5%
Prêts et créances sur les Ets de crédit et assimilés	21 180	22 626	25 304	6,8%	11,8%	25 268	19 782	-21,7%
Prêts et créances sur la clientèle	252 919	271 627	285 995	7,4%	5,3%	279 682	291 605	4,3%
Ecart de rééval. actif des portef. couverts en taux	-	-	-	Ns	Ns	-	-	Ns
Placements détenus jusqu'à leur échéance	7 916	8 016	8 746	1,3%	9,1%	-	-	Ns
Actifs d'impôt exigible	396	39	124	-90,1%	>100,0%	124	43	-65,4%
Actifs d'impôt différé	516	540	636	4,5%	17,9%	3 012	2 950	-2,1%
Comptes de régularisation et autres actifs	7 974	7 585	8 675	-4,9%	14,4%	8 649	12 197	41,0%
Participation des assurés aux bénéfices différée	894	2 067	2 672	>100,0%	29,3%	-	-	Ns
Récupération sur prêts et créances						114	110	-3,9%
Actifs non courants destinés à être cédés	99	88	114	-11,2%	30,6%	-	-	Ns
Participations dans des entreprises mises en équival.	103	95	107	-7,8%	12,7%	107	116	8,9%
Immeubles de placement	1 876	2 020	2 247	7,7%	11,3%	2 247	2 210	-1,7%
Immobilisations corporelles	4 953	5 429	5 551	9,6%	2,3%	5 551	5 943	7,1%
Immobilisations incorporelles	1 708	1 684	2 125	-1,4%	26,2%	2 124	2 312	8,8%
Ecart d'acquisition	6 667	6 655	9 996	-0,2%	50,2%	9 996	9 975	-0,2%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	01/01/18	S1.2018	Var S1.18/17
Passif	411 079	428 766	475 660	4,3%	10,9%	471 475	490 472	4,0%
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	165	161	97	-2,7%	-39,6%	97	9	-90,4%
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	1 090	1 034	717	-5,2%	-30,7%	717	514	-28,3%
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	Ns	Ns	-	-	Ns
Dettes envers les établissements de crédit et assim.	32 511	28 282	37 652	-13,0%	33,1%	37 652	44 977	19,5%
Dettes envers la clientèle	274 515	286 265	316 210	4,3%	10,5%	316 210	321 257	1,6%
Titres de créances émis	13 744	11 243	11 120	-18,2%	-1,1%	11 120	12 145	9,2%
Ecart de rééval. passif des portef. couverts en taux	-	-	-	Ns	Ns	-	-	Ns
Passifs d'impôt exigible	297	709	614	>100,0%	-13,5%	614	368	-40,1%
Passifs d'impôt différé	1 782	2 341	2 576	31,3%	10,1%	2 436	2 176	-10,7%
Comptes de régularisation et autres passifs	8 848	9 881	10 729	11,7%	8,6%	10 715	14 851	38,6%
Dettes liées aux actifs non cour. destinés à être cédés	-	-	-	Ns	Ns	-	-	Ns
Provisions techniques des contrats d'assurance	23 874	25 961	28 635	8,7%	10,3%	28 635	31 870	11,3%
Provisions pour risques et charges	1 513	1 771	1 734	17,0%	-2,1%	-	-	Ns
Provisions	-	-	-	Ns	Ns	2 446	2 734	11,8%
Sub., fonds pub. affectés et fonds spéciaux de garantie	154	141	129	-8,1%	-8,6%	-	-	Ns
Dettes subordonnées	11 356	13 565	14 646	19,5%	8,0%	-	-	Ns
Subventions et fonds assimilés	-	-	-			129	155	20,2%
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	-	-	-			14 646	13 831	-5,6%
Capitaux propres	-	-	-			46 059	45 585	-1,0%
<i>Capital et réserves liées</i>	10 152	10 152	10 152	0,0%	0,0%	10 152	10 152	0,0%
Réserves consolidées	24 906	30 861	33 247	23,9%	7,7%	33 764	30 089	-10,9%
<i>Part du groupe</i>	21 421	25 060	27 337	17,0%	9,1%	28 640	25 845	-9,8%
<i>Part des minoritaires</i>	3 485	5 802	5 910	66,5%	1,9%	5 124	4 244	-17,2%
Gains ou pertes latents ou différés	871	745	819	-14,5%	9,9%	2 143	1 898	-11,5%
Résultat net de l'exercice	5 300	5 653	6 584	6,7%	16,5%	-	3 446	Ns
<i>Part du groupe</i>	4 502	4 757	5 391	5,7%	13,3%	-	2 797	Ns
<i>Part des minoritaires</i>	798	896	1 193	12,2%	33,2%	-	649	-

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 1^{er} janvier 2018 – S.1 2018

Au titre du premier semestre de l'exercice 2018, le total bilan consolidé s'est élevé à 490,5 Mrds Dh, en progression de 4,0% par rapport au 1^{er} janvier 2018. Cette augmentation est attribuable essentiellement à :

- l'augmentation des comptes de régularisation des autres actifs de 41,0% (+3,5 Mrds Dh) ;
- l'accroissement des prêts et créances sur la clientèle de 4,3% (+11,9 Mrds Dh) pour s'établir à 291,6 Mrds Dh ;
- la croissance des actifs financiers à la juste valeur par résultat de +6,5 Mrds Dh pour s'établir à plus de 67,2 Mrds Dh.

Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'exercice 2017, le total bilan consolidé s'établit à près de 475,7 Mrds Dh, en progression de 10,9% par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- l'encours des actifs financiers à la juste valeur par résultat a connu une progression de 30,6% (+15,4 Mrds Dh), au même titre que les actifs financiers disponibles à la vente dont l'encours s'est accru de 10,0% (+3,6 Mrds) sur la période 2017;
- la hausse des prêts et créances sur la clientèle de 5,3% (+14,4 Mrds Dh) ;
- les fonds propres du groupe ont poursuivi leur renforcement au titre de l'exercice 2017 pour atteindre près de 50,8 Mrds Dh, enregistrant ainsi une croissance de 7,2% par rapport à 2016;
- les ressources externes du Groupe se sont inscrits globalement en hausse en 2017 sous l'effet de l'accroissement des dettes envers la clientèle de 10,5% (+29,9 Mrds) et des dettes envers les établissements de crédit et assimilés de 33,1% (+9,4 Mrds).
- la hausse de l'écart d'acquisition de 50,2%, du essentiellement à la consolidation de Attijariwafa bank Egypt.

Revue analytique 2015 – 2016

Au titre de l'exercice 2016, le total bilan consolidé s'est élevé à 428,8 Mrds Dh, en progression de 4,3% par rapport à fin décembre 2015. Cette augmentation est attribuable essentiellement à :

- l'augmentation de Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux de 12,4% (+1,6 Mrd Dh) ;
- l'amélioration des prêts et créances sur la clientèle (+7,4%), dont la contribution dans le total actif se situe à 63,4% au 31 décembre 2016 ;
- l'accroissement des actifs financiers disponibles à la vente de 8,2% (2,7 Mrds Dh) pour s'établir à près de 35,7 Mrds Dh ;
- la baisse de 13,5% (-7,8 Mrds) des actifs financiers à la juste valeur par résultat ;
- la croissance de la participation des assurés aux bénéfices différée de 1,2 Mrds Dh pour s'établir à près de 2,1 Mrds Dh.

Les fonds propres du groupe ont totalisé 47,4 Mrds Dh à fin 2016, enregistrant une croissance de 15,0% par rapport à fin décembre 2015 ;

L'exercice 2016 a enregistré un accroissement de 4,3% (+11,8 Mrds Dh) de l'encours des dettes envers la clientèle à près de 286,3 Mrds Dh, qui a permis de compenser le repli des dettes envers les établissements de crédit et assimilés dont l'encours a accusé une baisse de 13,0% (-4,2 Mrds Dh) à près de 28,3 Mrds Dh à fin 2016.

II.5. Analyse des principaux postes du bilan

Crédits

L'encours des crédits par type de produit et par client a évolué comme suit sur la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	01/01/18	S1.2018	Var S1.18/17
Créances sur les Ets de crédits et assimilés (C1)	21 180	22 626	25 304	6,8%	11,8%	25 268	19 782	-21,7%
Comptes et prêts	20 585	19 772	24 504	-4,0%	23,9%	24 489	18 803	-23,2%
Valeurs reçues en pension	18	2 602	-	>100,0%	Ns	-	-	Ns
Prêts subordonnés	11	6	2	-43,5%	-62,7%	-	-	Ns
Autres prêts et créances	493	157	686	-68,2%	>100,0%	686	860	25,3%
Créances rattachées	99	112	136	12,9%	21,4%	136	167	22,6%
Provisions	26	23	24	-12,9%	4,9%	43	48	10,1%
Créances sur la clientèle (C2)	236 630	254 386	266 914	7,5%	4,9%	260 809	272 576	4,5%
Créances commerciales	35 193	38 770	40 871	10,2%	5,4%	40 847	42 332	3,6%
Autres concours à la clientèle	184 906	200 852	217 619	8,6%	8,3%	217 272	225 721	3,9%
Valeurs reçues en pension	28	215	12	>100,0%	-94,5%	12	708	>100,0%
Comptes ordinaires débiteurs	28 171	26 930	21 779	-4,4%	-19,1%	21 763	22 582	3,8%
Créances rattachées	1 600	1 761	1 911	10,1%	8,5%	1 911	2 454	28,4%
Prêts subordonnés	-	-	-			3	3	-0,9%
Provisions	13 268	14 143	15 279	6,6%	8,0%	21 000	21 224	1,1%
Opérations de crédit bail (C3)	16 289	17 241	19 081	5,8%	10,7%	18 873	19 029	0,8%
Total crédit (C1+C2+C3)	274 098	294 253	311 299	7,4%	5,8%	304 950	311 387	2,1%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 1^{er} janvier 2018 – S.1 2018

Au titre du premier semestre de l'exercice 2018, l'encours total des crédits s'est établi à près de 311,4 Mrds Dh, en progression de 2,1% (+6,4 Mrds Dh) par rapport au 1^{er} janvier 2018. Cette tendance s'explique par les éléments conjugués suivants:

- l'accroissement des créances sur la clientèle de 4,5% de +11,8 Mrds Dh à fin juin 2018, en raison principalement de :
 - ✓ la progression des autres concours à la clientèle de 3,9% (+8,4 Mrds Dh) atteignant plus de 225,7 Mrds Dh ;
 - ✓ l'augmentation des créances commerciales de 3,6% (+1,5 Mrds Dh) pour une valeur plus de 42,3 Mrds Dh à fin juin 2018 ;
- la baisse de l'encours des créances sur les établissements de crédits et assimilés est de -21,7% en juin 2018, en raison essentiellement du repli des comptes et prêts de -23,2% soit près de -5,7 Mrds Dh ;
- La hausse du montant des opérations de crédit bail de 0,8% pour s'établir à 19,0 Mrds Dh à fin juin 2018.

Revue analytique 2016– 2017

A fin 2017, l'encours total des crédits accordés par le Groupe Attijariwafa bank s'établit à 311,3 Mrds Dh, soit une augmentation de 5,8% (+17,1 Mrds Dh) par rapport à 2016, liée aux éléments conjugués suivants :

- la hausse de l'encours des créances sur la clientèle de 4,9% (+12,5 Mrds Dh) pour s'établir à 266,9 Mrds. Cette augmentation résulte essentiellement des éléments suivants :
 - ✓ les autres concours à la clientèle, qui représentent près de 81,5% du total des créances sur la clientèle, ont enregistré une augmentation de 8,3% (+16,8 Mrds Dh) à près de 217,6 Mrds ;
 - ✓ la hausse des créances commerciales de 5,4% (+2,1 Mrds) à près de 40,9 Mrds à fin 2017 ;
 - ✓ l'augmentation des provisions sur créances de 8,0% (+1,1 Mrds Dh) pour s'établir à 15,3 Mrds Dh.
- l'accroissement de l'encours des opérations de crédit bail de 10,7% (+1,8 Mrds Dh), s'établissant à près de 19,1 Mrds Dh au 31 décembre 2017 ;
- la progression des créances sur les établissements de crédits et assimilés de 11,8% (+2,8 Mrds Dh) à près de 25,3 Mrds Dh, résultant principalement d'une hausse de 23,9% (+4,7 Mrds Dh) des comptes de prêts.

Revue analytique 2015 – 2016

Au titre de l'exercice 2016, l'encours total des crédits s'est établi à 294,3 Mrds Dh, en progression de 7,4% (+20,2 Mrds Dh) par rapport à fin 2015. Cette tendance s'explique par les éléments conjugués suivants:

- l'accroissement des créances sur la clientèle de 7,5% à près de 254,4 Mrds Dh à fin 2016, en raison principalement de :
 - ✓ l'augmentation des créances commerciales de 10,2% (+3,6 Mrds Dh) à fin 2016 à près de 38,8 Mrds Dh ;
 - ✓ la progression des autres concours à la clientèle de 8,6% (+15,9 Mrds Dh) à près de 200,9 Mrds Dh, représentant par conséquent 79,0% de l'encours total des créances sur la clientèle en 2016 ;
 - ✓ la baisse des comptes ordinaires débiteurs de 4,4% (-1,2 Mrds Dh) à plus de 26,9 Mrds Dh à fin 2016 ;
- L'encours des créances sur les établissements de crédits et assimilés s'est également inscrit en hausse de 6,8% en 2016 en raison essentiellement de la progression des valeurs reçues en pension (+2,6 Mrds Dh) ;
- l'augmentation du montant des opérations de crédit bail de 5,8% pour s'établir à 17,2 Mrds Dh à fin 2016.

La ventilation des encours sains des créances sur la clientèle (hors créances rattachées) du Groupe Attijariwafa bank par zone géographique, au cours des exercices 2016 et 2017 se présente comme suit :

	2016	2017
Maroc	76,9%	75,6%
Afrique du Nord	8,3%	10,1%
Afrique Zone UEMOA	9,6%	9,6%
Afrique Zone CEMAC	4,8%	4,7%
Europe	0,3%	0,1%
Autres	0,1%	0,0%
Total	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Les prêts et créances sur la clientèle destinés au marché marocain représentent 75,6% du total des encours sains du Groupe Attijariwafa bank au cours de l'exercice 2017.

Le marché de l'Afrique du Nord a enregistré une croissance de 1,7 point, pour atteindre 10,0% des encours sains du groupe au 31 décembre 2017 contre 8,3% au 31 décembre 2016.

La ventilation de l'encours des prêts et créances sur les établissements de crédit (hors créances rattachées) du Groupe Attijariwafa bank par zone géographique, au cours des exercices 2016 et 2017 et du premier semestre 2018 se présente comme suit :

	2016	2017	S1. 2018
Maroc	56,3%	33,7%	33,7%
Afrique du Nord	6,4%	16,7%	16,7%
Afrique Zone UEMOA	8,8%	6,2%	6,2%
Afrique Zone CEMAC	5,7%	4,8%	4,8%
Europe	10,1%	16,1%	16,1%
Autres	12,8%	22,5%	22,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Les prêts et créances sur les établissements de crédits marocains représentent 33,7% du total des encours sains du Groupe Attijariwafa bank au 30 juin 2018.

La part de l'Afrique du Nord dans les prêts et créances sur les établissements de crédit du Groupe s'établit à 16,7% à fin juin 2018, tandis que la part de l'Europe s'établit à 16,1%.

Dépôts

L'encours consolidé des dettes envers les établissements de crédit et envers la clientèle (hors dettes rattachées) par type de produit a évolué comme suit sur la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	01/01/18	S1.2018	Var S1.18/17
Dettes envers les établissements de crédit (C1)	32 511	28 282	37 652	-13,0%	33,1%	37 652	44 977	19,5%
Comptes et emprunts	20 744	17 845	18 024	-14,0%	1,0%	18 024	15 378	-14,7%
Valeurs données en pension	11 614	10 375	19 552	-10,7%	88,5%	19 552	29 506	50,9%
Dettes rattachées	153	62	75	-59,3%	21,1%	75	92	22,0%
Dettes envers la clientèle (C2)	274 515	286 265	316 210	4,3%	10,5%	316 210	321 257	1,6%
Comptes ordinaires créditeurs	194 127	206 290	226 665	6,3%	9,9%	226 665	232 515	2,6%
Comptes d'épargne	64 279	60 035	65 233	-6,6%	8,7%	65 233	64 164	-1,6%
Autres dettes envers la clientèle	13 394	16 967	17 638	26,7%	3,9%	17 638	19 726	11,8%
Valeurs données en pension	1 554	1 964	5 740	26,4%	>100,0%	5 740	3 863	-32,7%
Dettes rattachées	1 161	1 008	936	-13,1%	-7,2%	936	988	5,6%
Total dépôts (C1+C2)	307 026	314 547	353 862	2,4%	12,5%	353 862	366 234	3,5%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 1^{er} janvier 2018 – S.1 2018

A fin juin 2018, l'encours total des dépôts consolidés a atteint 366,2 Mrds Dh, affichant ainsi une progression de 3,5% (+12,4 Mrds Dh) par rapport au 1^{er} janvier 2018. Cette évolution résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- l'accroissement de l'encours des dettes envers la clientèle de 1,6% (+5,0 Mrds Dh) à plus de 321,2 Mrds Dh à fin juin 2018. Cette évolution est essentiellement liée à :
 - ✓ la progression des comptes ordinaires créditeurs de +5,8 Mrds Dh atteignant 232,5 Mrds Dh

- ✓ la hausse de près de 2,1 Mrds Dh des autres dettes envers la clientèle s'établissant à 19,7 Mrds Dh
- l'augmentation de l'encours des dettes envers les établissements de crédit de 19,5% (+7,3 Mrds Dh) pour atteindre plus de 44,9 Mrds Dh à fin juin 2018. Cette évolution résulte principalement de la progression des valeurs données en pension de +10,0 Mrds Dh, pour atteindre 29,5 Mrds Dh à fin juin 2018, annulant ainsi l'effet du repli de 14,7% (-2,6 Mrds Dh) des comptes et emprunts.

Revue analytique 2016– 2017

Au titre de l'exercice 2017, l'encours total des dépôts consolidés s'est inscrit en progression de 12,5% (+39,3 Mrds Dh) pour atteindre près de 353,9 Mrds Dh. Cette hausse résulte essentiellement des éléments suivants :

- l'amélioration de l'encours des dettes envers la clientèle qui s'établit à 316,2 Mrds Dh à fin 2017, réalisant ainsi une croissance de 10,5% (+29,9 Mrds Dh) par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution provient des effets conjugués suivants :
 - ✓ les comptes ordinaires créditeurs, qui représentent près de 71,7% des dépôts de la clientèle, se sont accrus de 9,9% (+20,4 Mrds) pour se situer à près de 226,7 Mrds Dh à fin 2017;
 - ✓ l'augmentation des autres dettes envers la clientèle de 3,9% (+671 Mdh) à près de 17,6 Mrds Dh au 31 décembre 2017;
 - ✓ la hausse des comptes d'épargne de 8,7% (+5,2 Mrds Dh) qui s'établissent à 65,2 Mrds Dh au terme de la période 2017.
- la hausse des dettes envers les établissements de crédit de 33,1% (+9,4 Mrds Dh) à près de 37,7 Mrds Dh qui provient de l'augmentation conjointe des comptes et emprunts de 1,0% (+179 Mdh), des valeurs données en pension de 88,5% (+9,2 Mrds Dh) et des dettes rattachées de 21,1% (+13 Mdh).

Revue analytique 2015 – 2016

A fin 2016, l'encours total des dépôts consolidés a atteint près de 314,5 Mrds Dh, affichant ainsi une progression de 2,4% (+7,5 Mrds Dh) par rapport à fin 2015. Cette évolution résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- l'accroissement de l'encours des dettes envers la clientèle de 4,3% (+11,6 Mrds Dh) à près de 286,3 Mrds Dh à fin 2016. Cette évolution est essentiellement liée à :
 - ✓ la progression des comptes ordinaires créditeurs de 6,3% (+12,2 Mrds Dh) à près de 206,3 Mrds Dh. Sa contribution à l'encours total des dettes envers la clientèle s'établit à 72,1% à fin 2016. L'augmentation de ce poste provient essentiellement de la hausse des autres crédits d'Attijariwafa bank (+9,3 milliards de MAD) et des filiales en Côte d'Ivoire (+834 Mdh), Cameroun (+751 Mdh) et Tunisie (+732 Mdh).
 - ✓ Le repli de 6,6% (-4,2 Mrds Dh) de l'encours des comptes d'épargne qui a atteint 60,0 Mrds Dh au 31 décembre 2016 ;
 - ✓ l'augmentation des autres dettes envers la clientèle de 26,7% (+3,6 Mrds Dh) dont l'encours s'est établi à 17,0 Mrds Dh à fin 2016.
- la baisse de l'encours des dettes envers les établissements de crédit de 13,0% (-4,3 Mrds Dh) pour atteindre 28,3 Mrds Dh à fin 2016. Cette évolution résulte principalement du recul des comptes et emprunts de 14,0% (-2,9 Mrds Dh), et des valeurs données en pension de 10,7% (-1,2 Mrds Dh) par rapport à fin 2015.

La répartition des dettes envers la clientèle (hors dettes rattachées) par zone géographique, sur les exercices 2015 et 2016, se présente comme suit :

	2015	2016
Maroc	74,1%	74,2%
Tunisie	8,8%	8,3%
Sénégal	15,4%	15,8%
Europe *	1,6%	1,6%
Autres	0,2%	0,1%
Total	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank - Comptes consolidés -* Les dépôts des MRE en constituent une part importante

Les dettes envers la clientèle du Groupe proviennent principalement du marché marocain dont la part s'établit en moyenne à 74,3% sur la période considérée. Au 31 décembre 2016, ce marché contribue à hauteur de 74,2% dans les dettes envers la clientèle du Groupe, contre 74,1% à fin décembre 2015, soit une hausse de 0,1 point sur la période.

La répartition des dettes envers la clientèle (hors dettes rattachées) par zone géographique, sur la période 2016 – 2017 et au premier semestre 2018 se présente comme suit :

	2016	2017	S1.2018
Maroc	74,2%	72,9%	71,3%
Afrique du Nord	8,9%	10,8%	11,8%
Afrique Zone CEMAC	9,9%	9,6%	10,3%
Afrique Zone UEMOA	5,4%	5,2%	5,3%
Europe	1,6%	1,5%	1,3%
Autres	0,1%	0,0%	0,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Au titre de l'exercice juin 2018, les dettes envers la clientèle du Groupe proviennent principalement du marché marocain dont la part s'établit à 71,3% contre 72,9% au 1^{er} janvier 2018.

Ratio de transformation du Groupe Attijariwafa bank

L'évolution du ratio de transformation du groupe Attijariwafa bank se présente comme suit, sur la période 2015 – juin 2018 :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	S1.2018	Var S1.18/17
Encours crédits bruts *	266 573	286 197	301 752	7,4%	5,4%	313 566	3,9%
Encours dépôts	274 515	286 265	316 210	4,3%	10,5%	321 257	1,6%
Ratio de transformation	97,1%	100,0%	95,4%	+2,9 pts	-4,5 pts	97,6%	+2,2 pt

Source : Attijariwafa bank - Comptes consolidés -* Prêts et créances sur la clientèle + provisions de créances sur la clientèle

Au regard du premier semestre 2018, le ratio de transformation du Groupe Attijariwafa bank s'est inscrit en hausse de 2,2 points pour s'établir à 97,6%. Cette évolution est liée à une progression de l'encours des crédits bruts (+3,9%) plus importante que la progression au niveau de l'encours des dépôts (+1,6%).

Ressources du Groupe Attijariwafa bank

Les ressources du groupe Attijariwafa bank se composent principalement des fonds propres, des dettes envers les établissements de crédit et des dépôts de la clientèle.

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	01/01/18	S1.2018	Var S1.18/17
Fonds propres & assimilés	52 586	60 976	65 447	16,0%	7,3%	60 705	59 416	-2,1%
Dettes subordonnées	11 356	13 565	14 646	19,5%	8,0%	14 646	13 831	-5,6%
Capitaux propres part du groupe, dont :	36 946	40 714	43 698	10,2%	7,3%	39 621	39 501	-0,3%
<i>Capital</i>	2 035	2 035	2 035	0,0%	0,0%	2 035	2 035	0,0%
<i>Réserves liées au capital</i>	8 116	8 116	8 116	0,0%	0,0%	8 116	8 116	0,0%
<i>Actions propres</i>	-2 050	-2 483	-2 461	-21,1%	0,9%	-2 461	-2 461	0,0%
<i>Réserves et résultats consolidés</i>	28 340	32 887	35 768	16,0%	8,8%	31 101	31 103	0,0%
<i>Gains ou pertes latents ou différés</i>	871	745	819	-14,5%	9,9%	830	707	-14,8%
Intérêts minoritaires	4 284	6 697	7 103	56,3%	6,1%	6 437	6 084	-5,5%
Ressources externes	320 769	325 790	364 982	1,6%	12,0%	364 982	378 379	3,7%
Dettes envers les établissements de crédit	32 511	28 282	37 652	-13,0%	33,1%	37 652	44 977	19,5%
Dépôts de la clientèle	274 515	286 265	316 210	4,3%	10,5%	316 210	321 257	1,6%
Titres de créances émis	13 744	11 243	11 120	-18,2%	-1,1%	11 120	12 145	9,2%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 1^{er} janvier 2018 – S.1 2018

Au titre du premier semestre de l'exercice 2018, les fonds propres et assimilés d'Attijariwafa bank s'élèvent à de 59,4 Mrds Dh, en régression de -2,1% par rapport au 1^{er} janvier 2018. Cette évolution s'explique principalement par (i) une baisse des capitaux propres part du groupe qui a affiché une croissance de -0,3% passant à près de 39,5 Mrds Dh à fin juin 2018 mais aussi par (ii) une baisse des dettes subordonnées de -814,9 Mdh pour atteindre une valeur de 13,8 Mrds Dh au 30 juin 2018.

Les ressources externes de la banque, qui sont composées à hauteur de 84,9% de dépôts de la clientèle, ont affiché une croissance de 3,7% pour atteindre près de 378,4 Mrds Dh à fin juin 2018. Cette situation est due essentiellement aux croissances des dettes envers les établissements de crédit et des dépôts de la clientèle qui sont respectivement de plus de 44,9 Mrds Dh et de 321,2 Mrds Dh au 30 juin 2018.

Revue analytique 2016– 2017

Au titre de l'exercice 2017, les fonds propres et assimilés du Groupe se sont établis à près de 65,5 Mrds Dh, soit une croissance de 7,3% par rapport à 2016. Les réserves et résultats consolidés se sont accrus de 8,8% (+2,9 Mrds Dh) pour s'établir à près de 35,8 Mrds Dh en 2017.

Les ressources externes de la banque ont augmenté de 12,0% (+39,2 Mrds Dh) à près de 365 Mrds Dh, en raison de l'augmentation conjointe des dépôts de la clientèle de 10,5% (+29,9 Mrds Dh) et des dettes envers les établissements de crédit de 33,1% (+9,4 Mrds Dh) qui compense la diminution des titres de créances émis de 1,1% (-123 Mdh).

Revue analytique 2015 – 2016

Au titre de l'exercice 2016, les fonds propres et assimilés d'Attijariwafa bank s'élèvent à près de 61,0 Mrds Dh, en progression de 16,0% par rapport à fin décembre 2015. Cette évolution s'explique principalement par (i) une amélioration des capitaux propres part du groupe qui ont affiché une croissance de 10,2% à près de 40,7 Mrds Dh à fin 2016 et (ii) l'émission, par Attijariwafa bank, de trois emprunts obligataires subordonnés, en 2016, d'un montant global de 3,0 Mrds Dh.

Les ressources externes de la banque, qui sont composées à hauteur de 87,9% de dépôts de la clientèle, ont affiché une croissance de 1,6% pour atteindre 325,8 Mrds Dh à fin 2016. Cette situation est due à (i) une baisse de 13,0% (-4,2 Mrds Dh) des dettes envers les établissements de crédit et (ii) à un repli de 18,2% (-2,5 Mrds Dh) des titres de créance émis, qui ont été compensés par une amélioration de l'encours des dépôts de la clientèle de 4,3% (+11,8 Mrds Dh) à fin 2016.

Evolution et composition du portefeuille titres du Groupe Attijariwafa bank

Evolution sur la période 2015 - 2017

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	58 298	50 455	65 875	-13,5%	30,6%
Valeurs reçues en pension	-	-	-	Ns	Ns
Effets publics et valeurs assimilées	39 077	26 502	41 506	-32,2%	56,6%
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 036	1 471	6 259	41,9%	>100,0%
Actions et autres titres à revenu variable	17 468	21 732	17 572	24,4%	-19,1%
Instruments dérivés	598	622	423	4,1%	-32,1%
Créances rattachée	119	128	115	7,0%	-10,0%
Actifs financiers disponibles à la vente *	33 894	37 768	41 939	11,4%	11,0%
Effets publics et valeurs assimilées	9 843	9 884	11 254	0,4%	13,9%
Obligations et autres titres à revenu fixe	13 088	14 109	14 924	7,8%	5,8%
Actions et autres titres à revenu variable	3 904	5 372	7 736	37,6%	44,0%
Titres de participation non consolidés	7 058	8 403	8 025	19,1%	-4,5%

Mdh - Source : Attijariwafa bank

Revue analytique 2016– 2017

Au titre de l'exercice 2017, les actifs financiers à la juste valeur par résultat se sont inscrits en hausse de 30,6% (+15,4 Mrds Dh) à 65,9 Mrds Dh. Cette évolution résulte essentiellement de l'accroissement des effets publics et valeurs assimilées de 56,6% (+15,0 Mrds Dh) pour atteindre près de 41,5 Mrds Dh, conjointe à l'augmentation des obligations et autres titres à revenu fixe de 4,8 Mrds Dh par rapport à 2016. Ces hausses découlent essentiellement de la consolidation de Attijariwafa bank Egypt pour la première fois en 2017.

Les actifs financiers disponibles à la vente ont, pour leur part, affiché une hausse de 11,0% (+4,2 Mrds Dh) pour s'établir à près de 41,9 Mrds Dh en 2017. Cette hausse est justifiée par :

- une augmentation des obligations et autres titres à revenu fixe de 5,8% (+815,0 Mdh) ;
- une hausse de 44,0% des actions et autres titres à revenu variable (+2,4 Mrds Dh) ;
- une progression des effets publics et valeurs assimilées de 13,9% (+1,4 Mrds Dh).

Revue analytique 2015 – 2016

Au terme de l'exercice 2016, les actifs financiers à la juste valeur par résultat ont affiché un recul de 13,5% à près de 50,5 Mrds Dh, suite notamment à la baisse des effets publics et valeurs assimilées de 32,2% (-12,6 Mrds Dh) qui a été atténuée par l'augmentation des actions et autres titres à revenu variable de 24,4% (+4,3 Mrds Dh).

Les actifs financiers disponibles à la vente ont progressé de 11,4% (+3,9 Mrds Dh) à près de 37,8 Mrds Dh à fin 2016, contre 33,9 Mrds Dh à fin décembre 2015. Ceci est dû principalement aux éléments suivants :

- l'augmentation des obligations et autres titres à revenu fixe de 7,8% (+1,0 Mrd Dh) pour s'établir à 14,1 Mrds Dh au terme de l'exercice 2016 ;
- la hausse des actions et autres titres à revenu variable et des titres de participation non consolidés et de 37,6% (+1,5 Mrd Dh) et 19,1% (+1,3 Mrd Dh) respectivement.

Evolution sur la période 1^{er} janvier 2018 – S.1 2018

	01/01/18*	S1.2018	Var S1.18/ Jan.18
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	60 765	67 251	10,7%
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	60 572	67 067	10,7%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	194	184	-5,1%
Instruments dérivés de couverture	-	-	Ns
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	46 208	45 617	-1,3%
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	15 003	14 615	-2,6%
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	2 285	2 412	5,6%
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)	28 920	28 589	-1,1%
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	Ns
Titres au coût amorti	9 402	10 389	10,5%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés IFRS * Bilan d'ouverture IFRS 9

Au terme du premier semestre 2018, les actifs financiers à la juste valeur par résultat sont en hausse de 10,7% comparativement au premier janvier 2018.

Les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres sont en baisse de 1,3% principalement suite à une baisse des instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables ainsi que des actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance), respectivement de 2,6% (-388 Mdh) et de 1,1% (-331 Mdh) au 30 juin 2018.

Enfin, les actifs financiers au coût amorti sont en hausse de 10,5%, pour s'établir à près de 10,4 Mrds Dh au titre du premier semestre 2018.

Evolution des passifs financiers à la juste valeur par résultat

Les passifs financiers à la juste valeur par résultat ont évolué comme suit sur la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	01/01/18	S1.2018	Var S1.18/17
Valeurs données en pension	290	180	291	-37,8%	61,7%	291	84	-71,1%
Instruments dérivés	801	854	426	6,6%	-50,1%	426	429	0,9%
Juste valeur au bilan	1 090	1 034	717	-5,2%	-30,7%	717	514	-28,4%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés IFRS

Les passifs financiers à la juste valeur par résultat ont baissé de -28,4% au terme de l'exercice 2018 (-203,2 Mdh), en raison principalement de la décroissance des valeurs données en pension de 71,1% (-206,9 Mdh).

Evolution des provisions pour risques et charges

L'évolution des provisions pour risques et charge se présente comme suit, sur la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	01/01/18	S1.2018	Var S1.18/17
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature(*)	142	133	108	-6,8%	-18,9%	820	999	21,9%
Provisions pour engagements sociaux	465	500	524	7,7%	4,7%	524	550	5,0%
Autres provisions pour risques et charges	906	1 138	1 103	25,6%	-3,1%	1 103	1 185	7,5%
Provisions pour risques et charges	1 513	1 771	1 734	17,0%	-2,1%	2 446	2 734	11,8%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés IFRS - (*) Répartition des dépréciations par Bucket sous IFRS 09

Au terme de l'exercice 2018, le stock des provisions pour risques et charges s'établit à 2,7 Mrds Dh, en hausse de 11,8% (+287,9 Mdh) par rapport au 1^{er} janvier 2018. Cette situation relève essentiellement

d'une hausse des provisions pour risques d'exécution des engagements par signature de 21,9% (+179,4 Mdh).

Ratio de solvabilité du Groupe Attijariwafa bank

Le tableau ci-dessous présente le ratio de solvabilité du Groupe Attijariwafa bank sur la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	S1.2018	Var S1.18/17
Fonds propres de base (Tier 1) (1)	31 280	36 103	35 663	15,4%	-1,2%	35 994	0,9%
Fonds propres réglementaires (2)	38 798	44 393	45 794	14,4%	3,2%	46 914	2,4%
Risques pondérés (3)	310 599	333 999	368 644	7,5%	10,4%	372 723	1,1%
Ratio sur fonds propres de base (1) / (3)	10,07%	10,81%	9,67%	+0,74 pt	-1,14 pt	9,66%	-0,02 pt
Ratio de solvabilité (2) / (3)	12,49%	13,29%	12,42%	+0,80 pt	-0,87 pt	12,59%	+0,16 pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Au 30 juin 2018, le ratio sur fonds propres de base du Groupe Attijariwafa bank a affiché une légère baisse de 0,02 point par rapport à fin 2017 pour atteindre 9,66%. Le ratio de solvabilité a en rebanche enregistré une hausse de 0,16 point à près de 12,59% au 30 juin 2018 (vs. ratio minimum réglementaire de 12%).

II.6. Analyse des principaux postes du hors bilan

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	01/01/18	S1.2018	Var S1.18/17
Engagements de financement donnés	23 822	24 301	56 285	2,0%	>100,0%	56 285	80 488	43,0%
aux établissements de crédit	660	742	1 673	12,4%	>100,0%	1 673	4 005	>100,0%
à la clientèle	23 163	23 559	54 611	1,7%	>100,0%	54 611	76 483	40,1%
Engagements de financement reçus	3 370	2 334	498	-30,7%	-78,7%	498	495	-0,4%
des établissements de crédit	3 370	2 334	498	-30,7%	-78,7%	498	495	-0,4%
de l'Etat et d'autres organismes de garantie	0	0	0	Ns	Ns	0	0	Ns
Engagements de garantie donnés	48 658	59 314	66 222	21,9%	11,6%	66 222	66 568	0,5%
d'ordre des établissements de crédit	8 750	10 289	12 029	17,6%	16,9%	12 029	8 351	-30,6%
d'ordre de la clientèle	39 908	49 026	54 193	22,8%	10,5%	54 193	58 217	7,4%
Engagements de garantie reçus	31 472	39 196	44 269	24,5%	12,9%	44 269	41 169	-7,0%
des établissements de crédit	26 760	32 989	33 408	23,3%	1,3%	33 408	30 238	-9,5%
de l'Etat et d'autres organismes de garantie	4 711	6 207	10 861	31,7%	75,0%	10 861	10 931	0,6%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 1^{er} janvier 2018 – S.1 2018

Au terme du premier semestre de l'exercice 2018, les engagements de financement donnés se sont inscrits en hausse de 43,0% pour atteindre près de 80,5 Mrds Dh, due essentiellement à la hausse de 40,1% (+21,9 Mrds Dh) des engagements de financement donnés à la clientèle.

Les engagements de financement reçus ont, pour leur part, enregistré une faible baisse de -0,4% pour s'établir à 495,3 Mdh, et dont l'intégralité de la baisse correspond à la baisse des engagements de financement reçus des établissements de crédit.

Les engagements de garantie donnés ont affiché une légère hausse de 0,5%, suite notamment à une augmentation de +4,0 Mrds Dh des engagements de garantie donnés d'ordre à la clientèle atténuée par une baisse de -3,7 Mrds Dh des engagements de garantie donnés d'ordre des établissements de crédits.

Enfin, les engagements de garantie reçus ont également connu une régression de 7,0% (-3,1 Mrds Dh) pour s'établir à près de 41,2 Mrds Dh à fin juin 2018. Cette évolution résulte essentiellement de la baisse des engagements de garantie reçus des établissements de crédit de 9,5% (-3,2 Mrds Dh) par rapport au 1^{er} janvier 2018.

Revue analytique 2016– 2017

Au titre de l'exercice 2017, les engagements de financement donnés ont plus que doublé (+32 Mrds Dh) pour s'établir à près de 56,3 Mrds Dh. Cette tendance est due à la croissance des engagements de financement donnés à la clientèle (+31,1 Mrds Dh) et aux établissements de crédit (+931 Mdh).

En revanche, les engagements de financement reçus ont baissé de 78,7% (-1,8 Mrds Dh) en 2017 pour atteindre près de 498 Mdh, principalement en raison des engagements de financement reçus de l'Etat et d'autres organismes de garantie, nuls au titre de l'exercice 2017.

Enfin, les engagements de garantie reçus ont augmenté de 12,9% (+5,1 Mrds Dh) à près de 44,3 Mrds Dh, suite à la hausse des engagements reçus de l'Etat et d'autres organismes de garantie de 75,0% (+4,7 Mrds Dh) en 2017.

Revue analytique 2015 – 2016

Au terme de l'exercice 2016, les engagements de financement donnés se sont inscrits en hausse de 2,0% pour atteindre 24,3 Mrds Dh. Ils se composent essentiellement des engagements à la clientèle qui s'établissent à près de 23,6 Mrds Dh à fin 2016, affichant ainsi une croissance de 1,7% (+396 Mdh) à près de 23,6 Mrds Dh).

Les engagements de financement reçus ont, pour leur part, enregistré une baisse de 30,7% à près de 2,3 Mrds Dh, dont l'intégralité correspond à des engagements de financement reçus des établissements de crédit.

Les engagements de garantie donnés ont affiché une hausse de 21,9% (+10,7 Mrds Dh) à près de 59,3 Mrds Dh, suite notamment à une hausse de 22,8% (+9,1 Mrds Dh) des engagements de garantie donnés d'ordre de la clientèle.

Enfin, les engagements de garantie reçus ont connu une progression de 24,5% (+7,7 Mrds Dh) pour s'établir à 39,2 Mrds Dh à fin 2016. Cette évolution résulte de la hausse des engagements de garantie reçus des établissements de crédit qui ont affiché une hausse de 23,3% (+6,2 Mrds Dh) par rapport à fin décembre 2015.

II.7. Tableau de passage des capitaux propres

Le tableau de passage des capitaux propres du 31 décembre 2017 au 30 juin 2018 est présenté dans le tableau ci-dessous :

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et Pertes Comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et Pertes Comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2017	2 035	8 116	-2 461	35 189	819		43 698	7 103	50 801
Elements impactant le bilan d'ouverture hors IFRS 9				-82	0		-82	-50	-132
Capitaux propres au 31 décembre 2017 corrigés avant IFRS 9	2 035	8 116	-2 461	35 107	819		43 616	7 053	50 669
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat				-3	3				
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers JV OCI non recyclables					24	-24			
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Titres au coût amorti					9		9		9
Comptabilisation des pertes de crédit attendues (sur actifs financiers et engagements hors bilan)				-4 003			-4 003	-616	-4 619
Capitaux propres d'ouverture au 01 janvier 2018	2 035	8 116	-2 461	31 101	853	-24	39 621	6 437	46 059
Opérations sur capital				-353	-	-	-353	-446	-799
Paielements fondés sur des actions				-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres				-	-	-	-	-	-
Dividendes				-2 547	-	-	-2 547	-461	-3 008
Résultat de l'exercice	-	-	-	2 797	-	-	2 796 861	649	3 446
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions						-	-	-	-
Instruments financiers : variation de juste valeur et transfert en résultat					-127	4	-123	-123	-245
Ecart de conversion : variation et transferts en résultat				-132		-	-132	-58	-189
Gains ou pertes latentes ou différés				-132	-127		-254	-181	-435
Autres				362	-		362	100	462
Variations de périmètre				-125	-		-125	-14	-140
Capitaux propres clôture au 30 juin 2018	2 035	8 116	-2 461	31 103	726	-19	39 501	6 084	45 585

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidé

Commentaires : Le premier semestre 2018 a été marqué par une baisse des capitaux du Groupe, qui se sont établis à plus de 39,5 Mrds Dh à fin juin 2018, due à une légère baisse de la rentabilité du groupe.

II.8. Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie sur la période 2015 – 2017 et aux premiers semestres 2017 et 2018 est présenté dans le tableau suivant :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	S1.2017	S1.2018	Var S1.18/ S1.17
Résultat avant impôts	8 104	8 587	9 536	6,0%	11,0%	4 803	5 075	5,7%
+/- Dotations nettes aux amort. des immob. Corp. et incorp.	971	1 045	1 140	7,7%	9,0%	537	582	8,4%
+/- Dotat° nettes pour dép. des écarts d'acqu. et des autres immob.	-	-	-	Ns	Ns	-	-	Ns
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	105	2	0	-97,7%	-100,0%	-54	-	Ns
+/- Dotations nettes aux provisions	2 423	2 016	2 266	-16,8%	12,4%	1 010	1 163	15,1%
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-12	-4	-16	71,6%	<-100%	-3	-6	<-100%
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-440	-541	-254	-23,1%	53,1%	-361	-222	38,6%
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-	-	Ns	Ns	-	0	Ns
+/- Autres mouvements	-130	5	-617	>100,0%	<-100%	1 295	183	-85,8%
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	2 916	2 525	2 519	-13,4%	-0,3%	2 425	1 700	-29,9%
+/- Flux liés aux opérations avec les Ets de crédit et assim.	-14 549	7 730	3 620	>100,0%	-53,2%	11 635	11 540	-0,8%
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	16 855	-6 983	15 241	<-100%	>100,0%	9 778	-6 876	<-100%
+/- Flux liés aux autres opérat° affectant des actifs ou passifs fin.	-5 565	7 365	-17 609	>100,0%	<-100%	-12 445	-2 707	78,2%
+/- Flux liés aux autres opérat° affectant des actifs ou passifs non fin.	-	-	-	Ns	Ns	-	-	Ns
- Impôts versés	-3 102	-2 751	-2 766	11,3%	-0,5%	-556	-1 581	<-100%
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-6 361	5 361	-1 514	>100,0%	<-100%	8 412	377	-95,5%
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	4 660	16 473	10 540	>100,0%	-36,0%	15 639	7 152	-54,3%
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-2 609	5 152	-5 430	>100,0%	<-100%	-6 256	-155	97,5%
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-75	-144	-284	-91,2%	-97,2%	-291	37	>100,0%
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-672	-451	-1 115	32,9%	<-100%	-62	-580	<-100%
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-3 357	4 557	-6 829	>100,0%	<-100%	-6 609	-697	89,4%
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-2 631	-5 680	-3 224	<-100%	43,2%	-3 063	-3 008	1,8%
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	931	-262	992	<-100%	>100,0%	1 938	135	-93,0%
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-1 700	-5 941	-2 231	<-100%	62,4%	-1 125	-2 874	<-100%
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	76	-235	-410	<-100%	-74,3%	-225	-204	9,4%
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-321	14 854	1 070	>100,0%	-92,8%	7 681	3 377	-56,0%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	-677	-997	13 856	-47,4%	>100,0%	13 856	14 927	7,7%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	8 707	12 415	13 980	42,6%	12,6%	13 980	18 128	29,7%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-9 384	-13 413	-124	-42,9%	99,1%	-124	-3 201	<-100%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	-997	13 856	14 927	>100,0%	7,7%	21 537	18 304	-15,0%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	12 415	13 980	18 128	12,6%	29,7%	15 985	19 963	24,9%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-13 413	-124	-3 201	99,1%	<-100%	5 552	-1 659	<-100%
Variation de la trésorerie nette	-321	14 854	1 070	>100,0%	-92,8%	7 681	3 377	-56,0%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique S1.2017 – S1.2018

Activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles s'établissent à près de 7,2 Mrds Dh au 30 juin 2018 contre 15,6 Mrds Dh au 30 juin 2017. Cette baisse s'explique principalement par une importante diminution nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles de plus de 8,0 Mrds Dh par rapport au 30 juin 2017.

Cette diminution nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles comprend essentiellement :

- Les flux liés aux opérations avec la clientèle, en baisse de près de 16,7 Mrds Dh, pour s'établir à près de -6,9 Mrds Dh au 30 juin 2018 ;
- Les flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers, en hausse de 9,7 Mrds Dh, pour s'établir à -2,7 Mrds Dh à fin juin 2018 ;
- La baisse des impôts versés de plus de 1,0 Mrds Dh à fin juin 2018.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement présentent un solde négatif de -697,4 Mdh à fin juin 2018 contre un solde négatif de -6,6 Mrds Dh au titre du premier semestre 2017. Cette situation s'explique essentiellement par la croissance à hauteur de 6,1 Mrds Dh des flux liés aux actifs financiers et aux participations entre les premiers semestres 2017 et 2018.

Activités de financement

Les flux liés aux activités de financement s'établissent à près de -2,9 Mdh à fin juin 2018 contre -1,1 Mrds Dh à fin juin 2017, une baisse provenant essentiellement de la baisse des autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement, dont le montant est passé de plus de 1,9 Mrds Dh à fin juin 2017, à près de 135,0 Mdh au 30 juin 2018.

Revue analytique 2016– 2017

Activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles se sont établis à 10,5 Mrds Dh en 2017 contre 16,5 Mrds Dh en 2016, soit une détérioration de près de 36% (-5,9 Mrds Dh). Cette évolution résulte essentiellement d'une diminution des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles de 6,9 Mrds Dh par rapport à 2016.

L'évolution de la diminution nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles provient principalement de la régression des flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers de près de 25 Mrds Dh, et de l'augmentation des flux liés aux opérations avec la clientèle de plus de 22 Mrds Dh.

Activités d'investissement

L'exercice 2017 a été marqué par une augmentation des investissements engagés par le Groupe, dont l'intégration de Attijariwafa bank Egypt, et notamment les investissements relatifs aux actifs financiers et aux participations qui se sont accrus de près de 10,6 Mrds Dh pour atteindre près de -5,4 Mrds Dh.

Pour leur part, les investissements en immobilisations corporelles et incorporelles ont progressé de près de 664 Mdh par rapport à 2016, affichant un solde de près de -1 116 Mdh à fin 2017.

Activités de financement

Les flux liés aux activités de financement s'établissent à près de -2,2 Mrds Dh en 2017, soit un recul de près de -3,7 Mrds Dh par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse s'explique principalement par la baisse des flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires, avec un solde de -3,2 Mrds Dh à fin 2017 contre -5,7 Mrds Dh en 2016, essentiellement due au dividende exceptionnel reçu par OGM en 2016.

Revue analytique 2015 – 2016

Activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles s'établissent à 16,5 Mrds Dh au 31 décembre 2016 contre 4,7 Mrds Dh au 31 décembre 2015. Cette croissance s'explique principalement par une importante augmentation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles de 11,7 Mrds Dh par rapport au 31 décembre 2015.

Cette augmentation nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles comprend essentiellement :

- les flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés pour 7,7 Mrds Dh au titre de l'exercice 2016, soit près de 22,3 Mrds Dh de plus que durant l'exercice 2015 ;
- les flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers pour 7,4 Mrds Dh à fin 2016 contre -5,6 Mrds Dh au terme de l'exercice 2015.
- les flux liés aux opérations avec la clientèle pour -7,0 Mrds Dh au titre de l'exercice 2016, contre 16,8 Mrds Dh au cours de l'exercice 2015. Cette évolution résulte d'une progression de 4,3% de l'encours des dépôts de la clientèle par rapport à 2015, conjuguée à un accroissement des crédits à la clientèle de 7,5% au titre de la même période.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement présentent un solde positif de 4,6 Mrds Dh à fin 2016 contre un solde négatif de -3,4 Mrds Dh au titre de l'exercice 2015. Cette situation s'explique essentiellement par la croissance à hauteur de 7,9 Mrds Dh entre les exercices 2015 et 2016 des flux liés aux actifs financiers et aux participations.

Activités de financement

Les flux liés aux activités de financement s'établissent à -5,9 Mdh à fin 2016 contre -1,7 Mrds Dh à fin 2015, provenant essentiellement des flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires, dont le montant est passé à près de -5,7 Mrds Dh au terme de 2016, contre -2,6 Mrds Dh au 31 décembre 2015.

II.9. Analyse de la situation au 30 septembre 2018

Avertissement :

Les comptes arrêtés au 30 septembre 2017 et au 30 septembre 2018 n'ont pas fait l'objet d'une revue par les commissaires aux comptes.

Analyse du compte de produits et charges :

Le Compte de Produits et Charges agrégé d'Attijariwafa bank se présentent comme suit au 30 septembre 2018 :

	30/09/2017	30/09/2018	Var 09.18/ 09.17
Intérêts et produits assimilés	13 797	15 621	13,2%
Intérêts et charges assimilés	-4 299	-5 179	-20,5%
Marge d'intérêt	9 498	10 442	9,9%
Commissions perçues	3 961	4 270	7,8%
Commissions servies	-483	-545	-12,7%
Marge sur commissions	3 478	3 725	7,1%
Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette	-	-	Ns
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2 302	2 255	-2,1%
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	2 302	2 255	-2,1%
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	-	-	Ns
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	778	621	-20,1%
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	10	41	>100,0%
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	124	83	-33,1%
Rémunérations des actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)	643	497	-22,8%
Gains ou pertes nets résultants de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	-	-	Ns
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers à la JV par CP en actifs financiers à la JVR	-	-	Ns
Produits nets des activités d'assurance	-	-	Ns
Produits des autres activités	5 628	5 883	4,5%
Charges des autres activités	-5 511	-6 187	-12,3%
Produit net bancaire	16 173	16 739	3,5%
Charges générales d'exploitation	-6 569	-7 114	-8,3%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-696	-821	-18,0%
Résultat brut d'exploitation	8 908	8 804	-1,2%
Coût du risque de crédit	-1 632	-1 426	12,6%
Résultat d'exploitation	7 276	7 377	1,4%
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	7	9	29,7%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	9	57	>100,0%
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	-	-	Ns
Résultat avant impôts	7 292	7 443	2,1%
Impôts sur les bénéfices	-2 298	-2 393	-4,1%
Résultat net des impôts des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-	Ns
Résultat net	4 994	5 050	1,1%
Intérêts minoritaires	908	824	-9,3%
Résultat net part du groupe	4 086	4 226	3,4%
Résultat de base par action (Kdh)	20,07	20,76	3,4%
Résultat dilué par action (Kdh)	20,07	20,76	3,4%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Au 30 septembre 2018, le produit net bancaire s'est établi à plus de 16,7 Mrds Dh, en hausse de 3,5% par rapport au 30 septembre 2017.

Le troisième trimestre 2018 a été marqué par une amélioration de la rentabilité de la banque, dont le résultat net s'est accru de 1,1%, pour s'établir à près de 5,1 Mrds Dh au 30 septembre 2018.

Analyse du bilan :

Le bilan agrégé de Attijariwafa bank se présente comme suit au 30 septembre 2018 :

	31/12/2017*	30/09/2018	Var 09.18/17
Actif	471 475	493 422	4,7%
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	18 225	19 741	8,3%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	60 765	71 273	17,3%
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	60 572	71 024	17,3%
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	194	248	28,2%
Instruments dérivés de couverture	-	-	Ns
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	46 208	46 537	0,7%
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	15 003	14 268	-4,9%
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	2 285	2 387	4,5%
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)	28 920	29 882	3,3%
Titres au coût amorti	9 402	11 489	22,2%
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	25 268	20 993	-16,9%
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	279 682	287 265	2,7%
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-	Ns
Placements des activités d'assurance	-	-	Ns
Actifs d'impôt exigible	124	203	64,3%
Actifs d'impôt différé	3 012	2 886	-4,2%
Comptes de régularisation et autres actifs	8 649	12 445	43,9%
Actifs non courants destinés à être cédés	114	103	-10,3%
Participations dans des entreprises mises en équivalence	107	87	-18,8%
Immeubles de placement	2 247	2 312	2,9%
Immobilisations corporelles	5 551	5 788	4,3%
Immobilisations incorporelles	2 124	2 351	10,7%
Ecarts d'acquisition	9 996	9 949	-0,5%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés - *Bilan d'ouverture IFRS 9

	31/12/2017*	30/09/2018	Var 09.18/17
Passif	471 475	493 422	4,7%
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	97	8	-92,1%
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	717	640	-10,8%
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	717	640	-10,8%
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-	Ns
Instruments dérivés de couverture	-	-	Ns
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	37 652	52 081	38,3%
Dettes envers la clientèle	316 210	317 041	0,3%
Titres de créance émis	11 120	13 357	20,1%
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-	Ns
Passifs d'impôt exigible	614	638	4,0%
Passifs d'impôt différé	2 436	2 015	-17,3%
Comptes de régularisation et autres passifs	10 715	12 050	12,5%
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-	Ns
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	28 635	32 308	12,8%
Provisions	2 446	2 516	2,8%
Subventions et fonds assimilés	129	149	15,1%
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	14 646	13 923	-4,9%
Capitaux propres	46 059	46 697	1,4%
Capital et réserves liées	10 152	10 152	0,0%
Réserves consolidées	33 764	29 704	-12,0%
Part du groupe	28 640	25 705	-10,2%
Part des minoritaires	5 124	3 998	-22,0%
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	2 143	1 791	-16,4%
Part du groupe	830	660	-20,4%
Part des minoritaires	1 314	1 131	-13,9%
Résultat net de l'exercice	-	5 050	Ns
Part du groupe	-	4 226	Ns
Part des minoritaires	-	824	Ns

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés - *Bilan d'ouverture IFRS 9

Au 30 septembre 2018, l'encours des crédits d'Attijariwafa bank s'établit à près de 287,3 Mrds Dh, en progression de 2,7% (+7,6 Mrds Dh) par rapport à fin décembre 2017.

Par ailleurs, les dépôts de la clientèle se sont établis à plus de 317,0 Mrds Dh, en hausse de 0,3% (+831 Mdh) par rapport à fin décembre 2017.

Le total bilan s'établit à plus de 493,4 Mrds Dh au 30 septembre 2018, en hausse de 4,7% par rapport au 31 décembre 2017.

PARTIE VI : PERSPECTIVES

I. STRATEGIE ET PERSPECTIVES

Orientations du Plan stratégique « Energies 2020 »

1 Maroc	
Etre la Banque relationnelle de référence dans les pays de présence	▪ Un modèle relationnel pour une proximité encore plus importante avec le client (compréhension fine des besoins spécifiques, conseil, accompagnement de tous les clients...) ▪ Amélioration du temps alloué au client (dématérialisation, industrialisation, productivité...)
Digitalisation et préparation de la banque de demain	▪ Poursuite des innovations digitales rapprochant la banque encore plus de ses clients ▪ Accélération des investissements technologiques renforçant le leadership d'Attijariwafa bank en la matière
Développement des segments de clientèle à fort potentiel au Maroc	▪ Capitalisation sur l'expérience et le savoir faire acquis ces dernières années pour accélérer le développement des segments faiblement pénétrés (TPE, Banque Economique, Banque Participative, paiements électroniques...)
Soutien des stratégies sectorielles nationales	▪ Montée en puissance de la banque dans la prise en charge des besoins financiers des secteurs de pointe au Maroc (ex: automobile, aéronautique, offshoring, agro-industrie,...)
2 A l'international	
Poursuite de la capture du potentiel du réseau à l'international	▪ Pérennisation de la croissance soutenue, rentable et saine en Afrique (croissance interne)
Implantation dans certains pays anglophones à fort potentiel	▪ Lancement de la 2^{ème} étape de développement Africain du Groupe après une période de consolidation et d'intégration des filiales acquises entre 2005 et 2011 ▪ Priorisation de certains pays à très fort potentiel économique, démographique et bancaire en Afrique anglophone
3 Sur base consolidée	
Rationalisation des moyens et meilleurs standards de risque	▪ Poursuite de la simplification des processus et de l'organisation et de la rationalisation des moyens ▪ Transformation permanente des pratiques en matière de risk management (outils, modèles, méthodes, utilisation des données et de la technologie,...)
Développement du capital humain	▪ Renforcer la qualité et les compétences du capital humain, première richesse du Groupe

Source : Attijariwafa bank

AVERTISSEMENT

Les prévisions ci après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats et les besoins en financement réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent pas être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de l'émetteur.

Principaux indicateurs de rentabilité liés au forecast 2018 :

Pour le groupe Attijariwafa bank, l'exercice 2018 a été marqué par les principaux faits marquants suivants :

- Un effet périmètre lié à la consolidation de l'activité d'Attijariwafa bank Egypt sur une période de 12 mois (vs une consolidation sur 9 mois en 2017) ;
- L'entrée en vigueur de IFRS 9 et son impact sur la méthode de calcul du coût du risque, avec notamment le provisionnement des créances saines (« Bucket 1 »).

Dans ce cadre, le résultat net part du groupe devrait s'établir à près de 5 418 Mdh à fin décembre 2018, soit une progression de près de 0,5% par rapport à 2017. Cette projection du résultat net part du groupe se base sur les principales hypothèses suivantes :

- **Banque au Maroc :**
 - ✓ Poursuite de la croissance des encours moyens de crédits, avec des crédits sains à la clientèle en hausse de près de 7,0%, ainsi que des dépôts à vue (hors compte sur carnet) en croissance de +7,0% par rapport à 2017 ;
 - ✓ Stabilisation de la marge nette d'intérêt sur opérations avec la clientèle, expliquée par une baisse de 4 points de base du taux de rendement, associé à une amélioration (baisse) de 3 points de base du coût des ressources, suite à la baisse continue du coût des dépôts à terme (-20 points de base) ;
 - ✓ Hausse des commissions de près de 9,0% par rapport à 2017 ;
 - ✓ Repli de près de 6,0% du résultat des opérations de marché ;
 - ✓ Croissance globale des charges de 6,0% ;
 - ✓ Stagnation du coût du risque clientèle.
- **Sociétés de Financement Spécialisées :**
 - ✓ Progression de près de 5,0% des encours moyens des crédits à la clientèle (Wafasalaf & Wafabail) ;
 - ✓ Amélioration des taux de rendement de près de 5 points de base ;
 - ✓ Hausse des commissions de 8,0% ;
 - ✓ Augmentation globale des charges de près de 6,0% ;
 - ✓ Hausse du coût du risque clientèle de 75%, du à la hausse de la contentialité, et par le changement de méthode lié à IFRS 9.
- **Banque de Détail à l'International :**
 - ✓ Croissance modérée des encours moyens de crédits, avec des crédits sains à la clientèle en progression de près de 7,0% à cours de change constant, ainsi que des dépôts de clientèle en hausse de près de 9,0% à cours de change constant ;
 - ✓ Légère amélioration de la marge nette d'intérêt sur les opérations avec la clientèle (+3 points de base), expliquée essentiellement par l'augmentation du taux de rendement de 51 points de base, ainsi que l'augmentation du coût des ressources de 49 points de base ;
 - ✓ Hausse des commissions de près de 3,0% par rapport à 2017 ;
 - ✓ Croissance globale des charges de 7,0% ;

- ✓ Baisse du coût du risque clientèle de 15 points de base.
- ✓ Impact négatif lié à l'évolution des cours de change (près de 10% en moyenne sur le TND / MAD et +2% sur le FCFA / MAD).

Principaux indicateurs de rentabilité liés au Budget 2019

L'évolution des principaux indicateurs d'activité et de rentabilité du groupe Attijariwafa bank au titre de l'exercice 2019 devrait se présenter comme suit :

- **Banque au Maroc :**
 - ✓ Poursuite de la croissance des encours moyens de crédits, avec des crédits sains à la clientèle en hausse de près de 5,0%, ainsi que des dépôts à vue en croissance d'environ 5,0% par rapport à 2018.
 - ✓ Légère baisse de la marge nette d'intérêt sur opérations avec la clientèle ;
 - ✓ Poursuite de la croissance des commissions ;
 - ✓ Stabilisation du résultat des opérations de marché ;
 - ✓ Poursuite de la maîtrise des charges ;
 - ✓ Amélioration du coût du risque clientèle.
- **Sociétés de Financement Spécialisées :**
 - ✓ Croissance de près de 4,0% de l'encours moyens de crédits à la clientèle (Wafasalaf & Wafabail) ;
 - ✓ Quasi-stagnation des taux de rendement ;
 - ✓ Poursuite de la croissance des commissions ;
 - ✓ Poursuite de la maîtrise des charges.
 - ✓ Stagnation du coût du risque clientèle.
- **Banque de Détail à l'International :**
 - ✓ Croissance modérée des encours moyens de crédits, avec des crédits sains à la clientèle en hausse de près de 80,%, ainsi que des dépôts en croissance de près de 7,0% par rapport à 2018 ;
 - ✓ Légère stagnation de la marge nette d'intérêt sur opérations avec la clientèle ;
 - ✓ Croissance des commissions de 7,0% ;
 - ✓ Croissance globale des charges de +6,0% ;
 - ✓ Stagnation du coût du risque clientèle ;
 - ✓ Impact négatif de près de 8,0% de lié à l'évolution du taux de change TND / MAD.

Programme d'investissements d'Attijariwafa bank sur la période 2018-2019

Le programme d'investissements d'Attijariwafa bank sur la période 2018-2019 se présente comme suit :

Investissements prévisionnels	2018 B proposé	2019 P proposé	Var. 2019/2018
Frais d'établissement	88	88	0%
Acquisitions d'immeubles	174	192	11%
Aménagements, Agencements, Installations	145	149	3%
Matériel & Mobilier	40	46	12%
Monétique	23	23	-1%
Informatique	542	684	26%
Immobilisations corporelles hors exploitation	119	110	-8%
Total	1 131	1 291	14%

Mdh – Source : Attijariwafa bank

Sur les deux prochains exercices, Attijariwafa bank poursuivra ses objectifs stratégiques, en prévoyant un programme d'investissements de près de 2 422 Mdh qui s'étale sur la période 2018-2019.

PARTIE VII : FACTEURS DE RISQUE

La gestion des risques d'Attijariwafa bank est centralisée au niveau du pôle Gestion Globale des Risques (GGR) qui se charge de la supervision, du contrôle et de la mesure des risques encourus par le Groupe à l'exception des risques opérationnels.

L'indépendance de cette structure vis-à-vis des autres pôles et métiers permet d'assurer une objectivité optimale aux propositions de prise de risque qu'elle soumet au comité de crédit et à leur contrôle.

I. RISQUE DE TAUX ET DE CHANGE

En 2005, Attijariwafa bank a décidé de mettre en place un dispositif spécifique de contrôle des risques de marché qui s'inscrit dans le cadre du dispositif global du Contrôle Interne conformément aux dispositions de la circulaire n° 6/G/2001 de Bank Al-Maghrib.

Ce dispositif s'articule autour de trois niveaux d'intervention :

- le contrôle interne de premier niveau, assuré par les opérateurs du *Front Office* qui sont tenus de se conformer aux dispositions réglementaires et à la politique définie par la banque en matière de suivi et de gestion des risques ;
- le suivi des risques par le *Middle Office* qui s'assure quotidiennement du respect des limites relatives aux risques de change, de taux et de contrepartie. Il informe périodiquement la Direction et les autres entités de contrôle à travers un système de reporting. D'autre part, l'entité « Surveillance et suivi des risques de marché » a pour fonction de détecter, analyser et suivre les différentes positions de la banque en matière de taux et de devises puis rationaliser ces positions par des autorisations formalisées et enfin être alertée à toute déviation de ces positions. Ce suivi se fait notamment à travers les supports suivants :
 - ✓ un suivi mensuel de l'exposition au risque de change permet le calcul rétrospectif de la Value at Risk (VaR) qui mesure la perte potentielle maximale liée à l'exposition au risque de change de l'établissement ;
 - ✓ un reporting mensuel présente de manière synthétique l'exposition au risque de change de la banque par rapport aux limites fixées.
- les organes de contrôle réalisent des analyses critiques et indépendantes de la qualité du dispositif, soit dans le cadre des missions d'audit ou ponctuellement à la demande de la Direction Générale.

Le modèle VaR¹⁵⁶ a été développé par les soins de la gestion globale des risques d'Attijariwafa bank. Il couvre le risque de taux Dirham ainsi que le risque de change au comptant et à terme. Le choix de la méthode RiskMetrics développée par JP Morgan afin d'appréhender une mesure de la VaR présente différents avantages : elle est facile à implémenter, tient compte des corrélations existantes entre les prix des actifs et prend en considération les fluctuations récentes et historiques des prix. Par conséquent, la méthode RiskMetrics repose sur une matrice de variances et covariances des rendements des actifs du portefeuille ainsi que leur composition dans le portefeuille.

La gestion globale des risques produit mensuellement un reporting détaillé qui retrace le calcul et l'évolution de la VaR et le contrôle des limites réglementaires et internes. Le modèle permet de faire du backtesting qui est une technique permettant de tester la validité du modèle de calcul de la VaR. Il consiste à se baser sur des opérations historiques de calcul de la VaR et voir par la suite si cette VaR encadrerait réellement la perte potentielle réalisée en la comparant au P&L théorique.

Par ailleurs, la banque a instauré un système de limites internes pour mesurer et contrôler les risques de marché. Ces limites sont relatives au portefeuille de négociation, la position de change, matières premières et options de change.

¹⁵⁶ La Value at Risk représente la perte potentielle maximale sur la valeur d'un actif ou d'un portefeuille d'actifs et de passifs financiers compte tenu d'un horizon de détention et d'un intervalle de confiance.

I.1. Risque de taux

Le risque de taux correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêts sur le marché.

Le tableau ci-après présente les positions du portefeuille Trading à fin juin 2018 ainsi que la VaR à 1 jour et à 10 jours des activités de change, de titres de propriété et d'obligation & OPCVM :

Activités (en Kdh)	Position (KMAD)	VaR réglementaire	
		VaR 1 jour	10 jours
Change	-852 368	1 240	3 920
Titres de propriété	126 136	3 281	10 374
Obligations et OPCVM	59 778 445	40 056	126 669

En milliers de dirhams – Source : Attijariwafa bank

I.2. Risque de change

Tout établissement bancaire encourt un risque de change qui trouve son origine dans les différentes activités de la banque (participations, filiales à l'étranger, crédits en devises, titres en devises, emprunts en devises, swap, options de change, change à terme, etc.). L'établissement bancaire peut constater une évolution des taux de change futurs en sa défaveur, et enregistrer en conséquence une réduction de sa marge prévisionnelle. Le risque de change d'Attijariwafa bank, au 30 juin 2018, peut être analysé selon le tableau suivant :

Devises	Position en devises	Cours de change	Contre-valeur (Kdh)	% des fonds propres
EUR	198 758,00	11,07	2 200 131,81	0,61%
USD	265 865,00	9,50	2 525 717,50	0,82%
GBP	1 292,00	12,49	16 131,91	0,00%
CAD	1 315,00	7,17	9 427,63	0,00%
CHF	-488,00	9,57	-4 668,65	0,00%
JPY	-576 229,00	0,09	-49 440,45	-1,77%
DKK	2 638,00	1,49	3 917,96	0,01%
NOK	4 539,00	1,17	5 288,39	0,01%
SEK	5 161,00	1,06	5 468,08	0,02%
SAR	-319,00	2,53	-808,06	0,00%
AED	1 751,00	2,59	4 528,61	0,01%
KWD	42,00	31,38	1 317,83	0,00%
TND	-4 277,00	3,63	-15 524,65	-0,01%
DZD	3 485,00	0,08	281,24	0,01%
LYD	51,00	7,56	385,50	0,00%

En milliers – Source : Attijariwafa bank

A fin juin 2018, la position change à terme s'élève à 22,694 milliards de dirhams ventilé comme suit :

	< 3 mois	3 mois - 6 mois	> 6 mois
Couverture (Kdh)	12 200 012	2 007 232	8 486 837

Source : Attijariwafa bank

A fin Juin 2018, la position options de change s'élève à 6.265 milliards de dirhams.

I.3. Gestion Actif Passif

Les risques structurels de nature ALM se rapportent aux risques de pertes de valeur économique ou de baisse des marges d'intérêts futures compte tenu des décalages de taux, des échéances entre les actifs et passifs de la banque.

L'ALM fournit des indicateurs de suivi des risques et de rentabilité attendus sur les différents produits du bilan et décline les règles de gestion à même de limiter l'exposition du bilan de la banque aux risques et de gérer de façon optimale ses positions.

La Gestion Actif Passif de la banque Attijariwafa bank dispose d'un ensemble de modèles et conventions ALM sur la base de la réalité des encours de la banque et compte tenu des facteurs marchés et économiques à influence sur le comportement des lignes bilanciels de la banque.

Ces hypothèses financières sont dynamiques et sont revues régulièrement au moins une fois par an pour pouvoir refléter réellement l'évolution des emplois et ressources de la banque. En effet, la mesure des risques de liquidité, de taux d'intérêt et de change nécessite une prise en charge effective des caractéristiques intrinsèques des contrats, en l'occurrence la maturité, la nature de taux d'intérêt (taux fixe / révisable / variable) et la devise de libellé de chaque poste du bilan doivent être recensées.

Par ailleurs, au-delà des caractéristiques contractuelles des postes bilantiels, les options cachées du bilan (possibilités de remboursements anticipés par exemple) et le comportement de la clientèle (en matière notamment de durée de détention des comptes de dépôts) ont été modélisés.

L'approche retenue se base sur la production et la projection statique et dynamique des postes du bilan dans le temps jusqu'à extinction des encours en stock et de la production nouvelle issue du budget et du plan stratégique de la banque.

II. RISQUE DE LIQUIDITE

L'activité de transformation, propre aux établissements bancaires, implique nécessairement un risque de liquidité. Les maturités des emplois et des ressources, toutes différentes les unes des autres, créent au sein du bilan de la banque des écarts entre volume d'actifs et de passifs qui sont à la source du risque de liquidité.

En cas de bouleversements structurels, la banque peut se trouver dans l'impossibilité de se procurer des liquidités dans des conditions normales de volume et de taux. Dans un pareil cas, les besoins de refinancement futurs peuvent réduire les marges prévisionnelles.

Le coefficient de liquidité réglementaire se présente comme le rapport entre, d'une part, les éléments d'actif disponibles réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés.

Le ratio de liquidité réglementaire se présente comme suit :

Date	Ratio de liquidité Maroc	Evolution
31-mars-06	92,80%	
30-juin-06	87,20%	-5,60 pts
31-déc-06	96,40%	+9,20 pts
31-mars-07	77,60%	-18,80 pts
30-juin-07	131,40%	+53,80 pts
31-déc-07	107,90%	-23,50 pts
30-juin-08	101,60%	-6,30 pts
31-déc-08	100,60%	-1,00 pt
31-mars-09	121,01%	+20,41 pts
30-juin-09	100,90%	-20,11 pts
31-déc-09	107,98%	+7,08 pts
31-mars-10	94,73%	-13,25 pts
30-juin-10	91,48%	-3,25 pts
31-déc-10	94,16%	+2,68 pts
31-mars-11	87,02%	-7,14 pts
30-juin-11	95,04%	+8,02 pts
31-déc-11	95,40%	0,36 pt
30-juin-12	80,56%	-14,84 pts
31-déc-12	81,63%	1,07 pt
31-déc-13	70,18%	-11,45 pts

Source : Attijariwafa bank

Afin d'assurer la convergence du cadre prudentiel marocain avec les standards internationaux, la banque centrale a mis en application une réforme majeure de Bale III relative au ratio de liquidité à court terme (LCR-Liquidity Coverage Ratio), visant à remplacer le coefficient de liquidité.

Le ratio « LCR », rapportant les actifs liquides de haute qualité aux sorties nettes de trésorerie sur une période de 30 jours, a pour objet de renforcer le profil de liquidité des banques et de favoriser leur résilience à un éventuel choc de liquidité.

Ainsi, à partir de juillet 2015, les banques sont tenues de respecter un ratio minimum de liquidité de 60%, qui devrait augmenter progressivement de 10 points par an pour atteindre 100% en 2019.

Le ratio de liquidité à court terme (LCR) se présente comme suit :

Date	Ratio de liquidité à court terme (LCR)	Evolution
31-déc-14	120,00%	+38,9 pts
30-juin-15	114,10%	-6,0 pts
31-déc-15	155,00%	+35,0 pts
30-juin-16	131,40%	+17,3 pts
31-déc-16	142,00%	-13,0 pts
30-juin-17	120,00%	-11,4 pts
31-déc-17	147,00%	+5,0 pts
30-juin-18	118,00%	-2,0 pts

Source : Attijariwafa bank

III. GESTION DU RISQUE DE CONTREPARTIE

Dans un contexte de changements profonds survenus au Maroc, à savoir la libéralisation économique, l'ouverture des frontières, le démantèlement douanier et l'entrée en vigueur de plusieurs accords de libre-échange, le risque de contrepartie du secteur bancaire pourrait se détériorer et, par conséquent, induire une hausse du ratio de contentieux global. Cette tendance pourrait être accentuée par une conjoncture économique peu favorable.

Pour gérer le risque de contrepartie, l'entité « Risque de crédit » au sein de la GGR a pour mission principale d'analyser et d'instruire les demandes de prise de risque émanant des différentes forces de vente du groupe. Elle a, en outre, pour prérogatives l'évaluation de la consistance et de la validité des garanties, l'appréciation du volume d'activité de la relation et le bien-fondé économique des financements sollicités. Chaque Business Unit est dotée d'une structure d'engagement et d'une structure de recouvrement clairement indépendantes et hiérarchiquement liées au pôle Gestion Globale des Risques.

III.1. Répartition des engagements de l'établissement¹⁵⁷

Par secteur d'activité

La répartition des risques selon les secteurs de l'économie fait l'objet d'une attention particulière et se double d'une analyse prospective permettant une gestion dynamique de l'exposition de la Banque. Elle s'appuie sur des études exprimant une opinion sur l'évolution des secteurs et identifiant les facteurs qui expliquent les risques encourus par leurs principaux acteurs.

La répartition des engagements donnés par secteur, rapportés au total des engagements de la Banque à fin juin 2018, se décline comme suit :

- les activités financières représentant 17,0% (vs. 17% au 31 décembre 2017). Les engagements sur ce secteur sont de très bon risque ;
- le BTP représente 10% du total (vs. 10% au 31 décembre 2017) et la promotion immobilière s'est établie à 6% (vs. 6% au 31 décembre 2017).

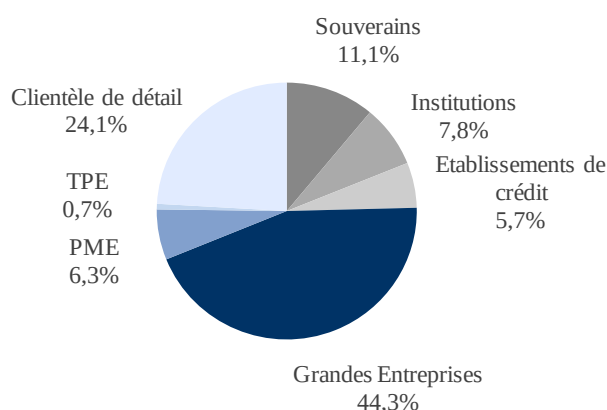
Par contrepartie

Évaluée en tenant compte de l'ensemble des engagements portés sur un même bénéficiaire, la diversification est une constante de la politique de risque de la Banque. L'étendue et la variété des activités du Groupe pourraient y participer.

Les éventuelles concentrations font l'objet d'un examen régulier donnant lieu le cas échéant à des actions correctives.

Cette diversification se décline comme suit :

Ventilation des engagements de la banque par catégorie de contrepartie au 30 juin 2018



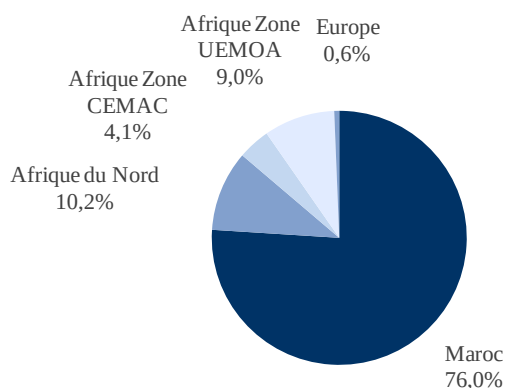
Source : Attijariwafa bank

¹⁵⁷ Source : Attijariwafa bank

Par zone géographique

Le graphique ci-dessous montre que l'exposition du Groupe est concentrée au Maroc avec près de 76,0%. Le reste étant réparti entre les pays africains subsahariens.

Ventilation des engagements de la banque par zone géographique au 30 juin 2018



Source : Attijariwafa bank

Par qualité du portefeuille

Afin d'évaluer l'ensemble de ses contreparties, le Groupe a développé un système de notation en phase avec les exigences de « Bâle II ». Ainsi, la mise en œuvre de l'approche de notation interne repose sur des exigences minimales permettant au groupe d'apprécier le risque de contrepartie.

En effet, le système de notation être caractérisé par la probabilité de défaut. L'horizon temporel des évaluations du risque de défaut est estimé à 1 an.

Ce système fait l'objet d'une validation régulière et d'un suivi de ses performances à travers une approche statistique éprouvée. Les fondamentaux du modèle, sa conception et ses modalités opérationnelles sont formalisées. En particulier, les aspects différenciation du portefeuille, critères de notation, responsabilité des différents intervenants, fréquence de revue et implication du management sont abordés de manière approfondie. Le système de documentation en place permet de démontrer à la banque centrale que leur processus de validation permet d'évaluer, de manière cohérente et significative, les performances de leurs systèmes internes de notation et d'appréciation du risque.

Les données relatives au système de notation sont collectées et stockées dans des bases de données historiques permettant la revue et Backtesting périodique des modèles de risque

Dès juin 2003, une première génération des systèmes de notation interne d'Attijariwafa bank a été élaborée avec l'assistance technique de la société de financement internationale et du cabinet Mercer Oliver Wyman. Ce système prenait en compte deux paramètres : une échelle de notation de six notes (A, B, C, D, E et F) et les probabilités de défaut (PD) estimées. Le modèle initial se limitait à cinq facteurs financiers explicatifs du risque de crédit.

En 2010, le Groupe Attijariwafa bank a déployé un nouveau modèle de notation interne au niveau du système opérant de la banque qui est en ligne avec les exigences Bâle II. Ce modèle dédié aux entreprises, prend en compte en plus des éléments financiers, des éléments qualitatifs et de comportement. Il couvre l'essentiel des engagements de la banque. Sa conception repose sur l'analyse des classes homogènes et sur des analyses statistiques éprouvées.

Le dispositif de notation est fondé essentiellement sur la Note de Contrepartie qui reflète sa probabilité de défaut à un horizon d'observation d'une année. La note est attribuée à une classe de risque de l'échelle de notation, laquelle échelle est constituée de huit classes de risque dont une en défaut (A, B, C, D, E, F, G, et H).

Le système de notation présente les caractéristiques suivantes :

- périmètre : portefeuille des entreprises hors collectivités locales, sociétés de financement et sociétés de la promotion immobilière ;

- le dispositif de notation du Groupe Attijariwafa bank est fondé essentiellement sur la Note de la Contrepartie qui reflète sa probabilité de défaut à un horizon d'observation d'un an ;
- le calcul de la note système résulte de la combinaison de trois types de notes : Note financière, note qualitative et note de comportement ;
 - ✓ la note financière est basée sur plusieurs facteurs financiers liés à la taille, au dynamisme, à l'endettement, à la rentabilité et à la structure financière de l'entreprise ;
 - ✓ la note qualitative est basée sur des informations concernant le marché, l'environnement, l'actionnariat et le management de l'entreprise. Ces informations sont renseignées par le Réseau ;
 - ✓ la note de comportement est basée sur la physionomie du compte.
- toute note système de contrepartie fait l'objet d'un agrément (à chaque notation) par le comité de crédit selon les délégations de pouvoirs en vigueur ;
- la probabilité de défaut évalue uniquement la solvabilité de la contrepartie, indépendamment des caractéristiques de la transaction (garanties, rangs, clauses...) ;
- les classes de risque du modèle ont été calibrées par rapport aux classes de risque des agences de notation internationales ;
- usage de la notation interne : le système de notation interne fait actuellement partie intégrante du processus d'évaluation et de décision de crédit. En effet, lors du traitement de la proposition de crédit, la notation est prise en considération. Les niveaux de délégation des compétences en termes de décisions de crédit sont d'ailleurs fonction de la notation risque ;
- mise à jour de la note : les notes de contreparties sont réexaminées lors de chaque renouvellement de dossier et au minimum une fois par an. Cependant, pour les clients relevant du périmètre des dossiers d'entreprises sous surveillance (Classe F, G ou pré-recouvrement), la note de Contrepartie doit être revue semestriellement. De façon générale, toute information nouvelle significative doit être l'occasion de s'interroger sur la pertinence de la note de Contrepartie à la hausse ou à la baisse.
- Au titre de surveillance de la qualité du risque, L'entité Systèmes de Risk management produit un reporting périodique sur la cartographie des risques selon différents axes d'analyse (Engagement, secteur d'activité, tarification, Réseaux, dossiers échus ...) et veille à améliorer le taux de couverture du portefeuille.

En 2017, suite à la réalisation du backtesting qui vise à tester le pouvoir prédictif du modèle de notation et à s'assurer de la bonne calibration des probabilités de défaut, il a été procédé, tout en gardant le même processus, à l'élaboration d'un nouveau modèle de notation pour évaluer le risque de contrepartie des entreprises. La note système reste basée sur la combinaison de trois types de notes (Note financière, note qualitative et note de comportement), mais subi un ajustement par une série de critères qualitatifs et de règles décisionnelles. La grille de notation reste structurée en huit classes (A à H), dont la classe H réservée au défaut.

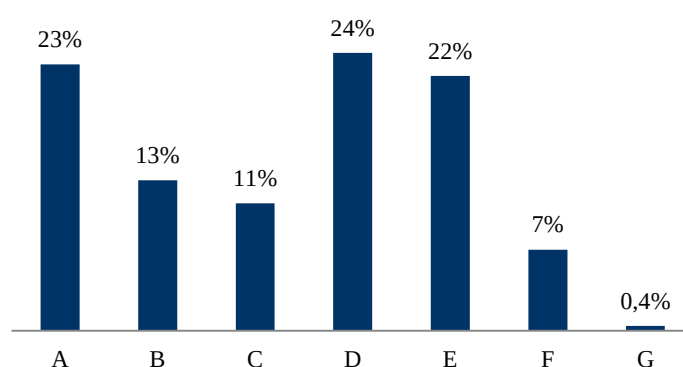
- la note est attribuée à une classe de risque de l'échelle de notation, laquelle échelle est constituée de 8 classes regroupées en 3 catégories :
 - ✓ contreparties saines : les classes de A à E ;
 - ✓ contreparties sensibles : F et G ;
 - ✓ contreparties en défaut : la classe H.

Note	Niveau de risque
A	Très bon
B	Bon
C	Assez bon
D	Moyen
E	Passable
F	Mauvais
G	Très mauvais
H	Défaut

Source : Attijariwafa bank

Au plan des engagements à fin Juin 2018, la distribution des risques relative au périmètre Entreprises se présente comme suit :

Répartition des engagements de la banque (périmètre entreprises) par classe de risque au 30 juin 2018*



Source : Attijariwafa bank

* Les Sociétés de financement, les administrations publiques, les sociétés de la promotion immobilière et les dossiers contentieux sont hors périmètre.

Un système de notation relatif à la promotion immobilière articulé autour de deux principales dimensions (client / projet) est opérationnel.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du processus de mise en conformité avec les approches avancées Bâle II et à la nouvelle norme comptable IFRS 9 en vigueur depuis janvier 2018.

Risque de taux

La valeur nette comptable des titres de placement et d'investissement d'Attijariwafa bank au 30 juin 2018 ressort comme suit :

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus values latentes	Moins values latentes	Provisions
Titres de transaction	72 566 993	72 566 993	-	-	-	-
Bons et valeurs assimilées	50 425 489	50 425 489	-	-	-	-
Obligations	101 175	101 175	-	-	-	-
Autres titres de créances	3 785 624	3 785 624	-	-	-	-
Titres de propriété	18 254 705	18 254 705	-	-	-	-
Titres de placement	250 959	221 922	-	21 450	29 037	29 037
Bons et valeurs assimilées	54 849	54 849	-	2 760	-	-
Obligations	129 528	129 528	-	5 696	-	-
Autres titres de créances	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	66 582	37 545	-	12 994	29 037	29 037
Titres d'investissement	6 738 347	6 738 347	-	-	-	-
Bons et valeurs assimilées	6 738 347	6 738 347	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créances	-	-	-	-	-	-

Source: Attijariwafa bank

A noter que la valeur comptable des titres de transaction est égale à la valeur de marché. Pour les titres de placement, la valeur comptable est la valeur historique tandis que la valeur actuelle correspond à la valeur de marché. En cas de moins value latente, une provision est constituée.

IV. RISQUES REGLEMENTAIRES

Ratio de solvabilité 2015 – juin 2018

Attijariwafa bank dispose d'une assise financière solide lui permettant de faire face à l'ensemble de ses engagements, comme en atteste le ratio de solvabilité dégagé sur la période 2015 – juin 2018 :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16	S1.2018	Var S1.18/17
Fonds propres de base (Tier 1) (1)	22 142	27 154	23 861	22,6%	-12,1%	24 049	0,8%
Fonds propres réglementaires (2)	26 610	32 662	30 209	22,7%	-7,5%	32 533	7,7%
Risques pondérés (3)	210 337	229 322	237 420	9,0%	3,5%	240 480	1,3%
Ratio sur fonds propres de base (1) / (3)	10,53%	11,84%	10,05%	+1,31 pt	-1,79 pt	10,00%	-0,05 pt
Ratio de solvabilité (2) / (3)	12,65%	14,24%	12,72%	+1,59 pt	-1,52 pt	13,53%	+0,80 pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

L'élaboration des ratios de solvabilité sur base individuelle et sur base consolidée obéit aux normes internationales du comité Bâle et est régie par les directives réglementaires de Bank AL-Maghrib:

- la circulaire 26/G/2006 (détaillée dans la notice technique NT 02/DSB/2007) relative au calcul des exigences en fonds propres portant sur les risques de crédit, de marché et opérationnels suivant l'approche standard ;
- la circulaire 14/G/2013 (détaillée dans la notice technique NT 01/DSB/2014) relative au calcul des fonds propres réglementaires des banques et établissements de crédit suivant la norme Bâle III.

Le groupe Attijariwafa bank est tenu de respecter sur base individuelle et consolidée :

- un ratio sur fonds propres de base au moins égal à 8,0% (ce seuil intègre l'obligation de constituer un coussin de conservation à partir des fonds propres de base équivalent à 2,5% des risques pondérés) ;
- un ratio sur fonds propres de catégorie 1 au moins égal à 9,0% ;

- un ratio sur total fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2 au moins égal à 12,0 %.

Attijariwafa bank est tenue aussi de constituer un matelas additionnel de fonds propres permettant d'absorber les chocs des stress tests réglementaires et internes et de garantir le respect des seuils décrits ci-dessus post stress tests :

- stress tests sur le risque de crédit : défaut des contreparties les plus vulnérables, migration de 10% à 15% des créances représentant un risque élevé ;
- stress tests sur le risque de marché : dépréciation du MAD par rapport à l'EUR, déplacement de la courbe de taux, dépréciation de la valeur liquidative des différents OPCVM (obligataires, monétaires ...) ;
- stress tests sur le risque pays : Stress tests sur les crédits non-résidents dans les pays connaissant des risques d'instabilité politique ;
- scénarii combinant plusieurs hypothèses.

A partir de janvier 2019, pour des considérations de surveillance macro-prudentielle, Bank Al-Maghrib peut demander aux établissements de crédit de constituer un coussin de fonds propres dit « coussin de fonds propres contracyclique » sur base individuelle et/ou consolidée. Ledit coussin dont le niveau se situe dans une fourchette de 0% à 2,5% des risques pondérés, est composé de fonds propres de base de catégorie 1. Le respect de ce seuil additionnel est précédé d'un préavis de 12 mois.

La fréquence de déclaration des ratios de solvabilité au régulateur est semestrielle, celle-ci est accompagné par la publication du Pilier III destiné à garantir une transparence de l'information financière : détail des ratios prudentiels, composition des fonds propres réglementaires, répartition des risques pondérés.

Ratio de solvabilité prévisionnel

Les ratios prévisionnels d'Attijariwafa bank sur base individuelle et consolidée sur les 18 prochains mois sont largement supérieurs au minimum réglementaire en vigueur : 9,0% au niveau du ratio de solvabilité sur fonds propres de base de catégorie 1 et 12,0% sur fonds propres global grâce à la politique interne de gestion du capital.

Le tableau ci-après présente l'évolution du ratio de solvabilité prévisionnel d'Attijariwafa bank sur la période décembre 2017 – décembre 2019 :

	Déc. 17	Juin. 18	Déc. 18 F	Juin. 19 F	Déc. 19 F
Fonds propres de catégorie 1 (1)	23,86	24,05	27,03	27,51	27,73
Fonds propres de catégorie 2	6,35	8,48	8,05	9,68	10,05
Fonds propres réglementaires (2)	30,21	32,53	35,08	37,19	37,78
Risques pondérés (3)	237,42	240,48	246,97	253,22	259,29
Ratio sur fonds propres de catégorie 1 (1) / (3)	10,05%	10,00%	10,94%	10,86%	10,70%
Ratio de solvabilité global (2) / (3)	12,72%	13,53%	14,20%	14,69%	14,57%

Mrds Dh - Source : Attijariwafa bank – Sur base individuelle

L'évolution du ratio de solvabilité prévisionnel du Groupe Attijariwafa bank sur la période décembre 2017 – décembre 2019 se présente comme suit :

	Déc. 17	Juin. 18	Déc. 18 F	Juin. 19 F	Déc. 19 F
Fonds propres de catégorie 1 (1)	35,66	35,99	39,35	39,90	41,61
Fonds propres de catégorie 2	10,13	10,92	11,11	11,55	11,81
Fonds propres réglementaires (2)	45,79	46,91	50,47	51,45	53,42
Risques pondérés (3)	368,64	372,72	387,24	401,63	416,18
Ratio sur fonds propres de catégorie 1 (1) / (3)	9,67%	9,66%	10,16%	9,93%	10,00%
Ratio de solvabilité global (2) / (3)	12,42%	12,59%	13,03%	12,81%	12,84%

Mrds Dh - Source : Attijariwafa bank – Sur base consolidée

V. GESTION DU RISQUE PAYS

L'entité Risque Pays a réalisé au courant de l'exercice 2016, avec l'appui d'un consultant externe, une étude en vue d'automatiser la gestion du risque pays. Cette étude a porté sur :

- le diagnostic du dispositif en place et son adéquation avec les exigences réglementaires tout en identifiant les actions d'évolution par rapport à un benchmark international ;
- l'élaboration d'un modèle conceptuel pour une gestion optimale des risques pays (blocs fonctionnels et système d'information dédié) en vue d'une mise en œuvre informatique avec une extension du dispositif aux filiales étrangères selon une approche progressive.

Le processus de renforcement du cadre de régulation et la mise en œuvre de la nouvelle organisation ont eu pour effet conjugué de permettre un renforcement du suivi des risques BDI et une consolidation du dispositif de gestion des risques pays.

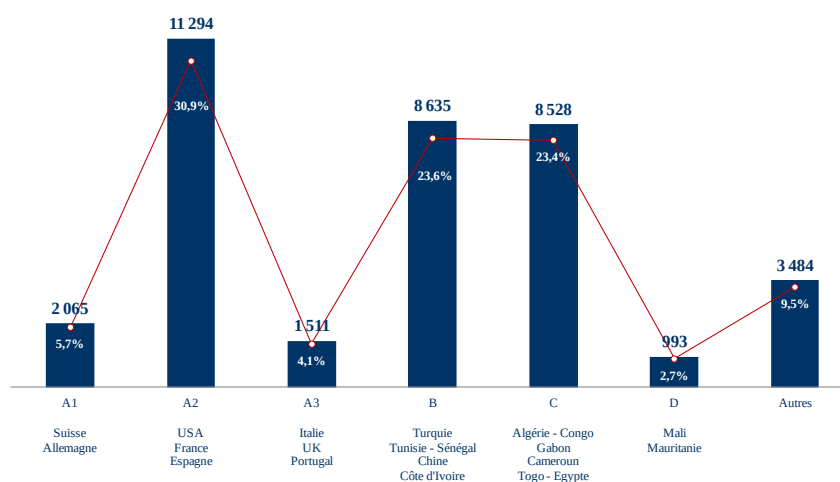
Le dispositif de gestion du risque pays :

Le déploiement de la stratégie de croissance de la banque à l'international ainsi que les dispositions de la directive 1/G/2008 de Bank Al Maghreb ont motivé la mise en place d'un dispositif de gestion du risque pays au regard du poids sans cesse croissant de l'international dans l'exposition globale du groupe.

Ce dispositif s'articule autour des axes suivants :

- une charte de risque pays adoptée par l'organe de direction et approuvée par l'organe d'administration, et qui constitue le cadre de référence qui régit les activités génératrices de risques internationaux pour la banque ;
- le recensement et l'évaluation des risques internationaux : le groupe Attijariwafa bank déploie son activité bancaire et para bancaire aussi bien sur son marché domestique que dans les pays étrangers à travers des filiales voire même des succursales. A ce titre, son exposition aux risques internationaux regroupe tous types d'engagements pris par la banque en tant qu'entité créditrice vis-à-vis de contre parties non résidentes à la fois en dirhams et en devises étrangères ;
- le retraitement et le calcul de l'exposition au risque pays selon le principe de transfert de risque. Ceci permet de mettre en évidence les zones et les pays à forte exposition (en valeur et en % des fonds propres de la banque) ainsi que les typologies de risques correspondantes. Ainsi, comme indiqué dans le graphique ci-dessous, nous relevons que 43,4% de l'exposition de la banque aux risques internationaux à fin décembre 2016 sont concentrés sur des pays présentant un profil de risque gradué de très bon (A1) à acceptable (A4), soit l'équivalent du risque Maroc. Pour le reste, il s'agit essentiellement des investissements stratégiques de la banque dans le cadre des acquisitions de filiales bancaires africaines ;

Distribution des expositions au risque pays selon l'échelle Coface – Exposition sociale – 31 décembre 2017



Source : Attijariwafa bank

- des règles de consolidation des expositions aux risques pays permettant, au-delà d'une analyse individuelle de l'engagement par pays de chaque filiale ainsi que du siège, une vue d'ensemble de l'engagement global du groupe ;
- l'élaboration et la diffusion d'un rapport hebdomadaire de l'évolution du risque pays récapitulant l'ensemble des événements saillants survenus dans la semaine (mouvements des notations des agences et autres...) avec une mise à jour de la base «Monde» en matière de notations des pays par Standard & Poor's, Moody's, Fitch, Coface, OCDE, score interne de la banque et les CDS des pays;
- l'élaboration d'un score interne économique de risque pays traduisant l'indice de vulnérabilité par pays. Ce score est basé sur une approche multicritères d'évaluation combinant les indicateurs macroéconomiques, les notations des agences ainsi que les données du marché principalement les CDS (Credit Default Swap) en tant que baromètre de la probabilité de défaut associé à chaque émetteur ;
- l'élaboration d'un score interne politique de risque pays traduisant la vulnérabilité d'un pays face à l'instabilité politique. Ce score est basé sur une approche multicritère d'évaluation combinant l'appréciation des indicateurs qualitatifs ayant trait à la justice (Garantie juridique, environnement réglementaire), l'administration et la Bureaucratie, la redistribution des richesses, le Democracy Index ainsi que sur le score de Doing Business qui permet d'étudier les réglementations qui favorisent l'activité économique et celles qui la limitent ;
- l'allocation de limites, calibrées en fonction du profil risque du pays et du niveau des fonds propres de la banque et déclinées par zone, par pays, par secteur, par type d'activité, par maturité ...) ;
- le suivi et la surveillance du respect des limites ;
- le provisionnement du risque pays en fonction de la dégradation des expositions (matérialisation du risque, rééchelonnement de la dette, défaut de paiement, bénéfice d'initiative d'allègement de la dette etc...) ou en raison d'alertes négatives hautement significatives ;
- le stress test, exercice semestriel consistant à s'assurer de la capacité de la banque à résister à des facteurs de risques extrêmes (cas de la matérialisation du risque politique en Tunisie et en Côte d'Ivoire) et à en mesurer l'impact sur le capital et la rentabilité.

En définitive, la gestion du risque pays est encadrée par un dispositif qui assure la couverture des risques internationaux depuis leur origination jusqu'à leur dénouement final.

Dispositif de gestion du risque pays



Source : Attijariwafa bank

VI. RISQUE OPERATIONNEL ET P.C.A.

VI.1. Risque Opérationnel

La mise en place du dispositif de gestion des risques opérationnels (GRO) s'inscrit dans le cadre de la réforme « Bâle 2 » et de sa déclinaison pour le Maroc par la Directive DN/29/G/2007, édictée par Bank

Al Maghrib le 13 avril 2007. Ce dernier définit le risque opérationnel comme étant «un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

Pour Attijariwafa bank, ce dispositif de gestion des risques opérationnels est piloté par l'entité « Risques Opérationnels, Juridiques, Informatiques et Humains » créée au sein de la « Gestion Globale des Risques ». Cette entité a établi pour chacune des lignes métiers une cartographie des risques s'appuyant sur le référentiel des processus de la Banque. Chacun des risques de la cartographie est défini selon une fréquence d'occurrence et d'un impact en cas de survenance.

Pour les risques majeurs de la cartographie des risques, des plans d'actions sont définis afin d'atténuer ou de prévenir les risques.

Cette cartographie des risques est mise à jour régulièrement sur la base des incidents relevés dans chacune des entités et/ou du changement des produits et services de la Banque.

L'approche méthodologique d'élaboration de la cartographie des risques adoptée par le groupe Attijariwafa bank est présentée à travers les 6 étapes suivantes :

- validation des processus ;
- identification et évaluation des risques ;
- identification d'indicateurs de suivi des risques ;
- élaboration d'un plan d'actions de réduction des risques ;
- collecte des incidents et suivi des risques à piloter ;
- Back-Testing & réévaluation des risques.

VI.2. Plan de Continuité d'Activités (P.C.A.)

La mise en place du PCA qui incombe à l'entité « Risques opérationnels, juridiques, Informatiques et humains) permet à la banque de compléter le dispositif de gestion du risque opérationnel mis en place durant l'exercice 2009 et qui a abouti à l'élaboration d'une charte ainsi qu'une cartographie complète des risques opérationnels.

L'instauration du PCA s'inscrit dans le cadre des dispositions du deuxième pilier de Bâle II et de la Circulaire BAM n° 47/G/2007 qui stipule que le PCA est une obligation réglementaire.

La mise en place d'un Plan de Continuité d'Activité permet de garantir la continuité des activités de la banque et le respect de ses engagements lorsque survient :

- une crise ou une perturbation opérationnelle majeure affectant une grande zone urbaine ou géographique ;
- une perturbation affectant les infrastructures physiques ;
- une catastrophe naturelle ;
- une attaque externe ;
- une défaillance majeure des systèmes d'information ;
- un dysfonctionnement résultant d'un taux d'absentéisme significatif (ex : Pandémie) ;
- une défaillance d'un service critique.

VII. CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE¹⁵⁸

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition sur un groupe réduit de contreparties de nature à engendrer des pertes importantes, en cas de défaut de ces contreparties, pouvant menacer la solidité financière d'un établissement ou sa capacité à poursuivre ses activités essentielles.

¹⁵⁸ Cf. tableau B 23 (Annexes)

Conformément à la circulaire 3/G/2001 relative au coefficient maximum de division des risques des établissements de crédit, les établissements de crédit doivent respecter en permanence sur base individuelle et consolidée un rapport maximum de 20% entre d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affectés d'un taux de pondération en fonction de leur degré de risque, à l'exclusion des risques encourus sur l'Etat, et d'autre part, leurs fonds propres nets.

Ce coefficient permet d'identifier les sources potentielles de risque de concentration et d'en assurer la mesure, la gestion, le suivi et le contrôle.

VIII. RISQUE LIE AUX OBLIGATIONS SUBORDONNEES PERPETUELLES

Les facteurs de risque listés ci-après ne sauraient être considérés comme étant exhaustifs et pourrait ne pas couvrir l'intégralité des risques que comporterait un investissement en obligations subordonnées perpétuelles.

L'attention des investisseurs potentiels susceptibles de souscrire aux obligations subordonnées perpétuelles, objet de la présente note d'information, est attirée sur le fait qu'un investissement dans ce type d'obligations est soumis aux principaux risques suivants :

- Risque lié à l'introduction sur le marché financier marocain d'un instrument nouveau : Les obligations subordonnées perpétuelles sont considérés, conformément aux normes internationales du comité Bâle et à la circulaire n°14/G/2013 de Bank AL-Maghrib, comme des instruments de fonds propres additionnels. Ces instruments sont émis régulièrement par les banques internationales, mais reste nouveaux pour certains investisseurs marocains. Chaque investisseur potentiel devrait déterminer l'adéquation de cet investissement compte tenu de ses propres circonstances et devrait disposer de ressources financières et de liquidités suffisantes pour supporter les risques d'un tel placement, y compris la possibilité d'une dépréciation de la valeur nominale de ces titres (voir risque lié à la dépréciation de la valeur nominale des titres ci-dessous) ainsi que la possibilité d'annulation du paiement du montant des intérêts (voir risque lié à la possibilité d'annulation du paiement du montant des intérêts ci-dessous) ;
- Risque lié à la complexité de l'instrument : les obligations objet de la présente émission sont des instruments complexes dans la mesure où les « pay-off » qui leurs sont associés ne sont pas totalement prévisibles. En effet, l'émetteur a l'entière discrétion pour annuler le paiement des intérêts pour une durée indéterminée et sur une base non cumulable. Aussi, le nominal des obligations peut être déprécié dans le cas où le seuil de déclenchement est atteint. Par ailleurs, une appréciation du nominal est prévue mais elle demeure soumise à l'accord de Bank Al-Maghrib. Enfin, une majoration du coupon est possible mais elle demeure à l'entière discrétion de l'émetteur et il n'y a aucun mécanisme déterministe de son activation. Ces aspects font que les cash flow futurs des obligations sont difficilement prévisibles, leurs prévisions faisant appel à plusieurs hypothèses et paramètres (santé financière de l'émetteur, niveau prévisionnel des ratios prudentiels, autres engagements et obligations de l'émetteur, ...). La nature des obligations fait donc que leur gestion, notamment leur valorisation, est complexe ;
- Risque lié au caractère perpétuel de ces titres : Les obligations subordonnées perpétuelles sont émises pour une maturité indéterminée et, par conséquent, le remboursement du capital ne peut être effectué qu'à l'initiative de l'émetteur et après accord préalable de Bank Al-Maghrib. Ce remboursement ne peut être effectué avant une période de 5 ans à compter de la date d'émission, sous réserve d'un préavis minimum de cinq ans ;
- Risque lié à la clause de subordination : Le capital fait l'objet d'une clause de subordination, selon laquelle, en cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées perpétuelles seront remboursés à prix égal au nominal qui peut faire l'objet de dépréciation (voir risque lié à la dépréciation de la valeur nominale des titres ci-dessous). Ce remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires et après tous les autres emprunts subordonnés à durée déterminée qui ont été émis et qui pourraient être émis ultérieurement par l'émetteur ;
- Risque lié à la dépréciation de la valeur nominale des titres (mécanisme d'absorption des pertes): Dès lors que le ratio Common Equity Tier 1 (CET 1), tel que défini par Bank Al Maghrib, devient

inférieur au trigger fixé par l'émetteur (fixé à 6,0% dans le cadre de la présente note d'information et ce, conformément aux dispositions de la notice technique de Bank Al-Maghrib fixant les modalités d'application de la circulaire n°14/G/2013 relative aux fonds propres des établissements de crédits), sur base individuelle ou consolidée, les titres sont dépréciés du montant correspondant au différentiel entre des fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) théoriques permettant d'atteindre 6,0% de ratio CET 1 et les fonds propres effectifs CET 1.

Les intérêts seront donc calculés sur la base du nominal qui est sujet à modification tel que défini dans le mécanisme d'absorption des pertes.

Toutefois, après une éventuelle dépréciation de la valeur nominale des titres, et si la situation financière de l'émetteur ayant nécessité cette dépréciation s'améliore, Attijariwafa bank peut déclencher immédiatement, après accord préalable de Bank Al-Maghrib, le mécanisme d'appréciation en totalité ou en partie du nominal ayant fait l'objet de dépréciation.

Attijariwafa bank veille en permanence au respect des normes internationales du comité Bâle et des directives réglementaires de Bank AL-Maghrib. A cet effet, le groupe dispose d'une politique de pilotage du risque réglementaire lui permettant de :

- ✓ disposer d'une assise financière solide permettant de faire face à l'ensemble de ses engagements ;
- ✓ respecter l'ensemble des ratios réglementaires exigés par Bank Al-Maghrib ;
- ✓ constituer un matelas additionnel de fonds propres permettant d'absorber les chocs des stress tests réglementaires et internes et de garantir le respect des seuils post stress tests, à savoir :
 - un ratio sur fonds propres de catégorie 1 au moins égal à 9,0% (vs un ratio de 10,00% sur base sociale et de 9,66% sur base consolidée pour Attijariwafa bank au 30 juin 2018) ;
 - un ratio sur total fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2 au moins égal à 12,0 % (vs un ratio de 13,53% sur base sociale et de 12,59% sur base consolidée pour Attijariwafa bank au 30 juin 2018).
- ✓ répondre aux exigences du régulateur en matière de déclaration des ratios de solvabilité (publications semestrielles du Pilier III destiné à garantir une transparence de l'information financière : détail des ratios prudentiels, composition des fonds propres réglementaires, répartition des risques pondérés).

En outre, en cas de non respect des ratios réglementaires précités, Bank Al-Maghrib peut, soit à la place, soit en sus des sanctions disciplinaires prévues par la loi 103-12 (loi bancaire), interdire ou limiter la distribution, par un établissement de crédit, de dividendes aux actionnaires et ce, conformément aux dispositions de l'article 91 de la loi sus-mentionnée.

- Risque lié à la possibilité d'annulation du paiement du montant des intérêts : L'investisseur est soumis au risque d'annulation du paiement du montant des intérêts (en totalité ou en partie) pour une période indéterminée et sur une base non cumulative. La décision de cette annulation demeure à la discrétion de l'émetteur, après accord préalable de Bank Al-Maghrib, et ce, en vue de faire face à ses obligations.

Néanmoins, Attijariwafa bank peut décider à sa discrétion et après accord de Bank Al Maghrib d'augmenter le montant du coupon à payer qui deviendra, par conséquent, supérieur au montant du coupon déterminé conformément au mode de calcul présenté dans la présente note d'information.

En outre, le montant annuel des intérêts à payer dans le cadre de la présente opération demeure très peu significatif par rapport aux niveaux des fonds propres de la banque et, par conséquent, leur contribution au respect des ratios réglementaires reste très limitée voire non significative.

- Facteurs de risques impactant le ratio CET 1 : la dégradation du ratio Common Equity Tier 1 (CET 1), tel que défini par Bank Al Maghrib, à un niveau inférieur à 6,0% déclenchant ainsi la dépréciation du nominal des titres, pourrait être engendrés par plusieurs facteurs dont principalement :

- ✓ la réalisation de pertes substantielles suite à une éventuelle hausse de la sinistralité ou une évolution aversive et matérielle de l'environnement de taux ;
- ✓ l'introduction de nouvelles normes comptables ;
- ✓ l'entrée en vigueur de nouvelles exigences réglementaires.

En cas de survenance d'un ou plusieurs de ces facteurs de risque, la dégradation du niveau du ratio CET 1 ne peut intervenir que dans le cas où Attijariwafa banque et ses actionnaires ne mettraient pas en œuvre l'ensemble des mesures correctives lui permettant de respecter l'ensemble des ratios réglementaires exigés par Bank Al-Maghrib, à savoir : un ratio CET 1 minimum de 9,0% et un ratio de solvabilité minimum de 12,0%.

- Risque lié à la liquidité et à la négociabilité des titres : Les obligations objet de la présente note d'information de par leur complexité ne sont pas adaptées aux investisseurs non qualifiés. Aussi, la négociation desdites obligations est strictement réservée aux investisseurs qualifiés listés dans la présente note d'information et ce, même sur le marché secondaire. Cette limitation pourrait réduire la liquidité des obligations objet de la présente émission par rapport à d'autres obligations dont la négociabilité n'est pas restreinte.
- Risque lié à la présence de plusieurs options au profit de l'émetteur : Les obligations objet de la présente note d'information contiennent plusieurs options en faveur de l'émetteur à savoir :
 - ✓ Option de remboursement anticipé ;
 - ✓ Option de dépréciation/appréciation de la valeur nominale des titres ;
 - ✓ Option d'annulation de paiement du montant des intérêts.

Tout investisseur potentiel doit prendre en compte ces options pour la prise de décision d'investissement selon ses propres objectifs et contraintes. L'investisseur doit aussi intégrer ces options dans sa proposition de soumission à l'adjudication ainsi que dans la détermination de la juste valeur des titres.

- Risque lié à l'endettement additionnel : L'émetteur pourrait émettre ultérieurement d'autres dettes ayant un rang égal ou supérieur aux obligations objet de la présente note d'information. De telles émissions viendraient réduire le montant récupérable par les détenteurs des présentes obligations en cas de liquidation de l'émetteur.

PARTIE VIII : FAITS EXCEPTIONNELS

A la date d'établissement de la présente note d'information, Attijariwafa bank ne connaît pas de faits exceptionnels susceptibles d'affecter sa situation financière.

PARTIE IX : LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES

A la date d'établissement de la présente note d'information, Attijariwafa bank n'enregistre pas de litiges ou d'affaires contentieuses majeures susceptibles d'affecter de façon significative ses résultats, sa situation financière ou son activité.

PARTIE X : ANNEXES

DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES D'ATTIJARIWAFABANK

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES – COMPTES AGREGES

Présentation

Attijariwafa bank est une société de droit commun constituée au Maroc. Les états de synthèse comprennent les comptes du siège ainsi que les agences établies au Maroc et à l'étranger et les succursales de Bruxelles. Les opérations et soldes significatifs internes entre les entités Marocaines et les succursales à l'étranger sont éliminés.

Principes Généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse d'Attijariwafa bank est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Créances et engagements par signature

Présentation générale des créances

- 1- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
 - Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit ;
 - Créances de trésorerie, crédits à l'équipement, crédit à la consommation, crédit immobilier et autres crédits pour la clientèle.
- 2- Les engagements par signature comptabilisés au hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de concours en trésorerie et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds.
- 3- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle).
- 4- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

- 1- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises ;
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de : 20 % pour les créances pré-douteuses, 50 % pour les créances douteuses, 100 % pour les créances compromises.

Les provisions affectées relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- 2- Dès le déclassement des créances en créances en souffrance, les intérêts sur créances ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produit à leur encaissement.
- 3- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupération des créances en souffrance sont jugées nulles.
- 4- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance ont connu une évolution favorable : remboursement effectif (total ou partiel) de la créance ou une restructuration de la créance avec un remboursement partiel de la créance.

- 5- La banque a procédé à un abondon de créances en souffrance par utilisation des provisions correspondantes constituées.

Dettes à vue et à terme

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit ;
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Portefeuille titres

Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part en fonction de la nature juridique du titre (titre de créances ou titre de propriété), d'autre part en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultat.

Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont enregistrés au pied de coupon. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

A chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values potentielles ne sont pas enregistrées.

Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créances qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelque soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

Pensions livrées

Les titres mis en pension sont maintenus au bilan ; le montant encaissé, représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant, est enregistré à l'actif du bilan.

Les titres donnés en pension livrée font l'objet des traitements comptables correspondant à la catégorie de portefeuille dont ils sont issus.

Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

La conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du « taux de clôture ».

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan des entités étrangères (Succursales de Bruxelles) sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historiques. L'écart résultant de la correction (cours de clôture - cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste « écart de conversion ».

Conversion des éléments du compte de résultat

A l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat est converti au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice.

Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à la discrétion des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et nonmesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vies estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	Non amortissable
Brevets et marques	NA
Immobilisations en recherche et développement	NA
Logiciels informatiques	6,67
Autres éléments du fonds de commerce	5

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Immeuble d'exploitation	25
Mobilier de bureau	6,67
Matériel informatique	6,67
Matériel roulant	5
Agencements, aménagements et installations	6,67

Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent les dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

Les durées d'amortissement appliquées sont les suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Frais préliminaires	3
Frais d'acquisition des immobilisations	5
Frais d'émission des emprunts	NA
Prime d'émission ou de remboursement de titres de créances	NA
Autres charges à répartir	Entre 3 et 5 ans selon le cas

Prise en charge des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

I. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES AGREGES D'ATTIJARIWAFABANK

Bilan 2015 – juin 2018

ACTIF	2015	2016	2017	S1.2017	S1.2018
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5 576 214	7 303 483	9 142 735	10 002 461	8 331 441
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	35 049 487	40 715 628	35 621 804	40 115 751	30 381 789
A vue	11 024 654	10 210 911	6 724 299	8 255 143	5 299 537
A terme	24 024 833	30 504 718	28 897 505	31 860 608	25 082 252
Créances sur la clientèle	164 250 424	174 926 696	179 237 875	178 253 958	187 766 282
Crédits de trésorerie et à la consommation	49 066 222	50 168 125	46 406 692	49 678 093	49 002 403
Crédits à l'équipement	54 606 691	57 207 000	62 898 671	60 821 719	67 077 588
Crédits immobiliers	54 570 189	56 254 850	59 194 993	57 970 907	61 971 492
Autres crédits	1 652 113	11 296 721	10 737 519	9 783 239	9 714 799
Créances acquises par affacturage	1	1	1	1	2195634
Titres de transaction et de placement	53 428 916	46 121 087	59 555 810	61 467 283	72 792 543
Bons du Trésor et valeurs assimilées	37 038 022	25 251 542	38 338 338	43 544 746	50 481 478
Autres titres de créances	1 294 142	2 204 321	6 092 873	2 772 275	4 018 815
Titres de propriété	15 096 752	18 665 224	15 124 599	15 150 262	18 292 250
Autres actifs	3 785 551	5 453 551	3 782 194	6 175 577	4 298 781
Titres d'investissement	6 089 132	5 969 166	6 840 219	6 989 531	6 805 090
Bons du Trésor et valeurs assimilées	6 089 132	5 969 166	6 840 219	6 989 531	6 805 090
Autres titres de créances	0	0	0	0	18828746
Titres de participation et emplois assimilés	13 761 859	13 644 919	19 104 819	19 008 899	17 840 165
Créances subordonnées	0	0	0	0	988581
Immobilisations données en crédit-bail et en location	1 262 341	238 965	395 093	370 160	377 285
Immobilisations incorporelles	1 897 711	1 812 149	2 087 698	1 877 714	2 023 760
Immobilisations corporelles	3 019 011	3 340 980	3 602 994	3 547 803	3 593 001
TOTAL ACTIF	288 120 647	299 526 626	319 371 242	327 809 138	337 394 352
En Kdh					

PASSIF	2015	2016	2017	S1.2017	S1.2018
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	0	0	0	0
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	29 870 277	21 792 115	27 432 674	33 988 500	38 926 211
A vue	12 281 017	6 748 610	6 578 787	3 079 741	3 805 651
A terme	17 589 260	15 043 506	20 853 887	30 908 759	35 120 560
Dépôts de la clientèle	200 959 041	208 833 653	225 368 841	218 148 428	222 881 212
Comptes à vue créditeurs	122 356 505	130 692 299	145 722 889	141 279 929	143 024 020
Comptes d'épargne	26 010 094	27 020 923	27 988 582	27 277 292	28 330 037
Dépôts à terme	44 289 925	40 328 997	41 552 032	39 158 969	40 966 051
Autres comptes créditeurs	8 302 517	10 791 434	10 105 338	10 432 238	10 561 104
Titres de créances émis	7 048 901	7 592 398	5 878 938	7 546 393	5 893 272
Titres de créances négociables émis	7 048 901	7 592 398	5 878 938	7 546 393	5 893 272
Emprunts obligataires émis	0	0	0	0	0
Autres titres de créances émis	0	0	0	0	0
Autres passifs	6 096 756	10 052 514	7 080 313	16 268 531	16 593 243
Provisions pour risques et charges	2 761 704	3 165 024	3 253 154	3 299 759	3 270 874
Provisions réglementées	0	0	0	0	0
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	0	0	0	0	0
Dettes subordonnées	10 760 507	12 770 020	13 319 651	13 115 958	12 611 932
Ecarts de réévaluation	420	420	420	420	420
Réserves et primes liées au capital	24 916 000	26 350 000	30 843 500	30 843 500	32 457 500
Capital	2 035 272	2 035 272	2 035 272	2 035 272	2 035 272
Actionnaires, Capital non versé (-)	0	0	0		
Report à nouveau (+/-)	6 351	160	468	468	389
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	0	0	0	0	
Résultat net de l'exercice (+/-)	3 665 418	6 935 048	4 158 011	2 561 909	2 724 027
TOTAL PASSIF	288 120 647	299 526 626	319 371 242	327 809 138	337 394 352
En Kdh					

Hors Bilan 2015 – juin 2018

ENGAGEMENTS DONNES	2015	2016	2017	S1.2017	S1.2018
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	532	532	4 574 906	241 140	7 322 373
Engagements de financement en faveur de la clientèle	16 670 275	18 287 612	50 599 636	17 620 419	72 600 619
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	11 617 603	15 981 109	15 990 395	15 741 411	13 615 929
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	33 574 350	39 953 920	46 333 931	39 923 103	48 839 688
Titres achetés à réméré	0	0	0	0	0
Autres titres à livrer	0	0	3 144	519 087	375 302
Total	61 862 760	74 223 173	117 502 012	74 045 160	142 753 911
Kdh					

ENGAGEMENTS RECUS	2015	2016	2017	S1.2017	S1.2018
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	0	1 491 560	0	0	0
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	16 298 917	21 270 627	20 008 772	19 174 999	16 430 982
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organisme de garantie divers	129 214	271 934	381 116	318 799	387 994
Titres vendus à réméré	0	0	0	0	0
Autres titres à recevoir	300	0	15 274	2 427 556	0
Total	16 428 431	23 034 121	20 405 162	21 921 354	16 818 976
Kdh					

Comptes de produits et de charges 2015 – juin 2018

COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES	2015	2016	2017	S1.2017	S1.2018
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE					
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les étab. de crédit	1 093 373	966 137	1 030 084	502 023	490 902
Intérêts et produits sur opérations avec la clientèle	9 201 032	8 941 326	8 926 121	4 351 395	4 648 587
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	482 483	347 179	305 196	167 961	124 260
Produits sur titres de propriété	1 419 320	4 587 637	1 512 834	1 255 677	1 253 336
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	394 119	301 048	23 726	11 546	12 411
Commissions sur prestations de service	1 355 915	1 493 786	1 635 220	770 445	846 773
Autres produits bancaires	4 903 198	5 002 750	4 288 009	2 172 527	2 281 636
TOTAL I	18 849 440	21 639 862	17 721 190	9 231 574	9 657 905
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE					
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établ. de crédit	799 578	436 578	592 376	254 114	390 613
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	2 936 838	2 718 007	2 451 394	1 184 354	1 249 848
Intérêts et charges assimilées sur titres de créances émis	282 806	246 466	207 086	108 289	88 285
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	359 451	241 802	30 853	12 916	17 805
Autres charges bancaires	3 629 997	3 761 407	2 936 757	1 551 032	1 631 765
TOTAL II	8 008 670	7 404 260	6 218 466	3 110 705	3 378 316
III. PRODUIT NET BANCAIRE	10 840 770	14 235 602	11 502 724	6 120 869	6 279 589
Produits d'exploitation non bancaire	162 247	104 797	52 074	20 334	53 118
Charges d'exploitation non bancaire	0	0	3 469	3 469	7
IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION					
Charges de personnel	1 854 299	1 929 338	2 068 105	1 010 088	1 068 509
Impôts et taxes	119 315	119 829	122 812	63 029	63 570
Charges externes	1 723 759	1 804 780	1 885 578	919 785	933 759
Autres charges générales d'exploitation	21 229	15 649	18 863	9 609	18 410
Dot. aux amort. et aux provisions des immo. incorporelles et corporelles	403 363	415 918	412 389	193 135	216 815
TOTAL IV	4 121 965	4 285 515	4 507 747	2 195 646	2 301 063
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES					
Dot. aux prov. pour créances et engagements par signature en souffrance	1 724 473	1 529 038	1 338 046	590 763	633 282
Pertes sur créances irrécouvrables	563 457	351 404	970 324	153 242	50 043
Autres dotations aux provisions	486 528	529 771	489 406	149 877	122 803
TOTAL V	2 774 458	2 410 213	2 797 776	893 882	806 128
VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES					
Reprises de prov. pour créances & engagements par signature en souffrance	791 275	807 898	1 310 261	302 532	218 731
Récupérations sur créances amorties	69 391	44 317	62 564	22 072	20 949
Autres reprises de provisions	240 470	201 756	673 172	318 674	100 582
TOTAL VI	1 101 136	1 053 971	2 045 997	643 278	340 262
VII. RESULTAT COURANT	5 207 730	8 698 642	6 291 803	3 691 484	3 565 771
Produits non courants	5 442	11 999	695	260	7830
Charges non courantes	94 764	191 171	530 893	299 279	3 564
VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS	5 118 408	8 519 470	5 761 605	3 392 465	3 570 037
Impôts sur les résultats	1 452 990	1 584 422	1 603 594	830 556	846 010
IX. RESULTAT NET DE L'EXERCICE	3 665 418	6 935 048	4 158 011	2 561 909	2 724 027
En Kdh					

État des soldes de gestion 2015 – juin 2018

ETAT DES SOLDES DE GESTION	2015	2016	2017	S1.2017	S1.2018
Intérêts et produits assimilés	10 776 888	10 254 641	10 261 401	5 021 378	5 263 750
Intérêts et charges assimilées	4 019 222	3 401 051	3 250 857	1 546 757	1 728 746
MARGE D'INTERET	6 757 666	6 853 590	7 010 544	3 474 621	3 535 004
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	394 119	301 048	23 726	11 546	12 411
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	359 451	241 802	30 852	12 917	17 805
RESULTAT DES OPERATIONS DE CB ET LOCATION	34 668	59 246	-7 126	-1 371	-5 394
Commissions perçues	1 355 915	1 493 786	1 638 349	770 446	847 034
Commissions servies	4	18	1 315	-	269
MARGE SUR COMMISSIONS	1 355 911	1 493 804	1 637 034	770 446	846 765
Résultat des opérations sur titres de transaction	1 444 068	1 778 977	1 629 182	801 268	817 081
Résultat des opérations sur titres de placement	-10 600	35 518	-6 367	-3 821	10 053
Résultat des opérations de change	483 642	448 742	635 577	102 919	397 410
Résultat des opérations sur produits dérivés	277 710	-60 652	101 838	194 347	-36 689
RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE	2 194 820	2 202 585	2 360 230	1 094 713	1 187 855
Divers autres produits bancaires	1 419 320	4 587 670	1 527 680	1 260 693	1 255 486
Diverses autres charges bancaires	921 615	961 256	1 025 638	478 233	540 127
PRODUIT NET BANCAIRE	10 840 770	14 235 602	11 502 724	6 120 869	6 279 589
Résultat des opérations sur immobilisations financières	-152 727	56 823	257 041	278 763	-2 231
Autres produits d'exploitation non bancaire	159 437	104 797	52 075	20 334	53 118
Autres charges d'exploitation non bancaire	-	-	0	-	7
Charges générales d'exploitation	4 121 966	4 285 515	4 507 747	2 195 645	2 301 063
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	6 725 514	10 111 707	7 304 093	4 224 321	4 029 405
Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-1 427 264	-1 028 226	-935 545	-419 401	-443 644
Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-90 521	-384 838	-76 744	-113 436	-19 990
RESULTAT COURANT	5 207 730	8 698 642	6 291 804	3 691 484	3 565 771
RESULTAT NON COURANT	-89 322	-179 172	-530 199	-299 019	4 266
Impôt sur les résultats	1 452 990	1 584 422	1 603 594	830 556	846 010
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	3 665 418	6 935 048	4 158 011	2 561 909	2 724 027
En Kdh					

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2015	2016	2017	S1.2017	S1.2018
Résultat net de l'exercice	3 665 418	6 935 048	4 158 011	2 561 909	2 724 027
Dot. aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	403 363	415 918	412 389	193 135	216 815
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	163 341	77 679	44 086	565	11722
Dotations aux provisions pour risques généraux	42 500	100 000	165 700	75 000	-
Dotations aux provisions réglementées	-	-	-	-	-
Dotations non courantes	-	-	-	-	-
Reprises de provisions	144 804	134 502	304 595	282 796	70 600
Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	29 188	69 684	16 942	2 592	-
Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-	-	-	-
Plus-values de cession des immobilisations financières	2 810	-	-	-	37260
Moins-values de cession des immobilisations financières	-	-	3 469	3 469	7
Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-	-	-	-
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	4 097 820	7 324 459	4 462 118	2 548 690	2 844 711
Distribution des bénéfices	2 035 272	2 238 799	2 442 327	-	-
AUTOFINANCEMENT	2 062 548	5 085 660	2 019 791	2 548 690	2 844 711
En Kdh					

Tableau des flux de trésorerie 2015 – juin 2018

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	2015	2016	2017	S1.2017	S1.2018
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	17 120 135	16 791 247	15 945 413	7 840 305	8 287 957
2. (+) Récupérations sur créances amorties	69 391	44 317	62 564	22 072	20 949
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	135 691	47 112	35 827	18 002	23 688
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-9 143 128	-8 159 296	-7 261 907	-3 309 744	-3 556 352
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	0	0	0	-3 469	0
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-3 709 849	-3 869 597	-4 095 358	-2 002 511	-2 084 248
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-1 452 990	-1 584 422	-1 603 594	-830 556	-846 010
I. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	3 019 250	3 269 361	3 082 945	1 734 099	1 845 984
Variation des :					
8. (±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-1 409 197	-5 666 141	5 093 824	599 877	5 240 014
9. (±) Créances sur la clientèle	7 036 669	-10 676 272	-4 311 176	-3 327 262	-10 724 040
10. (±) Titres de transaction et de placement	-4 061 408	7 307 829	-13 434 724	-15 346 196	-13 236 733
11. (±) Autres actifs	-1 359 904	-1 668 000	1 525 081	-722 026	-516 587
12. (±) Immobilisations données en crédit-bail et en location	356 904	1 023 376	-156 128	-131 195	17 808
13. (±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-11 660 171	-8 078 162	5 640 558	12 196 385	11 493 537
14. (±) Dépôts de la clientèle	10 239 311	7 874 612	16 535 188	9 314 775	-2 487 629
15. (±) Titres de créances émis	-2 243 141	543 497	-1 713 460	-46 005	14 334
16. (±) Autres passifs	221 121	3 955 758	-2 824 836	6 216 017	9 512 929
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	-2 880 684	-5 383 503	6 354 327	8 754 370	-686 367
III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	138 566	-2 114 142	9 437 272	10 488 469	1 159 617
17. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	3 151 802	520 791	-871 053		449 884
18. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	179 712	283 403	35 018	27 286	226 481
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-1 430 923	-227 062	-5 141 802	-6 317 993	-140 913
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-728 654	-865 851	-979 869	-490 217	-332 105
21. (+) Intérêts perçus	309 985	260 978	262 944	135 592	116 612
22. (+) Dividendes perçus	1 419 320	4 587 637	1 512 834	1 255 677	1 253 336
IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	2 901 242	4 559 896	-5 181 928	-5 389 655	1 573 295
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	0	0	0	0	0
24. (+) Emission de dettes subordonnées	1 000 000	2 000 000	550 000	300 000	-750 000
25. (+) Emission d'actions	0	0	0	0	0
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	0	0	0	0	0
27. (-) Intérêts versés	-433 703	-479 686	-523 765	-257 509	-250 116
28. (-) Dividendes versés	-2 035 272	-2 238 799	-2 442 327	-2 442 327	-2 544 090
V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-1 468 975	-718 485	-2 416 092	-2 399 836	-3 544 206
VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V)	1 570 833	1 727 269	1 839 252	2 698 978	-811 294
VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	4 005 381	5 576 214	7 303 483	7 303 483	9 142 735
VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	5 576 214	7 303 483	9 142 735	10 002 461	8 331 441

En Kdh

Tableau État des dérogations (A2) 2017

ETATS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCES DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

Tableau État des changements de méthodes (A3) 2017

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS	INFLUENCES SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II- Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

Tableau des créances sur les établissements de crédit et assimilés (B1) 2015-2017

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 2017	Total 2016	Total 2015
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	5 565 060	2 695	1 658 986	5 013 529	12 240 270	8 651 662	11 766 483
VALEURS RECUES EN PENSION						2 601 964	
- au jour le jour						2 601 964	
- à terme							
PRETS DE TRESORERIE			12 012 090	2 860 303	14 872 393	19 655 354	11 113 150
- au jour le jour						2 980 000	1 455 410
- à terme			12 012 090	2 860 303	14 872 393	16 675 354	9 657 740
PRETS FINANCIERS		2 411 798	11 399 271		13 811 069	13 527 349	13 796 348
AUTRES CREANCES		45 151	12	879	46 042	99 493	413 377
INTERETS COURUS A RECEVOIR			175 845	41 247	217 092	222 138	192 029
CREANCES EN SOUFFRANCE							
TOTAL	5 565 060	2 459 644	25 246 204	7 915 958	41 186 866	42 155 996	37 281 387

En Kdh

Tableaux des créances sur la clientèle (B2) 2015-2017

Exercice 2017

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2017
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	
CREDITS DE TRESORERIE	1 495 303	1 097 756	30 689 832	2 204 799	35 487 690
- Comptes à vue débiteurs	3 929	1 097 756	11 892 663	1 719 181	14 713 529
- Créances commerciales sur le Maroc			4 865 371		4 865 371
- Crédits à l'exportation			470 739		470 739
- Autres crédits de trésorerie	1 491 374		13 461 059	485 618	15 438 051
CREDITS A LA CONSOMMATION			330 762	10 057 556	10 388 318
CREDITS A L'EQUIPEMENT	36 443 822		24 780 576	736 454	61 960 852
CREDITS IMMOBILIERS	183 631		9 536 575	49 472 504	59 192 710
AUTRES CREDITS	1 703	5 243 035	2 189 354	259 129	7 693 221
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			1		1
INTERETS COURUS A RECEVOIR			945 477	529 592	1 475 069
CREANCES EN SOUFFRANCE	3	65 337	1 177 068	1 797 606	3 040 014
- Créances pré-douteuses			196		196
- Créances douteuses			6 866		6 866
- Créances compromises	3	65 337	1 170 006	1 797 606	3 032 952
TOTAL	38 124 462	6 406 128	69 649 645	65 057 640	179 237 875

En Kdh

Exercice 2016

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2016
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	
CREDITS DE TRESORERIE	3 243 894	1 056 793	33 696 911	2 267 005	40 264 603
- Comptes à vue débiteurs	413 985	1 056 793	16 990 804	1 683 168	20 441 872
- Créances commerciales sur le Maroc			4 082 023		4 082 023
- Crédits à l'exportation			447 086		447 086
- Autres crédits de trésorerie	2 829 909		12 176 998	583 837	15 590 744
CREDITS A LA CONSOMMATION			336 969	9 037 192	9 374 161
CREDITS A L'EQUIPEMENT	30 764 025		24 980 591	590 991	56 335 607
CREDITS IMMOBILIERS			10 697 296	45 555 211	56 252 507
AUTRES CREDITS	1 157	5 273 751	2 276 088	419 645	7 970 641
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			1		1
INTERETS COURUS A RECEVOIR			1 333 450	73 151	1 406 601
CREANCES EN SOUFFRANCE		74 965	2 566 032	681 578	3 322 575
- Créances pré-douteuses			1 534	226	1 760
- Créances douteuses			333	262	595
- Créances compromises		74 965	2 564 165	681 090	3 320 220
TOTAL	34 009 076	6 405 509	75 887 338	58 624 773	174 926 696

En Kdh

Exercice 2015

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2015
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	
CREDITS DE TRESORERIE	3 515 773	754 793	34 160 148	1 982 953	40 413 667
- Comptes à vue débiteurs	431 007	754 793	18 655 952	1 600 120	21 441 872
- Créances commerciales sur le Maroc			3 879 634		3 879 634
- Crédits à l'exportation			397 920		397 920
- Autres crédits de trésorerie	3 084 766		11 226 642	382 833	14 694 241
CREDITS A LA CONSOMMATION			389 409	8 263 146	8 652 555
CREDITS A L'EQUIPEMENT	26 737 154		23 787 126	4 082 411	54 606 691
CREDITS IMMOBILIERS	9 907		15 393 814	39 166 468	54 570 189
AUTRES CREDITS	8	6 144	631 852	1 014 109	1 652 113
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			1		1
INTERETS COURUS A RECEVOIR			1 238 599	65 787	1 304 386
CREANCES EN SOUFFRANCE	1	84 651	2 564 752	401 419	3 050 823
- Créances pré-douteuses			4	19	23
- Créances douteuses			632	202	834
- Créances compromises	1	84 651	2 564 116	401 198	3 049 966
TOTAL	30 262 843	845 588	78 165 701	54 976 293	164 250 425

En Kdh

Tableaux des titres de participation et emplois assimilés (B6) 2015-2017

Exercice 2017

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T043 A - Participations dans les entreprises liées			18 415 837	18 234 081				1 475 065
ATTIJARI FINANCES CORPORATE	10 000	100,00%	10 000	10 000	30/6/17	70 714	58 558	24 000
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN S.A."OGM"	1 770 000	50,00%	2 047 900	2 047 900	30/6/17	2 144 392	330 311	169 500
SOMACOVAM	5 000	100,00%	30 000	1 651	31/12/16	1 651	-3 593	
WAFI GESTION	4 900	66,00%	236 369	236 369	30/6/17	104 002	36 347	52 747
ATTIJARI INVEST.	5 000	100,00%	5 000	5 000	31/12/15	67 672	0	
WAFI BOURSE	20 000	100,00%	40 223	40 223		0	0	16 000
WAFI PATRIMOINE	11 400	100,00%	11 700	2 932				
ATTIJARI OPERATIONS	1 000	100,00%	1 000	1 000	31/12/16	795	-51	
ATTIJARI AFRICA	2 000	100,00%	2 000	2 000	31/12/16	18 741	700	
ATTIJARI CIB AFRICA	2 000	100,00%	2 000	2 000	31/12/16	1 752	-76	
ATTIJARI IT AFRICA	1 000	100,00%	1 000	1 000	31/12/16	7 553	1 367	
ATTIJARI PAYMENT PROCESSING	1 000	100,00%	1 000	1 000				
ATTIJARI ASSET MANAGEMENT AAM SA (Sénégal)	1 200 000 FCFA	70,00%	13 889	13 889		0	0	11 023
ATTIJARI SECURITISES CENTRAL AFRICA (ASCA)	1 312 000 FCFA	70,00%	15 351	15 351		0	0	
ATTIJARI IVOIRE SA	32 450 KEUR	66,67%	236 891	236 891	30/6/17	35 387 KEUR	2 937 KEUR	92 384
ATTIJARIWAFI BANK MIDDLE EAST LIMITED	1 000	100,00%	8 194	8 194		0	0	
STE MAROCAINE DE GESTION ET TRAITEMENT INFORMATIQUE "SOMGETI"	300	100,00%	100	100	31/12/16	187	-21	
AGENA MAGHREB	11 000	74,96%	33	0	31/12/16	-6 861	-29	
ATTIJARI CAPITAL DEVELOPEMENT	10 000	100,00%	10 320	2 681		0	0	
ATTIJARI PROTECTION	4 000	83,75%	3 350	3 350	31/12/16	4 289	-13	
BCM CORPORATION	200 000	100,00%	200 000	200 000	30/6/17	242 800	25 316	50 000
CASA MADRID DEVELOPEMENT	10 000	50,00%	5 000	5 000	31/12/16	10 406	-14	
DINERS CLUB DU MAROC	1 500	100,00%	1 675	728	31/12/16	728	-123	
MEDI TRADE	1 200	20,00%	240	140	31/12/16	699	-3	
AL MIFTAH	100	100,00%	244	0	31/12/16	-3 135	-286	
WAFI COURTAGE	1 000	100,00%	2 397	2 397	31/12/16	49 107	33 296	20 000
WAFI COMMUNICATION	3 000	85,00%	2 600	225	31/12/16	260	-30	
WAFI FONCIERE	2 000	100,00%	3 700	2 061	31/12/16	2 061	-19	

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Wafa Investissement	55 000	100,00%	46	46	31/12/15	13 907	-11 774	
Wafa Systemes Consulting	5 000	99,88%	4 994	4 994	31/12/16	6 195	-545	
Wafa Systemes Data	1 500	100,00%	1 500	1 173	31/12/16	1 173	-334	
Wafa Systemes Finances	2 000	100,00%	2 066	1 451	31/12/16	1 451	-494	
Wafa Trust	1 500	100,00%	1 500	1 011		0	0	
Attijariwafa Bank Egypt	995 129 KEGP	60,00%	3 244 162	3 244 162	30/6/17	4 055 531 KEGP	199 402 KEGP	
Attijaria Al Aakaria Al Maghribia	10 000	100,00%	9 999	9 999	31/12/16	28 962	21 054	15 000
Société Immobilière Attijaria Al Youssoufia	50 000	100,00%	51 449	25 433	31/12/16	25 433	-17	
STE IMMOB.BOULEVARD PASTEUR " SIBP"	300	50,00%	25	25	31/12/16	1 089	-21	
Attijari Recouvrement	3 350	100,00%	11 863	4 502	31/12/16	4 502	-20	
Société Immobilière de l'Hivernage SA	15 000	100,00%	15 531	7 851	31/12/16	7 851	-1 372	
Société Immobilière Maimouna	300	100,00%	5 266	2 877	31/12/16	2 877	-182	
STE IMMOBILIERE MARRAKECH EXPANSION	300	100,00%	299	299	31/12/16	446	-47	
Société Immobilière Zakat	300	100,00%	2 685	488	31/12/16	488	28	
AYK	100	100,00%	100	0	31/12/16	-954	6	
CAPRI	124 000	99,76%	88 400	3 912	31/12/15	-119 599	-16 982	
Société Civile Immobilière TOGO LOME	3 906 000 KFCFA	100,00%	66 761	66 761	31/12/16	3 796 158 KFCFA	-33 822 KFCFA	
Attijari Immobilier	50 000	99,99%	71 686	71 686	30/6/17	63 284	316	
Attijari International Bank "AIB"	2 400 KEUR	100,00%	92 442	92 442	30/6/17	22 826 KEURO	1 296 KEURO	26 443
Wafacash	35 050	100,00%	324 074	324 074	30/6/17	311 675	66 050	130 000
Wafa Immobilier	50 000	100,00%	164 364	164 364	30/6/17	106 353	49 447	96 000
Wafasalaf	113 180	50,91%	634 783	634 783	30/6/17	1 573 439	145 712	152 727
Wafa LLD	20 000	100,00%	20 000	20 000	30/6/17	39 687	6 069	10 000
Wafabail	150 000	58,10%	91 158	91 158	30/6/17	899 249	65 703	38 348
Dar Assafaa Litamwil	50 000	100,00%	50 510	50 510		0	0	
Andalucartage	126 390 KEURO	100,00%	3 937 574	3 937 574	30/6/17	183 504 KEURO	15 707 KEURO	200 176
Succursale de Bruxelles Ex BCM	558 KEURO	100,00%	57 588	57 588	30/6/17	1 632 KEUR		
Attijariwafa Euro Finances	48 600 KEUR	100,00%	502 621	502 621	30/6/17	48 168 KEURO	-20 KEURO	
Compagnie Bancaire de l'Afrique Occidentale "CBAO"	11 450 000 KFCFA	4,90%	35 979	35 979	30/6/17	83 258 992 KFCFA	8 604 616 KFCFA	7 950
CAFIN	1 122 000 KFCFA	100,00%	257 508	257 508	30/6/17	6 420 204 KFCFA	1 555 931 KFCFA	47 743
KASOVI	50 KUSD	100,00%	1 519 737	1 519 737	30/6/17	165 442 KUSD	8 676 KUSD	0
Banque Internationale pour le Mali "BIM SA"	10 005 740 KFCFA	51,00%	689 599	689 599	30/6/17	23 830 218 KFCFA	1 729 564 KFCFA	
Société Ivoirienne de Banque " SIB "	10 000 000 KFCFA	51,00%	648 084	648 084	30/6/17	60 131 658 KFCFA	101 754 88 KFCFA	72 694
Credit du Sénégal	10 000 000 KFCFA	95,00%	292 488	292 488	30/6/17	17 886 383 KFCFA	1 818 913 KFCFA	26 020
Credit du Congo	10 476 730 KFCFA	91,00%	608 734	608 734	30/6/17	19 856 475 KFCFA	3 240 139 KFCFA	71 782
Union Gabonaise de Banques "UGB Gabon"	10 000 000 KFCFA	58,71%	848 842	848 842	30/6/17	29 863 236 KFCFA	5 759 270 KFCFA	70 029
Attijari Afrique Participation	10 010 KEUR	100,00%	113 120	113 120	30/6/17	9 878 KEUR	-6 KEUR	
Société Camerounaise de Banque "SCB"	10 540 000 KFCFA	51,00%	379 110	379 110	30/6/17	37 621 202 KFCFA	5 343 652 KFCFA	74 499

SOCIETE BIA TOGO	9 108 974 KFCFA	66,76%	153 301	153 301	30/6/17	10 813 939 KFCFA	371 602 KFCFA
ATTIJARI TCHAD	10 000 000 KFCFA	100,00%	166 908	166 908		0	0
BANK ASSAFA	350 000	100,00%	350 000	350 000			
WAFACAMBIO		100,00%	963	963		0	0
WAFABANK OFFSHORE DE TANGER		100,00%	5 842	5 842		0	0

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T044 B - Autres titres de participation			660 402	535 767				27 110
NOUVELLES SIDERURGIES INDUSTRIELLES	3 415 000	2,72%	62 942	62 942	30/6/16	3 665 056	126 891	
FT MIFTAH	50 100 000	100,00%	50 100	50 100				
SONASID	390 000		28 391	6 947	31/12/16	1 888 010	-62 470	
ATTIJARIWABA BANK	2 035 272		623	623		0	0	
BOURSE DE CASABLANCA	0		32 628	32 628				
AGRAM INVEST	40 060	27,82%	10 938	8 865	31/12/16	31 869		
AM INVESTISSEMENT MOROCCO	400 000	3,25%	13 000	8 298		0	0	
BOUZNICA MARINA	0		500	0		0	0	
EUROCHEQUES MAROC	0		364	364		0	0	
FONDS D'INVESTISSEMENT IGRANE	70 000	18,26%	9 970	6 910	31/12/16	37 840	0	
IMMOBILIERE INTERBANCAIRE "G.P.B.M."	19 005	20,00%	3 801	3 801		0	0	
IMPRESSION PRESSE EDITION (IPE)	0		400	400		0	0	
MOUSSAFIR HOTELS	193 000	33,34%	64 343	64 343	30/6/17	282 236	10 594	4 028
SALIMA HOLDING	150 000	6,07%	16 600	14 614		0	0	
STE D'AMENAGEMENT DU PARC NOUACER"SAPINO"	60 429	22,69%	13 714	13 714		0	0	
TANGER FREE ZONE	335 800	16,95%	58 221	58 221		0	0	3 370
TECHNOLOPARK COMPANY "MITC"	0		8 150	7 784		0	0	
MAROCLEAR	20 000	6,58%	1 342	1 342		0	0	
HAWAZIN	960	12,50%	704	0		0	0	
INTAJ	576	12,50%	1 041	549		0	0	
EXP SERVICES MAROC S.A.	20 000	3,00%	600	600		0	0	
H PARTNERS	1 400 010	7,14%	100 000	39 433	31/12/15	937 686	0	
MOROCCAN FINANCIAL BOARD	0		20 000	20 000		0	0	
MAROC NUMERIQUE FUND	157 643	20,00%	15 000	9 202	31/12/16	40 762	0	
FONCIERE EMERGENCE	240 034	8,06%	33 844	21 856	31/12/16	271 272	0	
ALTERMED MAGHREB EUR	0	7,94%	5 247	70	31/12/16	886	0	
INTER MUTUELLES ASSISTANCE	0		894	894		0	0	

WAFI IMA ASSISTANCE	50 000		15 356	15 356		0	0	2 112
3 P FUND	150 020	5,00%	11 000	7 805	31/12/16	121 127		
BANQUE D'AFFAIRE TUNISIENNE	198 741		2 583	0		0	0	
BANQUE MAGHREBINE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE EXTERIEUR "BMICE"	500.000\$	1,20%	49 583	49 583		0	0	
FONDS ATTIJARI AFRICA FUNDS MULTI ASSETS	31 EURO		346	346		0	0	
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	98 200	22,40%	22 000	22 000		0	0	17 600
SOCIETE INTERBANK	11 500	16,00%	1 840	1 840		0	0	
SGFG SOCIETE MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE DES DEPÔTS BANCAIRE	0		59	59				
SMAEX	37 450	11,42%	4 278	4 278		0	0	

<u>Dénomination ou raison sociale de la société émettrice</u>	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Prouits Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T045 C - Emplois assimilés			355 694	334 971				
C/C ASSOCIES		0	338 885	318 163				
AUTRES EMPLOIS ASSIMILEES		0	16 809	16 808				
T046 Total Général			19 431 993	19 104 819				1 502 175

Exercice 2016

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Prouits inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T043 A - Participations dans les entreprises liées			13 027 468	12 735 406				4 538 422
ATTIJARI FINANCES CORPORATE	10 000	100,00%	10 000	10 000	31/12/16	40 284	6 962	
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN S.A."OGM"	1 770 000	50,00%	2 047 900	2 047 900	31/12/16	1 794 178	434 880	3 660 596
SOMACOVAM	5 000	100,00%	30 000	1 651	31/12/15	5 245	-2 287	
WAFI GESTION	4 900	66,00%	236 369	236 369	31/12/16	147 651	80 030	44 565
ATTIJARI INVEST.	5 000	100,00%	5 000	5 000	31/12/15	67 672		20 000
WAFI BOURSE	20 000	100,00%	40 223	28 810				
BOURSE DE CASABLANCA			32 628	32 628				
ATTIJARI TITRISATION	11 400	66,00%	11 700	8 479	31/12/15	846	-34	
ATTIJARI OPERATIONS	1 000	100,00%	1 000	1 000	31/12/16	795	-51	
ATTIJARI AFRICA	2 000	100,00%	2 000	2 000	31/12/15	18 041	457	
ATTIJARI CIB AFRICA	2 000	100,00%	2 000	2 000	31/12/16	1 752	-76	
ATTIJARI IT AFRICA	1 000	100,00%	1 000	1 000	31/12/15	6 186	1 349	
ATTIJARI PAYMENT PROCESSING	1 000	100,00%	1 000	1 000				
ATTIJARIWAFI BANK MIDDLE EAST LIMITED	1 000	100,00%	8 194	8 194				
ATTIJARI SECURITISES CENTRAL AFRICA (ASCA)	1 312 000 KFCFA	70,00%	15 351	15 351				
STE MAROCAINE DE GESTION ET TRAITEMENT INFORMATIQUE "SOMGETI"	300	100,00%	100	100	31/12/16	187	-21	
AGENA MAGHREB	11 000	74,96%	33	0	31/12/16	-6 861	-29	
ATTIJARI CAPITAL DEVELOPEMENT	10 000	100,00%	10 320	320				
ATTIJARI PROTECTION	4 000	83,75%	3 350	3 350	31/12/16	4 289	-13	
BCM CORPORATION	200 000	100,00%	200 000	200 000	31/12/16	267 437	53 665	40 000
CASA MADRID DEVELOPEMENT	10 000	50,00%	5 000	5 000	31/12/15	10 420	-37	
DINERS CLUB DU MAROC	1 500	100,00%	1 675	850	31/12/16	728	-123	
MEDI TRADE	1 200	20,00%	240	140	31/12/16	699	-3	
AL MIFTAH	100	100,00%	243	0	31/12/16	-3 135	-286	
WAFI COURTAGE	1 000	100,00%	2 397	2 397	31/12/16	48 217	32 406	13 000
ATTIJARI RECOUVREMENT	3 350	86,67%	2 600	276	31/12/16	4 502	-20	
WAFI FONCIERE	2 000	100,00%	3 700	1 970	31/12/16	2 061	-19	
WAFI INVESTISSEMENT	55 000	100,00%	46	46	31/12/15	13 907	-11 774	

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Prouits inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
WAFASYSTEMES CONSULTING	5 000	99,88%	4 994	4 994	31/12/16	6 195	-545	
WAFASYSTEMES DATA	1 500	100,00%	1 500	1 500	31/12/16	1 173	-334	
WAFASYSTEMES FINANCES	2 000	100,00%	2 066	2 066	31/12/16	1 451	-494	
WAFATRUST		100,00%	1 500	1 322				
ATTIJARIA AL AAKARIA AL MAGHRIBIA	10 000	100,00%	9 999	7 908	31/12/15	7 908	201	
SOCIETE IMMOBILIERE ATTIJARIA AL YOUSSEFIA	50 000	100,00%	51 449	25 450	31/12/15	25 450	-26 112	
STE IMMOB.BOULEVARD PASTEUR " SIBP"	300	50,00%	25	25	31/12/15	1 110	-25	
SOCIETE IMMOBILIERE RANOUIL	3 350	100,00%	11 863	4 548				
SOCIETE IMMOBILIERE DE L'HIVERNAGE SA	15 000	100,00%	15 531	9 222	31/12/16	7 851	-1 372	
SOCIETE IMMOBILIERE MAIMOUNA	300	100,00%	5 266	3 059	31/12/16	3 059	-182	
STE IMMOBILIERE MARRAKECH EXPANSION	300	100,00%	299	299	31/12/16	446	-47	
SOCIETE IMMOBILIERE ZAKAT	300	100,00%	2 685	460	31/12/16	488	28	
AYK	100	100,00%	100	0	31/12/16	-954	6	
CAPRI	124 000	99,76%	187 400	0	31/12/15	-119 599	-16 982	
ATTIJARI IMMOBILIER	50 000	100,00%	71 686	71 686	31/12/16	62 968	1 514	7 000
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK "AIB"	2 400 KEURO	100,00%	92 442	92 442	31/12/16	23 924 KEURO	2 466 KEURO	28 572
WAFACASH	35 050	100,00%	324 074	324 074	31/12/16	380 625	140 680	120 000
WAFAIMMOBILIER	50 000	100,00%	164 364	164 364	31/12/16	153 209	96 467	92 000
WAFASALAF	113 180	50,91%	634 783	634 783	31/12/16	1 727 727	341 397	162 909
WAFALLD	20 000	100,00%	20 000	20 000	31/12/16	43 869	11 007	20 000
WAFABAIL	150 000	57,83%	86 983	86 983	31/12/16	899 546	118 972	38 169
DAR ASSAFAA LITAMWIL	50 000	100,00%	50 510	50 510				
ATTIJARI ASSET MANAGEMENT AAM SA (Sénégal)	1 200 000 KFCFA	70,00%	13 889	13 889				
ANDALUCARTAGE	126 390 KEURO	100,00%	1 964 504	1 964 504	31/12/16	176 863 KEURO	13 060 KEURO	
ATTIJARIWAFAS EURO FINANCES	48 600 KEURO	100,00%	502 622	502 622	31/12/16	48 188 KEURO	-61 KEURO	
CAFIN	1 122 000 KFCFA	100,00%	257 508	257 508	31/12/16	7 791 959 KFCFA	1 334 815 KFCFA	
KASOVI	50 KUSD	100,00%	1 519 737	1 519 737	31/12/16	20 093 KUSD	-103 KUSD	
COMPAGNIE BANCAIRE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE "CBAO"	11 450 000 KFCFA	4,90%	35 979	35 979	31/12/16	85 531 876 KFCFA	14 005 337 KFCFA	6 766
BANQUE INTERNATIONALE POUR LE MALI "BIM SA"	5 002 870 KFCFA	51,00%	689 599	689 599	31/12/16	22 101 581 KFCFA	109 454 KFCFA	
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE " SIB "	10 000 000 KFCFA	75,00%	648 084	648 084	31/12/16	59 456 170 KFCFA	17 091 449 KFCFA	70 108
ATTIJARI IVOIRE	32 450 KEURO	100,00%	355 319	355 319	31/12/16	40 488 KEURO	4 999 KEURO	
CREDIT DU SENEGAL	5 000 000 KFCFA	95,00%	292 488	292 488	31/12/16	17 862 994 KFCFA	3 264 589 KFCFA	16 417
CREDIT DU CONGO	7 743 670 KFCFA	91,00%	608 734	608 734	31/12/16	22 519 740 KFCFA	6 509 618 KFCFA	81 483
UNION GABONAISE DE BANQUES "UGB GABON"	10 000 000 KFCFA	58,71%	848 842	848 842	31/12/16	33 303 966 KFCFA	10 949 147 KFCFA	54 981
ATTIJA AFRIQUE PARTICIPATION	10 010 KEURO	100,00%	113 120	113 120	31/12/16	9 884 KEURO	-9 KEURO	
SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE	10 000 000 KFCFA	51,00%	379 110	379 110	31/12/16	43 069 457 KFCFA	12 691 880 KFCFA	68 856

CAMEROUN							
SOCIETE BIA TOGO	8 821 551 KFCFA	55,00%	143 872	143 872	31/12/16	11 544 634 KFCFA	1 279 709 KFCFA
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE TOGO LOME	3 906 000 KFCFA	100,00%	66 761	66 761	31/12/16	3 796 158 KFCFA	-33 822 KFCFA
ATTIJARI TCHAD	10 000 000 KFCFA	100,00%	166 908	166 908			
WAFACAMBIO			963	963			
WAFABANK OFFSHORE DE TANGER		100,00%	5 842	5 842			

<u>Dénomination ou raison sociale de la société émettrice</u>	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Prouits inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T044 B - Autres titres de participation			599 416	444 579				34 633
NOUVELLES SIDERURGIES INDUSTRIELLES	3 415 000	2,72%	92 809	53 223	30/6/15	3 665 056	126 891	3 276
SONASID			28 391	3 826				
ATTIJARIWAFABANK			623	623				
SINCOMAR	300	47,50%						
AGRAM INVEST	40 060	27,82%	10 938	8 866	31/12/15	32 495	-1 519	
AM INVESTISSEMENT MOROCCO	400 000	3,25%	13 000	13 000				
BOUZNIKA MARINA			500	0				
EUROCHEQUES MAROC			363	364				
FONDS D'INVESTISSEMENT IGRANE	70 000	18,26%	9 970	6 739				
IMMOBILIERE INTERBANCAIRE "G.P.B.M."	19 005	20,00%	3 801	3 801				
IMPRESSION PRESSE EDITION (IPE)			400	400				
MOUSSAFIR HOTELS	193 000	33,34%	64 342	64 343	31/12/216	284 669	10 612	10 855
SALIMA HOLDING	150 000	13,33%	16 600	16 600				
S.E.D. FES	10 000	10,00%						
STE D'AMENAGEMENT DU PARC NOUACER"SAPINO"	60 429	22,69%	13 714	13 714				
TANGER FREE ZONE	105 000	25,71%	58 221	58 221				3 559
TECHNOLOPARK COMPANY "MITC"			8 150	7 784				
WORLD TRADE CENTER								
MAROCLEAR	20 000	6,58%	1 342	1 342				
HAWAZIN	960	12,50%	704	0				
INTAJ	576	12,50%	1 041	549				
EXP SERVICES MAROC S.A.	20 000	3,00%	600	600				
H PARTNERS	1 400 010	7,14%	100 000	45 802	31/12/15	937 686		
MOROCCAN FINANCIAL BOARD			20 000	20 000				
MAROC NUMERIQUE FUND	157 643	6,34%	15 000	7 470	31/12/15	32 098		
FONCIERE EMERGENCE	120 017	8,06%	25 721	14 549	31/12/15	180 581		
ALTERMED MAGHREB EUR			5 247	72	30/6/16	909		

INTER MUTUELLES ASSISTANCE			894	894			
WAFI IMA ASSISTANCE			15 356	15 356			1 544
3 P FUND	80 020	5,00%	11 000	8 337	31/12/15	96 762	
BANQUE D'AFFAIRE TUNISIENNE	198 741		2 583	0			
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	98 200	22,40%	22 000	22 000			15 400
SOCIETE INTERBANK	11 500	16,00%	1 840	1 840			
SMAEX	37 450	11,42%	4 278	4 278			
BANQUE MAGHREBINE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE EXTERIEUR "BMICE"	500 000 KUSD	1,20%	49 583	49 583			
FONDS ATTJARI AFRICA FUNDS MULTI ASSETS	31 KEURO		346	346			
SOCIETE MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE DES DEPÔTS BANCAIRE			59	59			

<u>Dénomination ou raison sociale de la société émettrice</u>	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Prouits Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T045 C - Emplois assimilés			605 654	464 934				
C/C ASSOCIES			589 819	449 098				
AUTRES EMPLOIS ASSIMILEES			15 835	15 835				
T046 Total Général			14 232 538	13 644 919				4 573 055

Exercice 2015

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Prouits Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T043 A - Participations dans les entreprises liées			12 931 492	12 554 187				1 366 061
ATTIJARI FINANCES CORPORATE	10 000	100,00%	10 000	10 000	31/12/2014	45 580	33 097	30 000
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN S.A."OGM"	885 000	100,00%	2 047 900	2 047 900	31/12/2014	1 889 298	455 956	530 000
SOMACOVAM	5 000	100,00%	30 000	7 532	31/12/2014	7 387	-146	
WAFI GESTION	4 900	66,00%	236 369	236 369	31/12/2014	128 279	60 699	40 069
ATTIJARI INVEST.	5 000	100,00%	5 000	5 000	31/12/2014	63 941	8 250	
WAFI BOURSE	20 000	100,00%	40 223	28 810	31/12/2014	32 394	-3 122	
ATTIJARI TITRISATION	11 400	66,00%	11 700	8 479	31/12/2014	8 479	-1 611	
ATTIJARI OPERATIONS	1 000	100,00%	1 000	1 000	31/12/2014	130	-31	
ATTIJARI AFRICA	2 000	100,00%	2 000	2 000	31/12/2014	17 583	490	
ATTIJARI CIB AFRICA	2 000	100,00%	2 000	2 000	31/12/2014	412	-10	
ATTIJARI IT AFRICA	1 000	100,00%	1 000	1 000	31/12/2014	4 087	1 848	
ATTIJARIWAFI BANK MIDDLE EAST LIMITED	1 000	100,00%	8 194	8 194	31/12/2014			
STE MAROCAINE DE GESTION ET TRAITEMENT INFORMATIQUE "SOMGETI"	300	100,00%	100	100	31/12/2014	529	-18	
AGENA MAGHREB	11 000	74,96%	33		31/12/2014	-6 789	-37	
ATTIJARI CAPITAL DEVELOPEMENT	10 000	100,00%	10 000		31/12/2014	-15 298	1 309	
ATTIJARI PROTECTION	4 000	83,75%	3 350	3 350	31/12/2014	4 594	-13	
BCM CORPORATION	200 000	100,00%	200 000	200 000	31/12/2014	249 723	35 941	35 000
CASA MADRID DEVELOPEMENT	10 000	50,00%	5 000	5 000	31/12/2014	10 457	-15	
DINERS CLUB DU MAROC	1 500	100,00%	1 675	960	31/12/2014	960	-94	
MEDI TRADE	1 200	20,00%	240	142	31/12/2014	715	-3	
AL MIFTAH	100	100,00%	243	0	31/12/2014	-2 416	-369	
WAFI COURTAGE	1 000	100,00%	2 397	2 397	31/12/2014	22 011	14 141	13 000
WAFI COMMUNICATION	3 350	86,67%	2 600	276	31/12/2014	309	55	
WAFI FONCIERE	2 000	100,00%	3 700	2 010	31/12/2014	1 970	-40	
WAFI INVESTISSEMENT	55 000	100,00%	120 277	1 970	31/12/2014	-63 290	-3 035	
WAFI SYSTEMES CONSULTING	5 000	99,88%	4 994	1 941	30/09/2015	5 945	201	
WAFI SYSTEMES DATA	1 500	100,00%	1 500	4 994	30/09/2015	1 525	-130	
WAFI SYSTEMES FINANCES	2 000	100,00%	2 066	1 500	30/09/2015	2 559	15	

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Prouits Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
WAFATRUST		100,00%	1 500	1 500	31/12/2014	1 322	-177	
ATTIJARIA AL AAKARIA AL MAGHRIBIA	10 000	100,00%	9 999	7 600	31/12/2014	7 707	107	
SOCIETE IMMOBILIERE ATTIJARIA AL YOUSOUFIA	50 000	100,00%	51 449	51 449	31/12/2014	56 562	-16	5 000
STE IMMOB.BOULEVARD PASTEUR " SIBP"	300	50,00%	25	25	31/12/2014	1 136	12	
SOCIETE IMMOBILIERE RANOUIL	3 350	100,00%	11 863	4 661	31/12/2014	4 535	-127	
SOCIETE IMMOBILIERE DE L'HIVERNAGE SA	15 000	100,00%	15 531	11 810	31/12/2014	10 371	-1 439	
SOCIETE IMMOBILIERE MAIMOUNA	300	100,00%	5 266	3 432	31/12/2014	3 240	-191	
STE IMMOBILIERE MARRAKECH EXPANSION	300	100,00%	299	299	31/12/2014	778	-33	
SOCIETE IMMOBILIERE ZAKAT	300	100,00%	2 685	407	31/12/2014	432	25	
AYK	100	100,00%	100	0	31/12/2014	-1 127	-6	
CAPRI	124 000	99,76%	187 400	0	31/12/2014	-82 953	-19 651	
ATTIJARI IMMOBILIER	50 000	100,00%	71 686	71 686	31/12/2014			7 000
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK "AIB"	2 400 KEURO	100,00%	92 442	92 442	31/12/2014	21 510 KEURO	2 343 KEURO	
WAFACASH	35 050	99,85%	324 074	324 074	31/12/2014	36 670	11 520	100 000
WAFATRUST	50 000	100,00%	164 364	164 364	31/12/2014			87 000
WAFASALAF	113 180	50,91%	634 783	634 783	31/12/2014	1 628 825	333 017	152 730
WAFATRUST	20 000	100,00%	20 000	20 000	31/12/2014	58 315	24 117	20 000
WAFABAIL	150 000	57,83%	86 983	86 983	31/12/2014	776 239	83 845	23 133
DAR ASSAFAA LITAMWIL	50 000	100,00%	50 510	50 510	31/12/2014			
ANDALUMAGHREB	1 000 KEURO	100,00%	10 950	10 950	31/12/2014			
ANDALUCARTAGE	126 390 KEURO	100,00%	1 964 504	1 964 504	31/12/2014	149 164 KEURO	11 531 KEURO	
ATTIJARIWAFATRUST EURO FINANCES	39 557 KEURO	100,00%	502 622	502 622	31/12/2014	48 295 KEURO	-65 KEURO	
CAFIN	1 122 000 KFCFA	100,00%	257 508	257 508	31/12/2014	7 375 959 KFCFA	1 269 364 KFCFA	15 300
KASOVI	50 KUSD	50,00%	731 264	731 264	31/12/2014	19 002 KUSD	9 056 KUSD	33 749
COMPAGNIE BANCAIRE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE"CBAC"	11 450 000 KFCFA	4,90%	35 979	35 979	31/12/2014	69 759 000 KFCFA	767 000 KFCFA	
BANQUE INTERNATIONALE POUR LE MALI "BIM SA"	5 002 870 KFCFA	51,00%	689 599	689 599	31/12/2014	22 621 000 KFCFA	1 692 000 KFCFA	7 561
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE " SIB "	10 000 000 KFCFA	90,00%	648 084	648 084	31/12/2014	35 294 000 KFCFA	8 452 000 KFCFA	43 038
ATTIJARI IVOIRE	32 450 KEURO	100,00%	355 319	355 319	30/09/2015	32 448 KEURO	-2 KEURO	
CREDIT DU SENEGAL	5 000 000 KFCFA	95,00%	292 488	292 488	31/12/2014	12 831 000 KFCFA	2 425 000 KFCFA	28 880
CREDIT DU CONGO	7 743 670 KFCFA	91,00%	608 734	608 734	31/12/2014	22 308 024 KFCFA	7 721 061 KFCFA	85 422
UNION GABONAISE DE BANQUES "UGB GABON"	10 000 000 KFCFA	58,71%	848 842	848 842	31/12/2014	50 798 846 KFCFA	9 165 713 KFCFA	56 392

ATTIJA AFRIQUE PARTICIPATION	10 010 KEURO	100,00%	113 120	113 120	30/09/2015	9 899 KEURO	-25 KEURO	
SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN	10 000 000 KFCFA	51,00%	379 110	379 110	31/12/2014	42 350 000 KFCFA	10 318 000 KFCFA	54 586
SOCIETE BIA TOGO	6 000 000 KFCFA		143 872	143 872	31/12/2014	10 715 000 KFCFA	837 000 KFCFA	5 205
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE TOGO LOME			66 761	66 761	31/12/2014	3 863 794 KFCFA	-33 765 KFCFA	
WAFACAMBIO			963	963				
WAFABANK OFFSHORE DE TANGER		100,00%	5 842	5 842				

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Prouits Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T044 B - Autres titres de participation			599 416	444 579				34 633
NOUVELLES SIDERURGIES INDUSTRIELLES	3 415 000	2,72%	92 809	54 857	30/6/15	3 665 056	126 891	3 406
SONASID			28 391	4 162				430
ATTIJARIWABA BANK			623	623				
SINCOMAR	300	47,50%						
AGRAM INVEST	40 060	27,82%	10 938	9 462	31/12/14	34 014	6 134	
AM INVESTISSEMENT MOROCCO	400 000	3,25%	13 000	13 000				559
BOUZNICA MARINA			500	0				
EUROCHEQUES MAROC			363	364				
FONDS D'INVESTISSEMENT IGRANE	70 000	18,26%	9 970	6 101	31/12/14	33 410	1 219	
IMMOBILIERE INTERBANCAIRE "G.P.B.M."	19 005	20,00%	3 801	3 801				
IMPRESSION PRESSE EDITION (IPE)			400	400				
MOUSSAFIR HOTELS	193 000	33,34%	64 342	64 343	31/12/14	350 514	60 001	17 771
SALIMA HOLDING	150 000	13,33%	16 600	16 600				
S.E.D. FES	10 000	10,00%						
STE D'AMENAGEMENT DU PARC								
NOUACER"SAPINO"	60 429	22,69%	13 714	13 714				
TANGER FREE ZONE	105 000	25,71%	58 221	58 221				
TECHNOLOPARK COMPANY "MITC"			8 150	7 784				
WORLD TRADE CENTER								
MAROCLEAR	20 000	6,58%	1 342	1 342				
HAWAZIN	960	12,50%	704	0				
INTAJ	576	12,50%	1 041	549				
EXP SERVICES MAROC S.A.	20 000	3,00%	600	600				
H PARTNERS	1 400 010	7,14%	100 000	50 620	30/9/15	930 255	-18 446	
MOROCCAN FINANCIAL BOARD			20 000	20 000				

MAROC NUMERIQUE FUND	157 643	6,34%	15 000	11 231				
FONCIERE EMERGENCE	120 017	8,06%	19 339	19 339				
ALTERMED MAGHREB EUR			5 247	1 226				
INTER MUTUELLES ASSISTANCE			894	894				
WAFI IMA ASSISTANCE			15 356	15 356				1 300
3 P FUND	80 020	5,00%	7 500	5 723	31/12/14	79 460	-11 798	
BANQUE D'AFFAIRE TUNISIENNE	198 741		2 583	0				
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	98 200	22,40%	22 000	22 000				8 800
SOCIETE INTERBANK	11 500	16,00%	1 840	1 840				
SMAEX	37 450	11,42%	4 278	4 278				
BANQUE MAGHREBINE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE EXTERIEUR "BMICE"	500 000 KUSD	1,20%	49 583	49 583				
FONDS ATTIJARI AFRICA FUNDS MULTI ASSETS	31 KEURO		346	346				
SOCIETE MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE DES DEPÔTS BANCAIRE			59	59				

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Prouits Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T045 C - Emplois assimilés			885 275	749 256				
C/C ASSOCIES	0		869 440	733 421				
AUTRES EMPLOIS ASSIMILEES	0		15 835	15 835				
T046 Total Général			14 406 301	13 761 859				1 398 328

Tableau des immobilisations données en crédit-bail en location avec option d'achat et en location simple (B8)

Au 31.12.2017

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Dotations au titre de l'exercice	Provisions		Montant net à la fin de l'exercice
					Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements		Reprises de provisions	Cumul des provisions	
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	649 267	186 333	1 420	834 180	30 853	439 087				395 093
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CREDIT-BAIL MOBILIER	620 671	186 333		807 004	30 853	417 151				389 853
- Crédit-bail mobilier en cours	386			386						386
- Crédit-bail mobilier loué	620 285	186 333		806 618	30 853	417 151				389 467
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
CREDIT-BAIL IMMOBILIER	25 647			25 647		21 936				3 711
- Crédit-bail immobilier en cours										
- Crédit-bail immobilier loué	25 647			25 647		21 936				3 711
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES	2 949		1 420	1 529						1 529
CREANCES EN SOUFFRANCE										
IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										

LOYERS EN SOUFFRANCE

TOTAL	649 267	186 333	1 420	834 180	30 853	439 087	395 093
Kdh							

Au 31.12.2016

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	Montant net à la fin de l'exercice
<u>IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT</u>	2 340 960		1 691 694	649 266	241 790	410 301				238 965
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CREDIT-BAIL MOBILIER	2 312 365		1 691 694	620 671	241 790	388 366				232 305
- Crédit-bail mobilier en cours	3 465		3 079	386						386
- Crédit-bail mobilier loué	2 308 900		1 688 615	620 285	241 790	388 366				231 920
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
CREDIT-BAIL IMMOBILIER	25 647			25 647		21 936				3 711
- Crédit-bail immobilier en cours										
- Crédit-bail immobilier loué	25 647			25 647		21 936				3 711
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES	2 949			2 949						2 949
CREANCES EN SOUFFRANCE										
<u>IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE</u>										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	2 340 960		1 691 694	649 266	241 790	410 301				238 965
Kdh										

Au 31.12.2015

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Amortissements		Provisions		Montant net à la fin de l'exercice
				Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	
<u>IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT</u>	2 342 412	33 987	35 439	2 340 960	359 451	1 078 619		1 262 341
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
CREDIT-BAIL MOBILIER	2 278 378	33 987		2 312 365	359 451	1 056 684		1 255 681
- Crédit-bail mobilier en cours	386	3 079		3 465				3 465
- Crédit-bail mobilier loué	2 277 992	30 908		2 308 900	359 451	1 056 684		1 252 217
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation								
CREDIT-BAIL IMMOBILIER	25 647			25 647		21 936		3 711
- Crédit-bail immobilier en cours								
- Crédit-bail immobilier loué	25 647			25 647		21 936		3 711
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation								
LOYERS COURUS A RECEVOIR								
LOYERS RESTRUCTURES								
LOYERS IMPAYES	38 388		35 439	2 949				2 949
CREANCES EN SOUFFRANCE								
<u>IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE</u>								
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE								
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE								
LOYERS COURUS A RECEVOIR								
LOYERS RESTRUCTURES								
LOYERS IMPAYES								
LOYERS EN SOUFFRANCE								
TOTAL	2 342 412	33 987	35 439	2 340 960	359 451	1 078 619		1 262 341
Kdh								

Tableau des immobilisations corporelles et incorporelles (B9)

Au 31.12.2017

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>	3 228 907	417 132		3 646 039	1 416 759	141 582		1 558 341	2 087 698
- Droit au bail									
- Immobilisations en recherche et développement	319 371			319 371					319 371
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation									
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	2 909 536	417 132		3 326 668	1 416 759	141 582		1 558 341	1 768 327
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>	7 648 255	572 226	66 486	8 153 996	4 307 274	270 807	27 078	4 551 002	3 602 994
- Immeubles d'exploitation	2 087 076	158 709	40 972	2 204 813	886 794	54 955	24 525	917 224	1 287 589
. Terrain d'exploitation	440 500	26 440	788	466 152					466 152
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	1 585 414	132 269	31 562	1 686 121	830 880	53 821	15 216	869 485	816 636
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	61 162		8 622	52 540	55 914	1 134	9 309	47 739	4 801
- Mobilier et matériel d'exploitation	2 070 499	143 236	7 220	2 206 515	1 753 877	72 138	708	1 825 306	381 209
. Mobilier de bureau d'exploitation	427 491	17 374	4 662	440 203	382 551	9 649		392 200	48 003
. Matériel de bureau d'exploitation	842 165	43 610		885 775	740 031	23 775		763 806	121 969
. Matériel Informatique	792 596	81 783	1 930	872 449	623 074	38 629	80	661 623	210 826
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	8 247	469	628	8 088	8 220	85	628	7 677	411
. Autres matériels d'exploitation									
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1 743 913	140 696	47	1 884 562	1 349 642	110 310	47	1 459 905	424 657
- Immobilisations corporelles hors exploitation	1 746 767	129 585	18 247	1 858 106	316 961	33 404	1 798	348 567	1 509 539
. Terrains hors exploitation	740 776	74 500	3 512	811 765					811 765
. Immeubles hors exploitation	800 697	40 500	14 681	826 516	198 391	25 679	1 744	222 326	604 190
. Mobiliers et matériel hors exploitation	68 040	139		68 179	47 569	747		48 316	19 863
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	137 254	14 446	54	151 646	71 001	6 978	54	77 925	73 721
TOTAL	10 877 162	989 359	66 486	11 800 035	5 724 033	412 389	27 078	6 109 343	5 690 692
Kdh									

Au 31.12.2016

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>	3 175 479	277 305	223 877	3 228 907	1 277 768	161 401	22 410	1 416 759	1 812 149
- Droit au bail									
- Immobilisations en recherche et développement	314 067	5 303		319 371					319 371
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation									
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	2 861 412	272 002	223 877	2 909 536	1 277 768	161 401	22 410	1 416 759	1 492 778
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>	7 073 183	588 545	13 474	7 648 254	4 054 171	254 518	1 415	4 307 274	3 340 980
- Immeubles d'exploitation	1 937 355	150 986	1 265	2 087 075	829 682	57 979	867	886 794	1 200 281
. Terrain d'exploitation	437 321	3 415	236	440 500					440 500
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	1 438 225	147 188		1 585 414	775 429	55 451		830 880	754 533
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	61 808	382	1 028	61 162	54 253	2 527	867	55 914	5 248
- Mobilier et matériel d'exploitation	1 923 889	146 611		2 070 500	1 698 858	55 019		1 753 877	316 623
. Mobilier de bureau d'exploitation	410 705	16 786		427 491	375 731	6 821		382 551	44 940
. Matériel de bureau d'exploitation	797 572	44 593		842 165	720 240	19 791		740 031	102 134
. Matériel Informatique	707 364	85 232		792 596	594 703	28 371		623 074	169 522
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	8 247			8 247	8 184	36		8 220	27
. Autres matériels d'exploitation									
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1 610 002	134 141	230	1 743 913	1 241 940	107 933	230	1 349 642	394 271
- Immobilisations corporelles hors exploitation	1 601 938	156 808	11 979	1 746 767	283 692	33 587	318	316 961	1 429 805
. Terrains hors exploitation	597 597	147 174	3 994	740 776					740 776
. Immeubles hors exploitation	808 673		7 976	800 697	172 829	25 879	317	198 391	602 306
. Mobiliers et matériel hors exploitation	67 980	60		68 040	46 651	918		47 569	20 471
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	127 687	9 575	8	137 254	64 212	6 790	1	71 001	66 253
TOTAL	10 248 662	865 851	237 351	10 877 162	5 331 940	415 918	23 825	5 724 033	5 153 129

Au 31.12.2015

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>	3 014 287	161 192		3 175 479	1 118 345	159 423		1 277 768	1 897 711
- Droit au bail	313 228	840		314 067					314 067
- Immobilisations en recherche et développement									
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	2 701 059	160 353		2 861 412	1 118 345	159 423		1 277 768	1 583 643
- Immobilisations incorporelles hors exploitation									
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>	6 672 527	567 462	166 806	7 073 183	3 826 929	243 940	16 698	4 054 171	3 019 011
- Immeubles d'exploitation	1 786 909	151 268	823	1 937 355	773 604	56 485	407	829 682	1 107 673
. Terrain d'exploitation	297 451	139 870		437 321					437 321
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	1 427 650	11 398	823	1 438 225	721 080	54 756	407	775 429	662 796
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	61 808			61 808	52 524	1 729		54 253	7 555
- Mobilier et matériel d'exploitation	1 833 223	90 665		1 923 889	1 657 612	41 246		1 698 858	225 031
. Mobilier de bureau d'exploitation	399 234	11 472		410 705	369 217	6 513		375 731	34 975
. Matériel de bureau d'exploitation	760 423	37 149		797 572	705 207	15 034		720 240	77 332
. Matériel Informatique	665 337	42 028		707 364	575 082	19 621		594 703	112 661
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	8 230	17		8 247	8 106	78		8 184	64
. Autres matériels d'exploitation									
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1 508 305	101 702	5	1 610 002	1 132 115	109 828	4	1 241 940	368 062
. - Immobilisations corporelles hors exploitation	1 544 090	223 826	165 979	1 601 938	263 597	36 382	16 287	283 692	1 318 245
. Terrains hors exploitation	589 812	9 720	1 935	597 597					597 597
. Immeubles hors exploitation	765 258	207 410	163 995	808 673	160 553	28 562	16 286	172 829	635 844
. Mobiliers et matériel hors exploitation	43 309	63		43 372	43 087			43 087	285
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	145 711	6 634	49	152 296	59 957	7 820	1	67 776	84 520
TOTAL	9 686 814	728 654	166 806	10 248 662	4 945 274	403 363	16 698	5 331 940	4 916 722

Tableau des plus ou moins-values sur cessions ou retraits d'immobilisations (B9 bis)

Au 31.12.2017

en milliers de Dh

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
	<u>IMMOBILIERS</u>	21 326	3 250	18 076	35 018	16 942	
	TERRAIN	4 300	0	4 300			
	IMMEUBLE	15 878	2 680	13 198			
	AAI	1 047	469	578			
	FRAIS	101	101	0			
TOTAL GENERAL		21 326	3 250	18 076	35 018	16 942	0

Au 31.12.2016

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
	<u>LOGICIELS</u>	223 877	22 410	201 467	201 467		
	<u>IMMOBILIERS</u>	14 467	2 216	12 252	81 936	69 684	
	TERRAIN	4 231		4 231			
	IMMEUBLE	9 005	1 345	7 660			
	AAI	238	231	7			
	FRAIS	994	640	354			
TOTAL GENERAL		238 345	24 626	213 718	283 403	69 684	-

Au 31.12.2015

en milliers de Dh

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
	<u>MOBILIERS ET MATERIELS DE BUREAUX</u>						
	MOBILIER DE BUREAU						
	MATERIEL DE BUREAU						
	MATERIEL INTERBANK						
	COFFRE FORT						
	MATERIEL INFORMATIQUE						
	<u>IMMOBILIERS</u>	166 806	16 698	150 108	179 712	29 188	
déc-15	TERRAIN	1 935		1 935			
	APPARTEMENTS						
déc-15	IMMEUBLE	164 871	16 698	148 173			
TOTAL GENERAL		166 806	16 698	150 108	179 712	29 188	

Tableau des dettes envers les établissements de crédit et assimilés (B10)

DETTES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31.12.2017	Total 31.12.2016
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		1 490	263 930	1 267 916	1 533 336	4 502 092
VALEURS DONNEES EN PENSION	12 031 707	2 816 497			14 848 204	5 211 350
- au jour le jour	0	2 816 497	0		2 816 497	700 081
- à terme	12 031 707				12 031 707	4 511 269
EMPRUNTS DE TRESORERIE	950 000	2 768 000	2 822 835	4 403 275	10 944 110	11 974 851
- au jour le jour		215 800	69 957		2 227 957	1 546 184
- à terme	950 000	610 000	2 752 878	4 403 275	8 716 153	10 428 667
EMPRUNTS FINANCIERS	1 992			82	2 074	2 074
AUTRES DETTES	45 905	29 690			75 595	73 941
INTERETS COURUS A PAYER					29 355	27 807
TOTAL	13 029 604	5 615 677	3 086 765	5 671 273	27 432 674	21 792 115

Kdh

Tableau des dépôts de la clientèle (B11)

DEPOTS	Secteur public	Entreprises financières	Secteur privé Entreprises non financières	Autre clientèle	Total 31.12.2017	Total 31.12.2016
COMPTES A VUE CREDITEURS	2 587 185	3 269 788	30 217 492	105 339 851	141 414 316	129 555 947
COMPTES D'EPARGNE				27 861 271	27 861 271	26 911 023
DEPOTS A TERME	665 000	3 534 043	10 552 168	24 288 914	39 040 125	38 365 648
AUTRES COMPTES CREDITEURS	52 870	6 091 562	7 718 502	2 507 416	16 370 350	13 248 394
INTERETS COURUS A PAYER			680 116	2 663	682 779	752 641
TOTAL	3 305 055	12 895 393	48 488 162	159 997 452	225 368 841	208 833 653

Kdh

Tableaux des provisions (B14) 2015-2017

Exercice 2017

PROVISIONS	Encours 31.12.2016	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31.12.2017
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	8 832 139	1 318 901	1 506 457	-10 767	8 633 816
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	8 195 429	1 264 061	1 197 485	-10 767	8 251 238
Titres de placement	32 713	10 754	4 377		39 090
Titres de participation et emplois assimilés	587 620	44 086	304 595		327 111
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-		-
Autres actifs	16 377	-	-		16 377
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	3 165 024	519 305	481 352	50 177	3 253 154
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	305 490	73 984	112 776	9 978	276 676
Provisions pour risques de change	907		907		-
Provisions pour risques généraux	1 898 849	165 700			2 064 549
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	135 798	45 322	38 454		142 666
Provisions pour autres risques et charges	823 980	234 299	329 215	40 199	769 263
Provisions réglementées					
TOTAL GENERAL	11 997 163	1 838 206	1 987 809	39 410	11 886 970
Kdh					

Exercice 2016

PROVISIONS	Encours 31.12.2015	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31.12.2016
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	8 186 758	1 552 504	907 122	0	8 832 140
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	7 495 119	1 472 366	772 055		8 195 429
Titres de placement	30 819	2 459	565		32 713
Titres de participation et emplois assimilés	644 443	77 679	134 502		587 620
Immobilisations en crédit-bail et en location	0				0
Autres actifs	16 377	0			16 377
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	2 761 704	508 764	103 097	-2 348	3 165 024
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	284 661	56 672	35 843		305 490
Provisions pour risques de change	5 037		4 130		907
Provisions pour risques généraux	1 798 849	100 000			1 898 849
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	124 349	48 267	36 819		135 798
Provisions pour autres risques et charges	548 808	303 825	26 305	-2 348	823 980
Provisions réglementées					
TOTAL GENERAL	10 948 462	2 061 268	1 010 219	-2 348	11 997 163
Kdh					

Exercice 2015

PROVISIONS	Encours 31.12.2014	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31.12.2015
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	7 168 167	1 731 416	712 826	0	8 186 758
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	6 644 079	155 989	704 949	0	7 495 119
Titres de placement	18 805	12 087	73		30 819
Titres de participation et emplois assimilés	488 906	163 341	7 804		644 443
Immobilisations en crédit-bail et en location					
Autres actifs	16 377				16 377
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	2 634 425	491 671	318 993	-45 400	2 761 704
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	202 503	168 484	86 326	0	284 661
Provisions pour risques de change		5 037			5 037
Provisions pour risques généraux	1 893 349	42 500	137 000		1 798 849
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	122 093	55 487	53 231		124 349
Provisions pour autres risques et charges	416 480	220 163	42 436	-45 400	548 808
Provisions réglementées					
TOTAL GENERAL	9 802 592	2 223 088	1 031 818	-45 400	10 948 462
Kdh					

Tableau de valeurs et sûretés reçues et données en garantie (B 21) 2017

VALEURS ET SURETES RECUES EN GARANTIE	VALEUR COMPTABLE NETTE	Rubriques De l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
BONS DE TRESOR ET VALEURS ASSIMILES			
AUTRES TITRES		ND	
HYPOTHEQUES			
AUTRES VALEURS ET SURETES REELLES			
TOTAL	0		

Kdh

VALEURS ET SURETES DONNEES EN GARANTIE	VALEUR COMPTABLE NETTE	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes et des engagements par signature reçus couverts
BONS DE TRESOR ET VALEURS ASSIMILES	11 682		
AUTRES TITRES			
HYPOTHEQUES			
AUTRES VALEURS ET SURETES REELLES		Autres valeurs et sûretés	
TOTAL	11 682		

Kdh

Tableau de concentration des risques sur un même bénéficiaire (B23) 2015-2017

Exercice 2017 **en milliers de Dh**

NOMBRE DE BENEFICIAIRES	TOTAL ENGAGEMENT
17	54 763 809

Exercice 2016 **en milliers de Dh**

NOMBRE DE BENEFICIAIRES	TOTAL ENGAGEMENT
12	64 613 940

Exercice 2015 **en milliers de Dh**

NOMBRE DE BENEFICIAIRES	TOTAL ENGAGEMENT
8	50 876 548

Ventilation du total de l'actif, du passif et de l'hors bilan en monnaie étrangère (B24)

	31/12/2017	31/12/2016
ACTIF :	35 629 927	32 143 003
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	159 682	86 111
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	10 226 499	10 453 917
Créances sur la clientèle	4 397 362	5 067 306
Titres de transaction et de placement et d'investissement	6 806 032	4 566 675
Autres actifs	113 703	3 202 753
Titres de participation et emplois assimilés	13 926 649	8 753 823
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	-	12 418
PASSIF:	17 040 475	22 240 870
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	7 330 352	13 619 000
Dépôts de la clientèle	8 786 632	8 393 002
Titres de créance émis	-	-
Autres passifs	923 491	229 955
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	-	-
Capital et réserves	-	-
Provisions	-	-
Report à nouveau	-	-
Résultat net	-	-1 087
HORS BILAN :	60 343 017	62 115 518
Engagements donnés	42 054 981	41 589 237
Engagements reçus	18 288 036	20 526 281

Résultat des opérations de marché (B28)

PRODUITS ET CHARGES	31/12/2017	31/12/2016
+ Gains sur les titres de transaction	1 994 475	2 094 865
- Pertes sur les titres de transaction	365 293	315 888
Résultat des opérations sur titres de transaction	1 629 182	1 778 977
+ Plus value de cession sur titres de placement	9	42 716
+ Reprise de provisions sur dépréciation des titres de placement	4 377	565
- Moins value de cession sur titres de placement		5 303
- Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	10 753	2 459
Résultat des opérations sur titres de placement	-6 367	35 518
+ Gains sur opérations de change virement	1 608 702	2 343 053
+ Gains sur opérations de change billets	100 026	91 204
- Pertes sur opérations de change virement	1 068 310	1 981 678
- Pertes sur opérations de change billets	4 841	3 836
Résultat des opérations de change	635 577	448 742
+ Gains sur les produits dérivés de taux d'intérêt	44 826	101 899
+ Gains sur les produits dérivés de cours de change	211 478	81 413
+ Gains sur les produits dérivés d'autres instruments	306 140	247 003
- Pertes sur les produits dérivés de taux d'intérêt	23 967	80 138
- Pertes sur les produits dérivés de cours de change	128 219	66 507
- Pertes sur les produits dérivés d'autres instruments	308 420	344 322
Résultat des opérations sur les produits dérivés	101 838	-60 652

Tableau de répartition du capital (C1) au 31 décembre 2017

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
<u>A- ACTIONNAIRES MAROCAINS</u>				
* S.N.I	ANGLE RUES D'ALGER ET DUHAUME CASA	97 433 137	97 433 137	47,87%
* GROUPE MAMDA & MCMA	16 RUE ABOU INANE RABAT	15 597 202	15 597 202	7,66%
* Wafa ASSURANCE	1 RUE ABDELMOUMEN CASA	13 456 468	13 226 583	6,50%
* REGIME COLLECTIF D'ALLOCATION ET DE RETRAITE (*)	Hay Riad - B.P 20 38 - Rabat Maroc	10 417 416	10 417 416	5,12%
* CIMR	BD ABDELMOUMEN CASA	7 860 780	7 860 780	3,86%
* CAISSE MAROCAINE DE RETRAITE	140 PLACE MY EL HASSAN RABAT	4 405 769	4 405 769	2,16%
* CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION	140 PLACE MY EL HASSAN RABAT	3 576 531	3 576 531	1,76%
* RMA WATANIYA	83 AVENUE DES FAR CASA	2 683 942	2 683 942	1,32%
* PERSONNEL DE LA BANQUE	*****	2 819 401	1 462 560	0,72%
* AXA ASSURANCES MAROC	120 AVENUE HASSAN II CASA	1 551 495	1 551 495	0,76%
* OPCVM ET AUTRES DIVERS ACTIONNAIRES	*****	33 009 471	34 596 197	17,00%
<u>B- ACTIONNAIRES ÉTRANGERS</u>				
SANTUSA HOLDING	PASEO DE LA CASTELLANA N° 24 MADRID (ESPAGNE)	10 715 614	10 715 614	5,26%
TOTAL		203 527 226	203 527 226	100,00%

Tableau d'affectation des résultats (C2) 2015-2017

Exercice 2017

en milliers de Dh

Montants		Montants	
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau	160	Réserve légale	
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	2 442 327
Résultat net de l'exercice	6 935 048	Autres affectations	4 492 413
Prélèvement sur les bénéfices		Report à nouveau	468
Autres prélèvements			
TOTAL A	6 935 208	TOTAL B	6 935 208

Exercice 2016

en milliers de Dh

Montants		Montants	
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau	6 351	Réserve légale	
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	2 238 799
Résultat net de l'exercice	3 665 418	Autres affectations	1 432 810
Prélèvement sur les bénéfices		Report à nouveau	160
Autres prélèvements			
TOTAL A	3 671 769		3 671 769

Exercice 2015

en milliers de Dh

Montants		Montants	
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau	1 194	Réserve légale	
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	2 035 272
Résultat net de l'exercice	3 544 114	Autres affectations	1 503 685
Prélèvement sur les bénéfices		Report à nouveau	6 351
Autres prélèvements			
TOTAL A	3 545 308	TOTAL B	3 545 308

Tableau des datations et événements postérieurs au dernier exercice clos (C4) 2017

I. DATATION

. Date de clôture (1) 31 DECEMBRE 2017 . Date d'établissement des états de synthèse (2) Février 2018 (1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice (2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
Favorables	N E A N T
Défavorables	N E A N T

NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES – COMPTES CONSOLIDES IFRS

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards-IFRS-) ont été appliquées aux comptes consolidés du Groupe ATTIJARIWAFABANK à compter du 1er semestre 2007 avec bilan d'ouverture au 1er janvier 2006.

Dans les comptes consolidés présentés au 31 décembre 2017, le Groupe ATTIJARIWAFABANK a appliqué les normes et principes de l'International Accounting Standards Board (IASB) dont l'application est obligatoire.

Principe de consolidation

Norme

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités étrangères et nationales dont le Groupe détient des participations directes ou indirectes.

De même, le Groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini « entités ad hoc » contrôlées par l'établissement de crédit assujetti, et ce même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

La nature du contrôle détermine la méthode de consolidation à savoir : Intégration globale pour les entités contrôlées exclusivement selon la norme IFRS 10 « Etats financiers consolidés » et la mise en équivalence pour les entreprises associées et les coentreprises selon la norme IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ».

Options retenues par Attijariwafa bank

Le groupe ATTIJARIWAFABANK intègre dans son périmètre de consolidation les entités dont :

- il détient, directement ou indirectement, au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels ;
- les chiffres consolidés remplissent une des limites suivantes :
 - ✓ le total bilan de la filiale est supérieur à 0,5% du total bilan consolidé ;
 - ✓ la situation nette de la filiale est supérieure à 0,5% de la situation nette consolidée ;
 - ✓ le chiffre d'affaires ou produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0,5% des produits bancaires consolidés.

Les OPCVM dédiés sont consolidés conformément à IFRS 10 qui explicite la consolidation des entités ad hoc et plus particulièrement les fonds sous contrôle exclusif.

Enfin, sont exclues du périmètre de consolidation, les entités contrôlées ou sous influence notable dont les titres sont détenus en vue d'une cession à brève échéance.

Les immobilisations corporelles

Norme

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes : Le modèle du coût ou le modèle de la réévaluation.

Le modèle du coût

Le coût correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation corporelle dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable doit être comptabilisée à son montant réévalué. Il s'agit de sa juste valeur à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements et des pertes de valeur ultérieures.

L'approche par composants correspond à la décomposition d'une immobilisation corporelle selon ses composants (constituants) les plus significatifs. Ils doivent être comptabilisés séparément et amortis de façon systématique sur la base de leurs durées d'utilité propres, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques y afférents.

La durée d'utilité représente la durée d'amortissement des immobilisations en normes IFRS.

La base amortissable d'un actif correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

La valeur résiduelle est le prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

Les coûts d'emprunt

La norme IAS 23 « Coûts d'emprunt » ne permet pas de comptabiliser immédiatement en charges les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif éligible. L'ensemble de ces coûts d'emprunt doit être incorporé dans le coût de l'actif. Les autres coûts d'emprunts doivent être comptabilisés en charges.

Options retenues par Attijariwafa bank

La norme Groupe est de retenir le modèle du coût. Toutefois, l'option de juste valeur pourrait être utilisée sans justification de ce choix avec comme contre-partie un compte de capitaux propres.

ATTIJARIWAFABANK a décidé de ne pas multiplier les plans d'amortissement et d'avoir un plan d'amortissement identique dans les comptes consolidés en normes IFRS.

Au niveau de l'approche par composants, le Groupe a décidé de ne pas isoler des composants dont la valeur brute est inférieure à 1 000 KMAD.

Le coût historique d'origine est décomposé selon la répartition du coût à neuf en fonction des données techniques.

Valeur résiduelle

La valeur résiduelle des composants autres que le terrain est supposée nulle. En effet, la valeur résiduelle est logée au niveau de la composante pérenne du bien qui n'est autre que le terrain (qui par sa nature n'est pas amortissable).

Immeubles de placement

Normes

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou bien profiter des deux.

Un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise, contrairement à la production ou la fourniture de biens ou de services constituant l'objet principal de l'utilisation d'un bien immobilier occupé par son propriétaire.

Une entité a le choix entre :

- **Le modèle de la juste valeur** : si l'entité opte pour ce traitement, il doit être applicable à l'ensemble des immeubles de placement;
- **Le modèle du coût amorti.**

Dans les deux cas, une estimation de la juste valeur des immeubles de placement reste obligatoire, pour la comptabilisation au bilan ou la présentation en annexes.

Seul le passage du modèle du coût au modèle de la juste valeur est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank

Les immeubles de placement sont représentés par l'ensemble des immeubles hors exploitation hormis les immeubles destinés au personnel et les immeubles destinés à être vendus dans un délai d'un an.

La norme Groupe est aussi de retenir tous les immeubles d'exploitation loués à des sociétés hors Groupe.

Pour la valorisation des immeubles de placement, l'option retenue par ATTIJARIWABA BANK est le coût historique corrigé selon l'approche par composants. L'information de la juste valeur devrait être présentée en annexes.

Immobilisations incorporelles :

Norme

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable sans substance physique.

Un actif incorporel satisfait au critère d'identifiabilité lorsqu'il :

- est séparable, c'est-à-dire qu'il peut être séparé de l'entité et être vendu, transféré, concédé par licence, loué ou échangé, soit de façon individuelle, soit dans le cadre d'un contrat, avec un actif ou un passif lié ; ou
- résulte de droits contractuels ou d'autres droits légaux, que ces droits soient ou non cessibles ou séparables de l'entité ou d'autres droits et obligations.

Deux méthodes d'évaluation sont possibles :

- le modèle du coût ;
- le modèle de la réévaluation. Ce traitement est applicable si le marché est actif.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée d'utilité. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie et est soumise à un test de dépréciation au minimum à chaque clôture annuelle. Par contre, une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée est amortie sur cette durée.

Une immobilisation incorporelle produite en interne est comptabilisée si elle est classée, dès la phase de recherche et développement, en tant qu'immobilisation.

Options retenues par Attijariwafa bank

La norme Groupe consiste à ne pas multiplier les plans d'amortissement et d'avoir un plan d'amortissement identique dans les comptes consolidés IAS/IFRS.

Les frais d'acquisition non encore amortis en tant que charges à répartir au 01/01/06 ont été retraités en contrepartie des capitaux propres.

Droit au bail :

Les droits au bail comptabilisés en comptes sociaux ne sont pas amortis. En comptes consolidés, ils font l'objet d'un plan amortissement selon leur durée d'utilité.

Fonds de commerce :

Les fonds de commerce comptabilisés au niveau des comptes sociaux des différentes entités consolidées ont fait l'objet de revue pour valider le mode de leur comptabilisation dans le cadre des normes IAS/IFRS.

Logiciels :

Les durées de vie des logiciels utilisés sont différenciées selon la nature des logiciels concernés (logiciels d'exploitation ou logiciels de bureautique).

Valorisation des logiciels développés en interne :

La direction des Systèmes d'Information Groupe fournit les éléments nécessaires à la valorisation des logiciels développés en interne. Dans le cas où la valorisation n'est pas fiable, aucune immobilisation n'est à enregistrer.

Les droits de mutation, honoraires commissions et frais d'actes : sont selon leur valeur enregistrés en charges ou intégrés au coût d'acquisition.

Le suivi de plans d'amortissement distincts entre les comptes sociaux et les comptes IFRS est effectué dès lors que l'écart est supérieur à 1000 KMAD.

Goodwill

Norme

Coût d'un regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à la méthode de l'acquisition selon laquelle le coût d'acquisition correspond à la contrepartie transférée pour obtenir le contrôle.

L'acquéreur doit évaluer le coût d'acquisition comme :

- le total des justes valeurs, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise;
- les autres coûts directement attribuables éventuellement au regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils ont été encourus.

La date de l'acquisition est la date à laquelle l'acquéreur obtient effectivement le contrôle de l'entreprise acquise.

Affectation du coût d'un regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, affecter le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est ainsi constatée au niveau du Goodwill.

Comptabilisation du Goodwill

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition comptabiliser le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises en tant qu'actif.

- Evaluation initiale : ce goodwill devra être évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.
- Evaluation ultérieure : Après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit évaluer le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur constaté éventuellement lors des tests de dépréciation opérés annuellement ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause sa valeur comptabilisée à l'actif.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat.

Si la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises ne peut être déterminée que provisoirement avant la fin de la période au cours de laquelle le regroupement est effectué, l'acquéreur doit comptabiliser le regroupement en utilisant ces valeurs provisoires. L'acquéreur doit comptabiliser les ajustements de ces valeurs provisoires liés à l'achèvement de la comptabilisation initiale au cours de la période d'évaluation au-delà de laquelle aucun ajustement n'est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank

- option prise de ne pas retraiter les Goodwill existants au 31/12/05, et ce conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 « Première adoption des IFRS » ;
- arrêt d'amortissement des Goodwill, car leur durée de vie est indéfinie selon la norme IFRS 3 révisée « regroupement d'entreprises » ;

- des tests de dépréciation réguliers doivent être effectués pour s'assurer que la valeur comptable des Goodwill est inférieure à leur valeur recouvrable. Dans le cas contraire, une dépréciation devrait être constatée ;
- les Unités Génératrices de Trésorerie sont définies à l'image des informations sectorielles à présenter au niveau du Groupe ;
- la valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des frais de cession. Cette notion intervient dans les tests de dépréciation d'actifs conformément à la norme comptable IAS 36. Si le test de dépréciation de l'actif met en exergue une valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable, il convient de déprécier la valeur de l'actif de la différence entre ces deux valeurs.

Stocks

Norme

Les stocks sont des actifs :

- détenus pour être vendus pendant le cycle normal de l'activité ;
- en cours de production dans le but d'une vente future ;
- sous forme de matières premières ou de fournitures devant être consommées au cours du processus de production ou de prestation de services.

Les stocks doivent être évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cadre normal de l'activité, diminué des :

- coûts estimés pour l'achèvement ;
- coûts nécessaires pour réaliser la vente.

Options retenues par Attijariwafa bank

Les stocks sont valorisés selon la méthode du Coût Unitaire Moyen Pondéré.

Contrats de location

Norme

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Il faut faire la distinction entre :

- un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif ;
- un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Les contrats de location-financement sont des instruments financiers dont le nominal correspond à la valeur du bien acquis/loué diminué/augmenté des commissions versées/perçues et tout autres frais inhérents à l'opération. Le taux d'arrêté étant dans ce cas, le taux d'intérêt effectif (TIE)

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux d'actualisation qui permet de rendre égales :

- la valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir par le bailleur augmentés de la valeur résiduelle non garantie,
- et, la valeur d'entrée du bien (juste valeur à l'initiation augmentée des coûts directs initiaux).

Options retenues par Attijariwafa bank

Pour les contrats de location simple donnés, dont les durées sont déterminées et renouvelables par tacite reconduction, aucun retraitement n'est à faire.

Les contrats de location-longues durées sont considérés comme des contrats de location simple.

Les contrats de Leasing sont des contrats de location-financement. ATTIJARIWAFI BANK est le bailleur. La banque ne comptabilise dans ses comptes que sa part dans le contrat.

A la date de début de contrat, les loyers relatifs aux contrats de location à durée indéterminée et aux contrats de leasing sont actualisés au taux d'intérêt effectif (TIE). Leur somme correspond au montant initial de financement.

Actifs et passifs financiers (Prêts, emprunts, dépôts)

Norme

Prêts & Créances

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel cet instrument a été évalué lors de sa comptabilisation initiale :

- diminué des remboursements en principal ;
- majoré ou diminué de l'amortissement cumulé calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre ce montant initial et le montant du remboursement à l'échéance ;
- diminué de toutes les réductions pour dépréciations ou irrécouvrabilité.

Ce calcul doit inclure l'ensemble des commissions et autres montants payés ou reçus directement attribuables aux crédits, les coûts de transaction et toute décote ou surcote.

Provisions pour dépréciation des prêts & créances

Une provision est constituée lorsqu'il existe un indice objectif de dépréciation sur des prêts classés en prêts et créances.

Les provisions sont déterminées par différence entre la valeur nette comptable du prêt et le montant recouvrable estimé.

Ces dépréciations sont appliquées sur base individuelle et sur base collective.

Provision pour dépréciation sur base individuelle

Dans le cas d'un prêt faisant l'objet d'impayés, les pertes sont déterminées sur la base de la somme des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés aux taux effectif d'origine du prêt. Les flux futurs tiennent compte de l'évaluation des garanties reçues et des coûts de recouvrement.

Dans le cas d'un prêt sans impayé mais dont des indices objectifs de dépréciation indiquent des difficultés à venir, le Groupe a recours à des statistiques historiques de pertes pour des prêts comparables afin d'estimer et de positionner les flux futurs.

Provisions pour dépréciation sur base collective

Lorsque le test de dépréciation individuel des créances ne révèle pas l'existence d'indices objectifs de dépréciation, celles-ci sont regroupées par ensembles homogènes et de caractéristiques de risque de crédit similaires, afin d'être soumises à un test de dépréciation collectif.

Emprunt et dépôt

Lors de sa mise en place, un dépôt ou un emprunt classé en IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » doit être évalué initialement au bilan à sa juste valeur augmentée ou minorée :

- des coûts de transaction (ils correspondent aux coûts d'acquisition externes directement attribuables à l'opération),

- des commissions perçues correspondant à «des honoraires qui font partie intégrante du taux de rendement effectif du dépôt ou de l'emprunt.

Les dépôts et emprunts classés en IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » font l'objet en date d'arrêt d'une évaluation ultérieure au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (taux actuariel).

Les dépôts classés en IFRS dans la catégorie « Passifs détenus à des fins de transaction » font l'objet en date d'arrêt d'une évaluation ultérieure à la juste valeur. La juste valeur du dépôt est calculée intérêts courus exclus.

Un dépôt ou un emprunt peut être le contrat hôte d'un dérivé incorporé. Dans certaines conditions, le dérivé incorporé doit être séparé du contrat hôte et comptabilisé selon les principes applicables aux dérivés. Cette analyse doit être menée à l'initiation du contrat sur la base des clauses contractuelles.

Options retenues par Attijariwafa bank

Prêts & créances

La norme Groupe consiste en l'application du coût amorti à l'ensemble des crédits à plus d'un an en fonction de leur importance significative. Les crédits à moins d'un an sont maintenus au coût historique.

Provisions pour dépréciation des prêts & créances :

La base de dépréciation individuelle des prêts & créances a maintenu les critères adoptés par Bank Al-Maghrib dans sa circulaire n° 19/G/2002.

La base de dépréciation collective des prêts & créances a été adaptée en fonction de l'activité de chacune des entités du Groupe et a concerné les créances saines.

Provisions individuelles

Le Groupe ATTIJARIWAFABANK a développé des modèles statistiques, spécifiques à chacune de ces entités concernées, pour calculer les provisions individuelles sur la base des :

- Historiques de recouvrement des créances en souffrance ;
- Eléments à la disposition des entités de recouvrement pour les créances en souffrance présentant des montants relativement significatifs ;
- Garanties et sûretés détenues.

Provisions collectives

Le Groupe ATTIJARIWAFABANK a développé des modèles statistiques spécifiques à chacune de ces entités concernées, pour calculer les provisions collectives sur la base des historiques de transformation des créances saines en créances en souffrance.

Emprunt

Les dettes et dépôts sont ventilés par nature entre les différentes catégories « Passifs financiers » / « Passifs de trading » / « Passifs à la juste valeur sur option ».

Dépôts

Les dépôts à vue

Pour les dépôts à vue, le Groupe ATTIJARIWAFABANK applique la norme IAS 39 §49. La juste valeur d'un dépôt à vue ne peut être inférieure au montant payable sur demande. Elle est actualisée à partir de la première date où le paiement de ce montant pourrait être exigé.

Les dépôts rémunérés

Dépôts rémunérés à des taux de marché : la juste valeur correspond à la valeur nominale, sous réserve de la non significativité des coûts marginaux de transaction.

Il est nécessaire de conserver les historiques de taux sur 10 ans afin de pouvoir justifier que les taux correspondent à des taux de marché d'origine.

Dépôts rémunérés à des taux hors marché : la juste valeur est constituée de la valeur nominale et d'une décote.

Les comptes sur carnet

Le taux appliqué est réglementé pour la grande majorité des établissements de crédit de la place. Il est de ce fait, réputé être un taux de marché.

Par conséquent, aucun retraitement IFRS n'a été prévu pour les comptes sur carnet.

Les produits de collecte doivent être classés dans la catégorie des « autres passifs ».

Titres

Norme

La norme IAS 39 définit quatre catégories d'actifs applicables aux titres :

- Titres de transaction (Actifs financiers à la juste valeur par résultat) ;
- Titres disponibles à la vente (Available For Sale – AFS) ;
- Titres détenus jusqu'à l'échéance (Held To Maturity – HTM) ;
- Prêts et créances (catégorie ouverte aux titres non cotés sur un marché actif souscrits directement auprès de l'émetteur).

Les titres sont classés en fonction de l'intention de gestion

Titres du portefeuille de Transaction : Actifs financiers à la juste valeur par résultat (affectation par nature ou sur option)

Selon la norme IAS 39.9, les actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat sont des actifs ou passifs acquis ou générés par l'entreprise principalement dans l'objectif de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge d'arbitragiste.

Tous les instruments dérivés sont des actifs (ou passifs) financiers à la juste valeur par résultat, sauf lorsqu'ils sont désignés en couverture.

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Cette catégorie de titre ne fait pas l'objet de dépréciation.

Titres du portefeuille "Available For Sale" : "Disponible à la vente"

Cette catégorie de titre concerne : les titres de placement, les titres de l'activité de portefeuille, les titres de participation non consolidés et les autres titres détenus à long terme.

Aussi, la norme stipule que sont classés dans cette catégorie les actifs et passifs qui ne répondent pas aux conditions de classification exigées par les trois autres catégories.

Les variations de juste valeur des titres (positives ou négatives) classés en "disponibles à la vente" sont enregistrées en capitaux propres (recyclables). L'amortissement dans le temps de l'éventuelle surcote /

décote des titres à revenus fixes est comptabilisé en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

En cas de signe objectif de dépréciation, significative ou durable pour les titres de capitaux propres, et matérialisée par la survenance d'un risque de crédit pour les titres de dettes, la moins value latente comptabilisée en capitaux propres doit en être sortie et comptabilisée dans le résultat de l'exercice.

En cas d'amélioration ultérieure, cette dépréciation peut faire l'objet d'une reprise par résultat pour les instruments de taux mais pas pour les instruments de capitaux propres. Dans ce dernier cas, la variation de juste valeur positive sera comptabilisée dans un compte de capitaux propres recyclables et la variation négative sera enregistrée en résultat.

Titres du portefeuille "Held To Maturity" : "Détenus jusqu'à l'échéance"

La catégorie "Titres détenus jusqu'à l'échéance" est ouverte aux titres à revenu fixe ou déterminable que le Groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Le classement dans cette catégorie présente l'obligation impérative de respecter l'interdiction de céder des titres avant leur échéance (sous peine d'entraîner la déclassification de l'ensemble du portefeuille en actif disponible à la vente et d'interdire l'accès à cette catégorie pendant 2 ans).

La comptabilisation est au coût amorti avec amortissement de la surcote / décote selon la règle du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE). La valeur de recouvrement estimée est obtenue par actualisation des flux futurs attendus au taux d'intérêt effectif d'origine.

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est à constater..

Titres du portefeuille "Prêts et créances"

La catégorie «Prêts et créances» est ouverte aux actifs financiers non cotés et non destinés à être cédés et que l'Etablissement a l'intention de conserver durablement.

Ces titres sont comptabilisés au coût amorti (selon méthode du TIE) corrigé d'éventuelles provisions pour dépréciation.

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE)

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank

Classification des portefeuilles

Attijariwafa bank et autres entités hors compagnie d'assurance

Les instruments détenus en portefeuilles sont classés actuellement dans les catégories suivantes :

HFT	AFS	HTM	Prêts et créances
Portefeuilles de Trading de la Salle des Marchés	- Bons du Trésor négociables classés en portefeuille de placement - Obligations et autres titres de créances négociables - Titres de participation	Bons du Trésor	- Dette CAM - Dette CIH

Prêts/emprunts de titres et titres donnés / reçus en pension :

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé en « Passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

Actions propres :

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société consolidante Attijariwafa Bank. Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés, aussi les résultats y afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Dérivés :

Norme :

Un dérivé est un instrument financier ou un autre contrat entrant dans le champ d'application de la norme IAS 39 et qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur varie en fonction d'une variation d'un taux d'intérêt spécifié, du prix d'un instrument financier, du prix d'une marchandise, d'un taux de change, d'un indice de prix ou de taux, d'une notation de crédit ou d'un indice de crédit ou d'une autre variable, à condition que dans le cas d'une variable non financière, la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat (parfois appelé le « sous-jacent »).
- il ne requiert aucun placement net initial ou un placement net initial inférieur à celui qui serait nécessaire pour d'autres types de contrats dont on pourrait attendre des réactions similaires aux évolutions des conditions du marché ; et
- il est réglé à une date future.

Un instrument de couverture est un dérivé désigné ou (pour une couverture du seul risque de variation des taux de change) un actif ou passif financier désigné non dérivé dont on s'attend à ce que la juste valeur ou les flux de trésorerie compensent les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un élément couvert désigné.

Options retenues par ATTIJARIWAFABANK

Le Groupe ATTIJARIWAFABANK n'utilise pas à ce jour de dérivés de couverture. Il n'est donc pas soumis aux dispositions de la comptabilité de couverture.

L'ensemble des opérations faisant appel à des dérivés (dans leur large panel) est comptabilisé en actifs/passifs à la juste valeur par résultat.

Dérivés incorporés :

Norme :

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

La norme IAS39 définit un contrat hybride comme un contrat comprenant un contrat hôte et un dérivé incorporé.

Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- le contrat hybride n'est pas comptabilisé à sa juste valeur ;
- séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé ;

- les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celle du contrat hôte.

La norme IAS 39 préconise de valoriser le contrat hôte à l'initiation en effectuant la différence entre la juste valeur du contrat hybride (= coût) et la juste valeur du dérivé incorporé.

Options retenues par ATTIJARIWAFABANK

Si le résultat de chiffrage des dérivés incorporés à la juste valeur fait ressortir un impact significatif, le dérivé incorporé est à comptabiliser sous la rubrique « actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

La juste valeur :

La norme IFRS 13 définit la juste valeur comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction ordonnée sur le marché principal (ou le plus avantageux) à la date d'évaluation selon les conditions courantes du marché (i.e. un prix de sortie), que ce prix soit directement observable ou estimé en utilisant une autre technique d'évaluation.

IFRS 13 présente une hiérarchie des justes valeurs qui classe selon trois niveaux d'importance les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (données d'entrée de niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (données d'entrée de niveau 3).

Données d'entrée de niveau 1

Les données d'entrée de niveau 1 s'entendent des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Un prix coté dans un marché actif fournit la preuve la plus fiable de la juste valeur et doit être utilisée sans ajustement pour évaluer la juste valeur lorsque disponible, sauf dans des cas spécifiques précisés dans la norme (§ 79).

Données d'entrée de niveau 2

Les données d'entrée de niveau 2 sont des données d'entrée, autres que les prix cotés inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement.

Si l'actif ou le passif a une échéance spécifiée (contractuelle), une donnée d'entrée de niveau 2 doit être observable pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou du passif. Les données d'entrée de niveau 2 comprennent :

- les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs similaires ;
- les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- les données d'entrée autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, par exemple, les taux d'intérêt et les courbes de taux observables aux intervalles usuels, les volatilités implicites, les différentiels de taux.

Les ajustements apportés aux données d'entrée de niveau 2 varient selon des facteurs spécifiques à l'actif ou au passif. Ces facteurs incluent : l'état de l'actif ou l'endroit où il se trouve, la mesure dans laquelle les données d'entrée ont trait à des éléments comparables à l'actif ou au passif, ainsi que le volume et le niveau d'activité sur les marchés où ces données d'entrée sont observées.

Un ajustement qui est significatif pour la juste valeur dans son ensemble peut donner lieu à une évaluation de la juste valeur classée au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur si l'ajustement utilise des données d'entrée importantes non observables.

Données d'entrée de niveau 3

Les données d'entrée de niveau 3 sont les données d'entrée concernant l'actif ou le passif qui sont fondées sur des données non observables. Ces données d'entrée non observables doivent être utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'y a pas de données d'entrée observables disponibles, ce qui rend possible l'évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou presque pas, d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif à la date d'évaluation. Cependant, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'un prix de sortie du point de vue d'un intervenant du marché

qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables doivent refléter les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses concernant le risque.

La valeur de marché est déterminée par le Groupe :

- soit à partir de prix cotés sur un marché actif,
- soit à partir d'une technique de valorisation faisant appel à des méthodes de calcul mathématiques fondées sur des théories financières reconnues et des paramètres de marché observables :
 - CAS 1: Instruments traités sur des marchés actifs

Lorsque des prix cotés sur un marché actif sont disponibles, ils sont retenus pour la détermination de la valeur de marché. Sont ainsi valorisés les titres cotés et les dérivés sur marchés organisés comme les futures et les options. La majorité des dérivés de gré à gré, swaps et options simples, est traitée sur des marchés actifs, leur valorisation est opérée par des modèles communément admis (méthode d'actualisation des cash flows futurs, modèle de Black and Scholes, techniques d'interpolation) et fondés sur des prix de marché cotés d'instruments ou de sous-jacents similaires.

- CAS 2: Instruments traités sur des marchés inactifs

Produits traités sur un marché inactif valorisés avec un modèle interne fondé sur des paramètres directement observables ou déduits de données observables.

Certains instruments financiers, bien que n'étant pas traités sur des marchés actifs, sont valorisés selon des méthodes fondées sur des paramètres observables sur les marchés.

Les modèles utilisent des paramètres de marché calibrés à partir de données observables telles que les courbes de taux, les nappes de volatilité implicite des options, les taux de défaut et hypothèses de pertes obtenues à partir de données de consensus ou à partir des marchés actifs de gré à gré.

Assurance

Norme

Contrat d'assurance

Les principales dispositions des contrats d'assurance sont récapitulées ci-après :

- La possibilité de continuer à comptabiliser ces contrats selon les principes comptables actuels, en distinguant les trois contrats d'assurance selon IFRS 4 :
1. Les contrats d'assurance purs
 2. Les contrats financiers comportant une clause discrétionnaire de participation aux bénéfices
 3. Et les passifs relatifs aux autres contrats financiers, qui relèvent de la norme IAS 39, sont comptabilisés dans le poste « Dettes envers la clientèle ».
- L'obligation de séparer et de comptabiliser en juste valeur par résultat les dérivés incorporés qui ne bénéficieraient pas d'une exemption selon IFRS 4 ;
 - L'obligation de mettre en œuvre un test de suffisance des passifs d'assurance comptabilisés et un test de dépréciation relatif aux actifs au titre des cessions en réassurance ;
 - Un actif des cessions en réassurance est déprécié, en comptabilisant en résultat cette perte de valeur, si et seulement si :
 - ✓ il existe des preuves tangibles, par suite d'un événement survenu après la comptabilisation initiale de l'actif au titre des cessions en réassurance, qui font que la cédante ne recevrait pas l'intégralité des cash flows contractuels ;
 - ✓ cet événement a un impact évaluable de façon fiable sur les montants que la cédante recevrait du réassureur.
 - L'obligation pour un assureur de conserver les passifs d'assurance dans son bilan jusqu'à leur acquittement, annulation, ou expiration, et de présenter les passifs d'assurance sans les compenser par rapport aux actifs au titre des cessions en réassurance.
 - L'obligation de constater un nouveau passif d'assurance en IFRS 4 « shadow accounting » appelé la participation des assurés aux bénéfices différée et qui représente la quote-part revenant aux assurés des plus values latentes des actifs affectés aux contrats financiers, prise en charge par la norme IAS 39.

Options retenues par ATTIJARIWAFABANK

Contrat d'assurance :

Un test de suffisance de passif a déjà été mis en œuvre par Wafa Assurance qui a fait appel à un actuaire externe pour l'évaluation de ses provisions techniques.

La provision pour fluctuations de sinistralité relative aux contrats d'assurance non vie est à éliminer.

Placement de l'assurance

Les instruments détenus en portefeuilles sont classés actuellement dans les catégories suivantes :

HFT	AFS	HTM	Prêts et créances
Les OPCVM non consolidés	- Les actions et parts sociales - Les participations dans les SCI (Panorama...). - Les bons de trésor, les obligations non cotés...	Néant	- Les prêts immobilisés

Provisions du passif

Norme

Une provision doit être comptabilisée lorsque :

- L'Entreprise a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé,
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ; et
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision ne doit être comptabilisée.

En IFRS, lorsque la sortie probable de ressources est prévue dans un horizon dépassant une année, l'actualisation des provisions pour risques et charges est obligatoire.

En IFRS les passifs éventuels, hors regroupements d'entreprises, ne sont pas provisionnés. La mention en annexe est impérative lorsque le passif ou l'actif éventuel est significatif.

Options retenues par Attijariwafa bank

Le Groupe a procédé à l'analyse de l'ensemble des provisions pour risques et leur :

- Affectation aux natures de risques inhérents ;
- Revue de valorisation et comptabilisation selon les dispositions des normes IFRS.

Impôt exigible et impôt différé

Norme

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif ou passif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale.

Il est probable que l'entreprise dispose d'un bénéfice imposable sur lequel elle pourra imputer une différence temporelle déductible :

- lorsqu'il y aura suffisamment de différences temporelles imposables relevant de la même autorité et relatives à la même entité imposable et dont on attend à ce qu'elles s'inversent ;
- lorsqu'il est probable que l'entreprise dégage un bénéfice imposable suffisant relevant de la même administration fiscale et pour la même entité imposable au cours des exercices appropriés ;
- la gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

La norme interdit l'actualisation des impôts différés.

Options retenues par Attijariwafa bank

Appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement peut être appréhendée par les business plan des sociétés concernées.

Comptabilisation d'impôt différé passif au titre des différences temporaires relatives à des immobilisations incorporelles générées dans le cadre d'un regroupement d'entreprise

Les écarts d'évaluation liés à des immobilisations incorporelles créées dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et non cessibles séparément de l'entreprise acquise génèrent un impôt différé passif, et ce même si ces immobilisations ont des durées de vie indéfinies.

Impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés

Comptabilisation obligatoire d'un impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés dès lors que ces différences temporaires devraient se résorber dans un avenir prévisible et que le recouvrement de l'actif d'impôt différé est probable.

Possibilité de corriger le goodwill si un impôt différé est identifié après la période admise en IFRS pour la régularisation :

Un actif d'impôt différé considéré comme non identifiable à la date d'acquisition et ultérieurement réalisé, est comptabilisé en résultat consolidé et l'écart d'acquisition est corrigé de manière rétrospective même après l'expiration du délai d'affectation. L'impact de cette correction étant également comptabilisé en résultat consolidé.

Impôts différés initialement comptabilisés en capitaux propres :

Comptabilisation de l'impact des changements de taux d'impôt et/ou de modalités d'imposition en capitaux propres.

Avantages au Personnel

Norme

L'objectif de la présente norme est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et des informations à fournir à leur sujet. La présente norme doit être appliquée à la comptabilisation, par l'employeur, de tous les avantages du personnel sauf ceux auxquels s'applique l'IFRS 2. Ces avantages comprennent notamment ceux accordés en vertu :

- de régime ou autre accord formel établi entre une entité et des membres du personnel, pris individuellement ou collectivement, ou leur représentant ;
- de dispositions légales ou d'accords sectoriels au terme desquels les entités sont tenues de cotiser à un régime national ou sectoriel, ou à un régime multi employeurs ;
- d'usages qui donnent lieu à une obligation implicite et ceci lorsque l'entité n'a pas d'autre solution réaliste que de payer les avantages du personnel.

Les avantages du personnel sont les contreparties de toutes formes accordées par une entité pour les services rendus par les membres de son personnel ou pour la cessation de leur emploi. Ils comprennent 4 catégories :

Les avantages à court terme

Ce sont les avantages du personnel (autres que les indemnités de cessation d'emploi) dont le règlement intégral est attendu dans les 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice au cours duquel les membres du personnel ont rendu les services correspondant.

Ex : les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels et congés maladie payés, l'intéressement et les primes, ...

L'entité doit comptabiliser le montant non actualisé des avantages à court terme qu'elle s'attend à lui payer en contrepartie des services d'un membre du personnel au cours d'une période comptable :

- Au passif, après déduction du montant déjà payé, le cas échéant.
- En charge..

Les avantages postérieurs à l'emploi.

Ce sont les avantages du personnel qui sont payables après la fin de l'emploi.

Ex : les prestations de retraite, assurance vie et assistance médicale postérieures à l'emploi.

On distingue deux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi :

- Le régime à cotisations définies : selon ce dernier une entité verse des cotisations définies à un fonds et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir toutes les prestations correspondant aux services rendus par le personnel. Le risque actuariel et le risque de placement sont donc, supportés par le membre du personnel.

La comptabilisation des régimes à cotisations définies est simple car aucune hypothèse actuarielle n'est nécessaire pour évaluer l'obligation ou la dépense et donc il ne peut y avoir d'écarts actuariels.

L'entité doit comptabiliser les cotisations à payer à un régime à cotisations définies en échange des services d'un des membres du personnel :

- ✓ Au passif, après déduction des cotisations déjà payées, le cas échéant ;
- ✓ En charges.
- Le régime à prestations définies : engage l'entité à servir les prestations convenues aux membres de son personnel en activité et aux anciens membres de son personnel. Celle-ci supporte donc le risque actuariel et le risque de placement.

La comptabilisation des régimes à prestation définies est assez complexe du fait que des hypothèses actuarielles sont nécessaires pour évaluer l'obligation et la charge et qu'il peut y avoir des écarts actuariels. De plus, les obligations sont évaluées sur une base actualisée (car peuvent être réglées de nombreuses années après que les membres du personnel ont rendu les services correspondants).

Le régime multi-employeurs qui n'est pas un régime général ni obligatoire et qui doit être classé par l'entreprise comme régime à cotisations définies ou comme régime à prestations définies, en fonction des caractéristiques du régime.

Les autres avantages à long terme :

Ils comprennent notamment les absences de longue durée rémunérées, comme les congés liés à l'ancienneté ou les congés sabbatiques. Ils comprennent aussi les primes d'ancienneté et autres avantages liés à l'ancienneté et les jubilés (telles que « wissam schoghl »), les indemnités d'incapacité de longue durée, s'ils sont payables 12 mois ou plus après la clôture de l'exercice, les primes et les rémunérations différées...

Habituellement, l'évaluation des autres avantages à long terme n'est pas soumise au même degré de confusion que celle des avantages postérieurs à l'emploi. C'est pour cela que la présente norme prévoit une méthode simplifiée pour la comptabilisation des autres avantages à long terme selon laquelle les réévaluations ne sont pas comptabilisées en autres éléments du résultat global.

Les indemnités de cessation d'emploi :

Ce sont les avantages du personnel fournis en contrepartie de la cessation de l'emploi d'un membre du personnel résultant soit de la décision de l'entité de mettre fin à l'emploi du membre du personnel avant l'âge normal de départ en retraite, soit de la décision du membre du personnel d'accepter une offre d'indemnité en échange de la cessation de son emploi.

L'entité doit comptabiliser un passif et une charge au titre des indemnités de cessation d'emploi à la première des dates suivantes :

- La date à laquelle elle ne peut plus retirer son offre d'indemnités.
- La date à laquelle elle comptabilise les coûts d'une restructuration entrant dans le champ d'application d'IAS 37 et prévoyant le paiement de telles indemnités.

Dans le cas d'indemnités de cessation d'emploi payables par suite de la décision de l'entité de mettre fin à l'emploi d'un membre du personnel, l'entité ne peut plus retirer son offre d'indemnités dès qu'elle a communiqué aux membres du personnel concernés un plan de licenciement qui satisfait aux critères suivants :

- Les mesures requises pour mener le plan à bien indiquent qu'il est improbable que des changements importants soient apportés au plan.

- Le plan indique le nombre de personnes visées par le licenciement, leur catégorie d'emploi ou leur fonction, et leur lieu de travail ainsi que sa date de réalisation prévue.
- Le plan fixe les indemnités de cessation d'emploi avec une précision suffisante pour permettre aux membres du personnel de déterminer la nature et le montant des prestations qu'ils toucheront lors de la cessation de leur emploi.

Evaluation des engagements :

Méthode :

La valorisation des régimes à prestations définies implique notamment l'obligation d'utiliser des techniques actuarielles pour estimer de façon fiable le montant des avantages accumulés par le personnel en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Cela suppose d'estimer les prestations, les variables démographiques du type mortalité et rotation du personnel, les variables financières du type taux d'actualisation, et les augmentations futures des salaires qui influenceront sur le coût des prestations.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est la méthode des unités de crédit projetées « Projected Unit Credit », qui est aussi celle à retenir en normes françaises dans le cadre de la méthode préférentielle.

Elle équivaut à reconnaître, à la date de calcul de l'engagement, un engagement égal à la valeur actuelle probable des prestations de fin de carrière estimées multipliée par le rapport entre l'ancienneté à la date du calcul et à la date de départ en retraite du salarié.

Cela revient à considérer que l'engagement se constitue au prorata de l'ancienneté acquise par le salarié. En conséquence, le calcul des droits est effectué en fonction de l'ancienneté du salarié et du salaire estimé au jour de la fin de carrière défini.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Il a été convenu pour le cas d'Attijariwafa bank que les prestations de retraites relevaient du régime à contributions définies. Par conséquent, leur comptabilisation ne requiert aucun retraitement IFRS.

Dans le cas de la couverture médicale postérieure à l'emploi (CMIM), Attijariwafa bank ne dispose pas d'informations suffisantes pour comptabiliser comme tel ce régime multi-employeurs à prestations définies.

D'autre part, le Groupe a comptabilisé des provisions spécifiques à ses engagements envers une partie de son personnel qui ont concernés notamment : Les primes de fin de carrière et primes de médailles de travail (Ouissam Achoughl).

Paiements à base d'actions :

Les paiements à base d'actions sont constitués par les paiements fondés sur des actions émises par le Groupe qu'ils soient dénoués par la remise d'actions ou par un versement de numéraires dont le montant dépend de l'évolution de la valeur des actions.

Ces paiements peuvent se faire par attribution d'options de souscription (stocks option) ou par une offre de souscription d'action aux salariés (OPV).

Pour les offres de souscription d'action aux salariés, une décote est octroyée par rapport au prix moyen de marché sur une période donnée. La charge de cet avantage est constatée en tenant compte de la période d'inaccessibilité.

II. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES CONSOLIDES IFRS

Bilans consolidés 2015 –juin 2018

	2015	2016	2017	S1.2017	S1.2018
ACTIF					
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	12 580 486	14 141 202	18 224 849	16 096 082	19 972 202
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	58 297 966	50 454 731	65 875 084	61 802 784	67 250 720
Instruments dérivés de couverture	0	0	0	0	0
Actifs financiers disponibles à la vente	33 000 427	35 701 001	39 266 654	37 995 496	0
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	21 179 662	22 625 866	25 304 396	28 131 961	19 782 190
Prêts et créances sur la clientèle	252 918 815	271 627 179	285 995 046	281 851 516	291 604 732
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	0	0	0	0	0
Placements détenus jusqu'à leur échéance	7 916 008	8 015 501	8 746 253	8 846 111	0
Actifs d'impôt exigible	395 789	39 319	123 659	80 743	42 750
Actifs d'impôt différé	516 412	539 849	636 262	572 318	2 949 532
Comptes de régularisation et autres actifs	7 973 730	7 585 194	8 674 655	9 927 208	12 197 273
Actifs non courants destinés à être cédés	893 528	87 538	2 672 478	2 318 055	0
Participation des assurés aux bénéfices différée	98 622	2 066 502	114 322	85 743	0
Participations dans des entreprises mises en équivalence	102 952	94 908	106 949	94 097	116 420
Immubles de placement	1 875 923	2 020 107	2 247 468	2 310 972	2 210 380
Immobilisations incorporelles	1 708 144	1 683 656	5 550 721	5 578 556	5 942 925
Immobilisations corporelles	4 953 082	5 428 512	2 125 180	1 595 655	2 311 755
Ecarts d'acquisition	6 667 144	6 655 000	9 996 150	9 832 805	9 975 378
Total actif	411 078 691	428 766 067	475 660 126	467 120 102	490 471 710
En Kdh					

	2015	2016	2017	S1.2017	S1.2018
PASSIF					
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	165 236	160 715	97 064	110 927	9 292
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	1 090 129	1 033 814	716 739	993 970	513 544
Instruments dérivés de couverture	0	0	0	0	0
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	32 511 095	28 282 255	37 651 602	39 711 263	44 976 709
Dettes envers la clientèle	274 514 736	286 264 527	316 210 403	306 844 870	321 257 311
Titres de créance émis	13 743 666	11 243 383	11 120 406	12 768 983	12 144 846
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	0	0	0	0	0
Passifs d'impôt courant	296 624	709 425	613 644	316 305	367 853
Passifs d'impôt différé	1 782 425	2 340 944	2 576 416	2 434 696	2 175 643
Comptes de régularisation et autres passifs	8 848 300	9 881 260	10 728 982	12 847 249	14 851 031
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0	0	0	0	0
Provisions techniques des contrats d'assurance	23 873 972	25 960 939	28 634 562	27 409 907	31 869 785
Provisions pour risques et charges	1 513 117	1 771 087	1 734 104	1 861 863	2 734 249
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	153 865	141 392	129 252	133 152	155 356
Dettes subordonnées	11 356 370	13 565 244	14 645 903	14 072 831	13 831 014
Capital et réserves liées	10 151 765	10 151 765	10 151 765	10 151 765	10 151 765
Réserves consolidées	24 905 872	30 861 381	33 246 804	33 549 293	30 089 365
Part du groupe	21 420 642	25 059 651	27 337 070	27 389 250	25 845 262
Part des minoritaires	3 485 230	5 801 729	5 909 734	6 160 043	4 244 103
Gains ou pertes latents ou différés, Part du groupe	871 352	744 812	818 514	649 225	1 897 799
Résultat net de l'exercice	5 300 168	5 653 125	6 583 965	3 263 803	706 951
Part du groupe	4 501 781	4 757 421	5 390 902	2 629 904	1 190 848
Part des minoritaires	798 387	895 705	1 193 064	633 899	3 446 150
Total passif	411 078 692	428 766 067	475 660 126	467 120 102	490 471 710
En Kdh					

Comptes de produits et de charges consolidés 2015 – juin 2018

	2015	2016	2017	S1.2017	S1.2018
Intérêts et produits assimilés	17 336 355	17 117 126	18 819 180	8 912 951	10 234 227
Intérêts et charges assimilées	5 935 421	5 504 228	5 910 854	2 730 420	3 386 301
Marge d'intérêt	11 400 934	11 612 899	12 908 326	6 182 531	6 847 926
Commissions perçues	4 566 042	4 991 813	5 405 347	2 562 698	2 856 037
Commissions servies	525 758	573 539	618 350	317 206	342 032
Marge sur commissions	4 040 284	4 418 274	4 786 997	2 245 492	2 514 005
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2 944 577	3 063 010	3 329 684	1 452 093	1 604 197
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	183 561	347 472	576 110	474 878	533 139
Résultat des activités de marché	3 128 138	3 410 482	3 905 794	1 926 971	2 137 336
Produits des autres activités	6 482 827	7 174 835	7 925 769	3 911 505	4 020 556
Charges des autres activités	6 055 166	6 943 163	7 882 109	3 764 485	4 225 926
Produit net bancaire	18 997 017	19 673 327	21 644 776	10 502 014	11 293 897
Charges générales d'exploitation	7 959 562	8 246 893	9 043 552	4 352 004	4 692 101
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	851 162	896 005	937 293	444 119	553 806
Résultat brut d'exploitation	10 186 293	10 530 429	11 663 931	5 705 892	6 047 990
Coût du risque	-2 217 045	-2 001 359	-2 168 124	-912 803	-1 026 814
Résultat d'exploitation	7 969 248	8 529 070	9 495 808	4 793 089	5 021 176
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	12 471	3 538	16 488	2 665	6 129
Gains ou pertes nets sur autres actifs	122 573	54 596	23 361	6 822	47 201
Variation de valeurs des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0
Résultat avant impôts	8 104 292	8 587 204	9 535 657	4 802 576	5 074 506
Impôts sur les bénéfices	2 804 127	2 934 078	2 951 691	1 538 773	1 628 354
Résultat net	5 300 165	5 653 125	6 583 965	3 263 803	3 446 152
Résultat hors groupe	798 387	895 705	1 193 064	633 899	649 289
Résultat net part du groupe	4 501 778	4 757 421	5 390 902	2 629 903	2 796 863

En Kdh

Tableau de passage des capitaux propres

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et Pertes Comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et Pertes Comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2017	2 035	8 116	-2 461	35 189	819		43 698	7 103	50 801
Elements impactant le bilan d'ouverture hors IFRS 9				-82	0		-82	-50	-132
Capitaux propres au 31 décembre 2017 corrigés avant IFRS 9	2 035	8 116	-2 461	35 107	819		43 616	7 053	50 669
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat				-3	3				
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers JV OCI non recyclables					24	-24			
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Titres au coût amorti					9		9		9
Comptabilisation des pertes de crédit attendues (sur actifs financiers et engagements hors bilan)				-4 003			-4 003	-616	-4 619
Capitaux propres d'ouverture au 01 janvier 2018	2 035	8 116	-2 461	31 101	853	-24	39 621	6 437	46 059
Opérations sur capital				-353	-	-	-353	-446	-799
Paielements fondés sur des actions ²				-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres				-	-	-	-	-	-
Dividendes				-2 547	-	-	-2 547	-461	-3 008
Résultat de l'exercice	-	-	-	2 797	-	-	2 796 861	649	3 446
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions						-	-	-	-
Instruments financiers : variation de juste valeur et transfert en résultat					-127	4	-123	-123	-245
Ecart de conversion : variation et transferts en résultat				-132		-	-132	-58	-189
Gains ou pertes latentes ou différés				-132	-127		-254	-181	-435
Autres				362	-		362	100	462
Variations de périmètre				-125	-		-125	-14	-140
Capitaux propres clôture au 30 juin 2018	2 035	8 116	-2 461	31 103	726	-19	39 501	6 084	45 585

Tableau des flux de trésorerie 2015 – juin 2018 (Kdh)

	2015	2016	2017	S1.2017	S1.2018
Résultat avant impôts	8 104 295	8 587 204	9 535 657	4 802 576	5 074 504
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	970 533	1 045 487	1 139 901	537 017	582 231
Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations et des autres immobilisations	0	0	0	0	0
Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	104 831	2 387	0	-53 700	0
dotations nettes aux provisions	2 422 800	2 016 267	2 265 863	1 010 000	1 162 689
Quote part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-12 471	-3 538	-16 488	-2 665	-6 129
Perte nette / (gain nette) des activités d'investissement	-439 553	-541 050	-253 717	-361 125	-221 740
Perte nette / (gain nette) des activités de financement	0	0	0	0	0
Autres mouvements	-129 765	5 360	-617 020	1 295 422	183 353
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	2 916 376	2 524 912	2 518 538	2 424 948	1 700 405
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-14 549 064	7 729 733	3 619 843	11 634 984	11 539 964
Flux liés aux opérations avec la clientèle	16 854 982	-6 982 931	15 240 710	9 778 351	-6 875 579
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-5 564 823	7 365 147	-17 608 708	-12 445 364	-2 707 018
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	0	0	0	0	0
Impôts versés	-3 101 911	-2 750 907	-2 765 681	-556 437	-1 580 682
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-6 360 817	5 361 042	-1 513 836	8 411 533	376 686
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	4 659 853	16 473 158	10 540 358	15 639 058	7 151 595
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-2 609 365	5 152 260	-5 430 006	-6 256 229	-154 793
Flux liés aux immeubles de placement	-75 423	-144 184	-284 307	-290 865	37 088
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-671 838	-450 941	-1 114 531	-62 043	-579 701
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-3 356 626	4 557 134	-6 828 844	-6 609 137	-697 406
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-2 630 629	-5 679 918	-3 223 799	-3 062 902	-3 008 410
Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	930 931	-261 530	992 389	1 938 338	134 861
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-1 699 698	-5 941 448	-2 231 410	-1 124 565	-2 873 548
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	75 864	-235 183	-409 879	-224 754	-203 601
Augmentation /(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-320 606	14 853 662	1 070 225	7 680 602	3 377 039
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	-676 681	-997 287	13 856 375	13 856 375	14 926 600
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	8 707 054	12 415 251	13 980 487	13 980 487	18 127 784
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-9 383 735	-13 412 538	-124 113	-124 113	-3 201 184
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	-997 287	13 856 375	14 926 600	21 536 976	18 303 639
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	12 415 251	13 980 487	18 127 784	15 985 155	19 962 911
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-13 412 538	-124 113	-3 201 184	5 551 822	-1 659 272
Variation de la trésorerie nette	-320 606	14 853 662	1 070 225	7 680 602	3 377 039

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

En 2017

En Kdh	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes		
Valeur reçus en pension	-	
Effets publics et valeurs assimilées	41 505 889	
Obligations et autres titres à revenu fixe	6 259 175	-
	<i>Titres cotés</i>	-
	<i>Titres non cotés</i>	6 259 175
Actions et autres titres à revenu variable	17 572 438	0
	<i>Titres cotés</i>	17 572 438
	<i>Titres non cotés</i>	0
Instruments dérivés	422 703	
Créances rattachées	114 879	
Juste valeur au bilan	65 875 084	0

En 2016

En Kdh	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes		
Valeur reçus en pension	4	
Effets publics et valeurs assimilées	26 501 813	
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 470 735	-
	<i>Titres cotés</i>	-
	<i>Titres non cotés</i>	1 470 735
Actions et autres titres à revenu variable	21 732 126	-
	<i>Titres cotés</i>	21 732 126
	<i>Titres non cotés</i>	-
Instruments dérivés	622 434	
Créances rattachées	127 620	
Juste valeur au bilan	50 454 731	-

En 2015

En Kdh	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes		
Valeurs reçues en pension	-	
Effets publics et valeurs assimilées	39 076 809	
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 036 253	-
Titres cotés	82 195	
Titres non cotés	954 058	
Actions et autres titres à revenu variable	17 467 849	-
Titres cotés	17 467 849	-
Titres non cotés		
Instruments dérivés	597 788	
Créances rattachées	119 267	
Juste valeur au bilan	58 297 966	-

Actifs financiers disponibles à la vente

En Kdh	2015	2016	2017
Titres évalués à la juste valeur			
Effets publics et valeurs assimilées	9 843 386	9 883 761	11 254 329
Obligations et autres titres à revenu fixe	13 088 319	14 109 426	14 923 895
Titres cotés	7 593 569	9 282 366	9 700 340
Titres non cotés	5 494 750	4 827 060	5 223 555
Actions et autres titres à revenu variable	3 904 388	5 371 761	7 735 522
Titres cotés	729 269	1 260 808	4 345 733
Titres non cotés	3 175 119	4 110 953	3 389 789
Titres de participation non consolidés	7 057 863	8 402 556	8 025 385
Total des titres disponibles à la vente	33 893 955	37 767 504	41 939 132

Ventilation des prêts et créances par durée restant à courir

En Kdh	<= 3mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1 an et 5 ans	>5ans	Total
Prêts et créances sur les établissements de crédit	7 513 731	14 174 184	3 144 557	335 957	25 168 429

En Kdh	<= 3mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1 an et 5 ans	>5ans	Total
Prêts et créances émis sur la clientèle	62 803 128	57 324 462	99 779 652	58 951 966	278 859 209

Comptes de régularisation et autres actifs

En Kdh	2015	2016	2017
Autres Actifs	5 342 284	5 345 214	5 618 021
Débiteurs divers	3 129 620	3 135 178	3 733 961
Valeurs et emplois divers	244 913	166 184	175 258
Autres actifs d'assurance	1 574 587	1 615 706	1 515 077
Autres	393 165	428 145	193 726
Comptes de régularisation	2 631 445	2 239 980	3 056 634
Produits à recevoir	1 339 508	1 276 942	1 358 049
Charges constatées d'avance	212 287	161 356	174 638
Autres comptes de régularisation	1 079 650	801 683	1 523 946
Total	7 973 730	7 585 194	8 674 655

Comptes de régularisation et autres passifs

En Kdh	2015	2016	2017
Autres Passifs	5 506 303	6 107 038	7 164 900
Opérations diverses sur titres	200 510	332 700	338 232
Créditeurs divers	5 148 029	5 471 824	6 710 837
Autres Passifs d'assurance	157 765	302 515	115 831
Comptes de régularisation	3 341 997	3 774 222	3 564 082
Charges à payer	1 551 738	1 878 530	1 543 465
Produits constatés d'avance	472 619	523 168	598 070
Autres comptes de régularisation	1 317 640	1 372 524	1 422 548
Total	8 848 300	9 881 260	10 728 982

Ventilation des dettes par durée restant à courir

En Kdh	<= 3mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1 an et 5 ans	>5ans	Total
Dettes envers les établissements de crédit	32 737 708	2 154 795	2 405 360	278 340	37 576 203

En Kdh	<= 3mois	Entre 3 mois et 1 an	Entre 1 an et 5 ans	>5ans	Total
Dettes envers la clientèle	92 052 300	82 394 929	83 138 797	57 688 327	315 274 353

Participation dans les entreprises mises en équivalence

En Kdh	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Revenu (CA)	Quote-part de résultat dans les sociétés MEE
Sociétés financière					
Sociétés non financières	106 949	49 287	781 915	104 150	16 488
Valeur nette au bilan des quotes-parts dans les sociétés MEE	106 949	49 287	781 915	104 150	16 488

Immeubles de placement

En Kdh	31/12/2016	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Autres mouvements	31/12/2017
Valeur brute	2 491 253		273 213	970	21 376	2 784 871
Amortissements et provisions	471 145		57 088	696	9 865	537 402
Valeur nette au bilan	2 020 107		216 125	274	11 511	2 247 468

Immobilisations corporelles et incorporelles

En Kdh	2017		
	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette
Terrains et constructions	3 178 977	1 344 777	1 834 200
Equip. Mobilier, installation	3 465 735	2 845 848	619 887
Biens mobiliers donnés en location	646 023	245 949	400 074
Autres immobilisations	6 145 818	3 449 258	2 696 561
Total Immobilisations corporelles	13 436 552	7 885 831	5 550 721
Logiciels informatiques acquis	3 301 645	2 117 298	1 184 347
Autres immobilisations incorporelles	1 491 049	550 216	940 833
Total Immobilisations incorporelles	4 792 695	2 667 514	2 125 180

En Kdh	2016		
	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette
Terrains et constructions	3 152 051	1 250 430	1 901 621
Equip. Mobilier, installation	3 264 512	2 556 035	708 477
Biens mobiliers donnés en location	577 741	236 197	341 544
Autres immobilisations	5 583 602	3 106 732	2 476 870
Total Immobilisations corporelles	12 577 907	7 149 395	5 428 512
Logiciels informatiques acquis	2 937 827	1 922 763	1 015 064
Autres immobilisations incorporelles	1 195 376	526 784	668 592
Total Immobilisations incorporelles	4 133 203	2 449 547	1 683 656

En Kdh	2015		
	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette
Terrains et constructions	3 056 073	1 185 395	1 870 677
Equip. Mobilier, installation	3 074 951	2 574 665	500 286
Biens mobiliers donnés en location	502 570	217 040	285 531
Autres immobilisations	5 169 400	2 872 811	2 296 589
Total Immobilisations corporelles	11 802 994	6 849 911	4 953 082
Logiciels informatiques acquis	2 688 223	1 701 553	986 670
Autres immobilisations incorporelles	1 254 740	533 267	721 474
Total Immobilisations incorporelles	3 942 964	2 234 819	1 708 144

Écarts d'acquisition

En Kdh	31/12/2016	Variation périmètre	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2017
Valeur brute	6 655 000	3 235 866	105 284		9 996 150
Cumul des pertes de valeurs					
Valeur nette au bilan	6 655 000	3 235 866	105 284	0	9 996 150

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

En Kdh	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017
Valeurs données en pension	289 501	180 037	291 038
Instruments dérivés	800 627	853 777	425 701
Juste valeur au bilan	1 090 129	1 033 814	716 739

Instruments dérivés par type de risque

En 2017

Par type de risque	Valeur comptable		Montant notionnel
	Actifs	Passifs	
Instruments dérivés de taux de change	320 433	56 629	31 943 110
Instruments dérivés de taux d'intérêt	76 932	37 522	25 556 326
Dérivés sur matières premières	25 339	25 473	235 299
Autres instruments dérivés	0	306 076	497 552
Total	422 703	425 701	58 232 287

En 2016

Par type de risque	Valeur comptable		Montant notionnel
	Actifs	Passifs	
Instruments dérivés de taux de change	245 970	66 683	38 157 802
Instruments dérivés de taux d'intérêt	328 318	83526	18 814 418
Dérivés sur matières premières	20 527	20 527	675 362
Autres instruments dérivés	27 619	683 041	417 735
Total	622 434	853 777	58 065 317

En 2015

Par type de risque	Valeur comptable		Montant notionnel
	Actifs	Passifs	
Instruments dérivés de taux de change	216 096	49 065	37 671 990
Instruments dérivés de taux d'intérêt	267 318	390 473	25 953 296
Dérivés sur matières premières	17 468	17 468	1 881 567
Autres instruments dérivés	96 906	343 621	387 945
Total	597 788	800 627	65 894 798

Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

En Kdh	2015	2016	2017
Autres dettes représentées par un titre	13 743 666	11 243 383	11 120 406
titres de créances négociables	13 580 234	11 139 034	11 050 883
emprunts obligataires	163 433	104 349	69 523
Dettes subordonnées	11 356 370	13 565 244	14 645 903
Emprunt subordonnés	11 356 370	13 565 244	14 645 903
à durée déterminée	11 356 370	13 565 244	14 645 903
à durée indéterminée			
Titres subordonnés			
à durée déterminée			
à durée indéterminée			
Total	25 100 036	24 808 627	25 766 309

Provisions pour risques et charges

Au 31 décembre 2017

	Stock au 31/12/2016	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Stock au 31/12/2017
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature	132 624		19 753		47 608	2 846	107 615
Provisions pour engagements sociaux	500 446		85 988	59 533		-3 160	523 741
Autres provisions pour risques et charges	1 138 017	46 758	315 256	28 529	368 796	41	1 102 748
Provisions pour risques et charges	1 771 087	46 758	420 997	88 062	416 403	-273	1 734 104

Au 31 décembre 2016

	Stock au 31/12/2015	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Stock au 31/12/2016
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature	142 363	0	13 509		24 917	1 669	132 624
Provisions pour engagements sociaux	464 506	0	95 691	55 094		-4 657	500 446
Autres provisions pour risques et charges	906 250	0	400 765	13 939	153 261	-1 796	1 138 017
Provisions pour risques et charges	1 513 117	0	509 965	69 034	178 178	-4 784	1 771 087

Au 31 décembre 2015

	Stock au 31/12/2014	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Stock au 31/12/2015
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature	213 698	0	59 157		40 696	-89 796	142 363
Provisions pour engagements sociaux	431 436	0	103 317	115 157		44 911	464 506
Autres provisions pour risques et charges	1 100 756	0	319 082	88 233	363 809	-61 547	906 250
Provisions pour risques et charges	1 745 890	0	481 556	203 390	404 504	-106 432	1 513 117

Marge d'intérêt

Au 31 décembre 2017

Kdh	31/12/2017		
	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	16 107 876	3 678 349	12 429 528
Comptes et prêts / emprunts	15 106 788	3 528 175	11 578 613
Opérations de pensions	1 399	150 174	-148 775
Opérations de location-financement	999 689		999 689
Opérations interbancaires	652 094	1 192 819	-540 725
Comptes et prêts / emprunts	652 094	1 100 354	-448 260
Opérations de pensions	0	92 466	-92 466
Emprunts émis par le groupe	0	1 039 686	-1 039 686
Actifs disponibles à la vente	2 059 209	0	2 059 209
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	18 819 180	5 910 854	12 908 326

Au 31 décembre 2016

Kdh	31/12/2016		
	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	14 938 444	3 552 917	11 385 527
Comptes et prêts / emprunts	13 970 399	3 424 520	10 545 879
Opérations de pensions	1 789	128 397	-126 608
Opérations de location-financement	966 256		966 256
Opérations interbancaires	565 576	929 273	-363 697
Comptes et prêts / emprunts	564 752	788 160	-223 408
Opérations de pensions	824	141 113	-140 289
Emprunts émis par le groupe	0	1 022 038	-1 022 038
Actifs disponibles à la vente	1 613 107	0	1 613 107
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	17 117 126	5 504 228	11 612 899

Au 31 décembre 2015

Kdh	31/12/2015		
	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	15 009 389	3 734 298	11 275 091
Comptes et prêts / emprunts	14 125 333	3 618 959	10 506 374
Opérations de pensions	3 203	115 338	-112 135
Opérations de location-financement	880 853		880 853
Opérations interbancaires	670 070	1 190 424	-520 353
Comptes et prêts / emprunts	669 219	1 064 629	-395 410
Opérations de pensions	852	125 795	-124 943
Emprunts émis par le groupe	0	1 010 699	-1 010 699
Actifs disponibles à la vente	1 656 895	0	1 656 895
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	17 336 355	5 935 421	11 400 934

Commissions nettes

Au 31 décembre 2017

En Kdh	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	2 383 120	89 158	2 293 962
avec les établissements de crédit	146 164	62 906	83 259
avec la clientèle	1 553 233		1 553 233
sur titres	131 661	9 232	122 428
de change	85 543	3 997	81 545
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	466 519	13 022	453 496
Prestation de services bancaires et financiers	3 022 227	529 192	2 493 035
Produits nets de gestion d'OPCVM	376 657	22 750	353 907
Produits nets sur moyen de paiement	1 706 101	411 824	1 294 276
Assurance	23 963		23 963
Autres	915 507	94 618	820 888
Produits nets de commissions	5 405 347	618 350	4 786 997

Au 31 décembre 2016

En Kdh	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	2 249 138	75 386	2 173 752
avec les établissements de crédit	123 060	59 340	63 720
avec la clientèle	1 504 573		1 504 573
sur titres	149 770	8 674	141 096
de change	71 166	2 021	69 146
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	400 569	5 352	395 218
Prestation de services bancaires et financiers	2 742 675	498 153	2 244 522
Produits nets de gestion d'OPCVM	358 237	19 738	338 498
Produits nets sur moyen de paiement	1 519 225	392 318	1 126 907
Assurance	10 198		10 198
Autres	855 015	86 097	768 918
Produits nets de commissions	4 991 813	573 539	4 418 274

Au 31 décembre 2015

En Kdh	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	1 971 676	81 730	1 889 946
avec les établissements de crédit	92 285	67 033	25 252
avec la clientèle	1 315 245	-	1 315 245
sur titres	107 780	3 862	103 918
de change	88 228	6 104	82 123
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	368 139	4 731	363 408
Prestation de services bancaires et financiers	2 594 365	444 028	2 150 338
Produits nets de gestion d'OPCVM	333 136	25 037	308 098
Produits nets sur moyen de paiement	1 395 943	345 856	1 050 087
Assurance	21 057	-	21 057
Autres	844 229	73 134	771 095
Produits nets de commissions	4 566 042	525 758	4 040 284

Gains ou pertes nets sur les actifs financiers disponibles à la vente

En Kdh	2015	2016	2017
Produits des titres à revenu variable	284 663	372 197	423 113
Résultats de cession	47 074 -	109 295	86 880
Plus-value	156 846	88 785	160 004
Moins-value	-109 772 -	198 080 -	73 124
Gains ou pertes de valeur des titres à revenu variable	-148 176	84 569	66 117
Total	183 561	347 472	576 110

Produits et charges des autres activités

En Kdh	2017			2016		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Produits nets de l'assurance	7 375 945	7 328 238	47 708	6 749 814	6 293 786	456 029
Produits nets des immeubles de placement	59 559		59 559	32 437		32 437
Produits nets des immobilisations en location simple	346		346	42 627 12		42 616
Autres produits	489 918	553 871	-63 953	349 956	649 366	-299 409
Total des produits et charges des autres activités	7 925 769	7 882 109	43 660	7 174 835	6 943 163	231 672

Produits nets de l'activité de l'assurance

En Kdh	2015	2016	2017
Primes acquises brutes	6 455 695	7 283 661	8 007 358
Variation des provisions techniques	-1 480 352	-1 389 985	-2 372 873
Charges des prestations des contrats	-4 380 010	-5 208 090	-5 166 586
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	-218 228	-229 558	-420 191
Total	377 104	456 029	47 708

Coût du risque

	2015	2016	2017
Dotations aux provisions	-2 974 926	-2 588 392	-2 764 544
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-2 594 886	-2 174 118	-2 415 795
Provisions engagements par signature	-59 157	-13 509	-19 753
Autres provisions pour risques et charges	-320 882	-400 765	-328 997
Reprises de provisions	1 557 441	1 151 439	1 860 701
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	1 099 667	959 322	1 415 768
Reprises de provisions engagements par signature	40 696	24 917	47 608
Reprise des autres provisions pour risques et charges	417 078	167 200	397 325
Variation des provisions	-799 560	-564 405	-1 264 280
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-71 815	-58 443	-50 949
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-724 694	-556 636	-1 266 125
Récupérations sur prêts et créances amorties	85 183	64 614	81 324
Autres pertes	-88 233	-13 939	-28 529
Coût du risque	-2 217 045	-2 001 359	-2 168 124

Gains et pertes nettes sur les autres actifs

Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	2015	2016	2017
Plus-values de cession	122 735	84 874	39 171
Moins-value de cession	-162	-30 279	-15 810
Gains ou pertes sur autres actifs	122 573	54 596	23 361

Info Pôles

Bilan 2017	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	TOTAL
Total Bilan	289 517 174	34 033 801	36 385 740	115 723 411	475 660 126
dont					
<u>Eléments d'Actif</u>					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	57 681 385	28 000	7 846 900	318 800	65 875 084
Actifs disponibles à la vente	2 857 525	270 141	21 073 284	17 738 181	41 939 132
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	17 969 078	846 268	168 114	6 320 935	25 304 396
Prêts et créances sur la clientèle	184 908 389	30 115 474	2 751 038	68 220 144	285 995 046
Immobilisations corporelles	2 717 966	587 131	234 787	2 010 838	5 550 721
<u>Eléments du Passif</u>					
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	26 212 591	1 667 982	52	9 770 977	37 651 602
Dettes envers la clientèle	230 265 019	4 459 165	3 226	81 482 994	316 210 403
Provisions techniques des contrats d'assurance	0	0	28 634 562	-	28 634 562
Dettes subordonnées	13 319 651	464 541	0	861 711	14 645 903
Capitaux propres	37 407 777	2 927 423	4 753 680	5 712 168	50 801 049

Bilan 2016	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	TOTAL
Total Bilan	267 089 320	31 985 181	34 082 766	95 608 800	428 766 067
dont					
<u>Eléments d'Actif</u>					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	42 320 817	194 996	7 199 731	739 187	50 454 731
Actifs disponibles à la vente	4 317 440	276 010	19 520 402	13 653 652	37 767 504
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	18 920 591	37 170	66 734	3 601 372	22 625 866
Prêts et créances sur la clientèle	179 392 491	28 627 478	2 832 483	60 774 727	271 627 179
Immobilisations corporelles	2 535 544	531 760	407 907	1 953 301	5 428 512
<u>Eléments du Passif</u>					
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	16 602 502	1 209 828	0	10 469 925	28 282 255
Dettes envers la clientèle	212 649 972	3 762 856	2 039	69 849 659	286 264 527
Provisions techniques des contrats d'assurance	0	0	25 960 939	0	25 960 939
Dettes subordonnées	12 770 020	201 299	0	593 925	13 565 244
Capitaux propres	35 589 561	2 771 993	4 535 909	4 513 619	47 411 083

Bilan 2015	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	TOTAL
Total Bilan	261 166 714	30 015 484	30 740 657	89 155 837	411 078 692
dont					
Eléments d'Actif					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	49 838 628	134 821	6 725 981	1 598 536	58 297 966
Actifs disponibles à la vente	4 731 933	86 069	16 986 981	12 088 972	33 893 955
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	17 022 159	38 957	19 254	4 099 292	21 179 662
Prêts et créances sur la clientèle	167 940 716	27 206 942	2 791 280	54 979 877	252 918 815
Immobilisations corporelles	2 327 351	477 325	283 611	1 864 796	4 953 082
Eléments du Passif					
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	25 264 603	782 827	52	6 463 613	32 511 095
Dettes envers la clientèle	203 818 366	2 733 088	2 039	67 961 243	274 514 736
Provisions techniques des contrats d'assurance			23 873 972		23 873 972
Dettes subordonnées	10 760 507	201 360		394 502	11 356 370
Capitaux propres	29 646 558	2 796 827	3 952 235	4 833 538	41 229 157

Compte de produits et charges

Au 31 décembre 2017	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	6 945 211	1 078 982	479 752	4 559 043	-154 662	12 908 326
Marge sur commissions	2 321 500	953 159	-23 859	2 057 383	-521 186	4 786 997
Produit net bancaire	11 068 865	2 404 004	1 438 408	7 183 368	-449 867	21 644 776
Charges de fonctionnement	4 800 694	894 889	525 725	3 272 111	-449 867	9 043 552
Résultat d'exploitation	4 517 707	1 186 929	742 852	3 048 320	0	9 495 808
Résultat net	2 965 591	753 850	653 292	2 211 232	0	6 583 965
Résultat net part du Groupe	2 924 367	586 491	258 993	1 621 051	0	5 390 902

Au 31 décembre 2016	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	6 798 619	1 057 688	413 670	3 476 460	-133 538	11 612 899
Marge sur commissions	2 156 256	913 959	-26 618	1 844 590	-469 913	4 418 274
Produit net bancaire	10 601 505	2 324 439	1 435 506	5 807 362	-495 486	19 673 327
Charges de fonctionnement	4 603 683	822 607	500 514	2 815 574	-495 486	8 246 893
Résultat d'exploitation	4 144 697	1 190 529	820 327	2 373 518	0	8 529 070
Résultat net	2 573 820	749 744	674 937	1 654 624	0	5 653 125
Résultat net part du Groupe	2 549 317	578 748	512 850	1 116 505	0	4 757 421

Au 31 décembre 2015	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	6 779 643	1 044 855	518 774	3 206 217	-148 555	11 400 934
Marge sur commissions	1 895 329	865 465	-26 518	1 749 442	-443 434	4 040 284
Produit net bancaire	10 505 570	2 238 511	1 400 025	5 375 406	-522 494	18 997 018
Charges de fonctionnement	4 502 730	748 106	450 258	2 780 961	-522 494	7 959 562
Résultat d'exploitation	4 261 657	1 194 146	808 575	1 704 872		7 969 250
Résultat net	2 549 035	741 125	673 985	1 336 023		5 300 168
Résultat net part du Groupe	2 525 148	556 446	534 393	885 793		4 501 781

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION – COMPTES CONSOLIDES

Principes Généraux

La présentation des états de synthèse consolidés du groupe Attijariwafa bank est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les comptes consolidés sont établis sur la base des comptes sociaux de chacune des entités entrant dans le périmètre de consolidation.

Principales méthodes d'évaluation

Présentation générale des créances

Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :

- créances à vue et à terme pour les établissements de crédit ;
- crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers, autres crédits, opérations de crédit bail et de location, créances acquises par affacturage pour la clientèle.

Créances en souffrance

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur. Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
- les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de 20%, 50% ou 100% pour respectivement les créances pré-douteuses, douteuses et compromises.

Les provisions relatives aux risques de crédit sont déduites des postes d'actif concernés.

Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.

Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Portefeuille titres de transaction, de placement et d'investissement

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit. Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titres de créances ou titres de propriété), et d'autre part, en fonction de l'intention (titres de transaction, titres de placement, titres d'investissement).

Provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Principes et modalités de consolidation

Les règles appliquées pour l'établissement des comptes consolidés du groupe Attijariwafa bank sont celles préconisées par les dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédits.

Le périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation est constitué par la société mère Attijariwafa bank et les sociétés sous contrôle exclusif ou conjoint ainsi que celles sur lesquelles le groupe exerce une influence notable. Les comptes consolidés regroupent donc les comptes :

- de la Banque Attijariwafa bank lesquels comprennent les comptes des succursales à l'étranger ;
- des filiales et participations significatives.

Le périmètre de consolidation ainsi constitué est repris en détail dans l'état A1.

Les comptes de toutes les entités consolidées sont arrêtés au 31 décembre à l'exception d'OGM dont les comptes sont arrêtés au 30 septembre.

Méthodes de consolidation

Les comptes des entreprises à caractère financier, contrôlées de manière exclusive, sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale.

Les comptes des entreprises à caractère financier, contrôlées de manière conjointe, sont consolidés selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les comptes des entreprises à caractère financier dans lesquelles le Groupe « Attijariwafa bank » exerce une influence notable sont consolidés selon la méthode de mise en équivalence.

Les comptes des entreprises à caractère non financier sont, à l'exception des titres représentatifs des participations significatives dans les SCI, consolidés selon la méthode de mise en équivalence quel que soit le pourcentage de contrôle du Groupe.

Il est à noter que la filiale Wafa Assurance détenue à hauteur de 79,29% par le groupe Attijariwafa bank a été consolidée par une mise en équivalence en respect des principes comptables du PCEC qui prévoient de consolider les filiales non financières selon la méthode de la mise en équivalence.

Les titres détenus dans des participations d'importance minimale en termes de valeur comptable et de résultat ainsi que ceux détenus en vue de leur cession ultérieure ne sont pas compris dans le champ de la consolidation.

Opérations de crédit-bail

Les opérations de crédit-bail sont retraitées au niveau des comptes consolidés comme suit :

- Les encours de crédit-bail réalisés par les établissements de crédit du groupe sont présentés dans les comptes consolidés dans la rubrique « Opérations de crédit-bail et de location ». Cette rubrique enregistre l'encours financier tel qu'il ressort de la comptabilité financière. La différence entre l'encours financier, porté dans les comptes consolidés, et l'encours présenté dans les comptes sociaux est portée en réserves consolidées, après prise en compte de l'impôt différé.

- Les immobilisations acquises en crédit-bail par les entités consolidées sont reclassées au bilan consolidé dans la rubrique « Immobilisations incorporelles ou corporelles » par la contrepartie d'une dette financière. Les loyers payés sont neutralisés par la constatation d'une dotation aux amortissements des immobilisations et d'une charge financière enregistrée dans la rubrique « charges sur les immobilisations de crédit-bail et de location ».

Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont, après prise en compte le cas échéant de l'impôt différé, annulées au niveau des comptes consolidés.

Impôts différés

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation sont calculés société par société selon la méthode du report variable, en tenant compte de la conception étendue.

Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition positif, assimilé à une prime payée pour acquérir les titres, est inscrit à l'actif du bilan consolidé et peut être amorti sur une durée maximale de vingt ans.

L'écart d'acquisition négatif, assimilé à une provision pour risques, est inscrit au passif du bilan consolidé et repris en résultat sur une durée n'excédant pas dix ans.

Les écarts non significatifs sont intégralement rapportés au résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été constatés. Cette situation concerne tous les écarts d'acquisition du groupe Attijariwafa bank à l'exception de l'écart d'acquisition de CAPRI qui est amorti sur 5 ans.

Il est à noter que l'écart de première consolidation a été subdivisé en écart de réévaluation relatif à la relation clientèle lequel constitue l'élément notable du bilan consolidé d'Attijariwafa bank au 31 décembre 2004. Cet actif incorporel correspond à la capacité de l'ensemble acquis de maintenir et de renouveler des contrats bénéficiaires avec ses clients.

L'évaluation de cet actif incorporel est sensiblement identique à celle qui a été faite lors des évaluations pour la fusion Ex.BCM et Ex.Wafabank. Pour cette raison, il est affecté en totalité à l'activité bancaire.

Conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, et de passif et de hors bilan de l'entité étrangère sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historiques d'acquisition des titres et de constitution des réserves. L'écart résultant de cette correction (cours de clôture –cours historique) est constaté en réserve consolidée « Ecart de conversion ».

Conversion des éléments du compte de résultat

L'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constaté sur l'exercice.

Le résultat apparaissant sur le bilan est ramené au niveau de celui du compte résultat par la constatation d'un écart inscrit parmi les capitaux propres au poste « Ecart de conversion ».

Elimination des opérations réciproques

Opérations réciproques n'affectant pas le résultat consolidé

Les opérations réciproques significatives à l'échelle de l'ensemble du groupe sont éliminées pour l'établissement des comptes consolidés.

Opérations réciproques affectant le résultat consolidé

Les profits de cession internes significatifs à l'échelle de l'ensemble du groupe sont éliminés..

RAPPORTS DE NOTATION

I. RAPPORT DE NOTATION DE STANDARD & POOR'S

S&P Global
Ratings

RatingsDirect®

Summary:

Attijariwafa Bank

Primary Credit Analyst:

Anais Ozyavuz, Paris 0144206773; anais.ozyavuz@spglobal.com

Secondary Contact:

Stephanie Mery, Paris (33) 1-4420-7344; stephanie.mery@spglobal.com

Table Of Contents

Major Rating Factors

Outlook

Related Criteria

Related Research

Summary:

Attijariwafa Bank

SACP	bb	+	Support	0	+	Additional Factors	0
Anchor	bb		ALAC Support	0		Issuer Credit Rating BB/Stable/B	
Business Position	Strong	+1	GRE Support	0			
Capital and Earnings	Moderate	0	Group Support	0			
Risk Position	Moderate	-1	Sovereign Support	0			
Funding	Average	0					
Liquidity	Adequate	0					

Major Rating Factors

Strengths:	Weaknesses:
- Leading commercial position in Morocco's banking system and strong commercial position in Western Africa's banking system. - Adequate business diversification. - A well-designed strategy.	- Moderate capitalization. - An ambitious regional expansion strategy that might increase credit and operational risk. - Current volatile economic environment in abroad markets.

Outlook: Stable
The stable outlook on Morocco-based Attijariwafa Bank (AWB) reflects S&P Global Ratings' view that AWB will maintain its solid business profile over the next 12 months. In addition, we believe that AWB's geographic expansion strategy will not lead to a significant deterioration of asset quality and capitalization over that period. Of note, a weakening of our assessment of AWB's stand-alone credit profile by one notch would be compensated by AWB's systemic importance to the Moroccan government. This would allow AWB to benefit from one notch of government support into the long-term rating on the bank. A downgrade could be triggered by a simultaneous deterioration of the bank's capitalization and asset quality, subsequent to an unexpected acquisition, for example, which we assess as remote over the next 12 months. Although unlikely in the next 12 months, a marked improvement in asset quality or capitalization, or a positive action on the sovereign rating, could lead to a positive rating action on AWB.

Summary: Attijariwafa Bank

Related Criteria

- Criteria - Financial Institutions - General: Risk-Adjusted Capital Framework Methodology, July 20, 2017
- General Criteria: Methodology For Linking Long-Term And Short-Term Ratings, April 7, 2017
- General Criteria: Group Rating Methodology, Nov. 19, 2013
- Criteria - Financial Institutions - Banks: Quantitative Metrics For Rating Banks Globally: Methodology And Assumptions, July 17, 2013
- Criteria - Financial Institutions - Banks: Banks: Rating Methodology And Assumptions, Nov. 9, 2011
- Criteria - Financial Institutions - Banks: Banking Industry Country Risk Assessment Methodology And Assumptions, Nov. 9, 2011
- General Criteria: Use Of CreditWatch And Outlooks, Sept. 14, 2009

Related Research

- Banking Industry Country Risk Assessment: Morocco, Dec. 6, 2017
- Morocco 'BBB-/A-3' Ratings Affirmed; Outlook Remains Stable, Oct. 6, 2017

Anchor Matrix										
Industry Risk	Economic Risk									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	a	a	a-	bbb+	bbb+	bbb	-	-	-	-
2	a	a-	a-	bbb+	bbb	bbb	bbb-	-	-	-
3	a-	a-	bbb+	bbb+	bbb	bbb-	bbb-	bb+	-	-
4	bbb+	bbb+	bbb+	bbb	bbb	bbb-	bb+	bb	bb	-
5	bbb+	bbb	bbb	bbb	bbb-	bbb-	bb+	bb	bb-	b+
6	bbb	bbb	bbb-	bbb-	bbb-	bb+	bb	bb	bb-	b+
7	-	bbb-	bbb-	bb+	bb+	bb	bb	bb-	b+	b+
8	-	-	bb+	bb	bb	bb	bb-	bb-	b+	b
9	-	-	-	bb	bb-	bb-	b+	b+	b+	b
10	-	-	-	-	b+	b+	b+	b	b	b-

Additional Contact:

Financial Institutions Ratings Europe; FIG_Europe@spglobal.com

Copyright © 2017 by Standard & Poor's Financial Services LLC. All rights reserved.

No content (including ratings, credit-related analyses and data, valuations, model, software or other application or output therefrom) or any part thereof (Content) may be modified, reverse engineered, reproduced or distributed in any form by any means, or stored in a database or retrieval system, without the prior written permission of Standard & Poor's Financial Services LLC or its affiliates (collectively, S&P). The Content shall not be used for any unlawful or unauthorized purposes. S&P and any third-party providers, as well as their directors, officers, shareholders, employees or agents (collectively S&P Parties) do not guarantee the accuracy, completeness, timeliness or availability of the Content. S&P Parties are not responsible for any errors or omissions (negligent or otherwise), regardless of the cause, for the results obtained from the use of the Content, or for the security or maintenance of any data input by the user. The Content is provided on an "as is" basis. S&P PARTIES DISCLAIM ANY AND ALL EXPRESS OR IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, ANY WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE OR USE, FREEDOM FROM BUGS, SOFTWARE ERRORS OR DEFECTS, THAT THE CONTENT'S FUNCTIONING WILL BE UNINTERRUPTED OR THAT THE CONTENT WILL OPERATE WITH ANY SOFTWARE OR HARDWARE CONFIGURATION. In no event shall S&P Parties be liable to any party for any direct, indirect, incidental, exemplary, compensatory, punitive, special or consequential damages, costs, expenses, legal fees, or losses (including, without limitation, lost income or lost profits and opportunity costs or losses caused by negligence) in connection with any use of the Content even if advised of the possibility of such damages.

Credit-related and other analyses, including ratings, and statements in the Content are statements of opinion as of the date they are expressed and not statements of fact. S&P's opinions, analyses and rating acknowledgment decisions (described below) are not recommendations to purchase, hold, or sell any securities or to make any investment decisions, and do not address the suitability of any security. S&P assumes no obligation to update the Content following publication in any form or format. The Content should not be relied on and is not a substitute for the skill, judgment and experience of the user, its management, employees, advisors and/or clients when making investment and other business decisions. S&P does not act as a fiduciary or an investment advisor except where registered as such. While S&P has obtained information from sources it believes to be reliable, S&P does not perform an audit and undertakes no duty of due diligence or independent verification of any information it receives.

To the extent that regulatory authorities allow a rating agency to acknowledge in one jurisdiction a rating issued in another jurisdiction for certain regulatory purposes, S&P reserves the right to assign, withdraw or suspend such acknowledgment at any time and in its sole discretion. S&P Parties disclaim any duty whatsoever arising out of the assignment, withdrawal or suspension of an acknowledgment as well as any liability for any damage alleged to have been suffered on account thereof.

S&P keeps certain activities of its business units separate from each other in order to preserve the independence and objectivity of their respective activities. As a result, certain business units of S&P may have information that is not available to other S&P business units. S&P has established policies and procedures to maintain the confidentiality of certain non-public information received in connection with each analytical process.

S&P may receive compensation for its ratings and certain analyses, normally from issuers or underwriters of securities or from obligors. S&P reserves the right to disseminate its opinions and analyses. S&P's public ratings and analyses are made available on its Web sites, www.standardandpoors.com (free of charge), and www.ratingsdirect.com and www.globalcreditportal.com (subscription), and may be distributed through other means, including via S&P publications and third-party redistributors. Additional information about our ratings fees is available at www.standardandpoors.com/usratingsfees.

STANDARD & POOR'S, S&P and RATINGSDIRECT are registered trademarks of Standard & Poor's Financial Services LLC.

WWW.STANDARDANDPOORS.COM/RATINGSDIRECT

DECEMBER 19, 2017 4

II. RAPPORT DE NOTATION DE CAPITAL INTELLIGENCE

Bank Rating Report

Attijariwafa Bank

Morocco

Capital Intelligence Ratings Ltd

Oasis Complex, Block E, Gladstone Street
PO Box 53585
3303 Limassol
Cyprus

Telephone: +357 2534 2300

Facsimile: +357 2581 7750

E-mail: capital@ciratings.com

Web site: <http://www.ciratings.com>

CONTACT

Primary Analyst

Darren Stubing

Senior Credit Analyst

Tel: +357 2534 2300

E-mail: darren.stubing@ciratings.com

Secondary Analyst

Tom Kenzik

Senior Credit Analyst

E-mail: tom.kenzik@ciratings.com

Rating Committee Chairman

Morris Helal

Senior Credit Analyst

The ratings have been initiated by CI. The issuer did not participate in the rating process. The information source used to prepare the credit ratings is public information. CI had access to the published financial statements of the issuer for the purpose of the rating, but did not have access to the issuer's internal accounts, management and other relevant internal documents. Nevertheless, CI considers the quality of information available on the issuer to be satisfactory for the purpose of assigning and maintaining credit ratings. CI does not audit or independently verify information received during the rating process.

The rating has been disclosed to the rated entity and released with no amendment following that disclosure. Ratings on the issuer were first released in March 1996. The ratings were last updated in August 2017.

The principal methodology used in determining the ratings is Bank Rating Methodology. The methodology, the meaning of each rating category, the time horizon of rating outlooks and the definition of default, as well as information on the attributes and limitations of CI's ratings, can be found at www.ciratings.com. CI's policy on unsolicited ratings including an explanation of the colour coding of credit rating symbols can be found at the same location. Historical performance data, including default rates, are available from a central repository established by ESMA (CEREP) at <http://cerp.esma.europa.eu>

A Capital Intelligence rating is not a recommendation to purchase, sell, or hold a security of the institution, inasmuch as it does not comment as to market price or suitability for a particular investor.

Reproducing or distributing this publication without the publisher's consent is prohibited. Information has been obtained by Capital Intelligence from sources believed to be reliable. However, because of the possibility of human or mechanical error by our source, Capital Intelligence, or others, Capital Intelligence does not guarantee the accuracy, adequacy or completeness of any information and is not responsible for any error or omissions or for the results obtained from use of such information.

Copyright © Capital Intelligence Ratings Ltd 2018

ATTIJARIWAFABANK

Casablanca, Morocco

14 September 2018

RATINGS				FINANCIAL HIGHLIGHTS				
	Current	Previous	Last Changed	USD (mn) MAD (mn)	2017 USD	2017 MAD	2016 MAD	2015 MAD
Sovereign	*NR							
Foreign Currency								
Long-Term:	BBB-	BB+	Jan 08	Total Assets	50,985	475,860	428,768	411,079
Short-Term:	A3	B	Jan 08	Net Loans	33,367	311,299	289,837	251,291
				Customer Deposits	33,894	316,210	286,265	274,515
Financial Strength	BBB	BBB+	Feb 04	Total Capital	5,445	50,801	47,411	41,229
				Gross Income	2,320	21,845	19,873	18,997
				Net Income	708	6,584	5,653	5,300
Support	2	-	-	Exchange Rate: USD/MAD		9.33	10.18	9.92
Outlook				NPL / Gross Loans		7.00	7.00	7.10
Foreign Currency	Stable	-	-	Loan-Loss Reserves /NPLs		75.17	73.29	72.72
Financial Strength	Stable	-	-	Capital Adequacy Ratio		12.32	13.29	12.50
				Net Loans / Stable Funds		81.45	77.35	75.46
				Net Interest Margin		2.85	2.77	2.80
				Cost / Income		48.11	48.47	48.38
				Return on Average Assets		1.46	1.35	1.30

*Not publicly rated; internal shadow sovereign rating assigned

The above is based on the consolidated accounts

RATINGS DRIVERS

Supporting the Rating

- Very strong domestic banking franchise, leading market position in most banking activities in Morocco and particularly so in deposits and loans.
- Well diversified international operations in North Africa and Sub-Saharan Africa. However, most of the banking interests outside Morocco are in low sovereign rated countries.
- Long track record of sound profitability aided by a low cost of funds. ROAA among the highest in the sector.
- Highly-regarded management and prudent policies in place.

Constraining the Rating

- Fall in capital adequacy at both the consolidated and bank levels in 2017. The capital adequacy ratio (CAR) is modest in CI's view and only just above the minimum requirement of 12%.
- Level of non-performing loans (NPLs) is high, although the position stabilised somewhat in 2017, particularly at the Parent bank level. However, at the Group level, NPLs did rise at quite a high rate. The rise in NPLs is somewhat mitigated by increased provisioning levels, although this remains only adequate.
- Lack of detail on restructured loans and write-offs. Accretion rate likely higher than appears.
- Increased banking activities outside of Morocco provide opportunities but place increased focus on risk management. International bank subsidiaries also create greater impact on CAR.

RATING RATIONALE

Capital Intelligence Ratings (CI Ratings or CI) has affirmed Attijariwafa Bank's (AWB) Financial Strength Rating (FSR) at 'BBB'. The rating is supported by the Bank's good level of profitability, its dominant banking franchise in Morocco, low cost of funds, diversified operations in Africa, and comfortable liquidity. The rating is constrained by the still elevated level of NPLs, somewhat modest loan-loss coverage (despite its adequacy), and modest CAR, despite this being above regulatory requirements. The Outlook for the FSR is 'Stable'. However, CI Ratings would like to see an increased capital adequacy position and improvement in loan asset quality metrics. Any deterioration in either would certainly place significant downward pressure on the FSR; even maintaining the current FSR will require improvement in both areas.



AWB's Long- and Short-Term Foreign Currency Ratings (FCRs) are affirmed at 'BBB-' and 'A3', respectively, with a 'Stable' Outlook, and for similar reasons. The FCRs are constrained by CI's internal assessment of sovereign credit risk. The Support Rating is maintained at '2', reflecting the Bank's strong ownership profile, together with its dominant banking franchise and the very high likelihood of support in case of need from the authorities.

AWB remains the leading bank in Morocco and possesses a very strong domestic banking franchise with a market share of around one-quarter of sector assets, loans and deposits. At the consolidated Group level, it has a well-diversified banking presence in a number of North African and Sub-Saharan African countries. The Bank's performance in 2017 was solid overall with good improvement at the consolidated level in operating and net profit, as well as the return on average assets. The latter remains at a very sound level and is among the highest for all Moroccan banks. AWB has very good management in place and strategies are well-defined. AWB's profitability has been sound for some years at both the consolidated and parent-bank level. This has been driven by stable margins (particularly a low cost of funds), increased non-interest income, good cost control and a moderate cost of risk.

Loan asset quality steadied somewhat in 2017, particularly for the Moroccan banking operations and the Bank saw a fall in NPLs for the first time in some years. However, at the consolidated level, NPLs increased by a higher 16% in 2017 due mainly to sub-Sahara banking operations. The NPL ratio was stable, at 7%, but was aided by the growth in lending. The ratio remains on the high side and appears to be quite intractable. The position is mitigated by improving loan-loss coverage but this remains only adequate. While loan-loss coverage has consistently edged forward over the last few years, it has been on a very gradual path.

AWB's capital position – at both the consolidated and parent bank levels – weakened in 2017 due to the rise in risk-weighted assets and, in part, to the acquisition of Barclays Bank Egypt. The CAR (Basel III basis) fell to what is a modest level in CI's view, albeit above the minimum requirement of 12%. The introduction of IFRS 9 in 2018 will see a negative impact of 24 basis points. Liquidity is adequate at both the consolidated and parent bank level (although loan-based liquidity ratios tightened slightly as loan growth outpaced that of deposit expansion). Funding is mainly from core customer deposits – particularly from its leading market position in Morocco – with the balance sheet supported further by a good base of medium- and long-term funding.

PERFORMANCE OUTLOOK

AWB continues to perform well in terms of profitability at both the consolidated and bank levels. CI expects returns to remain at a good level in 2018, and comfortably in excess of the peer group average.

The cost of risk is forecast to be steady as is the case for overall loan asset quality. In turn, NPL ratios are expected to remain around current levels with a slight improvement in coverage. The Bank is supported by its strong domestic banking franchise, dominant market position in all banking segments in Morocco, and a solid financial profile. The majority of its funding is sourced from low cost domestic retail customer deposits – a stable base given the Bank's size and reach. This advantageous funding cost position underpins AWB's higher than sector average returns. The Bank is expected to maintain its leading market position in customer deposits.

In regard to the Group's wider Sub-Saharan and North African banking activities, these are expected to be generally sound in 2018 but loan asset quality pressure is likely to remain in certain west-African operations.

In May 2017 Attijariwafa Bank finalised the 100% acquisition of Barclays' Egyptian business. Although currently holding a small market share at just over 1%, AWB hopes to grow this gradually over the next few years. As with its other international banking subsidiaries, the move into this market provides opportunities but places more focus on Group risk management.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

BULLETIN DE SOUSCRIPTION FERME ET IRREVOCABLE

EMISSION D'OBLIGATIONS SUBORDONNEES

ATTIJARIWAFABANK

Destinataire :

[]

Date :

[]

IDENTIFICATION DU SOUSCRIPTEUR

Dénomination ou Raison sociale :

Nom du teneur de compte :

N° de compte :

Dépositaire :

Téléphone :

Fax :

Code d'identité¹ :

Qualité souscripteur² :

Nom et Prénom signataire :

Fonction :

Siège social :

Adresse (si différente du siège social) :

Mode de paiement :

CARACTERISTIQUES DES OBLIGATIONS

	Tranche A non cotée	Tranche B non cotée
Plafond	MAD 500.000.000	MAD 500.000.000
Nombre de titres	5.000 obligations subordonnées perpétuelles	5.000 obligations subordonnées perpétuelles
Valeur nominale	MAD 100 000	MAD 100 000
Maturité	Perpétuelle	Perpétuelle
Taux	entre 5,88% et 5,98%	entre 4,74% et 4,84% pour la première année
Remboursement du principal	In fine	In fine
Prime de risque	Entre 250 et 260 pbs	Entre 230 et 240 pbs
Garantie de remboursement	Aucune	Aucune
Négociabilité des titres	De gré à gré	De gré à gré
Méthode d'allocation	Adjudication à la Française avec priorité à la tranche A (taux à réviser chaque 10 ans), puis à la tranche B (taux révisable annuellement)	Adjudication à la Française avec priorité à la tranche A (taux à réviser chaque 10 ans), puis à la tranche B (taux révisable annuellement)

Maturité perpétuelle	Tranche A Non Cotée Taux fixe à réviser chaque 10 ans : Entre 5,88% et 5,98% pour les 10 premières années	Tranche B Non Cotée Taux révisable annuellement, soit entre 4,74% et 4,84% pour la première année

Nombre de titres demandés

Montant global (en dirhams)

Taux souscrit

Prime souscrite

Nous souscrivons sous forme d'engagement ferme et irrévocable à l'émission d'obligations ATTIJARIWAFABANK à hauteur du montant total ci-dessus.

Nous déclarons avoir pris connaissance et accepté les dispositions de la note d'information et du contrat d'émission relatifs à cette émission obligataire subordonnée perpétuelle, notamment les caractéristiques des Obligations Subordonnées perpétuelles à émettre dont la date de jouissance est le 27 décembre 2018.

Nous avons pris connaissance que l'allocation se fera selon la méthode d'adjudication dite à la Française avec priorité à la tranche A (taux à réviser chaque 10 ans), puis à la tranche B (taux révisable annuellement).

Nous autorisons par la présente notre dépositaire à débiter notre compte du montant correspondant aux obligations ATTIJARIWAFABANK qui nous seront attribuées.

L'exécution du présent bulletin de souscription est conditionnée par la disponibilité des obligations ATTIJARIWAFABANK.

Cachet et signature du souscripteur

Lu et approuvé

Avertissement :

« L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence des facteurs internes ou externes à l'émetteur.

Une note d'information visée par le AMMC est disponible, sans frais, au siège social de l'émetteur, auprès des établissements chargés de recueillir les demandes de souscription et à la Bourse de Casablanca »

¹Code d'identité : Registre de commerce pour les personnes morales, Numéro et date d'agrément pour les OPCVM

²Qualité du souscripteur

A Etablissements de crédit

B OPCVM

C Sociétés d'assurances, organismes de retraite et de prévoyance

D Fonds d'investissement, fonds de pension

E Autres (compagnies financières et la CDG)

CONTRAT D'EMISSION D'OBLIGATIONS SUBORDONNEES PERPETUELLES

**CONTRAT D'EMISSION D'OBLIGATIONS
SUBORDONNEES PERPETUELLES**

Entre

Attijariwafa bank

et

**Le représentant provisoire de la masse des
obligataires regroupant les tranches correspondantes
aux obligations subordonnées perpétuelles**

27 novembre 2018

RR

CE CONTRAT D'EMISSION D'OBLIGATIONS SUBORDONNEES PERPETUELLES EST CONCLU ENTRE LES SOUSSIGNES :

D'une part,

Attijariwafa bank, société anonyme au capital social de 2.035.272.260 dirhams, inscrite au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 333, siège social sis au 2, boulevard Moulay Youssef Casablanca, représentée par **Monsieur Mohamed EL KETTANI**, dûment habilité aux fins des présentes en sa qualité de Président Directeur Général ;

Ci-après désignée la « **Société** » ou « **Attijariwafa bank** »,

L'Investisseur, désigne tout souscripteur ou tout acquéreur ultérieur des obligations subordonnées perpétuelles (tel que ce terme est défini à l'article 1 ci-dessous), adhérent au présent Contrat conformément à l'Article 6.1 ci-dessous.

Ci-après désignée l'« **Investisseur** »,

Et d'autre part :

Le Cabinet HDID Consultants représenté par Monsieur Mohamed HDID, nommé en qualité de mandataire provisoire des obligataires (tel que ce terme est défini à l'article 1 ci-dessous) parmi les personnes habilitées à exercer les fonctions d'agent d'affaires par le le Conseil d'Administration de la Société tenu le 23 novembre 2018, et qui a accepté ces fonctions.

Ci-après désignée le « **Représentant provisoire de la masse des obligataires** »,

La société et l'investisseur sont désignés conjointement ci-après les « **Parties** » et individuellement une « **Partie** ».

IL A PREALABLEMENT ETE EXPOSE CE QUI SUIIT :

A. Attijariwafa bank est un acteur de premier plan dans le secteur bancaire, aussi bien au Maroc qu'en Afrique, ayant mis en place sa stratégie de développement :

- à l'international, notamment à travers :
 - ✓ la poursuite du renforcement de sa présence au Maghreb et le développement des activités en Afrique Centrale et Occidentale ;
 - ✓ le lancement de la 2^{ème} étape de développement Africain du Groupe à travers l'implantation dans certains pays anglophones à fort potentiel ;
- sur le marché domestique en développant la bancarisation, le financement des grands projets du Royaume et le financement du retail par les crédits acquéreurs et l'équipement des ménages.

B. Attijariwafa bank fait appel régulièrement au marché des capitaux et ce, en vue de :

- renforcer ses fonds propres réglementaires actuels et, par conséquent, renforcer son ratio sur fonds propres de catégorie 1 ainsi que son ratio de solvabilité ;
- financer son développement international et domestique.

- C. C'est dans ce contexte que l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société réunie en date du 22 novembre 2016 a autorisé l'émission d'obligations pour un montant global de huit milliards (8.000.000.000) de dirhams et donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à une ou plusieurs émissions de ces obligations et d'en arrêter les modalités et les caractéristiques. Ainsi, le Conseil d'Administration de la Société, tenu en date du 23 novembre 2018, en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale Ordinaire précitée, a décidé (i) de procéder à l'émission d'obligations subordonnées perpétuelles (Ci-après désignée les « Obligations Subordonnées Perpétuelles » pour un montant global de 500.000.000 de dirhams (Ci-après désignée l'« Emprunt Obligataire Subordonné », (ii) de fixer les caractéristiques et modalités définitives de cette émission, et (iii) de conférer à Monsieur Mohamed El Kettani, Président Directeur Général, tous les pouvoirs en vue de réaliser l'ensemble des opérations requises au titre de l' Emprunt Obligataire Subordonné et, généralement, prendre toutes mesures utiles et accomplir toutes formalités nécessaires à la réalisation définitive de l' Emprunt Obligataire Subordonné y compris la conclusion du présent Contrat.
- D. Les autres modalités de l'Emprunt Obligataire Subordonné sont présentées dans la Note d'Information (tel que ce terme est défini à l'article 1 ci-dessous) ;
- E. Les Parties ont donc convenu des termes et conditions de l'émission par la Société de l'Emprunt Obligataire Subordonné et modalités des Obligations Subordonnées Perpétuelles, au présent contrat (Ci-après désignée le « **Contrat** »).

CELA EXPOSE ILA ETE CONVENU CE QUI SUIT :

1. Définitions

- 1.1. Les termes utilisés dans le Contrat et commençant par une majuscule ont, sauf stipulations contraires, le sens qui leur est attribué ci-après :

« **Contrat** » a le sens qui lui est donné au paragraphe E du Préambule.

« **Date de Jouissance** » désigne le 27 décembre 2018.

« **Décisions Sociales** » désigne les décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société réunie en date du 22 novembre 2016 et la décision du Conseil d'Administration de la Société réunie en date du 23 novembre 2018 fixant les modalités définitives de l'émission des Obligations Subordonnées Perpétuelles.

« **Emprunt Obligataire Subordonné** » a le sens qui lui est donné au paragraphe C du Préambule.

« **Emprunt Obligataire Subordonné Perpétuelles** » a le sens qui lui est donné au paragraphe C du Préambule.

« **Jour ouvré – Jour de bourse** » désigne un jour (autre qu'un samedi, un dimanche ou un jour férié) où les banques et marchés financiers sont ouverts pour la réalisation de transactions au Royaume du Maroc.

« **Loi sur les Société Anonymes** » désigne la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée..

« **Note d'Information** » désigne la note d'information établie par la Société pour les besoins de l'Emprunt Obligataire Subordonné Perpétuel et faisant l'objet d'un visa de l'Autorité Marocaine du Marché des capitaux (AMMC).

« **Parties** » a le sens qui lui est donné à la présentation des Parties.

« **Prix d'Emission** » désigne le prix d'émission des Obligations Subordonnées Perpétuelle, soit 100 000 Dirhams (émission au pair).

« **Représentant de la Masse des Obligataires** » désigne (i) jusqu'à la date de nomination du représentant permanent de la masse des obligataires dans les conditions visées à l'Article 6, le

Représentant Provisoire de la Masse des Obligataires et (ii) à compter de la date de nomination du représentant permanent de la masse des Obligataires dans les conditions visées à l'Article 6, ce dernier.

« Société » a le sens qui lui est donnée à la Présentation des Parties.

1.2. Interprétation :

Aux termes du Contrat, sauf condition contraire :

- fusion s'entend d'une fusion réalisée en application de la Loi relative aux Sociétés Anonymes ;
- réglementation désigne toute réglementation, tout règlement, toute instruction ou circulaire officielle, toute exigence ou recommandation (ayant ou non force obligatoire) émanant de toute entité gouvernementale, intergouvernementale ou supranationale, de toute agence, direction, ou autre division de toute autre autorité ou organisation ;
- toute référence à une disposition légale s'entend de cette disposition telle qu'éventuellement amendée ou remplacée ;
- sauf stipulation contraire, toute référence à une heure du jour s'entend de l'heure à Casablanca, Maroc ;
- les titres des chapitres, articles et annexes sont indiqués par commodité uniquement et ne sauraient influencer l'interprétation du présent Contrat ;
- tout délai stipulé s'entend d'un délai franc (le jour du départ de ce délai n'étant pas pris en compte pour sa computation) et prend fin le dernier jour de ce délai à minuit ; et
- enfin, il est convenu que toutes les sommes figurant dans le texte du Contrat exprimeront des Dirhams marocains sauf mention expresse d'une autre devise.

2. Objet

Le Contrat a pour objet de définir, sur la base et en complément des Décisions sociales, les conditions et modalités de l'émission par la Société de l'Emprunt Obligataire Subordonnée ainsi que des conditions et modalités des Obligations Subordonnées Perpétuelles. Les Parties conviennent que les modalités et conditions des Obligations Subordonnées Perpétuelles sont détaillées dans la Note d'Information visée par l'AMMC. Les Parties déclarent accepter et adhérer à toutes les règles, modalités et conditions contenues dans la Note d'Information. Le présent contrat sera annexé à la Note d'Information.

3. Caractéristiques des Obligations Subordonnées Perpétuelles

3.1. Régime Juridique

L'émission des obligations objet de la présente note d'information est régie par le Dahir n° 1-14-193 du 1er Rabii I 1436 portant promulgation de la loi n° 103-12 relative aux établissements de crédits et organismes assimilés (loi bancaire), le Dahir portant loi 1-93-212 du 21 septembre 1993, la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, la circulaire 14/G/2013 de Bank Al-Maghrib relative au calcul des fonds propres réglementaires des établissements de crédit telle que modifiée et complétée (notamment l'article 20 relatif aux instruments de fonds propres additionnels) et la circulaire de l'AMMC

3.2. Forme des Obligations Subordonnées Perpétuelles

Les Obligations subordonnées perpétuelles non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription en compte chez les intermédiaires financiers habilités et admises aux opérations du dépositaire central (Maroclear).

3.3. Souscriptions

La souscription des Obligations Subordonnées Perpétuelles ainsi que leur négociation sur le marché secondaire sont réservées aux investisseurs qualifiés de droit marocain listés dans la Note d'Information.

Tout transfert entraînera adhésion aux conditions d'émission et de transfert des droits attachés à chaque Obligation Subordonnée Perpétuelle, telles qu'elles résultent notamment des Décisions Sociales et du présent Contrat et de la Note d'Information.

3.4. Règlement des souscriptions

Les Obligations Subordonnées Perpétuelles sont émises au Prix d'Emission et libérées en une seule fois à la Date de Jouissance (tel que ce terme est défini à l'article 4 alinea 4.2. ci-dessous)

4. Conditions générales de l'émission des Obligations Subordonnées Perpétuelles

4.1. Maturité des Obligations Subordonnées Perpétuelles

Maturité perpétuelle à compter de la Date de Jouissance.

4.2. Date de Jouissance

La Date de Jouissance des Obligations Subordonnées Perpétuelles interviendra le 27 décembre 2018.

4.3. Intérêts

Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 27 décembre de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré suivant le 27 décembre si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées perpétuelles cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Attijariwafa bank.

Attijariwafa bank peut décider, à sa discrétion et après accord préalable de Bank Al-Maghrib, d'annuler (en totalité ou en partie) le paiement du montant des intérêts pour une période indéterminée et sur une base non cumulative et ce, en vue de faire face à ses obligations (notamment suite à une demande de Bank Al-Maghrib). Suite à cette décision, tout montant d'intérêt annulé n'est plus payable par l'émetteur ou considéré comme accumulé ou dû à l'ensemble des porteurs d'obligations perpétuelles émises par Attijariwafa bank. Chaque décision

d'annulation portera sur le montant du coupon dont le paiement été initialement prévu à la prochaine date d'anniversaire.

Attijariwafa bank est tenue d'appliquer les dispositions de la circulaire n° 14/G/2013 de Bank Al-Maghrib du 13 août 2013 relative au calcul des fonds propres réglementaires des établissements de crédit, en ce compris l'article 10 de ladite circulaire définissant les instruments de fonds propres de base comme étant les actions et tout autre élément composant le capital social ainsi que la dotation respectant un certain nombre de critères (listés ci-dessous), dont principalement la disposition stipulant que les distributions sous forme de dividendes ou autres ne sont effectuées qu'une fois toutes les obligations juridiques et contractuelles honorées et les paiements sur les instruments de fonds propres de rang supérieur effectués et ce, en ce compris les obligations subordonnées perpétuelles objet de la présente note d'information. L'ensemble des critères mentionnés ci-dessus se présentent comme suit :

- les instruments sont directement émis par l'établissement après l'accord préalable de son organe d'administration ;
- les instruments sont perpétuels ;
- le principal des instruments ne peut donner lieu à réduction ou remboursement, sauf dans les cas de liquidation de l'établissement ou après accord préalable de Bank Al-Maghrib ;
- les instruments sont de rang inférieur à toutes les autres créances en cas d'insolvabilité ou de liquidation de l'établissement ;
- les instruments ne bénéficient de la part d'aucune des entités liées de sûretés ou de garanties ayant pour effet de rehausser le rang des créances ;
- les instruments ne font l'objet d'aucun arrangement, contractuel ou autre, rehaussant le rang des créances au titre de ces instruments en cas d'insolvabilité ou de liquidation ;
- les instruments permettent d'absorber la première partie et proportionnellement la plus importante part des pertes dès qu'elles surviennent ;
- les instruments donnent à son propriétaire une créance sur les actifs résiduels de l'établissement, laquelle créance, en cas de liquidation et après paiement de toutes les créances de rang supérieur, est proportionnelle au montant des instruments émis. Le montant de ladite créance n'est ni fixe ni soumis à un plafond, sauf s'il s'agit des parts sociales ;
- l'achat des instruments n'est pas financé directement ou indirectement par l'établissement ;
- les distributions sous forme de dividendes ou autres ne sont effectuées qu'une fois toutes les obligations juridiques et contractuelles honorées et les paiements sur les instruments de fonds propres de rang supérieur effectués. Ces distributions ne peuvent provenir que des éléments distribuables. Le niveau des distributions n'est pas lié au prix auquel les instruments ont été acquis à l'émission, sauf s'il s'agit des parts sociales ;
- les dispositions auxquelles sont soumis les instruments de fonds propres de base ne prévoient pas (i) de droits préférentiels pour le versement de dividendes, (ii) de plafond ni d'autres restrictions quant au montant maximal des distributions, sauf s'il s'agit des parts sociales, (iii) d'obligation, pour l'établissement, d'effectuer des distributions au profit de ses détenteurs ;
- le non-paiement de dividendes ne constitue pas un événement de défaut pour l'établissement ; et
- l'annulation de distributions n'impose aucune contrainte à l'établissement.

En cas d'annulation du paiement du montant des intérêts, l'émetteur est tenu d'informer, dans un délai d'au moins soixante jours calendaires avant la date de paiement, les porteurs d'obligations perpétuelles et l'AMMC, de cette décision d'annulation. Les porteurs d'obligations perpétuelles sont informés par un avis publié dans un journal d'annonces légales précisant le montant des intérêts annulés, les motivations de cette décision d'annulation de paiement du montant des intérêts ainsi que les mesures correctives qui ont été mises en œuvre.

La distribution des intérêts ne peut provenir que des éléments distribuables et n'est pas liée à la qualité de crédit d'Attijariwafa bank.

Attijariwafa bank peut décider, à sa discrétion et après accord préalable de Bank Al-Maghrib, d'augmenter le montant d'un coupon à payer qui deviendra, par conséquent, supérieur au montant du coupon déterminé sur la base de la formule ci-dessous. En cas de décision d'augmenter le montant du coupon, l'émetteur est tenu d'informer, dans un délai d'au moins soixante jours calendaires avant la date de paiement, l'ensemble des porteurs d'obligations perpétuelles émises par Attijariwafa bank et l'AMMC, de cette décision. Les porteurs d'obligations perpétuelles sont informés par un avis publié dans un journal d'annonces légales.

En cas d'existence d'autres instruments ayant un mécanisme d'annulation de paiement des coupons, la décision d'annulation / d'appréciation du montant du coupon à payer sera effectuée au prorata du montant du coupon entre tous les instruments.

Les intérêts seront calculés selon la formule suivante :

Pour la Tranche A (A taux révisable chaque 10 ans, d'une maturité perpétuelle non cotée à la Bourse de Casablanca) : $[\text{Nominal} \times \text{Taux facial}]$.

Pour la Tranche B (A taux révisable annuellement, d'une maturité perpétuelle non cotée à la Bourse de Casablanca) : $[\text{Nominal} \times \text{Taux nominal} \times \text{Nombre de jours exact}/360]$.

Les intérêts seront calculés sur la base du dernier nominal tel que défini dans la clause « Absorption des pertes » ou sur la base du capital restant dû tel que défini dans la clause « Remboursement du capital ».

4.4. Remboursement du capital

Le remboursement du capital est soumis à l'accord de Bank Al-Maghrib et se fait linéairement sur une durée minimale de 5 ans. (cf. article 4.5)

4.5. Remboursement anticipé

Attijariwafa bank s'interdit de procéder au remboursement anticipé des obligations subordonnées perpétuelles, objet de la présente émission, avant une période de 5 ans à compter de la date de jouissance. Au-delà de 5 ans, le remboursement anticipé de tout ou partie du capital ne peut être effectué qu'à l'initiative de l'émetteur, sous réserve d'un préavis minimum de cinq ans et après accord de Bank Al-Maghrib.

Tout remboursement anticipé (total ou partiel) sera effectué proportionnellement à toutes les tranches des obligations subordonnées perpétuelles objet de la présente émission de façon linéaire sur une durée minimale de 5 ans. Les porteurs d'obligations perpétuelles seront informés du remboursement anticipé, dès la prise de décision du remboursement anticipé avec un rappel au moins soixante jours calendaires avant la date de début de ce remboursement. Ces avis seront publiés dans un journal d'annonces légales et précisent le montant et la durée et la date de début du remboursement.

L'émetteur ne peut pas procéder au remboursement anticipé total ou partiel des obligations subordonnées perpétuelles, objet de la présente émission, tant que leur valeur nominale est dépréciée conformément à la clause « Absorption des pertes ». Dans le cas où le ratio Common Equity Tier1 (CET 1), tel que défini par Bank Al Maghrib, devient inférieur à 6,0% des risques pondérés, sur base individuelle ou consolidée, durant la période de remboursement, ce dernier sera effectué sur la base de la valeur nominale initiale des titres.

Tout remboursement anticipé (total ou partiel), intervenu avant la date d'anniversaire, sera effectué sur la base du montant du capital restant dû et des intérêts courus à la date du remboursement.

Attijariwafa bank s'interdit de procéder au rachat des obligations subordonnées perpétuelles, objet de la présente émission, tant que leur valeur nominale est dépréciée conformément à la clause « Absorption des pertes ». L'émetteur est tenu d'informer l'AMMC ainsi que l'ensemble des détenteurs des obligations subordonnées perpétuelles ayant souscrit à la présente émission, de toute éventuelle procédure de rachat, devant faire l'objet d'un accord préalable de Bank Al-Maghrib, par un avis publié dans un journal d'annonces légales précisant le nombre d'obligations

à racheter, le délai et le prix du rachat. Attijariwafa bank procédera au rachat au prorata des ordres de vente présentés (dans le cas où le nombre de titres présentés est supérieur au nombre de titres à racheter). Les obligations rachetées seront annulées.

En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif d'Attijariwafa bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées perpétuelles seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations d'Attijariwafa bank.

Le remboursement du capital est, en cas de mise en liquidation d'Attijariwafa bank, subordonné à toutes les autres dettes (Cf. « Rang de l'emprunt »), (cf. article 4.8)

4.6. Absorption des pertes

Les titres sont dépréciés dès lors que le ratio Common Equity Tier1 (CET 1), tel que défini par Bank Al Maghrib, devient inférieur à 6,0% des risques pondérés, sur base individuelle ou consolidée. Les titres sont dépréciés du montant correspondant au différentiel entre des fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) théoriques permettant d'atteindre 6,0% des risques pondérés de ratio CET 1 et les fonds propres effectifs CET 1 (après prise en compte de l'effet lié à la fiscalité).

Ladite dépréciation est effectuée, dans un délai ne pouvant excéder un mois calendaire à partir de la date de constatation du non respect du ratio minimum de 6,0%, sur base individuelle ou consolidée, en diminuant le nominal des titres du montant correspondant et ce, dans la limite d'une valeur nominale minimale de 50 dirhams (conformément à l'article 292 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée).

Dans les 30 jours suivants chaque fin de période semestrielle (dates d'arrêtés semestriels de publication des ratios de solvabilité) ou une date de calcul extraordinaire ou intermédiaire demandée par le régulateur, l'émetteur devra vérifier que le ratio Common Equity Tier 1

(CET 1), tel que défini par Bank Al Maghrib, respecte le niveau minimum de 6,0% des risques pondérés, sur base individuelle et consolidée. Attijariwafa bank procédera à la publication de son ratio CET1 ainsi que les niveaux prévisionnels dudit ratio à horizon 18 mois, après accord préalable de son Conseil d'Administration. Cette publication interviendra avant fin avril pour chaque arrêté des comptes annuels et avant fin octobre pour chaque arrêté des comptes semestriels et sera effectuée à travers les publications du Pilier III d'Attijariwafa bank (consultable sur son site web). Cette publication interviendra également, à travers un journal d'annonces légales, dans les trente jours suivants une éventuelle survenance d'événement significatif affectant les ratios réglementaires. Ces publications seront transmises au représentant de la masse des obligataires regroupant les porteurs des obligations subordonnées perpétuelles objet de la présente émission, en même temps que Bank Al-Maghrib et l'AMMC, et devront contenir le détail des ratios prudentiels (Ratio sur fonds propres de base ou CET1 et ratio de solvabilité), composition des fonds propres réglementaires ainsi que la répartition des risques pondérés.

En cas de non respect du ratio minimum de 6,0%, sur base individuelle ou consolidée, l'émetteur est tenu d'en informer immédiatement Bank Al-Maghrib et l'AMMC et d'adresser aux porteurs d'obligations perpétuelles, dans un délai de 5 jours ouvrés à partir de la date de constatation du non respect du ratio minimum de 6,0%, sur base individuelle ou consolidée, un avis publié dans un journal d'annonces légales précisant la survenance d'événement déclencheur du mécanisme d'absorption de perte, le montant de dépréciation de la valeur nominale des titres, la méthode de calcul de ce montant, les mesures correctives qui ont été mises en œuvre ainsi que la date à laquelle cette dépréciation prendra effet.

Après une éventuelle dépréciation de la valeur nominale des titres, et si la situation financière de l'émetteur ayant nécessité cette dépréciation s'améliore, Attijariwafa bank peut déclencher immédiatement, après accord préalable de Bank Al-Maghrib, le mécanisme d'appréciation en totalité ou en partie du nominal ayant fait l'objet de dépréciation. L'émetteur devra informer les

porteurs d'obligations subordonnées perpétuelles, dans un délai d'un mois, par avis publié dans un journal d'annonces légales, de la décision d'appréciation du nominal, du montant, du mode de calcul et de la date d'effet de ladite appréciation.

En cas d'existence d'autres instruments ayant un mécanisme d'absorption de pertes, la dépréciation/appréciation de la valeur nominale sera effectuée au prorata entre tous les instruments dont le seuil de déclenchement a été franchi et ce, sur la base de la dernière valeur nominale précédant la date de déclenchement du mécanisme d'absorption de pertes.

Les intérêts seront calculés sur la base du dernier nominal précédant la date de paiement du coupon (prenant en compte la dépréciation/appréciation du nominal).

En cas de dépréciation ou d'appréciation du nominal des titres, l'émetteur doit informer immédiatement l'AMMC.

4.7. Assimilation des Obligations Subordonnées perpétuelles

Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées perpétuelles, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure.

Au cas où Attijariwafa bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.

4.8. Rang de l'Emprunt par émission d'Obligations Subordonnées Perpétuelles

Le capital fait l'objet d'une clause de subordination.

L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts.

En cas de liquidation d'Attijariwafa bank, les titres subordonnés perpétuels de la présente émission ne seront remboursés qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

Les présents titres subordonnés perpétuels interviendront au remboursement après tous les autres emprunts subordonnés à durée déterminée qui ont été émis et qui pourraient être émis ultérieurement par Attijariwafa bank tant au Maroc qu'à l'international.

Ce remboursement sera effectué sur la base du plus petit des deux montants suivants :

- la valeur nominale initiale réduite du montant des remboursements éventuels effectués antérieurement ;
- le montant disponible après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires et des porteurs d'obligations subordonnés à durée déterminée qui ont été émis et qui pourraient être émis ultérieurement par Attijariwafa bank tant au Maroc qu'à l'international.

4.9. Garantie de remboursement

L'émission des Obligations Subordonnées Perpétuelles objet du présent Contrat, ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

4.10. Notation de l'émission des Obligations Subordonnées Perpétuelles

L'émission des Obligations Subordonnées Perpétuelles objet du présent Contrat, n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.

5. Masse des obligataires

Les Investisseurs porteurs des Obligations Subordonnées Perpétuelles seront regroupés en une masse jouissant de la personnalité morale conformément aux articles 299 et suivants de la loi relative aux Sociétés Anonymes. Les Investisseurs porteurs des Obligations Subordonnées Perpétuelles devront se réunir en assemblée générale à l'effet de désigner le Représentant de la Masse des Obligataires conformément aux dispositions légales applicables.

La Société s'engage à convoquer l'assemblée générale des obligataires dans un délai de un an à compter de l'ouverture de la période de souscription dans l'objectif de désigner le représentant permanent de la masse des obligataires.

Le Conseil d'Administration tenu le 23 novembre 2018, et dans l'attente de la tenue de l'Assemblée Générale des obligataires, a désigné, parmi les personnes habilitées à exercer les fonctions d'agent d'affaires, le Cabinet HDID Consultants représenté par Monsieur Mohamed HDID, comme Représentant Provisoire de la Masse des Obligataires.

Tout acte de gestion courante relative aux assemblées d'obligataires (convocation, tenue des assemblées, rédaction des procès-verbaux, accomplissement des formalités diverses) sera prise en charge par la Société sous le contrôle du Représentant de la Masse des Obligataires.

Le siège social de la masse des Obligataires est établi au siège de la Société. Les dossiers de la masse des Obligataires seront déposés au siège social de la Société. En cas de convocation de l'assemblée générale des obligataires, ceux-ci seront réunis au siège social de la Société ou en tout autre lieu fixé dans la convocation.

Ne peuvent être désignés comme Représentant de la Masse des Obligataires, les administrateurs et les personnes qui sont au service de la Société.

Le représentant de la Masse des Obligataires a, sauf restriction décidée par l'assemblée générale des obligataires, le pouvoir d'accomplir au nom de la masse des obligataires tous actes de gestion nécessaires à la sauvegarde des intérêts communs des Investisseurs.

Le Représentant de la Masse des Obligataires a seule qualité pour agir en justice au nom de l'ensemble des Investisseurs.

Le Représentant de la Masse des Obligataires ne peut s'immiscer dans la gestion des affaires sociales de la Société. Il a accès aux assemblées générales des actionnaires de la Société, mais sans voix délibérative. Il a le droit d'obtenir communication des documents mis à la disposition des actionnaires dans les mêmes conditions que ceux-ci.

6. Stipulations diverses

6.1. Note d'Information visée par l'AMMC – Adhésion automatique au Contrat

La Société a établi la Note d'Information. Le présent Contrat constitue une partie intégrante de la Note d'Information. Chaque partie reconnaît avoir pris connaissance et accepté les stipulations de la Note d'Information.

Les souscriptions aux Obligations Subordonnées Perpétuelles et l'acquisition desdites Obligations Subordonnées Perpétuelles entraîneront automatiquement adhésion de chaque souscripteur ou de chaque acquéreur des Obligations Subordonnées Perpétuelles au présent Contrat et aux modalités et conditions contenues dans la Note d'Information.

Par ailleurs, tous nouveaux acquéreurs des Obligations Subordonnées Perpétuelles sur le marché secondaire seront présumés adhérer aux dispositions du présent Contrat et aux modalités et conditions contenues dans la Note d'Information.



7. Durée

Le présent Contrat liera les Parties jusqu'au complet remboursement de l'émission d'Obligations Subordonnées Perpétuelles.

Le présent Contrat cessera néanmoins de s'appliquer à toute partie qui ne détiendrait plus aucune Obligation Subordonnée Perpétuelle.

8. Autonomie des stipulations du Contrat

Le présent Contrat sera réputé divisible, et la nullité ou l'impossibilité d'exécuter tout terme ou stipulation de celle-ci n'affectera pas la validité ni la force exécutoire du Contrat ou de tout autre terme ou stipulation de celui-ci. En outre, à la place de tout terme ou stipulation nul(le) ou non exécutoire, les Parties y substitueront une stipulation valable et exécutoire aussi proche que possible de cette stipulation nulle ou non exécutoire.

9. Droit applicable – Tribunaux compétents

Le présent Contrat est régi par le droit marocain.

Tout différend résultant de l'interprétation ou de l'exécution des présentes sera soumis aux tribunaux compétents du ressort des tribunaux de commerce de Casablanca.

Fait à Casablanca, le 27 novembre 2018, en trois exemplaires originaux.

Attijariwafa bank
La Société

Représentée par **Monsieur Mohamed EL KETTANI**



Attijariwafa bank
2, Boulevard Moulay Youssef
CASABLANCA

Cabinet HDID Consultants

Représenté par **Monsieur Mohamed HDID**
Le Représentant Provisoire de la Masse des Obligataires



HDID CONSULTANTS
4, Rue Maati Jazouli (Ex Rue Friol)
Anfa - Casablanca
Tél. : 0522 39 78 51/52